First published 1923
Reprinted 1934
Reprinted 1935
Reprinted 1936

XVIIe SIÈCLE

MALHERBE

I. LE POÈTE LYRIQUE

L'ode suivante est un des premiers poèmes composés par Malherbe. Elle a pour sujet la prise de Marseille, par les troupes du roi, en février 1596. A cette date, Malherbe avait quarante et un ans et vivait à Aix-en Provence, d'où sa femme était originaire.

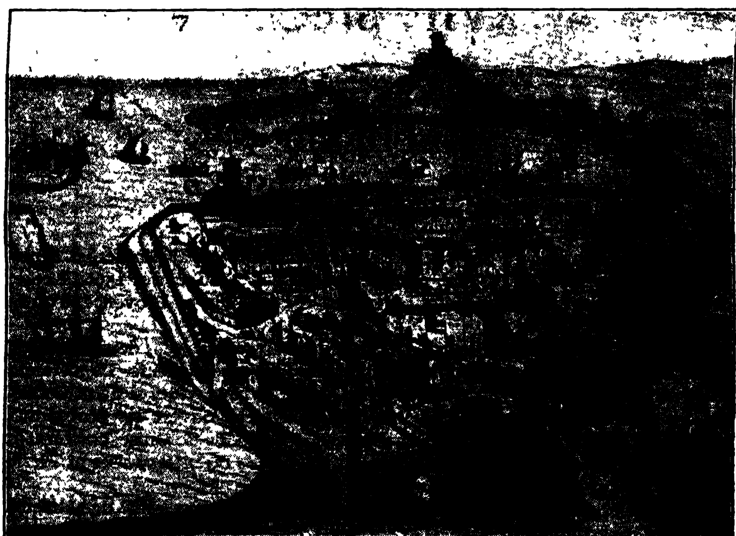
Marseille avait été occupée par les troupes de la Ligue en 1589; deux notables, Louis d'Aix et Casaux, la gouvernaient depuis lors en dictateurs. Ils s'étaient alliés aux Espagnols et leur auraient sans doute livré la ville, si deux Corses, habitants de Marseille, les frères Libertat, n'avaient ouvert les portes aux troupes du roi, commandées par Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Provence. Louis d'Aix prit la fuite. Les Espagnols furent expulsés et Pierre de Libertat fut nommé viguier (maire) de la ville.

Malherbe célèbre le succès des troupes royales sur les oppresseurs de Marseille et sur les Espagnols.

SUR LA PRISE DE MARSEILLE

Enfin, après tant d'années,
Voici l'heureuse saison
Où nos misères bornées
Vont avoir leur guérison.
Les Dieux longs à se résoudre
Ont fait un coup de leur foudre,
Qui montre aux ambitieux
Que les fureurs de la terre
Ne sont que paille et que verre
A la colère des cieux.

Peuples, à qui la tempête
A fait faire tant de vœux,
Quelles fleurs à cette fête
Couronneront vos cheveux?
Quelle victime assez grande
Donnerez-vous pour offrande?



« RÉDUCTION DE MARSEILLE A L'OBÉISSANCE DU ROI »
Gravure allemande de l'époque. (Bibl. Nat. Est.)

On remarquera à l'intérieur de la ville, près de l'angle sud de la muraille, le cadavre de Casaux assassiné. Les frères Libertat ouvrent les portes aux troupes royales.

Et quel Indique séjour[1]
Une perle fera naître
D'assez de lustre pour être
La marque d'un si beau jour[2] ?

Cet effroyable colosse,
Casaux, l'appui des mutins,
A mis le pied dans la fosse
Que lui cavaient[3] les destins.
Il est bas, le parricide ;
Un Alcide, fils d'Alcide[4],

1. Quelle région de l'Inde. — 2. M. traduit deux vers de Martial, liv. X, 38.
O nox omnis et hora quae notata est
Caris litoris Indici lapillis.
[O nuit ! ô moments dignes d'être marqués par les perles précieuses du rivage des Indes.] — 3. Creusaient. Cf. Villon :
Pies et corbeaux nous ont les yeux cavés.
4. Alcide : Hercule, descendant d'Alcée. Il s'agit de Charles de Lorraine, duc de Guise, [1571-1640] fils du célèbre Henri de Guise, le Balafré, qui fut assassiné à Blois en

A qui la France a prêté
Son invincible génie,
A coupé sa tyrannie
D'un glaive de liberté.

Les aventures du monde
Vont d'un ordre mutuel[1],
Comme on voit au bord de l'onde
Un reflux perpétuel.
L'aise et l'ennui de la vie
Ont leur course entre-suivie
Aussi naturellement
Que le chaud et la froidure,
Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement.

Cinq ans Marseille volée
A son juste possesseur,
Avait langui désolée
Aux mains de cet oppresseur.
Enfin le temps l'a remise
En sa première franchise;
Et les maux qu'elle endurait
Ont eu ce bien pour échange,
Qu'elle a vu parmi la fange
Fouler ce qu'elle adorait.

Déjà tout le peuple More[2]
A ce miracle entendu.
A l'un et l'autre bosphore[3]
Le bruit en est répandu;
Toutes les plaines le savent
Que l'Inde[4] et l'Euphrate lavent;

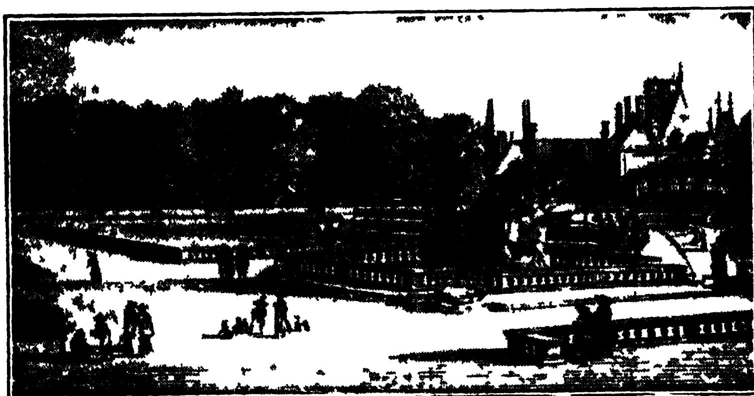
1588. Charles de Guise s'était réconcilié avec Henri IV en 1594, mais il n'avait pas encore prouvé qu'il eût la valeur militaire de son père. — 1. Alternatif. — 2. Les Mores de l'Afrique du Nord. Au XVIIe siècle on distinguait les Mores, Arabes métis de nègres, d'avec les Barbaresques, pirates turcs ou arabes. — 3. Le Bosphore Thrace (aujourd'hui : Bosphore de Constantinople) et le Bosphore Cimmérien (aujourd'hui : détroit situé entre la mer Noire et la mer d'Azov). — 4. L'Indus.

Et déjà, pâle d'effroi,
Memphis[1] se pense captive,
Voyant si près de sa rive
Un neveu de Godefroi[2].

SONNET

Ce sonnet fut composé pour la vicomtesse d'Auchi que Malherbe, selon l'habitude du temps, désigne par un surnom, celui de Caliste (la plus belle)

Malherbe se trouvait séparé de Caliste Comme gentilhomme de la chambre du roi, il devait suivre la Cour et Henri IV dans ses déplacements Or, Henri IV aimait à séjourner à Fontainebleau, surtout en été et en automne, afin de chasser Le roi continuait à embellir le château et le parc que François Ier avait transformés au début du XVIe siècle Notamment, Henri IV fit creuser le grand canal qui a 1 200 mètres de longueur



LES JARDINS DE FONTAINEBLEAU

Après les embellissements réalisés par Henri IV Gravure du XVIIe s (Bibl Nat Est)

Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure,
Superbes de matière, et d'ouvrages divers,
Où le plus digne roi qui soit en l'univers
Aux miracles de l'art fait céder la nature;

1. L'ancienne ville d'Égypte près de laquelle se trouve actuellement le Caire — 2. Un descendant de Godefroi de Bouillon Les Guise ducs de Lorraine, prétendaient en effet descendre de Charlemagne Godefroi de Bouillon (1058 1100) était lui même descendant de Charlemagne et fils adoptif d'un duc de Lorraine Il fut chef de la 1re croisade, guerroya contre les Turcs et s'empara de Jérusalem

Beau parc, et beaux jardins, qui dans votre clôture
Avez toujours des fleurs et des ombrages verts,
Non sans quelque Démon[1] qui défend aux hivers
D'en effacer jamais l'agréable peinture;

Lieux qui donnez aux cœurs tant d'aimables désirs,
Bois, fontaines, canaux, si parmi vos plaisirs
Mon humeur est chagrine, et mon visage triste,

Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des appas;
Mais quoi que vous ayez, vous n'avez point Caliste,
Et moi, je ne vois rien quand je ne la vois pas

STANCES

Cette pièce est une des dernières que composa Malherbe. Le poète paraphrase c'est-à-dire commente le psaume CXLV. Les psaumes sont des prières ou des hymnes religieux que chantaient les Hébreux. Nous citons ci-dessous la traduction empruntée à Jean Budé.

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre;
        C'est Dieu qui nous fait vivre,
        C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'est rien; ils sont comme nous sommes,
        Véritablement hommes,
        Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière

---

1. Divinité. Cette expression mythologique fait allusion aux arbres et arbustes à feuillage toujours vert qu'on avait plantés dans le parc de Fontainebleau.

Dont l'éclat orgueilleux étonne l'univers;
Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisait leurs serviteurs.

Traduction littérale du psaume CXLV par Jean Budé publiée en 1558. Dans cette traduction le psaume porte le numéro CXLVI.

1. Mon âme que tu loues le Seigneur.
2. Je louerai le Seigneur durant ma vie et chanterai psaumes à mon Dieu tant que je serai.
3. Ne vous fiez point aux princes ni à fils d'homme quelconque auquel il n'y a point de foi.
4. L'esprit d'icelui se part, et se retourne en sa terre et en ce jour-là périssent ses entreprises.
5. Bienheureux donc est celui auquel le Dieu de Jacob est pour aide et duquel l'attente est au Seigneur son Dieu.
6. Lequel a fait le ciel et la terre et la mer et tout ce qui est en iceux; lequel garde la vérité éternellement;
7. Lequel fait jugement à ceux auxquels on fait injure; lequel donne du pain à ceux qui ont faim; le Seigneur délie ceux qui sont liés.
8. Le Seigneur rend la vue aux aveugles, le Seigneur redresse les courbés, le Seigneur aime les justes.
9. Le Seigneur garde les étrangers, il conforte l'orphelin et la veuve et renverse la voie des méchants.
10. Le Seigneur régnera éternellement à Sion; ton Dieu est d'âge en âge. Louez l'Éternel.

II. LE CRITIQUE ET LE GRAMMAIRIEN

Les pages suivantes sont tirées du commentaire sur Desportes, par Malherbe

Malherbe, qui n'aimait pas Desportes pour des raisons personnelles, et aussi parce que Desportes appartenait à l'école de Ronsard, avait annoté un exemplaire des œuvres de Desportes. Le poème cité, *Procès contre Amour au siège de la Raison*, dont nous ne donnons que des fragments, est extrait du recueil intitulé *Diane, Premières amours*, qui vers la fin du XVIe siècle avait obtenu un succès très vif. Les notes de Malherbe sont reproduites en leur place, c'est-à-dire après le vers que Malherbe critique.

LE COMMENTAIRE SUR DESPORTES

Chargé du désespoir qui trouble ma pensée,
Entre mille douleurs dont mon âme est pressée
Par la rigueur d'Amour[1] dans sa dure prison,
Un jour ne pouvant plus supporter ses alarmes,
Ayant l'œil et le cœur gros d'ennuis et de larmes,
Je le fis convenir[2] au siège de Raison.
Là, je me présentai si changé de visage
Que s'il n'eût eu le cœur d'une *fère*[3] sauvage

Ce mot se trouve assez en Ronsard, mais là ni ici il ne vaut rien. *Malherbe.*

Je pouvais l'émouvoir et le rendre adouci;
Puis confus et tremblant, avec la *contenance*
D'un pauvre criminel près d'ouïr sa *sentence,*

Contenance et sentence riment comme un four et un moulin. *M.*

Parlant à la Raison, je me suis plaint ainsi :

« Je me présentai ...et me suis plaint. » Je me suis plaint ne s'accorde pas avec : Je le fis convenir, ni avec : Là je me présentai. *M.*

Sur l'avril gracieux de ma tendre jeunesse,
Que[4] j'ignorais encor que c'était de tristesse
Et que mon pied volait quant et[5] ma volonté,
Ce trompeur que tu vois, jaloux de ma franchise[6],
Masquant de deux beaux yeux sa cruelle entreprise,

Qu'est-ce à dire? *M.*

Avec un doux accueil, déçut ma liberté.

Il se montrait à moi, sur tout autre amiable.

Quand on dit : il me faisait caresse sur tout autre, il semble qu'on dise qu'il me faisait caresse plus que nul autre ne m'en faisait. *M.*

Il ne me faisait voir qu'un printemps désirable.

1. Tout le poème de Desportes est imité de Pétrarque. Le poète imagine qu'il vient se plaindre de l'Amour devant le tribunal où siège la Raison. — 2. Comparaître. — 3. Bête. — 4. Alors que. — 5. Au gré de. — 6. Liberté par opposition au servage amoureux.

Son visage était doux, doux étaient ses propos,
Et l'œil qui recelait tous les traits de sa trousse.
Me perça l'estomac[1] d'une façon si douce,
Que j'estimai[2] ma peine un désiré repos.

Mais il ne dura guère en cette *douce sorte*

Je ne donnerais pas volontiers d'épithète à sorte, hormis bonne : comme. il est savant de bonne sorte, c'est-à dire médiocrement. J'aimerais mieux dire de mauvaise façon que de mauvaise sorte, toutefois je ne blâme point mauvaise sorte. *M*

Car sitôt que mon cœur lui eut ouvert la porte
Et que mes sens craintifs eurent reçu sa loi,
Il dépouilla soudain sa feinte couverture,
M'enseignant mon erreur d'avoir fait ouverture[3]
Aussi légèrement à plus puissant que moi.

Il troubla mon esprit d'une guerre immortelle,
Il émut mes pensers, il les mit en querelle
Et fit, pour me laisser un éternel tourment,
De mon cœur un fourneau, ses charbons de mes veines,
Mes poumons ses soufflets, de mes yeux ses fontaines,

Drôlerie. *M.*

Qui, sans jamais tarir, coulent incessamment.

Je mourus dedans moi, pensant trouver ma vie
Au cœur de la beauté qui me l'avait ravie,
Mais depuis je n'ai pu, dont j'ai souffert la mort.
Et si je semble vif, las, ne t'en *émerveille* :
Le tyran fait en moi cette étrange *merveille*,
C'est de mon corps charnu l'invisible ressort[4].

Chimère extravagante « Il mourut dedans lui, pensant trouver sa vie en sa maîtresse, mais depuis il ne put, dont il est mort. » Depuis est superflu — Conjugata[5] *M.*

Le poète achève ses doleances Amour prend à son tour la parole devant la Raison et se plaint de l'ingratitude que montre le poète

1. Estomac s'employait alors dans le style noble au sens de *poitrine*, *cœur* — 2. Je considérai mon malheur comme un repos. — 3. D'être entré en pourparlers — 4. Son corps est sans âme, seul l'amour lui donne une apparence de vie — 5. « Conjugata » s'applique aux rimes *émerveille* et *merveille*. M. veut dire que ce sont des *mots de même famille*.

Ingrat est-il vraiment et sans reconnaissance
De me rendre à présent si pauvre récompense
Pour cent mille bienfaits qu'il a reçus de moi.
J'ai purgé son esprit par ma divine flamme
L'enlevant jusqu'au ciel et remplissant son âme
D'amour, de beaux désirs, de constance et de foi.

J'ai purgé son esprit, remplissant son âme. Qu'est-ce à dire? *M.*

Je l'ai fait ennemi du tumulte des villes,
J'ai repurgé son cœur d'affections serviles.

Il vient de dire qu'il a purgé son esprit; à cette heure il dit qu'il a repurgé son cœur. Au lieu de ce repurgé, j'eusse dit : ou nettoyé ou dépouillé. *M.*

Compagnon de ces dieux qui sont parmi les bois,
J'ai chassé loin de lui l'ardente convoitise,
L'orgueil, l'ambition, l'envie et la feintise,
Cruels bourreaux de ceux qui font la cour aux rois.

Huit monosyllabes de suite, et mauvaise césure. *M.*

Je lui ai fait dresser et la vue et les ailes
Au bienheureux séjour des choses immortelles.
Je l'ai tenu captif pour le rendre plus franc.
Or si quelque douleur lui a livré la guerre
Hé! qui sans passion pourrait vivre sur terre,
Ayant des os, des nerfs, des *poumons* et du sang?

On ne dit point qu'un homme ait des poumons; et ne m'allègue pas qu'il y a plusieurs lobes au poumon, car tu serais un sot. *M.*

Pense un petit[1], Raison, aux trésors désirables,
Grâces, beautés, douceurs et clartés admirables
Que tu as vu là-haut au cabinet des cieux.

Vues. *M.*

Je ne sais quoi de plus qui ne se peut bien dire,
Reluit dedans ses yeux où je tiens mon empire,
Car je n'ai pu choisir trône plus précieux.

---

1. Un peu.

Voilà de ses pensers la grand troupe mutine.
Voilà les chauds soupirs qui brûlent sa poitrine
Voilà l'ardent fourneau dont il est *consommé.*

Consumé. *M.*

C'est de son triste cœur le sanglant sacrifice.
Mais qui à l'homme ingrat fait quelque *bénéfice,*

Plaisir. *M.*

Recueille mauvais fruit de ce qu'il a semé.

Ainsi parlait Amour avec grand violence.
Puis nous tûmes tous deux attendant la sentence

Nous nous tûmes. *M.*

De Raison, qui vers nous son regard adressa[1] :

Ce vers est suspendu en la moitie de l'hémistiche. *M.*

« Votre débat, dit-elle, est de chose si grande,
Que pour le bien juger, plus long terme il demande. »
Et finis ces propos[2] en riant nous laissa.

1. Dirigea — 2. Ces propos étant terminés.

SIGNATURE DE MALHERBE

BALZAC

[Jean-Louis Guez de]

I. LE MORALISTE

Les pages suivantes sont tirées du livre intitulé *Le Prince*. Balzac le publia en 1631 (il était âgé de trente-sept ans). Il avait acquis une grande célébrité par son premier recueil de *Lettres* (1624), mais de violentes polémiques s'étaient engagées autour de son style. Retiré dans sa terre de Balzac, en Charente, ayant renoncé à vivre à la Cour, auprès des grands, Balzac expose dans *Le Prince* ses idées politiques, tout en faisant le panégyrique de Louis XIII. Le titre est emprunté à Machiavel, mais Balzac ne s'inspire nullement de l'écrivain italien Il songerait plutôt aux œuvres des anciens, aux dialogues de Platon et de Cicéron Après une introduction dans laquelle il décrit les joies d'une vie solitaire et rustique, Balzac déclare qu'il veut « rendre témoignage » au prince régnant. Il loue d'abord le roi d'avoir abattu les protestants rebelles, puis il fait l'éloge de sa piéte sincère, de sa temperance, de l'intérêt qu'il porte aux arts. Il en vient alors à parler de la *science* du roi.

I. QUELLE SCIENCE EST UTILE AUX HOMMES?

Ce n'est pas pourtant[1] mon dessein d'abrutir le monde et d'éteindre une des lumières de la vie. Je ne veux point faire revenir cette nuit obscure qui couvrait la face de la terre, lorsque les Princes de Valois[2] et ceux de Médicis[3] furent divinement envoyés pour chasser la barbarie du siècle passé. Je sais que comme la nature jette les semences du bien en notre âme, qu'aussi sa maturité dépend de l'étude et de l'exercice que comme elle fait quelquefois plus de la moitié des choses, qu'il faut aussi que l'art les achève et que la discipline dresse et mette en ordre les vertus maladroites et mal arrangées. Cette discipline sert pour le moins de clef, pour ouvrir de meilleure heure l'esprit. Elle le rend capable d'affaires, sans attendre le succès ennuyeux[4] et les longueurs de l'expérience, et lui épargne le grand temps qui lui serait nécessaire pour

1. Dans le chapitre précédent, Balzac avait parlé des « Nations malades de la Dialectique ou de la Poésie ». « Quand en un pays on trafique plus de sphères et d'astrolabes que des autres choses nécessaires, c'est un signe très assuré de sa prochaine ruine. » — **2.** Balzac désigne sous ce nom la *branche cadette* des Valois et les rois qui se sont succédé de Louis XII (1498) à Henri IV (1589). **3.** Les Médicis gouvernèrent Florence pendant le XVI[e] siècle. Ils sont célèbres par la protection qu'ils ont accordée aux écrivains et aux artistes. — **4.** Le déroulement fastidieux. Ce sens est rare au XVII[e].

parvenir de soi-même à la sagesse. Et à la vérité, si le bon sens et la simple raison d'un homme sont extrêmement à estimer, je ne vois pas pourquoi on méprisera la science qui est comme le sens recueilli d'une infinité de têtes, et la raison commune de plusieurs Sages.

Mais ici, aussi bien qu'ailleurs, il est besoin de distinguer et de faire différence de science. Je n'ai garde de blâmer les bonnes lettres. Je soutiens seulement qu'il y en a de mauvaises, qui ne sont que de vains amusements de l'esprit; des songes et des visions de gens qui veillent; des travaux qui n'aboutissent à rien et n'apportent ni force ni embellissement à la patrie. Je me moque des savants qui sont savants aux choses qui ne viennent point en usage, et n'ignorent rien de ce qui est inutile; qui courent jour et nuit après la quadrature du cercle[1] et le mouvement perpétuel, sans pouvoir attraper ni l'un ni l'autre. Je n'approuve point les docteurs qui n'usent pas plus de leur doctrine que les avares de leurs richesses : qui s'emplissent toujours et ne produisent jamais; qui consomment leur vie à la recherche de quelques mots et à l'intelligence d'une langue; qui prennent les moyens pour la fin et les chemins pour les villes. Ces gens-là sont fort mal propres à la vie civile[2].

Tant s'en faut qu'ils fussent de bons princes qu'ils ne seraient pas seulement de tolérables sujets. Ce sont des membres à retrancher de la commune société : ce sont des superfluités de la république; et, pour user des termes d'un ancien Grec, ils ne valent rien qu'à peupler les déserts et les solitudes.

Nous ne rejetons donc pas absolument la science, mais nous rejetons la leur. Nous ne condamnons pas ces orateurs qui persuadent la vérité et font naître l'amour de la vertu dans le cœur des hommes (et peut-être qu'on croira un jour que nous avons quelque intérêt à les défendre[3].) Mais nous condamnons ces importuns dont les discours ne sont que des bruits et des sons qui frappent l'air, et ne passent pas l'ouïe; qui veulent

1. Le problème de la quadrature du cercle consiste à trouver un carré dont la surface soit équivalente à la surface d'un cercle donné : le problème est demeuré sans solution. — 2. La vie sociale, la vie de l'homme en société. Cf. l. 53-55 — 3 Balzac insinue qu'il compte bien prendre place parmi les orateurs qui persuadent la vérité.

débiter[1] pour éloquence une facilité de mal parler; qui disent des sottises sagement, et prononcent bien les mauvaises choses. Nous ne chassons pas de l'état l'étude de la Sagesse; mais nous recevons principalement dans le palais deux de ses parties, dont l'une règle l'homme en tant qu'il est animal doué de raison; l'autre le conduit en tant qu'il est né à la société; l'une a pour fin la vertu et le bien d'un seul; l'autre la félicité et le bien public.

Le Prince, chap. XIII.

II. SUR QUELQUES PAROLES DE TACITE

Le *Socrate Chrétien*, d'où les pages suivantes sont tirées, fut publié en 1652, deux ans avant la mort de Balzac. C'est une suite de dissertations sur des sujets religieux. Balzac défend et exalte la beauté morale du christianisme. Tour à tour il apparaît comme apologiste, comme théologien, comme philosophe; en outre, connaissant fort bien l'histoire, l'histoire ancienne surtout, il en use pour ses démonstrations et y puise à tout moment des exemples.

Dans un avant-propos, Balzac explique que ce nouveau Socrate (qui n'est autre que lui-même) n'a de commun avec l'ancien que de « regarder le monde de haut en bas et de mépriser les choses humaines », mais au « Je ne sais rien » de Socrate il ajoute « Je sais Jesus crucifie. » Comme l'autre, il instruit sans dogmatiser. Après avoir traité de « Jésus-Christ et de sa doctrine », raillé les Jésuites de leur « trop grande subtilité dans les choses de la Religion », discouru sur le latin de messe et sur quelques paraphrases des textes sacrés, il prend occasion d'une nouvelle traduction des *Annales* de Tacite pour philosopher sur les leçons de l'histoire. Par les idées comme par l'ampleur oratoire du style, ce passage annonce Bossuet.

Le lendemain de la journée des Paraphrases[2], ainsi fut-elle appelée par un galant homme qui s'y trouva, Socrate reçut de Paris une nouvelle traduction des Annales de Tacite[3]; elle lui plut extrêmement : il en parla comme d'un chef-d'œuvre en notre langue Il nous en lut à diverses fois des feuilles entières; et un jour, s'étant arrêté à l'ouverture du livre, sur un endroit qui lui sembla digne de considération, voici à peu près le discours qu'il fit en présence du Provincial, gâté de la Cour, idolâtre de la faveur et des favoris, grand faiseur de panégyriques et d'éloges.

1. *Présenter* et *vendre* comme un marchand. — 2. Le discours précédent contient une critique de certaines paraphrases des psaumes. Le genre était à la mode. (Cf Malherbe.) — 3. Il s'agit vraisemblablement de la traduction des Annales par Perrot d'Ablancourt.

C'est le moyen de faire souvent injustice que de juger toujours du mérite des conseils par la bonne fortune des événements. Croyez-moi et ne vous laissez pas éblouir à l'éclat des choses qui réussissent. Ce que les Grecs, ce que les Romains, ce que nous avons appelé une prudence admirable, c'était une heureuse témérité. Il y a eu des hommes dont la vie a été pleine de miracles quoiqu'ils ne fussent pas saints et qu'ils n'eussent point dessein de l'être : le ciel bénissait toutes leurs fautes; le ciel couronnait toutes leurs folies.

Il devait périr, cet homme fatal[1] (nous le considérâmes il y a quelques jours dans l'histoire de l'Empire d'Orient), il devait périr, dès les premiers jours de sa conduite, par une telle ou une telle entreprise. Mais Dieu se voulait servir de lui pour punir le genre humain et pour tourmenter le monde; la justice de Dieu se voulait venger et avait choisi cet homme pour être le ministre de ses vengeances. Il fallait donc qu'il fît, quelque malade, quelque moribond qu'il fût, ce que Dieu avait résolu qu'il ferait avant sa mort. La raison concluait qu'il tombât d'abord par les maximes qu'il a tenues; mais il est demeuré longtemps debout par une raison plus haute qui l'a soutenu. Il a été affermi dans son pouvoir par une force étrangère et qui n'était pas de lui, une force qui appuie la faiblesse, qui anime la lâcheté, qui arrête les chutes de ceux qui se précipitent, qui n'a que faire des bonnes maximes pour produire les bons succès. Cet homme a duré pour travailler au dessein de la Providence. Il pensait exercer ses passions et il exécutait les arrêts du ciel. Avant que de se perdre, il a eu loisir de perdre les Peuples et les États, de mettre le feu aux quatre coins de la terre, de gâter le présent et l'avenir par les maux qu'il a faits et par les exemples qu'il a laissés.

Ces exemples sont contagieux et leur venin passe jusqu'à la postérité. Notre ami de Hollande[2] l'a remarqué devant[3] nous. Le Dictateur[4] a été le pédagogue des Triumvirs[5], bien qu'il y ait eu quarante-six ans entre lui et eux. La première proscrip-

1. L'empereur romain *Dioclétien*, qui régna en Orient de 284 à 305 après J.-C. Il persécuta les chrétiens. — 2. Probablement, l'homme d'État et écrivain Constantin Huygens (1596-1687) à qui Balzac a dédié une dissertation sur les Barbares et la Barbarie. — 3. Avant. — 4. Sylla. — 5. Octave, Lépide et Antoine qui n'ont fait qu'imiter Sylla

tion a été la tablature[1] de la seconde : *Sylla l'a bien pu; pourquoi ne le pourrai-je pas?*

Voilà la politique des mauvais princes qui réussit admirablement pourvu qu'elle ne trouve point d'opposition et que l'audace du palais agisse sur la timidité du peuple. *Un peu d'esprit* et *beaucoup d'autorité*, c'est ce qui a presque toujours gouverné le monde quelquefois avec succès et quelquefois non, selon l'humeur du siècle, plus ou moins porté à endurer, selon la disposition des esprits plus farouches ou plus apprivoisés. Mais il faut toujours en venir là. Il est très vrai qu'il y a quelque chose de divin, disons davantage, il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États. Ces dispositions et ces humeurs, dont nous venons de parler, cette fièvre chaude de rebellion, cette léthargie de servitude viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poète et les hommes ne sont que les acteurs; ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel et c'est souvent un faquin[2] qui en doit être l'Atrée[3] ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve Entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre, tout est César. Elle peut faire par un enfant, par un nain, ce qu'elle a fait par les géants et par les héros, par les hommes extraordinaires.

Dieu dit lui-même de ces gens-là *qu'il les envoie en sa colère et qu'ils sont les verges de sa fureur*[4]. Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre. Les verges ne piquent ni ne mordent d'elles-mêmes, ne frappent ni ne blessent toutes seules. C'est l'envoi, c'est la colère, c'est la fureur qui rendent les verges terribles et redoutables. Cette main invisible, ce bras qui ne paraît pas, donnent les coups que le monde sent. Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu.

Socrate Chrétien. Discours huitième.

1. Le modèle. — 2. De l'italien facchino : un crocheteur. — 3. Un des rois légendaires de Mycènes. — 4. « Malheur à Assur! C'est lui qui est la verge et le bâton de ma fureur; j'ai rendu sa main l'instrument de ma colère. » [Isaïe, X, 5].

II. L'ÉPISTOLIER

Balzac a beaucoup écrit Les lettres, nous dit-il, s'entassaient sur sa table et il avait peine à répondre à tous ceux qui sollicitaient de lui un entretien. Sa correspondance forme un gros volume in-folio, et les destinataires sont parmi les plus illustres des personnages de son temps Ses ennemis, il est vrai, affirmaient malicieusement qu'il publiait des lettres adressées à des correspondants avec qui il n'était pas en relations épistolaires.

A MONSIEUR CHAPELAIN

On ignore l'année de cette lettre, mais elle fut probablement écrite par Balzac vers 1638. Chapelain, un des correspondants les plus fidèles et les plus estimés de Balzac, était son contemporain : il était né en 1595. A cette époque, sa célébrité comme poète, critique, érudit, n'avait pas encore été entamée. C'était un des oracles de l'hôtel de Rambouillet.

Monsieur,

Pour les nouvelles[1] du grand monde que vous m'avez fait savoir, en voici de notre village. Jamais les blés ne furent plus verts, ni les arbres mieux fleuris. Le soleil n'agit pas de toute sa force, comme il fit dès le mois d'avril de l'année passée, quand il brûla les herbes naissantes. Sa chaleur est douce et innocente, supportable aux têtes les plus malades. La fraîcheur et les rosées de la nuit viennent ensuite et réjouissent ce qui languirait sur la terre sans leur secours, mais ayant plutôt abattu la poussière que fait de la boue, il faut avouer qu'elles ne contribuent pas peu aux belles matinées dont nous jouissons. Je n'en perds pas le moindre moment et les commençant justement à quatre heures et demie, je les fais durer jusques à midi. Durant ce temps-là, je me promène sans me lasser et en des lieux où je puis m'asseoir quand je suis las. Je lis des livres qui n'obligent point à méditer, et je n'apporte à ma lecture qu'une médiocre attention[2]. Car en même temps je ne laisse pas de donner audience à un nombre infini de rossignols, dont tous nos buissons sont animés. Je juge de leur mérite, comme vous faites de celui des poètes, au lieu où vous êtes. Et en effet, si vous ne le savez pas, je vous apprends qu'il y a autant de différence de rossignol à rossignol, que de

1. En échange des nouvelles 2. Une attention modérée.

poète à poète. Il y en a de la première et de la dernière classe. Nous avons quantité de Maillets[1] et de ⁂; mais nous avons aussi quelques Chapelains et quelques Malherbes. Le reste à une autre fois. Je suis Votre, etc.

A Balzac, le 12 Mai.

A MONSIEUR DE LA MOTTE-FÉNELON

Balzac avait une nièce, fille de sa sœur, Mme de Campagnol, dont le mari était mort en 1621. La sœur de Balzac et sa nièce vivaient auprès de lui en Angoumois. Mlle de Campagnol, avait, en 1638, environ dix-huit ans. Le comte de la Motte-Fénelon avait manifesté son intention de venir visiter l'oncle et la nièce.

Monsieur,

Silvie[2] est une jolie fille, je le vous avoue; il s'en peut faire une honnête femme, je le vous avoue encore. Comme son esprit n'a rien d'artificieux, sa naïveté n'a rien de niais. Elle sait répondre oui et non, raisonnablement; quelquefois elle se hasarde plus avant avec succès. Étant à la comédie, elle ne prie point sa compagne de l'avertir quand il faudra rire. On ne peut pas dire qu'elle soit laide en l'âge où elle est, puisqu'au jugement de Mme la Marquise ..., le Diable était beau quand il était jeune. Mais voilà bien de quoi faire regretter le plus triste séjour de la terre. Vous vous moquez, Monsieur, et de Silvie et d'Aminte. Celle-là n'a que des qualités très vulgaires; celui-ci n'en a pas seulement de supportables et il y a encore moins à estimer en sa mélancolique[3] personne qu'en toutes les autres pièces du triste séjour. C'est un fâcheux dont le chagrin gâte la sérénité des plus beaux jours et trouble la joie des plus saintes fêtes. Passant mal toutes les nuits, il s'en prend à tout le monde tous les matins; il peste contre la nature universelle. Souvent, il est si retiré dans lui-même qu'il n'en sortirait pas pour aller au devant d'un Legat *a latere*[4];

1. Marc de Maillet était un poète que l'on s'accordait à trouver ridicule pour sa vanité et pour sa gueuserie. Le nom du second poète a été effacé par Balzac lui-même lorsqu'il publia ses lettres. — 2. *Silvie* est un nom de convention emprunté aux tragédies pastorales italiennes du XVIe siècle : Silvie et Aminte — surnom que se donne Balzac — sont deux personnages d'*Aminte*, tragédie pastorale du *Tasse*. — 3. D'humeur sombre. — 4. C'est-à-dire un légat pris dans l'entourage du Pape. Les légats *a latere* sont des envoyés extraordinaires du Saint-Siège qu'on recevait alors très solennellement.

et si la bonne Fortune venait en personne le visiter, elle pourrait arriver tel jour de la semaine, que la porte lui serait fermée, quand même elle aurait dit son nom pour entrer. Il faut avouer qu'un homme de cette humeur ne doit être aimé que chrétiennement[1] : c'est tout ce qu'on peut donner aux Commandements de Dieu et à l'autorité de la Religion. Je conclus donc, Monsieur, que vous faites une action de trop grande charité, de désirer une si mauvaise compagnie, et je suis digne, peut-être, de la pitié des honnêtes gens, mais non pas de leur curiosité. Vous êtes riche des dons du Ciel et des véritables biens de l'homme. Comment, avec tant d'esprit et tant de vertu, en cherchez-vous hors de vous, et où il y en a si peu? Pourquoi êtes-vous si persuadé de mon faux mérite? Pourquoi voulez-vous faire un voyage pour l'amour de moi, qui ne vous saurais être agréable une demi-heure, bien que je veuille être toute ma vie, Monsieur,

Votre, etc.

Le 12 avril 1638

1. C'est-à-dire pour obéir au précepte de l'Évangile d'aimer son prochain.



FRONTISPICE DES LETTRES CHOISIES DE BALZAC
Gravure de Chauveau. (Bibl. Nat. Est.)

DESCARTES

I. LA MÉTHODE CARTÉSIENNE

Descartes a quarante et un ans; il n'a encore publié aucun ouvrage; pourtant sa réputation comme savant et philosophe est déjà grande, mais, effrayé par la condamnation de Galilée [1633], Descartes craint que ses théories nouvelles concernant la métaphysique et la physique soient suspectes aux théologiens. Il se décide toutefois en 1637 à faire paraître trois petits traités : *La Dioptrique* (lois de la vision et de l'optique), *Les Météores* (lois des phénomènes atmosphériques), *La Géométrie* (application de l'algèbre et de l'arithmétique à la géométrie) et pendant que s'impriment ces traités, il redige, en manière de préface, l'histoire de ses recherches, et l'exposé de la méthode qu'il a suivie : c'est le *Discours de la Méthode*.

LES QUATRE RÈGLES

Après avoir fait toutes ses réserves sur la portée de cette méthode qu'il ne donne ni pour universelle ni pour infaillible, il raconte pourquoi il a cru bon d'en chercher une : les études qu'il a faites en sa jeunesse n'ont servi qu'à lui révéler son ignorance; elles n'étaient point stériles, « la lecture de tous les livres étant comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés », mais incomplètes et incertaines Il quitte l'étude des lettres et voyage et à vingt-trois ans, se trouvant pendant l'hiver en Allemagne, il se prend à méditer. Il fait table rase de toutes les opinions reçues et entreprend de se conduire lui-même.

Comme un homme qui marche seul, et dans les ténèbres, je me résolus d'aller si lentement et d'user de tant de circonspection en toutes choses que si je n'avançais que fort peu, je me garderais bien au moins de tomber. Même, je ne voulus point commencer à rejeter tout à fait aucune des opinions qui s'étaient pu glisser autrefois en ma créance sans y avoir été introduites par la raison, que je n'eusse auparavant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprenais, et à chercher la vraie méthode pour parvenir à la connaissance de toutes les choses dont mon esprit serait capable.

J'avais un peu étudié, étant plus jeune, entre les parties de la philosophie, à la logique[1], et, entre les mathématiques, à l'analyse des géomètres[2] et à l'algèbre, trois arts ou sciences qui

1. La logique : une des trois parties de la philosophie enseignée dans les classes. La philosophie comprenait la *logique* (ou art de raisonner), la physique et la métaphysique. — 2. L'*analyse des géomètres* désignait le raisonnement qui consiste à admettre pour vraie la proposition à démontrer, à déduire alors de cette proposition d'autres propositions jusqu'au moment où l'on arrive à une proposition antérieurement démontrée On en conclut alors que la proposition à démontrer est vraie.

semblaient devoir contribuer quelque chose à mon dessein. Mais, en les examinant, je pris garde que, pour la logique, ses syllogismes[1] et la plupart de ses autres instructions servent plutôt à expliquer à autrui les choses qu'on sait, ou même comme l'art de Lulle[2], à parler sans jugement de celles qu'on ignore, qu'à les apprendre; et bien qu'elle contienne en effet beaucoup de préceptes très vrais et très bons, il y en a toutefois tant d'autres mêlés parmi, qui sont ou nuisibles ou superflus, qu'il est presque aussi malaisé de les en séparer que de tirer une Diane ou une Minerve hors d'un bloc de marbre qui n'est point encore ébauché. Puis pour l'analyse des anciens et l'algèbre des modernes, outre qu'elles ne s'étendent qu'à des matières fort abstraites, et qui ne semblent d'aucun usage, la première est toujours si astreinte à la considération des figures qu'elle ne peut exercer l'entendement[3] sans fatiguer beaucoup l'imagination; et on s'est tellement assujetti en la dernière à certaines règles et à certains chiffres, qu'on en a fait un art confus et obscur qui embarrasse l'esprit au lieu d'une science qui le cultive. Ce qui fut cause que je pensai qu'il fallait chercher quelque autre méthode, qui, comprenant les avantages de ces trois, fût exempte de leurs defauts.

Et comme la multitude des lois fournit souvent des excuses aux vices, en sorte qu'un état est bien mieux réglé lorsque, n'en ayant que fort peu, elles y sont fort étroitement observées; ainsi, au lieu de ce grand nombre de préceptes dont la logique est composée, je crus que j'aurais assez des quatre suivants, pourvu que je prisse une ferme et constante résolution de ne manquer pas une seule fois à les observer.

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle; c'est-à-dire, d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention[4], et de

1. Le *syllogisme* est un mode de raisonnement composé de trois propositions dont les deux premières (majeure et mineure) prouvent la dernière (conclusion). Exemple : il s'agit de démontrer que *Pierre* est mortel. Le syllogisme sera : Tous les hommes sont mortels (majeure). Pierre est un homme (mineure). Donc Pierre est mortel (conclusion). Dans la philosophie scolastique du moyen âge, tout ce qu'on peut prouver doit être mis en forme de syllogisme — 2. *Raymon Lulle*, né à Majorque vers 1235, avait écrit entre autres traités philosophiques un livre intitulé *Ars Magna* (le Grand Art) où il prétendait tout expliquer en combinant, suivant des règles mathématiques, un certain nombre d'axiomes et d'idées. — 3. *L'entendement* : l'intelligence en tant qu'elle juge et raisonne. — 4. Ce qui dispose l'esprit à juger avant examen des motifs

ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute.

Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusques à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre.

Ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entre-suivent en même façon, et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne ni de si cachées qu'on ne découvre. Et je ne fus pas beaucoup en peine de chercher par lesquelles il était besoin de commencer : car je savais déjà que c'était par les plus simples et les plus aisées à connaître; et considérant qu'entre tous ceux qui ont ci-devant recherché la vérité dans les sciences, il n'y a eu que les seuls mathématiciens qui ont pu trouver quelques démonstrations[1], c'est-à-dire quelques raisons certaines et évidentes, je ne doutais point que ce ne fût par les mêmes qu'ils ont examinées; bien que je n'en espérasse aucune autre utilité, sinon qu'elles accoutumeraient mon esprit à se repaître de vérités, et à ne se contenter point de fausses raisons.

Discours de la Méthode, 2e partie.

1. La démonstration d'un théorème de géométrie se compose en effet d'une « chaîne de raisons », axiomes ou théorèmes déjà prouvés.

II. LA THÉORIE DES PASSIONS

A partir de 1642, Descartes qui vit alors en Hollande, entretient une correspondance avec la jeune princesse Élisabeth, âgée à cette date de vingt-trois ans. La princesse Élisabeth était la fille de Frédéric V, roi de Bohême déchu; elle s'était retirée avec son père en Hollande auprès de sa grand'mère paternelle, Juliane de Nassau. Très instruite, la jeune princesse converse avec Descartes sur toutes questions scientifiques et philosophiques. Descartes l'instruit et est aussi son directeur de conscience. Entre autres choses, il lui explique comment il conçoit les rapports de l'âme et du corps et le mécanisme des passions. Plus tard, à la suite de ces entretiens, Descartes rédige le traité des *Passions de l'Ame* qui fut publié en 1649 trois mois avant la mort de Descartes (11 février 1650) Le traité est divisé en trois parties et comprend 212 articles.

Dans la première partie, Descartes explique certaines fonctions du corps: notamment la circulation du sang, le mouvement du cœur et les esprits animaux; les esprits animaux sont des vapeurs subtiles du sang qui montent du cœur au cerveau, puis descendent par les cavités des nerfs dans les muscles qu'ils font mouvoir[1]. L'âme reste étrangère à ce mécanisme, mais comme elle est unie au corps et principalement à une petite glande qui se trouve dans le cerveau, elle ressent le contre-coup des mouvements qui se font dans les esprits animaux. Les mouvements de la petite glande ont aussi des contre-coups sur les esprits animaux, si bien que, si les passions agissent sur l'âme, l'âme peut en une certaine mesure agir sur les passions.

POUVOIR DE L'AME AU REGARD DES PASSIONS

Nos passions ne peuvent pas aussi directement[2] être excitées ni ôtées par l'action de notre volonté, mais elles peuvent l'être indirectement par la représentation des choses qui ont coutume d'être jointes avec les passions que nous voulons avoir et qui sont contraires à celles que nous voulons rejeter[3] Ainsi pour exciter en soi la hardiesse et ôter la peur, il ne suffit pas d'en avoir la volonté, mais il faut s'appliquer à considérer les raisons, les objets ou les exemples qui persuadent que le péril n'est pas grand; qu'il y a toujours plus de sûreté en la défense qu'en la fuite; qu'on aura de la gloire et de la joie d'avoir vaincu, au lieu qu'on ne peut attendre que du regret et de la honte d'avoir fui, et choses semblables.

Quelle est la raison qui empêche que l'âme ne puisse entièrement disposer de ses passions.

Et il y a une raison particulière qui empêche l'âme de pouvoir promptement changer ou arrêter ses passions, laquelle

1. Ces explications physiologiques n'ont aucune valeur scientifique. — 2. Aussi directement que les mouvements des muscles. — 3. L'imagination supplée la volonté.

m'a donné sujet de mettre ci-dessus en leur définition qu'elles sont non seulement causées, mais aussi entretenues et fortifiées par quelque mouvement particulier des esprits[1]. Cette raison est qu'elles sont presque toutes accompagnées de quelque émotion qui se fait dans le cœur, et par conséquent aussi en tout le sang et les esprits, en sorte que, jusqu'à ce que cette émotion ait cessé, elles demeurent présentes à notre pensée en même façon que les objets sensibles y sont présents pendant qu'ils agissent contre les organes de nos sens. Et comme l'âme, en se rendant fort attentive à quelque autre chose, peut s'empêcher d'ouïr un petit bruit ou de sentir une petite douleur, mais ne peut s'empêcher en même façon d'ouïr le tonnerre ou de sentir le feu qui brûle la main, ainsi elle peut aisément surmonter les moindres passions, mais non pas les plus violentes et les plus fortes, sinon après que l'émotion du sang et des esprits est apaisée. Le plus que la volonté puisse faire pendant que cette émotion est en sa vigueur, c'est de ne pas consentir à ses effets, et de retenir plusieurs des mouvements auxquels elle dispose le corps[2]. Par exemple, si la colère fait lever la main pour frapper, la volonté peut ordinairement la retenir; si la peur incite les jambes à fuir, la volonté les peut arrêter et ainsi des autres.

En quoi on connaît la force ou la faiblesse des âmes et quel est le mal des plus faibles.

Or c'est par le succès de ces combats que chacun peut connaître la force ou la faiblesse de son âme; car ceux en qui naturellement la volonté peut le plus aisément vaincre les passions et arrêter les mouvements du corps qui les accompagnent ont sans doute les âmes les plus fortes : mais il y en a qui ne peuvent éprouver leur force, pour ce qu'ils ne font jamais combattre leur volonté avec ses propres armes, mais seulement avec celles que lui fournissent quelques passions pour résister à quelques autres. Ce que je nomme ses propres armes sont des jugements fermes et déterminés touchant la connaissance du bien et du mal, suivant lesquels elle a résolu

1. Les esprits animaux : voyez la notice. — 2. Voir page 415, v. 40 et suiv.

de conduire les actions de sa vie; et les âmes les plus faibles de toutes sont celles dont la volonté ne se détermine point ainsi à suivre certains jugements, mais se laisse continuellement emporter aux passions présentes, lesquelles étant souvent contraires les unes aux autres, la tirent tour à tour à leur parti, et l'employant à combattre contre elle-même, mettent l'âme au plus déplorable état qu'elle puisse être. Ainsi lorsque la peur represente la mort comme un mal extrême et qui ne peut être évité que par la fuite, l'ambition, d'autre côté, représente l'infamie de cette fuite comme un mal pire que la mort; ces deux passions agitent diversement la volonté, laquelle obéissant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, s'oppose continuellement à soi-même, et ainsi rend l'âme esclave et malheureuse.

Que la force de l'âme ne suffit pas sans la connaissance de la vérité.

Il est vrai qu'il y a fort peu d'hommes si faibles et irrésolus, qu'ils ne veuillent rien que ce que leur passion leur dicte. La plupart ont des jugements déterminés, suivant lesquels ils règlent une partie de leurs actions. Et bien que souvent ces jugements soient faux, et même fondés sur quelques passions, par lesquelles la volonté s'est auparavant laissé vaincre ou séduire : toutefois, à cause qu'elle continue de les suivre, lorsque la passion qui les a causés est absente, on les peut considérer comme ses propres armes, et penser que les âmes sont plus fortes ou plus faibles, à raison de ce qu'elles peuvent plus ou moins suivre ces jugements, et résister aux passions présentes qui leur sont contraires. Mais il y a pourtant grande différence entre les résolutions qui procèdent de quelque fausse opinion, et celles qui ne sont appuyées que sur la connaissance de la vérité; d'autant que, si on suit ces dernières, on est assuré de n'en avoir jamais de regret ni de repentir[1], au lieu qu'on en a toujours d'en avoir suivi les premières, lorsqu'on en découvre l'erreur.

Des Passions. Première partie, art. XLV-XLVI-XLVIII-XLIX.

1. Voir page 408, v. 24 et 30.

L'amour.

... Nous devons principalement considérer les passions, en tant qu'elles appartiennent à l'âme, au regard de laquelle l'amour et la haine viennent de la connaissance. Et lorsque cette connaissance est vraie, c'est-à-dire que les choses qu'elle nous porte à aimer sont véritablement bonnes, et celles qu'elle nous porte à haïr sont véritablement mauvaises, l'amour est incomparablement meilleure que la haine; elle ne saurait être trop grande, elle ne manque jamais de produire la joie. Je dis que cette amour est extrêmement bonne, pour ce que, joignant à nous de vrais biens, elle nous perfectionne d'autant. Je dis aussi qu'elle ne saurait être trop grande; car tout ce que la plus excessive peut faire, c'est de nous joindre si parfaitement à ces biens, que l'amour que nous avons particulièrement pour nous-mêmes n'y mette aucune distinction; ce que je crois ne pouvoir jamais être mauvais. Et elle est nécessairement suivie de joie, à cause qu'elle nous représente ce que nous aimons comme un bien qui nous appartient

Ibid. Deuxième partie, art. CXXXIX.

LA GÉNÉROSITÉ

Dans la troisième partie, il examine les passions particulières, en premier lieu, deux formes opposées de l'admiration : l'estime et le mépris Descartes montre alors qu'il existe une estime de soi-même, qu'on peut justifier, et qu'il nomme *générosité*.

Pour quelle cause on peut s'estimer.

Et pour ce que l'une des principales parties de la sagesse est de savoir en quelle façon et pour quelle cause chacun se doit estimer ou mépriser, je tâcherai ici d'en dire mon opinion. Je ne remarque en nous qu'une seule chose qui nous puisse donner juste raison de nous estimer, à savoir l'usage de notre libre arbitre et l'empire que nous avons sur nos volontés; car il n'y a que les seules actions qui dépendent de ce libre arbitre pour lesquelles nous puissions avec raison être loués ou blâmés; et il nous rend en quelque façon semblables à Dieu, en nous faisant maîtres de nous-mêmes, pourvu que nous ne perdions pas par lâcheté les droits qu'il nous donne.

En quoi consiste la générosité.

Ainsi, je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se peut légitimement estimer, consiste seulement, partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doive être loué ou blâmé, sinon pour ce qu'il en use bien ou mal; et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures : ce qui est suivre parfaitement la vertu.

Quelles sont les propriétés de la générosité et comment elle sert de remède contre tous les dérèglements des passions.

Ceux qui sont généreux en cette façon sont naturellement portés à faire de grandes choses et toutefois à ne rien entreprendre dont ils ne se sentent capables; et pource qu'ils n'estiment rien de plus grand que de faire du bien aux autres hommes, et de mépriser son propre intérêt, pour ce sujet, ils sont toujours parfaitement courtois, affables et officieux envers un chacun. Et avec cela ils sont entièrement maîtres de leurs passions, particulièrement des désirs, de la jalousie et de l'envie, à cause qu'il n'y a aucune chose dont l'acquisition ne dépende pas d'eux, qu'ils pensent valoir assez pour mériter d'être beaucoup souhaitée; et de la haine envers les hommes, à cause qu'ils les estiment tous; et de la peur, à cause que la confiance qu'ils ont en leur vertu les assure; et enfin de la colère, à cause que, n'estimant que fort peu toutes les choses qui dépendent d'autrui, jamais ils ne donnent tant d'avantage[1] à leurs ennemis que de reconnaître qu'ils en sont offensés.

Ibid. Troisième partie, art. CLII-CLIII-CLVI.

1. Le grand avantage de.

HONORÉ D'URFÉ

L'ASTRÉE

LE DÉCOR

Les pages suivantes forment le début de *l'Astrée* dont la première partie parut en 1607. L'auteur avait alors quarante ans. Il a situé le lieu où se déroule le roman, dans le Forez, où vivait la famille de son père et où il avait été élevé.



« LES FIGURES DE L'ASTRÉE »
L'artiste a groupé deux à deux dans le décor de *l'Astrée*, les principaux personnages du roman (Bibl. Nat. Est.).

Auprès de l'ancienne ville de Lyon, du côté du soleil couchant, il y a un pays nommé Forez, qui en sa petitesse contient ce qui est de plus rare au[1] reste des Gaules, car étant divisé en plaines et en montagnes, les unes et les autres sont

1. Parmi le reste des Gaules.

si fertiles et situées en un air si tempéré, que la terre y est capable de[1] tout ce que peut désirer le laboureur.

Au cœur du pays est le plus beau[2] de la plaine, ceinte[3], comme d'une forte muraille, des monts assez voisins et arrosée du fleuve de Loire, qui prenant sa source assez près de là, passe presque par le milieu[4], non point encore trop enflé ni orgueilleux, mais doux et paisible. Plusieurs autres ruisseaux en divers lieux la vont baignant de leurs claires ondes; mais l'un des plus beaux est Lignon, qui vagabond en son cours, aussi bien que douteux en sa source, va serpentant par cette plaine depuis les hautes montagnes de Cervières et de Chalmasel jusqu'à Feurs, où Loire le recevant et lui faisant perdre son nom propre, l'emporte pour tribut à l'Océan.

Or sur les bords de ces délectables rivières, on a vu de tout temps quantité de bergers, qui pour[5] la bonté de l'air, la fertilité du rivage et leur douceur naturelle, vivent avec autant de bonne fortune qu'ils connaissent peu la fortune. Et crois[6] qu'ils n'eussent dû envier le contentement du premier siècle[7] si Amour leur eût aussi bien permis de conserver leur félicité que le Ciel leur en avait été véritablement prodigue. Mais endormis en tout repos, ils se soumirent à ce flatteur, qui tôt après, changea son autorité en tyrannie. Céladon fut un de ceux qui plus vivement la ressentirent, tellement épris des perfections d'Astrée que la haine de leurs parents[8] ne put l'empêcher de se perdre entièrement en elle.

L'Astrée Première partie, livre I.

ASTRÉE ET CÉLADON

Astrée et Céladon s'aiment sans nuages depuis trois ans, lorsque la bergère Semyre, jalouse de leur bonheur, persuade à Astrée que Céladon lui est infidèle

De fortune[9], ce jour, l'amoureux berger s'étant levé fort matin pour entretenir ses pensées laissant paître l'herbe moins foulée[10] à ses troupeaux, s'alla asseoir sur le bord de la

1. Peut produire — 2. L'endroit le plus beau — 3. Le mot est exact : entre Saint-Rambert et Feurs, la vallée de la Loire s'élargit sur une vingtaine de kilomètres. Au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, elle est entourée par des montagnes — 4. Presque, car la Loire divise la plaine en deux parties inégales : la partie ouest est la plus grande — 5. En raison de — 6. Je crois — 7. Des premiers âges — 8. La haine qu'éprouvaient leurs parents les uns pour les autres. — 9. Par hasard. 10. La moins foulée.

tortueuse rivière de Lignon, attendant la venue de sa belle bergère qui ne tarda guère après lui; car éveillée d'un soupçon trop cuisant, elle n'avait pu clore l'œil de toute la nuit.

A peine le soleil commençait de dorer le haut des montagnes d'Isoure[1] et de Marcilly[2] quand le berger aperçut de loin un troupeau qu'il reconnut bientôt pour celui d'Astrée. Car outre que Mélampe, chien tant aimé de sa bergère, aussitôt qu'il le vit, le vint folâtrement caresser, encore remarqua-t-il la brebis la plus chérie de sa maîtresse, quoiqu'elle ne portât ce matin les rubans de diverses couleurs qu'elle soulait[3] avoir à la tête en façon de guirlande, parce que la bergère, atteinte de trop de déplaisir, ne s'était donné le loisir de l'agencer comme de coutume.

Elle venait après assez lentement, et comme on pouvait juger à ses façons, elle avait quelque chose en l'âme qui l'affligeait beaucoup et la ravissait[4] tellement en ses pensées que, fût par mégarde ou autrement, passant assez près du berger, elle ne tourna pas seulement les yeux vers le lieu où il était, et s'alla asseoir assez loin de là sur le bord de la rivière.

Céladon sans y prendre garde, croyant qu'elle ne l'eût vu et qu'elle l'allât chercher où il avait accoutumé de l'attendre, rassemblant ses brebis avec sa houlette, les chassa après[5] elle, qui déjà s'était assise contre un vieux tronc, le coude appuyé sur le genou, la joue sur la main, se soutenait la tête et demeurait tellement pensive que si Céladon n'eût été plus qu'aveugle en son malheur, il eût bien aisément vu que cette tristesse ne lui pouvait procéder que de l'opinion[6] du changement de son amitié, tout autre déplaisir n'ayant assez de pouvoir pour lui causer de tristes et profonds pensers. Mais d'autant[7] qu'un malheur inespéré[8] est beaucoup plus malaisé à supporter, je crois que la fortune, pour lui ôter toute sorte de résistance, le voulut ainsi assaillir inopinément.

Ignorant donc son prochain malheur, après avoir choisi pour ses brebis le lieu le plus commode près de celles de sa bergère, il lui vint donner le bonjour, plein de contentement

1. Isoure : pour Uzore. Le mont d'Uzore est une colline de 540 mètres qui se dresse dans la vallée à 5 kilomètres au sud du Lignon. — 2. Sur le dernier contrefort est de la chaîne du Forez. — 3. Avait coutume de. — 4. L'emportait. — 5. Vers. — 6. Croyance où se trouvait Astrée. — 7. Étant donné que. — 8. Inattendu.

de l'avoir rencontrée, à quoi elle répondit et de visage et de parole si froidement que l'hiver ne porte point tant de froideur ni de glaçons. Le berger, qui n'était pas accoutumé de la voir telle, se trouva d'abord fort étonné, et quoiqu'il ne se figurât la grandeur de sa disgrâce telle qu'il l'éprouva peu après, si est-ce que[1] le doute d'avoir offensé ce qu'il aimait le remplit de si grands ennuis que le moindre était capable de lui ôter la vie.

Si la bergère eût daigné le regarder, ou que son jaloux soupçon lui eût permis de considérer quel soudain changement la froideur de sa réponse avait causé en son visage, pour certain[2] la connaissance de tel effet lui eût fait perdre entièrement ses méfiances; mais il ne fallait pas que Céladon fût le phénix[3] du bonheur, comme il l'était de l'amour, ni que la fortune lui fît plus de faveur qu'au reste des hommes, qu'elle ne laisse jamais assurés en leur contentement.

Ayant donc ainsi demeuré longuement pensif, il revint à soi, et, tournant la vue sur sa bergère, rencontra[4] par hasard qu'elle le regardait, mais d'un œil si triste qu'il ne laissa aucune sorte de joie en son âme, si[5] la doute où il était y en avait oublié quelqu'une. Ils étaient si proches de Lignon que le berger y pouvait aisément atteindre du bout de sa houlette, et le dégel avait si fort grossi son cours que tout glorieux et chargé des dépouilles de ses bords, il descendait impetueusement dans Loire.

Le lieu où ils étaient assis était un tertre un peu relevé, contre lequel la fureur de l'onde en vain s'allait rompant, soutenu[6] par en bas d'un rocher tout nu, couvert au-dessus seulement d'un peu de mousse. De ce lieu le berger frappait dans la rivière du bout de sa houlette, dont il ne touchait point tant de gouttes d'eau que de divers pensers le venaient assaillir qui, flottants comme l'onde, n'étaient point si tôt arrivés qu'ils en étaient chassés par d'autres plus violents. Il n'y avait une seule action de sa vie, ni une seule de ses pensées qu'il ne se rappelât en son âme pour entrer en compte avec[7] elles et savoir en quoi il avait offensé; mais n'en pouvant

1. Toutefois. — 2. Certainement. — 3. Le modèle parfait. — 4. Aperçut. — 5. A supposer que. — 6. Etayé. — 7. Les examiner minutieusement.

condamner une seule, son amitié le contraignit de lui[1] demander l'occasion de sa colère. Elle qui ne voyait point ses actions[2] ou qui, les voyant, les jugeait toutes au désavantage du berger, allait allumant son cœur d'un plus ardent dépit, si bien que quand il voulut ouvrir la bouche, elle ne lui donna pas même



CÉLADON SE JETANT DANS LA RIVIÈRE
Gravure du début du XVIIe s. (Bibl. Nat. Est.)

le loisir de proférer les premières paroles sans l'interrompre, en disant :

« Ce ne vous est donc pas assez, perfide et déloyal berger, d'être trompeur et méchant envers la personne qui le méritait le moins, si continuant vos infidélités vous ne tâchiez d'abuser celle qui vous a obligé à toute sorte de franchise[3]? Donc vous avez bien la hardiesse de soutenir ma vue après m'avoir tant offensée? Donc vous m'osez présenter sans rougir ce visage dissimulé qui couvre une âme si double et si parjure? Ah! va,

1. A Astrée. — 2. Ce qu'était en train de faire Céladon. — 3. Qui vous a fait de la franchise entière une obligation un devoir.

va tromper une autre, va, perfide, et t'adresse à quelqu'une de qui tes perfidies ne soient point encore reconnues et ne pense plus de te pouvoir déguiser à moi, qui ne reconnais[1] que trop, à mes dépens, les effets de tes infidélités et trahisons. »

Quel devint alors ce fidèle berger? Celui qui a bien aimé le peut juger, si jamais tel reproche lui a été fait injustement. Il tombe à genoux, pâle et transi, plus que n'est pas une personne morte.

« Est-ce, belle bergère, lui dit-il, pour m'éprouver ou pour me désespérer?

— Ce n'est, dit-elle, ni pour l'un, ni pour l'autre, mais pour la vérité, n'étant plus besoin d'essayer[2] une chose si reconnue.

— Ah! dit le berger, pourquoi n'ai-je ôté ce jour malheureux de ma vie?

— Il eût été à propos pour tous deux, dit-elle, que non point un jour, mais tous les jours que je t'ai vu, eussent été ôtés de la tienne et de la mienne.... »

Céladon voulut répliquer, mais Amour qui oit si clairement, à ce coup[3] lui[4] boucha pour son malheur les oreilles : et parce qu'elle s'en voulait aller, il fut contraint de la retenir par sa robe, lui disant :

« Je ne vous retiens pas pour vous demander pardon de l'erreur[5] qui m'est inconnue, mais seulement pour vous faire voir quelle est la fin que j'élis[6] pour ôter du monde celui que vous faites paraître[7] d'avoir tant en horreur. »

Mais elle que la colère transportait, sans tourner seulement les yeux vers lui, se débattit de[8] telle furie qu'elle échappa et ne lui laissa autre chose qu'un ruban sur lequel par hasard il avait mis la main. Elle le soulait[9] porter au-devant de sa robe pour agencer[10] son collet et y attachait quelquefois des fleurs, quand la saison le lui permettait; à ce coup[11] elle y avait une bague que son père lui avait donnée.

Le triste berger, la voyant partir avec tant de colère, demeura quelque temps immobile sans presque savoir ce qu'il tenait en la main, quoi qu'il eût les yeux dessus. Enfin, avec un

1. Connais — 2. Car il n'est plus besoin de prouver une chose si connue — 3. Cette fois — 4. A Astrée. — 5. De la faute. — 6. Choisis — 7. Que vous montrez — 8. Avec — 9. Avait coutume de. — 10. Orner. — 11. Cette fois.

grand soupir, revenant de cette pensée[1] et reconnaissant ce ruban :

« Sois témoin, dit-il, ô cher cordon, que plutôt que de rompre un seul des nœuds de mon affection, j'ai mieux aimé perdre la vie, afin que, quand je serai mort, et que cette cruelle te verra, pour être sur moi[2], tu l'assures qu'il n'y a rien au monde qui puisse être plus aimé que je l'aime ni amant plus mal reconnu[3] que je suis. »

Et lors, se l'attachant au bras, et baisant la bague : « Et toi, dit-il, symbole d'une entière et parfaite amitié, sois content de ne me point éloigner[4] à ma mort, afin que ce gage pour le moins me demeure de celle qui m'avait tant promis d'affection. » A peine eut-il fini ces mots que tournant les yeux du côté d'Astrée, il se jeta les bras croisés dans la rivière.

En ce lieu, Lignon était très profond et très impétueux, car c'était un amas[5] de l'eau et un regorgement[6] que le rocher lui faisait faire contre mont; si bien que le berger demeura longuement avant que d'aller à fond, et plus encore à revenir. Et lorsqu'il parut, ce fut un genou premier[7] et puis un bras, et soudain enveloppé du tournoiement de l'onde, il fut emporté bien loin de là dessous l'eau.

Ibid.

LE PARFAIT BERGER

Céladon ne s'est pas noyé. Porté sur l'autre rive par le courant, il a été recueilli par les nymphes et ramené à la vie. En dépit des aventures qui lui surviennent, Céladon ne peut oublier Astrée.

Déjà par deux fois le jour avait fait place à la nuit avant que ce berger se ressouvint de manger; car ses tristes pensers l'occupaient de sorte[8] et la mélancolie lui remplissait si bien l'estomac, qu'il n'avait point d'appétit d'autre viande[9], que de celle que le ressouvenir de ses ennuis lui pouvait préparer, détrempée avec tant de larmes que ses yeux semblaient deux sources de fontaine; et n'eût été la crainte d'offenser les dieux

1. Rêverie. — 2. Parce que tu seras sur moi. — 3. Connu. — 4. *Éloigner* avec le sens actif de *quitter* est employé par les poètes jusqu'au milieu du XVIIe siècle. — 5. Il y avait une masse d'eau. — 6. Refoulement. — 7. Un genou se montrant d'abord. — 8. De telle sorte. — 9. Au sens général de *nourriture*, fréquent au XVIIe s.

en se laissant mourir, et plus encore celle de perdre par sa mort la belle idée[1] qu'il avait d'Astrée en son cœur, sans doute il eût été très aise de finir ainsi le triste cours de sa vie; mais s'y voyant contraint, il visita sa panetière que Léonide lui avait fort bien garnie, la provision de laquelle lui dura plusieurs jours, car il mangeait le moins qu'il pouvait. Enfin il fut contraint de recourre[2] aux herbes et aux racines plus tendres, et par bon rencontre, il se trouva qu'assez près de là il y avait une fontaine fort abondante en cresson, qui fut son vivre plus assuré et plus délicieux, car sachant où trouver assurément de quoi vivre, il n'employait le temps qu'à ses tristes pensers; aussi lui faisaient-ils si fidèle compagnie, que comme[3] ils ne pouvaient être sans lui, aussi n'était-il jamais sans eux. Tant que durait le jour, il ne voyait personne autour de sa petite demeure; il se promenait le long du gravier, et là bien souvent sur les tendres écorces des jeunes arbres il gravait le triste sujet de ses ennuis, quelquefois son chiffre et celui d'Astrée. Que s'il lui advenait de les entrelacer ensemble, soudain il les effaçait et disait : « Tu te trompes, Céladon, ce n'est plus la saison où ces chiffres te furent permis; autant que tu es constant, autant à ton désavantage[4] toute chose est changée. Efface, efface, misérable, ce trop heureux témoin de ton bonheur passé, et si tu veux mettre avec ton chiffre ce qui lui est plus convenable, mets-y des larmes, des peines et des morts. »

Avec semblables propos, Céladon se reprenait[5] si quelquefois il s'oubliait en ces pensers. Mais quand la nuit venait, c'est lors que tous ses déplaisirs plus vivement lui touchaient en la mémoire, car l'obscurité a cela de propre[6] qu'elle rend l'imagination plus forte; aussi ne se retirait-il jamais qu'il ne fût bien nuit.

Que si la lune éclairait, il passait les nuits sous quelques arbres où bien souvent assoupi du sommeil sans y penser[7], il s'y trouvait le matin. Ainsi allait-il, traînant sa vie, ce triste berger qui en peu de temps se rendit si pâle et si défait qu'à peine l'eût-on pu reconnaître. Et lui-même quelquefois, allant boire à la proche fontaine, s'étonnait, quand il voyait sa figure

1. Image — 2. Recourir. — 3. Comme..., aussi : de même que, de même. — 4. Pour ton malheur. — 5. S'adressait des reproches. — 6. Particulier. — 7. Sans s'en apercevoir

dans l'eau, comme étant réduit en tel état, il pouvait vivre. La barbe ne le rendait point affreux, car il n'en avait point encore, mais les cheveux qui lui étaient fort crûs, la maigreur qui lui avait changé le tour du visage et allongé le nez, et la tristesse qui avait chassé de ses yeux ces vifs éclairs qui autrefois les rendaient si gracieux, l'avaient fait devenir tout autre qu'il ne soulait[1] être.

Ah! si Astrée l'eût vu en tel état, que de joie et de contentement lui eût donné la peine de son fidèle berger, connaissant[2] par un si assuré[3] témoignage, combien elle était vraiment aimée du plus fidèle et du plus parfait berger de Lignon.

Première Partie; livre XII.

---

1. N'avait coutume d'être. — 2. En constatant. — 3. Si certain.



TROIS PERSONNAGES DE L'ASTRÉE
Gravure du XVIIe s. (Bibl. Nat. Est.)

VOITURE

I. L'ÉPISTOLIER

Au moment où Voiture écrit cette lettre (février 1634) il se trouve à Bruxelles à la cour de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, exilé en Flandre depuis 1632, à la suite de la révolte du Languedoc. Chargé de mission à la cour de Madrid, Voiture, avant de rentrer à Bruxelles, avait fait un voyage en Afrique, qu'il gagna par Gibraltar, et en Portugal. Godeau, le destinataire de la lettre, comme Voiture un des familiers de l'hôtel de Rambouillet, n'était pas alors entré dans les ordres. Il avait publié en 1633, les *Œuvres chrétiennes*, poésies d'inspiration religieuse, auxquelles Voiture fait allusion dans sa lettre.

A MONSIEUR GODEAU

Vous me deviez donner loisir d'apprendre notre langue, devant que de m'obliger à vous écrire. Et il n'est guère à propos qu'après avoir été si longtemps étranger, et ne faisant que sortir encore de la Barbarie[1], je fasse voir de mes lettres à un des plus éloquents[2] hommes de France.

Cette considération m'avait fait taire jusqu'à cette heure. Mais si je me suis gardé de faire réponse à vos défis, je ne me puis pas empêcher de répondre à vos civilités; et malgré toutes mes fuites[3], vous avez trouvé un autre moyen de me vaincre. En l'état où je suis, il vous sera plus avantageux de m'avoir surmonté de cette sorte que si vous m'aviez gagné par force. Ce vous eût été peu de gloire de mener à outrance[4] un homme déjà outré[5], et à qui la fortune a donné tant de coups que les moindres le peuvent abattre. Dans les ténèbres où elle nous a jetés, il n'y a point d'art de se défendre ni d'escrime dont on se puisse servir.

Il en arriverait peut-être autrement, et tout au contraire de ce que vous dites, si vous m'aviez mis devant les yeux le Soleil dont vous me parlez : et quelque humble que vous me voyez à cette heure, je pourrais être assez hardi pour vous combattre, si sa lumière était partagée entre nous deux. C'est plus de

1. On appelait Barbarie la partie septentrionale de l'Afrique, de l'Egypte à l'océan Atlantique. — 2. Qui s'exprime le mieux. *Eloquence* au XVIIe siècle désigne toute expression verbale, écrite ou parlée. — 3. Refus de combattre, en se dérobant. — 4. De vouloir forcer à un combat décisif. — 5. Accablé de fatigue et de chagrin.

l'avoir de votre côté que si le reste du Ciel était pour vous. Toutes les beautés qui brillent dans tout ce que vous faites ne viennent que de la sienne; et ce sont ses rayons qui vous font produire tant de fleurs.

Sans mentir rien ne m'a semblé si agréable que celles qui naissent de votre esprit. J'en ai vu quelques-unes sur les derniers[1] bords de l'Océan, et en des lieux où la Nature ne saurait produire un brin d'herbe. J'en ai reçu des bouquets qui m'ont fait trouver dans les déserts toutes les délices de l'Italie et de la Grèce. Quoiqu'elles fussent venues de quatre cents lieues, le temps ni le chemin ne leur avait rien fait perdre de leur éclat. Aussi sont-elles de celles que l'on nomme immortelles et si différentes de tout ce qui se forme de la terre, que c'est avec beaucoup de justice que vous les avez offertes au Ciel; il n'y a que les autels qui en doivent être parés. Croyez, Monsieur, que je vous dis mon sentiment comme il est. Lorsque ma curiosité m'avait fait passer, comme vous dites, les bornes de l'ancien monde pour rencontrer quelque chose de rare, je n'y ai rien vu qui le fut tant que vos ouvrages. L'Afrique ne m'a rien fait voir de plus nouveau ni de plus extraordinaire. En les lisant à l'ombre de ses palmes, je vous les ai toutes souhaitées; et en même temps que je me considérais avoir été plus avant qu'Hercule[2], je me suis vu bien loin derrière vous.

Tout cela qui pouvait faire naître de l'envie dans un autre esprit combla le mien d'estime et d'affection. Vous y prîtes la place que vous me demandez à cette heure et achevâtes dès lors ce que vous croyez encore avoir à commencer.

Avec ces connaissances que j'ai de vous, il est difficile que je m'en forme une image comme celle que vous m'en voulez donner, ni que je me figure que vous soyez cette petite créature que vous dites[3]. Je ne puis comprendre que le Ciel ait pu mettre tant de choses dans un si petit espace. Quand j'en laisse faire mon imagination, elle vous donne pour le moins sept ou huit coudées[4], et vous représente de la taille de ces

1. Les plus reculés. — 2. Le détroit de Gibraltar était appelé dans l'Antiquité les colonnes d'Hercule. On attribuait à ce héros la séparation de l'Afrique et de l'Europe. — 3. Godeau était de très petite taille. On l'appelait le nain de Julie (Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet). — 4. La coudée valait environ 50 centimètres,

hommes qui furent engendrés par les Anges. Je serais pourtant bien aise qu'il soit comme vous voulez que je le croye. Entre les biens que je pense tirer de vous, j'espère que vous mettrez notre taille en honneur[1]. Ce sera elle désormais qui sera estimée la riche; et vous nous relèverez par-dessus ceux qui se croient plus hauts que nous. Comme c'est dans les plus petits vases que l'on enferme les essences les plus exquises, il semble que la Nature se plaise à mettre dans les plus petits corps, les âmes les plus précieuses et que selon qu'elles sont plus ou moins célestes, elle y mêle plus ou moins de terre.

Elle enchâsse les esprits les plus brillants de la même sorte que les orfèvres mettent en œuvre les plus belles pierres : lesquels n'y emploient que le moins d'or qu'il se peut, et que ce qu'il en faut pour les lier. Vous détromperez les hommes de cette erreur grossière d'estimer davantage ceux qui pèsent le plus, et ma petitesse qui m'a été reprochée tant de fois par Mlle de Rambouillet, me tiendra lieu de recommandation auprès d'elle.

A Bruxelles, ce 3 février 1634.

A MADEMOISELLE PAULET

Voiture s'adresse à Mlle Paulet, celle qu'on appelait, à l'hôtel de Rambouillet, la Lionne, à cause de sa chevelure d'un blond ardent. Il est aisé de reconstituer, d'après la lettre même, les événements auxquels il est fait allusion.

Mademoiselle,

Il n'y eut jamais de si beaux enchantements que les vôtres; et tous les magiciens qui se sont servis d'images de cire[2], n'en ont point fait de si étranges effets que vous. Celle que vous avez envoyée[3] a rempli d'étonnement tous ceux qui l'ont vue; et, ce qui est beaucoup plus admirable, et que je pense que toute la magie ne peut faire, elle a donné de l'amour à Mme la marquise de Rambouillet et à moi de la joie, le même jour que vous êtes partie. Je ne comprends pas comme cela vous ait pu arriver. Mais la lettre et le présent qui vinrent de

1. Voiture lui aussi était de petite taille. — 2. Allusion aux pratiques des magiciens, qui disaient envoûter leurs ennemis en transperçant d'aiguilles des images de cire faites à leur ressemblance. — 3. Une poupée de cire représentant Europe. Voir p. 375, n. 1.

votre part me firent oublier tous mes maux, et je reçus la petite Europe[1] avec autant de contentement que si l'on m'eût donné celle qui fait une des trois parties du monde et que l'on divise en plusieurs royaumes. Aussi vaut-elle davantage puisqu'elle vous ressemble. Et Mme la Marquise, sous ce prétexte, me l'ôta par force et jura[2] Styx qu'elle ne sortirait point de son cabinet. Ainsi Europe a été ravie pour la seconde fois et beaucoup plus glorieusement, ce me semble, que lorsqu'elle fut enlevée par Jupiter. Il est vrai que, pour m'apaiser, l'on m'a donné deux chiens, qui ont le museau si long qu'à mon avis ils valent bien une demoiselle; et je ne sais s'il y en a une dans Paris, pour qui je les voulusse donner. Aussi bien, en l'humeur où je me trouve, je ne dois plus converser avec les créatures raisonnables, et dans le désespoir où je suis, je voudrais être en un désert, entre les griffes du plus cruel des Lions, moi qui disais que l'on ne devait aimer que les chiens. Vous qui les avez rendus galants, faites, s'il vous plaît, aussi qu'ils soient reconnaissants et qu'ils se souviennent quelquefois de moi, puisque je les honore plus que personne au monde.

A MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET

A la fin de l'année 1641, le roi Louis XIII, accompagné de Monsieur et du cardinal de Richelieu alla en Catalogne, en passant par Lyon et la vallée du Rhône. Voiture était du voyage et il en fait la narration à Mlle de Rambouillet.

Mademoiselle,

Je voudrais que vous m'eussiez vu l'autre jour, de quelle sorte je fus depuis Vienne jusques à Valence. Le jour ne commençait qu'à poindre et le soleil à rayonner sur le sommet des montagnes, quand nous nous mîmes[3] sur le Rhône. Il faisait une de ces belles journées qu'Apollon prend quelquefois pour lui servir de panache, et que l'on ne voit jamais à Paris que dans le plus beau temps de l'été. Ceux avec qui j'étais, considéraient tantôt les montagnes de Dauphiné, qui paraissaient

1. Europe, d'après la mythologie grecque, fut enlevée par Jupiter qui avait pris la forme d'un taureau. — 2. Jurer par le Styx, c'est-à-dire par le fleuve des Enfers ; serment des Dieux, le plus solennel et le plus redouté. — 3. On descendait le Rhône en bateau.

à la main gauche, à dix ou douze lieues de nous, toutes chargées de neiges; tantôt les collines du Rhône que l'on voyait couvertes de vignes, et des vallons à perte de vue, tous pleins d'arbres fleuris. Pour moi, dans cette réjouissance de tout le monde, je montai seul sur la cabane qui couvrait notre bateau[1], et tandis que les autres admiraient ce qui était à l'entour de nous, je me mis à penser à ce que j'avais quitté.

J'avais le coude droit appuyé sur la couverture de la barque la tête un peu penchée, et soutenue sur la main du même bras et l'autre[2] négligemment étendu, dans la main duquel je tenais un livre qui m'avait servi de prétexte à ma retraite. Je regardais fixement la rivière que je ne voyais pas. Il me tombait de moment en moment de grosses larmes des yeux. Je faisais des soupirs, avec chacun desquels il semblait que sortît une partie de mon âme, et, de temps en temps, je disais des paroles confuses et mal formées[3], que les assistants ne purent pas bien ouïr et que je vous dirai quand vous voudrez.

Ceci, que je vous raconte, eût paru davantage et eût reçu plus d'ornements si je vous l'eusse écrit en vers. Car je vous jure que les Nymphes des eaux furent touchées de ma douleur et que le Dieu du fleuve en fut ému. Mais tout cela ne se peut pas dire en prose. Tant y a que je demeurai sept heures de cette sorte, sans remuer pied ni patte[4]. Je voudrais, Mademoiselle, que vous m'eussiez vu ainsi. Devant Dieu, cela vous eût donné de la dévotion; et le maître de notre bateau dit qu'il avait mené en sa vie plus de dix mille hommes, depuis Lyon jusques à Beaucaire, mais qu'il n'en avait jamais vu, qui parût avoir l'esprit si égaré.

Après cette belle description que je viens de faire, il me vient de tomber dans l'esprit que vous vous imaginerez que tout cela est faux, et que ce que j'en ai dit n'était que pour trouver moyen de remplir une lettre.

A Avignon, le lundi gras 1642.

1. Dans certains bateaux servant au transport des voyageurs, il y avait au milieu un logement ou cabane. Le mot *cabane* désignait quelquefois les bateaux de ce genre. — 2. L'autre bras. — 3. Mal articulées. — 4. Sans faire aucun mouvement.

II. LE POÈTE

LE SONNET D'URANIE

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie :
L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me pût[1] secourir
Ni qui sût rappeler[2] ma liberté bannie.

Dès longtemps, je connais sa[3] rigueur infinie;
Mais pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre et content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie :

La querelle des sonnets. — Voiture avait écrit depuis longtemps ce sonnet, il était mort depuis un an (juillet 1648) lorsqu'éclata la célèbre querelle des sonnets Un poète, Benserade, qui avait alors trente-sept ans, venait de composer le sonnet de Job et certains le mettaient au-dessus des œuvres de Voiture et notamment du sonnet d'Uranie La querelle fut vive entre « uranistes » et « jobelins » Corneille lui-même écrivit un sonnet à propos de cette querelle.

Voici le sonnet de Benserade :

Job.

Job[4], de mille tourments atteint,
Vous rendra sa douleur connue[5]
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue :
Il s'est lui-même ici dépeint.
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla....
J'en connais de plus misérables.

1. *Qui me pourrait* secourir. — 2. Faire revenir à moi. — 3. D'Uranie. — 4. Allusion à l'histoire de Job, dans la Bible · après avoir été comblé de biens par Dieu, il les perdit tous, et supporta sans se plaindre sa disgrâce. — 5. Vous fera connaître sa douleur.

Quelquefois ma raison, par de faibles discours[1],
M'incite à la révolte et me promet secours;
Mais, lorsqu'à mon besoin[2] je veux me servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle
Et m'y[3] rengage[4] plus que ne font tous mes sens.

CHANSON

L'un meurt, qu'à sa fantaisie[5]
Il ne s'avance à la Cour.
L'autre meurt de jalousie[6],
Et moi, je me meurs d'Amour.

Prométhée est à la chaîne
Et becqueté d'un vautour,
Il ne meurt de cette peine :
Et moi, je me meurs d'Amour.

D'une plainte désolée,
Ainsi Thirsis l'autre jour
Disait dans cette vallée :
« Et moi, je me meurs d'Amour. »

Il fendait le cœur des marbres,
Et l'écho même à son tour
Faisait redire à ses[7] arbres :
« Et moi je me meurs d'Amour. »

LA BELLE MATINEUSE

Des portes du matin, l'Amante de Céphale[8]
Ses roses épandait dans le milieu des airs,
Et jetait sur les Cieux, nouvellement ouverts,
Ces traits d'or et d'azur, qu'en naissant elle étale.

1. Raisonnements. — 2. Suivant mon besoin. — 3. A Uranie. — 4. Ramène. — 5 De ce que, selon son gré. — 6. D'envie jalouse. — 7. Aux arbres de la vallée. — 8. L'Aurore. Dans la mythologie grecque, la déesse Aurore, chargée d'ouvrir au char du Soleil les portes de l'Orient, semait le ciel de roses. Elle s'était éprise de Céphale, roi de Thessalie

Quand la Nymphe divine, à mon repos fatale,
Apparut, et brilla de tant d'attraits divers,
Qu'il semblait qu'elle seule éclairait l'Univers
Et remplissait de feux la rive orientale.

Le soleil, se hâtant pour[1] la gloire des Cieux,
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.

L'onde, la terre et l'air s'allumaient à l'entour,
Mais auprès de Philis on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Philis était l'Astre du jour.

ÉPITRE A MONSEIGNEUR LE PRINCE

Le jeune prince de Condé, âgé seulement de vingt-quatre ans, était alors dans toute sa gloire. Deux ans auparavant, en 1643, il avait battu les Espagnols à Rocroi. Vainqueur des Impériaux à Fribourg [juin 1644] et à Nordlingen [août 1645], le prince de Condé avait été malade et était rentré en France, où on l'avait fêté à la Cour. Voiture, avant d'écrire cette épître, avait adressé plusieurs lettres au prince de Condé, notamment pour le féliciter de ses victoires de Rocroi et de Nordlingen.

... Commencez doncques à songer
Qu'il importe d'être et de vivre
Pensez mieux à vous ménager.
Quel charme a pour vous le danger
Que vous aimez tant à le suivre?
Si vous aviez, dans les combats,
D'Amadis[2] l'armure enchantée,
Comme vous en avez le bras[3]
Et la vaillance tant vantée,
De votre ardeur précipitée,
Seigneur, je ne me plaindrais pas.
Mais en nos siècles où les charmes[4]
Ne font pas de pareilles armes,
Qu'on voit que le plus noble sang,
Fût-il d'Hector[5] ou d'Alexandre

1. En vue de. — 2. Amadis de Gaule, héros d'un roman de chevalerie qu'on lisait encore au XVIIe siècle. — 3. La force. — 4. Les pouvoirs magiques. — 5. Descendît-il d'Hector ou d'Alexandre. Allusion probable à la mort du marquis de Pisani, fils de Mme de Rambouillet, grand ami de Voiture, tué à Nordlingen.

Est aussi facile à répandre
Que l'est celui du plus bas rang,
Que d'une force sans seconde
La Mort sait ses traits élancer[1]
Et qu'un peu de plomb peut casser
La plus belle tête du monde;
Qui l'a bonne[2] y doit regarder,
Mais une telle que la vôtre
Ne se doit jamais hasarder.
Pour votre bien et pour le nôtre,
Seigneur, il vous la faut garder.
C'est injustement que la vie
Fait le plus petit de vos soins[3],
Dès qu'elle vous sera ravie,
Vous en vaudrez de moitié moins.
Soit[4] roi, soit prince, ou conquérant,
On déchoit fort bien en mourant :
Ce respect, cette déférence,
Cette foule qui suit vos pas,
Toute cette vaine apparence
Au tombeau ne vous suivront pas.
Quoi que votre esprit se propose,
Quand votre course sera close,
On vous abandonnera fort;
Et, Seigneur, c'est fort peu de chose
Qu'un demi-dieu, quand il est mort.

---

1. Jeter. — 2. Qui a du sens et de l'esprit. — 3. Souci. — 4. Que l'on soit.

LE ROMAN PRÉCIEUX

I. L'ACTUALITÉ TRAVESTIE

Non seulement les précieux et les précieuses, mais les meilleurs esprits du XVII[e] siècle, les plus raisonnables et les moins romanesques, firent un temps leurs délices du *Grand Cyrus* et de *Clélie*. Cette vogue s'explique en partie par les allusions transparentes aux personnages et aux événements contemporains que renferment ces romans à clé, surtout le *Grand Cyrus*. C'est ainsi qu'au tome IX de cette interminable histoire on lit le récit d'une bataille livrée par Cyrus aux Massagètes, dans laquelle on reconnaîtra sans peine l'une des victoires les plus fameuses du XVII[e] siècle. Voici l'épisode principal de cette action :

LA VICTOIRE DE CYRUS SUR LES MASSAGÈTES

Il ne restait donc plus à combattre qu'un grand corps d'infanterie, qui, n'étant composé que de Massagètes[1], s'était porté auprès des machines de leur armée, et qui paraissait en une posture si fière qu'il était aisé de voir que ces Massagètes voulaient défendre leur vie et leur liberté jusques à la dernière goutte de leur sang. Le vaillant Térez commandait ce corps; mais parce qu'il était fort incommodé à cause des blessures qu'il avait eues autrefois, il ne pouvait monter à cheval, et il allait toujours à la guerre dans un petit char. Cet expérimenté capitaine étant donc à la tête de ces vaillants Massagètes, Cyrus n'hésita pas à les attaquer, et il se résolut d'autant plus tôt à se hâter de les vaincre qu'il avait su par des prisonniers qu'il avait faits, que le prince Aripithe avançait avec un puissant secours[2] de Sauromates[3] et qu'il était déjà dans le bois. Joint qu'appréhendant que Mazare, qui suivait[4] ceux qu'il avait mis en déroute, ne rencontrât Aripithe et n'en fût vaincu, il croyait qu'il fallait promptement achever de se défaire de ce reste d'ennemis. Il avait pourtant alors peu de cavalerie auprès de lui, parce qu'après cette dernière victoire[5] elle s'était amusée[6] à piller. Néanmoins, sans attendre son

1. Peuple scythe. Thomiris, leur reine, était l'ennemie de Cyrus. — 2. Renfort. — 3. Peuple voisin des Scythes, selon Hérodote. — 4. Poursuivit. — 5. La victoire de Mazare, son lieutenant, dont il vient d'être question. — 6. Arrêtée.

gros de réserve[1], il fut courageusement à la charge à la tête de son infanterie, quoiqu'il eût peu de cavalerie pour la soutenir. Cependant Térez voyant venir Cyrus à lui, avec toute la fierté d'un homme qui n'avait jamais été vaincu, ne s'ébranla point[2], et commanda aux siens de ne tirer point leurs flèches que leurs ennemis ne fussent à la juste portée d'un trait; et en effet Cyrus avança toujours avec les siens sans que les Massagètes tirassent. Mais lorsqu'il fut à la distance que Térez leur avait marquée, ce vaillant capitaine fit ouvrir les bataillons, et fit faire une si furieuse décharge de toutes les machines de l'armée de Thomiris et de toutes les flèches de son infanterie que l'air en fut obscurci, et que toutes les troupes de Cyrus en furent non seulement couvertes mais épouvantées; et si l'extrême valeur de ce grand prince n'eût rassuré ses soldats, ceux qui avaient vaincu partout ailleurs eussent été vaincus en cet endroit. Mais comme par bonheur Térez n'avait point de cavalerie pour pouvoir les pousser[3] et profiter de leur désordre, ils ne se reculèrent[4] pas fort loin; et Cyrus sut si bien les rassurer qu'il les ramena au combat. Il est vrai que comme Térez avait eu le loisir de faire de nouveau préparer ses machines, cette seconde attaque eut le même succès que la première; et jusques à trois fois le vainqueur de l'Asie attaqua ces fiers ennemis sans les pouvoir rompre, quoiqu'il y fît des choses prodigieuses et que les princes qui le suivaient s'y signalassent par mille actions de courage. Cette opiniâtre valeur de ces vaillants Massagètes leur fut pourtant inutile; car Cyrus ayant fait avancer son gros de réserve, et quelques autres troupes que ce prince avait envoyées après ceux qu'il avait rompus[5] étant arrivées, il fit envelopper cette vaillante infanterie de tous les côtés, de sorte que ne restant[6] plus rien à faire à ces courageux Massagètes qu'à se rendre, puisqu'ils le pouvaient faire avec gloire, ils firent les signes qu'on a accoutumé de faire lorsqu'on veut demander quartier : si bien que l'illustre Cyrus, qui ne cherchait qu'à pouvoir sauver la vie à de si braves gens, s'avança pour leur donner sa parole et pour recevoir la leur. Mais comme il s'avança sans leur faire aucun

1. La principale partie de ses troupes de réserve. — 2. Ne fut point ébranlé. — 3. Pourchasser. — 4. Reculèrent. — 5. Enfoncés. — 6. Comme il ne restait.

signe qui leur pût faire connaître qu'il leur faisait grâce, ils crurent au contraire qu'il allait encore les attaquer, de sorte que faisant une nouvelle décharge de leurs machines, et tirant toutes leurs flèches, tous ceux qui suivaient Cyrus virent ce grand prince en un si grand danger, que poussés par l'amour qu'ils avaient pour lui, ils allèrent attaquer ces vaillants Massagètes, quoiqu'ils n'en eussent point reçu d'ordre, et ils les attaquèrent par tant d'endroits à la fois qu'ils les rompirent de partout et pénétrèrent[1] leurs bataillons de part en part. Cependant Cyrus, qui fut véritablement touché d'une généreuse compassion de voir de si vaillants soldats en état de périr, fit une action aussi glorieuse en leur voulant sauver la vie que celle qu'il avait faite le même jour en donnant la mort à tant d'autres; car il se jeta malgré le tumulte et la confusion au milieu[2] des vaincus et des vainqueurs, criant aux siens avec une voix éclatante qui imprimait du respect à ceux qui l'oyaient, qu'il voulait absolument qu'on donnât quartier aux Massagètes, menaçant même avec une fierté héroïque ceux qui lui venaient d'aider à remporter la victoire, s'ils ne pardonnaient aux vaincus et s'ils ne lui obéissaient. Mais à peine le commandement eût-il été entendu, qu'en même temps les soldats de Cyrus cessèrent de tuer, et les Massagètes, charmés[3] de la clémence de leur vainqueur, posèrent les armes, et s'amassèrent en foule et avec précipitation à l'entour de lui, regardant alors comme leur protecteur celui qu'un moment auparavant ils avaient combattu comme leur ennemi.

Mlle de Scudéry. *Le Grand Cyrus*, tome IX, livre III.

II. L'INVRAISEMBLANCE HISTORIQUE

Voici la scène de *Clélie* que Boileau a parodiée dans le passage du *Dialogue des héros de romans*, que nous citons page 486 L'action se passe dans les premiers temps de la république romaine, à Capoue, ville de l'Italie méridionale. Aronce aime Clélie et en est aimé, mais un malentendu les sépare. Il cherche à oublier celle qu'il croit infidèle, et comme dans « toutes ses visites » il entend vanter « dans tous les salons » le mérite de cette admirable fille, il prend la résolution de fuir la société et de chercher la solitude afin de n'entendre plus parler d'elle.

1. Percèrent. — 2. Entre. — 3. Gagnés comme par un charme magique.

HORATIUS COCLES CHANTANT A L'ÉCHO

Dès que nous fûmes au bord de cette prairie, Aronce prenant la parole, et faisant un grand soupir, se tourna de mon côté, et me regardant attentivement : « Enfin, me dit-il, me voici en lieu où je n'entendrai plus prononcer le nom de Clélie, si vous ne le prononcez, ou si je ne le prononce moi-même. » « Vous parlez de cela, lui dis-je, comme si vous étiez fâché d'entendre nommer cette merveilleuse fille, et de vous en souvenir; cependant je suis assuré[1] que cela n'est pas. » — « Hélas, reprit-il, comment voulez-vous que je ne veuille pas que Clélie sorte de ma mémoire, puisque je dois souhaiter qu'elle sorte de mon cœur? Mais enfin, Célère, me dit-il encore, n'en parlons plus; aidez-moi à me guérir si vous pouvez; et pour détacher mon esprit d'un si aimable objet[2], parlez-moi de toute autre chose et entretenons-nous aujourd'hui comme si nous ne nous connaissions point. » — « Puisque vous le voulez, lui dis-je, il faut donc que je vous parle de la beauté de cette prairie, qui est tout à fait propre à rêver[3]. » — « Il est vrai, dit-il, qu'il ne fut jamais un plus beau lieu, ni plus commode à s'entretenir soi-même[4]; mais puisque je ne veux pas penser à Clélie, il ne faut pas que je m'entretienne, car je ne m'entretiendrais que d'elle. » Après cela, Madame, Aronce se tut, et je me tus aussi bien que lui; de sorte qu'oubliant insensiblement tous deux que nous étions ensemble, nous fûmes comme si nous eussions été seuls, c'est-à-dire que nous rêvâmes chacun de notre côté très profondément. Nous nous séparâmes même de quelques pas, et, si j'ose vous parler d'un amour que j'avais dans l'âme, je vous avouerai que la même passion qui faisait sa rêverie, faisait alors la mienne; et que, comme il n'avait l'esprit rempli que de Clélie, je ne l'avais occupé que de la plus belle personne de Capoue, qui se nomme Fénice. Mais après avoir fait deux ou trois cents pas sans rien dire, et sans nous regarder, nous entendîmes à notre droite quelqu'un qui chantait auprès des ruines d'un château, qui sont un peu au delà de cette prairie, où il y a un écho admirable. Si bien

---

1. Sûr. — 2. D'une personne si digne d'être aimée. — 3. Propice à la méditation profonde — 4. « On dit : *s'entretenir soi-même* pour dire *penser à quelque chose, méditer, rêver.* » (Fur.)

que revenant tous deux à nous-mêmes, nous nous approchâmes et nous dîmes en même temps qu'il fallait aller voir qui étaient ceux qui étaient à l'écho. Cependant après que celui qui avait chanté avait eu fini un couplet, il s'était tu pour donner loisir à l'écho de lui répondre; et nous entendîmes ensuite diverses voix d'hommes et de femmes qui parlaient. Néanmoins comme nous étions encore loin d'eux, nous n'oyons qu'un bruit confus, qui ne nous permettait pas de discerner, ni ce qu'on chantait, ni par conséquent ce que l'écho répondait. Mais, Madame, ce qu'il y eut de rare[1] fut que dès que nous fûmes assez près pour entendre mieux, nous entendîmes que c'était Horace qui chantait, et qui ayant fait sur-le-champ deux couplets de chanson pour louer Clélie qui était parmi cette troupe de dames qui l'écoutaient, disait justement le dernier, quand nous pûmes discerner ce qu'il chantait. Si bien qu'Aronce et moi ouïmes très distinctement ces six vers que je m'en vais vous dire, qui mettaient Clélie au-dessus de toutes les belles de Capoue, en la faisant louer par la plus belle de toutes, et par la moins accoutumée à louer la beauté des autres; ils étaient tels :

Comme les belles de Carthage
Les nôtres lui rendent hommage.
Tout cède à l'éclat de ses yeux,
Qui les font régner en tous lieux :
Et Fénice même publie[2]
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

De sorte que le malheureux Aronce, qui était sorti de Capoue pour n'entendre plus nommer Clélie, se trouva étrangement surpris, car après qu'Horace eut dit :

Et Fénice même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie,

l'écho répéta le nom de cette belle fille jusques à six fois, si bien que me regardant d'une manière où il y avait quelque étonnement, et quelque chagrin tout ensemble : « A ce que je vois, me dit-il, il faut donc sortir du monde, si je ne veux plus entendre nommer Clélie, car puisque les échos en parlent aux arbres et aux prairies, je crois que j'en trouverai partout qui ne me parleront que d'elle. »

Mlle de Scudéry. — *Clélie, histoire romaine*, 1656, t. X, p. 314 et suiv.

---

1. Singulier, bizarre [Acad. 1694]. — 2. Déclare hautement.

III. LA SUBTILITÉ PSYCHOLOGIQUE

Cette carte de Tendre était à l'origine un divertissement de société imaginé par Mlle de Scudery pour faire entendre à Pellisson qu'il n'était pas encore près d'être mis au rang de ses tendres amis. Adroitement insérée et commentée dans le premier tome de *Clélie* qui devait en compter dix, elle contribua certainement au succès de l'ouvrage. Elle devint une sorte de bréviaire de la galanterie précieuse, et les deux grands ennemis de la préciosité, Molière[1] et Boileau[2], ne se firent pas faute de la tourner en ridicule.

LA CARTE DE TENDRE

Afin que vous compreniez mieux le dessein de Clélie, vous verrez qu'elle a imaginé qu'on peut avoir de la tendresse par trois causes différentes : ou par une grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination; et c'est ce qui l'a obligée[3] d'établir ces trois villes de Tendre sur trois rivières qui portent ces trois noms, et de faire aussi trois routes différentes pour y aller. Si bien que comme on dit Cumes[4] sur la mer d'Ionie, et Cumes[5] sur la mer Tyrrhène, elle fait qu'on dit Tendre sur Inclination Tendre sur Estime, Tendre sur Reconnaissance. Cependant comme elle a présupposé[6] que la tendresse qui naît par Inclination n'a besoin de rien d'autre chose pour être ce qu'elle est, Clélie, comme vous le voyez, Madame, n'a mis nul village le long des bords de cette rivière qui va si vite, qu'on n'a que faire de logement le long de ses rives pour aller de Nouvelle Amitié à Tendre. Mais pour aller à Tendre sur Estime, il n'en est pas de même; car Clélie a ingénieusement mis autant de villages qu'il y a de petites et de grandes choses qui peuvent contribuer à faire naître par estime cette tendresse dont elle entend parler. En effet vous voyez que de Nouvelle Amitié on passe à un lieu qu'elle appelle Grand Esprit, parce que c'est ce qui commence ordinairement l'estime; ensuite vous voyez ces agréables villages de Jolis vers, de Billet galant, de Billet doux, qui sont les opérations les plus ordinaires du grand esprit dans les commencements d'une amitié. Ensuite pour faire

1. *Préc. Ridic.*, sc V. — 2. Voir ci-après page 488. — 3. « Porter, exciter, engager à faire quelque chose ». (Acad. 1694). — 4. Cumes ou Cymé, colonie éolienne d'Asie mineure. — 5. Ville d'Italie sur la mer Tyrrhénienne, c'est-à dire sur la partie de la Méditerranée située entre la Corse, la Sardaigne, la Sicile et l'Italie. — 6. Supposé préalablement.

LA CARTE DE TENDRE

(D'après la gravure insérée au Tome I de *Clélie*).

un plus grand progrès dans cette route, vous voyez Sincérité, Grand Cœur, Probité, Générosité, Respect, Exactitude et Bonté, qui est tout contre Tendre, pour faire connaître qu'il ne peut y avoir de véritable estime sans bonté, et qu'on ne peut arriver à Tendre de ce côté-là sans avoir cette précieuse qualité. Après cela, Madame, il faut s'il vous plaît retourner à Nouvelle Amitié pour voir par quelle route on va de là à Tendre sur Reconnaissance. Voyez donc, je vous en prie, comment il faut aller d'abord de Nouvelle Amitié à Complaisance; ensuite à ce petit village qui se nomme Soumission, et qui en touche un autre fort agréable, qui s'appelle Petits Soins. Voyez, dis-je, que de là, il faut passer par Assiduité, pour faire entendre que ce n'est pas assez d'avoir durant quelques jours tous ces petits soins obligeants, qui donnent tant de reconnaissance, si on ne les a assidûment. Ensuite vous voyez qu'il faut passer à un autre village qui s'appelle Empressement, et ne faire pas comme certaines gens tranquilles, qui ne se hâtent pas d'un moment, quelque prière qu'on leur fasse, et qui sont incapables d'avoir cet empressement qui oblige quelquefois si fort. Après cela vous voyez qu'il faut passer à Grands Services, et que pour marquer qu'il y a peu de gens qui en rendent de tels, ce village est plus petit que les autres. Ensuite, il faut passer à Sensibilité, pour faire connaître qu'il faut sentir jusqu'aux plus petites douleurs de ceux qu'on aime. Après il faut pour arriver à Tendre, passer par Tendresse, car l'amitié attire l'amitié. Ensuite il faut aller à Obéissance, n'y ayant presque rien qui engage plus le cœur de ceux à qui on obéit que de le faire aveuglément, et pour arriver enfin où l'on veut aller, il faut passer à Constante Amitié, qui est sans doute le chemin le plus sûr, pour arriver à Tendre sur Reconnaissance. Mais, Madame, comme il n'y a point de chemins où l'on ne se puisse égarer, Clélie a fait, comme vous le pouvez voir, que si ceux qui sont à Nouvelle Amitié prenaient un peu plus à droit[1], ou un peu plus à gauche, ils s'égareraient aussi; car si au partir de Grand Esprit, on allait à Négligence, que vous voyez tout contre sur cette carte, qu'ensuite continuant cet égarement[2], on allât à Inégalité; de là à Tiédeur, à Légèreté, et à Oubli,

1. Droite. — 2. Erreur de route.

au lieu de se trouver à Tendre sur Estime, on se trouverait au Lac d'Indifférence que vous voyez marqué sur cette carte et qui par ses eaux tranquilles représente sans doute fort juste[1] la chose dont il porte le nom en cet endroit. De l'autre côté, si au partir de Nouvelle Amitié, on prenait un peu trop à gauche, et qu'on allât à Indiscrétion, à Perfidie, à Orgueil, à Médisance ou à Méchanceté, au lieu de se trouver à Tendre sur Reconnaissance, on se trouverait à la mer d'Inimitié, où tous les vaisseaux font naufrage, et qui, par l'agitation de ses vagues, convient[2] sans doute fort juste avec cette impétueuse passion que Clélie veut représenter

Mlle de Scudéry — *Clélie, histoire romaine* 1656 T I, 399 et suiv.

1. Exactement — 2. A un rapport très exact.



CLÉLIE TRAVERSANT LE TIBRE
(D'après une gravure du roman de Mlle de Scudéry.)

SCARRON

1. LE POÈTE BURLESQUE

I. SONNET

Ce sonnet est une imitation d'un sonnet italien du XVIe siècle dont J. du Bellay avait donné, bien avant Scarron, une traduction : voyez ci-dessous.

Superbes monuments de l'orgueil des humains,
Pyramides, tombeaux, dont la vaine structure
A témoigné que l'art, par l'adresse des mains
Et l'assidu travail, peut vaincre la nature!

Vieux palais ruinés, chefs-d'œuvre des Romains,
Et les derniers efforts de leur architecture,
Colisée[1] où souvent ces peuples inhumains
De s'entr'assassiner se donnaient tablature[2];

Traduction du sonnet italien par du Bellay.

Sacrés coteaux, et vous, saintes ruines,
Qui le seul nom de Rome retenez,
Vieux monuments qui encor soutenez
L'honneur poudreux[3] de tant d'âmes divines,

Arcs triomphaux, pointes[4] du ciel voisines,
Qui de vous voir le ciel même étonnez,
Las, peu à peu cendre vous devenez,
Fable du peuple et publiques rapines[5]

Et bien qu'au temps pour un temps fassent guerre
Les bâtiments, si est-ce que[6] le temps
Œuvres et noms finablement[7] atterre[8].

Tristes désirs, vivez donques contents;
Car si le temps finit chose si dure,
Il finira la peine que j'endure.

(*Antiquités*, VII.)

1. Amphithéâtre où combattaient les gladiateurs. — 2. La tablature est la pièce de musique écrite pour un instrument en notes, en chiffres, ou en lettres. D'où le sens d'exemple, d'enseignement. Scarron veut dire : où les Romains apprenaient à s'entr'égorger. — 3. Qui tombe en poussière. — 4. Obélisques. — 5. Objet de pillage pour tous. — 6. Pourtant il arrive que — 7. Finalement. — 8. Jette par terre.

Par l'injure des ans vous êtes abolis,
Ou du moins la plupart vous êtes démolis.
Il n'est point de ciment que le temps ne dissoude[1].

Si des marbres si durs ont senti son pouvoir,
Dois-je trouver mauvais qu'un méchant pourpoint noir,
Qui m'a duré deux ans, soit percé par le coude?

II. LE VIRGILE TRAVESTI

Les pages suivantes sont une parodie de l'épisode célèbre de Laocoon (Virgile, *Énéide*, liv. II, v. 200-240. Voyez ci-dessous la traduction) Le Troyen Énée raconte à la reine de Carthage, Didon, comment les Grecs se sont emparés de Troie. Un immense cheval de bois, portant dans ses flancs des guerriers grecs, avait été amené près des portes de la ville. Un traître grec persuade aux Troyens que le cheval est une offrande faite par les Grecs à Pallas et qu'il protégera Troie s'il est introduit dans la ville. Le grand prêtre Laocoon soupçonne la ruse et lance un javelot contre les flancs du cheval. La deesse Junon qui désire la ruine de Troie envoie alors deux monstres marins pour faire périr Laocoon et persuader ainsi les Troyens que le grand prêtre a bien commis un sacrilège.

A Neptune, le Dieu de l'eau,
Laocoon, d'un grand taureau
Faisait un dévôt sacrifice;
Mais il ne lui fut pas propice
Nous vîmes bien loin dans la mer,
Je ne sais quoi, qui sans ramer
S'approchait de grande vitesse.
Chacun s'entredemanda : qu'est-ce?
Mais bientôt après chacun vit
(Ce qui grande frayeur nous fit,)
Deux serpents à la riche taille,
Venant à nous comme en bataille

Traduction de Virgile. — « Laocoon que le sort avait désigné comme prêtre de Neptune immolait un superbe taureau au pied des autels où se font les sacrifices. Or voici que, venant de Ténédos, sur la mer tranquille, deux serpents, déroulant leurs anneaux immenses — j'en frémis encore d'horreur! — avancent rapidement de front en direction du rivage troyen. Ils se dressent au-dessus des flots et leurs crêtes rouge sang surplombent les vagues. Le reste de leur corps glisse sur les eaux et leur croupe gigantesque ondule. La mer retentit et écume. En quelques instants ils prenaient terre : leurs yeux étincelaient injectés de sang et de

1. Dissoude avait déjà vieilli au XVII[e] siècle. Mme de Sévigné reprend l'expression. « Et qu'est-il que le temps ne dissoude? comme dirait Scarron. » [Éd. Monmerqué. t. IV, p. 50].

Depuis l'île de Ténédos.
Armés d'écailles sur le dos,
Ils avaient une rouge crête
Sur leur épouvantable tête;
En nous regardant ils sifflaient
Et les yeux leur étincelaient.
Ils se saisirent du rivage
Qu'on abandonna sans courage.
Puis ces vénérables serpents,
Faisant grands sauts et non rampants,
De Laocoon s'approchèrent,
A ses deux enfants s'attachèrent
Et de ces deux enfants si beaux
Ne firent que quatre morceaux.
Il vint avec sa hallebarde,
Un des serpents sur lui se darde,
Lequel à son tour le pilla,
Le déchiqueta, mordilla
D'une épouvantable manière
Tant par-devant que par derrière.
Ses bras faisaient de vains efforts
A déprendre ces sales corps
Joints au sien par plusieurs ceintures
Plus cruelles que des tortures;
Mais ils le tenaient si serré,
Que le pauvre désespéré,
Voyant qu'il n'y pouvait rien faire,
Se mit à pleurer, puis à braire.

feu, et leurs langues, vibrant comme des dards, passaient entre leurs gueules sifflantes. Pâles d'effroi nous fuyons de tous côtés, mais eux vont droit vers Laocoon. Ils enlacent d'abord les deux jeunes enfants du grand prêtre, les paralysent et se mettent à dévorer leurs corps pitoyables. Puis comme Laocoon se porte au secours de ses fils, les traits à la main, ils le saisissent, le ligottent dans leurs spires immenses; ils s'enroulent deux fois autour de son torse; deux fois ils replient leurs dos écaillés autour de sa nuque, dressant leurs têtes et leurs cous démesurés au-dessus de lui. Cependant Laocoon s'efforce de distendre avec ses mains les nœuds qui l'enserrent; un noir venin et du sang corrompu ruissellent sur ses bandelettes; il pousse vers les cieux des cris épouvantables, pareils aux mugissements d'un taureau qui s'échappe, blessé, des autels et s'enfuit en secouant hors de ses épaules une hache mal assurée. Enfin

Il s'en acquitta dignement.
Ainsi mugit horriblement
Le bœuf, à qui la main du Prêtre,
Qui n'est qu'un maladroit peut-être,
Ne donne au lieu d'un trépas prompt,
Qu'un coup qui la corne lui rompt,
Ou bien lui fait bosse à la tête,
Ce qui trouble toute la fête.
A ce spectacle plein d'horreur
Tout le monde s'enfuit de peur;
Jusqu'en la ville aucuns coururent.
Ayant fait tout ce qu'ils voulurent,
Les deux serpents au ventre vert,
De sang et de venin couvert,
A demi-mort ils le laissèrent,
Et devers la ville marchèrent
Tête levée et triomphants
Du pauvre homme et de ses enfants.
Tout le monde leur fit passage,
Et personne n'eut le courage
De les attaquer en chemin,
Tant on respecta leur venin.
Étant arrivés dans la ville,
Minerve leur servit d'asile,
Et dans son Temple les reçut,
Dont grande frayeur l'on conçut.
Chacun disait : Le misérable
A fait un acte détestable

les deux dragons s'éloignent, en rampant, vers le sanctuaire situé au sommet de la ville, citadelle de la farouche Pallas; ils se cachent aux pieds de la déesse et sous son bouclier.

Alors, dans les cœurs craintifs de la foule, naît une terreur nouvelle; on déclare que Laocoon a été justement puni du crime d'avoir blessé avec sa lance le cheval sacré, en lançant contre ses flancs un javelot sacrilège. Tous s'écrient qu'il faut conduire l'offrande des Grecs au temple et implorer la déesse.

Nous faisons brèche dans nos murs, et nous ouvrons notre ville. Tous s'attellent à l'ouvrage, on glisse des rouleaux sous les pieds du cheval; on attache des cordes à son cou pour le tirer. La fatale machine franchit nos murs — grosse de soldats en armes. Autour d'elle des enfants et des jeunes filles chantent des hymnes sacrés et s'amusent à toucher le

En offensant ce grand cheval
Que Dieu veuille garder de mal,
Il faut avec cérémonie
Réparer cette félonie,
Et recevoir dans la cité
Avec grande civilité
Cette tant vénérable bête,
Et que l'on en chôme la fête.
Le peuple aveugle, qui ne sait
Ni ce qu'il veut, ni ce qu'il fait,
Se met à rompre la muraille,
Et ne fait certes rien qui vaille.
Priam qui ne voit pas plus loin
Que son grand nez de marsouin[1]
Quoiqu'il eût de belles lunettes,
Fait apporter quatre roulettes
Pour rouler ce grand animal.
Il ne pouvait faire plus mal.
La muraille étant abattue,
Petits et grands on s'évertue
A tirer ce fatal présent
Qu'on trouve diablement pesant.
Des filles une jeune bande
Dansaient devant la sarabande[2];
Force garçons comme Bouquins[3],
Au son de cornets à bouquins[4],
Dansaient à l'entour la pavane[5],
Les matassins[6], et la bocane[7] :

câble qui la traîne. Elle passe, et, menaçante, glisse par la ville. O ma patrie, ô Ilion, demeure des Dieux, ô murailles de Troie que la guerre avait rendues célèbres!

(*Enéide*, **ch. II, v 201-242**)

1. Le marsouin a un museau court et obtus; *grand* est donc ironique. Au XVIIe siècle *marsouin* se disait d'un homme laid et mal bâti. — 2. De l'espagnol *sarabanda*. Danse d'un mouvement grave et lent. — 3. Jeunes boucs, ou plutôt, acteurs satyriques qui, en Grèce, jouaient le rôle des Satyres aux pieds de boucs. — 4. Bouquin (bouche dans le patois normand et picard), cornet à bouquin : corne d'appel qu'on met à la bouche. — 5. Danse lente qu'on dansait à la cour. — 6. De l'espagnol *matachin*, danse guerrière bouffonne qu'on dansait avec un casque, une épée et un bouclier — 7. Danse lente. Le nom vient de Bocan, maître à danser d'Anne d'Autriche.

Priam même aussi dansottait.
Quand en beau chemin il était.
Ainsi la fatale machine
Vers notre ville s'achemine,
Et s'approche marchant pian, pian[1],
D'où l'on avait mis bas un pan
De nos grands murs bâtis de brique
Qui faisaient aux béliers la nique.
O notre ville, ô nos maisons!
O bons Troyens plus sots qu'oisons!
Vous êtes pris à la pipée[2],
Et les Grecs sans tirer l'épée
Se feront maîtres de vous tous!

(*Le Virgile travesti*, livre II.)

II. LE ROMANCIER

Les pages suivantes sont extraites du *Roman comique*, composé par Scarron vers 1650 et publié en septembre 1651; l'auteur avait alors quarante et un ans. Dans ce roman, Scarron a retracé l'existence des troupes de comédiens qui, au XVIIe siècle, allaient de ville en ville, jouant comédies et tragédies, puis revenaient de temps à autre à Paris. Le cadre provincial est la ville du Mans où Scarron avait séjourné deux fois : d'abord, tout jeune, de 1632 à 1639, comme secrétaire de l'évêque du Mans; un peu plus tard, en 1646, pour assister en tant que chanoine, au chapitre général de la Saint-Julien. Voici d'abord le début du roman où Scarron dépeint l'arrivée des comédiens.

UNE TROUPE DE COMÉDIENS ARRIVE DANS LA VILLE DU MANS

Le soleil avait achevé plus de la moitié de sa course et son char, ayant attrapé le penchant du monde, roulait plus vite qu'il ne voulait. Si ses chevaux eussent voulu profiter de la pente du chemin, ils eussent achevé ce qui restait du jour en moins d'un demi-quart d'heure; mais au lieu de tirer de toute leur force, ils ne s'amusaient qu'à faire des courbettes[3], respirant un air marin qui les faisait hennir, et les avertissait que la mer était proche, où l'on dit[4] que leur maître[5] se couche

1. Piano-piano, c'est-à-dire doucement, doucement. — 2. Terme de chasse : c'est contrefaire le cri des oiseaux, pour les attirer en un certain point. — 3. Courbettes désigne en équitation : le mouvement que fait le cheval en élevant les pattes de devant, puis en fléchissant sur elles. — 4. Dans la mythologie grecque. — 5. Le Soleil.

toutes les nuits. Pour parler plus humainement et plus intelligiblement, il était entre cinq et six, quand une charrette entra dans les Halles[1] du Mans. Cette charrette était attelée de quatre bœufs fort maigres, conduits par une jument poulinière dont le poulain allait et venait à l'entour de la charrette, comme un petit fou qu'il était.

La charrette était pleine de coffres, de malles, et de gros paquets de toiles peintes[2], qui faisaient comme une pyramide, au haut de laquelle apparaissait une demoiselle habillée moitié ville et moitié campagne. Un jeune homme, aussi pauvre d'habits que riche de mine, marchait à côté de la charrette. Il avait un grand emplâtre[3] sur le visage qui lui couvrait un œil et la moitié de la joue, et portait un grand fusil sur son épaule dont[4] il avait assassiné plusieurs pies, geais et corneilles, qui faisaient comme une bandoulière au bas de laquelle pendaient par les pieds une poule et un oison qui avaient bien la mine d'avoir été pris à la petite guerre[5]. Au lieu de chapeau, il n'avait qu'un bonnet de nuit, entortillé de jarretières de différentes couleurs, et cet habillement de tête était une manière de turban qui n'était encore qu'ébauché et auquel on n'avait pas encore donné la dernière main. Son pourpoint était une casaque de grisette[6], ceinte avec une courroie, laquelle lui servait aussi à soutenir une épée, qui était si longue qu'on ne s'en pouvait aider adroitement sans fourchette[7]. Il portait des chausses troussées à bas d'attache[8] comme celles des comédiens quand ils représentent un héros de l'antiquité et il avait des brodequins à l'antique, que les boues avaient gâtés jusqu'à la cheville du pied.

Un vieillard, vêtu plus régulièrement, quoique très mal, marchait à côté de lui. Il portait sur ses épaules une basse de viole, et parce qu'il se courbait un peu en marchant, on l'eût pris de loin pour une grosse tortue qui marchait sur les jambes

1. Ces halles ont existé au Mans jusqu'en 1826. — 2. Les décors. — 3. Sorte de cataplasme, ou onguent de la cire et des matières grasses, et qu'on appliquait sur la peau. Il était très en faveur au XVII[e] siècle comme remède; on s'en servait aussi lorsqu'on ne voulait pas être reconnu. C'est ici le cas du jeune comédien. — 4. Avec lequel. — 5. C'est-à-dire volés. — 6. Étoffe de laine grise, de mince valeur. — 7. Ceci est une plaisanterie. La fourchette — petite fourche qu'on plantait en terre et sur laquelle on posait son mousquet lorsqu'on voulait tirer — ne pouvait être d'aucun secours à qui se servait de l'épée. — 8. C'étaient des *bas attachés* au haut de chausses avec des rubans ou des aiguillettes.

de derrière. Quelque critique murmurera de la comparaison, à cause du peu de proportion qu'il y a d'une tortue à un homme; mais j'entends parler des grandes tortues qui se trouvent dans les Indes, et de plus je m'en sers de ma seule autorité. Retournons à notre caravane. Elle passa devant le tripot de la Biche[1] à la porte duquel étaient assemblés quantité des plus gros bourgeois de la ville. La nouveauté de l'attirail et le bruit de la canaille[2] qui s'était assemblée autour de la charrette furent cause que tous ces honorables bourgmestres[3] jetèrent les yeux sur nos inconnus.

Un lieutenant de prévôt[4] entre autres, nommé La Rappinière, les vint accoster et leur demanda avec une autorité de magistrat quels gens ils étaient. Le jeune homme dont je viens de vous parler prit la parole et, sans mettre les mains au turban, parce que de l'une il tenait son fusil et de l'autre la garde de son épée, de peur qu'elle ne lui battît les jambes, lui dit qu'ils étaient Français de naissance, comédiens de profession; que son nom de théâtre était Destin, celui de son vieux camarade, La Rancune, celui de la demoiselle qui était juchée comme une poule au haut de leur bagage, la Caverne.

Ce nom bizarre fit rire quelques-uns de la compagnie; sur quoi le jeune comédien ajouta que le nom de la Caverne ne devait pas sembler plus étrange à des hommes d'esprit[5] que ceux de La Montagne, La Vallée, La Rose ou L'Épine. La conversation finit par quelques coups de poing et jurements de Dieu que l'on entendait au-devant de la charrette. C'était le valet du tripot, qui avait battu le charretier sans dire gare, parce que ses bœufs et sa jument usaient trop librement d'un amas de foin qui était devant la porte. On apaisa la noise, et la maîtresse du tripot, qui aimait la comédie plus que sermon et vêpres, par une générosité inouïe en une maîtresse de tripot, permit au charretier de faire manger ses bêtes tout leur soûl. Il accepta l'offre qu'elle lui fit et pendant que ses bêtes man-

1. On appelait tripots les endroits réservés au jeu de paume, plus tard, les cabarets et maisons de jeux. Le tripot de la Biche a été démoli vers la fin du XVIIe siècle. — 2. Le menu peuple — 3. Bourgmestres les notables de la ville — 4. Officier de police aux ordres du prévôt Le prévôt, officier royal, entre autres fonctions, faisait arrêter et jugeait les criminels ou les délinquants. — 5. A des hommes intelligents

gèrent, l'auteur se reposa quelque temps et se mit à songer à ce qu'il dirait dans le second chapitre.

Le Roman comique Première partie, chap. I

UNE REPRÉSENTATION AU MANS

Un seigneur qui habite la ville invite la troupe à jouer chez lui la comédie

Ce jour-là on joua *Dom Japhet*[1], ouvrage de théâtre aussi enjoué que celui qui l'a fait a sujet de l'être peu. L'auditoire fut nombreux, la pièce fut bien représentée et tout le monde fut satisfait, à la réserve du désastreux Ragotin. Il vint tard à la comédie et pour la punition de ses péchés, il se plaça derrière un gentilhomme provincial, homme à large échine, et couvert d'une grosse casaque qui grossissait beaucoup sa figure. Il était d'une taille si haute au-dessus des grandes que, quoiqu'il fût assis, Ragotin, qui n'était séparé de lui que d'un rang de sièges, crut qu'il était debout et lui cria incessamment qu'il s'assît comme les autres, ne pouvant croire qu'un homme assis ne dût pas avoir la tête au niveau de toutes celles de la compagnie.

Ce gentilhomme, qui se nommait la Baguenodière, ignora longtemps que Ragotin parlât à lui. Enfin Ragotin l'appela Monsieur à la plume verte, et comme véritablement il en avait une bien touffue, bien sale et peu fine, il tourna la tête et vit le petit impatient qui lui dit assez rudement qu'il s'assît. La Baguenodière en fut si peu ému qu'il se tourna vers le théâtre comme si de rien n'était. Ragotin lui cria une seconde fois de s'asseoir. Il tourna encore la tête vers lui, le regarda et se retourna vers le théâtre. Ragotin recria; la Baguenodière tourna la tête pour la troisième fois, pour la troisième fois regarda son homme et pour la troisième fois se tourna vers le théâtre. Tant que dura la comédie, Ragotin lui cria de même force qu'il s'assît; et la Baguenodière le regarda toujours d'un même flegme[2], capable de faire enrager le genre humain. On eût pu comparer la Baguenodière à un grand dogue et Ragotin à un roquet[3] qui aboie après lui. Ce la Baguenodière était le

1. Dom Japhet d'Arménie, comédie de Scarron représentée en 1652 avec un grand succès. — 2. Le flegme est ce que l'on appelle aujourd'hui la lymphe. Au figuré, flegme se disait d'un caractère indolent et indifférent. — 3. Petit chien à oreilles droites.

plus grand homme et le plus grand brutal du monde. Il demanda avec sa froideur accoutumée à deux gentilshommes qui étaient auprès de lui, de quoi ils riaient; ils lui dirent ingénument que c'était de lui et de Ragotin et pensaient bien par là le congratuler plutôt que de lui déplaire. Ils lui déplurent pourtant, et un *Vous êtes de bons sots*[1], que la Baguenodière d'un visage renfrogné leur lâcha assez mal à propos leur apprit qu'il prenait mal la chose et les obligea à lui repartir, chacun pour sa part, d'un grand soufflet. La Baguenodière ne put d'abord que les pousser des coudes à droite et à gauche, ses mains étant embarrassées dans sa casaque; et, avant qu'il les eût libres, les gentilshommes, qui étaient frères et fort actifs de leur naturel, lui donnèrent demi-douzaine de soufflets dont les intervalles furent par hasard si bien compassés[2] que ceux qui les ouïrent sans les voir donner, crurent que quelqu'un avait frappé six fois des mains l'une contre l'autre à intervalles égaux. Enfin la Baguenodière tira ses mains de dessous sa lourde casaque; mais, pressé comme il était des deux frères qui le gourmaient[3] comme des lions, ses longs bras n'eurent pas leurs mouvements libres. Il voulut reculer, et il tomba à la renverse sur un homme qui était derrière lui, et le renversa lui et son siège sur le malheureux Ragotin qui fut renversé sur un autre, qui fut aussi renversé sur un troisième et ainsi de suite jusqu'où finissaient les sièges dont une file entière fut renversée comme des quilles. Le bruit des tombants, des dames foulées, de celles qui avaient peur, des enfants qui criaient, des gens qui parlaient, de ceux qui riaient, de ceux qui se plaignaient et de ceux qui battaient les mains, fit une rumeur infernale

Jamais un aussi petit sujet ne causa de plus grands accidents et ce qu'il y eut de merveilleux, c'est qu'il n'y eut pas une épée tirée, quoique le principal démêlé fût entre des personnes qui en portaient et qu'il y en eût plus de cent dans la compagnie[4].

Deuxième partie, chap XVI

1. C'est-à-dire de rudes sots — 2. Réglés comme au compas. — 3. Battaient à coups de poing. — 4. A Paris, on tirait facilement l'épée à la Comédie.

CORNEILLE

I. LES PREMIÈRES COMÉDIES

La Galerie du Palais fut représentée à Paris en 1634. L'auteur, un provincial de Rouen âgé de vingt huit ans, n'était pas un inconnu pour le public de la capitale. Il avait déjà fait jouer avec succès plusieurs comédies : *Mélite* en 1629, qui avait établi du premier coup sa réputation de bel esprit, *Clitandre* en 1632, et *La Veuve* en 1633. Mais sa nouvelle pièce éclipsa les précédentes, ce fut la plus applaudie des comédies qu'il donna avant *Le Cid*. Aussi bien le titre suffisait il à piquer la curiosité des spectateurs en leur promettant des scènes d'actualité parisienne copiées d'après nature. Et de fait, le poète nous transporte par deux fois, au premier et au quatrième acte, dans l'un des endroits les plus curieux et les plus pittoresques du Paris de Louis XIII.

L'ACTUALITÉ PARISIENNE

Nous venons d'apprendre qu'un jeune cavalier nommé Lysandre est épris de Célidée et dédaigne l'amour d'Hippolyte. Un malentendu entre Célidée et Lysandre, un commencement de brouille, puis pour finir une réconciliation et un mariage : voilà le sujet de la comédie. Comme c'était l'usage dans la première moitié du XVII[e] siècle, avant l'établissement des unités, la scène, divisée en plusieurs régions, représente simultanément plusieurs lieux. Une des régions est dissimulée derrière un rideau. C'est précisément celle qui figure la galerie du palais.

SCÈNE IV — LA LINGÈRE, LE LIBRAIRE

[*On tire un rideau, et l'on voit le libraire, la lingère et le mercier, chacun dans sa boutique.*]

LA LINGÈRE

Vous avez fort la presse[1] à ce livre nouveau;
C'est pour vous faire riche[2].

LE LIBRAIRE

On le trouve si beau,
Que c'est pour mon profit le meilleur qui se voie.
(*A la lingère.*)
Mais vous, que vous vendez de ces toiles de soie[3]!

LA LINGÈRE

De vrai[4], bien que d'abord on en vendît fort peu,
A présent Dieu nous aime, on y court comme au feu[5];
Je n'en saurais fournir autant qu'on m'en demande.

1. Foule. — 2. De quoi vous rendre riche. — 3. « La toile de soie est une toile fort claire faite de soie dont elles (les dames) se font des mouchoirs de cou » (Furetière, cité par Marty-Laveaux). — 4. A vrai dire. — 5. Avec empressement, comme on court aux incendies.

Elle sied mieux aussi[1] que celle de Hollande,
Découvre moins le fard dont un visage est peint.
Et donne, ce me semble, un plus grand lustre au teint.
Je perds bien[2] à gagner, de ce que ma boutique,
Pour être[3] trop étroite, empêche ma pratique[4];
A peine y puis-je avoir deux chalands[5] à la fois :
Je veux changer de place avant qu'il soit un mois;
J'aime mieux en payer le double et davantage,
Et voir ma marchandise en un bel étalage.

LE LIBRAIRE.

Vous avez bien raison; mais, à ce que j'entends....
(*A Dorimant.*)
Monsieur, vous plaît-il voir quelques livres du temps?

SCÈNE V. — DORIMANT, CLÉANTE, LE LIBRAIRE.

DORIMANT.

Montrez m'en quelques-uns.

LE LIBRAIRE.

Voici ceux de la mode

DORIMANT.

Otez-moi cet auteur, son nom seul m'incommode·
C'est un impertinent[6], ou je n'y connais rien.

LE LIBRAIRE

Ses œuvres toutefois se vendent assez bien.

DORIMANT

Quantité d'ignorants ne songent qu'à la rime.

LE LIBRAIRE

Monsieur, en voici deux dont on fait grande estime :
Considerez ce trait, on le trouve divin.

DORIMANT.

Il n'est que mal traduit du cavalier Marin[7];
Sa veine[8], au demeurant, me semble assez hardie.

1. C'est qu'elle sied mieux.. Corneille avait d'abord écrit v. 10 .
Et moins blanche, elle donne un plus grand [lustre au teint
2. Je manque à gagner beaucoup; je suis privée d'un beau bénéfice. — 3. Parce qu'elle est. — 4. Gêne ma clientèle. — 5. Acheteurs.

6. Qui parle à tort et à travers. — 7. Jean-Baptiste Marino (1569 1625), poète napolitain dont le style maniéré et précieux fit fureur en France comme en Italie Son œuvre la plus connue est l'*Adone* dédié à Marie de Médicis qui l'avait appelé en France. — 8. Son inspiration poétique.



LA GALERIE DU PALAIS SOUS LOUIS XIII
Gravure d'Abraham Bosse (Bibl Nat Est)

LE LIBRAIRE

Ce fut son coup d'essai que cette comédie[1]

DORIMANT

Cela n'est pas tant mal pour un commencement,
La plupart de ses vers coulent fort doucement
Qu'il a de mignardise[2] à décrire un visage !

SCÈNE VI — HIPPOLYTE FLORICE DORIMANT,
CLÉANTE LE LIBRAIRE LA LINGÈRE

HIPPOLYTE, *à la lingère*

Madame montrez-nous quelques collets d'ouvrage[3]

LA LINGÈRE

Je vais vous en montrer de toutes les façons[4]

1 Pièce de théâtre en général — 2. Délicatesse sans nuance défavorable « Se dit aussi des petits ouvrages qui sont travaillés avec beaucoup de délicatesse » (Fur) — 3 Cols de lingerie ouvrés c'est à dire garnis d'ouvrages à l'aiguille ou aux fuseaux — 4 Dans le sens où nous disons *la façon* d'un vêtement

DORIMANT, *au libraire.*

Ce visage vaut mieux que toutes vos chansons.

LA LINGÈRE, *à Hippolyte.* (*Elle ouvre une boîte.*)

Voilà du point d'esprit[1], de Gênes, et d'Espagne.

HIPPOLYTE.

Ceci n'est guère bon qu'à des gens de campagne.

LA LINGÈRE.

Voyez bien : s'il en est deux pareils dans Paris...

HIPPOLYTE.

Ne les vantez point tant, et dites-nous le prix.

LA LINGÈRE.

Quand vous aurez choisi.

HIPPOLYTE.

Que t'en semble, Florice?

FLORICE.

Ceux-là sont assez beaux, mais de mauvais service[2];
En moins de trois savons[3] on ne les connaît[4] plus.

HIPPOLYTE.

Celui-ci, qu'en dis-tu?

FLORICE.

L'ouvrage en est confus,
Bien que l'invention de près soit assez belle.
Voici bien votre fait[5], n'était que la dentelle
Est fort mal assortie avec le passement[6];
Cet autre n'a de beau que le couronnement[7].

LA LINGÈRE.

Si vous pouviez avoir deux jours de patience,
Il m'en vient, mais qui sont dans la même excellence[8].
(*Dorimant parle au libraire à l'oreille.*)

FLORICE.

Il vaudrait mieux attendre.

1. « Le point d'esprit se monte sur cinq fils de long et cinq de travers, en laissant à chaque fois deux fils qui font une croix. Les cinq fils, en tous sens, sont embrassés d'un point noué » (*Encyclopédie*, art. Point, cité par Marty Laveaux). — 2. Usage. — 3. Savonnages. — 4. Reconnaît. — 5. Votre affaire.

6. Galon plat en fils de soie, d'or ou d'argent employé en bordure sur les vêtements et sur les ouvrages de lingerie. — 7. Se dit proprement en architecture et en ébénisterie de l'ornement qui termine un édifice et de la partie supérieure de certains meubles. Par analogie, le mot désigne ici le motif de broderie qui orne le haut du collet, par opposition au passement qui garnit le bas. — 8. Dans l'excellence même, comme on dit : *dans* la perfection.

HIPPOLYTE.

Eh bien! nous attendrons:
Dites-nous au plus tard quel jour nous reviendrons.

LA LINGÈRE

Mercredi j'en attends de certaines nouvelles[1].
Cependant vous faut-il quelques autres dentelles?

HIPPOLYTE.

J'en ai ce qu'il m'en faut pour ma provision.

LE LIBRAIRE, *à Dorimant.*

J'en vais subtilement prendre l'occasion.
(*A la lingère*)
La connais-tu, voisine?

LA LINGÈRE.

Oui, quelque peu de vue :
Quant au reste, elle m'est tout à fait inconnue.
(*Dorimant tire Cléante au milieu du théâtre, et lui parle à l'oreille.*)
Ce cavalier[2] sans doute y trouve plus d'appas
Que dans tous vos auteurs?

CLÉANTE, *à Dorimant.*

Je n'y manquerai pas.

DORIMANT.

Si tu ne me vois là, je serai dans la salle[3]
(*Il prend un livre sur la boutique du Libraire.*)
Je connais celui-ci; sa veine est fort égale[4];
Il ne fait point de vers qu'on ne trouve charmants.
Mais on ne parle plus qu'on fasse de romans·
J'ai vu que notre peuple en était idolâtre.

LE LIBRAIRE.

La mode est à présent des pièces de théâtre.

DORIMANT.

De vrai[5], chacun s'en pique[6]; et tel y met la main,
Qui n'eut jamais l'esprit d'ajuster un quatrain.

La Galerie du Palais. Acte I, scènes IV, V, VI.

1. Des nouvelles certaines, sûres — 2. Gentilhomme d'épée — 3. La grand'salle où communique avec la galerie des merciers où se passe la scène — 4. Son inspiration ne faiblit jamais — 5 Il est vrai — 6 A la prétention d'être auteur dramatique.

II. LES CARACTÈRES ET LES PASSIONS

On pourra, dans les deux scènes que nous citons ci dessous, remarquer les rapports de la psychologie de Corneille avec celle de Descartes V p 358-362

L'AMOUR GÉNÉREUX

Cette scène est tirée de l'acte III du *Cid* Rodrigue après avoir vengé son père en tuant le père de Chimène se présente chez elle pendant son absence Il explique à Elvire, gouvernante de Chimène, qu'il vient pour recevoir la mort de la main de celle qu'il a mortellement offensée Elvire essaye inutilement de l'éloigner et le fait cacher à l'approche de Chimène De sa cachette, il peut suivre la conversation des deux femmes Chimène l'adore toujours, mais elle n'en poursuivra pas moins la vengeance ou l'honneur l'engage Ce qu'elle compte faire?

Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui

A ces mots, Rodrigue se montre, tenant à la main l'épée qui a tué le comte.

Dans cette scène Corneille suit de très près la pièce espagnole, *La Jeunesse du Cid* de Guilhem de Castro qu'il imite dans *Le Cid* Nous citons au bas de la scène française la scène espagnole dont elle s'inspire Leur comparaison permettra de mesurer la dette de Corneille envers l'Espagne

SCÈNE IV. — DON RODRIGUE, CHIMÈNE, ELVIRE

DON RODRIGUE

Eh bien! sans vous donner la peine de poursuivre,
Assurez-vous l'honneur de m'empêcher de vivre.

CHIMÈNE

Elvire, où sommes-nous, et qu'est-ce que je voi[1]?
Rodrigue en ma maison! Rodrigue devant moi!

Scène de Guilhem de Castro (*La Jeunesse du Cid* Seconde journée, scène II)

RODRIGUE (*se jetant à ses pieds*) — Non, il vaut mieux que je me rende à toi, et que mon amour invariable te donne la satisfaction de m'immoler, en t'épargnant la peine de me poursuivre

CHIMÈNE. — Qu'as-tu osé? Qu'as-tu fait? Est-ce une ombre, une vision?

R — Perce ce cœur j'y renonce pour celui qui bat dans ton sein

CH. — Ciel! Rodrigue, Rodrigue en ma maison!

R — Écoute-moi

CH — Je me meurs.

R — Je veux seulement que tu entendes ce que j'ai à te dire, et que

1. Orthographe couramment employée au XVIIe siècle, quoique combattue par Vaugelas.

DON RODRIGUE.

N'épargnez point mon sang : goûtez sans résistance
La douceur de ma perte et de votre vengeance.

CHIMÈNE.

Hélas!

DON RODRIGUE.

Écoute-moi.

CHIMÈNE.

Je me meurs.

DON RODRIGUE.

Un moment.

CHIMÈNE.

Va, laisse-moi mourir.

DON RODRIGUE.

Quatre mots seulement
Après ne me réponds qu'avecque[1] cette épée.

CHIMÈNE.

Quoi! du sang de mon père encor toute trempée[2]!

DON RODRIGUE.

Ma Chimène....

tu me répondes ensuite avec ce fer (*Il lui donne sa dague*). Ton père, le comte Glorieux, comme on l'appelait dignement, porta sur les cheveux blancs de mon père une main téméraire et coupable; et moi, j'avais beau me voir par là deshonoré, mon tendre espoir ainsi renversé se débattait avec tant de force que ton amour put faire hésiter ma vengeance. En un si cruel malheur, mon injure et tes charmes se livraient dans mon cœur une lutte obstinée, et vous l'emportiez, madame, dans mon âme, s'il ne m'était souvenu que vous haïriez infâme qui noble vous avait plu. C'est avec cette pensée, sans doute digne de toi, que je plongeai mon fer sanglant dans le sein de ton père. Ainsi j'ai recouvré mon honneur; mais aussitôt, amant soumis, je suis venu vers toi, pour que tu n'appelles pas cruauté ce qui pour moi fut devoir impérieux, pour que ma peine justifie à tes yeux ma conduite si nouvelle envers toi, pour que tu prennes ta vengeance dès que tu la désires. Saisis ce fer, et si nous ne devons avoir à nous deux qu'un même courage, une même conscience, accomplis avec résolution la vengeance de ton père comme j'ai fait pour le mien.

CH. — Rodrigue! Rodrigue! ah, malheureuse! je l'avoue malgré ma

1. Orthographe archaïque autorisée par Vaugelas. — 2. Ceci est dit au figuré. L'épée de Rodrigue n'est pas teinte de sang en dépit des deux vers qui suivent. A la scène v de l'acte V, Chimène dit de même à Don Sanche qui lui présente son épée :
Quoi! du sang de Rodrigue encor toute [trempée
alors que cette épée n'a pas touché Rodrigue qui a désarmé son adversaire.

CHIMÈNE.

Ote-moi cet objet[1] odieux,
Qui reproche ton crime et ta vie à mes yeux.

DON RODRIGUE.

Regarde-le plutôt pour exciter ta haine,
Pour croître[2] ta colère, et pour hâter ma peine[3].

CHIMÈNE.

Il est teint de mon sang.

DON RODRIGUE.

Plonge-le dans le mien.
Et fais-lui perdre ainsi la teinture du tien.

CHIMÈNE.

Ah! quelle cruauté, qui tout en un jour[4] tue
Le père par le fer, la fille par la vue!
Ote-moi cet objet, je ne le puis souffrir :
Tu veux que je t'écoute, et tu me fais mourir!

DON RODRIGUE.

Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie
De finir par tes mains ma déplorable vie;

douleur, en te chargeant de la vengeance de ton père, tu t'es conduit en chevalier. A toi, je ne fais point reproche, si je suis malheureuse, si telle est ma destinée qu'il me faudra subir moi-même le trépas que je ne t'aurai pas donné. Mais une offense dont je t'accuse, c'est de te voir paraître à mes yeux quand ta main et ton épée sont encore chaudes de mon sang. Et ce n'est pas en amant soumis, c'est pour m'offenser que tu viens ici, trop assuré de n'être point haï de celle qui t'a tant aimé. Eh bien! va-t'en, va-t'en, Rodrigue... pour ceux qui pensent que je t'adore, mon honneur sera justifié quand ils sauront que je te poursuis. J'aurais pu justement sans t'entendre te faire donner la mort; mais je ne suis ta partie que pour te poursuivre, et non pour te tuer. Va-t'en, et fais en sorte de te retirer sans qu'on te voie. C'est bien assez de m'avoir ôté la vie sans m'ôter encore ma renommée.

R. — Satisfais mon juste désir : frappe.

CH. — Laisse-moi.

R. — Écoute : songe que me laisser ainsi est une dure vengeance; me tuer ne le serait pas.

CH. — Eh bien, cela même est ce que je veux.

R. — Tu me désespères, cruelle! ainsi tu m'abhorres.

CH. — Je ne le puis : mon destin m'a trop enchaînée.

R. — Dis-moi donc ce que ton ressentiment veut faire.

1. Spectacle. — 2. Accroître. — 3. Punition. — 4. En un même jour.

Car enfin n'attends pas de mon affection
Un lâche repentir d'une bonne[1] action.
L'irréparable effet d'une chaleur[2] trop prompte
Déshonorait mon père, et me couvrait de honte.
Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur :
J'avais part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur :
Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père;
Je le ferais encor, si j'avais à le faire.
Ce n'est pas qu'en effet[3] contre mon père et moi
Ma flamme assez longtemps n'ait combattu pour toi :
Juge de son pouvoir : dans une telle offense
J'ai pu délibérer si j'en prendrais vengeance.
Réduit à te déplaire, ou souffrir[4] un affront,
J'ai pensé qu'à son tour mon bras était trop prompt;
Je me suis accusé de trop de violence;
Et ta beauté sans doute[5] emportait[6] la balance,
A moins que d'opposer[7] à tes plus forts appas
Qu'un homme sans honneur ne te méritait pas;

Variantes. — V. 25-26.
De la main de ton père un coup irréparable
Déshonorait du mien la vieillesse honorable (1637-1656).

CH. — Quoique femme, pour ma gloire, je vais faire contre toi tout ce que je pourrai... souhaitant de ne rien pouvoir.

R. — Ah! qui eût dit, Chimène....

CH. — Ah! Rodrigue, qui l'eût pensé?

R. — Que c'en était fait de ma félicité....

CH. — Que mon bonheur allait périr?... Mais, ô ciel! je tremble qu'on ne te voie sortir.... (*Elle pleure*).

R. — Que vois-je?

CH. — Pars, et laisse-moi à mes peines.

R. — Adieu donc, je m'en vais mourant.

(Traduit et cité par Marty-Laveaux. *Œuvres de Corneille*, III, p. 223).

Les sentiments de l'Académie française «... La troisième et quatrième scène nous semblent fort belles, si l'on excepte ce que nous y avons remarqué, touchant la conduite. Les pointes et les traits dont elles sont semées pour la plupart ont leur source dans la nature de la

1. Action généreuse, digne d'un homme de cœur. Le sens de *bonne* est précisé par l'antithèse avec *lâche*. — 2. Emportement causé par une passion. — 3. En réalité. — 4. Ou à souffrir. — 5. Sans aucun doute. — 6. Aurait emporté. — 7. Au sens matériel, continue la métaphore de la balance : placer en contrepoids dans l'autre plateau.

Que malgré cette part que j'avais en ton âme,
Qui m'aima généreux[1] me haïrait infâme[2];
Qu'écouter ton amour, obéir à sa voix,
C'était m'en rendre indigne et diffamer[3] ton choix.
Je te le dis encore; et quoique j'en soupire,
Jusqu'au dernier soupir je veux bien[4] le redire :
Je t'ai fait une offense, et j'ai dû m'y porter
Pour effacer ma honte, et pour te mériter;
Mais quitte envers l'honneur, et quitte envers mon père,
C'est maintenant à toi que je viens satisfaire[5] :
C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois.
J'ai fait ce que j'ai dû, je fais ce que je dois.
Je sais qu'un père mort[6] t'arme contre mon crime;
Je ne t'ai pas voulu dérober ta victime :
Immole avec courage au sang qu'il a perdu
Celui qui met sa gloire à l'avoir répandu.

CHIMÈNE.

Ah! Rodrigue, il est vrai, quoique ton ennemie,
Je ne puis te blâmer d'avoir fui l'infamie;

Variantes. — V 41-42.
Qu'après m'avoir chéri quand je vivais sans blâme,
Qui m'aima généreux me haïrait infâme (1637-1656).

chose, et nous trouvons que Rodrigue n'y fait qu'une faute notable, lorsqu'il dit à Chimène avec tant de rudesse, qu'il ne se repent pas d'avoir tué son père, au lieu de s'en excuser avec humilité, sur l'obligation qu'il avait de venger l'honneur du sien. Nous trouvons aussi que Chimène n'y en fait qu'une, mais qui est grande, de ne tenir pas ferme dans la belle résolution de *perdre Rodrigue et de mourir après lui*, et de se relâcher jusqu'à dire que dans la poursuite qu'elle fait de sa mort, elle souhaite de ne rien pouvoir. Elle eût pu confesser à Elvire, et à Rodrigue même. qu'elle avait une violente passion pour lui, mais elle leur devait dire en même temps qu'elle lui était moins obligée qu'à son honneur; que dans la plus grande véhémence de son amour, elle agirait contre lui avec plus d'ardeur, et qu'après qu'elle aurait satisfait à son devoir, elle satisferait à son affection, et trouverait bien le moyen de le suivre. Sa passion n'eût pas été moins tendre, et eût été plus généreuse. » *La Querelle du Cid*, pièces et pamphlets réunis par Armand Gasté, 1898, p. 383-84.

1. Le généreux, tel que l'a défini Descartes, c'est celui « qui sent en soi-même une ferme et constante résolution de bien user de sa volonté. » *Traité des Passions*, III. 153. — 2. Si je perdais l'honneur. — 3. Déshonorer. — 4. J'ai la ferme volonté ; je tiens à. — 5. Donner satisfaction. — 6. La mort d'un père; mais le tour est plus concret.

Et de quelque façon qu'éclatent mes douleurs,
Je ne t'accuse point, je pleure mes malheurs.
Je sais ce que l'honneur, après un tel outrage,
Demandait à l'ardeur d'un généreux courage[1] :
Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien;
Mais aussi, le faisant tu m'as appris le mien.
Ta funeste[2] valeur m'instruit par ta victoire;
Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire[3] :
Même soin me regarde, et j'ai, pour m'affliger,
Ma gloire à soutenir et mon père à venger.
Hélas! ton intérêt[4] ici me désespère :
Si quelque autre malheur m'avait ravi mon père,
Mon âme aurait trouvé dans le bien[5] de te voir
L'unique allegement[6] qu'elle eût pu recevoir;
Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes[7],
Quand une main si chère eût essuyé mes larmes.
Mais il me faut te perdre[8] après l'avoir perdu;
Cet effort sur ma flamme à mon honneur est dû,
Et cet affreux devoir, dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi-même à ta ruine[9].
Car enfin n'attends pas de mon affection
De lâches sentiments pour ta punition.
De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretienne,
Ma générosité[10] doit répondre à la tienne :
Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi;
Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi.

DON RODRIGUE.

Ne diffère donc plus ce que l'honneur t'ordonne :
Il demande ma tête, et je te l'abandonne;
Fais-en un sacrifice à ce noble intérêt :
Le coup m'en sera doux, aussi bien que l'arrêt.

Variantes. — V 76-78.
Et pour mieux tourmenter mon esprit éperdu,
Avec tant de rigueur mon astre me domine,
Qu'il me faut travailler moi-même à ta ruine (1637-1656)

1. Cœur. — 2. Qui donne la mort. — 3. Ta réputation. — 4. Au sens exact et primitif de ; ce qui se rapporte à toi, te touche. — 5. Bonheur. — 6. Soulagement. — 7. Enchantements, remèdes magiques. — 8. Au sens actif que je cause ta perte ; au contraire le participe *perdu*, signifie ici : éprouvé sa perte. — 9. Perte totale. — 10. Cf. page 362.

Attendre après mon crime une lente justice,
C'est reculer ta gloire autant que mon supplice.
Je mourrai trop heureux, mourant d'un coup si beau.

CHIMÈNE.

Va, je suis ta partie[1], et non pas ton bourreau.
Si tu m'offres ta tête, est-ce à moi de la prendre?
Je la dois attaquer, mais tu dois la défendre;
C'est d'un autre que toi qu'il me faut l'obtenir,
Et je dois te poursuivre, et non pas te punir.

DON RODRIGUE.

De quoi qu'en ma faveur notre amour t'entretienne,
Ta générosité doit répondre à la mienne;
Et pour venger un père emprunter d'autres bras,
Ma Chimène, crois-moi, c'est n'y répondre pas :
Ma main seule du mien a su venger l'offense,
Ta main seule du tien doit prendre la vengeance.

CHIMÈNE.

Cruel! à quel propos sur ce point t'obstiner?
Tu t'es vengé sans aide, et tu m'en veux donner!
Je suivrai ton exemple, et j'ai trop de courage
Pour souffrir qu'avec toi ma gloire se partage.
Mon père et mon honneur ne veulent rien devoir
Aux traits[2] de ton amour ni de ton désespoir.

DON RODRIGUE.

Rigoureux point d'honneur! hélas! quoi que je fasse,
Ne pourrai-je à la fin obtenir cette grâce?
Au nom d'un père mort, ou de notre amitié[3],
Punis-moi par vengeance, ou du moins par pitié.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.

CHIMÈNE.

Va, je ne te hais point.

DON RODRIGUE.

Tu le dois[4].

1. Ton adversaire en justice. — 2. Action significative d'une disposition morale. Cf. trait de noblesse, de courage. — 3. Amour. — 4. Tu dois me haïr.

CHIMÈNE.

Je ne puis.

DON RODRIGUE.

Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits?
Quand on saura mon crime, et que ta flamme dure.
Que ne publieront point l'envie et l'imposture!
Force-les au silence, et, sans plus discourir,
Sauve ta renommée en me faisant mourir.

CHIMÈNE.

Elle éclate bien mieux en te laissant la vie·
Et je veux que la voix de la plus noire envie
Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis[1],
Sachant que je t'adore et que je te poursuis.
Va-t'en, ne montre plus à ma douleur extrême
Ce qu'il faut que je perde, encore que[2] je l'aime.
Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ :
Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard[3].
La seule occasion qu'aura la médisance[4],
C'est de savoir qu'ici j'ai souffert ta présence :
Ne lui donne point lieu d'attaquer ma vertu.

DON RODRIGUE.

Que je meure!

CHIMÈNE.

Va-t'en.

DON RODRIGUE.

A quoi te résous-tu?

CHIMÈNE.

Malgré des feux si beaux, qui troublent ma colère.
Je ferai mon possible à[5] bien venger mon père:
Mais malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

DON RODRIGUE

O miracle d'amour!

Variantes. — V. 133.
Malgré des feux si beaux qui rompent[6] ma colère (1637-1656).

1. Chagrins profonds. — 2. Quoique. — Risque. — 4. Calomnie, sens qu'on trouve parfois au XVIIe siècle. — 5. Pour. — 6 L'Académie avait, dès 1637, critiqué l'expression. Corneille attendit vingt ans pour la modifier.

CHIMÈNE.

O comble de misères!

DON RODRIGUE.

Que de maux et de pleurs nous coûteront nos pères!

CHIMÈNE.

Rodrigue, qui l'eût cru?

DON RODRIGUE.

Chimène, qui l'eût dit?

CHIMÈNE.

Que notre heur[1] fût si proche et sitôt se perdît?

DON RODRIGUE.

Et que si près du port, contre toute apparence,
Un orage si prompt brisât notre espérance?

CHIMÈNE.

Ah! mortelles douleurs!

DON RODRIGUE.

Ah! regrets superflus!

CHIMÈNE.

Va-t'en, encore un coup, je ne t'écoute plus.

DON RODRIGUE.

Adieu : je vais traîner une mourante vie,
Tant que[2] par ta poursuite elle me soit ravie.

CHIMÈNE.

Si j'en obtiens l'effet, je t'engage ma foi[3]
De ne respirer pas un moment après toi
Adieu : sors, et surtout garde[4] bien qu'on te voie.

ELVIRE.

Madame, quelques maux que le ciel nous envoie...

CHIMÈNE.

Ne m'importune plus, laisse-moi soupirer,
Je cherche le silence et la nuit pour pleurer.

Le Cid, Acte III, scène IV.

1. Bonheur. — 2. Jusqu'à ce que. — 3. Je te donne ma parole — 4. Évite

LES PASSIONS ET LA VOLONTÉ

Cette scène est tirée de l'acte II de *Polyeucte*, tragédie chrétienne jouée en 1643. L'action se passe à Mélitène, capitale de l'Arménie. Cette contrée, tombée au pouvoir des Romains, a pour gouverneur un homme faible, ambitieux et égoïste, Félix. Par calcul politique, celui-ci a marié, il y a quinze jours, sa fille Pauline au chef de la noblesse du pays, Polyeucte. Pauline a accepté cette union par obéissance et s'est mise à aimer son mari par devoir. Elle a dû pour cela combattre le souvenir d'une ancienne passion. En effet, comme elle l'a avoué à l'acte I à sa suivante Stratonice, elle a aimé autrefois à Rome, d'un amour partagé, un chevalier romain, Sevère, que Félix a refusé pour gendre et qui passe aujourd'hui pour mort. Or, à la fin de l'acte I, on annonce le retour de Sevère. Il revient, couvert de gloire, favori de l'empereur, plus épris que jamais de Pauline. Il veut la revoir, elle redoute cette entrevue qui risque de lui causer d'inutiles souffrances; mais son père insiste pour qu'elle ménage un homme puissant; elle finit par consentir. Quant à Sévère, il arrive rempli d'espoir : il a des lettres de l'empereur pour épouser Pauline; cependant quelque inquiétude se mêle à sa joie : Pauline est-elle toujours dans les mêmes dispositions? L'aime-t-elle encore? Consentira-t-elle à ce mariage? Cette inquiétude se change en accablement et en désespoir lorsqu'il apprend qu'elle est mariée. Il ne lui reste plus qu'à mourir après l'avoir revue, puisque « Hélas! elle aime un autre, un autre est son époux. »

SÉVÈRE, PAULINE, STRATONICE, FABIAN[1]

PAULINE.

Oui, je l'aime, Seigneur, et n'en fais point d'excuse;
Que tout autre que moi vous flatte[2] et vous abuse,
Pauline a l'âme noble, et parle à cœur ouvert :
Le bruit de votre mort n'est point ce qui vous perd.
Si le ciel en mon choix eût mis mon hyménée,
A vos seules vertus je me serais donnée,
Et toute la rigueur de votre premier sort[3]
Contre votre mérite eût fait un vain effort.
Je découvrais en vous d'assez illustres marques[4]
Pour vous préférer même aux plus heureux monarques;
Mais puisque mon devoir m'imposait d'autres lois,
De quelque amant pour moi que mon père eût fait choix,

Variantes. — V. 1.
Oui, je l'aime, Sévère, et n'en fais point d'excuse (1643-1664).

1. Au XVIIe siècle, la bienséance exigeait que cette entrevue eût des témoins : Stratonice et Fabian, confident de Sévère, y assistent. — 2. Entretenir dans une illusion agréable. — 3. La condition modeste où vous étiez autrefois. — 4. Indices de mérite.

Quand à ce grand pouvoir que la valeur vous donne
Vous auriez ajouté l'éclat d'une couronne,
Quand je vous aurais vu, quand je l'aurais haï,
J'en aurais soupiré, mais j'aurais obéi,
Et sur mes passions ma raison souveraine
Eût blâmé mes soupirs et dissipé ma haine.

SÉVÈRE.

Que vous êtes heureuse, et qu'un peu de soupirs
Fait un aisé remède à tous vos déplaisirs[1] !
Ainsi de vos désirs toujours reine absolue,
Les plus grands changements vous trouvent résolue:
De[2] la plus forte ardeur vous portez vos esprits[3]
Jusqu'à l'indifférence et peut-être au mépris;
Et votre fermeté fait succéder sans peine
La faveur au dédain, et l'amour à la haine.
Qu'un peu de votre humeur[4] ou de votre vertu[5]
Soulagerait les maux de ce cœur abattu!
Un soupir, une larme à regret épandue[6]
M'aurait déjà guéri de vous avoir perdue;
Ma raison pourrait tout sur l'amour affaibli,
Et de l'indifférence irait jusqu'à l'oubli;
Et mon feu désormais se réglant sur le vôtre,
Je me tiendrais heureux entre les bras d'une autre.
O trop aimable objet[7], qui m'avez trop charmé[8],
Est-ce là comme on aime, et m'avez-vous aimé?

PAULINE.

Je vous l'ai trop fait voir, Seigneur; et si mon âme
Pouvait bien[9] étouffer les restes de sa flamme,
Dieux, que j'éviterais de rigoureux tourments!
Ma raison, il est vrai, dompte mes sentiments;

Variantes. — V. 37-38.
Je vous aimai, Sévère; et si dedans mon âme
Je pouvais étouffer les restes de ma flamme (1643-1656).

1. Sens plus fort qu'aujourd'hui : douleurs cruelles. — 2. En partant de. — 3. Cf. p. 358-9. — 4. Disposition du tempérament. — 5. Force d'âme. — 6. Répandue. — 7. Personne aimée. — 8. Captivé comme par un enchantement. — 9. Pouvait étouffer complètement.

Mais quelque autorité que sur eux elle ait prise
Elle n'y règne pas, elle les tyrannise;
Et quoique le dehors[1] soit sans émotion,
Le dedans n'est que trouble et que sédition.
Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte,
Votre mérite est grand, si ma raison est forte :
Je le vois encor tel qu'il alluma mes feux,
D'autant plus puissamment solliciter mes vœux,
Qu'il est environné de puissance et de gloire,
Qu'en tous lieux après vous il traîne[2] la victoire,
Que j'en sais mieux le prix, et qu'il n'a point déçu
Le généreux espoir que j'en avais conçu.
Mais ce même devoir qui le vainquit dans Rome,
Et qui me range ici dessous[3] les lois d'un homme,
Repousse encor si bien l'effort de tant d'appas,
Qu'il déchire mon âme et ne l'ébranle pas.
C'est cette vertu même, à[4] nos désirs cruelle,
Que vous louiez alors en blasphémant contre elle :
Plaignez-vous-en encor : mais louez sa rigueur,
Qui triomphe à la fois de vous et de mon cœur;
Et voyez[5] qu'un devoir moins ferme et moins sincère
N'aurait pas mérité l'amour du grand Sévère.

SÉVÈRE.

Ah! Madame, excusez une aveugle douleur,
Qui ne connaît plus rien que l'excès du malheur :
Je nommais inconstance, et prenais pour un crime
De ce juste devoir l'effort le plus sublime.
De grâce, montrez moins à mes sens désolés
La grandeur de ma perte et ce que vous valez;
Et cachant par pitié cette vertu si rare,
Qui redouble mes feux lorsqu'elle nous sépare,

Variantes. — V. 63.
Ah! Pauline, excusez une aveugle douleur, (1643-1660).
V. 65-66.
Je nommais inconstance, et prenais pour des crimes
D'un vertueux devoir les efforts légitimes. (1643-1656).

1. L'apparence extérieure de la personne par opposition à l'intérieur de l'âme (le dedans). — 2. Entraîne. — 3. Sous. 4. Envers. — 5. Comprenez que.

Faites-vous des défauts qui puissent à leur tour
Affaiblir ma douleur avecque[1] mon amour.

PAULINE.

Hélas! cette vertu, quoique enfin[2] invincible,
Ne laisse que trop voir une âme trop sensible.
Ces pleurs en sont témoins[3], et ces lâches soupirs
Qu'arrachent de nos feux les cruels souvenirs :
Trop rigoureux effets d'une aimable présence
Contre qui[4] mon devoir a trop peu de défense!
Mais si vous estimez ce vertueux devoir,
Conservez-m'en la gloire[5], et cessez de me voir;
Épargnez-moi des pleurs qui coulent à ma honte;
Épargnez-moi des feux qu'à regret je surmonte;
Enfin épargnez-moi ces tristes entretiens,
Qui ne font qu'irriter[6] vos tourments et les miens.

SÉVÈRE.

Que je me prive ainsi du seul bien qui me reste!

PAULINE.

Sauvez-vous d'une vue[7] à tous les deux funeste.

SÉVÈRE.

Quel prix[8] de mon amour! quel fruit de mes travaux[9]!

PAULINE.

C'est le remède seul[10] qui peut guérir nos maux.

SÉVÈRE.

Je veux mourir des miens : aimez-en la mémoire.

PAULINE.

Je veux guérir des miens : ils souilleraient ma gloire[11].

SÉVÈRE.

Ah! puisque votre gloire en prononce l'arrêt,
Il faut que ma douleur cède à son intérêt.
Est-il rien que sur moi cette gloire n'obtienne?
Elle me rend[12] les soins que je dois à la mienne.

1. Orthographe archaïque; en même temps que — 2. Bien que la victoire doive finalement lui rester. — 3. Des preuves. — 4. Laquelle. — 5. Ne me privez pas de l'honneur qu'il me fait. — 6. Aviver. — 7. D'une présence. — 8. Récompense. — 9. Entreprises pénibles et glorieuses; il s'agit des exploits guerriers de Sévère. — 10. Le seul remède. — 11. Ma réputation. — 12. Elle me rappelle.

Adieu : je vais chercher au milieu des combats
Cette immortalité que donne un beau trépas,
Et remplir dignement, par une mort pompeuse[1],
De mes premiers exploits l'attente avantageuse[2].
Si toutefois, après ce coup mortel du sort,
J'ai de la vie assez[3] pour chercher une mort.

PAULINE.

Et moi, dont votre vue augmente le supplice,
Je l'éviterai même en votre sacrifice[4];
Et seule dans ma chambre enfermant mes regrets,
Je vais pour vous aux dieux faire des vœux secrets[5].

SÉVÈRE.

Puisse le juste ciel, content de ma ruine[6],
Combler d'heur[7] et de jours Polyeucte et Pauline!

PAULINE.

Puisse trouver Sévère, après tant de malheur,
Une félicité digne de sa valeur!

SÉVÈRE.

Il la trouvait en vous.

PAULINE.

Je dépendais d'un père.

SÉVÈRE.

O devoir qui me perd et qui me désespère!
Adieu, trop vertueux objet, et trop charmant.

PAULINE.

Adieu, trop malheureux et trop parfait amant.

(*Polyeucte*, Acte II, scène II.)

III. THÉORIES DRAMATIQUES

LA TRAGÉDIE HISTORIQUE

Corneille qui après l'échec de *Pertharite* (1652) resta pendant sept ans éloigné du théâtre, profita des loisirs de sa retraite pour préparer une édition nouvelle de ses œuvres qui parut en trois volumes en 1660. Très sensible à la critique et en même temps très entêté de ses opinions et très sûr de son génie, il n'avait

1. Glorieuse. — 2. L'espérance flatteuse que mes premiers exploits ont fait concevoir. — 3. Assez de vie. — 4. Le sacrifice que Sévère venait offrir aux dieux pour les remercier de sa victoire. — 5. Par opposition aux prières publiques que les autres feront au temple. — 6. Se tenant pleinement satisfait par ma perte. — 7. De bonheur.

cessé depuis la querelle du Cid de méditer sur son art et de lire les théoriciens du théâtre, Aristote et ses commentateurs français et étrangers, pour chercher dans ces autorités des réponses aux chicanes des doctes. Il fit part de ses réflexions au public dans l'édition de 1660. En tête de chaque volume, il plaça en guise de préface, un « DISCOURS » c'est à dire une dissertation sur les principales questions de l'art dramatique. En outre il consacre à chacune de ses pièces prise à part un EXAMEN, sorte d'étude critique dans laquelle il examine avec la plus rigoureuse impartialité dans quelle mesure l'œuvre est conforme aux règles de l'art ou pèche contre elles. Le Discours placé en tête du tome I est intitulé : *Discours sur l'utilité et les parties du poème dramatique*. Il commence ainsi :

Bien que, selon Aristote, le but seul de la poésie dramatique soit de plaire aux spectateurs, et que la plupart de ces poèmes[1] leur aient plu, je veux bien avouer toutefois que beaucoup d'entre eux n'ont pas atteint le but de l'art. *Il ne faut pas prétendre*, dit ce philosophe, *que ce genre de poésie nous donne toute sorte de plaisir, mais seulement celui qui lui est propre*[2]; et, pour trouver ce plaisir qui lui est propre, et le donner aux spectateurs, il faut suivre les préceptes de l'art, et leur plaire selon ses règles. Il est constant[3] qu'il y a des préceptes, puisqu'il y a un art; mais il n'est pas constant quels ils sont. On convient du nom sans convenir de la chose, et on s'accorde sur les paroles pour contester sur leur signification. Il faut observer l'unité d'action, de lieu et de jour, personne n'en doute; mais ce n'est pas une petite difficulté de savoir ce que c'est que cette unité d'action, et jusques où peut s'étendre cette unité de jour et de lieu[4]. Il faut que le poète traite son sujet selon le vraisemblable et le nécessaire; Aristote le dit et tous ses interprètes répètent les mêmes mots, qui leur semblent si clairs et si intelligibles, qu'aucun d'eux n'a daigné nous dire, non plus que lui, ce que c'est que ce vraisemblable et ce nécessaire. Beaucoup même ont si peu considéré ce dernier, qui accompagne toujours l'autre chez ce philosophe, hormis une seule fois, où il parle de la comédie, qu'on en est venu à établir une maxime très fausse, *qu'il faut que le sujet d'une tragédie soit vraisemblable*; appliquant ainsi aux conditions du sujet la moitié de ce qu'il a dit de la manière de le

1. Ce mot est employé couramment au XVIIe siècle, soit seul, soit avec les épithètes de *tragique* ou de *dramatique* pour désigner des tragédies ou des pièces de théâtre en général; Corneille dit *la plupart*; les exceptions sont en effet rares et on ne pourrait guère citer que *Théodore* (1645) et *Pertharite* (1652). — **2.** *Poétique*, XIV, 2. — **3.** Reconnu pour certain. — **4.** Voir sur ces questions le texte suivant.

traiter. Ce n'est pas qu'on ne puisse faire une tragédie d'un sujet purement vraisemblable: il en donne pour exemple *La Fleur* d'Agathon[1], où les noms et les choses étaient de pure invention, aussi bien qu'en la comédie : mais les grands sujets qui remuent fortement les passions, et en opposent l'impétuosité aux lois du devoir ou aux tendresses du sang, doivent toujours aller au delà du vraisemblable, et ne trouveraient aucune croyance parmi les auditeurs, s'ils n'étaient soutenus, ou par l'autorité de l'histoire qui persuade avec empire, ou par la préoccupation[2] de l'opinion commune qui nous donne ces mêmes auditeurs déjà tout persuadés. Il n'est pas vraisemblable que Médée tue ses enfants[3], que Clytemnestre assassine son mari[4], qu'Oreste poignarde sa mère[5]; mais l'histoire le dit, et la représentation de ces grands crimes ne trouve point d'incrédules. Il n'est ni vrai ni vraisemblable qu'Andromède[6], exposée à un monstre marin, ait été garantie de ce péril par un cavalier volant, qui avait des ailes aux pieds : mais c'est une fiction que l'antiquité a reçue; et, comme elle l'a transmise jusqu'à nous, personne ne s'en offense quand on la voit sur le théâtre. Il ne serait pas permis toutefois d'inventer sur ces exemples. Ce que la vérité ou l'opinion fait accepter serait rejeté, s'il n'avait point d'autre fondement qu'une ressemblance à cette vérité ou à cette opinion. C'est pourquoi notre docteur dit que *les sujets viennent de la fortune*, qui fait arriver les choses, *et non de l'art*, qui les imagine[7]. Elle est maîtresse des événements, et le choix qu'elle nous donne de ceux qu'elle nous présente enveloppe une secrète défense d'entreprendre sur elle[8], et d'en produire sur la scène qui ne soient pas de sa façon[9]. Aussi *les anciennes tragédies se sont arrêtées autour de peu de familles, parce qu'il était arrivé à peu de familles des choses dignes de la tragédie*[10]. Les siècles suivants nous en ont assez fourni pour franchir ces bornes, et ne marcher plus sur

1. Poète grec mis en scène par Platon dans *le Banquet*. — 2. Au sens propre d'occupation préalable. L'opinion communément reçue (ici la croyance aux fables de la mythologie) *occupe par avance* l'esprit du spectateur qui vient au théâtre tout disposé à admettre un sujet de tragédie emprunté à ces légendes. — 3. Dans la tragédie de Sénèque qui porte ce titre ou dans celle de Corneille lui-même. — 4. Dans l'*Agamemnon* d'Eschyle. — 5. Dans *les Choéphores* d'Eschyle — 6. Allusion à l'*Andromède* de Corneille, pièce à machines jouée en 1650; remarquer qu'il insiste à plaisir sur l'étrangeté de la légende. — 7. *Poét.*, XIV, 10. — 8. Usurper ses droits — 9. Façonnés, créés par elle. — 10. *Poét.*, XIII, 5.

les pas des Grecs : mais je ne pense pas qu'ils nous aient donné la liberté de nous écarter de leurs règles[1]. Il faut, s'il se peut, nous accommoder avec elles, et les amener jusqu'à nous. Le retranchement que nous avons fait des chœurs nous oblige à remplir nos poèmes de plus d'épisodes qu'ils ne faisaient; c'est quelque chose de plus, mais qui ne doit pas aller au delà de leurs maximes, bien qu'il aille au delà de leur pratique.

Discours du Poème dramatique.

Bien que la poésie dramatique ait pour seul but le plaisir des spectateurs, elle ne laisse pas cependant d'être utile, et elle l'est de quatre façons La première utilité consiste « aux sentences et instructions morales qu'on y peut semer partout; » la seconde « se rencontre en la naïve peinture des vices et des vertus.. ; » la troisième est de montrer la vertu recompensée et le vice puni; enfin la quatrième consiste « en la purgation des passions par le moyen de la pitié et de la crainte. » Corneille passe ensuite à la constitution du poème dramatique. Il examine les conditions du sujet de la tragédie dont « la dignité demande quelque grand interêt d'état ou quelque passion plus noble et plus mâle que l'amour. » Il est nécessaire que l'action soit complète et achevée, « c'est-à-dire que dans l'evenement qui la termine, le spectateur doit être si bien instruit des sentiments de tous ceux qui y ont eu quelque part qu'il sorte l'esprit en repos et ne soit plus en doute de rien. » Les mœurs des personnages doivent être bonnes, ce qui ne signifie pas vertueuses; cette bonté est « le caractère brillant et élevé d'une habitude vertueuse ou criminelle. » Après avoir dit quelques mots des sentiments dont l'expression suppose chez le poète une connaissance et un emploi discret de la rhétorique, Corneille termine le premier discours en examinant les différentes parties du poème dramatique — prologue, épisode, exode et chœur — dans les pièces de théâtre anciennes et modernes.

LA RÈGLE DES VINGT-QUATRE HEURES

Dans le *Second discours*, Corneille a montré comment la tragédie excite la crainte et la pitié; il s'est évertué à expliquer ce qu'Aristote entend par cette purgation des passions qui a fait couler des flots d'encre; il a examiné enfin dans quels cas le poète tragique doit observer la vraisemblance et dans quels cas il lui est permis de s'en écarter. Le *Troisième discours* traite des trois unités. Corneille y définit d'abord l'unite d'action qui, dans la tragédie, consiste en l'unité de péril. La pièce peut renfermer plusieurs actions secondaires, mais à condition qu'elles soient intimement liées entre elles et subordonnées à l'action principale. Il faut que celle-ci soit continue et complète et qu'elle se dénoue sans que les personnages démentent leur caractère et sans que le poète ait recours au miracle. Corneille passe ensuite à l'unité de jour.

La règle de l'unité de jour a son fondement sur ce mot d'Aristote, *que la tragédie doit renfermer la durée de son action dans un tour du soleil, ou tâcher de ne le passer pas de beaucoup*[2].

1. Qui imposaient l'obligation de traiter des sujets historiques. — 2. *Poétique*, V, 8.

Ces paroles donnent lieu à cette dispute fameuse, si elles doivent être entendues d'un jour naturel de vingt-quatre heures, ou d'un jour artificiel de douze; ce sont deux opinions dont chacune a des partisans considérables : et pour moi, je trouve qu'il y a des sujets si malaisés à renfermer en si peu de temps, que non seulement je leur accorderais les vingt-quatre heures entières, mais je me servirais même de la licence que donne ce philosophe de les excéder un peu, et les pousserais sans scrupule jusqu'à trente. Nous avons une maxime en droit, qu'il faut élargir la faveur et restreindre les rigueurs, *Odia restringenda, favores ampliandi*; et je trouve qu'un auteur est assez gêné par cette contrainte, qui a forcé quelques-uns de nos anciens d'aller jusqu'à l'impossible. Euripide, dans *Les Suppliantes*, fait partir Thésée d'Athènes avec une armée, donner une bataille devant les murs de Thèbes, qui en étaient éloignés de douze ou quinze lieues, et revenir victorieux en l'acte suivant; et depuis qu'il est parti, jusqu'à l'arrivée du messager qui vient faire le récit de sa victoire, Æthra[1] et le chœur n'ont que trente-six vers à dire. C'est assez bien employer un temps si court. Eschyle fait revenir Agamemnon[2] de Troie avec une vitesse encore tout autre. Il était demeuré d'accord avec Clytemnestre sa femme que, sitôt que cette ville serait prise, il le lui ferait savoir par des flambeaux disposés de montagne en montagne, dont le second s'allumerait incontinent à la vue du premier, le troisième à la vue du second, et ainsi du reste; et par ce moyen, elle devait apprendre cette grande nouvelle dès la même nuit : cependant à peine l'a-t-elle apprise par ces flambeaux allumés, qu'Agamemnon arrive, dont il faut que le navire, quoique battu d'une tempête[3], si j'ai bonne mémoire, ait été aussi vite que l'œil à découvrir ces lumières. *Le Cid* et *Pompée*, où les actions sont un peu précipitées, sont bien éloignés de cette licence; et, s'ils forcent la vraisemblance commune en quelque chose, du moins ils ne vont point jusqu'à de telles impossibilités.

Beaucoup déclament contre cette règle, qu'ils nomment tyrannique, et auraient raison, si elle n'était fondée que sur

1. Mère de Thésée. Elle ne dit rien et se borne à écouter le chœur (V. 508 à 634). — 2. Dans l'*Agamemnon*. — 3. Le héraut raconte cette tempête. V. 650 et suiv.

l'autorité d'Aristote; mais ce qui la doit faire accepter, c'est la raison naturelle qui lui sert d'appui. Le poème dramatique est une imitation, ou, pour en mieux parler, un portrait des actions des hommes; et il est hors de doute que les portraits sont d'autant plus excellents qu'ils ressemblent mieux à l'original. La représentation dure deux heures, et ressemblerait parfaitement, si l'action qu'elle représente n'en demandait pas davantage pour sa réalité. Ainsi ne nous arrêtons point ni aux douze, ni aux vingt-quatre heures, mais resserrons l'action du poème dans la moindre durée qu'il nous sera possible, afin que sa représentation ressemble mieux et soit plus parfaite. Ne donnons, s'il se peut, à l'une que les deux heures que l'autre remplit : je ne crois pas que *Rodogune* en demande guère davantage, et peut-être qu'elles suffiraient pour *Cinna.* Si nous ne pouvons la renfermer dans ces deux heures, prenons-en quatre, six, dix; mais ne passons pas beaucoup les vingt-quatre heures, de peur de tomber dans le dérèglement, et de réduire tellement le portrait en petit, qu'il n'ait plus ses dimensions proportionnées, et ne soit qu'imperfection.

Surtout je voudrais laisser cette durée à l'imagination des auditeurs, et ne déterminer jamais le temps qu'elle emporte, si le sujet n'en avait besoin, principalement quand la vraisemblance y est un peu forcée, comme au *Cid*, parce qu'alors cela ne sert qu'à les avertir de cette précipitation. Lors même que rien n'est violenté dans un poème par la nécessité d'obéir à cette règle. qu'est-il besoin de marquer à l'ouverture du théâtre que le soleil se lève, qu'il est midi au troisième acte, et qu'il se couche à la fin du dernier? C'est une affectation qui ne fait qu'importuner; il suffit d'établir la possibilité de la chose dans le temps où on la renferme, et qu'on le puisse trouver aisément, si l'on y veut prendre garde, sans y appliquer l'esprit malgré soi. Dans les actions mêmes qui n'ont pas plus de durée que la représentation, cela serait de mauvaise grâce si l'on marquait d'acte en acte qu'il s'est passé une demi-heure de l'un à l'autre.

Je répète ce que j'ai dit ailleurs[1], que, quand nous prenons

1. Dans l'*Examen de Mélite* où il dit presque textuellement la même chose.

un temps plus long, comme de dix heures, je voudrais que les huit qu'il faut perdre se consumassent dans les intervalles des actes, et que chacun d'eux n'eût en son particulier que ce que la représentation en consume, principalement lorsqu'il y a liaison de scènes perpétuelle; car cette liaison ne souffre point de vide entre deux scènes. J'estime toutefois que le cinquième, par un privilège particulier, a quelque droit de presser un peu le temps, en sorte que la part de l'action qu'il représente en tienne davantage qu'il n'en faut pour sa représentation. La raison en est que le spectateur est alors dans l'impatience de voir la fin, et que, quand elle dépend d'acteurs qui sont sortis du théâtre, tout l'entretien qu'on donne à ceux qui y demeurent en attendant de leurs nouvelles ne fait que languir, et semble demeurer sans action. Il est hors de doute que, depuis que Phocas est sorti au cinquième acte d'*Héraclius* jusqu'à ce qu'Amyntas[1] vienne raconter sa mort, il faut plus de temps pour ce qui se fait derrière le théâtre que pour le récit des vers qu'Héraclius, Martian et Pulchérie emploient à plaindre leur malheur. Prusias et Flaminius, dans celui de *Nicomède*, n'ont pas tout le loisir dont ils auraient besoin pour se rejoindre sur la mer, consulter ensemble, et revenir à la défense de la reine[2]; et le Cid n'en a pas assez pour se battre contre Don Sanche durant l'entretien de l'infante avec Léonore et de Chimène avec Elvire[3]. Je l'ai bien vu, et n'ai point fait de scrupule de cette précipitation, dont peut-être on trouverait plusieurs exemples chez les anciens.

Discours des trois unités.

Corneille termine par l'unité de lieu qui n'est mentionnée ni dans Aristote ni dans Horace et qui n'a peut-être été établie qu'en conséquence de l'unité de jour. Comme pour cette dernière, l'idéal serait de menager au spectateur une illusion parfaite en faisant en sorte « que ce qu'on lui fait voir sur un théâtre qui ne change point pût s'arrêter dans une chambre ou dans une salle; » mais cette rigueur est si difficile à observer, « qu'il faut de nécessité trouver quelque élargissement pour le lieu comme pour le temps, en accordant par exemple, que ce qu'on ferait passer en une seule ville aurait l'unité de lieu. L'essentiel est que le spectateur ne s'aperçoive pas des changements de lieu que le poète

1. Acte V, sc. VI. — 2. A la scène V du dernier acte, le roi Prusias et Flaminius sont encore dans le palais; à la scène VII, nous apprenons que le roi a pris un esquif pour tâcher de rejoindre la galère de l'ambassadeur; à la scène VIII, les deux personnages reviennent sur le théâtre. — 3. Acte V, sc. III et IV. Ces deux scènes ont une centaine de vers.

est obligé d'introduire; pour l'empêcher de les remarquer, il suffit de prendre quelques précautions qui permettent de tricher impunément : ne changer jamais le lieu dans le courant d'un même acte; choisir des lieux qui n'aient pas besoin de décorations différentes; enfin ne préciser jamais celui où la scène se passe[1].

IV. L'HISTOIRE ET LA POLITIQUE

Corneille rentra au théâtre en 1659 avec la tragédie d'*Œdipe* qui fit courir tout Paris dans sa nouveauté et dont le succès se soutint pendant tout le XVIIe siècle. Il donna l'année suivante *La Toison d'or*, pièce mythologique à machines et à grand spectacle. *Sertorius* qui fut joué le 25 février 1662 marque un retour à la tragédie historique et politique Corneille revient à l'histoire de Rome, à la Rome des guerres civiles, encore républicaine de nom, mais déchirée par les factions et déjà résignée à souffrir un maître. L'action se passe en Espagne. Sertorius, ancien lieutenant de Marius, continue depuis la mort de son chef à lutter victorieusement contre les généraux romains et tient en échec, hors de Rome, la puissance de Sylla. La guerre tourne nettement à son avantage, bien que les armées romaines soient commandées en ce moment par Pompée, jeune encore, mais déjà célèbre par ses talents et par ses succès' Pour obéir à Sylla, Pompée a dû répudier sa femme Aristie qu'il n'a pas cessé d'aimer, et épouser Emilie, belle-fille du dictateur. Aristie s'est réfugiée auprès de Sertorius qui songe à l'épouser, non par amour, mais par politique, pour gagner à son parti les puissants appuis dont elle dispose à Rome. Pendant une trêve, Pompée sur le point de partir pour Rome, a demandé une entrevue à Sertorius Il arrive, sans avoir pris aucune sûreté et sans être protégé par aucune escorte La conversation politique qui s'engage entre les deux chefs passe à juste titre pour l'un des morceaux les plus achevés de Corneille.

UN ÉTAT EN GUERRE CIVILE

Après un échange de civilités diplomatiques, les deux personnages abordent le fond du débat. Sertorius a insinué que Pompée n'avait pas l'âme toute romaine puisqu'il consentait à servir le tyran de Rome, Sylla. Pompée a répliqué vivement. Sertorius reprend :

SERTORIUS.

Est-ce être tout Romain qu'être chef d'une guerre
Qui veut tenir aux fers les maîtres de la terre?
Ce nom, sans vous et lui[2], nous serait encor dû :
C'est par lui, c'est par vous que nous l'avons perdu.
C'est vous qui sous le joug traînez des cœurs si braves;
Ils étaient plus que rois[3], ils sont moindres qu'esclaves;
Et la gloire qui suit vos plus nobles travaux
Ne fait qu'approfondir l'abîme de leurs maux :

1. Racine au contraire aura soin, au début de ses tragédies de préciser très exactement le lieu de l'action. — 2. Sylla. — 3. Même idée dans *Nicomède*, V. 165.

Leur misère est le fruit de votre illustre peine;
Et vous pensez avoir l'âme toute romaine!
Vous avez hérité ce nom[1] de vos aïeux;
Mais s'il vous était cher, vous le rempliriez mieux.

POMPÉE.

Je crois le bien remplir quand tout mon cœur s'applique
Aux soins de rétablir un jour la République[2];
Mais vous jugez, seigneur, de l'âme par le bras;
Et souvent l'un paraît ce que l'autre n'est pas.
Lorsque deux factions divisent un empire,
Chacun suit au hasard la meilleure ou la pire,
Suivant l'occasion ou la nécessité
Qui l'emporte vers l'un ou vers l'autre côté.
Le plus juste parti, difficile à connaître,
Nous laisse en liberté de nous choisir un maître.
Mais quand ce choix est fait, on ne s'en dédit plus.
J'ai servi sous Sylla du temps de Marius,
Et servirai sous lui tant qu'un destin funeste
De nos divisions soutiendra[3] quelque reste.
Comme je ne vois pas dans le fond de son cœur,
J'ignore quels projets peut former son bonheur[4];
S'il les pousse trop loin, moi-même je l'en blâme;
Je lui prête mon bras sans engager mon âme;
Je m'abandonne au cours de sa félicité,
Tandis que tous mes vœux sont pour la liberté;
Et c'est ce qui me force à garder une place
Qu'usurperaient sans moi l'injustice et l'audace,
Afin que, Sylla mort, ce dangereux pouvoir[5]
Ne tombe qu'en des mains qui sachent leur devoir.
Enfin je sais mon but, et vous savez le vôtre.

SERTORIUS.

Et cependant, seigneur, vous servez[6] comme un autre;
Et nous, qui jugeons tout sur la foi de nos yeux,
Et laissons le dedans[7] à pénétrer aux dieux,

1. Ce nom de *Romain*. — 2. Remettre Rome dans un meilleur état. — 3. Entretiendra. — 4. Sylla avait pris le surnom de *Félix*, c'est-à-dire *l'Heureux*. — 5. Le pouvoir dictatorial dont Sylla est investi. — 6. Le mot a ici un sens péjoratif et méprisant qu'il n'avait pas dans la bouche de Pompée aux v. 24 et 25. — 7. Le fond de l'âme.

Nous craignons votre exemple, et doutons si dans Rome
Il n'instruit point le peuple à prendre loi d'un homme;
Et si votre valeur, sous le pouvoir d'autrui,
Ne sème point pour vous lorsqu'elle agit pour lui.
Comme je vous estime, il m'est aisé de croire
Que de la liberté vous feriez votre gloire,
Que votre âme en secret lui donne tous ses vœux;
Mais si je m'en rapporte aux esprits soupçonneux,
Vous aidez aux Romains à faire essai d'un maître,
Sous ce flatteur espoir qu'un jour vous pourrez l'être.
La main qui les opprime, et que vous soutenez,
Les accoutume au joug que vous leur destinez;
Et doutant s'ils voudront se faire à l'esclavage,
Aux périls de Sylla vous tâtez leur courage[1].

POMPÉE.

Le temps détrompera ceux qui parlent ainsi;
Mais justifiera-t-il ce que l'on voit ici?
Permettez qu'à mon tour je parle avec franchise
Votre exemple à la fois m'instruit et m'autorise :
Je juge, comme vous, sur la foi de mes yeux,
Et laisse le dedans à pénétrer aux dieux.
Ne vit-on pas ici sous les ordres d'un homme[2]?
N'y commandez-vous pas comme Sylla dans Rome?
Du nom de dictateur, du nom de général,
Qu'importe, si des deux le pouvoir est égal?
Les titres différents ne font rien à la chose :
Vous imposez des lois ainsi qu'il en impose;
Et s'il est périlleux de s'en faire haïr,
Il ne serait pas sûr de vous désobéir.
Pour moi, si quelque jour je suis ce que vous êtes,
J'en userai[3] peut-être alors comme vous faites :
Jusque-là....

SERTORIUS.

Vous pourriez en douter[4] jusque-là,
Et me faire un peu moins ressembler à Sylla.

1. Vous éprouvez leurs dispositions — 2. Cf. v. 42. — 3. Je me comporterai. — 4. Retombe sur *comme vous faites*, v. 70 Pompée devrait se montrer moins affirmatif

Si je commande ici, le Sénat me l'ordonne[1]:
Mes ordres n'ont encore assassiné personne.
Je n'ai pour ennemis que ceux du bien commun;
Je leur fais bonne guerre[2], et n'en proscris pas un.
C'est un asile ouvert que mon pouvoir suprême,
Et si l'on m'obéit, ce n'est qu'autant qu'on m'aime

POMPÉE.

Et votre empire en est d'autant plus dangereux,
Qu'il rend de vos vertus les peuples amoureux,
Qu'en assujettissant[3] vous avez l'art de plaire,
Qu'on croit n'être en vos fers qu'esclave volontaire,
Et que la liberté trouvera peu de jour[4]
A détruire un pouvoir que fait régner l'amour.
Ainsi parlent, seigneur, les âmes soupçonneuses;
Mais n'examinons point ces questions fâcheuses[5],
Ni si c'est un sénat qu'un amas de bannis
Que cet asile ouvert sous vous a réunis.
Une seconde fois, n'est-il aucune voie[6]
Par où je puisse à Rome emporter quelque joie?
Elle serait extrême à trouver les moyens
De rendre un si grand homme à ses concitoyens.
Il est doux de revoir les murs de la patrie :
C'est elle par ma voix, Seigneur, qui vous en prie;
C'est Rome ...

SERTORIUS.

Le séjour de votre potentat,
Qui n'a que ses fureurs pour maximes d'état[7]?
Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles
Que ses proscriptions comblent de funérailles :
Ces murs, dont le destin fut autrefois si beau,
N'en[8] sont que la prison, ou plutôt le tombeau;
Mais pour revivre ailleurs dans sa première force,
Avec les faux Romains elle a fait plein divorce[9];

1. Il s'agit bien entendu du Sénat composé des sénateurs proscrits que Sertorius avait institué en Espagne à l'image de celui de Rome; cf. v. 87-88. — 2. Guerre loyale. — 3. En rendant sujets. — 4. Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire — 5. Susceptibles de nous causer un vif déplaisir. — 6. Moyen. — 7. Principes de gouvernement. — 8. De Rome. — 9. Elle a rompu toute relation.

Et comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.
Parlons pourtant d'accord[1]. Je ne sais qu'une voie
Qui puisse avec honneur nous donner cette joie.
Unissons-nous ensemble, et le tyran est bas[2] :
Rome à ce grand dessein ouvrira tous ses bras.
Ainsi nous ferons voir l'amour de la patrie,
Pour qui vont les grands cœurs jusqu'à l'idolâtrie;
Et nous épargnerons ces flots de sang romain
Que versent tous les ans votre bras et ma main.

POMPÉE.

Ce projet, qui pour vous est tout brillant de gloire,
N'aurait-il rien pour moi d'une action trop noire?
Moi qui commande ailleurs, puis-je servir sous vous[3]?

SERTORIUS.

Du droit de commander je ne suis point jaloux;
Je ne l'ai qu'en dépôt[4], et je vous l'abandonne,
Non jusqu'à vous servir de ma seule personne :
Je prétends un peu plus; mais dans cette union
De votre lieutenant m'envieriez-vous le nom?

POMPÉE.

De pareils lieutenants n'ont de chefs qu'en idée[5] :
Leur nom retient pour eux l'autorité cédée;
Ils n'en quittent que l'ombre; et l'on ne sait que c'est[6]
De suivre ou d'obéir que suivant qu'il leur plaît[7]
Je sais une autre voie, et plus noble et plus sûre.
Sylla, si vous voulez, quitte sa dictature;
Et déjà de lui-même il s'en serait démis,
S'il voyait qu'en ces lieux il n'eût plus d'ennemis.
Mettez les armes bas, je réponds de l'issue :
J'en donne ma parole après l'avoir reçue[8].
Si vous êtes Romain, prenez l'occasion.

1. D'accommodement. — 2. A terre, renversé. — 3. Pompée invoque deux raisons pour justifier son refus : Le sentiment de l'honneur (v 114) et le souci de sa dignité (v. 115). — 4. Sertorius se défend d'être, comme Sylla, un usurpateur. — 5. En imagination, par opposition à : en réalité. — 6. Ce que c'est. — 7. On ne sait quel nom donner à la subordination des lieutenants qui se réservent le droit de n'obéir que quand il leur plaît. — 8. Après avoir reçu la parole (de Sylla).

SERTORIUS.

Je ne m'éblouis point de cette illusion.
Je connais le tyran, j'en vois le stratagème :
Quoi qu'il semble promettre, il est toujours lui-même.
Vous qu'à sa défiance il a sacrifié,
Jusques à vous forcer d'être son allié[1]....

POMPÉE.

Hélas! Ce mot me tue, et je le dis sans feinte,
C'est l'unique sujet qu'il m'a donné de plainte.
J'aimais mon Aristie, il m'en vient d'arracher;
Mon cœur frémit encore à me le reprocher;
Vers tant de biens perdus sans cesse il me rappelle
Et je vous rends, seigneur, mille grâces pour elle,
A vous, à ce grand cœur dont la compassion
Daigne ici l'honorer de sa protection.

SERTORIUS.

Protéger hautement les vertus malheureuses,
C'est le moindre devoir des âmes généreuses :
Aussi fais-je encor plus, je lui donne un époux.

POMPÉE.

Un époux! dieux! qu'entends-je? Et qui, seigneur?

SERTORIUS.

Moi.

POMPÉE.

Vous!

Seigneur, toute son âme est à moi dès l'enfance :
N'imitez point Sylla par cette violence;
Mes maux sont assez grands, sans y joindre celui
De voir tout ce que j'aime entre les bras d'autrui.

SERTORIUS (*à Aristie qui entre.*)

Tout est encore à vous. Venez, venez, Madame,
Faire voir quel pouvoir j'usurpe sur votre âme,
Et montrer, s'il se peut, à tout le genre humain
La force[2] qu'on vous fait pour me donner la main[3].

POMPÉE.

C'est elle-même, ô ciel!

1. Son parent par alliance. Cf. notice. — 2. La violence. cf. v. 150. — 3. M'épouser.

SERTORIUS.

Je vous laisse avec elle,
Et sais que tout son cœur vous est encor fidèle.
Reprenez votre bien, ou ne vous plaignez plus
Si j'ose m'enrichir, seigneur, de vos refus.

Sertorius, Acte III, scène 1.

Ce n'est pas cependant Aristie qu'aime Sertorius. Son lieutenant Perpenna et lui-même sont épris tous les deux de Viriate, reine de Lusitanie, qui a mis toutes ses ressources au service des proscrits. Cependant Sertorius a vaincu sa passion et renoncé à Viriate parce que le mariage d'Aristie lui paraît plus utile à sa politique. Il a même parlé à la reine en faveur de son rival. Mais Viriate ne veut épouser qu'un chef suprême et ne souffrira jamais qu'une autre femme occupe dans ses états un rang supérieur au sien. Perpenna, irrité de ce refus, croit que Sertorius est l'unique obstacle à ses desseins et il s'en débarrasse en l'assassinant au milieu d'un festin. Cependant un messager apporte de Rome la nouvelle de la mort d'Émilie et de l'abdication de Sylla. Pompée, libre de suivre son cœur, revient chercher Aristie. Perpenna pour sauver sa vie lui livre des lettres compromettantes écrites à Sertorius par les principaux citoyens de Rome. Mais Pompée brûle les lettres sans les lire et fait mettre à mort l'assassin.

V. LES GRACES DU DÉCLIN

Molière avait été chargé par le roi de faire jouer une pièce à grand spectacle pour le carnaval de 1671. Il choisit pour sujet la gracieuse fable de Psyché qui lui permettait d'utiliser un beau décor de l'enfer mythologique conservé au garde-meuble. Il dressa le plan d'une tragédie-ballet, mais craignant de n'être pas prêt à temps malgré sa facilité de travail et sa diligence, il s'adjoignit comme collaborateurs Corneille et Quinault. Molière n'écrivit que le prologue, l'acte I en entier, la première scène de l'acte II et la première de l'acte III. Les couplets lyriques sont de Quinault; le reste de la pièce appartient à Corneille. Celui-ci avait soixante-quatre ans; il avait échoué quelques années auparavant dans *Agésilas* et dans *Attila* et il venait de donner sans grand succès *Tite et Bérénice*, lorsqu'il écrivit, dans un renouveau de grâce et de jeunesse, des scènes exquises comme celle qu'on va lire.

PSYCHÉ ARRACHE A L'AMOUR SON SECRET

Un oracle a condamné Psyché à être exposée sur un rocher où elle doit être dévorée par un monstre. Au lieu de ce monstre se présente un bel inconnu (l'Amour) qu'elle se prend à aimer et qui l'aime. Elle est transportée dans un palais merveilleux où elle fait venir ses sœurs. Celles-ci qui ont toujours été jalouses de la beauté de Psyché et qui le sont maintenant de son bonheur lui font concevoir des doutes sur la sincérité d'un adorateur qui lui cache soigneusement son nom. Elles la persuadent ainsi d'exiger que cet inconnu se nomme. C'est ce qu'elle va s'efforcer d'obtenir.

La Fontaine avait publié en 1669 un roman intitulé *Les Amours de Psyché*

et de Cupidon inspiré du conteur latin Apulée En comparant la scène de Corneille au recit de La Fontaine, on verra quelles modifications profondes il a fallu faire subir à la donnee romanesque pour l'adapter au théâtre. Le roman et l'art dramatique ont en effet des moyens d'expression très différents et des lois qui leur sont propres.

L'AMOUR, PSYCHÉ

L'AMOUR

Enfin, vous êtes seule, et je puis vous redire,
Sans avoir pour témoins vos importunes sœurs,
Ce que des yeux si beaux ont pris sur moi d'empire,
Et quel excès ont les douceurs
Qu'une sincère ardeur inspire[1],
Sitôt qu'elle assemble deux cœurs.
Je puis vous expliquer[2] de mon âme ravie
Les amoureux empressements,
Et vous jurer qu'à vous seule asservie,
Elle n'a pour objet de ses ravissements[3]
Que de voir cette ardeur de même ardeur suivie[4],
Ne concevoir plus d'autre envie
Que de régler mes vœux sur vos désirs,
Et de ce qui vous plaît faire tous mes plaisirs.
Mais d'où vient qu'un triste nuage
Semble offusquer[5] l'éclat de ces beaux yeux?
Vous manque-t-il quelque chose en ces lieux?
Des vœux qu'on vous y rend[6] dédaignez-vous l'hommage?

La découverte du secret dans La Fontaine. (1669). [Dans La Fontaine qui suit de près le conteur latin Apulée, le dieu ne se présente à Psyché que dans l'obscurité. Les sœurs de cette princesse, jalouses de son bonheur, lui persuadent que son époux est un monstre et lui inspirent la curiosité de le voir et le dessein de le tuer].

Quand nos deux furies eurent mis leur sœur en train de se perdre, elles la quittèrent, et ne firent pas long séjour aux environs de cette montagne.

Le mari[7] vint sur le soir, avec une mélancolie extraordinaire, et qui lui devait être[8] un pressentiment de ce qui se préparait contre lui. Il se coucha et s'abandonna au sommeil aussitôt qu'il fut couché.

Voilà Psyché bien embarrassée. Comme on ne connaît l'importance

1. Fait naître dans l'âme. — 2. Manifester. — 3. Transports de joie : la seule chose capable de transporter mon âme de joie est de voir.... — 4. A laquelle réponde chez vous une ardeur égale. — 5. Obscurcir. — 6. Dont je m'acquitte envers vous. — 7. Dans le roman, Psyché est déjà mariée à l'Amour. — 8. Qui aurait dû être pour lui.

PSYCHÉ.

Non, Seigneur.

L'AMOUR.

Qu'est-ce donc, et d'où vient mon malheur?
J'entends moins de soupirs d'amour que de douleur,
Je vois de votre teint les roses amorties[1]
Marquer un déplaisir[2] secret;
Vos sœurs à peine sont parties
Que vous soupirez de regret!
Ah! Psyché, de deux cœurs quand l'ardeur est la même,
Ont-ils des soupirs différents?
Et quand on aime bien et qu'on voit ce qu'on aime,
Peut-on songer à des parents?

PSYCHÉ.

Ce n'est point là ce qui m'afflige.

L'AMOUR

Est-ce l'absence d'un rival,
Et d'un rival aimé, qui fait qu'on me néglige?

PSYCHÉ

Dans un cœur tout à vous que vous pénétrez[3] mal!
Je vous aime, Seigneur, et mon amour s'irrite
De l'indigne soupçon que vous avez formé:
Vous ne connaissez pas quel est votre mérite,
Si vous craignez de n'être pas aimé.

d'une action que quand on est près de l'exécuter, elle envisagea la sienne dans ce moment-là avec ses suites les plus fâcheuses, et se trouva combattue de je ne sais combien de passions aussi contraires que violentes. L'appréhension, le dépit, la pitié, la colère, et le désespoir, la curiosité principalement, tout ce qui porte à commettre quelque forfait, et tout ce qui en détourne, s'empara du cœur de notre héroïne, et en fit la scène de cent agitations différentes. Chaque passion la tirait à soi. Il fallut pourtant se déterminer. Ce fut en faveur de la curiosité que la belle se déclara: car, pour la colère, il lui fut impossible de l'écouter, quand elle songea qu'elle allait tuer son mari. On n'en vient jamais à une telle extrémité sans de grands scrupules et sans avoir beaucoup à combattre. Qu'on fasse telle mine que l'on voudra, qu'on se querelle, qu'on se sépare, qu'on proteste de se haïr, il reste toujours un levain d'amour entre deux personnes qui ont été unies si étroitement.

Ces difficultés arrêtèrent la pauvre épouse quelque temps. Elle les

1. L'incarnat rendu moins vif, pâli. — 2. Vif chagrin. — 3. Lisez mal au fond d'un cœur.

Je vous aime, et depuis que j'ai vu la lumière,
Je me suis montrée assez fière,
Pour dédaigner les vœux de plus d'un roi;
Et s'il vous faut ouvrir mon âme tout entière[1],
Je n'ai trouvé que vous qui fût digne de moi.
Cependant j'ai quelque tristesse,
Qu'en vain je voudrais vous cacher;
Un noir chagrin se mêle à toute ma tendresse,
Dont je ne la puis détacher.
Ne m'en demandez point la cause :
Peut-être, la sachant, voudrez-vous m'en punir,
Et si j'ose aspirer encore à quelque chose,
Je suis sûre du moins de ne point l'obtenir.

L'AMOUR.

Et ne craignez-vous point qu'à mon tour je m'irrite
Que vous connaissiez mal quel est votre mérite,
Ou feigniez de ne pas savoir
Quel est sur moi votre absolu pouvoir?
Ah! si vous en doutez, soyez désabusée,
Parlez!

franchit à la fois, se leva sans bruit, prit le poignard et la lampe qu'elle avait cachés, s'en alla le plus doucement qu'il lui fut possible vers l'endroit du lit où le monstre s'était couché, avançant un pied, puis un autre, et prenant bien garde à les poser par mesure, comme si elle eût marché sur des pointes de diamant. Elle retenait jusqu'à son haleine, et craignait presque que ses pensées ne la décelassent. Il s'en fallut peu qu'elle ne priât son ombre de ne point faire de bruit en l'accompagnant.

[La Fontaine décrit ici en vers la beauté de l'époux endormi.]

Psyché demeura comme transportée à l'aspect de son époux. Dès l'abord elle jugea bien que c'était l'Amour; car quel autre dieu lui aurait paru si agréable?

Ce que la beauté, la jeunesse, le divin charme qui communique à ces choses le don de plaire, ce qu'une personne faite à plaisir peut causer aux yeux de volupté et de ravissement à l'esprit, Cupidon en ce moment-là le fit sentir à notre héroïne. Il dormait à la manière d'un dieu, c'est-à-dire profondément, penché nonchalamment sur un oreiller, un bras sur sa tête, l'autre bras tombant sur les bords du lit.

Ce ne fut pas à elle peu de retenue de ne point jeter et lampe et poignard pour s'abandonner à son transport. Véritablement le poignard lui tomba des mains, mais la lampe non : elle en avait trop affaire. Une telle commodité ne se rencontrait pas tous les jours; il s'en fallait donc servir : c'est

1 Révéler tous mes sentiments.

PSYCHÉ.

J'aurai l'affront de me voir refusée[1].

L'AMOUR.

Prenez en ma faveur de meilleurs sentiments;
L'expérience en est aisée :
Parlez, tout se tient prêt à vos commandements.
Si, pour m'en croire, il vous faut des serments,
J'en jure vos beaux yeux, les maîtres de mon âme,
Ces divins auteurs de ma flamme;
Et si ce n'est assez d'en jurer vos beaux yeux,
J'en jure par le Styx, comme jurent les Dieux.

PSYCHÉ.

J'ose craindre un peu moins après cette assurance.
Seigneur, je vois ici la pompe et l'abondance;
Je vous adore, et vous m'aimez :
mon cœur en est ravi, mes sens en sont charmés;
Mais parmi[2] ce bonheur suprême,
J'ai le malheur de ne savoir qui j'aime.

ce qu'elle fit. Elle avait de la peine à croire ce qu'elle voyait, se passait la main sur les yeux, craignant que ce ne fût songe et illusion; puis recommençait à considérer son mari. « Dieux immortels! dit-elle en soi-même, est-ce ainsi que sont faits les monstres? Comment donc est fait ce qu'on appelle Amour? Que tu es heureuse, Psyché! Ah! divin époux! pourquoi m'as-tu refusé si longtemps la connaissance de ce bonheur? Craignais-tu que je n'en mourusse de joie? Était-ce pour plaire à ta mère? Quoi! je t'ai voulu tuer! quoi! cette pensée m'est venue! O dieux! je frémis d'horreur à ce souvenir. Suffisait-il pas, cruelle Psyché, d'exercer ta rage contre toi seule? L'univers n'y eût rien perdu; et sans ton époux que deviendrait-il? Folle que je suis! Mon mari est immortel : il n'a pas tenu à moi qu'il ne le fût point. »

Après ces réflexions, il lui prit envie de regarder de plus près celui qu'elle n'avait déjà que trop vu. Elle pencha quelque peu l'instrument fatal qui l'avait jusque-là servie si utilement[3]. Il en tomba sur la cuisse de son époux une goutte d'huile enflammée. La douleur éveilla le dieu. Il vit la pauvre Psyché qui, toute confuse, tenait sa lampe : et, ce qui fut de plus malheureux, il vit aussi le poignard tombé près de lui.

Dispensez-moi de vous raconter le reste : vous seriez touchés de trop de pitié au récit que je vous ferais.

(La Fontaine. *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, livre I.)

1. Essuyer un refus. — 2. Au milieu de. — 3. La lampe.

Dissipez cet aveuglement[1],
Et faites-moi connaître un si parfait amant.

L'AMOUR.

Psyché, que venez-vous de dire?

PSYCHÉ.

Que c'est le bonheur où j'aspire,
Et si vous ne me l'accordez....

L'AMOUR.

Je l'ai juré, je n'en suis plus le maître :
Mais vous ne savez pas ce que vous demandez.
Laissez-moi mon secret. Si je me fais connaître,
Je vous perds, et vous me perdez.
Le seul remède est de vous en dédire.

PSYCHÉ.

C'est là sur vous mon souverain empire?

L'AMOUR.

Vous pouvez tout, et je suis tout à vous.
Mais si nos feux vous semblent doux,
Ne mettez point d'obstacle à leur charmante suite[2]
Ne me forcez point à la fuite :
C'est le moindre malheur qui nous puisse arriver
D'un souhait qui vous a séduite[3].

PSYCHÉ.

Seigneur, vous voulez m'éprouver,
Mais je sais ce que j'en dois croire.
De grâce, apprenez-moi tout l'excès de ma gloire,
Et ne me cachez plus pour quel illustre choix
J'ai rejeté les vœux de tant de rois.

L'AMOUR.

Le voulez-vous?

PSYCHÉ.

Souffrez que je vous en conjure.

L'AMOUR.

Si vous saviez, Psyché, la cruelle aventure
Que par là vous vous attirez....

1. Ignorance; ne pas connaître la personne qu'on aime, c'est ne pas la voir. — 2. A l'union qui doit en résulter. Dans la pièce, l'Amour n'est pas encore l'époux de Psyché comme dans le roman Cf v. 105. — 3. Entraînée dans l'erreur.

PSYCHÉ.

Seigneur, vous me désespérez.

L'AMOUR.

Pensez-y bien, je puis encor me taire.

PSYCHÉ.

Faites-vous des serments pour n'y point satisfaire?

L'AMOUR.

Hé bien, je suis le Dieu le plus puissant des Dieux,
Absolu sur la terre, absolu dans les Cieux;
Dans les eaux, dans les airs mon pouvoir est suprême;
En un mot, je suis l'Amour même,
Qui de mes propres traits m'étais blessé pour vous;
Et sans la violence, hélas! que vous me faites
Et qui vient de changer mon amour en courroux,
Vous m'alliez avoir pour époux.
Vos volontés sont satisfaites,
Vous avez su qui vous aimiez,
Vous connaissez l'amant que vous charmiez :
Psyché, voyez où vous en êtes.
Vous me forcez vous-même à vous quitter,
Vous me forcez vous-même à vous ôter
Tout l'effet de votre victoire[1] :
Peut-être vos beaux yeux ne me reverront plus;
Ce palais, ces jardins, avec moi disparus,
Vont faire évanouir votre naissante gloire;
Vous n'avez pas voulu m'en croire,
Et pour tout fruit de ce doute éclairci,
Le Destin, sous qui le Ciel tremble,
Plus fort que mon amour, que tous les Dieux ensemble,
Va vous montrer sa haine, et me chasser d'ici.

L'Amour disparaît, et, dans l'instant qu'il s'envole, le superbe jardin s'évanouit. Psyché demeure seule au milieu d'une vaste campagne, et sur le bord sauvage d'un grand fleuve, où elle se veut précipiter. Le Dieu du fleuve paraît assis sur un amas de joncs et de roseaux, et appuyé sur une grande urne, d'où sort une grosse source d'eau.

Psyché, Acte IV, Sc. III.

1. sur mon cœur.

PASCAL

I. LE SAVANT

Les trois textes scientifiques que nous citons ci-dessous appartiennent à la même période de la vie de Pascal et se rattachent aux mêmes préoccupations : les expériences et les polémiques sur le vide et sur la pression atmosphérique. D'expériences ingénieuses — les unes renouvelées de Torricelli, les autres originales, — Pascal avait conclu, dans un opuscule publié en 1647, *Expériences nouvelles touchant le vide*, que le vide peut exister et existe réellement dans la nature. Cette proposition renversait le dogme fondamental de la physique d'Aristote qu'on enseignait encore dans les écoles : la nature a horreur du vide et se détruirait elle-même plutôt que de le souffrir. Aussi cette nouveauté fut-elle combattue comme une hérésie scientifique par les partisans de la physique des anciens, au nom du principe d'autorité.

I. LA RAISON ET L'AUTORITÉ DANS LES SCIENCES

Cette résistance fondée sur le respect aveugle et superstitieux de l'antiquité inspira à Pascal les réflexions qu'on va lire sur le rôle de la raison et de l'autorité dans les sciences. Contrairement à ses adversaires, Pascal n'exclut ni l'une ni l'autre, mais il met chacune à sa place.

Dans les matières où l'on recherche seulement de savoir[1] ce que les auteurs ont écrit, comme dans l'histoire, dans la géographie, dans la jurisprudence, dans les langues..., et enfin dans toutes celles qui ont pour principe, ou le fait simple[2], ou l'institution[3] divine ou humaine il faut nécessairement recourir à leurs livres, puisque tout ce que l'on en peut savoir y est contenu : d'où il est évident que l'on peut en avoir la connaissance entière, et qu'il n'est pas possible d'y rien ajouter.

S'il s'agit de savoir qui fut le premier roi des Français; en quel lieu les géographes placent le premier méridien; quels mots sont usités dans une langue morte, et toutes les choses de cette nature, quels autres moyens que les livres pourraient nous y conduire? Et qui pourra rien ajouter de nouveau à ce

1. Chercher avec soin à savoir. — *Chercher* se construisait quelquefois au XVIIe s. avec l'infinitif précédé de la préposition *de*. Pascal étend cette construction au composé *rechercher* qui régulièrement ne peut avoir pour complément que des noms. — 2. Le fait historique qui a eu lieu une fois, qui ne se reproduira jamais plus, et dont on ne peut induire une loi. — 3. Ce qui a été inventé ou établi par les hommes (les règles de gouvernement) ou par Dieu (l'Église) : « Il est opposé à la *nature* » (Fur.).

qu'ils nous en apprennent, puisqu'on ne veut savoir que ce qu'ils contiennent? C'est l'autorité seule qui nous en peut éclaircir[1].

Il n'en est pas de même des sujets qui tombent sous le sens[2] ou sous le raisonnement : l'autorité y est inutile; la raison seule a lieu d'en connaître[3]. Elles ont leurs droits séparés : l'une avait tantôt tout l'avantage; ici l'autre règne à son tour. Mais comme les sujets de cette sorte sont proportionnés à la portée de l'esprit, il trouve une liberté tout entière de s'y étendre; sa fécondité inépuisable produit continuellement, et ses inventions peuvent être tout ensemble sans fin et sans interruption[4]....

C'est ainsi que la géométrie, l'arithmétique, la musique, la physique, la médecine, l'architecture, et toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement doivent être augmentées pour devenir parfaites. Les anciens les ont trouvées seulement ébauchées par ceux qui les ont précédés; et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli[5] que nous les avons reçues. Comme leur perfection dépend du temps et de la peine, il est évident qu'encore que notre peine et notre temps nous eussent moins acquis[6] que leurs travaux, séparés des nôtres, tous deux néanmoins joints ensemble doivent avoir plus d'effet que chacun en particulier.

Fragment d'un traité du vide.

II. UNE LEÇON DE MÉTHODE

L'un des principaux adversaires de Pascal dans cette polémique fut le jésuite Étienne Noël, qui avait été au collège de la Flèche l'un des maîtres de Descartes. Le Père Noël, fermement attaché aux opinions des anciens, niait *a priori* l'existence du vide; pour lui, le sommet du tube de Torricelli[7] était, après la chute du mercure, non pas vide, comme le concluait Pascal, mais rempli d'un air

1. « Il signifie aussi : instruire quelqu'un d'une vérité dont il doutait » (Acad. 1694). — 2. Faculté de comprendre et de juger sainement. — 3. Terme de jurisprudence : avoir autorité pour juger de quelque chose. — 4. Lacune dans le texte. — 5. Parfait. — 6. Il se met quelquefois absolument » (Acad. 1694). — 7. Voici comment Pascal lui-même décrit l'expérience de Torricelli : « Il y a environ quatre ans qu'en Italie on éprouva qu'un tuyau de verre de quatre pieds, dont un bout est ouvert et l'autre est scellé hermétiquement, étant rempli de vif argent, puis l'ouverture bouchée avec le doigt ou autrement, et le tuyau disposé perpendiculairement à l'horizon, l'ouverture bouchée étant vers le bas, et plongée deux ou trois doigts dans d'autre vif argent, contenu dans un vaisseau moitié plein de vif argent, et l'autre moitié d'eau; si on débouche l'ouverture demeurant toujours enfoncée dans le vif argent du vaisseau, le vif argent du tuyau descend en partie, laissant au haut du tuyau un espace vide en apparence, le

raréfié et subtil qui y avait pénétré à travers les pores du verre Cette hypothèse ingénieuse expliquait, croyait-il, tous les faits constatés par Pascal, tout en sauvegardant le dogme aristotélicien. Dans le texte qu'on va lire, extrait de sa réponse à une lettre du Père Noel, Pascal fait la critique de cette hypothèse dont le moindre défaut est d'être absolument arbitraire.

Mon très révérend père,

L'honneur que vous m'avez fait de m'écrire me fait rompre le dessein que j'avais fait de ne résoudre aucune des difficultés que j'ai rapportées dans mon *Abrégé*[1], que dans le traité entier[2] où[3] je travaille; car, puisque les civilités de votre lettre sont jointes aux objections que vous m'y faites, je ne puis partager ma réponse, ni reconnaître[4] les unes, sans satisfaire aux autres.

Mais, pour le faire avec plus d'ordre, permettez-moi de vous rapporter une règle universelle, qui s'applique à tous les sujets particuliers, où il s'agit de reconnaître la vérité. Je ne doute pas que vous n'en demeuriez d'accord, puisqu'elle est reçue généralement de tous ceux qui envisagent les choses sans préoccupation[5], et qu'elle fait la principale[6] de la façon dont on traite les sciences dans les écoles, et celle qui est en usage parmi les personnes qui recherchent ce qui est véritablement solide et qui remplit et satisfait pleinement l'esprit : c'est qu'on ne doit jamais porter un jugement décisif de la négative ou de l'affirmative d'une proposition, que ce que l'on affirme ou nie n'ait une de ces deux conditions; savoir, ou qu'il paraisse si clairement et si distinctement de soi-même aux sens ou à la raison, suivant qu'il est sujet à l'un ou à l'autre, que l'esprit n'ait aucun moyen de douter de sa certitude, et c'est ce que nous appelons *principes* ou *axiomes*; comme, par exemple, *si à choses égales on ajoute choses égales, les touts seront égaux*; ou qu'il se déduise par des conséquences infaillibles et nécessaires de tels principes ou axiomes, de la certitude desquels dépend toute celle des conséquences qui en sont bien tirées : comme

bas du même tuyau demeurant plein du même vif argent jusques à une certaine hauteur. Et si on hausse un peu le tuyau jusques à ce que son ouverture, qui trempait auparavant dans le vif argent du vaisseau, sortant de ce vif argent, arrive à la région de l'eau, le vif argent du tuyau monte jusques en haut, avec l'eau: et ces deux liqueurs se brouillent dans le tuyau; mais enfin tout le vif argent tombe, et le tuyau se trouve tout plein d'eau. » *Expériences Nouvelles*, Au lecteur. — 1. *Expér nouv.* — 2. Le *Traité sur le vide* annoncé dans le précédent opuscule. — 3. Auquel. — 4. Témoigner ma reconnaissance. — 5. Idée préconçue. — 6. La principale règle.

cette proposition, *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits*, qui, n'étant pas visible d'elle-même, est démontrée évidemment par des conséquences infaillibles de tels axiomes. Tout ce qui a une de ces deux conditions, est certain et véritable, et tout ce qui n'en a aucune, passe pour douteux et incertain. Et nous portons un jugement décisif des choses de la première sorte et laissons les autres dans l'indécision, si bien que nous les appelons, suivant leur mérite, tantôt *vision*, tantôt *caprice*, parfois *fantaisie*, quelquefois *idée*, et tout au plus *belle pensée*, et parce qu'on ne peut les affirmer sans témérité, nous penchons plutôt vers la négative : prêts néanmoins de revenir à l'autre[1], si une démonstration évidente nous en fait voir la vérité. Et nous réservons pour les mystères de la foi, que le Saint-Esprit a lui-même révélés, cette soumission d'esprit qui porte notre croyance à des mystères cachés aux sens et à la raison.

Cela posé, je viens à votre lettre, dans les premières lignes de laquelle, pour prouver que cet espace est corps, vous vous servez de ces termes : *Je dis que c'est un corps, puisqu'il a les actions d'un corps, qu'il transmet la lumière avec réfractions et réflexions, qu'il apporte du retardement au mouvement d'un autre corps*; où je remarque que, dans le dessein que vous avez de prouver que c'est un corps, vous prenez pour principes deux choses : la première est, qu'il transmet la lumière avec réfractions et réflexions; la seconde, qu'il retarde le mouvement d'un corps. De ces deux principes, le premier n'a paru véritable à aucun de ceux qui l'ont voulu éprouver[2], et nous avons toujours remarqué, au contraire, que le rayon qui pénètre le verre et cet espace n'a point d'autre réfraction que celle que lui cause le verre, et qu'ainsi si quelque matière le remplit, elle ne rompt en aucune sorte le rayon, ou sa réfraction n'est pas perceptible; de sorte que, comme il est sans doute[3] que vous n'avez rien éprouvé de contraire, je vois que le sens de vos paroles est que le rayon réfléchi, ou rompu par le verre, passe à travers cet espace; et que de là et de ce que les corps y tombent avec temps, vous voulez conclure qu'une matière le

---

1. A l'affirmative. — 2. Reconnaître par l'expérience. — 3. Certain.

remplit, qui porte cette lumière et cause ce retardement.

Mais, mon révérend père, si nous rapportons cela à la méthode de raisonner dont nous avons parlé, nous trouverons qu'il faudrait auparavant être demeuré d'accord de la définition de l'espace vide, de la lumière et du mouvement, et montrer par la nature de ces choses une contradiction manifeste dans ces propositions : « que la lumière pénètre un espace vide, et qu'un corps s'y meut avec temps. » Jusque-là votre preuve ne pourra subsister : et puisqu'outre cela la nature de la lumière est inconnue, et à vous et à moi, que de tous ceux qui ont essayé de la définir, pas un n'a satisfait aucun de ceux qui cherchent les vérités palpables, et qu'elle nous demeurera peut-être éternellement inconnue, je vois que cet argument demeurera longtemps sans recevoir la force qui lui est nécessaire pour devenir convaincant.

Car considérez, je vous prie, comment il est possible de conclure infailliblement que la nature de la lumière est telle qu'elle ne peut subsister dans le vide, lorsque l'on ignore la nature de la lumière. Que si nous la connaissions aussi parfaitement que nous l'ignorons, nous connaîtrions, peut-être, qu'elle subsisterait dans le vide avec plus d'éclat que dans aucun autre *medium*[1], comme nous voyons qu'elle augmente sa force suivant que le *medium* où elle est devient plus rare, et ainsi en quelque sorte plus approchant du néant. Et si nous savions celle du mouvement, je ne fais aucun doute qu'il ne nous parût qu'il se dût faire dans le vide avec presque autant de temps que dans l'air, dont l'irrésistance[2] paraît dans l'égalité de la chute des corps différemment pesants.

C'est pourquoi, dans le peu de connaissance que nous avons de la nature de ces choses, si, par une semblable liberté, je conçois une pensée, que je donne pour principe, je puis dire avec autant de raison : la lumière se soutient dans le vide, et le mouvement s'y fait avec temps; ou la lumière pénètre l'espace vide en apparence, et le mouvement s'y fait avec temps; donc il peut être vide en effet.

Ainsi remettons cette preuve au temps où nous aurons

1. Milieu — 2. Littré cite un autre exemple emprunté à Pascal de ce mot qui ne se trouve ni dans le Diction. de l'Acad. ni dans aucun lexique du XVIIe siècle.

l'intelligence de la nature de la lumière. Jusque-là je ne puis admettre votre principe, et il vous sera difficile de le prouver; et ne tirons point, je vous prie, de conséquences infaillibles de la nature d'une chose, lorsque nous l'ignorons; autrement je craindrais que vous ne fussiez pas d'accord avec moi des conditions nécessaires pour rendre une démonstration parfaite, et que vous n'appelassiez certain ce que nous n'appelons que douteux....

Œuvres de Bl Pascal. Ed. Grands Ecriv. II, p. 90.

Pascal continue en disant au Père Noël que ce n'est pas en accumulant les hypothèses sans preuve qu'on réussira jamais à expliquer les phénomènes physiques; il lui rappelle comment on vérifie une hypothèse scientifique et il conclut de son exposé que l'hypothèse proposée par son contradicteur n'étant appuyée d'aucune preuve et se trouvant au surplus en contradiction avec certains faits constatés, elle ne peut être tenue pour vraie ni même pour vraisemblable.

III. UNE EXPÉRIENCE DÉCISIVE

Seules les expériences peuvent faire d'une « *belle pensée* », d'une hypothèse séduisante, une vérité prouvée et indubitable. Aussi pour démontrer que l'ascension du mercure dans le tube de Torricelli était due, non à l'horreur du vide, mais à la pression atmosphérique, Pascal s'ingenia-t-il à concevoir et à monter une expérience décisive, irréfutable, convaincante, administrant « la preuve » dans toute la force scientifique et logique du terme. Quand il l'eut imaginée, il écrivit le 15 novembre 1647 à son beau-frère, Florin Périer, conseiller à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, pour lui demander de se charger de l'exécution. Voici sa lettre :

Monsieur,

Je n'interromprais pas le travail continuel où vos emplois vous engagent, pour vous entretenir de méditations physiques, si je ne savais qu'elles serviront à vous délasser en vos heures de relâche, et qu'au lieu que d'autres en seraient embarrassés, vous en aurez du divertissement[1]. J'en fais d'autant moins de difficulté, que je sais le plaisir que vous recevez en cette sorte d'entretien. Celui-ci ne sera qu'une continuation de ceux que nous avons eus ensemble touchant le vide. Vous savez quel sentiment les philosophes[2] ont eu sur ce sujet : tous ont tenu

1 Action de détourner l'esprit de ses occupations habituelles. — 2. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) définit le philosophe : « Celui qui s'applique à l'étude des sciences et qui cherche à connaître les effets par leurs causes et par leurs principes. »

pour maxime, que la nature abhorre le vide; et presque tous, passant plus avant, ont soutenu qu'elle ne peut l'admettre, et qu'elle se détruirait elle-même plutôt que de le souffrir. Ainsi les opinions ont été divisées; les uns se sont contentés de dire qu'elle l'abhorrait seulement, les autres ont maintenu qu'elle ne le pouvait souffrir. J'ai travaillé, dans mon *Abrégé du traité du vide*, à détruire cette dernière opinion, et je crois que les expériences que j'y ai rapportées suffisent pour faire voir manifestement que la nature peut souffrir et souffre en effet[1] un espace, si grand que l'on voudra, vide de toutes les matières qui sont en notre connaissance et qui tombent sous nos sens. Je travaille maintenant à examiner la vérité de la première, et à chercher des expériences qui fassent voir si les effets que l'on attribue à l'horreur du vide doivent être véritablement attribués à cette horreur du vide, ou s'ils doivent l'être à la pesanteur et pression de l'air; car, pour vous ouvrir franchement ma pensée, j'ai peine à croire que la nature, qui n'est point animée[2], ni sensible, soit susceptible d'horreur, puisque les passions présupposent une âme capable de les ressentir, et j'incline bien plus à imputer tous ces effets à la pesanteur et pression de l'air, parce que je ne les considère que comme des cas particuliers d'une proposition universelle de l'équilibre des liqueurs, qui doit faire la plus grande partie du traité que j'ai promis[3].

Ce n'est pas que je n'eusse ces mêmes pensées lors de la production[4] de mon Abrégé; et toutefois, faute d'expériences convaincantes, je n'osai pas alors (et je n'ose pas encore) me départir de la maxime de l'horreur du vide, et je l'ai même employée pour maxime[5] dans mon Abrégé : n'ayant lors autre dessein que de combattre l'opinion de ceux qui soutiennent que le vide est absolument impossible, et que la nature souffrirait plutôt sa destruction que le moindre espace vide. En effet, je n'estime pas qu'il nous soit permis de nous départir légèrement des maximes que nous tenons de l'antiquité, si nous n'y sommes

En réalité. — 2. Qui n'est pas douée âme. — 3. *Traité sur le vide* (Cf. mor: précédent) — 4. Mise au jour, publication. — 5. A la fin de son *Abrégé*, Pascal avait énoncé un certain nombre de « maximes » tirées de ses expériences; la première était : « que tous les corps ont répugnance à se séparer l'un de l'autre, et admettre du vide dans leur intervalle, c'est-à-dire que la Nature abhorre le vide. »

obligés par des preuves indubitables et invincibles. Mais en ce cas je tiens que ce serait une extrême faiblesse d'en faire le moindre scrupule, et qu'enfin nous devons avoir plus de vénération pour les vérités évidentes, que d'obstination pour ces opinions reçues. Je ne saurais mieux vous témoigner la circonspection que j'apporte avant que de m'éloigner des anciennes maximes, que de vous remettre dans la mémoire l'expérience que je fis ces jours passés en votre présence avec deux tuyaux l'un dans l'autre, qui montre apparemment[1] le vide dans le vide. Vous vîtes que le vif-argent du tuyau intérieur demeura suspendu à la hauteur où il se tient par l'expérience ordinaire[2], quand il était contre-balancé et pressé par la pesanteur de la masse entière de l'air, et qu'au contraire, il tomba entièrement, sans qu'il lui restât aucune hauteur ni suspension, lorsque, par le moyen du vide dont il fut environné, il ne fut plus du tout pressé ni contre-balancé d'aucun air, en ayant été destitué de tous côtés. Vous vîtes ensuite que cette hauteur ou suspension du vif-argent augmentait ou diminuait à mesure que la pression de l'air augmentait ou diminuait, et qu'enfin toutes ces diverses hauteurs ou suspensions du vif-argent se trouvaient toujours proportionnées à la pression de l'air[3].

Certainement, après cette expérience, il y avait lieu de se persuader que ce n'est pas l'horreur du vide, comme nous estimons, qui cause la suspension du vif-argent dans l'expérience ordinaire, mais bien la pesanteur et pression de l'air, qui contre-balance la pesanteur du vif-argent. Mais parce que tous les effets de cette dernière expérience des deux tuyaux, qui s'expliquent si naturellement par la seule pression et pesanteur de l'air, peuvent encore être expliqués assez probablement par l'horreur du vide, je me tiens dans cette ancienne maxime, résolu néanmoins de chercher l'éclaircissement entier de cette difficulté par une expérience décisive.

J'en ai imaginé une qui pourra seule[4] suffire pour nous donner la lumière que nous cherchons, si elle peut être exécutée avec justesse. C'est de faire l'expérience ordinaire du vide plu-

1. D'une manière manifeste. — 2. L'expérience de Torricelli (Cf. page 439, note 7). — 3. C'étaient justement ces variations concomitantes qui faisaient l'intérêt de cette expérience et la rendaient plus probantes que celle de Torricelli. — 4. A elle seule

sieurs fois en même jour, dans un même tuyau, avec le même vif-argent, tantôt en bas et tantôt au sommet d'une montagne, élevée pour le moins de cinq ou six cents toises[1], pour éprouver si la hauteur du vif-argent suspendu dans le tuyau se trouvera pareille ou différente dans ces deux situations. Vous voyez déjà, sans doute, que cette expérience est décisive de la question, et que, s'il arrive que la hauteur du vif-argent soit moindre au haut qu'au bas de la montagne (comme j'ai beaucoup de raisons pour le croire, quoique tous ceux qui ont médité sur cette matière soient contraires à ce sentiment[2]), il s'ensuivra nécessairement que la pesanteur et pression de l'air est la seule cause de cette suspension du vif-argent, et non pas l'horreur du vide, puisqu'il est bien certain qu'il y a beaucoup plus d'air qui pèse sur le pied de la montagne, que non pas sur son sommet; au lieu qu'on ne saurait dire que la nature abhorre le vide au pied de la montagne plus que sur son sommet.

Mais comme la difficulté se trouve d'ordinaire jointe aux grandes choses, j'en vois beaucoup dans l'exécution de ce dessein, puisqu'il faut pour cela choisir une montagne excessivement haute, proche d'une ville dans laquelle se trouve une personne capable d'apporter à cette épreuve[3] toute l'exactitude nécessaire; car si la montagne était éloignée, il serait difficile d'y porter les vaisseaux[4], le vif-argent, les tuyaux[5] et beaucoup d'autres choses nécessaires, et d'entreprendre ces voyages pénibles autant de fois qu'il le faudrait, pour rencontrer au haut de ces montagnes le temps serein et commode[6], qui ne s'y voit que peu souvent; et comme il est aussi rare de trouver des personnes hors de Paris qui aient ces qualités, que des lieux qui aient ces conditions, j'ai beaucoup estimé mon bonheur d'avoir, en cette occasion, rencontré l'un et l'autre, puisque notre ville de Clermont est au pied de la haute montagne du Puy de Dôme[7], et que j'espère de votre bonté que vous m'accorderez la grâce d'y vouloir faire vous-même cette expérience;

1. La toise mesurait 1 m 949. — 2. Le P. Mersenne et le physicien Roberval entre autres Descartes au contraire en avait prévu le résultat sans en avoir deviné l'explication véritable. — 3. Expérience. — 4. Vases. — 5. Les tubes de verre dont le transport était délicat en raison de leur fragilité; pour le vif argent, c'était son poids qui rendait le transport pénible. — 6. L'expérience fut retardée de plusieurs mois par le mauvais temps; elle fut faite le 22 septembre 1648. — 7. Son altitude est de 1 465 m.

et sur cette assurance, je l'ai fait espérer à tous nos curieux[1] de Paris, et entre autres au R. P. Mersenne, qui s'est déjà engagé, par les lettres qu'il en a écrites en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc., d'en faire part aux amis qu'il s'y est acquis par son mérite. Je ne touche pas aux moyens de l'exécuter, parce que je sais bien que vous n'omettrez aucune des circonstances nécessaires pour la faire avec précision.

Je vous prie seulement que ce soit le plus tôt qu'il vous sera possible et d'excuser cette liberté où m'oblige l'impatience que j'ai d'en apprendre le succès[2], sans lequel je ne puis mettre la dernière main au traité que j'ai promis au public, ni satisfaire au désir de tant de personnes qui l'attendent, et qui vous en seront infiniment obligées. Ce n'est pas que je veuille diminuer ma reconnaissance par le nombre de ceux qui la partageront avec moi, puisque je veux, au contraire, prendre part à celle qu'ils vous auront, et en demeurer d'autant plus, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PASCAL.

De Paris ce 15 novembre 1647.

II. LE PAMPHLÉTAIRE

Pascal, qui après la nuit d'extase du 23 novembre 1654 s'était retiré à Port-Royal, eut bientôt l'occasion de mettre son talent d'écrivain au service d'une cause qu'il croyait être celle de la liberté religieuse et de la vérité chrétienne. En 1655, Antoine Arnauld écrivit à un duc et pair deux lettres publiques inspirées par l'esprit janséniste et qui furent menacées d'une censure en Sorbonne. C'est alors que MM. de Port-Royal résolurent de tirer de l'école et du cloître ces querelles théologiques pour les soumettre au bon sens et à l'équité des honnêtes gens. Pascal qui venait du monde fut chargé d'initier le public à ces controverses. Le 23 janvier 1656 parut sous la forme d'une plaquette anonyme la première Provinciale. Elle était intitulée : *Lettre écrite à un provincial par un de ses amis sur le sujet des disputes présentes de la Sorbonne*. Trois autres lettres suivirent à de courts intervalles. La quatrième dont nous citons le début est datée du 25 février. A partir de cette lettre, Pascal, changeant de sujet et de tactique, laisse de côté les problèmes purement théologiques pour aborder les questions de morale, et abandonne les affaires de la Sorbonne — dont il n'aurait pu entretenir longtemps le public sans le lasser — pour passer résolument à l'attaque des principaux adversaires de Port-Royal.

1. Personne qui poursuit des études spéciales. — 2. Résultat.

LA DIALECTIQUE ET LA COMÉDIE

Monsieur,

Il n'est rien de tel que les Jésuites. J'ai bien vu des Jacobins[1], des docteurs[2], et de toute sorte de gens; mais une pareille visite manquait à mon instruction. Les autres ne font que les copier. Les choses valent toujours mieux dans leur source. J'en ai donc vu un des plus habiles, et j'y étais accompagné de mon fidèle janséniste qui fut avec moi aux Jacobins. Et comme je souhaitais particulièrement d'être éclairci[3] sur le sujet d'un différend qu'ils ont avec les jansénistes, touchant ce qu'ils appellent la *grâce actuelle*, je dis à ce bon Père que je lui serais fort obligé s'il voulait m'en instruire; que je ne savais pas seulement ce que ce terme signifiait; et je le priai de me l'expliquer. « Très volontiers, me dit-il, car j'aime les gens curieux. En voici la définition. Nous appelons *grâce actuelle, une inspiration de Dieu, par laquelle il nous fait connaître sa volonté, et par laquelle il nous excite à la vouloir accomplir*. — Et en quoi, lui dis-je, êtes-vous en dispute avec les jansénistes sur ce sujet? — C'est, me répondit-il, en ce que nous voulons que Dieu donne des grâces actuelles à tous les hommes, à chaque tentation, parce que nous soutenons que, si l'on n'avait pas à chaque tentation la grâce actuelle pour n'y point pécher, quelque péché que l'on commît, il ne pourrait jamais être imputé[4]. Et les jansénistes disent, au contraire, que les péchés commis sans grâce actuelle ne laissent pas d'être imputés. Mais ce sont des rêveurs. » J'entrevoyais ce qu'il voulait dire; mais, pour le lui faire encore expliquer plus clairement, je lui dis : « Mon Père, ce mot de *grâce actuelle* me brouille; je n'y suis pas accoutumé; si vous aviez la bonté de me dire la même chose sans vous servir de ce terme, vous m'obligeriez infiniment. — Oui, dit le Père, c'est-à-dire que vous voulez que je substitue[5]

1. Dans la première Provinciale, Montalte, pseudonyme sous lequel écrit Pascal, s'était rendu au grand couvent des Dominicains situé rue Saint-Jacques (d'où le nom de Jacobins) pour se faire expliquer un terme de théologie. — 2. Dans la même lettre, Montalte était allé consulter un « docteur de Navarre, » c'est-à-dire un docteur en théologie, professeur au Collège de Navarre. — 3. Voir page 439, note 1. — 4. Terme de théologie : porté à notre compte moral. — 5. Cf. *De l'esprit géom*. Règles pour les défin.

la définition à la place du défini : cela ne change jamais le sens du discours; je le veux bien. Nous soutenons donc, comme un principe indubitable : *qu'une action ne peut être imputée à péché, si Dieu ne nous donne, avant que de la commettre, la connaissance du mal qui y est, et une inspiration qui nous excite à l'éviter.* M'entendez-vous[1], maintenant? »

Étonné[2] d'un tel discours, selon lequel tous les péchés de surprise, et ceux qu'on fait dans un entier oubli de Dieu, ne pourraient être imputés, je me tournai vers mon janséniste[3], et je connus bien, à sa façon[4], qu'il n'en croyait rien. Mais, comme il ne répondait mot, je dis à ce Père : « Je voudrais, mon Père, que ce que vous dites fût bien véritable, et que vous en eussiez de bonnes preuves. — En voulez-vous? me dit-il aussitôt. Je m'en vais vous en fournir, et des meilleures : laissez-moi faire. » Sur cela, il alla chercher ses livres. Et je dis cependant à mon ami : « Y en a-t-il quelque autre qui parle comme celui-ci? — Cela vous est-il si nouveau? me répondit-il. Faites état[5] que jamais les Pères, les Papes, les Conciles, ni l'Écriture, ni aucun livre de piété, même dans ces derniers temps, n'ont parlé de cette sorte; mais que pour des casuistes[6] et des nouveaux scolastiques[7], il vous en apportera un beau nombre. — Mais quoi! lui dis-je, je me moque de ces auteurs-là, s'ils sont contraires à la tradition[8]. — Vous avez raison », me dit-il. Et, à ces mots, le bon Père arriva chargé de livres; et m'offrant le premier qu'il tenait : « Lisez, me dit-il, la *Somme des péchés* du P. Bauny[9], que voici, et de la cinquième édition

Le texte du P. Bauny[10]. — « Pour pécher et se rendre coupable devant Dieu, il faut savoir que la chose qu'on veut faire ne vaut rien, ou du moins en douter, craindre, ou bien juger que Dieu ne prend plaisir à l'action en laquelle l'on s'occupe, qu'il la défend, et nonobstant la faire, franchir le saut, et passer outre : car pas une action n'est imputée à l'homme à blâme, si elle n'est volontaire; et pour être telle, il faut qu'elle

1. Me comprenez-vous ? — 2. Frappé de stupeur. — 3. Personnage qui accompagne Montalte dans ses visites et ses consultations. — 4. « Signifie aussi la mine, l'air, la contenance. » (Fur.). — 5. Considérez comme certain. — 6. Théologiens qui étudient les cas de conscience et en donnent la solution. — 7. Théologiens qui, au XVIIe s. reprenaient les doctrines de saint Thomas et de la scolastique. — 8. Dans l'Eglise catholique, transmission de siècle en siècle de la connaissance des choses qui concernent la religion et qui ne sont pas dans l'Écriture Sainte. — 9. Jésuite français (1564-1649. auteur d'une *Somme des péchés qui se commettent en tous états; de leurs conditions et qualités; et en quelles Occurences ils sont mortels ou véniels* (1633). 10. La citation de Pascal est exacte, mais *incomplète*.

encore, pour vous montrer que c'est un bon livre. — C'est dommage, me dit tout bas mon janséniste, que ce livre-là ait été condamné à Rome, et par les évêques de France. — Voyez, me dit le Père, la page 906. » Je lus donc, et je trouvai ces paroles : « Pour pécher et se rendre coupable devant Dieu, il faut savoir que la chose qu'on veut faire ne vaut rien, ou au moins en douter, craindre, ou bien juger que Dieu ne prend plaisir à l'action à laquelle on s'occupe, qu'il la défend, et nonobstant la faire, franchir le saut, et passer outre. »

« Voilà qui commence bien, lui dis-je. — Voyez cependant me dit-il, ce que c'est que l'envie. C'était sur cela que M. Hallier[1], avant qu'il fût de nos amis, se moquait du P. Bauny, et lui appliquait ces paroles : *Ecce qui tollit peccata mundi* : Voilà celui qui ôte les péchés du monde. — Il est vrai, lui dis-je, que voilà une rédemption toute nouvelle, selon le P. Bauny.

— En voulez-vous, ajouta-t-il, une autorité plus authentique? Voyez ce livre du P. Annat[2]. C'est le dernier qu'il a fait contre M. Arnauld; lisez la page 34, où il y a une oreille, et voyez les lignes que j'ai marquées avec du crayon; elles sont toutes d'or. » Je lus donc ces termes : « Celui qui n'a aucune pensée de Dieu, ni de ses péchés, ni aucune appréhension[3], — c'est-à-dire, à ce qu'il me fit entendre, aucune connaissance — de l'obligation d'exercer des actes d'amour de Dieu, ou de contrition[4], n'a aucune grâce actuelle pour exercer ces actes; mais il est vrai aussi qu'il ne fait aucun péché en les omettant, et que, s'il est damné, ce ne sera pas en punition de cette

procède d'homme qui voie, qui sache, qui pénètre ce qu'il y a de bien et de mal en elle; si bien que quand la volonté, à la volée et sans discussion, se porte à vouloir, ou abhorrer, faire, ou laisser quelque chose, avant que l'entendement ait pu voir s'il y a du mal à la vouloir, ou la fuir, la faire ou la laisser, telle action n'est ni bonne ni mauvaise. » (*Somme des péchés*, p. 906. Pascal, Ed. Grands Écriv. IV, 244).

1. François Hallier (1595-1659), après avoir été le collaborateur d'Arnauld, alla solliciter à Rome la condamnation des cinq propositions. — 2. Le P. Annat (1590-1670), jésuite, professeur de philosophie et de théologie, confesseur de Louis XIV depuis 1654. Il venait de publier une *Réponse à quelques demandes dont l'éclaircissement est nécessaire au temps présent*. 2[e] édit. 1656. C'est à cet ouvrage que Pascal emprunte la citation qui va suivre. — 3. En termes de logique, la première idée sommaire que l'esprit se forme d'une chose. — 4. « Regret d'avoir offensé Dieu causé par un parfait amour pour lui, et sans la crainte des peines que mérite le péché » (Fur.).

omission[1]. » Et quelques lignes plus bas : « Et on peut dire la même chose d'une coupable commission[2] ».

« Voyez-vous, me dit le Père, comment il parle des péchés d'omission, et de ceux de commission? car il n'oublie rien. Qu'en dites-vous? — O que cela me plaît! lui répondis-je, que j'en vois de belles conséquences! Je perce déjà dans les suites! Que de mystères s'offrent à moi! Je vois, sans comparaison, plus de gens justifiés[3] par cette ignorance et cet oubli de Dieu, que par la grâce et les sacrements. Mais, mon Père, ne me donnez-vous point une fausse joie? N'est-ce point ici quelque chose de semblable à cette *suffisance*[4] qui ne suffit pas? J'appréhende furieusement le *distinguo*[5] : j'y ai été déjà attrapé; parlez-vous sincèrement? — Comment! dit le Père en s'échauffant; il n'en faut pas railler. Il n'y a point ici d'équivoque. — Je n'en raille pas, lui dis-je; mais c'est que je crains à force de désirer.

— Voyez donc, me dit-il, pour vous en mieux assurer, les écrits de M. Le Moine[6], qui l'a enseigné en pleine Sorbonne. Il l'a appris de nous, à la vérité, mais il l'a bien démêlé. O qu'il l'a fortement établi! Il enseigne que, pour faire qu'une action *soit péché*, il faut que *toutes ces choses se passent dans l'âme.* Lisez, et pesez chaque mot. » Je lus donc en latin ce que vous verrez ici en français. « 1. D'une part, Dieu répand dans l'âme quelque amour qui la penche vers la chose commandée; et, de l'autre part, la concupiscence[7] rebelle la sollicite au contraire. 2. Dieu lui inspire la connaissance de sa faiblesse. 3. Dieu lui inspire la connaissance du médecin qui doit la guérir. 4. Dieu lui inspire le désir de sa guérison. 5. Dieu lui inspire le désir de le prier et d'implorer son secours. »

« Et si toutes ces choses ne se passent dans l'âme, dit le jésuite, l'action n'est pas proprement péché, et ne peut être imputée, comme M. Le Moine le dit en ce même endroit et dans toute la suite.

1. La citation est rigoureusement exacte. — 2. Péché commis par acte. — 3. Rétablis dans l'état de grâce. — 4. C'est sur cette question de la *grâce suffisante* que roule toute la Seconde Provinciale. — 5. « Terme d'argumentation signifiant : je distingue et qu'on emploie pour indiquer que l'on fait une distinction » (Littré). — 6. Docteur en Sorbonne et professeur de théologie, combattu par Arnauld dans son *Apologie pour les Saints-Pères*, 1651. — 7. Inclination naturelle qui porte à désirer les biens sensibles.

« En voulez-vous encore d'autres autorités? En voici.... — Mais toutes modernes, me dit doucement mon janséniste. — Je le vois bien, » dis-je, et, en m'adressant à ce Père, je lui dis : « O mon Père, le grand bien que voici pour des gens de ma connaissance! Il faut que je vous les amène. Peut-être n'en avez-vous guère vu qui aient moins de péchés; car ils ne pensent jamais à Dieu; les vices ont prévenu[1] leur raison. Ils n'ont jamais connu ni leur infirmité, ni le médecin qui la peut guérir. Ils n'ont jamais pensé à désirer la santé de leur âme, et encore moins à prier Dieu de la leur donner : de sorte qu'ils sont encore dans l'innocence baptismale, selon M. Le Moine. Ils n'ont jamais eu de pensée d'aimer Dieu ni d'être contrits de leurs péchés; de sorte que, selon le P. Annat, ils n'ont commis aucun péché par le défaut de charité et de pénitence : leur vie est dans une recherche continuelle de toutes sortes de plaisirs, dont jamais le moindre remords n'a interrompu le cours. Tous ces excès me faisaient croire leur perte assurée; mais, mon Père, vous m'apprenez que ces mêmes excès rendent leur salut assuré. Béni soyez-vous, mon Père, qui justifiez ainsi les gens! Les autres apprennent à guérir les âmes par des austérités pénibles; mais vous montrez que celles qu'on aurait cru le plus désespérément malades se portent bien. O la bonne voie pour être heureux en ce monde et en l'autre! J'avais toujours pensé qu'on péchât d'autant plus, qu'on pensait le moins à Dieu. Mais, à ce que je vois, quand on a pu gagner une fois sur soi de n'y plus penser du tout, toutes choses deviennent pures pour l'avenir. Point de ces pécheurs à demi, qui ont quelque amour pour la vertu. Ils seront tous damnés, ces demi-pécheurs. Mais pour ces francs pécheurs, pécheurs endurcis, pécheurs sans mélange, pleins et achevés, l'enfer ne les tient pas : ils ont trompé le diable, à force de s'y abandonner. »

Pascal. *Quatrième Provinciale.*

III. L'APOLOGISTE

Au moment de sa mort (1662), Pascal travaillait depuis plusieurs années à une *Apologie de la religion chrétienne* qu'il n'eut pas le temps d'achever. On en trouva les matériaux dans ses papiers, sous la forme de notes éparses, d'une

1. Devancé.

écriture hâtive, tourmentée, presque illisible, qui furent publiées en 1670 par MM. de Port-Royal sous le titre : *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers.* Les premiers éditeurs ne respectèrent pas scrupuleusement le texte original; ils le corrigèrent pour en atténuer les hardiesses — parfois de pensée — plus souvent de style. Nous donnons pour le début du premier morceau les corrections de l'édition de 1670.

Bien que nous ne sachions pas au juste quel plan Pascal aurait adopté finalement pour son Apologie, nous sommes fondés à croire que la première partie en aurait été toute psychologique. Avant d'exposer les preuves, il aurait préparé l'indifférent à les recevoir; pour cela, il aurait tenté de le jeter dans l'inquiétude et le désespoir en lui montrant l'impuissance et la misère de l'homme qui par lui-même ne peut atteindre ni la vérité, ni la justice, ni le bonheur.

I. L'HOMME INCAPABLE DE VÉRITÉ : LES DEUX INFINIS

Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté, qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent. Qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers, que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'une pointe très délicate à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre, elle se lassera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce monde visible

Les tâtonnements de Pascal; variantes du manuscrit. — L. **1** Que l'homme *considère.* — L. **3** *Qu'il l'étende à ces feux innombrables qui roulent si fièrement sur lui, que cette immense étendue de l'univers lui paraisse lui faire.... Vaste tour que le soleil décrit en son tour.* — L. **4** Lampe éternelle *au centre de tout* l'univers. — L. **4-7** *Lui fasse regarder la terre comme un point et que ce vaste tour lui-même ne soit considéré que — comme un point — pour une pointe très délicate.* — L. **8-9** 1° *Si on n'arrête là sa vue*; 2° *N'arrêtons pour cela notre vue.* — L. **10** *De concevoir des immensités d'espaces*; *d'en fournir.*

Édition de Port-Royal. — CONNAISSANCE GÉNÉRALE DE L'HOMME. La première chose qui s'offre à l'homme, quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il se compare avec tout ce qui est au-dessus de lui et tout ce qui est au-dessous, afin de reconnaître ses justes bornes[1].

Qu'il ne s'arrête donc pas à regarder simplement les objets qui l'envi-

1. Ce préambule est ajouté par les éditeurs de Port-Royal.

n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes, au prix de la réalité des choses. C'est une sphère dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Enfin c'est le plus grand caractère sensible de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature; et que de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix. Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini?

Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connaît les choses les plus délicates. Qu'un ciron lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ses jambes, du sang dans ses veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ses humeurs,

Variantes du manuscrit. — L. 11 N'est qu'un *point, atome.* — L. 11 Dans le *vaste, l'immense, l'amplitude.* — L. 13 *Nous n'imaginons.* — L. 14 au prix de cette *vastitude infinie.* — L. 19 *Comme égaré dans l'immense étendue des choses, et qu'il s'étonne de ce que dans ce petit cachot où il se trouve logé — s'étonne que l'univers aperçu de ce cachot où il se trouve logé — et logé dans ce petit cachot qui ne lui découvre la vue que des univers qui lui paraissent d'une grandeur si étonnante, lui qui n'est qu'un point insensible dans l'immensité visible des choses. Par là il apprendra...* — L. 21. J'entends l'univers (en surcharge). — L. 22 les royaumes. *les maisons.* — L. 23 dans la *nature.* — L. 25 Les plus *imperceptibles.* L. 28 des jointures, des *nerfs*

ronnent, qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté. Qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers, que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit, et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre; elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir. Tout ce que nous voyons du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ces espaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. C'est une sphère dont le centre est partout, la circonférence

UNE PAGE DU MANUSCRIT DES PENSÉES (réduite).

* Les deux infinis. On remarquera les nombreuses corrections et surcharges de ce texte.

des vapeurs dans ces gouttes; que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces en ces conceptions, et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours; il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abîme nouveau. Je lui veux peindre non seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature, dans l'enceinte de ce raccourci d'atome. Qu'il y voie une infinité d'univers, dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible; dans cette terre, des animaux, et enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné; et trouvant encore dans les autres la même chose sans fin et sans repos, qu'il se perde dans ces merveilles, aussi étonnantes dans leur petitesse que les autres par leur étendue; car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard du néant où l'on ne peut arriver.

Qui se considérera de la sorte s'effrayera de soi-même, et, se considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ces merveilles; et je crois que sa curiosité se changeant

Variantes du manuscrit. — L. 30-31. Ces dernières *gouttes.* — L. 34 De la nature. Je veux lui *en montrer l'infinie grandeur.* — L. 37 infinité *de mondes, dans chacun une infinité de....* — L. 40 cirons. *Et dans ces cirons une infinité d'univers semblables à ceux qu'il vient d'entendre, et toujours des deux profondeurs pareilles, sans fin et sans repos.* — L. 42 la même chose, *il se perdra...* — L. 49. *Voilà une idée imparfaite de la vérité des choses, laquelle quiconque aura considérée aura le respect pour la nature, et pour soi le mépris à peu près qu'il doit avoir.*

nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractères sensibles de la toute puissance de Dieu que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature et de ce que lui paraîtra ce petit cachot, où il se trouve logé, c'est-à-dire ce monde visible, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix. Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? Qui le peut comprendre[1] ....

---

1. Nous arrêtons ici la citation.

en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable, également incapable de voir le néant d'où il est tiré, et l'infini où il est englouti.

Que fera-t-il donc, sinon d'apercevoir [quelque] apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel[1] de connaître ni leur principe ni leur fin? Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini. Qui suivra ces étonnantes démarches? L'auteur de ces merveilles les comprend. Tout autre ne le peut faire.

LES PUISSANCES TROMPEUSES

La disproportion de l'esprit humain par rapport à la nature, objet de la science, n'est pas notre seul principe d'ignorance. Nous portons en nous-mêmes des « puissances trompeuses » qui nous empêchent d'atteindre la vérité.

L'imagination.

Voici un passage sur les effets de l'imagination. Il est inspiré de Montaigne; mais c'est du Montaigne que Pascal a converti en sa propre substance, du Montaigne fécondé par l'expérience et par la réflexion de Pascal. MM. de Port-Royal, en publiant ce morceau dans la première édition des *Pensées* en 1670 ont infligé au texte du manuscrit quelques retouches prudentes et l'ont amputé notablement.

C'est cette partie décevante dans l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté[2], et d'autant plus fourbe[3] qu'elle ne l'est pas toujours; car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible du mensonge. Mais, étant[4] le plus souvent fausse, elle ne donne aucune marque de sa qualité, marquant[5] du même caractère[6] le vrai et le faux.

Je ne parle pas des fous, je parle des plus sages; et c'est parmi eux que l'imagination a le grand don de persuader les

1. Pascal avait d'abord écrit : *sans espérance de connaître...* — 2. Ajoute à l'idée d'*erreur* celle d'*imposture*. — 3. « Qui trompe avec finesse et adresse » (Acad.). — 4. Alors qu'elle est. — 5. Parce qu'elle marque. — 6. Au sens concret, figure ou empreinte « qu'on trace pour signifier ou marquer quelque chose » (Fur.).

hommes. La raison a beau crier, elle ne peut mettre le prix[1] aux choses.

Cette superbe puissance[2], ennemie de la raison, qui se plaît à la contrôler et à la dominer, pour montrer combien elle peut[3] en toutes choses, a établi dans l'homme une seconde nature. Elle a ses heureux, ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, ses pauvres; elle fait croire, douter, nier la raison[4]; elle suspend les sens, elle les fait sentir; elle a ses fous et ses sages : et rien ne nous dépite[5] davantage que de voir qu'elle remplit ses hôtes[6] d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison. Les habiles par imagination se plaisent tout autrement[7] à eux-mêmes que les prudents ne se peuvent raisonnablement plaire. Ils regardent les gens avec empire[8]; ils disputent[9] avec hardiesse et confiance; les autres, avec crainte et défiance : et cette gaîté de visage leur donne souvent l'avantage dans l'opinion des écoutants, tant les sages imaginaires ont de faveur auprès des juges de même nature. Elle ne peut rendre sages les fous; mais elle les rend heureux, à l'envi[10] de la raison qui ne peut rendre ses amis que misérables, l'une les couvrant de gloire, l'autre de honte.

Qui dispense la réputation? qui donne le respect et la véné-

Passages de Montaigne dont s'inspire Pascal. — « On s'aperçoit ordinairement aux actions du monde, que la fortune, pour nous apprendre combien elle peut en toutes choses et qui prend plaisir à rabattre notre présomption, n'ayant pu faire les malhabiles, sages, elle les fait heureux, à l'envi de la vertu; et se mêle volontiers à favoriser les exécutions où la trame est plus purement sienne, d'où il se voit tous les jours que les plus simples d'entre nous mettent à fin de très grandes besognes et publiques et privées. » (*Essais*, III, 8). « Au demeurant, rien ne me dépite tant en la sottise, que de quoi elle se plaît plus que aucune raison ne se peut raisonnablement plaire. C'est malheur, que la prudence vous défend de vous satisfaire et fier de vous, et vous renvoie toujours mal content et craintif; là où l'opiniâtreté et la témérité remplissent leurs hôtes d'éjouissance et d'assurance. C'est aux plus malhabiles de regarder les autres hommes par-dessus l'épaule, s'en retournant toujours du combat pleins de gloire et d'allégresse; et, le plus souvent

1. « Les officiers de police doivent *mettre le prix*, le taux aux denrées » (Fur.). — 2. « La volonté est une *puissance* libre. L'entendement est une *puissance* de connaître » (Fur.). — 3. Elle a de pouvoir. — 4. Elle fait que la raison croit, doute, nie. — 5. Ne nous cause un chagrin mêlé de colère (Acad. 1694). — 6. Ceux chez qui elle loge. — 7. C'est-à-dire *bien davantage*. — 8. Avec orgueil et hauteur (Acad. 1694). — 9. Discuter — 10. *En rivalisant avec*, et plus exactement *en l'emportant sur*.

ration aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginante? Combien toutes les richesses de la terre insuffisantes sans son contentement[1]!

Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure[2] et sublime[3], et qu'il juge des choses dans leur nature sans s'arrêter à ces vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles? Voyez-le entrer dans[4] un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité[5] de sa raison par l'ardeur de sa charité[6]. Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que le prédicateur vienne à paraître, que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage[7] bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît, quelque grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur.

Nos magistrats ont bien connu ce mystère[8]. Leurs robes rouges, leurs hermines, dont il s'emmaillotent en chats fourrés[9], les palais où ils jugent, les fleurs de lis[10], tout cet appareil[11]

encore, cette outrecuidance de langage et gaîté de visage leur donne gagné, à l'endroit de l'assistance, qui est communément faible et incapable de bien juger et discerner les vrais avantages. L'obstination et ardeur d'opinion est la plus sûre preuve de bêtise : est-il rien certain, résolu, dédaigneux, contemplatif, grave, sérieux, comme l'âne? » (*Ibid.*)

Édition de Port-Royal. — L. **30**. Supprime *aux lois.* — L. **31**. Remplace : *cette faculté imaginante* par l'*opinion.* — L. **37-45** : « Voyez-le entrer dans la place où il doit rendre la justice. Le voilà prêt à ouïr avec une gravité exemplaire. Si l'avocat vient à paraître, et que la nature lui ait donné une voix enrouée, et un tour de visage bizarre, que le barbier l'ait mal rasé, et que le hasard l'ait encore barbouillé, je parie la perte de la gravité du magistrat. » — L. **46-71**. Tout ce passage est supprimé par les éditeurs de Port-Royal[12].

1. Si elle n'est pleinement satisfaite. — **2.** Que n'altère aucune considération étrangère. — **3.** *Élevée* au-dessus des « vaines circonstances » dont Pascal va parler. — **4.** « Pascal avait d'abord écrit *dans* une église; c'est peut-être ce qui explique l'emploi de *dans* » (Brunschvicg). — **5.** *Solide* est opposé à *vain*, *chimérique*, *frivole* (Acad.). — **6.** Amour de Dieu. — **7.** On dit *le tour du visage* pour dire la circonférence du visage Acad. (1694). — **8.** Cette disposition secrète de l'esprit humain et ses effets surprenants. — **9.** Nom donné par Rabelais aux juges du Parlement dont les robes étaient fourrées d'hermine. — **10.** « Les chambres des cours souveraines et même celles des justices royales sont tapissées de fleurs de lis; on dit des juges dans leur tribunal qu'ils sont assis sur les fleurs de lis » (Fur.). — **11.** Apprêts, dispositions prises en vue d'une chose plus ou moins solennelle. — **12.** Pour la même raison qui leur a fait supprimer le mot *loi*, l. 30.

auguste était fort nécessaire; et si les médecins n'avaient des soutanes et des mules[1], et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés[2] et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde qui ne peut résister à cette montre[3] si authentique[4]. S'ils avaient la véritable justice et si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire de bonnets carrés; la majesté de ces sciences serait assez vénérable d'elle-même. Mais n'ayant que des sciences imaginaires, il faut qu'ils prennent ces vains instruments[5] qui frappent l'imagination à laquelle ils ont affaire; et par là, en effet, ils s'attirent le respect. Les seuls gens de guerre ne se sont pas déguisés de la sorte[6], parce qu'en effet leur part est plus essentielle[7]; ils s'établissent par la force, les autres par grimace.

C'est ainsi que nos rois n'ont pas recherché ces déguisements. Ils ne se sont pas masqués d'habits extraordinaires pour paraître tels[8], mais ils se sont accompagnés de gardes, de hallebardes. Ces trognes[9] armées qui n'ont de mains et de force que pour eux, les trompettes et les tambours qui marchent au-devant, et ces légions qui les environnent font trembler les plus fermes. Ils n'ont pas l'habit seulement, ils ont la force. Il faudrait avoir une raison bien épurée[10] pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur[11] environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires[12].

L'amour-propre.

Si dans l'ordre intellectuel l'imagination est une puissance ennemie de la raison, dans l'ordre moral, l'amour propre est la grande et incurable infirmité qui nous fait non seulement méconnaître, mais haïr la vérité.

La nature de l'amour-propre[13] et de ce *moi*[14] humain est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi. Mais que fera-t-il?

1. Les médecins circulaient montés sur des mules. — 2. Bonnet à quatre cornes que portaient les docteurs. — 3. Étalage. — 4. Qui a tant d'autorité. — 5. « Se dit des choses qui servent à produire quelque effet et à parvenir à quelque fin » (Acad. 1694). — 6. « Il est étrange qu'avant lui (Louis XIV) on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. » Voltaire. *Siècle de Louis XIV*, chap. XXIX. — 7. Touche davantage à l'essence, à la substance des choses; est plus réelle. — 8. Cf. *Pensées*, sect. V. nº 307. « Le chancelier est grave et revêtu d'ornements, c'est-à-dire son poste est faux; et non le roi: il a la force, il n'a que faire de l'imagination. » — 9. « Visage gros et laid, ou qui est rouge et boutonné comme celui d'un ivrogne » (Fur.). — 10. Bien affranchie des suggestions de l'imagination. — 11. Le Sultan de Turquie. — 12. Fantassins turcs. — 13. L'amour de soi-même. — 14. D'après les éditeurs de Port-Royal ce mot *moi* était un terme dont Pascal avait coutume de se servir avec ses amis et qui ne signifiait pas autre chose que l'*amour-propre*.

Il ne saurait empêcher que cet objet qu'il aime ne soit plein de défauts et de misères : il veut être grand, et il se voit petit; il veut être heureux, et il se voit misérable; il veut être parfait, et il se voit plein d'imperfections; il veut être l'objet de l'amour et de l'estime des hommes, et il voit que ses défauts ne méritent que leur aversion et leur mépris. Cet embarras où il se trouve, produit en lui la plus injuste et la plus criminelle passion qu'il soit possible de s'imaginer; car il conçoit une haine mortelle contre cette vérité qui le reprend, et qui le convainc de ses défauts. Il désirerait de l'anéantir, et, ne pouvant la détruire en elle-même, il la détruit, autant qu'il peut, dans sa connaissance et dans celle des autres; c'est-à-dire qu'il met tout son soin à couvrir ses défauts et aux autres et à soi-même, et qu'il ne peut souffrir qu'on les lui fasse voir, ni qu'on les voie.

C'est sans doute[1] un mal que d'être plein de défauts; mais c'est encore un plus grand mal que d'en être plein et de ne les vouloir pas reconnaître, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire. Nous ne voulons pas que les autres nous trompent; nous ne trouvons pas juste qu'ils veuillent être estimés de nous plus qu'ils ne méritent : il n'est donc pas juste aussi[2] que nous les trompions et que nous voulions qu'ils nous estiment plus que nous ne méritons.

Ainsi, lorsqu'ils ne découvrent que des imperfections et des vices que nous avons en effet[3], il est visible qu'ils ne nous font point de tort, puisque ce ne sont pas eux qui en sont cause; et qu'ils nous font un bien, puisqu'ils nous aident à nous délivrer d'un mal, qui est l'ignorance de ces imperfections. Nous ne devons pas être fâchés qu'il les connaissent, et qu'ils nous méprisent : étant juste[4] et qu'ils nous connaissent pour ce que nous sommes, et qu'ils nous méprisent, si nous sommes méprisables.

Voilà les sentiments qui naîtraient d'un cœur qui serait plein d'équité et de justice. Que devons-nous donc dire du nôtre, en y voyant une disposition toute contraire? Car n'est-il pas vrai que nous haïssons la vérité et ceux qui nous la disent, et que nous aimons qu'ils se trompent à notre avantage, et

1. Sans aucun doute. — 2. Non plus. — 3. Réellement. — 4. Puisqu'il est juste.

que nous voulons être estimés d'eux autres que nous ne sommes en effet?...

Il y a différents degrés dans cette aversion pour la vérité; mais on peut dire qu'elle est dans tous en quelque degré, parce qu'elle est inséparable de l'amour-propre. C'est cette mauvaise délicatesse qui oblige ceux qui sont dans la nécessité de reprendre les autres, de choisir tant de détours[1] et de tempéraments[2] pour éviter de les choquer. Il faut qu'ils diminuent nos défauts, qu'ils fassent semblant de les excuser, qu'ils y[3] mêlent des louanges et des témoignages d'affection et d'estime. Avec tout cela, cette médecine ne laisse pas d'être amère à l'amour-propre. Il en prend le moins qu'il peut, et toujours avec dégoût, et souvent même avec un secret dépit contre ceux qui la lui présentent.

Il arrive de là que, si on a quelque intérêt d'être aimé de nous, on s'éloigne de nous rendre un office[4] qu'on sait nous être désagréable; on nous traite comme nous voulons être traités : nous haïssons la vérité, on nous la cache; nous voulons être flattés, on nous flatte; nous aimons à être trompés, on nous trompe.

C'est ce qui fait que chaque degré de bonne fortune[5] qui nous élève dans le monde nous éloigne davantage de la vérité, parce qu'on appréhende plus de blesser ceux dont l'affection est plus utile[6] et l'aversion plus dangereuse. Un prince sera la fable de toute l'Europe, et lui seul n'en saura rien. Je ne m'en étonne pas : dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr. Or, ceux qui vivent avec les princes aiment mieux leurs intérêts que celui du prince qu'ils servent; et ainsi, ils n'ont garde de lui procurer un avantage en se nuisant à eux-mêmes.

Ce malheur est sans doute plus grand et plus ordinaire dans les plus grandes fortunes[7]; mais les moindres n'en sont pas exemptes, parce qu'il y a toujours quelque intérêt à se faire aimer des hommes. Ainsi la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle; on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter[8].

---

1. Ruses, biais. — 2. Ménagements. — 3. A leurs critiques. — 4. Service. — 5. Prospérité. — 6. La plus utile. — 7. Conditions élevées. — 8. *Entre-tromper* est créé par Pascal par analogie avec *entre-flatter* qu'on trouve au XVIe s.

Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie; et peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion.

L'homme n'est donc que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même et à l'égard des autres. Il ne veut pas qu'on lui dise la vérité, il évite de la dire aux autres; et toutes ces dispositions, si éloignées de la justice et de la raison, ont une racine naturelle dans son cœur.

II. L'HOMME IGNORANT DE LA JUSTICE

... Sur quoi la fondera-t-il[1], l'économie[2] du monde qu'il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? quelle confusion! Sera-ce sur la justice? il l'ignore.

Certainement s'il la connaissait, il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes, que chacun suive les mœurs de son pays[3]; l'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples, et les législateurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des Perses et Allemands. On la verrait plantée par tous les États du monde et dans tous les temps, au lieu qu'on ne voit rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle[4] renversent toute la jurisprudence, un méridien[5] décide de la vérité; en peu d'années de possession, les lois fondamentales[6] changent; le droit a ses époques, l'entrée

1. L'homme. — 2. Le bel ordre dans la conduite et l'administration. — 3. « Au demeurant, si c'est de nous que nous tirons le règlement de nos mœurs, à quelle confusion nous rejetons-nous? Car ce que notre raison nous y conseille de plus vraisemblable, c'est généralement à chacun d'obeir aux lois de son pays, comme porte l'avis de Socrate, inspiré, dit-il, d'un conseil divin; et par là que veut-elle dire, sinon que notre devoir n'a autre règle que fortuite? La vérité doit avoir un visage pareil et universel : la droiture et la justice, si l'homme en connaissait qui eût corps et véritable essence, il ne l'attacherait pas à la condition des coutumes de cette contrée, ou de celle-là : ce ne serait pas de la fantaisie des Perses ou des Indes que la vertu prendrait sa forme. » Montaigne, II, XII. — 4. C'est-à-dire une différence de trois degrés en latitude. Sur « la prodigieuse contrariété entre les lois du même royaume. » Cf. Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. XLII. « Un homme qui court la poste en France change de lois plus souvent qu'il ne change de chevaux. » — 5. Il s'agit ici de la longitude. La vérité et la justice varient suivant les deux coordonnées géographiques des lieux. — 6. Lois constitutionnelles d'un royaume.

de Saturne au Lion[1] nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà[2].

Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, connues en tout pays. Certainement ils le soutiendraient opiniâtrément, si la témérité[3] du hasard qui a semé les lois humaines en avait rencontré au moins une qui fût universelle; mais la plaisanterie est telle, que le caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point[4].

Le larcin, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses[5]. Se peut-il rien de plus plaisant, qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au delà de l'eau, et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui[6]?

Il y a sans doute[7] des lois naturelles; mais cette belle raison corrompue a tout corrompu; *Nihil amplius nostrum est; quod nostrum dicimus, artis est*[8]. *Ex senatus consultis et plebiscitis crimina exercentur*[9]. *Ut olim vitiis, sic nunc legibus laboramus*[10].

De cette confusion arrive que l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur, l'autre la commodité du souverain, l'autre la coutume présente[11]; et c'est le plus sûr : rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi; tout branle avec le temps. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue; c'est le fondement mystique de son autorité[12].

1. « C'est-à-dire, telle chose est devenue criminelle depuis que la planète Saturne est entrée dans la constellation du Lion » (Havet). — 2. « Quelle bonté est-ce que je voyais hier en crédit, et demain ne l'être plus; et que le trajet d'une rivière fait crime? Quelle vérité est-ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde qui se tient au-delà. » Montaigne (*Apologie*). — 3. Le fait d'agir à l'aveuglette et sans réflexion. — 4. Inspiré de Montaigne. *Essais II*, XII (*Apologie*). — 5. Ici encore Pascal se souvient de Montaigne : « Il n'est chose en quoi le monde soit si divers qu'en coutumes et lois : telle chose est ici abominable, qui apporte recommandation ailleurs, comme en Lacédemone la subtilité de dérober... le meurtre des enfants, meurtre des pères... Il n'est rien en somme si extrême qui ne soit reçu par l'usage de quelques nations. » (*Apol*). — 6. Pascal est revenu à plusieurs reprises sur cette idée. Pour lui rien ne prouve plus manifestement que la guerre la faiblesse de la justice humaine. — 7. Certainement. — 8. « Rien n'est plus nôtre; ce que nous disons nôtre est le fait de l'art. » Citation inexacte de Cicéron (*De Finibus* V, 21). — 9. « C'est en vertu des senatus-consultes et des plébiscites qu'on commet des crimes » Sénèque (*Lettres*, 95). — 10. « Si jadis nous souffrions des vices, aujourd'hui nous souffrons des lois. » Tacite (*Annales III*, 25). Ces trois citations sont empruntées à Montaigne. — 11. Ces opinions de divers philosophes grecs sont rapportées par Montaigne. — 12. Expression ironique empruntée à Montaigne dont la pensée inspire tout ce passage.

Qui la ramène à son principe, l'anéantit. Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes; qui leur obéit parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi[1] : elle est toute ramassée en soi; elle est loi, et rien davantage. Qui voudra en examiner le motif le trouvera si faible et si léger, que, s'il n'est accoutumé à contempler les prodiges de l'imagination humaine, il admirera qu'un siècle[2] lui ait tant acquis de pompe et de révérence. L'art de fronder, bouleverser les États, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour marquer leur défaut d'autorité et de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État, qu'une coutume injuste a abolies. C'est un jeu sûr pour tout perdre; rien ne sera juste à cette balance. Cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours Ils[3] secouent le joug dès qu'ils le reconnaissent; et les grands en profitent à sa ruine[4], et à celle de ces curieux examinateurs[5] des coutumes reçues. C'est pourquoi le plus sage des législateurs disait que, pour le bien des hommes, il faut souvent les piper[6]; et un autre, bon politique : *Cum veritatem qua liberetur ignoret, expedit quod fallatur*[7]. Il ne faut pas qu'il sente la vérité de l'usurpation; elle a été introduite autrefois sans raison, elle est devenue raisonnable; il faut la faire regarder comme authentique, éternelle, et en cacher le commencement si l'on ne veut qu'elle ne prenne bientôt fin.

III. — L'HOMME NATURELLEMENT MALHEUREUX

Divertissement[8]. — Quand je m'y suis mis quelquefois, à considérer[9] les diverses agitations des hommes, et les périls et les peines où ils s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où naissent tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises, etc., j'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas

1. A ce que la loi est en elle-même, par opposition à ce que l'imagination des hommes y met et y voit. — 2. Un siècle de durée. — 3. Représente *le peuple* par syllepse. — 4. Du peuple. — 5. Il s'agit des légistes, des magistrats. La Fronde fut d'abord *parlementaire* et devint ensuite *féodale*. — 6. Platon, cité par Montaigne. — 7. « Comme il ignore la vérité qui le délivrerait, il lui est utile d'être trompé. » Citation inexacte de saint Augustin (*Cité de Dieu*, IV, 29). — 8. Au sens étymologique, ce qui *détourne* l'esprit de telle ou telle réflexion. — 9. Construction peu régulière qu'explique la rapidité de la rédaction.

demeurer en repos, dans une chambre. Un homme qui a assez de bien pour vivre, s'il savait demeurer chez soi avec plaisir, n'en sortirait pas pour aller sur la mer ou au siège d'une place. On n'achètera une charge à l'armée si cher, que parce qu'on trouverait insupportable de ne bouger de la ville; et on ne recherche les conversations[1] et les divertissements des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir.

Mais quand j'ai pensé de plus près, et qu'après avoir trouvé la cause de tous nos malheurs, j'ai voulu en découvrir la raison[2], j'ai trouvé qu'il y en a une bien effective, qui consiste dans le malheur naturel de notre condition faible et mortelle, et si misérable, que rien ne peut nous consoler, lorsque nous y pensons de près.

Quelque condition qu'on se figure, si l'on assemble tous les biens qui peuvent nous appartenir, la royauté est le plus beau poste du monde, et cependant qu'on s'en[3] imagine, accompagné de toutes les satisfactions qui peuvent le toucher. S'il est sans divertissement, et qu'on le laisse considérer et faire réflexion sur ce qu'il est, cette félicité languissante ne le soutiendra point, il tombera par nécessité dans les vues qui le menacent[4], des révoltes qui peuvent arriver, et enfin de la mort et des maladies qui sont inévitables; de sorte que, s'il est sans ce

Remaniements de ce passage. — Voici comment les éditeurs de Port-Royal ont présenté le passage relatif à la condition des rois. L. 20 à 55. « Qu'on choisisse telle condition qu'on voudra, et qu'on y assemble tous les biens et toutes les satisfactions qui semblent pouvoir contenter un homme. Si celui qu'on aura mis en cet état est sans occupation et sans divertissement, et qu'on le laisse faire réflexion sur ce qu'il est, cette félicité languissante ne le soutiendra pas. Il tombera par nécessité dans des vues affligeantes de l'avenir; et si on ne l'occupe hors de lui, le voilà nécessairement malheureux[5].

[La dignité royale n'est-elle pas assez grande d'elle-même pour rendre celui qui la possède heureux par la seule vue de ce qu'il est? Faudra-t-il encore le divertir de cette pensée comme les gens du commun? Je vois bien que c'est rendre un homme heureux que de le détourner de la vue de ses misères domestiques, pour remplir toute sa pensée du soin de bien danser. Mais en sera-t-il de même d'un roi? Et sera-t-il plus heu-

1. « Se dit aussi des compagnies, des assemblées, des sociétés » (Fur.). — 2. La raison de la cause. — 3. *Un roi* « qui était dans la pensée de Pascal et qui figure dans une première rédaction » (Brunschvicg). — 4. Expression obscure à force de concision : dans la prévision des événements qui le menacent. — 5. La suite entre [ ] est de Pascal. C'est un remaniement et un développement du texte primitif.

UNE PAGE DU MANUSCRIT DES PENSÉES (réduite)

Le divertissement. Contrairement au texte des deux infinis, celui-ci ne présente presque pas de repentirs ; il est rédigé d'un seul jet, à la hâte.

qu'on appelle divertissement, le voilà malheureux, et plus malheureux que le moindre de ses sujets, qui joue et se divertit.

De là vient que le jeu et la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois sont si recherchés. Ce n'est pas qu'il y ait en effet[1] du bonheur, ni qu'on s'imagine que la vraie béatitude soit d'avoir l'argent qu'on peut gagner au jeu, ou dans le lièvre qu'on court : on n'en voudrait pas s'il était offert. Ce n'est pas cet usage mol et paisible, et qui nous laisse penser à notre malheureuse condition, qu'on recherche, ni les dangers de la guerre, ni la peine des emplois, mais c'est le tracas qui nous détourne d'y penser et nous divertit[2].

De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement; de là vient que la prison est un supplice si horrible; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible[3]. Et c'est enfin le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de [*ce*] qu'on essaie sans cesse à[4] les divertir et à leur procurer toutes sortes de plaisirs.

Le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi[5], et à l'empêcher de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense.

reux en s'attachant à ces vains amusements qu'à la vue de sa grandeur? Quel objet plus satisfaisant pourra-t-on donner à son esprit? Ne serait-ce pas faire tort à sa joie d'occuper son âme à penser à ajuster ses pas à la cadence d'un air, ou à placer adroitement une balle, au lieu de le laisser jouir en repos de la contemplation de la gloire majestueuse qui l'environne? Qu'on en fasse l'épreuve, qu'on laisse un roi tout seul, sans aucune satisfaction des sens, sans aucun soin dans l'esprit, sans compagnie, penser à soi tout à loisir, et l'on verra qu'un roi qui se voit est un homme plein de misères, et qui les ressent comme un autre. Aussi on évite cela soigneusement, et il ne manque jamais d'y avoir auprès des personnes des rois un grand nombre de gens qui veillent à faire succéder le divertissement aux affaires, et qui observent tout le temps de leur loisir, pour leur fournir des plaisirs et des jeux, en sorte qu'il n'y ait point de vide, c'est-à-dire qu'ils sont environnés de personnes qui ont un soin merveilleux de prendre garde que le roi ne soit seul, et en état de penser à soi, sachant qu'il sera malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense.] » (*Edition de Port-Royal*, 1670).

1. En réalité. — 2. On lit en marge de ce passage dans le manuscrit des *Pensées* : *Raisons pourquoi on aime mieux la chasse que la prise.* — 3. Entendez : le plaisir que goûtent loin du monde des solitaires tels que ceux de Port-Royal. — 4. Construction archaïque qu'on trouve également chez Corneille et chez Molière. — 5. Bien que ces réflexions aient une portée générale, on ne peut se dispenser de remarquer qu'elles ont été écrites pendant

Voilà tout ce que les hommes ont pu inventer pour se rendre heureux. Et ceux qui font sur cela les philosophes, et qui croient que le monde est bien peu raisonnable de passer tout le jour à courir après un lièvre qu'ils ne voudraient pas avoir acheté, ne connaissent guère notre nature. Ce lièvre ne nous garantirait pas de la vue de la mort et des misères, mais la chasse — qui nous en détourne — nous en garantit.

IV. — LE RÉPARATEUR. — GRANDEURS DE JÉSUS-CHRIST

L'indifferent n'ayant trouvé ni chez les philosophes, ni dans les autres religions l'explication de sa nature, non plus que la satisfaction de ses besoins profonds, est près de désespérer. Pascal lui fait alors jeter les yeux sur un peuple dont la destinee extraordinaire retient son attention : le peuple juif. Il ouvre la Bible. Il y apprend que l'homme a été créé à l'image de Dieu et qu'il a perdu par sa faute les avantages de son origine. Dès lors les contradictions de sa nature s'expliquent; il commence à voir clair en lui-même. Bien plus, ce livre ne se borne pas à lui révéler la cause de ses infirmités, il lui en promet le remède; le Réparateur y est predit, figuré et d'autres livres diront qu'il est venu Si au moment de sa naissance, certains juifs l'ont « refusé », si aujourd'hui encore quelques esprits se scandalisent de l'obscurité de sa condition et en tirent argument contre sa divinité, c'est qu'en vérité ni les uns ni les autres n'ont compris de quel ordre sont les grandeurs qu'il est venu faire paraître.

La distance infinie des corps aux esprits figure[1] la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité[2], car elle est surnaturelle.

Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre[3] pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit.

La grandeur des gens d'esprit est invisible aux rois, aux riches, aux capitaines, à tous ces grands de chair.

La grandeur de la sagesse, qui n'est nulle sinon de Dieu[4], est invisible aux charnels et aux gens d'esprit[5]. Ce sont trois ordres différant de genre.

Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leur victoire, leur lustre et n'ont nul besoin des grandeurs

la minorité de Louis XIV, c'est-à-dire à une époque où les divertissements de toutes sortes, carrousels, ballets et comédies, rendaient la vie de cour exceptionnellement remplie, brillante et attrayante — 1. Sens mystique : est le symbole de. — 2. L'amour de Dieu. — 3. Ajoute à l'idée d'*éclat* celle de valeur effective et solide. — 4. Si elle ne vient pas de Dieu. — 5. Sens précisé à la ligne 5.

charnelles, où[1] elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus non des yeux, mais des esprits, c'est assez.

Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, où elles n'ont nul rapport, car elles n'y ajoutent ni ôtent. Ils sont vus de Dieu et des anges, et non des corps ni des esprits curieux[2] . Dieu leur suffit.

Archimède[3], sans éclat[4], serait en même vénération. Il n'a pas donné des batailles pour les yeux, mais il a fourni à tous les esprits ses inventions. Oh! qu'il a éclaté aux esprits!

Jésus-Christ, sans biens et sans aucune production au dehors[5] de science, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point donné d'invention, il n'a point régné ; mais il a été humble, patient, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. Oh! qu'il est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur, qui voient la sagesse[6]!

Il eût été inutile à Archimède de faire le prince dans ses livres de géométrie, quoiqu'il le fût[7].

Il eût été inutile à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi; mais il y est bien venu avec l'éclat de son ordre!

Il est bien ridicule de se scandaliser[8] de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre, duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa passion, dans son obscurité, dans sa mort, dans l'élection[9] des siens, dans leur abandon[10], dans sa secrète[11] résurrection, et dans le reste, on la verra si grande, qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas.

1. Là ou, dans un ordre auquel elles n'ont pas de rapport, *elles* désignent les grandeurs charnelles, voir ligne 17. — 2. Cette épithète a ici un sens plein. Pour Pascal, la *curiosité* règne proprement dans les choses de l'esprit, comme la concupiscence dans celles de la chair, fragm. 460. — 3. Illustre géomètre et physicien grec, né à Syracuse au IIIe siècle av. J.-C. — 4. Même s'il n'avait pas eu l'éclat que lui donnait sa naissance princière, voir ligne 30. — 5. *Production au dehors* forme une sorte de pléonasme (production : action de faire paraître, de mettre au jour): mais Pascal veut insister sur cette idée que J.-C. comme Dieu, possédait au dedans la science absolue et complète, bien qu'il n'en fît rien paraître au dehors. — 6. Ici la sagesse qui vient de Dieu et qui se confond avec la charité. — 7. Plutarque dit qu'il était parent d'Hiéron, tyran de Syracuse. — 8. Prendre occasion de tomber dans l'erreur ou dans le péché. — 9. Le choix de ses disciples.

10. Le fait qu'ils l'ont abandonné. — 11. Qu'il n'a pas voulue publique et glorieuse.

UNE PAGE DU MANUSCRIT DES PENSÉES (réduite)

Grandeurs de Jesus Christ — Les alinéas y sont nettement détachés et séparés par des traits de plume comme des versets ou des strophes lyriques.

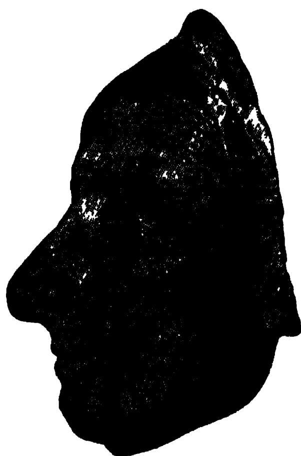
Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse.

Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits; car il connaît tout cela, et soi; et les corps, rien[1].

Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé.

De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir[2] une petite pensée[3] : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité, cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel.

1. « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser : une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais, quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien » fragm. 347. — 2. Sortir. — 3. Au sens cartésien : phénomène de conscience.



MASQUE MORTUAIRE DE PASCAL
(Musée de Port-Royal des Champs).

BOILEAU

I. SES VICTIMES

Nul n'a plus contribué que Boileau à définir l'idéal littéraire et à fixer le goût du XVII[e] siècle. Mais avant d'édicter les préceptes de l'art classique, il a commencé par vouer au ridicule et par discréditer les auteurs — pour la plupart très en vogue — dont les défauts choquaient son bon sens et son goût. Pour comprendre et apprécier son œuvre, il est bon de faire d'abord connaissance avec ses victimes.

Les faux brillants : Cotin.

La pièce que nous citons parut dans les *Œuvres galantes en prose et en vers de M. Cotin*, publiées en 1663, trois ans avant les *Satires*. Elle est digne du *Sonnet à la Princesse Uranie* et de l'*Épigramme* que Molière tirera du même recueil pour les ridiculiser dans *les Femmes Savantes*. Elle offre en effet un modèle achevé de ces raffinements faussement ingénieux que la poésie précieuse empruntait aux Italiens :

Laissons à l'Italie
De tous ces faux brillants l'éclatante folie,

dira dans l'*Art poétique*, avec son robuste bon sens, le Parisien Despreaux.

STANCES A L'ILLUSTRE OLYMPE
SUR SON IMAGE REPRÉSENTÉE EN UN MIROIR.

Amour en ce miroir pour nous vaincre deux fois
Sous la forme d'Olympe a déguisé sa flamme,
Et cette peinture sans âme
Nous anime à suivre ses lois.
Esclave sans raison de l'objet[1] qui t'envoie,
Ombre de sa vive clarté,
Que feras-tu de notre liberté[2]
Quoique notre cœur te l'octroie?
Lui demander qu'il t'engage sa foi,
C'est une indiscrète demande :
Quand l'univers se donnerait à toi,
L'univers te ferait une inutile offrande.
Et toutefois le sort capricieux
Qui veut qu'aveuglément la beauté soit suivie
Nous rend si peu judicieux
Que sans t'examiner, nous t'offrons notre vie.
Fille de l'art, image mensongère,
Dont les feintes perfections
Abusent de nos passions,
Tu ne seras jamais constante ni légère;

1. La personne placée devant le miroir où se reflète son image. — 2. « *Liberté* est opposée à cette captivité qui n'est qu'une sujétion le plus souvent volontaire. Ex. : De beaux yeux ont le pouvoir d'assujettir, de captiver, de ravir la liberté » (Fur.).

Et de l'amour que l'on prend à te voir.
Le seul fruit est le désespoir.
Que sert de voir tes yeux si beaux et si charmants?
Tu n'as point d'âme qui ressente
La flamme renaissante
Dont tu fais vivre et mourir tes amants.
Idole insensible et muable[1],
Comment tes froids regards ont-ils causé nos feux?
Et comment le faux or dont luisent tes cheveux
A-t-il fait de nos cœurs l'étreinte véritable[2]?
Si tu ne peux ouïr les vœux que l'on te fait,
Incapable d'amour, incapable de haine,
Pourquoi faut-il t'adorer en effet[3],
Et se former un Dieu d'une image si vaine?
Quittons cet illustre mensonge,
Ce faux appas, ces charmes vains;
Réveillons-nous comme font les humains
Après qu'ils ont fait un beau songe.
Que la raison revienne un peu
Reprendre sa première place
Et laissons ce démon de feu
Se jouer avecque sa glace[4].

(*Œuvres galantes en prose et en vers de M. Cotin.* Paris, 1663, p. 354.)

Le burlesque effronté : D'Assoucy.

« Pitoyable auteur qui a composé l'*Ovide en belle humeur*; » c'est ainsi que Boileau qualifie l'Empereur du burlesque dans une note de l'*Art Poétique* On ne trouve pas en effet dans les parodies bouffonnes de d'Assoucy le sens comique qui fit le succès universel du burlesque de Scarron.

L'AGE D'OR.

Lors commença, comme je pense,
Le premier âge d'innocence[5],
Autrement nommé l'âge d'or,
Bien que Dame Justice encor,
Parlant en toute révérence
N'en eût fait luire sa balance.
Heureux âge, siècle doré,
Où chacun dormait assuré,

Traduction du texte parodié. — « L'âge d'or naquit le premier : sans la peur du supplice, spontanément et sans lois, il garda la bonne foi et la justice : le châtiment et la crainte étaient ignorés; on ne lisait point encore de menaçantes paroles gravées sur les tables d'airain; et la foule suppliante ne tremblait pas en présence de son juge; les hommes vivaient tranquilles, sans le secours de magistrats.

On n'avait pas encore vu le pin, arraché des montagnes, descendre

1. Changeante. — 2. A-t-il enserré véritablement nos cœurs dans sa chaîne [de métal]? — 3. Réellement. — 4. La pointe finale est un vulgaire calembour. — 5. « Les païens avaient aussi leur *âge d'innocence* qu'ils ont appelé l'âge d'or » (Fur.).

Sans peur de perdre sa journée
Toute la grasse matinée.
Siècle d'or, mais d'or de ducat[1],
Où l'homme fort peu délicat
Mangeait sans nappe, sans salière,
Et son potage sans cuillière[2],
Buvait dans le creux de sa main,
Où sans souci du lendemain,
Grâce à la terre notre mère,
Il trouvait de quoi se refaire.
Heureux temps, heureuse saison,
Où n'était porte ni cloison,
Ville, maison, ni pont, ni planche,
Où l'on se mouchait sur la manche[3],
Où sans scrupule on se grattait
Justement où il démangeait[4],
Où n'était médecin ni mule[5],
Juge, prison, ni bassecule[6],
Meurtres, ni vols, ni feux, ni fers,
Grippeminaux[7] ni gris, ni verts,
Ni gond, ni clou, ni clef, ni coffre,
Ni magistrat, ni lifrelofre[8],
Vente, ni troc, combat, ni choc,
Cape ni froc, griffe ni croc,

sur les eaux pour visiter les pays étrangers et les mortels ne connaissaient pas d'autres rivages que ceux de leur patrie; les fossés escarpés n'entouraient pas les places fortes; point de trompette de cuivre, point de buccin recourbé, point de glaives, point d'épées. Sans armée, les nations tranquilles goûtaient une douce paix. Vierge encore et respectée des hoyaux, la terre ne sentait pas encore la blessure du soc et donnait ses fruits d'elle-même. Satisfaits des aliments que la culture n'avait pas produits, les hommes cueillaient les fruits de l'arbousier, la fraise des montagnes, les fruits du cornouiller, la mûre attachée aux ronces épineuses et les glands tombés de l'arbre aux vastes rameaux de Jupiter. Le printemps était éternel, et la tiède haleine des zéphyrs caressait les fleurs écloses sans semence. La terre portait les moissons sans être labourée, et les champs sans repos se chargeaient d'épis jaunissants; des fleuves de miel, des fleuves de nectar coulaient dans les campagnes et le miel doré distillait de l'yeuse verdoyante. » Ovide. *Métamorphoses*, v. 89-112.

1. « On appelle *or de ducat* le meilleur or qu'on emploie pour dorer» (Fur.). — 2. « *Cuiller* ou *cuillier*. Quelques-uns disent aussi *cuillière*; mais ce dernier est le moins bon » (Fur.). — 3 « On dit : Cela était bon du temps qu'on se mouchait sur la manche, pour dire, au temps jadis, quand on n'était pas si raffiné qu'on est. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on mettait un mouchoir sur la manche pour se moucher. » (Fur.). — 4. « On dit qu'on gratte un homme où il lui démange, quand on le loue d'une chose dont il se pique » (Fur.). — 5. « Les médecins vont voir leurs malades sur des mules » (Fur.). — 6. On trouve cette orthographe au XVIe siècle; contre-poids qui sert à lever le pont-levis d'une ville, d'un château. — 7. Nom de l'archiduc des chats-fourrés, c'est-à-dire du Président du Parlement de Paris, dans Rabelais. — 8. Mot forgé par Rabelais : *philosophe*.

Toquetambour[1], trompe, ni cloche,
Croquedindon, ni près, ni proche,
Puce ni pou, dartre ni clou,
Moine bourru[2], ni loupgarou[3].
Bienheureuse saison dorée
De tous les peuples révérée,
Où tous les animaux contents,
Et les hommes parmi les champs,
Sans soupçon et sans défiance,
Passaient la nuit en assurance,
Et ronflaient jusqu'au lendemain
Sans remuer ni pied ni main,
Sans craindre catarrhe[4], ou migraine,
Flux de ventre[5], ou fièvre quartaine[6],
Où, plus contents et plus heureux
Que petits rois ou petits dieux,
Ils n'avaient souci d'autre affaire
Que de dormir, faire grand chère,
Rire, danser les matassins[7],
Se vautrant, allant sur l'herbette
A quatre pattes, à courbette[8],
A petits sauts, à petits bonds,
Comme gentils petits moutons.

Ovide en belle humeur, III.

L'art sans génie : Chapelain.

Chapelain publia en 1656 les 12 premiers chants de son poème épique, *la Pucelle*, qui était annoncé et attendu depuis plus d'un quart de siècle. Tel était le prestige de l'auteur que l'œuvre ne fit aucun tort à sa gloire : sept ans après cette publication, Chapelain passait encore pour un expert infaillible en matière de littérature, et c'est lui que Colbert choisissait pour présider à la distribution des pensions accordées par le roi aux gens de lettres (1663), comme l'Académie l'avait désigné en 1637 pour porter la parole en son nom dans la querelle du Cid. *Les Satires* de Boileau ruinèrent cette réputation. Chapelain qui était le plus « docte » des auteurs avait la superstition des règles. Il croyait qu'en poésie « l'art », c'est-à-dire la connaissance de ces règles jointe au jugement et au labeur, pouvait suppléer au « génie, » c'est-à dire aux dons naturels. Mais son propre exemple démentait cruellement ses théories. Boileau le raille surtout de rimer sans inspiration et de fabriquer ses vers à coups « de rabot et de lime » en manouvrier du Parnasse. Bafoué par *les Satires*, Chapelain n'osa pas « mettre en lumière » les douze derniers chants de son poème qui furent publiés à la fin du XIX[e] siècle.

Le passage que nous citons est tiré du Chant II. Dunois, enfermé dans Orléans, vient de faire une sortie pour opérer sa jonction avec l'armée de secours commandée par Jeanne d'Arc. Il se trouve tout à coup face à face avec l'héroïne.

1. *Toquer* « vieux mot qui signifiait *heurter* » (Fur.). — 2. « Fantôme qu'on fait craindre au peuple qui s'imagine que c'est une âme en peine qui court les rues pendant l'Avent et maltraite les passants » (Fur.). — 3. « Est dans l'opinion du peuple un esprit dangereux et malin qui court les champs et les rues la nuit » (Fur.). — 4. Rhume de cerveau. — 5. Diarrhée. — 6. Fièvre dont les accès reviennent tous les quatre jours. — 7. Danse folâtre. — 8. Terme de manège. « C'est un saut médiocre du cheval, qui élève les pieds de devant en l'air, et puis ceux de derrière suivent » (Fur.).

Jeanne et Dunois.

De son trône d'azur la majesté divine
En cet auguste état contemplant l'héroïne,
D'une œillade parlante, où c'est ouïr que voir,
Au chef des Séraphins[1] expliqua son vouloir.
Dieu veut que, pour la fille, il remplisse de flammes
Tout ce que les Français ont de guerrières âmes,
Et, leur ôtant le goût de tout autre plaisir,
En la seule vertu renferme leur désir.
Sur tous, au grand Dunois, qu'un autre feu maîtrise[2],
Il veut que, pour un temps, il rende la franchise[3],
Et qu'ensuite il allume, en son sein glorieux,
Un feu moins ordinaire et plus digne des cieux.
Dieu veut ce changement, et ce nouveau servage[4],
Pour mieux à son saint but mener son saint ouvrage,
Et faire qu'entre tous, le grand cœur de Dunois
S'applique, tout entier, au salut des François.
L'Ange, qui n'est qu'ardeur, fond au milieu des armes,
Confirme la Guerrière en ses antiques charmes,
Et dans tout son aspect, et tous ses mouvements,
Met un nouvel amas de saints enchantements.
De son modeste front, de sa douce paupière,
S'élance dans les cœurs une sainte lumière,
Un feu saint, un feu pur, qui tout autre chassant,
Pour elle seule y laisse un brasier innocent.
Tout le ciel y conspire, et fait briller en elle
Des rayons empruntés de la gloire éternelle[5],
Anime sa parole, et donne à ses accents
D'enchaîner les esprits et d'asservir les sens.
A l'entendre, à la voir, il n'est point de courage[6]
Qui, d'un choix volontaire, en ses fers ne s'engage,
Et Dunois, plus que tous, à l'entendre, à la voir,
D'un volontaire choix, se met en son pouvoir.

La Pucelle, Chant II.

L'abondance stérile : Scudéry.

Boileau s'est moqué dans la Satire II de la facilité pitoyable de Scudéry; dans l'*Art Poétique*, il le cite comme le type de « l'abondance stérile » :

S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face;
Il me promène après de terrasse en terrasse;
Ici s'offre un perron; là règne un corridor;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or;
Il compte des plafonds les ronds et les ovales :
« Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales[7]. »

1. Anges de l'amour divin. — 2. Dunois aimait à ce moment-là une certaine princesse Marie. — 3. La liberté; c'est-à-dire qu'il l'affranchisse de cet amour. — 4. Esclavage amoureux; ce mot appartient comme *franchise* au langage de la galanterie. — 5. Dans la langue de la théologie, *la gloire* désigne la lumière céleste dont brillent Dieu et les esprits bienheureux. — 6. Cœur. — 7. Moulure embrassant la partie supérieure d'une colonne.

Cet édifice est le palais magique construit par les démons que Scudéry décrit en effet avec la plus fastidieuse et la plus plate minutie au chant III d'*Alaric ou Rome sauvée* (1654). Nous citons le passage de cette description auquel Boileau fait précisément allusion dans ces vers.

LE PALAIS MAGIQUE.

La cour de ce palais paraît majestueuse;
Car une galerie et haute et spacieuse,
A balustres dorés, règne tout à l'entour,
Et l'on y voit voler et les Jeux et l'Amour[1].
Au milieu de la cour une rare fontaine
Élance le cristal dont elle est toujours pleine
Et ces jets élancés, retombent en bruyant[2],
Sur l'albâtre mouillé que leur eau va noyant.
De cent monstres marins la bizarre figure
Sur ce corps transparent a placé la sculpture,
Et ce large bassin, en vase découvert,
Posé sur un pilier d'un jaspe rouge et vert[3].
L'on voit douze Tritons[4] soutenir la machine
Qui semblent regarder une Nymphe marine,
Et qui par une conque[5] élancent[6] haut en l'air
Mille et mille filets d'un cristal pur et clair.
De marbre noir et blanc cette cour est pavée;
Vers le corps de logis[7], elle est plus élevée,
Et le porphyre[8] dur en balustres[9] changé
D'un feu sombre et luisant s'y fait voir arrangé[10].
Mais du grand bâtiment la façade royale
Efface tout le reste et n'a rien qui l'égale;
Elle charme les yeux, elle étonne l'esprit,
Et fait même trembler la main qui la décrit.
L'ordre corinthien règne par tout l'ouvrage;
L'on voit ramper partout l'acanthe au beau feuillage
Et partout on peut voir entre ces ornements
Des chapeaux de triomphe et des vases fumants[11].
Ce ne sont que festons[12], ce ne sont que couronnes;
Bases et chapiteaux, pilastres[13] et colonnes;
Masques, petits amours, chiffres entrelacés
Et crânes de béliers à des cordons passés[14].

1. Divinités de la suite de Vénus. Les Jeux et l'Amour sont peints sur les parois de la galerie. — 2. On trouve au XVIe et au XVIIe siècle le participe présent *bruyant* au lieu de *bruissant*. — 3. « Celui (le jaspe) qu'on prise à présent est vert chargé de petites taches rouges » (Fur.). — 4. Demi-dieux marins messagers et trompettes de Neptune. — 5. « Grandes coquilles. On peint les Tritons avec des conques qui leur servent de trompettes. » (Fur.). — 6. Lancer. « Ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. » (Fur.). — 7. Partie principale d'un bâtiment considérée séparément des pavillons et des ailes — 8. Marbre précieux, rouge et très dur. — 9. Chaque pilier d'une balustrade. — 10. Disposé en rang, en file. — 11. « Ornements qu'on met au-dessus des corniches, qui représentent les vases dont les anciens se servaient particulièrement aux sacrifices, qui portent des fleurs ou qui *exhalent de l'encens* » (Fur.). — 12. Enroulement de feuillage et de fleurs en forme d'arc. — 13. « Colonne carrée qui a base et chapiteau, qui le plus souvent entre dans le mur » (Fur.). — 14. Enfilés dans des cordons.

Les yeux trouvent partout moulures et corniches
Et figures de bronze en de superbes niches,
Frises, balcons hors d'œuvre[1], et cartouches[2] encor
Et cornes d'abondance[3], à fruit, feuille et fleur d'or.
Enfin tout ce que peut la noble architecture,
Le bel art du dessin, la savante sculpture,
Tout est avec éclat au front de ce palais
Qui n'a point de semblable et n'en aura jamais.

Alaric ou Rome sauvée, Chant III.

Le tragique romanesque et fade : Quinault.

Boileau s'est moqué dans la Satire III de la tendresse doucereuse des héros de Quinault et des artifices d'intrigue qui suppléent dans ses tragédies au jeu des caractères et des passions. Tel est cet « anneau royal » de l'*Astrate* qui semblait au satirique particulièrement « bien trouvé ».

Élise, reine de Tyr par usurpation, a été promise par son père au prince Agénor, son parent; mais elle aime un de ses sujets, Astrate, qui passe pour le fils d'un seigneur tyrien, et elle en est aimée. Dans une scène précédente, elle a découvert à Astrate ses sentiments et lui a permis d'espérer. Aussi quel n'est pas le désespoir du malheureux soupirant lorsqu'il apprend que la reine vient de remettre à son rival Agenor l'anneau royal

Que l'usage en ces lieux veut qu'on donne aux monarques.

Dans la scène que nous citons, Agénor lui fait l'aveu cynique de la trahison par laquelle il s'est approprié cet anneau qui lui assure et la main de la reine et le trône de Tyr.

L'ANNEAU ROYAL.

ASTRATE.

Venez, venez, seigneur, jouir de ma disgrâce[4],
Voir l'affreux châtiment de mon aveugle audace[5],
Et goûter, à longs traits, le plaisir sans égal
Qu'on trouve au désespoir d'un malheureux rival.
Vous n'avez plus, enfin, aucun sujet de craindre.

AGÉNOR.

De la reine, en effet, j'aurais tort de me plaindre;
Ce gage me permet d'oser le croire ainsi :
Mais vous n'avez pas lieu de vous en plaindre aussi[6].
Si mon bonheur est grand, votre gloire est extrême;
Que voulez-vous de plus? Vous aimez, on vous aime,
Est-il rien de si doux pour un cœur amoureux?

ASTRATE.

Triomphez, insultez au sort d'un malheureux;
Corisbe[7] m'a trop dit où ma flamme est réduite[8].

1. Balcons en saillie. « On fait encore des perrons, des balcons hors d'œuvre » (Fur.). L'œuvre est proprement le corps du bâtiment, les quatre gros murs. — 2. Représentation d'un rouleau de papier dont la sculpture et la gravure font des ornements. — 3. « Les peintres appellent *corne d'abondance* une certaine corne pleine de toutes sortes de fruits et de fleurs » (Acad. 1694). — 4. Sens plus fort qu'aujourd'hui ; « signifie, *malheur*, *accident* » (Fur.). — 5. Il a osé, lui, simple sujet, ou se croyant tel, aimer sa reine. — 6. Non plus. — 7. Confident d'Astrate. — 8. Quel sort est fait à mon amour.

AGÉNOR.

De ce qu'a vu Corisbe, apprenez donc la suite.
Après m'avoir loué d'avoir cédé mes droits[1],
En mettant dans mes mains cet anneau de nos rois,
La reine avec adresse a su me faire entendre
Que son cœur à vos feux s'était laissé surprendre,
Tâchant de s'excuser sur l'amour, dont les lois
Ne souffrent pas toujours qu'un cœur aime à son choix
Mais qu'elle avait voulu, du moins pour reconnaître[2]
La générosité que j'avais fait paraître,
Et pour rendre pour moi son refus moins honteux,
Que ce fût de ma main que vous fussiez heureux[3];
Qu'elle ne doutait point qu'après cette prière,
Ma générosité ne se montrât entière,
Ne fît un grand effort pour couronner vos feux...

ASTRATE.

Ah! jusque-là, Seigneur, seriez-vous généreux?

AGÉNOR.

Mon cœur ne peut former une plus noble envie;
A cet illustre effort la gloire me convie;
La générosité[4] m'y fait voir mille appas;
Mais l'amour plus puissant ne me le permet pas.

ASTRATE.

C'est donc là cet amour dont le pouvoir extrême
Devait être assez fort pour se vaincre lui-même!

AGÉNOR.

S'il est beau de se vaincre, il est doux d'être heureux,
Et c'est crime aux amants d'être trop généreux;
Les faiblesses toujours sont pour eux légitimes.

ASTRATE.

Vous n'aviez pas promis de suivre ces maximes.

AGÉNOR.

L'amour a beau promettre, il sait peu se trahir
A céder son bonheur[5] quand il en peut jouir.
Un prix si doux vaut bien une injustice extrême.

ASTRATE.

Et vous aimez, Seigneur! est-ce là comme on aime[6]?
Est-ce ainsi qu'un grand cœur peut vouloir s'enflammer?

AGÉNOR.

Que voulez-vous? chacun a sa façon d'aimer.
Vous aimez en héros; pour moi, je le confesse,
Le ciel m'a fait un cœur capable de faiblesse;

1. Il a déclaré à la reine qu'il renonçait aux droits que lui donnait sur elle la promesse de son père et qu'il la laissait disposer librement de son cœur. — 2. Récompenser par reconnaissance. — 3. Que vous receviez de ma main, par ma désignation, la reine qui devait faire votre bonheur — 4. Noblesse de sentiments. — 5. Trahir ses intérêts en cédant son bonheur. — 6. Hémistiche de *Polyeucte* v. 406

Mais je n'en rougis point, et, jusques à ce jour,
La faiblesse jamais n'a fait honte à l'amour.

Astrate, Acte III, scène III.

II. LA SATIRE LITTÉRAIRE

LE GÉNIE ET L'ART

Dans cette satire, la deuxième, publiée en 1664 dans les *Délices de la poésie galante des plus célèbres auteurs en ce temps*, Boileau se propose de dire leur fait aux poètes contemporains, aux Ménage, aux Pelletier, aux Scudéry, qui écrivent trop et trop vite, se contentent à trop bon marché et ne travaillent pas assez leurs vers. A leur facilité pitoyable et malhonnête, il oppose son labeur pénible mais original et fécond. Cette pièce est dédiée à Molière qu'une facilité souveraine et tout à fait exceptionnelle dispense du travail. Boileau avait déjà proclamé dans les *Stances sur la Comédie de l'École des Femmes* (1663) ses mérites d'auteur comique; dans cette satire il le loue uniquement comme versificateur.

Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine,
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin[1] se marquent les bons vers,
Dans les combats d'esprit[2] savant maître d'escrime[3],
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
On dirait, quand tu veux[4], qu'elle te vient chercher :
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher[5];
Et, sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarrasse[6],
A peine as-tu parlé qu'elle-même[7] s'y place.
Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur,
Dans ce rude métier où mon esprit se tue,
En vain, pour la trouver, je travaille et je sue;
Souvent j'ai beau rêver[8] du matin jusqu'au soir,
Quand je veux dire blanc, la quinteuse[9] dit noir.
Si je veux d'un galant[10] dépeindre la figure[11],

1. Morceau de fer trempé et gravé qui sert à marquer les monnaies et les médailles — **2.** « Luttes des écrivains qui se disputent la faveur du public » (Fur). — **3.** « Ce mot est vieux et est souvent employé dans le burlesque » (Richelet, qui cite précisément le vers de Boileau). — **4.** Cette proposition retombe sur le second hémistiche mais sa place dans le vers met en valeur l'idée qu'elle exprime — **5.** Faire un faux pas. — **6.** Te retienne ou *simplement* t'embarrasse. — **7.** D'elle-même — **8.** Méditer. — **9.** Sujette à des quintes, c'est-à-dire à de brusques accès de mauvaise humeur, d'où *capricieuse*. — **10.** Homme de belles manières, agréable en société — **11.** L'image.

Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure[1]
Si je pense exprimer[2] un auteur sans défaut,
La raison dit Virgile, et la rime Quinault[3];
Enfin, quoi que je fasse, ou que je veuille faire,
La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.
De rage, quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triste, las et confus, je cesse d'y rêver,
Et, maudissant vingt fois le démon[4] qui m'inspire,
Je fais mille serments de ne jamais écrire.
Mais, quand j'ai bien maudit et Muses et Phébus[5],
Je la vois qui paraît quand je n'y pense plus.
Aussitôt, malgré moi, tout mon feu se rallume,
Je reprends sur-le-champ le papier et la plume,
Et, de mes vains serments perdant le souvenir,
J'attends de vers en vers qu'elle daigne venir.
Encor, si pour rimer, dans sa verve indiscrète[6],
Ma Muse, au moins, souffrait une froide épithète!
Je ferais comme un autre[7], et sans chercher si loin,
J'aurais toujours des mots pour les coudre au besoin[8].

L'Élégie de Ménage raillée par Boileau — [Boileau lui-même nous apprend que le passage de la Satire II dans lequel il se moque des poètes qui font des vers en cousant bout à bout des expressions dérobées et des clichés poétiques (V. 33-46) « regarde principalement Ménage. » Nous avons en effet retrouvé dans un recueil collectif de poésies publié en 1656, le recueil de Sercy, que Boileau aimait à feuilleter, une élégie de Ménage, faite de pièces et de morceaux de Malherbe, à laquelle s'appliquent exactement les allusions de la Satire II. Il est vraisemblable que c'est à elle que songe surtout Boileau. Voici un extrait de cette insipide rapsodie qui n'a pas moins de 238 vers.]

... C'est à tort qu'en mes maux je vante ma constance,
Je dois à vos beautés l'honneur de ma souffrance,
Votre rare mérite adoucit vos rigueurs,
Et fait que je bénis mes soupirs et mes pleurs.
Il n'est rien de si beau sur la terre et sur l'onde
Vous êtes, Uranie, en merveilles féconde,
Vous êtes un miracle, un chef-d'œuvre des cieux
Et le plus accompli des ouvrages des dieux;

1. « Ennuyeux célèbre » dit ailleurs Boileau; il débitait dans les salons toujours les mêmes anecdotes apprises par cœur. — 2. Représenter. — 3. Auteur de tragédies (Voir p. 479) que Boileau attaquera de nouveau en 1665 dans la Satire III. — 4. Ici : génie malfaisant. — 5. Phœbus Apollon, dieu de la poesie. — 6. Qui ne choisit pas. — 7. Boileau vise ici Menage. Voir Document. — 8. Quand j'en aurais besoin.

Si je louais Philis *en miracles féconde*,
Je trouverais bientôt : *à nulle autre seconde*;
Si je voulais vanter un objet[1] *nonpareil*,
Je mettrais à l'instant : *plus beau que le soleil*;
Enfin, parlant toujours d'*astres* et de *merveilles*,
De *chefs-d'œuvre des cieux*, de *beautés sans pareilles*,
Avec tous ces beaux mots, souvent mis au hasard,
Je pourrais aisément, sans génie[2] et sans art[3],
Et transposant[4] cent fois et le nom et le verbe,
Dans mes vers recousus[5] mettre en pièces[6] Malherbe.
Mais mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un s'il ne tombe à propos,
Et ne saurait souffrir qu'une phrase[7] insipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vide :
Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.
  Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
Et, donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la rime enchaîner la raison!

Vous êtes, Uranie, ici-bas sans égale,
Et le ciel dessus[8] vous, d'une main libérale,
Versa tous les attraits, versa tous les trésors,
Qui peuvent embellir et l'esprit et le corps.
A tous autres esprits, le vôtre est adorable;
Vous avez la parole et la voix agréable[9],
Et vos divins discours, et vos divins accords
Font mourir les vivants et revivre les morts.
La douce majesté, rayonnante de gloire,
Règne sur votre front dans un trône d'ivoire.
Les plus aimables fleurs dont la terre se peint
N'ont rien de comparable aux fleurs de votre sein.
Les lys n'égalent point sa blancheur naturelle,
Les lys n'égalent point sa fraîcheur éternelle,
Et l'éclat immortel du bel astre des cieux
Est moins que son éclat brillant et radieux;
Telle dans le printemps est la déesse Flore,
Et telle au point du jour est la naissante Aurore.

1. Personne aimée. — 2. L'ensemble des dons naturels indispensables au poète. — 3. Par opposition au génie, c'est le métier, la connaissance des règles et leur application judicieuse et laborieuse. — 4. Changeant l'ordre naturel des termes dans la phrase. — 5. Faits de pièces et de morceaux, rapetassés. — 6. Non pas *estropier* en violant ses préceptes, mais *débiter en morceaux*. — 7. Expression. — 8. Sur. — 9. Lorsqu'elle

Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,
Mes jours, pleins de loisir, couleraient sans envie[1].
Je n'aurais qu'à chanter, rire, boire d'autant[2],
Et comme un gras chanoine, à mon aise et content[3],
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire.
Mon cœur, exempt de soins[4], libre de passion,
Sait donner une borne à son ambition;
Et, fuyant des grandeurs[5] la présence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la fortune[6];
Et je serais heureux si, pour me consumer,
Un destin envieux ne m'avait fait rimer.
Mais, depuis le moment que cette frénésie[7]
De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie[8],
Et qu'un démon, jaloux de mon contentement,
M'inspira le dessein d'écrire poliment[9],
Tous les jours, malgré moi, cloué[10] sur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin, passant ma vie en ce triste métier,
J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier[11].

Vous captivez les cœurs par vos moindres regards;
Amour loge en vos yeux, il y forge ses dards,
Et s'il veut de ces feux brûler quelque belle âme,
De ces ardents soleils il emprunte sa flamme.
La blancheur de vos bras éblouit tous les yeux...
Un souris gracieux de votre belle bouche
Pourrait par ses appâts émouvoir une souche.
Son ris touche les cœurs bien mieux que tous les traits
Et même ses refus ne sont point sans attraits.
Qui pourrait exprimer tant d'agréables choses,
Ce ne sont rien qu'œillets, ce ne sont rien que roses;
L'odeur est au dedans, la couleur au dehors.
Qui pourrait exprimer tant de riches trésors!

Recueil de Sercy, t III

1. Sans avoir rien à envier. — 2. *A proportion* et non pas *autant qu'on en peut avaler* comme expliquent certains dictionnaires du XVIIe siècle. — 3. Sens plus fort qu'aujourd'hui : dont les désirs sont satisfaits et qui n'a rien à souhaiter. — 4. Soucis. — 5. Des grands. — 6. « Tout cela est dit à l'occasion des pensions que le roi donna en 1663 à plusieurs auteurs. » (Le Verrier). — 7. Au propre : « Maladie qui cause une perpétuelle rêverie avec fièvre. Se dit figurément des troubles et égarements d'esprit causés par la violence des passions » (Fur.). — 8. Imagination. — 9. D'une maniere nette et élégante. — 10. « Se dit figurément pour dire avoir une grande attache, une grande assiduité à son travail » (Fur.). — 11. « Poète du dernier ordre qui faisait tous les jours un sonnet » (Boileau). Il publia 130 pièces dans les recueils collectifs de 1630 à 1660.

Bienheureux Scudéry[1], dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens!
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire;
Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers?
Malheureux mille fois celui dont la manie[2]
Veut aux règles de l'art asservir son génie!
Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir;
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir;
Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement[3], en soi-même il s'admire.
Mais, un esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait[4] qu'il tâche de trouver;
Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire;
Et tel dont en tous lieux chacun vante l'esprit[5]
Voudrait pour son repos n'avoir jamais écrit.
Toi donc, qui vois les maux ou ma Muse s'abîme[6],
De grâce, enseigne-moi l'art de trouver la rime,
Ou, puisque enfin tes soins y seraient superflus,
Molière, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

Satire II.

LES HÉROS DE ROMANS

Boileau avait composé ce dialogue « dans sa tête » à l'âge de vingt-neuf ans, en 1665; mais il ne se décida à l'écrire qu'après la mort de Mlle de Scudéry « ne voulant pas, dit-il, donner de chagrin à une fille qui, après tout, avait beaucoup de mérite, et qui, s'il faut en croire ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise morale enseignée dans ses romans, avait encore plus de probité et d'honneur que d'esprit » Ce sont en effet principalement les héros de *Clélie* et du *Grand Cyrus*, critiqués ailleurs en vers par Boileau, qui sont ici raillés — un peu lourdement — en prose.

1. Boileau avait écrit d'abord *Scutari*; il avoua plus tard, après l'avoir nié plaisamment, que « c'était le fameux Scudéry, auteur de beaucoup de romans, et frère de Mlle de Scudéry. » Son poème épique *Alaric ou Rome sauvée* avait paru en 1654 (Voir p. 477). — 2. « Se dit de la fureur, de l'emportement d'un poète qui fait des vers de génie » (Fur.). — 3. Les deux mots avaient un sens beaucoup plus fort qu'aujourd'hui. — 4. Ce point de perfection. — 5. Le
6. Est plongée et se perd

La scène est aux enfers. Pluton se plaint que « les morts n'ont jamais été si sots qu'aujourd'hui. » « La pestilente galanterie » a, paraît-il, « infecté tous les séjours infernaux et même les Champs Élysées. »; les héros et surtout les héroïnes qui les habitent, instruits par certains auteurs, sont devenus « des amoureux transis. » Pour s'en assurer, le roi des enfers a convoqué les plus célèbres d'entre eux « dans son grand salon » Voici d'abord Cyrus, le grand Cyrus, qui ne répond plus qu'au nom d'Artamène et soupire après « l'injuste Mandane »; puis vient sa barbare ennemie, la reine de Scythes, Tomyris, qui compose en son honneur des madrigaux. Et voici maintenant les personnages de *Clélie*. Nous avons donné page 384 la scène de l'écho que Boileau parodie ici.

PLUTON. — Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne[1] un air?

DIOGÈNE. — C'est ce grand borgne d'Horatius Coclès[2] qui chante ici proche[3], comme m'a dit un de vos gardes, à un écho qu'il a trouvé, une chanson qu'il a faite pour Clélie[4].

PLUTON. — Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il crève de rire?

MINOS. — Et qui ne rirait? Horatius Coclès chantant à l'écho!

PLUTON. — Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir[5]. Qu'on le fasse entrer, et qu'il n'interrompe point pour cela sa chanson, que Minos vraisemblablement sera bien aise d'entendre de plus près.

MINOS. — Assurément.

HORATIUS COCLÈS, *chantant la reprise*[6] *de la chanson qu'il chante dans Clélie* :

Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau[7] que Clélie.

DIOGÈNE. — Je pense reconnaître l'air. C'est sur le chant[8] de *Toinon la belle jardinière*[9].

HORATIUS COCLÈS.

Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

PLUTON. — Quelle est donc cette Phénisse?

1. Chante en faisant des roulades; on fredonnait *les reprises* des chants. — 2. Héros romain légendaire qui, d'après la tradition, avait défendu un pont du Tibre contre une armée ennemie. — 3. Près d'ici. — 4. Jeune fille romaine qui, livrée en otage à un roi ennemi de Rome, s'enfuit en traversant le Tibre à la nage. Elle est l'héroïne du roman de Mlle de Scudéry intitulé *Clélie*. Horace y est le rival d'Aronce, qui aime Clélie et en est aimé. — 5. Vaut la peine d'être vu. — 6. « Vers qu'on reprend et qu'on répète pour le refrain » (Fur.). — 7. Rien de si beau. — 8. Air. — 9. « Chanson du Savoyard, alors à la mode » (Boileau). Le Savoyard était un certain Philipot qui chantait sur le Pont-Neuf.

DIOGÈNE. — C'est une dame des plus galantes[1] et des plus spirituelles de la ville de Capoue, mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, et qu'Horatius Coclès raille dans cet impromptu[2] de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avouer à elle-même que tout cède en beauté à Clélie.

MINOS. — Je n'eusse jamais cru que cet illustre Romain fût si excellent musicien, et si habile faiseur d'impromptus. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il y est maître passé[3].

PLUTON. — Et moi, je vois bien que, pour s'amuser à de semblables petitesses[4], il faut qu'il ait entièrement perdu le sens. Hé! Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois si déterminé[5] soldat, et qui avez défendu vous seul un pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous avisé de vous faire berger[6] après votre mort? et qui est le fou ou la folle qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLÈS.

Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

MINOS. — Il se ravit dans son chant[7].

PLUTON. — Oh! qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut, un écho. Qu'on l'emmène!

HORATIUS COCLÈS, *s'en allant et toujours chantant.*

Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

PLUTON. — Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable?

DIOGÈNE. — Vous allez avoir bien de la satisfaction; car je vois entrer la plus illustre de toutes les dames romaines, cette Clélie qui passa le Tibre à la nage, pour se dérober[8] du camp de Porsenna, et dont Horatius Coclès, comme vous venez de le voir, est amoureux.

1. « Femme qui sait vivre, qui sait bien choisir et recevoir son monde. » (Fur.). — 2. Composition improvisée; en 1665 les impromptus faisaient fureur. Horace a composé non seulement les paroles de celui-ci, mais aussi la musique (*le chant*). — 3. Passé maître. — 4. Niaiseries. — 5. Hardi. — 6. C'est-à-dire : prendre le langage et les sentiments des bergers qui sont les héros des romans à la fois galants et champêtres tels que l'*Astrée*. L'opposition du berger et du soldat était traditionnelle. — 7. Son chant l'exalte et le met hors de lui. — 8. Fréquent au XVII[e] siècle au sens de *s'évader de*.

PLUTON. — J'ai cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tive-Live; mais je meurs de peur que Tive-Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène?

DIOGÈNE. — Écoutez ce qu'elle vous va dire.

CLÉLIE. — Est-il vrai, sage roi des Enfers, qu'une troupe de mutins ait osé se soulever contre Pluton, le vertueux Pluton?

PLUTON. — Ah! à la fin nous avons trouvé une personne raisonnable. Oui, ma fille, il est vrai que les criminels dans le Tartare[1] ont pris les armes, et que nous avons envoyé chercher les héros dans les Champs Élysées[2] et ailleurs pour nous secourir.

CLÉLIE. — Mais, de grâce, seigneur, les rebelles ne songent-ils point à exciter quelque trouble dans le royaume de Tendre?[3] car je serais au désespoir s'ils étaient seulement postés dans le village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-Doux ou Billets-Galants?

PLUTON. — De quel pays parle-t-elle là? Je ne me souviens point de l'avoir vu dans la carte.

DIOGÈNE. — Il est vrai que Ptolomée[4] n'en a point parlé; mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du pays de galanterie qu'elle vous parle?

PLUTON. — C'est un pays que je ne connais point.

CLÉLIE. — En effet, l'illustre Diogène raisonne tout à fait juste. Car il y a trois sortes de Tendre : Tendre sur Estime, Tendre sur Inclination et Tendre sur Reconnaissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur Estime il faut aller d'abord au village de Petits-Soins, et...

PLUTON. — Je vois bien, la belle fille, que vous savez parfaitement la géographie du royaume de Tendre, et qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du pays[5] dans ce royaume. Mais pour moi, qui ne le connais point,

1. Séjour des Enfers où étaient châtiés les criminels. — 2. Séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort.— 3. Voir gravure, page 387.—4. Ptolomée, comme on écrivait au XVIIe siècle, ou Ptolémée, comme nous écrivons aujourd'hui, était un célèbre astronome et géographe grec du IIe siècle après J.-C. — 5. « On dit par menace à celui contre qui on a différend qu'on lui fera voir bien du pays pour dire qu'on le fera bien courir, qu'on le traduira en plusieurs juridictions » (Fur.); donc ici : causer du tracas,

et qui ne le veux point connaître, je vous dirai franchement que je ne sais si ces trois villages et ces trois fleuves mènent à Tendre, mais qu'il me paraît que c'est le grand chemin des Petites-Maisons[1].

MINOS. — Ce ne serait pas trop mal fait, non, d'ajouter ce village-là dans la carte de Tendre. Je crois que ce sont ces terres inconnues[2] dont on y veut parler.

PLUTON — Mais vous, tendre mignonne, vous êtes donc aussi amoureuse, à ce que je vois?

CLÉLIE. — Oui, seigneur; je vous concède que j'ai pour Aronce une amitié qui tient de l'amour véritable . aussi faut-il avouer que cet admirable fils du roi de Clusium a en toute sa personne je ne sais quoi de si extraordinaire et de si peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une passion tout à fait raisonnable. Car enfin...

PLUTON. — Car enfin, car enfin... Je vous dis, moi, que j'ai pour toutes les folles une aversion inexplicable; et que quand le fils du roi de Clusium aurait un charme inimaginable, avec votre langage inconcevable, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous et votre galant, au diable A la fin la voilà partie. Quoi! toujours des amoureux! Personne ne s'en sauvera; et un de ces jours nous verrons Lucrèce galante[3].

SATIRE ET MÉDISANCE

La neuvième Satire d'où ce passage est tiré parut, précédée d'un *Discours sur la Satire* en 1668, deux ans après les huit premières. Boileau la composa pour se justifier des reproches que cette publication lui avait valus. Les auteurs ridiculisés affectaient de croire et avaient persuadé à quelques lecteurs que c'était par envie, par « noire malignité » que ce jeune homme obscur s'érigeait en censeur du monde et se plaisait à déchirer les gens savants et vertueux. Les règles du genre satirique telles que les avaient établies et pratiquées les anciens dont il se réclamait n'autorisaient pas ces attaques sans provocation, ces injures personnelles et nominatives que la charité chrétienne réprouvait d'ailleurs sévèrement. Despréaux n'était pas un satirique, mais un médisant. Pour répondre à ces reproches, l'auteur feint de les adresser lui-même à son esprit auquel il donne ensuite la parole pour présenter sa défense. Nous citons au bas de la page un des textes auxquels Boileau répond dans ce passage.

1. Hôpital des fous. — 2. Voir gravure, page 387. — 3. Dame romaine d'une vertu austère qui s'était donné la mort pour ne pas survivre à son déshonneur.

Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles?
Et faudra-t-il sans cesse essuyer des querelles?
N'entendrai-je qu'auteurs se plaindre et murmurer?
Jusqu'à quand vos fureurs[1] doivent-elles durer?
Répondez, mon Esprit; ce n'est plus raillerie;
Dites.... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?
Quoi! pour un maigre auteur que je glose[2] en passant,
Est-ce un crime, après tout, et si noir et si grand?
Et qui, voyant un fat[3] s'applaudir d'un ouvrage
Où la droite raison trébuche à chaque page,
Ne s'écrie aussitôt : « L'impertinent[4] auteur!
L'ennuyeux écrivain! Le maudit traducteur[5]!
A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,
Et ces riens enfermés dans de grandes paroles! »
Est-ce donc là médire[6], ou parler franchement?
Non, non, la médisance y va plus doucement.
Si l'on vient à chercher, pour quel secret mystère
Alidor à ses frais bâtit un monastère[7] :
« Alidor! dit un fourbe, il est de mes amis;
« Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis[8] :
« C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
« Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde. »

Le reproche de médisance. — « Il reste encore à dire ce qui a été si bien distingué par un homme de la belle Cour[9], qu'autre chose est d'avoir le génie satirique, autre chose d'avoir le génie médisant. Horace dont notre prétendu censeur a tout pris, hormis l'art de faire des satires, s'en explique ainsi à Trébatius[10]. Trébatius reprochait à Horace sa mauvaise humeur et l'emportement de sa bile, lui prédisait les maux qui lui en pouvaient arriver, l'intimidait par les lois et la discipline de Rome. Horace à tout cela oppose sa juste et nécessaire défense. Il répond que de gaîté de cœur il n'offense jamais personne; qu'il ne va point se faire d'affaires ni chercher d'ennemis; que la grâce et le don qu'il a de satiriser n'est pour lui qu'une arme défensive; il souhaite que ces traits ailés qu'Apollon jette si loin, pour le dire après Pindare, ne partent point de son carquois; que son épée s'enrouille dans le fourreau, et que rien ne l'oblige

1. Ici : accès de colère et de médisance. — 2. Proprement *commenter*, puis *critiquer*. — 3. Sot qui se croit de l'esprit. — 4. Qui parle ou agit contre le bon sens. — 5. Boileau pense ici à Michel de Marolles, auteur d'une médiocre traduction de Térence. — 6. Ici calomnier. — 7. Boileau désigne par ce pseudonyme transparent d'Alidor un certain Alibert, « homme d'affaires qui dans l'origine avait été laquais » (Boileau). Il avait fait bâtir à Paris une maison de l'institution de l'Oratoire. — 8. Employé supérieur dans les finances. — 9. Probablement Montausier — 10. Jurisconsulte qu'Horace met en scène. *Satires*, II, 1

Voilà jouer d'adresse[1], et médire avec art;
Et c'est avec respect enfoncer le poignard.
Un esprit né sans fard, sans basse complaisance,
Fuit ce ton radouci[2] que prend la médisance.
Mais de blâmer des vers ou durs ou languissants,
De choquer un auteur qui choque le bon sens,
De railler d'un plaisant[3] qui ne sait pas nous plaire,
C'est ce que tout lecteur eut toujours droit de faire.
Tous les jours à la cour un sot de qualité[4]
Peut juger de travers avec impunité;
A Malherbe, à Racan[5], préférer Théophile[6],
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile[7].
Un clerc, pour quinze sous[8], sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer *Attila*[9];
Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths[10] tous les vers de Corneille.
Il n'est valet d'auteur, ni copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèse les écrits.

à guerroyer. Mais malheur à celui qui lassera sa patience, qui troublera la paix de son cabinet, et le repos de ses Muses, il n'y aura point de vaudeville où il ne se trouve.

Sed hic stylus non petit ultro
Quemquam animantem[11].

Martial, que plusieurs ont cru si licencieux, ne veut point qu'on se mêle de deviner à qui il en veut dans ses épigrammes, où sous des noms empruntés il fait le procès aux vicieux : il ne cherche point de réputation à ce prix-là, il aimerait mieux demeurer obscur toute sa vie.

Jugez des satires du temps là-dessus. Les poètes païens dans leurs satires se défendaient d'offenser ceux dont ils n'avaient point été offensés. Ils avaient du respect pour l'innocence, pour Auguste et Domitien, pour la religion et l'état. Aujourd'hui le satirique censeur fait tout le contraire; il insulte aux particuliers et au public. »

Cotin. *La Critique désintéressée sur les satires du temps*. Page 17-19.

1. Avec adresse. — 2. Cf. *Misanthrope*, v. 127. On a relevé dans tout ce passage quelques réminiscences de cette comédie. — 3. Bouffon : « celui qui affecte de faire rire » (Fur.). — 4. Expression créée sur le modèle d'*homme de qualité*. — 5. Boileau admirait beaucoup ces deux poètes, Malherbe pour son jugement et son labeur, Racan pour ses dons poétiques. (Lettre à Maucroix du 29 avril 1695). — 6. Boileau lui reprochait de manquer d'art. Cf. Sat. III, v. 171. — 7. « On parle ici d'une dispute que l'auteur eut chez Mme de Mazarin avec le duc de Nevers qui préférait le Tasse à Virgile » (Le Verrier). — 8. C'était le prix du parterre depuis les *Précieuses ridicules*; auparavant il était moins élevé. — 9. Tragédie de Corneille jouée le 4 mars 1667 et injustement ridiculisée par Boileau. — 10. Barbares. — 11. Mais ma plume n'attaque pas âme vivante sans provocation (Horace).

Dès que l'impression fait éclore[1] un poète,
Il est esclave-né de quiconque l'achète :
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses écrits tout seuls[2] doivent parler pour lui.
Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce;
Il ne gagnera rien sur ce juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.
Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire!
On sera ridicule, et je n'oserai rire!
Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux?
Loin de les décrier[3], je les ai fait paraître;
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connaître,
Leur talent dans l'oubli demeurerait caché.
Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché[4]?
La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre;
C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre[5]?
En les blâmant enfin j'ai dit ce que j'en croi,
Et tel qui m'en reprend en pense autant que moi[6].
« Il a tort, dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme[7]?
Attaquer Chapelain[8]! ah! c'est un si bon homme!
Balzac[9] en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose[10]? »
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?
En blâmant ses écrits, ai-je, d'un style[11] affreux,
Distillé[12] sur sa vie un venin dangereux?

1. Proprement le fait sortir de sa coquille Le mot s'employait en parlant des œuvres; Boileau l'étend aux auteurs. — 2. Et non pas ses protecteurs. — 3. « Oter l'honneur, la gloire à quelqu'un » (Fur.). — 4. Boileau avait dit dans la *Satire III* qu'on était assis à l'aise aux sermons de Cotin. — 5. De l'éclat. — 6. Boileau pense probablement à Montausier, défenseur de Chapelain, mais homme de goût et de probité. — 7. « Mais puisque ces messieurs (ses critiques) ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer comme d'un attentat inouï et sans exemple.... » (Boileau. *Disc. sur la Satire*) — 8. Cf. p. 476. — 9. Jean-Louis Guez de Balzac (1594-1654), sur ce personnage cf p. 347. — 10. « Tout cela est rapporté mot à mot pour l'avoir entendu dire à Larré, abbé de la Victoire » (Le Verrier). — 11. « Poinçon, ou grosse aiguille avec la pointe de laquelle on écrivait sur des tablettes de cire » (Acad., 1694); rapprocher le mot de *distiller* et de *venin* et se rappeler que la médisance avait pour symbole un serpent. — 12. Laisser tomber goutte à goutte; sens rare au XVIIe siècle. Le verbe était surtout employé comme neutre au sens de : tomber goutte à goutte.

Ma Muse, en l'attaquant, charitable et discrète[1],
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
Qu'on vante en lui la foi[2], l'honneur, la probité;
Qu'on prise sa candeur[3] et sa civilité;
Qu'il soit doux, complaisant[4], officieux[5], sincère;
On le veut, j'y souscris, et suis prêt de[6] me taire.
Mais, que pour un modèle on montre ses écrits;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits[7];
Comme roi des auteurs, qu'on l'élève à l'empire;
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire,
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe[8] :
« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne[9]. »
Quel tort lui fais-je enfin? Ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine[10] et glacé son esprit?
Quand un livre au Palais[11] se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
Que Bilaine[12] l'étale au deuxième pilier,
Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier[13]?
En vain, contre le *Cid* un ministre se ligue;
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue :
L'Académie en corps a beau le censurer[14],
Le public révolté s'obstine à l'admirer.
Mais, lorsque Chapelain met une œuvre en lumière[15],
Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière[16];

1. Qui sait faire un juste départ. — 2. Loyauté. — 3. Sincérité. — 4. « La complaisance est définie « une douceur et facilité d'esprit qui fait qu'on se conforme, qu'on acquiesce aux sentiments et aux volontés d'autrui » (Acad. 1694). — 5. Qui aime à rendre service. — 6. Prêt à. — 7. « Chapelain avait de divers endroits huit mille livres de pension » (Boileau). — 8. Par une bouche d'un genre nouveau, extraordinaire. — 9. Midas, roi de Phrygie, avait préféré la flûte de Pan à la lyre d'Apollon. Ce dieu, pour le punir de son mauvais goût, lui donna des oreilles d'âne. Le barbier du roi les aperçut et, incapable de garder un tel secret, il alla creuser dans la terre un trou auquel il le confia. Des roseaux poussèrent en cet endroit et quand le vent les agitait, leur bruissement chuchotait : « Le roi Midas a des oreilles d'âne! » — 10. Proprement petite source d'eau qui court sous terre; au figuré, l'inspiration facile et abondante. Le sens propre explique les verbes *pétrifier* et *glacer*. — 11. Dans les galeries du Palais de Justice où se trouvaient des boutiques de libraires. Cf. p. 400. — 12. « Fameux et savant libraire qui avait sa boutique au second pilier de la Grand'Salle du Palais » (Le Verrier). C'était un des libraires qui avaient le privilège de débiter *les Satires* de Boileau. — 13. En interdire l'usage à cri public : décrier les rubans, les monnaies. — 14. Se dit spécialement des condamnations solennelles prononcées par l'autorité ecclésiastique. — 15. Entendez : ce qui est un événement et une rareté. — 16. « Auteur qui a écrit contre Chapelain » (Boileau).

En vain, il a reçu l'encens de mille auteurs[1],
Son livre en paraissant dément[2] tous ses flatteurs.
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue[3];
Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus désavoue[4],
Qu'il s'en prenne à sa Muse allemande en françois.
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.

Satire IX

III. — LA PEINTURE DE LA RÉALITÉ

Nous citons deux textes de dates très différentes qui représentent deux moments de la carrière poetique de Boileau : une peinture de Paris qui est une de ses premières productions et un paysage tire d'une œuvre de sa maturité.

I. UN TABLEAU DE PARIS (1660)

Voici un tableau à peine chargé du Paris de la minorité de Louis XIV. Les documents que nous citons en notes établissent l'exactitude et l'actualité aiguë de cette peinture, qui en moins de dix ans s'est trouvée périmée.

Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?[5]
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
Et quel fâcheux[6] démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières?
J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi :
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie,
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.

Une peinture burlesque de Paris avant Boileau — **Il existait avant la composition de la Satire VI plusieurs descriptions bouffonnes des incommodités de la capitale. Mais ce sujet était du domaine du burlesque. Boileau, prenant pour guides les anciens, l'annexe à la littérature. Voici une de ces descriptions satiriques antérieures à celle de Boileau :**

Allons-nous en, sortons bien vite
De cet épouvantable gîte.
Nous irons tout droit dans la cour
Nous tournerons tout à l'entour,

1. Noter la cruauté de ce mot. Seuls les auteurs, intéressés à flatter le dispensateur des pensions royales, prodiguent leurs louanges à Chapelain. — 2. « Dire par injure à quelqu'un qu'il a menti » (Acad. 1694). — 3. Tourner en ridicule. — 4. Ne reconnaît pas pour siens. — 5. « L'auteur n'avait que vingt ans lorsqu'il commença cette satire. Il en était au premier degré de sa fortune, c'est-à-dire que de la guérite où il logeait d'abord chez son père il était descendu dans le grenier d'où il entendait le bruit des passants et des ouvriers de la rue Saint-Louis, près le Palais. » *Comment. de Le Verrier*, revu et corrigé par Boileau — La rue Saint-Louis faisait suite au quai des Orfèvres; cf. grav. — 6. Plus fort qu'aujourd'hui : qui cause de la mauvaise humeur, de la colère.

Ce n'est pas tout encor : les souris et les rats
Semblent, pour m'éveiller[1], s'entendre avec les chats,
Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure.
Que jamais, en plein jour, ne fut l'abbé de Pure[2].
Tout conspire à la fois à troubler mon repos,
Et je me plains ici du moindre de mes maux;
Car, à peine les coqs, commençant leur ramage[3],
Auront de cris aigus frappé le voisinage,
Qu'un affreux serrurier, laborieux Vulcain[4],
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entends déjà partout les charrettes courir[5],
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir;
Tandis que, dans les airs, mille cloches émues[6],
D'un funèbre concert font retentir les nues,

Variantes. v. 17-18. Boileau avait d'abord écrit :

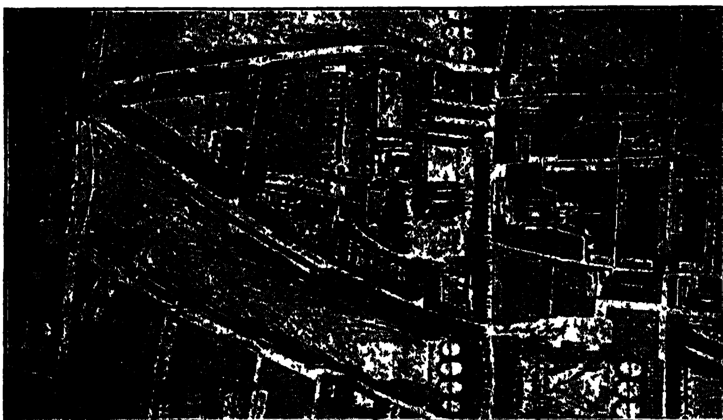
Qu'un affreux serrurier que le ciel en courroux
A fait, pour mes péchés, trop voisin de chez nous.

Il a corrigé ces vers en 1711, plus de cinquante ans après la composition de la pièce.

Auprès d'un vieux marchand de brosses
Afin d'éviter les carrosses,
Car voici l'heure de midi
Et c'est aujourd'hui samedi;
Nous trouverons cinq cents charrettes,
Des tombereaux et des brouettes;
J'appréhende fort l'embarras.
Allons vite, car tu verras
Qu'il nous sera presque impossible
De sortir de la presse horrible...
Mais voilà le bruit qui s'augmente,
Et tout le monde est en attente;
Personne ne saurait passer;
On est contraint de rebrousser
Du côté de la grande horloge.
En voyez-vous un qui déloge
Et qui court en diable et demi
Pour gagner Saint-Barthélemy?
Tout de bon voici grand'bagarre :
Nous allons voir du tintamarre;
Nous verrons des chapeaux perdus,
Des nez cassés, des bras rompus,
Mais voici bien la male bosse[7]!
Car voici venir un carrosse[8],
Nous allons voir jouer beau jeu.
Patientons, voyons un peu
S'il pourra passer à son aise
Parmi tous ces porteurs de chaise.
Mais voilà bien pis, à ce coin :
Un grand chariot plein de foin,

1. Tenir éveillé — 2. « Ennuyeux célèbre » (Boileau). — 3. « Les coqs crêtés n'ont pas encore rompu le silence » Martial *Épigr.* IX, 68 : Contre un maître d'école trop matinal — 4. Dans la mythologie classique, Vulcain, dieu du feu, forgeait dans les cavernes de l'Etna, en compagnie des Cyclopes, les foudres de Jupiter — 5. « Les charrettes passent dans l'étroite sinuosité des rues » Juvénal *Sat.* III, 236. — 6. Mises en mouvement. — 7 La malchance — 8. Le thème de l'embarras de voitures était traditionnel.

Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts font mourir les vivants.
  Encor je bénirais la bonté souveraine,
Si le ciel à ces maux avait borné ma peine;



LE QUARTIER DU PALAIS (Plan de Gomboust, 1652).

Boileau habitait dans l'enclos du Palais à l'époque où il composa *Les Embarras de Paris*. On remarquera sur le plan, longeant le bras sud de la Seine et faisant suite au quai des Orfèvres, la rue Saint-Louis, bordée de boutiques et d'ateliers (v. 17-22) et, au delà du pont Saint-Michel, le Marché-Neuf (v. 87).

Mais si seul en mon lit je peste avec raison,
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison :
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse[1]
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
L'un me heurte d'un ais[2] dont je suis tout froissé[3];

Auprès de la Savaterie,
Vient augmenter la diablerie.
Je vois déjà qu'un savetier
Veut aller gourmer le chartier,
Car il accroche avec sa roue
Un tombereau rempli de boue,
Et s'il avance encore un pas,
Je vois le tombereau à bas. .
Mais sur ceci survient un coche
Lequel voulant passer, s'accroche
A deux ou trois grands chariots
Pleins de cotrets et de fagots....

Berthod. *Paris burlesque* (1652). Les embarras devant le Palais.

1. Foule compacte. — 2. Planche de bois. — 3. Meurtri. « Nous nous hâtons; mais le flot qui nous précède nous fait obstacle, et le peuple qui suit en longue file nous pousse dans les reins; l'un me heurte du coude, l'autre d'une planche dure; celui-ci me cogne la tête avec une poutre, celui là avec une cruche. » Juvenal. *Sat.* III, 243-46.

Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé
Là, d'un enterrement la funèbre ordonnance
D'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance[1];
Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçants
Font aboyer les chiens et jurer les passants.
Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage;
Là, je trouve une croix de funeste présage[2],
Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison
En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.
Là, sur une charrette une poutre branlante
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente[3];
Six chevaux attelés à ce fardeau pesant
Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant.
D'un carrosse en tournant il accroche une roue,
Et du choc le renverse en un grand tas de boue :
Quand un autre à l'instant, s'efforçant de passer,
Dans le même embarras se vient embarrasser.
Vingt carrosses bientôt arrivant à la file
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille[4];
Et, pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs;
Chacun prétend passer; l'un mugit, l'autre jure.
Des mulets en sonnant[5] augmentent le murmure[6].
Aussitôt cent chevaux dans la foule appelés[7]
De l'embarras qui croît ferment les défilés[8],

Variantes. Les v. 57-60 ne figuraient pas dans la première édition des *Satires*. Ils apparaissent pour la première fois dans celle de 1668[9].

1. « Des convois funèbres se heurtent aux chariots pesants. » Horace, *Ép* II, ii, 72. — 2. « On faisait pendre alors du toit de toutes les maisons que l'on couvrait une croix de lattes, pour avertir les passants de s'éloigner. On n'y pend plus maintenant qu'une simple latte (Boileau). « Songe à la hauteur des toits d'où la tuile vient briser le crâne; songe aux vases fêlés ou ébréchés qui tombent des fenêtres. » Juvénal. *Sat.* III, 269-271.
3. « Tantôt une poutre oscille sur un chariot qui arrive; un autre véhicule porte un pin; ils vacillent de haut et menacent le peuple. » Juvénal. *Sat.* III, 254-256. — 4 « On parle de retrancher l'excessif nombre des carrosses de Paris » Lettre de Guy Patin, 16 nov. 1666. — 5. En faisant tinter les sonnettes de leur harnachement — 6. « Bruit sourd et confus qui résulte de la voix de plusieurs personnes qui parlent ensemble » (Fur.). — 7 Il s'agit probablement des cavaliers de la police parisienne dont l'effectif venait d'être accru par La Reynie. La plaisanterie des v. 57-60 serait donc celle-ci : ce sont les sergents de ville qui empêchent de circuler et qui provoquent les attroupements. — 8. Issues étroites où l'on ne peut passer qu'à la file. — 9. Ce qui donne à penser qu'ils renferment une allusion à l'actualité.

Et partout, des passants enchaînant les brigades
Au milieu de la paix font voir les barricades[1].
On n'entend que des cris poussés confusément :
Dieu, pour s'y faire ouïr, tonnerait vainement[2].
Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
Le jour déjà baissant[3], et qui suis las d'attendre,
Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer,
Je me mets au hasard de me faire rouer[4].
Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse[5];
Guénaud sur son cheval en passant m'éclabousse[6],
Et, n'osant plus paraître en l'état où je suis,
Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,
Souvent, pour m'achever, il survient une pluie :
On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,
Un ais sur deux pavés forme un étroit passage[7];
Le plus hardi laquais n'y marche qu'en tremblant :
Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant;
Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières,
Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.
J'y passe en trébuchant; mais, malgré l'embarras,
La frayeur de la nuit précipite mes pas.
Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques

1. « L'auteur fait allusion aux barricades que l'on fit à Paris durant les dernières guerres civiles » (Le Verrier). — 2. L'expression était proverbiale. Dans une description burlesque de Paris composée antérieurement à la satire de Boileau, quoique publiée après, on lit :

Dans cet horrible tintamarre,
On n'entendrait pas Dieu tonner.

Cl. Le Petit. *Paris ridicule.*

3. Comme le jour baisse déjà. — 4. Écraser sous les roues. — 5. Je m'esquive et je m'avance en poussant les autres. — 6. « C'était le plus célèbre médecin de Paris et qui allait toujours à cheval. » (Boileau). Les autres médecins allaient sur des mules. Sous la régence d'Anne d'Autriche, les rues de Paris étaient si sales « qu'on ne pouvait y marcher qu'en bottes, les gens de robe étaient même obligés d'aller au Palais en cet équipage. » Delamare. *Traité de la Police.* IV, 223. L'année de la publication des *Satires*, on commence à remédier à cette malpropreté : « On travaille diligemment à nettoyer les rues de Paris qui ne furent jamais si belles. » Guy Patin, lettre du 30 oct. 1666. — 7. « Quand il a beaucoup plu à Paris, et que les ruisseaux sont grossis, les crocheteurs et les porteurs de chaises mettent d'ordinaire un vieil ais sur deux pavés. C'est sur ce pont-là que tout le monde passe, moyennant le tribut de quelque double qui se paye aux fabricateurs du pont » (Le Verrier).

D'un double cadenas[1] font fermer les boutiques;
Que, retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets[2] et compter son argent;
Que dans le Marché-Neuf[3] tout est calme et tranquille,
Les voleurs a l'instant s'emparent de la ville[4].
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue!
Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés :
La bourse!... Il faut se rendre; ou bien non, résistez,
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire[5].
Pour moi, fermant ma porte, et cédant au sommeil,
Tous les jours je me couche avecque[6] le soleil :
Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,
Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière.
Des filous effrontés, d'un coup de pistolet,
Ébranlent ma fenêtre et percent mon volet[7];

1. Avec deux cadenas, probablement un à chaque bout de la barre qui maintient les volets fermés. « Lorsque partout les boutiques se taisent après qu'on a fixé les volets et mis les chaînes. » Juvénal. *Sat.* III, 303. — **2.** Promesse de paiement souscrite par un débiteur. — **3.** Marché au poisson situé dans la cité, entre le pont Saint-Michel et le Petit-Pont. — **4.** L'insécurité nocturne de Paris est attestée par de nombreux documents contemporains. Cf. *Lettres* de Gui Patin des 14 juin 1659; 2 juill. 1660; 26 sept. 1664; 18, 19 et 30 oct. 1666. Un mémoire adressé vers 1660 au Conseil de police attire son attention « sur la liberté que l'on donne à un tas de garnements, filous, coupeurs de bourse, et telle sorte de gens de mauvaise vie qui journellement maîtrisent et assassinent les habitants jusque dans leurs maisons, nous empêchent de pouvoir vaquer à nos affaires sitôt que le soir est venu, ne pouvant aller ou venir qu'incontinent on ne soit démantelé et le plus souvent privé de vie. » *Avis utile et grandement nécessaire à Nosseigneurs*... Dix ans après la publication des *Satires*, la peinture de Boileau avait cessé d'être vraie : « Quant aux voleurs, on les craint à présent si peu, chose étonnante, que sur le Pont-Neuf où il n'y avait point de sûreté passé quelques heures, on y marche à présent avec aussi peu de crainte qu'en plein jour, par l'augmentation qui s'est faite des compagnies du guet. » Colletet *La Ville de Paris* (1677). — **5.** « Il y a une histoire intitulée *Histoire des larrons* » (Boileau). — **6.** Forme archaïque de la préposition *avec*, très usitée en vers au XVIIe s. — **7.** Le volet est proprement « le panneau de menuiserie qui, s'ouvrant et se fermant suivant le besoin, sert à garantir, en dedans de la chambre, les châssis d'une fenêtre, par opposition au contrevent qui les garantit en dehors. » (Littré). Le coup de feu ébranle donc la fenêtre avant de percer le volet. Suivant un commentateur qui avait reçu des confidences de Boileau, il y aurait là un souvenir personnel du poete. « L'auteur qui ne venait que de sortir du collège avait encore les idées fraîches de ce qu'il avait vu arriver. Des voleurs avaient accoutumé de se mettre tous les soirs en embuscade sous les fenêtres du collège de Beauvais [à Paris, rue Jean-de-Beauvais] où l'auteur a été longtemps pensionnaire. Un boursier de ce collège, homme impatient et grand ennemi du vol, ne manquait pas de faire le guet à son tour, et de venir tous les soirs à la fenêtre. Dès qu'il

J'entends crier partout : Au meurtre! on m'assassine!
Ou : le feu vient de prendre à la maison voisine![1]
Tremblant et demi-mort, je me lève à ce bruit,
Et souvent sans pourpoint[2] je cours toute la nuit.
Car le feu, dont la flamme en ondes se déploie,
Fait de notre quartier une seconde Troie[3],
Où maint Grec affamé, maint avide Argien[4],
Au travers des charbons va piller le Troyen.
Enfin sous mille crocs la maison abîmée[5]
Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.
Je me retire donc, encore pâle d'effroi;
Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.
Je fais pour reposer un effort inutile :
Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville[6].
Il faudrait, dans l'enclos d'un vaste logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement
Paris est pour un riche un pays de Cocagne[7] :
Sans sortir de la ville, il trouve la campagne :
Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers[8] :
Et, foulant le parfum de ses plantes fleuries,
Aller entretenir ses douces rêveries
Mais moi, grâce au destin, qui n'ai ni feu[9] ni lieu,
Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu

Satire VI.

voyait le voleurs il leur jetait quelque ordure Les voleurs, ennuyés de ce manège épièrent le moment que le boursier sortait à demi hors de la fenêtre et se penchait ils lui tirèrent plusieurs coups de pistolet et le tuèrent » Boileau a écrit en marge « Il faut retrancher tout cela qui n'est pas digne d'être écrit » (*Les Satires de Boileau commentées par lui même* Commentaire de Le Verrier, corrigé par Boileau Publié par F Lachèvre 1906) — 1. « Il faut vivre là ou il n'y a ni incendies ni alertes nocturnes Le voilà qui réclame de l'eau, le voilà qui transporte ses pauvres hardes Ucalégon! Voilà ton troisième étage qui fume » Juvénal *Sat.* III, 197-199. — 2. « Tout le monde en ce temps-là portait des pourpoints » (Boileau) C'était un vêtement d'homme qui couvrait le buste; il cessa d'être en usage vers 1675. — 3. Allusion à l'incendie de Troie raconté dans le second livre de l'*Enéide* de Virgile — 4. Peuple grec du Péloponèse dont le nom sert souvent à désigner les Grecs en général — 5. Renversée de fond en comble On démolissait à l'aide de crocs mis en dépôt chez les quarteniers (chefs de quartier) les maisons incendiées lorsqu'on ne pouvait pas éteindre le feu autrement. Les premières pompes à incendie furent mises en service en 1699 — 6. « Il en coûte très cher pour dormir à Rome » Juvénal *Sat* III, 235 — 7. Pays où l'on a tout en abondance — 8. La mode des orangeries ou serres chaudes commençait à se répandre en France — 9. Dans cette expression *feu* = foyer. Ce vers paraît en désaccord avec le v. 114 Les vers 125-126 ont l'air d'une conclusion postiche

II. LA NATURE

Comment les hommes du XVIIe siècle voyaient-ils et peignaient-ils la nature? Pour répondre à cette question, il n'est point d'autre méthode que de confronter la description littéraire d'un paysage tracée par un poète de cette époque avec des photographies de la région prises de nos jours. On va pouvoir établir cette confrontation à propos d'Haute-Isle, petit village du Vexin où Boileau aimait à séjourner et qu'il a décrit au début de l'*Épître VI*.

On notera dans sa description l'*exactitude* minutieuse de l'ensemble et des détails et la *précision* rigoureuse des renseignements que l'auteur nous donne sur ce coin du Vexin qu'il caractérise nettement, mais d'autre part on reconnaîtra que ce tableau manque à la fois de *couleur* et de *poésie*.

Boileau s'adresse à Chrétien François de Lamoignon de Basville, alors avocat général et plus tard président à mortier du Parlement de Paris.



LE SITE D'HAUTE-ISLE. — Carte d'État-Major au 1/80 000.

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins[1] de la ville,
Et contre eux la campagne est mon unique asile.
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau?
C'est un petit village, ou plutôt un hameau[2],
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,

1. Sujets de mécontentement. — 2. Petit groupe de maisons écarté du village.



Photo Neurattn.

HAUTE-ISLE Panorama sur les îles.

D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés
Et de noyers, souvent du passant insultés[1].
Le village, au-dessus, forme un amphithéâtre[2] :
L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre,
Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement[3].
La maison du Seigneur seule, un peu plus ornée,
Se présente au dehors[4], de murs environnée;
Le soleil en naissant la regarde d'abord,
Et le mont la défend des outrages du Nord[5].
C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille

1. Attaques à force ouverte Ovide *Le Noyer* « Moi, noyer, voisin de la route, bien que ma vie soit un reproche, je suis attaqué à coups de pierres par les passants — **2.** C'est à dire s'élève en gradins et en demi-cercle — **3.** Voir la photographie — **4.** Par opposition aux [illegible]. — **5** Dommages causés par le mauvais temps.



Photo Neurdein.

HAUTE-ISLE. L'Église.

Met à profit les jours que la Parque me file[1] :
Ici, dans un vallon bornant tous mes désirs,
J'achète à peu de frais de solides[2] plaisirs.
Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,
J'occupe ma raison d'utiles rêveries[3];
Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi[4],
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui.
Quelquefois, aux appâts[5] d'un hameçon perfide,
J'amorce en badinant le poisson trop avide,
Ou, d'un plomb qui suit l'œil[6], et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitants de l'air
Une table, au retour, propre[7] et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique :
Là, sans s'assujettir aux dogmes de Broussain[8],
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain;

1. Les Parques étaient dans la mythologie les divinités qui filaient la destinée humaine — 2. Réels et effectifs — 3. Méditations. — 4. Orthographe encore régulière à l'époque où écrit Boileau — 5. Peut-être pris à la fois au propre *pâture* placée comme amorce et au figuré *charmes* décevants — 6. C'est à-dire qui suit la route tracée par l'œil — 7. Bien arrangée. — 8. Célèbre gastronome.

La maison le fournit, la fermière l'ordonne[1],
Et, mieux que Bergerat[2], l'appétit l'assaisonne.
O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !
Que pour jamais, foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et, connu de vous seuls, oublier tout le monde[3] !

Épître VI



Photo Neurdein

« Tous ses bords sont couverts de saules non plantés »
[illegible]. Les bords de la Seine

---

1. [illegible] règle l'emploi [illegible] Martial, *Épigr.* [illegible] 2. [illegible] traiteur (note de Boileau). — 3. Horace, Ép. I, XI, 8-9 : « C'est là que j'aimerais à vivre, oublieux des miens et oublié d'eux. » Tout le monde = le monde entier.

IV. LA DÉFINITION DE L'IDÉAL CLASSIQUE

LA TRAGÉDIE

A l'époque où Boileau publia *L'Art Poétique* (1674), la tragédie, après un demi-siècle de disputes pédantesques mais fécondes, était un genre littéraire définitivement constitué, soumis à des règles universellement reçues en France. L'abbé d'Aubignac les avait formulées en 1657 dans sa *Pratique du théâtre*; Corneille les avait exposées à sa façon en 1660 dans ses Discours et ses Examens; mais, après avoir contribué par ses chefs-d'œuvre plus que par ses écrits théoriques à fixer les caractères de la tragédie française, il avait montré dans les pièces de son déclin à quelles erreurs pouvait conduire l'exagération de son système dramatique. L'année même où paraissait *L'Art Poétique* il abandonnait le théâtre à Racine. Celui-ci, tout en acceptant dans ses grandes lignes le système dramatique de son prédécesseur, avait perfectionné la technique cornélienne et réalisé une forme de tragédie qui par son pathétique et sa simplicité transportait sur la scène française les beautés propres aux œuvres grecques. C'était là aux yeux de Boileau l'idéal même de la tragédie; aussi n'eut-il pour tracer les règles du genre « qu'à ériger en préceptes les usages particuliers de la tragédie de son ami Racine[1]. »

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux[2];
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable :
Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs
D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs[3],
D'Oreste parricide exprima les alarmes[4],
Et, pour nous divertir, nous arracha des larmes.
Vous donc, qui d'un beau feu pour le théâtre épris,
Venez, en vers pompeux[5], y disputer le prix,
Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,
Et qui, toujours plus beaux plus ils sont regardés,

1. Brunetière. *Œuvres poétiques de Boileau*, p.207, n.5.—**2.** «Tous les hommes se plaisent à l'imitation des choses. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les faits. Les choses que nous ne verrions qu'avec douleur dans la réalité, nous font grand plaisir à contempler dans leurs représentations les plus exactes ; par exemple, les représentations des bêtes les plus hideuses, et même des cadavres. » Aristote. *Poétique*, IV, 3, trad. Barth. Saint-Hilaire. — **3.** Allusion à la tragédie grecque *Œdipe-roi* de Sophocle. Lorsqu'Œdipe découvre qu'il est le meurtrier de son père, il se crève les yeux, et paraît sur la scène *tout sanglant*. — **4.** Dans une autre tragédie grecque d'Euripide, Oreste, assassin de sa mère, est en proie au délire et se croit poursuivi par les furies. — **5.** Magnifiques, sans nuance défavorable. La *pompe* était un des caractères de la tragédie qui n'admettait que des personnages illustres et par conséquent un langage noble.

Soient au bout de vingt ans encor redemandés?
Que dans tous vos discours la passion émue
Aille chercher le cœur, l'échauffe, et le remue.
Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
Souvent ne nous remplit d'une douce « terreur »
Ou n'excite en notre âme une « pitié » charmante[1],
En vain vous étalez une scène savante;
Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui, des vains efforts de votre rhétorique[2],
Justement fatigué, s'endort, ou vous critique.
Le secret est d'abord de plaire et de toucher.
Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.
Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.
Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer[3],
De ce qu'il veut, d'abord, ne sait pas m'informer,
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.
J'aimerais mieux encor qu'il déclinât son nom,
Et dît : « Je suis Oreste, ou bien Agamemnon[4], »
Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,
Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles.
Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.
Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
Sur la scène en un jour renferme des années
Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
Enfant au premier acte, est barbon au dernier[5].
Mais nous, que la raison à ses règles engage,
Nous voulons qu'avec art l'action se ménage;
Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

1. La terreur et la pitié sont les deux passions tragiques par excellence d'après Aristote. — 2. Boileau vise ici l'*Othon* de Corneille (1664). — 3. Faire connaître ses sentiments. — 4. « Il y a de pareils exemples dans Euripide » (Boileau). — 5. Souvenir probable de *Don Quichotte*, 1re partie, chap. XLVIII : « Quelle plus grande extravagance peut-il y avoir que de présenter un enfant au maillot dans la première scène, lequel enfant, dès la seconde, apparaît homme fait, avec de la barbe au menton.

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
Une merveille absurde est pour moi sans appas;
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose :
Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose;
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer[1] des yeux.
Que le trouble[2], toujours croissant de scène en scène
A son comble arrivé se débrouille sans peine.
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue.

Art poétique, III.

LA COMÉDIE

Boileau vient de retracer l'origine et l'histoire de la comédie à Athènes; il va maintenant édicter les règles du genre. C'est un ancien, le poète grec Ménandre qui lui paraît réaliser, par la vérité de ses peintures morales et la finesse de sa plaisanterie, l'idéal de la bonne comédie, et c'est lui qu'il propose comme modèle aux auteurs comiques. Lorsque parut *L'Art Poétique*, Molière venait de mourir. Boileau qui l'avait loué publiquement de son vivant dans les *Stances sur la Comédie de l'Ecole des Femmes* (1663) et dans la *Satire* II (1664), tempère ici de quelques réserves les éloges qu'il lui décerne à nouveau.

Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.
Quiconque voit bien l'homme, et, d'un esprit profond,
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond;
Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme[3], un fat[4], un jaloux, un bizarre[5];
Sur une scène heureuse il peut les étaler[6],
Et les faire à nos yeux vivre, agir, et parler.

1. Eloigner, sens usuel au XVIIe siècle. — 2. La complication de l'intrigue.—3. Homme de bonne compagnie. — 4. « Le fat est entre l'impertinent et le sot ; il est composé de l'un et de l'autre » La Bruyère. *Caract.* ch. XII. Molière avait déjà opposé *L'honnête homme* et le *fat* dans un vers du *Misanthrope*, v. 48. — 5. Homme d'humeur fantasque. — 6. Les présenter aux yeux sur la scène avec succès. *Epître* VII, v. 5.

Présentez-en partout les images naïves[1];
Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.
La nature, féconde en bizarres portraits,
Dans chaque âme est marquée à[2] de différents traits;
Un geste la découvre, un rien la fait paraître,
Mais tout esprit n'a pas des yeux[3] pour la connaître.
Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs;
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs :
Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices;
Est vain dans ses discours, volage en ses désirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.
L'âge viril, plus mûr, inspire un air[4] plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue[5], se ménage[6],
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.
La vieillesse chagrine incessamment amasse,
Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse;
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé;
Toujours plaint le présent et vante le passé;
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.
Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.
Étudiez la cour et connaissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Molière, illustrant ses écrits[7],
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes[8] peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin[9]

1. Naturelles — 2. Par des traits différents — 3. N'a pas la clairvoyance, la pénétration nécessaire, les dons d'observation Il n'y a pas d'image, ni par conséquent d'incohérence — 4. « Manière d'agir, de parler, de vivre » (Fur.). — 5. Se mêle dans les intrigues. — 6. Se conduit avec adresse — 7 Cette connaissance de la cour et de la ville est le principal mérite des comédies de Molière. — 8. D'un art consommé — 9. Allusion aux *Fourberies de Scapin* L'intrigue est imitée d'une comédie de Térence, tandis que la scène du sac rappelle une farce tabarinique dans laquelle un personnage enfermé dans un sac était rossé par Tabarin. Molière a donc allié la fine comédie à la farce.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*[1].
  Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point en ses vers de tragiques douleurs;
Mais son emploi n'est pas d'aller, dans une place[2],
De mots sales et bas charmer la populace.
Il faut que ses acteurs badinent noblement;
Que son nœud bien formé se dénoue aisément;
Que l'action, marchant où la raison la guide,
Ne se perde jamais dans une scène vide;
Que son style humble et doux se relève à propos;
Que ses discours, partout fertiles en bons mots,
Soient pleins de passions finement maniées,
Et les scènes toujours l'une à l'autre liées.
Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter :
Jamais de la nature il ne faut s'écarter.
Contemplez de quel air un père dans Térence,
Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence;
De quel air cet amant écoute ses leçons,
Et court chez sa maîtresse oublier ces chansons[3].
Ce n'est pas un portrait, une image semblable,
C'est un amant, un fils, un père véritable.
  J'aime sur le théâtre un agréable auteur
Qui, sans se diffamer[4] aux yeux du spectateur,
Plaît par la raison seule, et jamais ne la choque.
Mais pour un faux plaisant, à grossière équivoque,
Qui, pour me divertir, n'a que la saleté,
Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté,
Amusant le Pont-Neuf[5] de ses sornettes fades,
Aux laquais assemblés jouer ses mascarades[6]. *Art poétique*, III.

1. Les commentateurs se sont évertués sans succès à donner de ce vers une interprétation satisfaisante. Rappelons seulement que dans la scène des *Fourberies*, ce n'est pas Scapin qui s'enveloppe dans un sac, mais Géronte qui s'y laisse envelopper, et que Molière tenait dans la pièce le rôle du valet fourbe et non celui du vieillard bafoué. — 2. Sur une place publique. Voir v. 68-69. — 3. « Voyez Simon dans *L'Andrienne* et Déméa dans *Les Adelphes* » (Boileau). Dans ces deux comédies de Térence, Simon et Déméa sont des pères grondeurs. — 4. Se perdre de réputation. — 5. « A la manière des charlatans qui jouaient leurs farces à découvert et en plein air au milieu du Pont-Neuf » (Brossette). — 6. Divertissements où les gens sont déguisés et masqués et par extension « c'est aussi un titre que quelques poètes ont donné à des vers qu'ils ont faits pour les personnages de ces petits ballets » (Fur.).

L'ART CLASSIQUE

Dans ce passage tiré de la Préface de 1701, Boileau pour rendre compte du succès éclatant de ses ouvrages essaye de determiner par quelles qualités une œuvre litteraire plaît aux hommes Il est ainsi amene a definir l'art classique dont le merite est à l'epreuve du temps et des cabales.

Comme c'est ici vraisemblablement la dernière édition de mes ouvrages que je reverrai, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'âgé comme je suis de plus de soixante et trois ans, et accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, et que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de fois des ouvrages si peu dignes de son admiration[1]. Je ne saurais attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentiments, et d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les écrivains ne sauraient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs : s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, et il faudra à la fin que les connaisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation; que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes. L'esprit de l'homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; et rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie et mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorants, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que

1. « En y comprenant les éditions séparées, les contrefaçons de Hollande et les traductions, l'édition de 1701 était quatre-vingt-dixième. » (Brunetière.)

quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensait, et qu'il la dit d'une manière vive, fine, et nouvelle. Considérons, par exemple, cette réplique si fameuse de Louis Douzième à ceux de ses ministres qui lui conseillaient de faire punir plusieurs personnes, qui, sous le règne précédent, et lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, avaient pris à tâche de le desservir. « Un Roi de France, leur répondit-il, ne venge point les injures d'un Duc d'Orléans ». D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il presente aux yeux une vérité que tout le monde sent, et qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de morale : « Qu'un grand prince, lorsqu'il est une fois sur le trône, ne doit plus agir par des mouvements particuliers, ni avoir d'autre vue que la gloire et le bien général de son État? » Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide et puérile? Je ne saurais rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir que deux vers du poète Théophile, dans sa tragédie intitulée *Pyrame et Thisbé*, lorsque cette malheureuse amante, ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'était tué, elle querelle ainsi ce poignard :

> Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître!

Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang dont est teint le poignard d'un homme qui vient de s'en tuer lui-même, soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué! Voici encore une pensée, qui n'est pas moins fausse, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benserade, dans ses *Métamorphoses* en rondeaux, où parlant du déluge envoyé par les Dieux pour châtier l'insolence de l'homme, il s'exprime ainsi :

> Dieu lava bien la tête à son image.

Peut-on, à propos d'une aussi grande chose que le déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manières, que le dieu dont il s'agit à cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les païens pour avoir fait l'homme à son image,

l'homme dans la fable étant, comme tout le monde sait, l'ouvrage de Prométhée?

Puis donc qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infaillible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, et que, par conséquent, un ouvrage qui n'est point goûté du public est un très méchant ouvrage. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, et admirer de méchantes choses; mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise, et je défie tous les auteurs les plus mécontents du public de me citer un bon livre que le public ait jamais rebuté; — à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, et on ne le saurait nier, que quelquefois, lorsque d'excellents ouvrages viennent à paraître, la cabale et l'envie trouvent moyen de les rabaisser, et d'en rendre en apparence le succès douteux; mais cela ne dure guère; et il en arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main, il demeure au fond tant qu'on l'y retient, mais bientôt, la main venant à se lasser, il se relève et gagne le dessus. Je pourrais dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, et ce serait la matière d'un gros livre; mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au public ma reconnaissance, et la bonne idée que j'ai de son goût et de ses jugements.

Préface pour l'édition de 1701.

SIGNATURE DE BOILEAU

(D'après une pièce conservée aux Arch. Nat.)

MOLIÈRE

I. IDÉES DE MOLIÈRE SUR SON ART

Le 26 décembre 1662, Molière qui depuis *Les Précieuses* avait conquis le public parisien, fit jouer *L'Ecole des Femmes* dont le succès fut éclatant. Aussitôt ses ennemis qui étaient nombreux — auteurs jaloux, précieuses, marquis, pédants, bigots, entrèrent en campagne Dès le lendemain de la première, les critiques malveillantes allaient si bon train qu'un jeune homme de vingt-six ans, encore inconnu, Boileau, éprouva le besoin de consoler et de rassurer Molière en lui adressant, le 1[er] janvier, les célèbres *Stances sur l'Ecole des Femmes*, qui le vengeaient de ces attaques. Le premier ouvrage hostile à la pièce parut au mois de février 1663. Molière n'était pas d'humeur à endurer ces critiques sans rien dire. Il riposta par la *Critique de l'Ecole des Femmes* qui fut jouée le 1[er] juin 1663. Un ecervelé de marquis, une précieuse doublée d'une prude, Climène, un auteur siffle, pédant aigre et jaloux, M. Lysidas, discutent des mérites de la pièce avec trois personnages de bons sens et de bon goût, Dorante ou le Chevalier, Elise et Uranie qui sont les porte-parole de Molière. C'est au tour de M. Lysidas de faire connaître son sentiment.

TRAGÉDIE ET COMÉDIE. — LES RÈGLES

ÉLISE.

Monsieur le Marquis s'y prend bien, et vous bourre de la belle manière. Mais je voudrais bien que Monsieur Lysidas voulût les achever et leur donner quelques petits coups de sa façon[1].

LYSIDAS.

Ce n'est pas ma coutume de rien blâmer, et je suis assez indulgent pour les ouvrages des autres. Mais, enfin, sans choquer l'amitié que Monsieur le Chevalier témoigne pour l'auteur, on m'avouera que ces sortes de comédies ne sont pas proprement des comédies[2], et qu'il y a une grande différence de toutes ces bagatelles à la beauté des pièces sérieuses[3]. Cependant tout le monde donne là-dedans aujourd'hui[4] : on ne court

1. La méthode des deux personnages est nettement caractérisée : le marquis *bourre*; le pédant *achève* les gens par de *petits coups de sa façon*. — 2. Le mot paraît employé ligne 8 au sens général de *pièces de théâtre* et ligne 9 au sens plus restreint de *pièces comiques régulières*. Les adversaires de Molière affectaient de ne voir en lui qu'un *farceur*. Dans une lettre de la fin de 1640, Th. Corneille traite de *bagatelle la farce des Précieuses* (Œuvres de Th. Corneille, éd. Lahure, p. 573). — 3. Les tragédies auxquelles le succès de Molière portait tort. On l'accusait de « détruire la belle comédie. » — 4. Les adversaires de Molière le constatent : « la mode va jusqu'aux comédies, et de même qu'on ne trouverait pas un rabat bien fait s'il n'était de la bonne faiseuse, l'on n'approuverait

plus qu'à cela, et l'on voit une solitude effroyable aux grands ouvrages, lorsque des sottises ont tout Paris. Je vous avoue que le cœur m'en saigne quelquefois, et cela est honteux pour la France.

CLIMÈNE.

Il est vrai que le goût des gens est étrangement gâté là-dessus, et que le siècle s'encanaille[1] furieusement.

ÉLISE.

Celui-là est joli encore, *s'encanaille*! Est-ce vous qui l'avez inventé, madame?

CLIMÈNE.

Hé!

ÉLISE.

Je m'en suis bien doutée.

DORANTE.

Vous croyez donc, monsieur Lysidas, que tout l'esprit et toute la beauté sont dans les poèmes sérieux, et que les pièces comiques sont des niaiseries qui ne méritent aucune louange?

URANIE.

Ce n'est pas mon sentiment, pour moi. La tragédie, sans doute, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée[2], mais la comédie a ses charmes, et je tiens que l'une n'est pas moins difficile à faire que l'autre.

DORANTE.

Assurément, madame; et quand, pour la difficulté, vous mettriez un *plus* du côté de la comédie, peut-être que vous ne vous abuseriez pas. Car enfin, je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder[3] sur de grands sentiments, de braver en vers la Fortune, accuser les Destins, et dire des injures aux Dieux[4], que d'entrer[5] comme il faut dans le ridicule des hommes[6], et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le

pas présentement une comédie ; elle n'était d'Élomire (Donneau de Visé. *Zélinde*, sc. IX). — **1.** Néologisme créé par les Précieuses. L'idée est dans les *Nouvelles nouvelles* de Donneau de Visé, III, p. 223-24. — **2.** Emploi nouveau du mot. — **3.** Élever « Se dit de l'esprit ou des choses de l'esprit où l'on affecte trop d'élévation » (Acad. 1694). — **4.** Molière paraît viser spécialement certains passages de Corneille, par exemple *Horace*, v. 423-430. — **5.** « On dit qu'un auteur *entre* bien dans les passions pour dire qu'il les exprime bien, qu'il les représente bien » (Acad. 1694). — **6.** Ce qui précède donne au mot un sens plein.

monde. Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance; et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent; et vous n'avez rien fait, si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. En un mot, dans les pièces sérieuses, il suffit, pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites; mais ce n'est pas assez dans les autres, il y faut plaisanter; et c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens.

CLIMÈNE.

Je crois être du nombre des honnêtes gens; et cependant je n'ai pas trouvé le mot pour rire dans tout ce que j'ai vu.

LE MARQUIS.

Ma foi, ni moi non plus.

DORANTE.

Pour toi, marquis, je ne m'en étonne pas : c'est que tu n'y as point trouvé de turlupinades[1].

LYSIDAS.

Ma foi, monsieur, ce qu'on y rencontre ne vaut guère mieux et toutes les plaisanteries y sont assez froides, à mon avis.

DORANTE.

La cour n'a pas trouvé cela.

LYSIDAS.

Ah! Monsieur, la cour!

DORANTE.

Achevez, monsieur Lysidas. Je vois bien que vous voulez dire que la cour ne se connaît pas à ces choses; et c'est le refuge ordinaire de vous autres, messieurs les auteurs, dans le mauvais succès de vos ouvrages, que d'accuser l'injustice du siècle et le peu de lumière des courtisans. Sachez, s'il vous plaît, monsieur Lysidas, que les courtisans ont d'aussi bons

1. Bouffonneries dignes de Turlupin, sobriquet d'un acteur célèbre de l'Hôtel de Bourgogne.

yeux que d'autres; qu'on peut être habile avec un point de Venise[1] et des plumes, aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit rabat uni; que la grande épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement de la cour; que c'est son goût qu'il faut étudier pour trouver l'art de réussir; qu'il n'y a point de lieu où les décisions soient si justes: et sans mettre en ligne de compte tous les gens savants qui y sont, que, du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait une manière d'esprit, qui sans comparaison juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants[2]

URANIE.

Il est vrai que, pour peu qu'on y demeure, il vous passe là tous les jours assez de choses devant les yeux pour acquérir quelque habitude de les connaître, et surtout pour ce qui est de la bonne et mauvaise plaisanterie.

DORANTE.

La cour a quelques ridicules[3], j'en demeure d'accord, et je suis, comme on voit, le premier à les fronder. Mais, ma foi, il y en a un grand nombre parmi les beaux esprits de profession: et si l'on joue quelques marquis, je trouve qu'il y a bien plus de quoi jouer les auteurs, et que ce serait une chose plaisante à mettre sur le théâtre que leurs grimaces savantes et leurs raffinements ridicules, leur vicieuse coutume d'assassiner les gens de leurs ouvrages, leur friandise de louanges, leurs ménagements de pensées, leur trafic de réputation, et leurs ligues offensives et défensives, aussi bien que leurs guerres d'esprit et leurs combats de prose et de vers[4].

LYSIDAS.

Molière est bien heureux, monsieur, d'avoir un protecteur aussi chaud que vous. Mais enfin, pour venir au fait, il est question de savoir si sa pièce est bonne, et je m'offre d'y montrer partout cent défauts visibles.

1. Le collet en dentelle de Venise — 2. Les ennemis de Molière essayent de le représenter comme le caricaturiste des gens de qualité et des courtisans (Donneau de Visé *Nouvelles nouvelles*, III, 230) Molière prend ici ses précautions En ridiculisant les marquis grotesques, il n'a point prétendu attaquer la Cour — 3. Quelques personnages ridicules — 4. Molière jouera les auteurs dans les *Femmes Savantes* en mettant en scène Vadius et Trissotin, deux pédants infatués de leur personne et de leurs ouvrages.

URANIE.

C'est une étrange chose de vous autres, messieurs les poètes, que vous condamniez toujours les pièces où tout le monde court, et ne disiez jamais du bien que de celles où personne ne va. Vous montrez pour les unes une haine invincible, et pour les autres une tendresse qui n'est pas concevable.

DORANTE.

C'est qu'il est généreux de se ranger du côté des affligés.

URANIE.

Mais, de grâce, monsieur Lysidas, faites-nous voir ces défauts, dont je ne me suis point aperçue.

LYSIDAS.

Ceux qui possèdent Aristote et Horace voient d'abord madame, que cette comédie pèche contre toutes les règles de l'art[1].

URANIE.

Je vous avoue que je n'ai aucune habitude avec ces messieurs-là, et que je ne sais point les règles de l'art.

DORANTE.

Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles, dont vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde; et cependant ce ne sont que quelques observations aisées, que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes; et le même bon sens qui a fait autrefois ces observations les fait aisément tous les jours sans le secours d'Horace et d'Aristote. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. Veut-on que tout un public s'abuse sur ces sortes de choses, et que chacun n'y soit pas juge du plaisir qu'il y prend?

1. Les pédants critiquaient dans *L'Ecole des Femmes* : 1° L'invraisemblance de l'action et du lieu de l'action; 2° La multiplicité des récits; 3° L'invraisemblance de certains incidents; 4° La sottise d'Arnolphe qui met sa maison à la disposition d'Horace sans le connaître, — tout cela au nom des règles du genre comique.

URANIE.

J'ai remarqué une chose de ces messieurs-là : c'est que ceux qui parlent le plus des règles, et qui les savent mieux que les autres, font des comédies que personne ne trouve belles.

DORANTE.

Et c'est ce qui marque, madame, comme on doit s'arrêter peu à leurs disputes embarrassées. Car enfin, si les pièces qui sont selon les règles ne plaisent pas et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait de nécessité que les règles eussent été mal faites. Moquons-nous donc de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public, et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle a fait sur nous. Laissons-nous aller, de bonne foi, aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir.

Critique de l'École des Femmes, Sc. VI.

II. LA SATIRE CONTEMPORAINE

LES MÉDECINS

Au cours d'une carrière d'auteur comique qui s'encadre entre la farce du *Médecin volant* et la farce du *Malade imaginaire*, Molière n'a pas cessé de cribler la médecine de ses railleries. Point de profession qu'il ait plus constamment, plus joyeusement, plus amèrement bafouée. Sans parler des pièces où cette satire tient une place importante (comme *M. de Pourceaugnac*) ni de celles dont elle constitue le sujet même (comme *L'Amour médecin* et *Le Médecin malgré lui*). elle s'insinue jusque dans *Don Juan* et, accidentellement, jusque dans *L'Avare*, Ce faisant, Molière se conformait aux traditions de la farce populaire où les médecins grotesques avaient un succès consacré et infaillible; mais du même coup il représentait sur le théâtre un type ridicule observé dans la société contemporaine et croqué d'après nature, à travers lequel il atteignait quelques-uns des travers incurables de l'esprit humain. Pour guérir sa fille Lucinde, atteinte « d'une mélancolie la plus sombre du monde », Sganarelle a mandé chez lui en consultation quatre médecins fort réputés.

MM. TOMÈS, DES FONANDRÈS, MACROTON, BAHYS médecins, SGANARELLE, LISETTE.

M. TOMÈS. — Nous allons consulter ensemble.

SGANARELLE. — Allons, faites donner des sièges.

LISETTE, *à M. Tomès*. — Ah! monsieur. vous en êtes!

SGANARELLE, *à Lisette.* — De quoi donc connaissez-vous monsieur?

LISETTE. — De l'avoir vu l'autre jour chez la bonne amie de madame votre nièce.

M. TOMÈS. — Comment se porte son cocher?

LISETTE. — Fort bien : il est mort.

M. TOMÈS. — Mort!

LISETTE. — Oui.

M. TOMÈS. — Cela ne se peut.

LISETTE. — Je ne sais pas si cela se peut; mais je sais bien que cela est.

M. TOMÈS. — Il ne peut pas être mort, vous dis-je.

LISETTE. — Et moi je vous dis qu'il est mort et enterré.

M. TOMÈS. — Vous vous trompez.

LISETTE. — Je l'ai vu.

M. TOMÈS. — Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au quatorze, ou au vingt-un[1]; et il n'y a que six jours qu'il est tombé malade.

LISETTE. — Hippocrate dira ce qu'il lui plaira; mais le cocher est mort.

SGANARELLE. — Paix! discoureuse; allons, sortons d'ici. Messieurs, je vous supplie de consulter de la bonne manière. Quoique ce ne soit pas la coutume de payer auparavant, toute-

Les consultations médicales au XVII[e] siècle. — Les statuts de la Faculté de Médecine de Paris consacraient plusieurs articles aux visites et consultations médicales et aux rapports des médecins entre eux :

ARTICLE 13. — Que les docteurs de l'École de médecine cultivent entre eux l'amitié.

ART. 14. — Que personne ne visite les malades sans être dûment appelé.

ART. 15. — Que personne n'aille en consultation avec les empiriques ou avec les praticiens qui n'ont pas reçu l'approbation du Collège des médecins de Paris.

ART. 16. — Que, dans toutes les réunions de médecins, les plus jeunes se lèvent devant les anciens; que les anciens témoignent aux plus jeunes de l'amabilité et de la bienveillance.

ART. 17. — Que, dans les consultations médicales, les plus jeunes opinent les premiers, et selon l'ordre de leur promotion au doctorat,

1. Quatorzième ou vingt et unième jour : « On dit d'un malade qu'il pourra aller jusqu'au *quatorzième*, à cause qu'on tient que c'est un jour critique. » (Fur.).

fois, de peur que je l'oublie, et afin que ce soit une affaire faite, voici....

(*Il les paye, et chacun, en recevant l'argent, fait un geste différent.*)

MM. DES FONANDRÈS, TOMÈS, MACROTON et BAHYS.

(*Ils s'asseyent et toussent.*)

M. DES FONANDRÈS. — Paris est étrangement grand, et il faut faire de longs trajets quand la pratique donne[1] un peu.

M. TOMÈS. — Il faut avouer que j'ai une mule[2] admirable pour cela, et qu'on a peine à croire le chemin que je lui fais faire tous les jours.

M. DES FONANDRÈS. — J'ai un cheval merveilleux[3], et c'est un animal infatigable.

M. TOMÈS. — Savez-vous le chemin que ma mule a fait aujourd'hui? J'ai été, premièrement, tout contre l'Arsenal; de l'Arsenal, au bout du faubourg Saint-Germain; du faubourg Saint-Germain, au fond du Marais; du fond du Marais, à la porte Saint-Honoré; de la porte Saint-Honoré, au faubourg Saint-Jacques; du faubourg Saint-Jacques, à la porte de Richelieu; de la porte de Richelieu, ici; d'ici, je dois aller encore à la place Royale.

M. DES FONANDRÈS. —Mon cheval a fait tout cela aujourd'hui; et de plus, j'ai été à Ruel voir un malade.

M. TOMÈS. — Mais à propos, quel parti prenez-vous dans la

ART. 18. —Que, dans ces mêmes consultations, ce qui est décidé à la majorité soit, du consentement des confrères, rapporté avec précaution par le plus ancien au malade, à sa famille ou aux personnes qui lui donnent des soins.

ART. 19. — Que personne ne divulgue les secrets vus, entendus ou surpris chez les malades.

ART. 20. — Les consultants doivent entrer en séance à l'heure exacte fixée par le plus ancien pour éviter que le retard d'un seul ne porte préjudice au malade et n'incommode les confrères. (Appendice au règlement de la Faculté de Médecine, enregistré au Parlement de Paris le 25 sept. 1600. *Statuts de la Faculté de Médecine*, 1672).

1. S'empresse, se présente en foule. — 2. Cf. p. 460, note 1. — 3. Guénaud que Molière joue sous le nom des Fonandrès faisait ses visites à cheval et non à dos de mule comme ses confrères. Son cheval était célèbre à Paris. Cf. p. 498, v. 68.

querelle des deux médecins Théophraste et Artémius? Car c'est une affaire qui partage[1] tout notre corps.

M. DES FONANDRÈS. — Moi, je suis pour Artémius.

M. TOMÈS. — Et moi aussi. Ce n'est pas que son avis, comme on a vu, n'ait tué le malade, et que celui de Théophraste ne fût beaucoup meilleur assurément; mais enfin il a tort dans les circonstances, et il ne devait pas être d'un autre avis que son ancien[2]. Qu'en dites-vous?

M. DES FONANDRÈS. — Sans doute, il faut toujours garder les formalités, quoi qu'il puisse arriver.

M. TOMÈS. — Pour moi, j'y suis sévère en diable, à moins que ce soit entre amis; et l'on nous assembla un jour, trois de nous autres, avec un médecin du dehors, pour une consultation, où j'arrêtai toute l'affaire, et ne voulus point endurer qu'on opinât, si les choses n'allaient dans l'ordre. Les gens de la maison faisaient ce qu'ils pouvaient et la maladie pressait; mais je n'en voulus point démordre, et la malade mourut bravement[3] pendant cette contestation.

M. DES FONANDRÈS. — C'est fort bien fait d'apprendre aux gens à vivre, et de leur montrer leur bec jaune[4].

M. TOMÈS. — Un homme mort n'est qu'un homme mort, et ne fait point de conséquence; mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins.

SGANARELLE, MM. TOMÈS, DES FONANDRÈS, MACROTON et BAHYS.

SGANARELLE. — Messieurs, l'oppression de ma fille augmente; je vous prie de me dire vite ce que vous avez résolu.

M. TOMÈS, *à M. des Fonandrès.* — Allons, monsieur.

M. DES FONANDRÈS. — Non, monsieur, parlez, s'il vous plaît.

M. TOMÈS. — Vous vous moquez.

M. DES FONANDRÈS. — Je ne parlerai pas le premier.

M. TOMÈS. — Monsieur.

1. « Séparer en partis opposés » (Acad 1694) — 2. « Se dit de celui qui est le premier reçu dans un corps Il faut lui céder le pas c'est *votre ancien* » (Fur) — 3. « Quelquefois il ne signifie autre chose que bien et comme il faut, il joua *bravement* son personnage » (Acad 1694) — 4. « Terme de fauconnerie qui se dit des oiseaux niais (pris au nid) et tout jeunes qui ne savent encore rien faire Signifie figurément *ignorance*, *bévue*. On lui a fait voir son béjaune, pour dire . son ignorance et sa méprise » (Fur).

M. DES FONANDRÈS. — Monsieur.

SGANARELLE. — Hé! de grâce, messieurs, laissez toutes ces cérémonies, et songez que les choses pressent.

(*Ils parlent tous les quatre ensemble*).

M. TOMÈS. — La maladie de votre fille...

M. DES FONANDRÈS. — L'avis de tous ces messieurs tous ensemble....

M. MACROTON. — Après avoir bien consulté....

M. BAHYS. — Pour raisonner....

SGANARELLE. — Hé! messieurs, parlez l'un après l'autre, de grâce.

M. TOMÈS. — Monsieur, nous avons raisonné sur[1] la maladie de votre fille, et mon avis, à moi, est que cela procède d'une grande chaleur de sang : ainsi je conclus à la saigner le plus tôt que vous pourrez.

M. DES FONANDRÈS. — Et moi je dis que sa maladie est une pourriture d'humeurs, causée par une trop grande réplétion[2] : ainsi je conclus à lui donner de l'émétique [3].

M. TOMÈS. — Je soutiens que l'émétique la tuera.

M. DES FONANDRÈS. — Et moi, que la saignée la fera mourir.

M. TOMÈS. — C'est bien à vous de faire l'habile homme.

M. DES FONANDRÈS. — Oui, c'est à moi; et je vous prêterai le collet[4] en tout genre d'érudition

M. TOMÈS — Souvenez-vous de l'homme que vous fîtes crever ces jours passés.

M. DES FONANDRÈS. — Souvenez-vous de la dame que vous avez envoyée vers l'autre monde, il y a trois jours.

M. TOMÈS, *à Sganarelle*. — Je vous ai dit mon avis.

M. DES FONANDRÈS, *à Sganarelle*. — Je vous ai dit ma pensée.

M. TOMÈS. — Si vous ne faites saigner tout à l'heure[5] votre fille, c'est une personne morte.

M. DES FONANDRÈS. — Si vous la faites saigner, elle ne sera pas en vie dans un quart d'heure.

L'Amour médecin. Acte II, sc. II, III, IV.

1. « Examiner, discuter une affaire » (Fur.). — 2. « Abondance d'humeurs et surtout de sang » (Fur.). — 3. Vomitif mis à la mode par Guénaud. — 4. « On dit qu'on prêtera le collet à quelqu'un tant au propre, pour dire qu'on se battra contre lui corps à corps, qu'au figuré pour dire qu'on lui tiendra tête en toutes sortes de disputes et de contestations » (Fur.). — 5. A l'instant même.

III. LE DRAME ET LA COMÉDIE

La jalousie est une passion qui peut paraître tragique ou comique, suivant la manière dont elle est traitée au théâtre. Après en avoir fait une peinture bouffonne dans *Sganarelle*, Molière voulut en faire une peinture dramatique dans *Don Garcie de Navarre*. La pièce n'eut aucun succès, malgré les efforts de l'auteur chef de troupe pour l'imposer au public. Molière se résigna difficilement à cet échec, et il reprit dans *Le Misanthrope*, en les adaptant au genre comique, quelques-unes des scènes de sa pièce tombée.

Comment se fait la transposition d'un sujet à l'autre, d'un genre à l'autre? La comparaison des deux textes nous permettra de le déterminer et nous fera saisir du même coup quelques-uns des artifices dont use Molière pour maintenir dans le plan comique des pièces dont le sujet est en lui-même émouvant ou douloureux.

I. Le Drame.

DON GARCIE DE NAVARRE. Acte II, Sc. V.

Done Elvire, princesse de Léon, est recherchée par deux prétendants, Don Sylve et Don Garcie de Navarre. C'est Don Garcie qu'elle aime, et, sans le lui déclarer expressément, elle le lui a fait assez clairement entendre pour qu'il n'ait pas sujet d'être jaloux. Mais le caractère ombrageux de Don Garcie lui fait concevoir sans cesse, et souvent sur de futiles apparences, des soupçons qui sont un tourment pour lui et un outrage pour Done Elvire. Il vient de trouver la moitié d'une lettre déchirée de l'écriture de la princesse, et trompe sur le sens des mots, il vient lui reprocher son infidélité.

DON GARCIE.

Puis-je, sans trop oser, vous prier de me dire
A qui vous avez pris, madame, soin d'écrire,
Depuis que le destin nous a conduits ici?

DONE ELVIRE

Pourquoi cette demande, et d'où vient ce souci?

DON GARCIE.

D'un désir curieux de pure fantaisie

DONE ELVIRE.

La curiosité naît de la jalousie.

DON GARCIE.

Non. Ce n'est rien du tout[1] de ce que vous pensez;
Vos ordres de ce mal me défendent assez.

DONE ELVIRE.

Sans chercher plus avant quel intérêt vous presse,
J'ai deux fois à Léon[2] écrit à la comtesse,
Et deux fois au marquis don Louis à Burgos.
Avec cette réponse êtes-vous en repos?

---

1. Absolument rien. — 2. Dans la ville de Léon.

DON GARCIE.

Vous n'avez point écrit à quelque autre personne,
Madame?

DONE ELVIRE.

Non, sans doute[1]; et ce discours m'étonne.

DON GARCIE.

De grâce, songez bien, avant que d'assurer.
En manquant de mémoire, on peut se parjurer.

DONE ELVIRE.

Ma bouche, sur ce point, ne peut être parjure.

DON GARCIE.

Elle a dit toutefois une haute[2] imposture.

DONE ELVIRE.

Prince!

DON GARCIE

Madame!

DONE ELVIRE.

O ciel! Quel est ce mouvement?
Avez-vous, dites-moi, perdu le jugement?

DON GARCIE.

Oui, oui, je l'ai perdu, lorsque dans votre vue,
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue,
Et que j'ai cru trouver quelque sincérité
Dans les traîtres appâts dont je fus enchanté[3].

DONE ELVIRE.

De quelle trahison pouvez-vous donc vous plaindre?

DON GARCIE.

Ah! que ce cœur est double, et sait bien l'art de feindre!
Mais tous moyens de fuir[4] lui vont être soustraits.
Jetez ici les yeux, et connaissez[5] vos traits[6].
Sans avoir vu le reste[7], il m'est assez facile
De découvrir pour qui vous employez ce style.

DONE ELVIRE.

Voilà donc le sujet qui vous trouble l'esprit?

DON GARCIE.

Ne rougissez-vous pas en voyant cet écrit?

DONE ELVIRE.

L'innocence à rougir n'est point accoutumée.

DON GARCIE.

Il est vrai qu'en ces lieux on la voit opprimée.
Ce billet démenti pour n'avoir point de seing[8]....

DONE ELVIRE.

Pourquoi le démentir, puisqu'il est de ma main?

1. Assurément — 2. Énorme. — 3. Captivé comme par une opération magique — 4. D'échapper à mes accusations. — 5. Reconnaissez. — 6. Votre écriture. — 7. Voyez la notice placée en tête de cette scène. — 8. Parce qu'il n'y pas de signature.

DON GARCIE.

Encore est-ce beaucoup que, de franchise pure[1],
Vous demeuriez d'accord que c'est votre écriture;
Mais ce sera sans doute, et j'en serais garant,
Un billet qu'on envoie à quelque indifférent,
Ou du moins ce qu'il a de tendresse évidente
Sera pour une amie ou pour quelque parente.

DONE ELVIRE.

Non, c'est pour un amant que ma main l'a formé;
Et j'ajoute de plus, pour un amant aimé.

DON GARCIE.

Et je puis, ô perfide!....

DONE ELVIRE.

Arrêtez, prince indigne,
De ce lâche transport[2] l'égarement insigne,
Bien que de vous mon cœur ne prenne point de loi,
Et ne doive en ces lieux aucun compte qu'à soi,
Je veux bien me purger[3], pour votre seul supplice[4],
Du crime que m'impose un insolent caprice.
Vous serez éclairci, n'en doutez nullement....

Elvire montre à Don Garcie la seconde moitié de la lettre qui complète le sens des vers. Le prince s'aperçoit alors qu'elle lui était destinée et maudit ses transports jaloux.

ACTE IV. — Sc. VIII.

Une amie d'Elvire, la comtesse Done Ignès, qui s'est fait passer pour morte afin d'éviter un mariage odieux, revient déguisée en homme. Don Garcie l'aperçoit par une porte entr'ouverte en compagnie de Done Elvire et se croit trahi. Il entre en fureur et vient sommer la princesse de se disculper.

DON GARCIE.

La voici. Ma fureur te peux-tu retenir?

DONE ELVIRE.

Hé bien! que voulez-vous? et quel espoir de grâce,
Après vos procédés, peut flatter[5] votre audace?
Osez-vous à mes yeux encor vous présenter?
Et que me direz-vous que je doive écouter?

DON GARCIE.

Que toutes les horreurs dont une âme est capable
A vos déloyautés n'ont rien de comparable;
Que le sort, les démons, et le ciel en courroux[6],
N'ont jamais rien produit de si méchant que vous.

1. Par franchise simple, sans y être forcée par autre chose. — 2. Mouvement de colère. — 3. Me disculper. — 4. Et ce sera l'unique châtiment que je vous infligerai. — 5. Donner de l'espoir. — 6. Vers tragique. Cf. Corneille, *Horace*, v. 425-26 :
Que les hommes, les dieux, les démons et le [sort
Préparent contre nous un général effort.

DONE ELVIRE.

Ah! vraiment, j'attendais l'excuse d'un outrage;
Mais, à ce que je vois, c'est un autre langage.

DON GARCIE.

Oui, oui, c'en est un autre, et vous n'attendiez pas
Que j'eusse découvert le traître dans vos bras;
Qu'un funeste hasard, par la porte entr'ouverte,
Eût offert à mes yeux votre honte et ma perte[1].
Est-ce l'heureux amant sur ses pas revenu,
Ou quelqu'autre rival qui m'était inconnu?
O ciel! donne à mon cœur des forces suffisantes
Pour pouvoir supporter des douleurs si cuisantes!
Rougissez maintenant, vous en avez raison,
Et le masque est levé sur votre trahison.
Voilà ce que marquaient les troubles de mon âme;
Ce n'était pas en vain[2] que s'alarmait ma flamme;
Par ces fréquents soupçons qu'on trouvait odieux,
Je cherchais le malheur qu'ont rencontré mes yeux;
Et, malgré tous vos soins et votre adresse à feindre,
Mon astre[3] me disait ce que j'avais à craindre.
Mais ne présumez pas que, sans être vengé,
Je souffre le dépit de me voir outragé.
Je sais que sur les vœux[4] on n'a point de puissance;
Que l'amour veut partout naître sans dépendance;
Que jamais par la force on n'entra dans un cœur;
Et que toute âme est libre à nommer son vainqueur[5] :
Aussi ne trouverais-je aucun sujet de plainte,
Si pour moi votre bouche avait parlé sans feinte;
Et, son arrêt livrant mon espoir à la mort[6],
Mon cœur n'aurait eu droit de s'en prendre qu'au sort
Mais d'un aveu trompeur voir ma flamme applaudie[7],
C'est une trahison, c'est une perfidie
Qui ne saurait trouver de trop grands châtiments;
Et je puis tout permettre à mes ressentiments.
Non, non, n'espérez rien après un tel outrage:
Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage.
Trahi de tous côtés, mis dans un triste état,
Il faut que mon amour se venge avec éclat;
Qu'ici j'immole tout à ma fureur extrême,
Et que mon désespoir achève par moi-même[8].

DONE ELVIRE.

Assez paisiblement vous a-t-on écouté,
Et pourrai-je à mon tour parler en liberté?

DON GARCIE.

Et par quel beaux discours, que l'artifice inspire....

1. Un spectacle qui vous déshonore et qui causera ma mort. — 2. Sans motif. — 3. Ma destinée, déterminée par l'astre qui a présidé à ma naissance. — 4. Sentiments amoureux. — 5. A désigner, donc à choisir l'objet aimé (langage de la galanterie). — 6. Jargon précieux. La femme qui repousse les hommages est un juge dont l'arrêt condamne à mort l'espoir du soupirant. — 7. Voir mon amour encouragé par une approbation feinte. — 8. Finisse par m'immoler moi-même : il menace de tuer Elvire et son rival, puis de se suicider.

DONE ELVIRE.

Si vous avez encor quelque chose à me dire,
Vous pouvez l'ajouter, je suis prête à l'ouïr;
Sinon, faites au moins que je puisse jouir
De deux ou trois moments de paisible audience[1].

DON GARCIE.

Hé bien! j'écoute. O ciel! Quelle est ma patience!

DONE ELVIRE.

Je force[2] ma colère, et veux sans nulle aigreur[3],
Répondre à ce discours si rempli de fureur.

Elvire offre à Don Garcie cette cruelle alternative : ou bien il croira sans preuves à son innocence et, satisfaite de cette marque d'estime, elle lui pardonnera ses injurieux soupçons et lui conservera son amour; ou bien il l'obligera à se disculper, et elle sera perdue pour lui. Don Garcie répond

DON GARCIE.

Juste ciel! jamais rien peut-il être inventé
Avec plus d'artifice et de déloyauté?
Tout ce que des enfers la malice étudie[4]
A-t-il rien de si noir que cette perfidie?
Et peut-elle trouver dans toute sa rigueur
Un plus cruel moyen d'embarrasser un cœur?
Ah! que vous savez bien ici contre moi-même
Ingrate, vous servir de ma faiblesse extrême,
Et ménager pour vous[5] l'effort prodigieux
De ce fatal amour né de vos traîtres yeux!
Parce qu'on est surprise, et qu'on manque d'excuse,
D'une offre de pardon on emprunte la ruse :
Votre feinte douceur forge un amusement[6],
Pour divertir[7] l'effet de mon ressentiment;
Et, par le nœud subtil du choix qu'elle embarrasse[8],
Veut soustraire un perfide au coup qui le menace.
Oui, vos dextérités veulent me détourner
D'un éclaircissement qui vous doit condamner;
Et votre âme, feignant une innocence entière,
Ne s'offre à m'en donner une pleine lumière
Qu'à des conditions, qu'après d'ardents souhaits[9]
Vous pensez que mon cœur n'acceptera jamais;
Mais vous serez trompée en me croyant surprendre.
Oui, oui, je prétends voir ce qui doit vous défendre....

II. La comédie.

LE MISANTHROPE. Acte IV, Sc. III.

Alceste, le misanthrope, âme honnête, rigide et naïve, est amoureux d'une jeune veuve, gracieuse et coquette, Célimène, qui accepte les hommages de nom-

1. Attention accordée à quelqu'un qui parle. — 2. Je maîtrise. — 3. Amertume. — 4. Médite, prépare. — 5. Employer adroitement dans votre intérêt. — 6. Une tromperie destinée à faire gagner du temps. — 7. Détourner. — 8. Au sens propre : qu'elle entortille; à rapprocher de *nœud*. — 9. Après les sentiments que j'ai témoignés.

breux adorateurs Bien qu'il soit jaloux et qu'il souffre, jusqu'à présent son dépit n'a pas éclaté. Mais voici qu'on vient de lui remettre un billet tendre, adressé par Célimène à Oronte, celui de ses rivaux qu'il hait et qu'il méprise le plus. Fort de cette preuve indéniable de la trahison, il vient trouver Célimène pour la confondre et pour rompre avec elle.

CÉLIMÈNE, ALCESTE

ALCESTE.

O Ciel! de mes transports[1] puis-je être ici le maître?

CÉLIMÈNE.

Ouais[2]! Quel est donc le trouble où je vous vois paraître?
Et que me veulent dire et ces soupirs poussés
Et ces sombres regards que sur moi vous lancez?

ALCESTE.

Que toutes les horreurs dont une âme est capable
A vos déloyautés n'ont rien de comparable;
Que le sort, les démons, et le ciel en courroux[3]
N'ont jamais rien produit de si méchant que vous.

CÉLIMÈNE.

Voilà certainement des douceurs que j'admire.

ALCESTE.

Ah! ne plaisantez point, il n'est pas temps de rire :
Rougissez[4] bien plutôt, vous en avez raison;
Et j'ai de sûrs témoins[5] de votre trahison.
Voilà ce que marquaient les troubles de mon âme :
Ce n'était pas en vain que s'alarmait ma flamme
Par ces fréquents soupçons, qu'on trouvait odieux,
Je cherchais le malheur qu'ont rencontré mes yeux.
Et malgré tous vos soins et votre adresse à feindre,
Mon astre me disait ce que j'avais à craindre.
Mais ne présumez pas que, sans être vengé,
Je souffre le dépit de me voir outragé.
Je sais que sur les vœux on n'a point de puissance,
Que l'amour veut partout naître sans dépendance,

1. Mouvements violents d'indignation et de colère. — 2. Exclamation familière marquant la surprise. — 3. Voir p. 525, vers 7-10. — 4. Voir p. 526, vers 21 et suiv. — 5. Témoignages, preuves. Noter les modifications légères apportées aux vers de *Don Garcie*.

Que jamais par la force on n'entra dans un cœur.
Et que toute âme est libre à nommer son vainqueur.
Aussi ne trouverais-je aucun sujet de plainte,
Si pour moi votre bouche avait parlé sans feinte;
Et, rejetant mes vœux dès le premier abord,
Mon cœur n'aurait eu droit de s'en prendre qu'au sort.
Mais d'un aveu trompeur voir ma flamme applaudie,
C'est une trahison, c'est une perfidie,
Qui ne saurait trouver de trop grands châtiments,
Et je puis tout permettre à mes ressentiments,
Oui, oui, redoutez tout après un tel outrage;
Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage :
Percé du coup mortel dont vous m'assassinez,
Mes sens[1] par la raison ne sont plus gouvernés,
Je cède aux mouvements d'une juste colère,
Et je ne réponds pas de ce que je puis faire.

CÉLIMÈNE.

D'où vient donc, je vous prie, un tel emportement[2]?
Avez-vous, dites-moi, perdu le jugement?

ALCESTE

Oui, oui, je l'ai perdu, lorsque dans votre vue
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue,
Et que j'ai cru trouver quelque sincérité
Dans les traîtres appas dont je fus enchanté.

CÉLIMÈNE.

De quelle trahison pouvez-vous donc vous plaindre?

ALCESTE.

Ah! que ce cœur est double et sait bien l'art de feindre!
Mais pour le mettre à bout[3] j'ai des moyens tous prêts :
Jetez ici les yeux, et connaissez vos traits;
Ce billet découvert[4] suffit pour vous confondre,
Et contre ce témoin on n'a rien à répondre.

CÉLIMÈNE.

Voilà donc le sujet qui vous trouble l'esprit?

1. Par opposition à la *raison*, les sens désignent dans l'âme le principe non seulement des sensations, mais aussi des sentiments et des passions. — 2. Pour les vers 39 et suiv., voir p. 524, vers 19. — 3. Pour le réduire, pour le confondre. — 4. La découverte de ce billet.

ALCESTE.

Vous ne rougissez pas en voyant cet écrit?

CÉLIMÈNE.

Et par quelle raison faut-il que j'en rougisse?

ALCESTE.

Quoi? vous joignez ici l'audace à l'artifice?
Le désavouerez-vous, pour n'avoir point de seing?

CÉLIMÈNE.

Pourquoi désavouer un billet de ma main?

ALCESTE.

Et vous pouvez le voir sans demeurer confuse
Du crime dont vers moi[1] son style vous accuse?

CÉLIMÈNE.

Vous êtes, sans mentir, un grand extravagant.

ALCESTE.

Quoi? vous bravez ainsi ce témoin convaincant[2]?
Et ce qu'il m'a fait voir de douceur[3] pour Oronte
N'a donc rien qui m'outrage, et qui vous fasse honte?

CÉLIMÈNE.

Oronte! Qui vous dit que la lettre est pour lui?

ALCESTE.

Les gens qui dans mes mains l'ont remise aujourd'hui.
Mais je veux consentir[4] qu'elle soit pour un autre :
Mon cœur en a-t-il moins à se plaindre du vôtre?
En serez-vous vers moi moins coupable en effet[5]?

CÉLIMÈNE.

Mais si c'est une femme à qui va ce billet,
En quoi vous blesse-t-il? et qu'a-t-il de coupable?

ALCESTE.

Ah! le détour est bon, et l'excuse admirable.
Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à ce trait,

1. Envers moi. — 2. Sens précis et fort : « qui a la force de convaincre, » c'est-à-dire de « réduire quelqu'un par des preuves sensibles, évidentes, à demeurer d'accord d'un fait qu'il voulait nier. » (Acad. 1694). — 3. Euphémisme. Molière emploie *douceur de cœur* = tendresse (*Tartuffe*, III). — 4. Reconnaître; demeurer d'accord avec vous. — 5. En réalité.

Et me voilà, par là, convaincu tout à fait.
Osez-vous recourir à ces ruses grossières?
Et croyez-vous les gens si privés de lumières?
Voyons, voyons un peu par quel biais, de quel air[1]
Vous voulez soutenir[2] un mensonge si clair,
Et comment vous pourrez tourner[3] pour une femme
Tous les mots d'un billet qui montre tant de flamme.
Ajustez[4], pour couvrir[5] un manquement de foi,
Ce que je m'en vais lire....

CÉLIMÈNE.

Il ne me plaît pas, moi.
Je vous trouve plaisant d'user d'un tel empire[6],
Et de me dire au nez ce que vous m'osez dire.

ALCESTE.

Non, non : sans s'emporter[7], prenez un peu souci
De me justifier les termes que voici.

CÉLIMÈNE.

Non, je n'en veux rien faire, et dans cette occurrence,
Tout ce que vous croirez m'est de peu d'importance.

ALCESTE.

De grâce, montrez-moi, je serai satisfait,
Qu'on peut pour une femme expliquer ce billet.

CÉLIMÈNE.

Non, il est pour Oronte, et je veux qu'on le croie;
Je reçois tous ses soins[8] avec beaucoup de joie;
J'admire ce qu'il dit, j'estime ce qu'il est,
Et je tombe d'accord de tout ce qu'il vous plaît.
Faites, prenez parti[9], que rien ne vous arrête,
Et ne me rompez pas davantage la tête.

ALCESTE.

Ciel! rien de plus cruel peut-il être inventé?
Et jamais cœur fut-il de la sorte traité?
Quoi! d'un juste courroux je suis ému contre elle,
C'est moi qui me viens plaindre et c'est moi qu'on querelle!

1. Façon. — 2. Défendre. — 3. Interpréter. — 4. Mettez d'accord. — 5. Apporter une défense à. — 6. Autorité impérieuse. — 7. Sans que nous nous emportions. — 8. Assiduités, petits services. — 9. Cet hémistiche répond aux v. 35-38.

On pousse ma douleur et mes soupçons à bout,
On me laisse tout croire, on fait gloire de tout;
Et cependant mon cœur est encore assez lâche
Pour ne pouvoir briser la chaîne qui l'attache,
Et pour ne pas s'armer d'un généreux[1] mépris
Contre l'ingrat objet[2] dont il est trop épris!
Ah! que vous savez bien ici, contre moi-même,
Perfide, vous servir de ma faiblesse extrême,
Et ménager[3] pour vous l'excès prodigieux
De ce fatal amour né de vos traîtres yeux!
Défendez-vous au moins d'un crime qui m'accable,
Et cessez d'affecter[4] d'être envers moi coupable;
Rendez-moi, s'il se peut, ce billet innocent :
A vous prêter les mains[5] ma tendresse consent;
Efforcez-vous ici de paraître fidèle,
Et je m'efforcerai, moi, de vous croire telle.

CÉLIMÈNE.

Allez, vous êtes fou, dans vos transports jaloux,
Et ne méritez pas l'amour qu'on a pour vous.
Je voudrais bien savoir qui[6] pourrait me contraindre
A descendre pour vous aux bassesses de feindre,
Et pourquoi, si mon cœur penchait d'autre[7] côté,
Je ne le dirais pas avec sincérité.
Quoi? de mes sentiments l'obligeante assurance[8]
Contre tous vos soupçons ne prend pas ma défense?
Auprès d'un tel garant[9], sont ils de quelque poids?
N'est-ce pas m'outrager que d'écouter leur voix?
Et puisque notre[10] cœur fait un effort extrême
Lorsqu'il peut se résoudre à confesser qu'il aime,
Puisque l'honneur du sexe, ennemi de nos feux[11],
S'oppose fortement à de pareils aveux,
L'amant qui voit pour lui franchir un tel obstacle
Doit-il impunément douter[12] de cet oracle[13]?

1. Noble, digne d'une grande âme. — 2. Personne aimée. — 3. Tirer habilement parti. — 4. Feindre avec ostentation. — 5. Vous aider. — 6. Quelle chose. — 7. D'un autre. — 8. L'assurance flatteuse que je vous ai donnée de mes sentiments. — 9. Garantie. — 10. A nous autres, femmes. — 11. Qui combat notre amour. — 12. Ne pas ajouter foi à — 13. Déclaration considérée comme infaillible.

Et n'est-il pas coupable en ne s'assurant pas[1]
A ce qu'on ne dit point qu'après de grands combats?
Allez, de tels soupçons méritent ma colère,
Et vous ne valez pas que l'on vous considère[2] :
Je suis sotte, et veux mal[3] à ma simplicité[4]
De conserver encor pour vous quelque bonté[5];
Je devrais autre part attacher mon estime,
Et vous faire[6] un sujet de plainte légitime.

ALCESTE.

Ah! traîtresse, mon faible[7] est étrange pour vous!
Vous me trompez sans doute[8] avec des mots si doux;
Mais il n'importe, il faut suivre ma destinée :
A votre foi mon âme est toute abandonnée[9];
Je veux voir, jusqu'au bout, quel sera votre cœur,
Et si de me trahir il aura la noirceur.

CÉLIMÈNE.

Non, vous ne m'aimez point comme il faut que l'on aime.

ALCESTE.

Ah! rien n'est comparable à mon amour extrême;
Et dans l'ardeur qu'il a de se montrer à tous,
Il va jusqu'à former des souhaits contre vous.
Oui, je voudrais qu'aucun ne vous trouvât aimable,
Que vous fussiez réduite en un sort misérable,
Que le Ciel, en naissant[10], ne vous eût donné rien,
Que vous n'eussiez ni rang, ni naissance, ni bien,
Afin que de mon cœur l'éclatant sacrifice
Vous pût d'un pareil sort réparer l'injustice,
Et que j'eusse la joie et la gloire, en ce jour,
De vous voir tenir tout des mains de mon amour.

CÉLIMÈNE.

C'est me vouloir du bien d'une étrange manière!
Me préserve le Ciel que vous ayez matière!...[11]
Voici monsieur Du Bois, plaisamment figuré[12].

1. Ne prenant pas confiance. — 2. Faire cas de. — 3. Omission de l'article partitif fréquente au XVIIe siècle. — 4. Naïveté. — 5. Sentiment tendre. — 6. Créer. — 7. Tendresse trop complaisante. — 8. Certainement. — 9. Se laisse entièrement aller à vous croire. — 10. A votre naissance. — 11. Sujet. — 12. Accoutré.

SCÈNE IV

DU BOIS, CÉLIMÈNE, ALCESTE

ALCESTE.

Que veut[1] cet équipage[2], et cet air effaré?
Qu'as-tu?

DU BOIS.

Monsieur....

ALCESTE.

Hé bien?

DU BOIS.

Voici bien des mystères[3].

ALCESTE.

Qu'est-ce?

DU BOIS.

Nous sommes mal, monsieur, dans nos affaires.

ALCESTE.

Quoi?

DU BOIS.

Parlerai-je haut?

ALCESTE.

Oui, parle, et promptement.

DU BOIS.

N'est-il point là quelqu'un?...

ALCESTE.

Ah! que d'amusement[4]!
Veux-tu parler?

DU BOIS.

Monsieur, il faut faire retraite[5].

ALCESTE.

Comment?

DU BOIS.

Il faut d'ici déloger sans trompette[6].

---

1. Que signifie. — 2. Accoutrement. — 3. Bien des embarras extraordinaires. — 4. Perte de temps. — 5. Se retirer, s'en aller. — 6. Sans faire de bruit, secrètement.

ALCESTE.

Et pourquoi?

DU BOIS.

Je vous dis qu'il faut quitter ce lieu.

ALCESTE.

La cause?

DU BOIS.

Il faut partir, monsieur, sans dire adieu.

ALCESTE.

Mais par quelle raison me tiens-tu ce langage?

DU BOIS.

Par la raison, monsieur, qu'il faut plier bagage.

ALCESTE.

Ah! je te casserai la tête assurément.
Si tu ne veux, maraud, t'expliquer autrement.

DU BOIS.

Monsieur, un homme noir et d'habit et de mine
Est venu nous laisser, jusque dans la cuisine,
Un papier griffonné d'une telle façon,
Qu'il faudrait pour le lire, être pis que démon[1].
C'est de votre procès, je n'en fais aucun doute;
Mais le diable d'enfer, je crois, n'y verrait goutte.

ALCESTE.

Hé bien? quoi? ce papier, qu'a-t-il à démêler[2],
Traître, avec le départ dont tu viens me parler!

DU BOIS.

C'est pour vous dire ici, monsieur, qu'une heure ensuite[3],
Un homme qui souvent vous vient rendre visite
Est venu vous chercher avec empressement,
Et ne vous trouvant pas, m'a chargé doucement[4],
Sachant que je vous sers avec beaucoup de zèle,
De vous dire... Attendez, comme[5] est-ce qu'il s'appelle?

1. Être plus malin, plus versé que le démon lui-même dans la science des grimoires. — 2. Quelle affaire a-t-il à débattre; qu'a-t-il de commun avec. — 3. Après. — 4. Discrètement, en confidence. — 5. Employé souvent au XVII[e] s. pour *comment*.

ALCESTE.

Laisse-là son nom, traître, et dis ce qu'il t'a dit.

DU BOIS.

C'est un de vos amis enfin, cela suffit.
Il m'a dit que d'ici votre péril vous chasse,
Et que d'être arrêté le sort vous y menace.

ALCESTE.

Mais quoi? n'a-t-il voulu te rien spécifier?

DU BOIS.

Non : il m'a demandé de l'encre et du papier.
Et vous a fait un mot, où vous pourrez, je pense
Du fond de ce mystère avoir la[1] connaissance.

ALCESTE.

Donne-le donc.

CÉLIMÈNE.

Que peut envelopper[2] ceci?

ALCESTE.

Je ne sais; mais j'aspire à m'en voir éclairci[3],
Auras-tu bientôt fait, impertinent au diable[4]?

DU BOIS, *après avoir cherché longtemps*.

Ma foi! je l'ai, monsieur, laissé sur votre table.

ALCESTE.

Je ne sais qui[5] me tient...

CÉLIMÈNE.

Ne vous emportez pas,
Et courez démêler un pareil embarras[6].

ALCESTE.

Il semble que le sort, quelque soin que je prenne,
Ait juré d'empêcher que je vous entretienne;
Mais pour en triompher, souffrez à mon amour
De vous revoir, madame, avant la fin du jour.

1. L'article défini était employé au XVIIe siècle dans certaines expressions où il est aujourd'hui omis : tirer la raison; faire la Retraite. — 2. Cacher. — 3. Instruit clairement. — 4. [Digne d'aller] au diable. Ellipse familière. — 5. Ce qui me retient. — 6. Débrouiller une pareille confusion. Célimène abrège ainsi un entretien gênant.

IV. LE VAUDEVILLE ET LA COMÉDIE DE CARACTÈRES

Voici une situation comique : un père usurier et un fils prodigue, qui se cachent soigneusement l'un de l'autre pour faire leurs affaires, se trouvent tout à coup nez à nez, l'un s'offrant à prêter l'argent que l'autre cherche à emprunter. La vie ébauche parfois des scènes de comédie; c'est ainsi que cette rencontre imprévue avait, paraît-il, réellement eu lieu au XVII[e] siècle, entre un magistrat avare, le président de Bercy, et son fils dissipateur. Or, deux auteurs comiques ont porté ce fait réel au théâtre : Boisrobert dans *La Belle Plaideuse*, jouée en 1654, et, après lui, Molière, dans *L'Avare*. Comment chacun d'eux a-t-il tiré parti de cette donnée et quel genre de comique en a-t-il fait jaillir? Rien de plus instructif que cette comparaison; rien de plus propre à faire comprendre et goûter l'art classique et profond de Molière, en le distinguant de la gaîté de l'amuseur et de l'adresse du vaudevilliste.

I. Le fait réel.

« Boisrobert, en ce temps-là, voulut faire une comédie qu'il appelait *le Père avaricieux*. En quelques endroits, c'était le feu président de Bercy et son fils, qui a été autrefois débauché, et qui maintenant est plus avare que son père. Là entrait la rencontre du président de Bercy chez un notaire, avec son fils qui cherchait de l'argent à gros intérêt. Le père lui cria : « Ah! débauché, c'est toi? — Ah! vieux usurier, c'est vous! » dit le fils. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, chap. XC.)

II. Le Vaudeville : la Belle Plaideuse.

I. La rencontre du fils et du père.

Nous avons appris dans les trois premières scènes qu'Ergaste aime Corinne dont la mère, Argine, a besoin d'une grosse somme d'argent pour soutenir des procès. Pour lui venir en aide, Ergaste a chargé son valet Filipin de trouver à emprunter 15 000 livres.

ACTE I. — SCÈNE IV.

ERGASTE, FILIPIN.

ERGASTE.

Eh bien, cher Filipin, est-ce une chose faite?
Aurons-nous de l'argent?

FILIPIN.

Monsieur, vous en aurez.
Du côté de Mison nous sommes assurés.
C'est une caution dont Barquet[1] se contente,
Ayant pignon sur rue[2] et mille écus de rente.

1. Le notaire par l'entremise de qui doit se faire le prêt. — 2. Étant donné qu'il a (Mison) « quelque maison ou quelque bien en évidence qu'il peut hypothéquer » (Fur).

ERGASTE.

T'a-t-il nommé celui qui fournit le denier[1]?

FILIPIN.

Non, il ne m'a pas dit le nom de l'usurier;
Il m'a dit seulement que l'usure[2] était forte.

ERGASTE.

Comment?

FILIPIN.

Au denier dix[3].

ERGASTE.

Ah! c'est trop; il n'importe,
Il m'en faut après tout, et ce vieillard damné
N'est pas mal averti du besoin que j'en ai;
Mais, Filipin, Mison étant homme solvable,
Ce maudit usurier est trop déraisonnable
De s'opiniâtrer à si gros intérêts.

FILIPIN.

Il a peut-être mis de l'argent dans les prêts[4],
Et comme il voit sa perte aujourd'hui sans ressource,
Il veut se remplumer[5] un peu sur votre bourse.
Voilà que c'est[6], Monsieur, de vous laisser coiffer[7],
Et de vous laisser prendre à ces pièges d'enfer :
Ma foi, les jeunes gens ont d'étranges manies...

Dans la suite de cette scène languissante, Filipin fait la morale à son maître et lui reproche son attachement pour une coquette qui lui soutire de l'argent. Barquet, le notaire, fait prévoir à Ergaste que les conditions du prêt seront sans doute fort dures. Il sort pour s'en informer exactement auprès de l'usurier et revient les apprendre à Ergaste.

SCÈNE VII.

ERGASTE.

Voici notre notaire.
Hé bien, quel intérêt veut exiger de moi
Notre injuste prêteur?

BARQUET, ERGASTE, FILIPIN

BARQUET.

L'or est de bon aloi :
Ce sont louis tout neufs sortant de la monnoie.

FILIPIN.

De qui nos yeux auront une assez courte joie.

1. « Signifie l'*argent* en général » (Fur.). — 2. L'intérêt. — 3. Un denier d'intérêt pour dix de capital, soit dix pour cent. — 4. Pendant la minorité de Louis XIV, le Trésor avait émis des emprunts et n'avait pu payer les intérêts aux prêteurs. — 5. Se dédommager de sa perte. — 6. Ce que c'est. — 7. Se laisser dominer par une passion.

BARQUET.

Dessus le denier dix il voulait insister;
Après au denier douze il a voulu prêter,
A cause du rabais[1], il s'est réduit au treize,
Et je l'ai fait passer enfin au denier seize;
Mais à condition qu'en touchant vous paierez
L'intérêt par avance, et vous obligerez
Par corps[2].

ERGASTE.

La caution étant si suffisante?

FILIPIN.

Par corps?

BARQUET.

Dites-moi donc si cela vous contente.
Vous n'aurez qu'à vous voir, c'est tout ce que je puis.

ERGASTE.

J'engagerais ma vie en l'état où je suis.
Cédons aveuglément à cet avare infâme
A qui, s'il veut encor, j'obligerai mon âme[3].

FILIPIN.

Et tripes et boudins[4].

ERGASTE.

Mais par corps m'obliger
Paraît chose cruelle

FILIPIN.

A si bon ménager[5].

BARQUET.

Cette condition en effet est bien rude,
Mais il se faut résoudre. il sort de mon étude.
Parlez-lui.

SCÈNE VIII.

AMIDOR, ERGASTE, BARQUET, FILIPIN

ERGASTE.

Quoi! c'est là celui qui fait le prêt?

BASQUET.

Oui, monsieur.

AMIDOR.

Quoi! c'est là ce payeur d'intérêt?
Quoi! c'est donc toi. méchant filou, traîne-potence[6]?
C'est en vain que ton œil évite ma présence.
Je t'ai vu.

1. Dépreciation des monnaies — 2. Vous vous engagerez à tenir prison faute de paiement. — 3. J'engagerai par acte. — 4. « On dit de celui qui s'est dévoué à un autre (mis entièrement à son service), qu'il est à lui *tripes et boudins* » (Fur.). — 5. A quelqu'un qui sait si bien gérer sa fortune. — 6. « Homme qui en engage d'autres dans un parti où la potence est à craindre et qui n'est pas assez fort pour les en délivrer » (Fur. Richelet).

ERGASTE.

Qui doit être enfin le plus honteux,
Mon père, et qui paraît le plus sot de nous deux?

FILIPIN.

Nous voilà bien chanceux!

BARQUET.

La bizarre aventure!

ERGASTE.

Quoi! jusques à son sang[1] étendre son usure?

BARQUET.

Laissons-les.

AMIDOR.

Débauché, traître, infâme, vaurien,
Je me retranche tout pour t'acquérir du bien :
J'épargne, je ménage, et mon fonds, que j'augmente,
Tous les ans, tout au moins de mille francs de rente,
N'est que pour t'élever sur[2] ta condition;
Mais tu secondes mal ma bonne intention.
Je prends pour un ingrat un soin fort inutile;
Il dissipe en un jour plus qu'on épargne en mille,
Et, par son imprudence et par sa lâcheté,
Détruit le doux espoir dont je m'étais flatté.

ERGASTE.

A quoi diable me sert une épargne si folle,
Si ce qu'on prête ailleurs je sens qu'on me le vole,
Moi qui vivrais en roi des usures qu'on perd[3]
Et des écus moisis[4] que l'on met à couvert?
Que j'aurai grand plaisir des grands biens qu'on me garde,
Quand je serai sans dents[5], moi que chacun nasarde[6],
Moi qui vis misérable, et n'ai pas de crédit
Pour un pauvre repas ni pour un pauvre habit,
Tandis qu'avec éclat j'en vois d'autres paraître,
Plus pauvres, mais que Dieu plus heureux a fait naître.

AMIDOR.

Parais-tu pas plus qu'eux, insolent, effronté,
Dans tes habits d'hiver, dans tes habits d'été?
Tu fais plus : tous les jours tu fais des promenades,
Tu donnes des festins mêlés de sérénades[7].

ERGASTE.

Est-ce de votre bien[8]? vous ai-je dérobé?

1. Jusqu'à sa famille. — 2. Au-dessus de. — 3. Lorsque le père prête, c'est de l'argent qu'il devrait donner à Ergaste (*je sens qu'on me le vole*); lorsqu'il thésaurise, Ergaste se dit qu'avec les intérêts qu'on manque à gagner, il mènerait une vie royale. — 4. « On dit ironiquement qu'un homme a des *écus moisis* lorsqu'il en a amassé beaucoup qui ont été longtemps cachés » (Fur.). — 5. Pour les croquer, c'est-à-dire trop vieux pour en jouir. — 6. Donne des nasardes, des chiquenaudes sur le nez, c'est-à-dire traite avec mépris, à cause du dénuement où le laisse son père. — 7. Les festins et les sérénades étaient alors de rigueur dans une aventure galante. — 8. Est-ce avec votre argent?

AMIDOR.

Le péril est plus grand où je te vois tombé;
Car, vivant jour et nuit dans ce désordre extrême,
Tu travailles, méchant, à te voler toi-même.
Où prends-tu tout, dis-moi, jusqu'à ce riche habit
Que je vois sur ton corps, si ce n'est à crédit,
Et jusqu'à ces plumets qui volent sur ta tête[1]?
Si tu te contentais d'un entretien[2] honnête[3],
Tu m'aurais vu bon père, et selon ton état[4]
Je t'aurais fait paraître avec assez d'éclat;
Mais tes profusions lassent ma patience.
Il y va de l'honneur, et de la conscience;
Je ne puis plus souffrir tels fols comportements,
Il faut donner un frein à tes débordements....
Tiens-le pour tout constant[5], maudit enfant prodigue;
Je romprai ton commerce ainsi que ton intrigue,
Et tu verras dans peu si je me sais venger
D'un traître de valet qui t'aide à les forger.

(*Il sort.*)

FILIPIN.

Notre fortune est faite, et nous aurons grand'joie,
De ces louis tout neufs sortant de la monnoie.

ERGASTE.

Tais-toi, la raillerie ici n'a plus de lieu.

FILIPIN.

Peste soit l'usurier et le fesse-mathieu[6]!

ERGASTE.

Dieux! que dira Corinne, et que lui dois-je dire?

FILIPIN.

De l'accident bizarre il faut la faire rire.
C'est de quoi ce matin j'entends les étrenner[7],
Puisque nous n'avons point d'argent à leur donner.

ERGASTE.

Il en faut bien trouver, n'en fût-il point au monde[8];
C'est sur ton seul esprit que mon espoir se fonde :
Mon pauvre Filipin, ne m'abandonne pas.
Tu sais ma passion, tu vois mon embarras,
Retourne chez Mison, va revoir le notaire.

FILIPIN.

Suivez-moi seulement, et nous ferons affaire.
Venez agir vous-même, enfin tout ira bien;
Mais si je suis perdu, je ne réponds de rien.

1. Molière a transporté ces reproches à l'acte I de l'*Avare*, scène IV. — 2. Dépense qu'on fait pour s'habiller. — 3. Raisonnable — 4. Ta condition. — 5. Regarde cela comme absolument sûr. — 6. Synonyme populaire d'*usurier*. — 7. C'est ce que j'entends leur offrir en cadeau. — 8. La Fontaine a repris cet hémistiche dans *Clymène* (1671) et en a fait un vers proverbe :
Il me faut du nouveau, *n'en fût-il point au monde*.

II. Les conditions d'un prêt.

Ergaste a chargé Filipin de négocier un nouveau prêt; le valet vient rendre compte des conditions qu'impose l'usurier, qui, cette fois, n'est plus le père de l'emprunteur.

FILIPIN, ERGASTE, ARGINE, NICETTE

FILIPIN.

Mison à l'usurier vient de tâter le pouls;
Si vous n'avez l'argent, il ne tiendra qu'à vous;
Mais....

ERGASTE.

Quoi, mais? Ne fais point ici de préambule
Parle.

FILIPIN.

Mais l'usurier me paraît ridicule.

ERGASTE.

Comment?

FILIPIN.

A votre père il ferait des leçons,
Tête-bleu! qu'il en sait et qu'il fait de façons!
C'est le fesse-mathieu le plus franc[1] que je sache;
J'ai pensé lui donner deux fois sur la moustache.
Il veut bien vous fournir les quinze mille francs;
Mais, monsieur, les deniers ne sont pas tous comptants.
Admirez le caprice injuste de cet homme :
Encor qu'au denier douze il prête cette somme,
Sur bonne caution, il n'a que mille écus[2]
Qu'il donne argent comptant.

ERGASTE.

Où donc est le surplus?

FILIPIN.

Je ne sais si je puis vous le conter sans rire :
Il dit que du Cap-Vert il lui vient un navire,
Et fournit le surplus de la somme en guenons
Et fort beaux perroquets, en douze gros canons,
Moitié fer, moitié fonte, et qu'on vend à la livre.
Si vous voulez ainsi la somme, on vous la livre.

ERGASTE.

Mison ne peut-il pas trouver d'argent ailleurs?
Aurons-nous donc toujours affaire à des voleurs?

NICETTE.

Cette condition semble une chose rare.

ARGINE.

On n'a jamais parlé d'un marché plus bizarre.

1. Le plus vraiment fesse-mathieu. — 2. Trois mille francs.

ERGASTE.

Tout bizarre qu'il est, il faut bien l'accepter,
Si nous ne pouvons pas d'ailleurs nous ajuster[1];
Toute raison est vaine où nécessité presse,
Et je veux au besoin secourir ma maîtresse.

ARGINE.

Mais mille écus de cinq[2], je n'y puis consentir.

NICETTE.

Gardez-vous d'un marché d'où naisse un repentir.

ERGASTE.

Pourquoi? Ces gros canons se pourront bientôt vendre.

FILIPIN.

Mais pour les perroquets on n'en doit rien attendre :
Comme ils séjourneront à Dieppe assurément,
J'en rabats la moitié[3], s'ils vous parlent normand.

NICETTE.

Je crois qu'au temps qui court les guenons[4] sont de mise;
Toutefois ce n'est pas trop bonne marchandise.

ERGASTE.

Prendrai-je le parti ne perdant que moitié?

NICETTE.

Si vous ne trouviez mieux, ce serait grand'pitié.
Puisque la caution est riche à suffisance,
Madame, donnez-vous trois jours de patience.

ARGINE.

Mais la nécessité nous presse au dernier point,
Si Mison dans trois jours ne nous soulage point.

Acte IV, sc. II.

III. La comédie de caractères : l'Avare.

Harpagon est un bourgeois, veuf, fort riche et très avare. Il gouverne sa maison despotiquement, « exerce sur les siens une épargne rigoureuse » et laisse manquer du nécessaire ses deux enfants, Élise, une grande fille en âge de se marier, et Cléante, un fils majeur qui aime le plaisir et la toilette et auquel la tyrannie paternelle paraît de plus en plus insupportable. Non content de lésiner sur tout, Harpagon fait fructifier son argent en le plaçant à gros intérêts. Ses clients sont des fils de famille dont les pères vivent trop longtemps et qui, pour se procurer des subsides en avancement d'hoirie, en passent par toutes les exigences des usuriers. C'est justement le cas de Cléante : le fils de l'Avare fait des dettes de tous côtés. Il cherche en ce moment à emprunter quinze mille francs qu'il lui faut absolument pour épouser une jeune fille sans fortune, Mariane, que son propre père, Harpagon, recherche également en mariage. Il a chargé son valet La Flèche, de lui découvrir un prêteur.

1. Nous arranger d'un autre côté. — 2. Mille écus sur les cinq mille qu'il me faut. — 3. J'estime qu'ils ont perdu la moitié de leur valeur. — 4. *Guenon* s'employait familièrement pour désigner une *femme laide* et une *femme peu recommandable.*

CLÉANTE, LA FLÈCHE

CLÉANTE. — Ah! traître que tu es, où t'es-tu donc allé fourrer? Ne t'avais-je pas donné l'ordre....

LA FLÈCHE. — Oui, monsieur, et je m'étais rendu ici pour vous attendre de pied ferme; mais monsieur votre père, le plus malgracieux des hommes, m'a chassé dehors malgré moi[1], et j'ai couru risque d'être battu.

CLÉANTE. — Comment va notre affaire? Les choses pressent plus que jamais! et depuis que je ne t'ai vu, j'ai découvert que mon père est mon rival[2].

LA FLÈCHE. — Votre père amoureux?

CLÉANTE. — Oui; et j'ai eu toutes les peines du monde à lui cacher le trouble où cette nouvelle m'a mis[3].

LA FLÈCHE. — Lui se mêler d'aimer! De quoi diable s'avise-t-il? Se moque-t-il du monde? Et l'amour a-t-il été fait pour des gens bâtis comme lui?

CLÉANTE. — Il a fallu, pour mes péchés, que cette passion lui soit venue en tête.

LA FLÈCHE. — Mais par quelle raison lui faire un mystère de votre amour?

CLÉANTE. — Pour lui donner moins de soupçon, et me conserver au besoin des ouvertures[4] plus aisées pour détourner ce mariage. Quelle réponse t'a-t-on faite?

LA FLÈCHE. — Ma foi! monsieur, ceux qui empruntent sont bien malheureux; et il faut essuyer d'étranges choses lorsqu'on est réduit à passer, comme vous, par les mains des fesse-mathieu[5].

CLÉANTE. — L'affaire ne se fera point?

LA FLÈCHE. — Pardonnez-moi. Notre maître Simon, le courtier qu'on nous a donné, homme agissant[6] et plein de zèle, dit qu'il a fait rage[7] pour vous; et il assure que votre seule physionomie lui a gagné le cœur.

CLÉANTE. — J'aurai les quinze mille francs que je demande?

1. A l'acte précédent, Harpagon a en effet chassé brutalement La Flèche qu'il soupçonnait d'en vouloir à son argent. — 2. C'est Harpagon lui-même qui a déclaré à ses enfants son intention d'épouser Mariane. — 3. Il a mis son trouble sur le compte d'un éblouissement et son père l'a envoyé « vite boire à la cuisine un grand verre d'eau claire. » — 4. Expédients. — 5. Expression d'origine incertaine et qui signifie *usurier*. — 6. « Se dit d'un homme qui entreprend plusieurs affaires ensemble, qui y travaille avec beaucoup de diligence. (Fur.). — 7. Faire de violents efforts.

LA FLÈCHE. — Oui; mais à quelques petites conditions, qu'il faudra que vous acceptiez, si vous avez dessein que les choses se fassent.

CLÉANTE. — T'a-t-il fait parler à celui qui doit prêter l'argent?

LA FLÈCHE. — Ah! vraiment, cela ne va pas de la sorte. Il apporte plus de soin à se cacher que vous, et ce sont des mystères bien plus grands que vous ne pensez. On ne veut point du tout dire son nom, et l'on doit aujourd'hui l'aboucher avec vous, dans une maison empruntée, pour être instruit, par votre bouche, de votre bien et de votre famille! et je ne doute point que le seul nom de votre père ne rende les choses faciles.

CLÉANTE. — Et principalement notre mère étant morte, dont on ne peut m'ôter le bien[1].

LA FLÈCHE. — Voici quelques articles qu'il a dictés lui-même à notre entremetteur[2] pour vous être montrés avant que de rien faire :

Supposé que le prêteur voie toutes ses sûretés, et que l'emprunteur soit majeur, et d'une famille où le bien soit ample, solide, assuré, clair, et net de tout embarras, on fera une bonne et exacte obligation par-devant un notaire, le plus honnête homme qu'il se pourra, et qui, pour cet effet, sera choisi par le prêteur, auquel il importe le plus que l'acte soit dûment dressé.

CLÉANTE. — Il n'y a rien à dire à cela.

LA FLÈCHE. — *Le prêteur, pour ne charger sa conscience d'aucun scrupule, prétend ne donner son argent qu'au denier dix-huit*[3].

CLÉANTE. — Au denier dix-huit? Parbleu! voilà qui est honnête. Il n'y a pas lieu de se plaindre.

LA FLÈCHE. — Cela est vrai.

Mais comme ledit prêteur n'a pas chez lui la somme dont il est question, et que pour faire plaisir à l'emprunteur, il est contraint lui-même de l'emprunter d'un autre, sur le pied du denier cinq[4], *il conviendra que ledit premier emprunteur paye cet intérêt, sans préjudice du reste*[5], *attendu que ce n'est que pour l'obliger que le dit prêteur s'engage à cet emprunt.*

1. C'est-à-dire, même si mon père me déshéritait (et Harpagon l'en menacera un peu plus tard), il resterait toujours le bien de ma mère pour répondre de ma dette. — 2. Intermédiaire. — 3. Un denier d'intérêt pour dix-huit prêtés, soit 5,55 o/o. Le taux des rentes sur l'Etat était de 5 o/o depuis 1665, mais les villes empruntaient à un taux plus élevé. — 4. Vingt pour cent. — 5. Du denier dix-huit déjà stipulé.

CLÉANTE. — Comment diable! quel Juif, quel Arabe[1] est-ce là? C'est plus qu'au denier quatre[2].

LA FLÈCHE. — Il est vrai; c'est ce que j'ai dit. Vous avez à voir là-dessus.

CLÉANTE. — Que veux-tu que je voie? J'ai besoin d'argent; et il faut bien que je consente à tout.

LA FLÈCHE. — C'est la réponse que j'ai faite.

CLÉANTE. — Il y a encore quelque chose?

LA FLÈCHE. — Ce n'est plus qu'un petit article.

Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze mille livres, et pour les mille écus[3] restants, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, nippes[4] et bijoux dont s'ensuit le mémoire, et que ledit prêteur a mis, de bonne foi, au plus modique prix qu'il lui a été possible.

CLÉANTE. — Que veut dire cela?

LA FLÈCHE. — Écoutez le mémoire.

Premièrement un lit de quatre pieds[5], à bandes de points de Hongrie[6], appliquées fort proprement[7] sur un drap de couleur d'olive, avec six chaises et la courte-pointe[8] de même; le tout bien conditionné[9], et doublé d'un petit taffetas changeant rouge et bleu.

Plus, un pavillon[10] à queue, d'une bonne serge d'Aumale rose-sèche, avec le mollet[11] et les franges de soie.

CLÉANTE. — Que veut-il que je fasse de cela?

LA FLÈCHE. — Attendez.

Plus une tenture de tapisserie des amours de Gombaut et de Macée[12].

Plus une grande table de bois de noyer[13], à douze colonnes ou

1. Homme cruel et sans foi. — 2. Vingt-cinq pour cent. — 3. Écus blancs ou d'argent, de trois francs. — 4. Les *hardes* désignent « les habits et meubles portatifs qui servent à vêtir ou à parer une personne ou sa chambre » (Fur.); les *nippes* « sont ce qui sert d'ajustement, surtout *en linge* » (Littré). — 5. De dimensions. On trouve dans des inventaires du XVII[e] siècle, la mention de « lits de *sept pieds*; » c'est très probablement sept pieds de longueur. Si le lit d'Harpagon n'en a que quatre, c'est un lit d'enfant dont Cléante n'a que faire. Il est cependant possible qu'il s'agisse de la largeur. Le mot *lit* ne désigne d'ailleurs ici que la literie, le dessus du lit; il se disait en effet « de quelques-unes de ses parties: le tour et la garniture, les pentes, les rideaux du lit: un lit de velours, de damas. » (Fur.). — 6. Sorte de broderie. — 7. D'une façon fort élégante. — 8. Couverture de lit ouatée et piquée. — 9. En bon état. — 10. « Est une garniture de lit taillée en rond qui s'attache au plancher (plafond), et qui a la figure d'une tente (pavillon). » (Fur.) — 11. Petite frange qui garnit les tentures. — 12. Suite de huit panneaux représentant des sujets champêtres. — 13. Dans les inventaires de la fin du XVII[e] s., les tables de ce genre sont évaluées de 10 à 15 livres. Cf. D'Avenel. *Hist économique*... T. V, p. 630.

piliers tournés, qui se tire par les deux bouts, et garnie par le dessous de ses six escabelles.

CLÉANTE. — Qu'ai-je affaire, morbleu... ?

LA FLÈCHE. — Donnez-vous patience.

Plus, trois gros mousquets tout garnis de nacre de perles[1], *avec les trois fourchettes*[2] *assortissantes.*

Plus, un fourneau de brique, avec deux cornues, et trois récipients, fort utiles à ceux qui sont curieux de distiller.

CLÉANTE. — J'enrage.

LA FLÈCHE. — Doucement.

Plus, un luth de Bologne, garni de toutes ses cordes, ou peu s'en faut.

Plus un trou-madame[3] *et un damier, avec un jeu de l'oie renouvelé des Grecs fort propres à passer le temps lorsque l'on n'a que faire.*

Plus une peau d'un lézard, de trois pieds et demi, remplie de foin, curiosité agréable pour pendre au plancher d'une chambre.

Le tout, ci-dessus mentionné, valant loyalement[4] *plus de quatre mille cinq cents livres, et rabaissé à la valeur de mille écus, par la discrétion*[5] *du prêteur.*

CLÉANTE. — Que la peste l'étouffe avec sa discrétion, le traître, le bourreau qu'il est! A-t-on jamais parlé d'une usure semblable? Et n'est-il pas content du furieux intérêt qu'il exige, sans vouloir encore m'obliger à prendre pour trois mille livres les vieux rogatons[6] qu'il ramasse? Je n'aurai pas deux cents écus[7] de tout cela; et cependant il faut bien me résoudre à consentir à ce qu'il veut; car il est en état de me faire tout accepter, et il me tient, le scélérat, le poignard sur la gorge.

LA FLÈCHE. — Je vous vois, monsieur, ne vous en déplaise, dans le grand chemin justement que tenait Panurge pour se ruiner, prenant argent d'avance, achetant cher, vendant à bon marché, et mangeant son blé en herbe[8].

1. « Expression qui se dit, mais qui ne signifie rien de plus que le seul mot nacre, la matière de la nacre et de la perle étant la même. » (Littré). Mais par ce terme ronflant, le prêteur fait valoir sa marchandise. — 2. Pied fourchu dont les arquebusiers se servaient pour appuyer leur arme au moment de tirer. — 3. « Jeu où on laisse couler des boules dans des trous ou rigoles marqués diversement pour la perte ou pour le gain. » (Fur.). — 4. Au prix légitime. — 5. Modération. — 6. « Bribes et autres choses quêtées » (Fur.); d'où objets sans valeur. — 7. Six cents francs. Le prêteur s'est gardé d'évaluer chaque objet séparément. — 8. Citation presque textuelle de Rabelais, *Pantagruel*, III, 2.

CLÉANTE. — Que veux-tu que j'y fasse? Voilà où les jeunes gens sont réduits par la maudite avarice des pères; et on s'étonne après cela que les fils souhaitent qu'ils meurent.

LA FLÈCHE. — Il faut avouer que le vôtre animerait contre sa vilanie[1] le plus posé homme du monde. Je n'ai pas, Dieu merci, les inclinations fort patibulaires[2], et parmi mes confrères que je vois se mêler de beaucoup de petits commerces, je sais tirer adroitement mon épingle du jeu, et me démêler prudemment de toutes les galanteries[3] qui sentent tant soit peu l'échelle[4], mais, à vous dire vrai, il me donnerait, par ses procédés, des tentations de le voler; et je croirais, en le volant, faire une action méritoire.

CLÉANTE. — Donnez-moi un peu ce mémoire, que je le voie encore.

SCÈNE II

MAITRE SIMON, HARPAGON, CLÉANTE
LA FLÈCHE

MAITRE SIMON. — Oui, monsieur, c'est un jeune homme qui a besoin d'argent. Ses affaires le pressent d'en trouver, et il en passera par tout ce que vous en prescrirez.

HARPAGON. — Mais croyez-vous, maître Simon, qu'il n'y ait rien à péricliter[5]? et savez-vous le nom, les biens de la famille de celui pour qui vous parlez?

MAITRE SIMON. — Non, je ne puis pas bien vous en instruire à fond, et ce n'est que par aventure que l'on m'a adressé à lui; mais vous serez de toutes choses éclairci par lui-même; et son homme[6] m'a assuré que vous serez content, quand vous le connaîtrez. Tout ce que je saurais vous dire, c'est que sa famille est fort riche, qu'il n'a plus de mère déjà, et qu'il s'obligera[7], si vous voulez, que son père mourra avant qu'il soit huit mois.

HARPAGON. — C'est quelque chose que cela. La charité,

1. Vilenie, avarice digne d'un vilain, d'un manant. — 2. Je n'ai pas de goût pour le gibet. Au XVIIe siècle, on punissait de la potence le vol domestique, c'est-à-dire commis par des serviteurs au préjudice de leurs maîtres. — 3. Euphémisme qui sert à déguiser une action suspecte ou blâmable. — 4. L'échelle du gibet. — 5. Courir danger; « l'usure (le prêt à intérêt) est permise dans le négoce de mer, parce que l'argent *périclite* » (Fur.). — 6. Son valet. — 7. S'engagera par contrat.

maître Simon, nous oblige à faire plaisir aux personnes, lorsque nous le pouvons.

MAITRE SIMON. — Cela s'entend.

LA FLÈCHE. — Que veut dire ceci? Notre maître Simon qui parle à votre père.

CLÉANTE. — Lui aurait-on appris qui je suis? et serais-tu pour nous trahir[1]?

MAITRE SIMON. — Ah! Ah! vous êtes bien pressés! Qui vous a dit que c'était céans? Ce n'est pas moi, monsieur, au moins qui leur ai découvert votre nom et votre logis : mais, à mon avis, il n'y a pas grand mal à cela. Ce sont des personnes discrètes, et vous pouvez ici vous expliquer ensemble.

HARPAGON. — Comment?

MAITRE SIMON. — Monsieur est la personne qui veut vous emprunter les quinze mille livres dont je vous ai parlé.

HARPAGON. — Comment, pendard? c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables extrémités?

CLÉANTE. — Comment, mon père? c'est vous qui vous portez à ces honteuses actions?

HARPAGON. — C'est toi qui te veux ruiner par des emprunts si condamnables?

CLÉANTE. — C'est vous qui cherchez à vous enrichir par des usures si criminelles?

HARPAGON. — Oses-tu bien, après cela, paraître devant moi?

CLÉANTE. — Osez-vous bien, après cela, vous présenter aux yeux du monde?

HARPAGON. — N'as-tu point de honte, dis-moi, d'en venir à ces débauches-là? de te précipiter dans des dépenses effroyables? et de faire une honteuse dissipation du bien que tes parents t'ont amassé avec tant de sueurs?

CLÉANTE. — Ne rougissez-vous point de déshonorer votre condition par les commerces que vous faites? de sacrifier gloire[2] et réputation au désir insatiable d'entasser écu sur écu, et de renchérir, en fait d'intérêt, sur les plus infâmes subtilités[3] qu'aient jamais inventées les plus célèbres usuriers?

1. Capable de me trahir. — 2. Au XVIIe siècle le mot avait souvent un sens très voisin de celui de réputation auquel Molière l'unit ici. — 3. Au XVIIe s. ruses dans les affaires.

HARPAGON. — Ote-toi de mes yeux, coquin! ôte-toi de mes yeux.

CLÉANTE. — Qui est le plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il ne sait que faire?

HARPAGON. — Retire-toi, te dis-je, et ne m'échauffe pas les oreilles. Je ne suis pas fâché de cette aventure; et ce m'est un avis de tenir l'œil, plus que jamais, sur toutes tes actions.

L'Avare. Acte II, sc. I et II.



FRONTISPICE POUR L'ÉDITION DE 1666

Molière est représenté en Mascarille et en Sganarelle.
(Gravure de Chauveau. Bibl. Nat. Impr.)

LA FONTAINE

I. LA THÉORIE DE LA FABLE

La Fontaine publia la première édition des *Fables* — les six premiers livres — en 1668. A cette date, il avait quarante-six ans : comme poète, il n'était connu du public que par deux recueils de *Contes* publiés en 1665 et en 1667; mais vraisemblablement il avait déjà lu à quelques amis certaines de ses fables, et on l'avait engagé à faire paraître toutes celles qu'il avait composées. Le premier recueil de fables est dédié à Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse, alors âgé de six ans. Après l'épitre dédicatoire où La Fontaine, suivant la tradition, présente son livre, et loue le Dauphin et Louis XIV, il explique dans la préface pourquoi il a écrit des fables et des fables en vers.

LA FABLE ÉGAYÉE

Je pense avoir justifié suffisamment mon dessein; quant à l'exécution, le public en sera juge. On ne trouvera pas ici l'élégance ni l'extrême brièveté qui rendent Phèdre[1] recommandable; ce sont qualités au-dessus de ma portée. Comme il m'était impossible de l'imiter en cela, j'ai cru qu'il fallait en récompense[2] égayer l'ouvrage plus qu'il n'a fait. Non que je le blâme d'en être demeuré dans ces termes[3] : la langue latine n'en demandait pas davantage; et, si l'on y veut prendre garde, on reconnaîtra dans cet auteur le vrai caractère et le vrai génie de Térence[4]. La simplicité est magnifique chez ces grands hommes : moi, qui n'ai pas les perfections du langage comme ils les ont eues, je ne la puis élever à un si haut point. Il a donc fallu se récompenser d'ailleurs[5] : c'est ce que j'ai fait avec d'autant plus de hardiesse que Quintilien[6] dit qu'on ne saurait trop égayer les narrations. Il ne s'agit pas ici d'en apporter une raison, c'est assez que Quintilien l'ait dit. J'ai pourtant considéré que ces fables étant sues de tout le monde, je ne ferais rien si je ne les rendais nouvelles par quelques traits[7] qui en relevassent le goût. C'est ce qu'on demande aujourd'hui : on veut de la nouveauté et de

1. Fabuliste latin du Ier siècle après J.-C. — 2. En compensation. — 3. Dans ces limites. — 4. Poète comique latin qui fut très admiré au XVIIe siècle pour son élégance et son naturel. — 5. D'un autre côté. — 6. Professeur d'éloquence qui enseignait à Rome au Ier siècle après J.-C. Le passage auquel La Fontaine fait allusion se trouve dans son *Institution oratoire*, livre IV, chap. II. — 7. La fable citée page 553 en offre plusieurs exemples.

la gaîté. Je n'appelle pas gaîté ce qui excite le rire; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux.

(*Les Fables* Préface, 1668).

L'AMPLE COMÉDIE

Nous citons le prologue que La Fontaine a placé en tête de la fable *Le Bûcheron et Mercure* (V,1) Il précise dans cet avant-propos son dessein littéraire Sa fable est vraisemblablement dédiée à M le Chevalier de Bouillon, beau-frère de la duchesse de Bouillon — la nièce de Mazarin — que La Fontaine admirait fort et chez qui il était souvent reçu Le Chevalier de Bouillon et sa belle sœur étaient d'humeur enjouée et de moralité assez libre L'un et l'autre, comme La Fontaine lui-même, fréquentèrent la société du Temple, cercle d'incrédules et d'épicuriens

Votre goût a servi de règle à mon ouvrage :
J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage.
Vous voulez qu'on évite un soin trop curieux
Et des vains ornements l'effort ambitieux[1];
Je le veux comme vous; cet effort ne peut plaire.
Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire.
Non qu'il faille bannir certains traits délicats :
Vous les aimez, ces traits, et je ne les hais pas.
Quant au principal but qu'Esope se propose[2],
J'y tombe au moins mal que je puis.
Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis,
Il ne tient pas à moi; c'est toujours quelque chose.
Comme la force est un point
Dont je ne me pique point,
Je tâche d'y tourner le vice en ridicule,
Ne pouvant l'attaquer avec des bras d'Hercule.
C'est là tout mon talent; je ne sais s'il suffit.
Tantôt je peins en un récit
La sotte vanité jointe avecque l'envie,
Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie :
Tel est ce chétif animal
Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal[3].

1. L'effort ambitieux : traduit d'Horace, Épître aux Pisons : « ambitiosa recidet orna- : il devra retrancher les ornements prétentieux » [v. 447]. — 2. Le but principal d'Esope est d'instruire, de moraliser. — 3. La Grenouille et le Bœuf, Livre I, fable 3.

J'oppose quelquefois, par une double image,
Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
Les agneaux aux loups ravissants[1],
La mouche à la fourmi[2]; faisant de cet ouvrage
Une ample comédie à cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers.
Hommes, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle,
Jupiter comme un autre.... *Fables*, V, 1.

COMMENT LA FONTAINE IMITE

LA VIEILLE ET LES DEUX SERVANTES

La comparaison de cette fable et de celle d'Ésope dont nous citons ci-dessous la traduction, montrera qu'en imitant les anciens La Fontaine fait œuvre d'artiste original et créateur. On verra quels traits il ajoute à son modèle.

Il était une vieille ayant deux chambrières[3] :
Elles filaient si bien que les sœurs filandières[4]
Ne faisaient que brouiller[5] au prix de celles-ci.
La vieille n'avait point de plus pressant souci
Que de distribuer aux servantes leur tâche.
Dès que Téthys[6] chassait Phébus aux crins[7] dorés,
Tourets[8] entraient en jeu, fuseaux étaient tirés,
Deçà, delà, vous en aurez;
Point de cesse, point de relâche.
Dès que l'Aurore, dis-je, en son char remontait,
Un misérable coq à point nommé chantait;

Fable d'Esope. — Une veuve amie du travail, ayant des servantes, avait coutume de les réveiller de nuit au chant des coqs pour les mettre à l'ouvrage. Continuellement tourmentées par le travail, elles décidèrent qu'il fallait tuer le coq de la maison parce que c'était lui qui réveillait de

1. Le Loup et l'Agneau, I, 10. — 2. La Mouche et la Fourmi, IV, 3. Dans cette fable, la Mouche s'indigne de ce que la Fourmi se compare à elle, qui hante les palais et se pose sur la tête des rois. La Fourmi répond que si la Mouche hante les palais, on l'y maudit et on l'y poursuit. Elle préfère vivre tranquille dans ses greniers bien remplis. — 3. « Fille ou femme domestique. En ce sens, le mot de chambrière est hors d'usage à Paris; en sa place, on dit : *servante.* » (Richelet qui signale le mot comme familier et burlesque) — 4 « Les vieux poètes donnaient ce nom pour épithète aux Parques : les sœurs filandières. En ce sens, il n'est plus en usage que dans le style burlesque » (Fur.). — 5. Pris absolument : faire de mauvaise besogne. — 6. Déesse de la mer. — 7. S'employait, en poésie pour *cheveux*, en parlant de tout autre être que l'homme. — 8. « Petit tour ou roue qui se meut avec grande impétuosité par le moyen d'une plus grande roue qui se tourne avec une manivelle » (Fur.). Il s'agit de la bobine d'un rouet.

Cheoir d'vn peril [illegible]
plus grand.



Qui veut fuyr & cuit[illegible]
De Carybdis, quãd il vi[illegible]
Souuent il tombe au gou[illegible]
Auquel plus grand dan[illegible]
souffre.

De la vieille & [illegible]
Chambrie[illegible]

Fable. L[illegible]

VNe Vieille auoit des ser[illegible]
Qu'elle esueilloit auant[illegible]
au chant du Coq bien asseru[illegible]

PAGE DES « FABLES D'ÉSOPE PHRYGIEN »

Traduction d'Ésope en vers par Gilles Corrozet (XVIe s.).

Aussitôt notre vieille, encor plus misérable,
S'affublait[1] d'un jupon crasseux et détestable,
Allumait une lampe, et courait droit au lit
Où, de tout leur pouvoir, de tout leur appétit,
Dormaient les deux pauvres servantes.
L'une entr'ouvrait un œil, l'autre étendait un bras;
Et toutes deux, très mal contentes,
Disaient entre leurs dents : « Maudit coq, tu mourras! »
Comme elles l'avaient dit, la bête fut grippée[2] :
Le réveille-matin eut la gorge coupée.
Ce meurtre n'amenda nullement leur marché[3] :
Notre couple, au contraire, à peine était couché,
Que la vieille, craignant de laisser passer l'heure,
Courait comme un lutin par toute sa demeure.
C'est ainsi que, le plus souvent,
Quand on pense sortir d'une mauvaise affaire,
On s'enfonce encor plus avant :
Témoin ce couple et son salaire.
La vieille, au lieu du coq, les fit tomber par là
De Charybde en Scylla[4].

Fables, V, VI.

nuit la maîtresse. Mais il arriva qu'après cette exécution ce fut bien pis encore pour elles; car la maîtresse, ignorant l'heure des coqs, les éveillait plus tôt dans la nuit. — Moralité. Cette fable enseigne que bien souvent les résolutions des hommes font leur malheur. (Traduit sur Nevelet, *Mythologica aesopica.* Paris, 1610, p. 154).

II. LA FABLE SATIRIQUE

On pourra comparer cette satire de la Cour et des mœurs des courtisans au passage de la Bruyère que nous citons ci-après, page 700.

---

1. Originairement et proprement : se couvrir la tête; puis se vêtir, dans le style badin. — 2. « Ravir subtilement et promptement. Il se dit proprement du chat et de quelques autres animaux qui prennent avec la griffe » (Fur.). Le mot est signalé comme burlesque par Richelet. — 3. « *Amender son marché* : En faisant quelque mauvaise démarche, ne pas rendre sa condition meilleure » (Fur.). — 4. Écueil et gouffre situés entre l'Italie et la Sicile; les navigateurs, en cherchant à éviter l'un tombaient dans l'autre. L'expression était proverbiale. La Fontaine semble avoir emprunté la morale de sa fable au quatrain placé par Corrozet en tête de sa traduction de la fable d'Esope.

LES OBSÈQUES DE LA LIONNE

La femme du lion mourut;
Aussitôt chacun accourut
Pour s'acquitter envers le prince
De certains compliments de consolation,
Qui sont surcroît d'affliction.
Il fit avertir sa province
Que les obsèques se feraient
Un tel jour, en tel lieu; ses prévôts[1] y seraient
Pour régler la cérémonie,
Et pour placer la compagnie.
Jugez si chacun s'y trouva.
Le prince aux cris s'abandonna,
Et tout son antre en résonna :
Les lions n'ont point d'autre temple.
On entendit, à son exemple,
Rugir en leurs patois messieurs les courtisans.
Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître :
Peuple caméléon[2], peuple singe du maître;
On dirait qu'un esprit anime mille corps;
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts[3].
Pour revenir à notre affaire,
Le cerf ne pleura point. Comment eût-il pu faire?
Cette mort le vengeait : la reine avait jadis
Étranglé sa femme et son fils.
Bref, il ne pleura point. Un flatteur l'alla dire,
Et soutint qu'il l'avait vu rire.
La colère du roi, comme dit Salomon,
Est terrible, et surtout celle du roi lion[4];
Mais ce cerf n'avait pas accoutumé de lire.

1. Le mot désigne les officiers de la maison du roi chargés d'assurer la police et l'ordre dans le palais. — 2. Le caméléon passait pour être capable de revêtir toutes les couleurs, sauf la blanche. — 3. Ressort d'une machine. Allusion à la théorie cartésienne des animaux-machines. — 4. « La colère du roi est pareille au rugissement du lion : celui qui offense le roi attaque sa propre existence. » [Salomon. *Proverbes*, xx, 2].

Le monarque lui dit : « Chétif hôte des bois,
Tu ris, tu ne suis pas ces gémissantes voix!
Nous n'appliquerons point sur tes membres profanes
Nos sacrés ongles; venez loups,
Vengez la reine, immolez tous
Ce traître à ses augustes mânes ».
Le cerf reprit alors : « Sire, le temps de pleurs
Est passé; la douleur est ici superflue.
Votre digne moitié, couchée entre des fleurs,
Tout près d'ici m'est apparue;
Et je l'ai d'abord reconnue.
« Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi,
Quand je vais chez les dieux, ne t'oblige à des larmes.
Aux champs élysiens, j'ai goûté mille charmes,
Conversant avec ceux qui sont saints comme moi.
Laisse agir quelque temps le désespoir du roi.
J'y prends plaisir » A peine on eut ouï la chose,
Qu'on se mit à crier : « Miracle! Apothéose[1]! »
Le cerf eut un présent, bien loin d'être puni.

Amusez les rois par des songes,
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges :
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât; vous serez leur ami.

Fables, VIII, 14.

III. LA FABLE LYRIQUE

LE SONGE D'UN HABITANT DU MOGOL

Puisant à des sources nouvelles, ajoutant à l'apologue non seulement des réflexions personnelles mais de poétiques confidences, La Fontaine transforme progressivement la fable d'Ésope et de Phèdre. Le sujet de cette fable est emprunté au poète persan Saâdi dont *L'Empire des Roses* avait été traduit en 1634 par André du Ryer. Nous citons au bas de la page 558 cette traduction.

Jadis certain Mogol[2] vit en songe un vizir[3]
Aux champs élysiens[4] possesseur d'un plaisir

1. Admission d'un humain au rang des dieux. — 2. L'empire des Mogols ou Mongols fondé par Tamerlan au XIVe siècle s'étendait au nord de l'Inde. — 3. Premier ministre dans l'empire turc. — 4. On remarquera le mélange de l'Orient et de la mythologie grecque.

Aussi pur qu'infini, tant en prix qu'en durée:
Le même songeur vit en une autre contrée
Un ermite entouré de feux,
Qui touchait de pitié même les malheureux.
Le cas parut étrange et contre l'ordinaire :
Minos[1] en ces deux morts semblait s'être mépris.
Le dormeur s'éveilla, tant il en fut surpris.
Dans ce songe pourtant soupçonnant du mystère,
Il se fit expliquer l'affaire.
L'interprète lui dit : « Ne vous étonnez point;
Votre songe a du sens; et, si j'ai sur ce point
Acquis tant soit peu d'habitude,
C'est un avis des dieux. Pendant l'humain séjour[2],
Ce vizir quelquefois cherchait la solitude;
Cet ermite aux vizirs allait faire sa cour. »

Si j'osais ajouter au mot de l'interprète,
J'inspirerais ici l'amour de la retraite :
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du Ciel, qui naissent sous les pas.
Solitude, où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais?
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles!
Quand pourront les neuf sœurs[3], loin des cours et des villes,

L'Empire des Roses de Saâdi est un recueil d'exemples et de traits édifiants ou instructifs. Dans le chapitre II, intitulé *de L'Humeur des dervis*, entre autres traits, Saâdi cite celui-ci :

« Un Dervis vit un jour en songe un roi qui était en Paradis et un religieux qui était en Enfer, dont il fut tout étonné, croyant que le religieux devait être en Paradis et le Roi en enfer, et fit son pouvoir pour savoir le sujet du malheur de l'un et du bonheur de l'autre. Ce roi, lui dit-on, est allé en Paradis parce qu'il avait créance aux religieux et ce religieux est allé en Enfer parce qu'il avait créance aux rois. Le Roi est heureux qui fréquente les couvents de religieux et le religieux devient méchant qui fréquente la Cour. »

1. Un des trois juges qui, d'après la mythologie grecque, jugent les morts. — 2. Le séjour parmi les hommes, sur la terre. — 3. Les neuf muses.

M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux[1],
Les noms et les vertus de ces clartés errantes
Par qui sont nos destins et nos mœurs différentes[2]?
Que si je ne suis né pour de si grands projets,
Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets!
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie!
La Parque à filets d'or[3] n'ourdira point ma vie;
Je ne dormirai point sous de riches lambris :
Mais voit-on que le somme en perde de son prix?
En est-il moins profond et moins plein de délices?
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices[4].
Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins[5], et mourrai sans remords.

Fables, XI, 4.

IV. LA FABLE PHILOSOPHIQUE

LES SOURIS ET LE CHAT-HUANT

Cette fable est la dernière du livre XI : elle clôt donc le deuxième recueil (1678). La Fontaine y défend une idée à laquelle il tient beaucoup : les bêtes ne sont pas des mécaniques, des machines; elles ont une sorte d'intelligence, beaucoup moins développée que celle des hommes, mais qui lui est comparable. Descartes, quarante ans auparavant, et son disciple Malebranche soutenaient que les bêtes n'ont pas d'âme : leurs mouvements s'expliquent par le seul jeu des *esprits animaux*. Au contraire chez l'homme, l'âme est capable de modifier le jeu normal de ces esprits. Les Gassendistes, disciples de Gassendi (1592-1655) parmi lesquels se trouvait Bernier, comme La Fontaine un familier de Mme de La Sablière, affirmaient au contraire que les bêtes ont une âme pensante, quoique matérielle, alors que l'homme possède une âme spirituelle et immortelle. La Fontaine se rallie à cette thèse. Dans le Discours à Mme de La Sablière (Livre IX, fin) il a parlé d'une perdrix, de castors, de rats, qui donnent des marques d'intelligence. Cette fois il s'agit d'un chat-huant.

---

1. Tout ce passage est imité de Virgile : *Géorgiques*, livre II (v. 475-490). « Puissent les Muses charmantes dont les mystères m'enivrent d'un amour infini, m'accueillir, me révéler le cours des astres, la raison des éclipses de soleil, des phases diverses de la lune, l'origine des tremblements de terre; la force qui fait gonfler les mers, et celle qui les fait se replier sur elles-mêmes.... Et si je ne suis pas capable d'atteindre ces secrets de la nature, si j'en suis empêché par la tiédeur de mon sang, puissé-je du moins, sans chercher la gloire, goûter le charme de la campagne, les rivières coulant dans les vallons, les fleuves et les forêts!... O qui m'arrêtera dans les fraîches vallées de l'Hémus, qui étendra sur moi l'ombre profonde des branches? » — 2. La Fontaine feint de croire que nos destinées sont sous l'influence des astres, mais il a combattu lui-même cette opinion dans plusieurs fables, en particulier dans « L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits. » — 3. Avec des fils d'or. — 4. C'est-à-dire : dans la solitude, je dors encore plus longtemps qu'en ville. — 5. Soucis.

Il ne faut jamais dire aux gens :
« Écoutez un bon mot, oyez[1] une merveille. »
Savez-vous si les écoutants
En feront une estime à la vôtre pareille?
Voici pourtant un cas qui peut être excepté :
Je le maintiens prodige, et tel que d'une fable
Il a l'air et les traits, encor que véritable.

On abattit un pin pour son antiquité,
Vieux palais d'un hibou, triste et sombre retraite
De l'oiseau qu'Atropos[2] prend pour son interprète.
Dans son tronc caverneux, et miné par le temps,
Logeaient, entre autres habitants,
Force souris sans pieds, toutes rondes de graisse.
L'oiseau les nourrissait parmi des tas de blé,
Et de son bec avait leur troupeau mutilé.
Cet oiseau raisonnait; il faut qu'on le confesse.
En son temps, aux souris le compagnon chassa[3];
Les premières qu'il prit, du logis échappées,
Pour y remédier, le drôle estropia
Tout ce qu'il prit ensuite; et leurs jambes coupées
Firent qu'il les mangeait à sa commodité,
Aujourd'hui l'une, et demain l'autre.
Tout manger à la fois, l'impossibilité
S'y trouvait, joint aussi le soin de sa santé.
Sa prévoyance allait aussi loin que la nôtre :
Elle allait jusqu'à leur porter
Vivres et grains pour subsister.
Puis, qu'un cartésien s'obstine
A traiter ce hibou de montre et de machine!
Quel ressort lui pouvait donner
Le conseil de tronquer un peuple mis en mue[4]?
Si ce n'est pas là raisonner,
La raison m'est chose inconnue.

1. Entendez. — 2. Une des trois Parques, la plus redoutable, celle qui coupe le fil de la vie. D'autre part le hibou passe pour un oiseau funeste, annonciateur de la mort. — 3. Avait fait la chasse aux souris. — 4. La mue est un endroit obscur où l'on met les volailles pour les engraisser. Le tronc de l'arbre faisait comme une mue aux souris.

Voyez que d'arguments[1] il fit :
« Quand ce peuple est pris, il s'enfuit;
Donc il faut le croquer aussitôt qu'on le happe.
Tout, il est impossible. Et puis, pour le besoin
N'en dois-je pas garder? Donc il faut avoir soin
De le nourrir sans qu'il échappe.
Mais comment? Otons-lui les pieds. » Or, trouvez-moi
Chose par les humains à sa fin mieux conduite.
Quel autre art de penser Aristote et sa suite[2]
Enseignent-ils, par votre foi?

Fables, XI, 9.

Ceci n'est point une fable ; et la chose, quoique merveilleuse et presque incroyable, est véritablement arrivée. J'ai peut-être porté trop loin la prévoyance de ce hibou, car je ne prétends pas établir dans les bêtes un progrès de raisonnement tel que celui-ci : mais ces exagérations sont permises à la poésie, surtout dans la manière d'écrire dont je me sers. (*Note de La Fontaine.*)

LE PHILOSOPHE SCYTHE

En 1694, La Fontaine publia le douzième et dernier livre des fables. La Fontaine avait soixante-treize ans, mais le recueil était prêt depuis 1692. Il était dédié au duc de Bourgogne, le fils du grand Dauphin, et le petit-fils de Louis XIV, alors âgé de douze ans.

La fable suivante résume la philosophie de La Fontaine avant sa conversion qui eut lieu en 1693.

Un philosophe austère, et né dans la Scythie[3],
Se proposant de suivre une plus douce vie,
Voyagea chez les Grecs, et vit en certains lieux
Un sage assez semblable au vieillard de Virgile[4],
Homme égalant les rois, homme approchant des dieux,
Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille.
Son bonheur consistait aux beautés d'un jardin.
Le Scythe l'y trouva qui, la serpe à la main,
De ses arbres à fruit retranchait l'inutile,

1. Raisonnements. — 2. Aristote et ses disciples. Aristote avait écrit *La Logique*, c'est-à-dire *l'art de raisonner*, d'enchaîner des propositions pour atteindre une conclusion vraie. — 3. La Scythie, dans la géographie des Grecs, était le pays qui s'étend au nord et à l'est de la mer Noire (Russie méridionale et Caucase). — 4. Allusion au vieillard de Tarente que Virgile nous représente (*Géorgiques*, liv. IV, v. 125 et suiv.), cultivant son jardin et aussi heureux que les rois.

Ébranchait, émondait, ôtait ceci, cela,
Corrigeant partout la nature
Excessive à payer ses soins avec usure[1].
Le Scythe alors lui demanda :
« Pourquoi cette ruine[2]? était-il d'homme sage
De mutiler ainsi ces pauvres habitants?
Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.
Laissez agir la faux du Temps :
Ils iront assez tôt border le noir rivage[3].
— J'ôte le superflu, dit l'autre, et l'abattant,
Le reste en profite d'autant. »
Le Scythe, retourné dans sa triste demeure,
Prend la serpe à son tour, coupe et taille à toute heure;
Conseille à ses voisins, prescrit à ses amis
Un universel abatis.
Il ôte de chez lui les branches les plus belles,
Il tronque son verger contre toute raison,
Sans observer temps ni saison,
Lunes ni vieilles ni nouvelles.
Tout languit et tout meurt.
Ce Scythe exprime bien
Un indiscret [4] stoïcien :
Celui-ci retranche de l'âme
Désirs et passions, le bon et le mauvais,
Jusqu'aux plus innocents souhaits.
Contre de telles gens, quant à moi, je réclame.
Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort;
Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

Fables, XII, 20.

V. GOUTS ET AMITIÉS DE LA FONTAINE

QUATRE AMIS

Dans les *Amours de Psyché et de Cupidon* (1669), la Fontaine s'est mis lui-même en scène sous le nom de Polyphile[5], avec trois autres amis, Acante (Racine), Ariste (Boileau) et Gélaste (Molière ou plus probablement Chapelle). Au début du roman, il nous raconte une visite de la petite société au château de Versailles où Louis XIV avait fait commencer en 1661 des travaux d'embellissement.

1. Au XVIIe siècle, la préposition *à* suivie de l'infinitif sert à qualifier des adjectifs. *Excessive* fait avec *usure* un pléonasme intentionnel. — 2. Ce massacre. — 3. Les rives du Styx, fleuve des Enfers. — 4. Sans discernement. — 5. L'ami de beaucoup de choses.

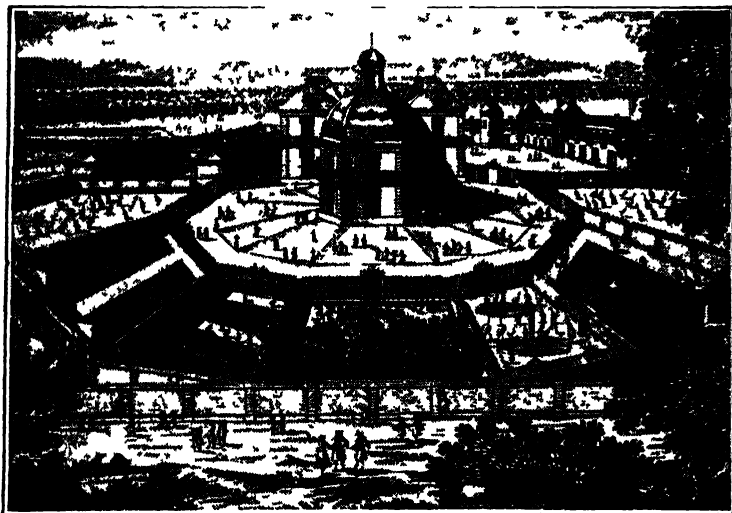
Quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse, lièrent une espèce de société que j'appellerais académie si leur nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent autant regardé les Muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées, et tout ce qui sent la conférence académique. Quand ils se trouvaient ensemble et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de science ou de belles lettres, ils profitaient de l'occasion : c'était toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autre, comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité, ni la cabale n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères lorsque quelqu'un d'eux tombait dans la maladie du siècle, et faisait un livre, ce qui arrivait rarement.

Polyphile y était le plus sujet (c'est le nom que je donnerai à l'un de ces quatre amis). Les aventures de Psyché lui avaient semblé fort propres pour être contées agréablement. Il y travailla longtemps sans en parler à personne : enfin il communiqua son dessein à ses trois amis, non pas pour leur demander s'il continuerait, mais comment ils trouvaient à propos qu'il continuât. L'un lui donna un avis, l'autre un autre : de tout cela, il ne prit que ce qu'il lui plut. Quand l'ouvrage fut achevé, il demanda jour et rendez-vous pour le lire.

Acante ne manqua pas, selon sa coutume, de proposer une promenade en quelque lieu, hors la ville, qui fût éloigné, et où peu de gens entrassent : on ne les viendrait point interrompre; ils écouteraient cette lecture avec moins de bruit et plus de plaisir. Il aimait extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages. Polyphile lui ressemblait en cela; mais on peut dire que celui-ci aimait toutes choses. Ces passions, qui leur remplissaient le cœur d'une certaine tendresse, se répandaient jusqu'en leurs écrits, et en formaient le principal caractère. Ils penchaient tous deux vers le lyrique, avec cette différence qu'Acante avait quelque chose de plus touchant, Polyphile de plus fleuri. Des

deux autres amis, que j'appellerai Ariste et Gélaste, le premier était sérieux sans être incommode, l'autre était fort gai.

La proposition d'Acante fut approuvée. Ariste dit qu'il y avait de nouveaux embellissements à Versailles : il fallait les aller voir, et partir matin, afin d'avoir le loisir de se promener après qu'ils auraient entendu les aventures de Psyché. La



LA MÉNAGERIE DE VERSAILLES
Gravure du XVIIe s (Bibl Nat Est)

partie fut incontinent conclue : dès le lendemain ils l'exécutaient. Les jours étaient encore assez longs, et la saison belle : c'était pendant le dernier automne.

Nos quatre amis étant arrivés à Versailles de fort bonne heure, voulurent voir, avant de dîner, la Ménagerie : c'est un lieu rempli de plusieurs sortes de volatiles et de quadrupèdes, la plupart très rares et de pays éloignés Ils admirèrent en combien d'espèces une seule espèce d'oiseaux se multipliait, et louèrent l'artifice et les diverses imaginations de la nature, qui se joue dans les animaux comme elle fait dans les fleurs. Ce qui leur plut davantage, ce furent les demoiselles de Numidie[1], et

1. Oiseau échassier d'Afrique

certains oiseaux pêcheurs qui ont un bec extrêmement long, avec une peau au-dessous qui leur sert de poche. Leur plumage est blanc, mais d'un blanc plus clair que celui des cygnes; même de près il paraît carné[1], et tire sur la couleur de rose vers la racine. On ne peut rien voir de plus beau : ce sont espèce de cormorans[2].



L'ORANGERIE DE VERSAILLES
Gravure du XVIIe s (Bibl Nat Est)

Comme nos gens avaient encore du loisir, ils firent un tour à l'Orangerie. La beauté et le nombre des orangers et des autres plantes qu'on y conserve ne se sauraient exprimer. Il y a tel de ces arbres qui a résisté aux attaques de cent hivers.

La nécessité de manger fit sortir nos gens de ce lieu si délicieux. Tout leur dîner se passa à s'entretenir des choses qu'ils avaient vues, et à parler du monarque pour qui on a assemblé tant de beaux objets. Après avoir loué ses principales vertus, les lumières de son esprit, ses qualités héroïques, sa science de commander, après, dis-je, l'avoir loué fort longtemps, ils revin-

1. Couleur de chair. — 2. Ces oiseaux étaient des pélicans.

rent à leur premier entretien, et dirent que Jupiter seul peut continuellement s'appliquer à la conduite de l'univers : les hommes ont besoin de quelque relâche : Alexandre faisait la débauche; Auguste jouait; Scipion et Laelius s'amusaient souvent à jeter des pierres plates sur l'eau; notre monarque se divertit à faire bâtir des palais : cela est digne d'un roi. Il y a même une utilité générale, car, par ce moyen, les sujets peuvent prendre part aux plaisirs du prince, et voir avec admiration ce qui n'est pas fait pour eux. Tant de beaux jardins et de somptueux édifices sont la gloire de leur pays. Et que ne disent point les étrangers! que ne dira point la postérité quand elle verra ces chefs-d'œuvre de tous les arts.

Les Amours de Psyché et de Cupidon. (Livre premier, début.)

DISCOURS A MADAME DE LA SABLIÈRE

Depuis 1672, La Fontaine était l'hôte de Mme de La Sablière que ses amis nommaient Iris. Mais en 1679 Iris (elle avait alors trente-neuf ans) subit une crise morale. Cette femme cultivée et savante, sans pédantisme, que tous admiraient, fait de fréquents séjours à l'Hospice des Incurables et vit dans la retraite.

Lorsque le 2 mai 1684, La Fontaine, reçu non sans peine à l'Académie française, car on lui reprochait ses *Contes*, eut prononcé sa harangue et entendu le discours que lui adressait l'abbé de La Chambre au nom de l'Académie, il prit une deuxième fois la parole et lut l'épître suivante adressée à Mme de La Sablière.

Désormais que ma muse, aussi bien que mes jours,
Touche de son déclin l'inévitable cours[1],
Et que de ma raison le flambeau va s'éteindre,
Irai-je en consumer les restes à me plaindre,
Et, prodigue d'un temps par la Parque attendu,
Le perdre à regretter celui que j'ai perdu?
Si le ciel me réserve encor quelque étincelle
Du feu dont je brillais dans ma saison nouvelle,
Je la dois employer, suffisamment instruit
Que le plus beau couchant est voisin de la nuit.
Le temps marche toujours; ni force, ni prière,
Sacrifices ni vœux, n'allongent la carrière.
Il faudrait ménager[2] ce qu'on va nous ravir :
Mais qui vois-je, que vous, sagement s'en servir?

1. En 1684. La Fontaine avait soixante-trois ans. — 2. Disposer avec ordre et sagesse.

Si quelques-uns l'ont fait, je ne suis pas du nombre:
Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre;
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens.
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans et le jeu, peste des républiques,
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur[1] qui se moque des lois;
Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris, comme à l'envi, la fleur de mes années.

L'usage des vrais biens réparerait ces maux,
Je le sais et je cours encore à des biens faux.
Je vois chacun me suivre : on se fait une idole
De trésors ou de gloire ou d'un plaisir frivole.
Tantales[2] obstinés, nous ne portons les yeux
Que sur ce qui nous est interdit par les cieux.
Si faut-il[3] qu'à la fin de tels pensers nous quittent.
Je ne vois plus d'instants qui ne m'en sollicitent.
Je recule et peut-être attendrai-je trop tard;
Car qui sait les moments prescrits à son départ?
Quels qu'ils soient, ils sont courts, à quoi les emploierai-je?
Si j'étais sage, Iris, (mais c'est un privilège
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avais un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrais vos leçons au moins en quelque chose :
Les suivre en tout, c'est trop; il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter.
Ne point errer est chose au-dessus de mes forces :
Mais aussi de se prendre à toutes les amorces,
Pour tous les faux brillants courir et s'empresser,
J'entends que l'on me dit : « Quand donc veux-tu cesser?
Douze lustres[4] et plus ont roulé sur ta vie :
De soixante soleils la course entresuivie

1. Folie. — 2. Tantale avait été condamné par Zeus à éprouver des désirs qu'il ne pouvait jamais satisfaire. — 3. Pourtant il faut. — 4. Espace de cinq ans.

Ne t'a pas vu goûter un moment de repos;
Quelque part que tu sois, on voit à tout propos
L'inconstance d'une âme en ses plaisirs légère,
Inquiète et partout hôtesse passagère,
Ta conduite et tes vers, chez toi tout s'en ressent:
On te veut là-dessus dire un mot en passant.
Tu changes tous les jours de manière et de style;
Tu cours en un moment de Térence [1] à Virgile :
Ainsi rien de parfait n'est sorti de tes mains;
Eh bien! prends, si tu veux, encor d'autres chemins
Invoque des neuf Sœurs la troupe tout entière,
Tente tout, au hasard de gâter la matière :
On le souffre, excepté tes contes d'autrefois. »
J'ai presque envie, Iris, de suivre cette voix;
J'en trouve l'éloquence aussi sage que forte;
Vous ne parleriez pas ni mieux, ni d'autre sorte :
Serait-ce point de vous qu'elle viendrait aussi?
Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles;
Je suis chose légère et vole à tout sujet :
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet;
A beaucoup de plaisir, je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire[2]
Si, dans un genre seul, j'avais usé mes jours.
Mais quoi! je suis volage en vers comme en amours!

En faisant mon portrait, moi-même je m'accuse,
Et ne veux point donner mes défauts pour excuse,
Je ne prétends ici que dire ingénûment
L'effet bon ou mauvais de mon tempérament.
A peine la raison vint éclairer mon âme
Que je sentis l'ardeur de ma première flamme,
Plus d'une passion a depuis dans mon cœur
Exercé tous les droits d'un superbe vainqueur.

1. La Fontaine avait écrit des comédies : *L'Eunuque* (1654). *Clymène* (1674). *Ragotin* (1684). — 2. Vers l'immortalité. La *Mémoire* est censée avoir un temple où ne sont accueillis que les auteurs destinés à l'immortalité.

Tel que fut mon printemps, je crains que l'on ne voie
Les plus chers de mes jours aux vains désirs en proie.

Que me servent ces vers avec soin composés?
N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés?
C'est peu que leurs conseils, si je ne sais les suivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre;
Car je n'ai pas vécu; j'ai servi deux tyrans :
Un vain bruit[1] et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris? vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête : il me semble l'entendre;
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité;
Faire usage du temps et de l'oisiveté;
S'acquitter des honneurs dus à l'Être suprême;
Renoncer aux Philis en faveur de soi-même;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs sans cesse renaissants.

LA MORT

Le lundi 9 février 1695, La Fontaine, revenant de l'Academie — qui siégeait au Louvre — à l'hôtel de M. d'Hervart, rue Plâtrière (paroisse Saint-Eustache), fut pris d'une faiblesse dans la rue du Chantre. Il eut le pressentiment de sa mort prochaine et le lendemain il écrivit à son cher ami, le chanoine François de Maucroix, la lettre suivante :

A Monsieur de Maucroix,

10 février 1695.

Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons[2] me l'a dit, que tu me crois plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage, mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenais, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande faiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher!

---

1. Le désir de la gloire littéraire. —
2. Silleri, évêque de Soissons, était membre de l'Académie française. La Fontaine l'avait rencontré à une des séances.

mourir n'est rien; mais songe que je vais comparaître devant Dieu! Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi.

Aussitôt la lettre de La Fontaine reçue, Maucroix répondit.

14 février 1695.

Mon cher ami, la douleur que ta dernière lettre me cause est telle que tu la dois imaginer. Mais en même temps je te dirai que j'ai bien de la consolation des dispositions chrétiennes[1] où je te vois. Mon très cher, les plus justes ont besoin de la miséricorde de Dieu. Prends-y donc une entière confiance et souviens-toi qu'il s'appelle le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Invoque-le de tout ton cœur. Qu'est-ce qu'une véritable contrition ne peut obtenir de cette bonté infinie? Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie et souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine[2] de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps, et de celle de ton âme!

La Fontaine vécut encore deux mois. Le 10 avril, il fit ses Pâques à Saint-Eustache. Le 13 avril, il mourut. On trouva sur lui une haire.

1. La Fontaine s'était converti à une vie plus chrétienne au début de 1693. — 2. Racine voyait souvent La Fontaine depuis sa conversion. La Fontaine allait avec lui à la messe et passait de longues heures dans sa famille.



UNE GRAVURE DE L'ÉDITION ORIGINALE DES FABLES (1668)
Illustration de Chauveau. (Bibl. Nat. Impr.)

LA ROCHEFOUCAULD

I. PORTRAIT

LA ROCHEFOUCAULD PEINT PAR LUI-MÊME

En 1659 les familiers du Luxembourg, où Mlle de Montpensier, la « grande Mademoiselle » tenait cercle, firent hommage à celle-ci d'un livre intitulé *Recueil des portraits en vers et en prose, dédié à S. A. R.* La mode était alors aux portraits et dans le salon de Mlle de Montpensier, c'était un divertissement que d'en composer. La Rochefoucauld fit lui-même le sien.

Je suis d'une taille médiocre[1], libre[2] et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni; le front élevé et d'une raisonnable grandeur; les yeux noirs, petits et enfoncés, et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serais fort empêché[3] de dire de quelle sorte j'ai le nez fait, car il n'est ni camus ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois : tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches



LA ROCHEFOUCAULD
Gravure de Moncornet. (Bibl. Nat. Est.)

1. Moyenne. — 2. Qui a de l'aisance dans les mouvements. — 3. Embarrassé.

et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton ; je viens de me regarder dans le miroir pour savoir ce qu'il en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger.

Pour le tour du visage, je l'ai ou carré, ou en ovale ; lequel des deux, il me serait fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête[1].

J'ai quelque chose de chagrin[2] et de fier dans la mine ; cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusqu'à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement[3] comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est.

J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait ; car je me suis assez étudié pour me bien connaître et je ne manque ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts.

Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans,

Portrait de La Rochefoucauld par Retz. — Dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz, on lit de La Rochefoucauld le portrait suivant. Les mots biffés par le cardinal sont entre crochets droits.

« Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. La Rochefoucauld ; il a voulu se mêler d'intrigue dès son enfance, et dans un temps où il ne sentait pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son faible, où il ne connaissait pas les grands[4] qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort ; il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée ; mais son bon sens, et très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs[5], qui est admirable, devait compenser plus qu'il n'a fait, le défaut de sa pénétration.

Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution ; elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination qui n'est rien moins que vive ; je ne la puis donner[6] à la stérilité de son jugement, car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison : nous voyons les effets de cette irrésolution,

1. En belle *chevelure*. — 2. Triste — 3. En toute tranquillité. — 4. Les grands intérêts. — 5. Son caractère sociable, accessible. — 6. Attribuer.

à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps, ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache[1] à ce que je dis. Je suis fort resserré[2] avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paraître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors.

J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire; car à quoi bon façonner[3] là-dessus? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois,

quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier[4] quoiqu'il fût très soldat[5]; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être; il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé

Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie[6], il croyait toujours en avoir besoin; ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi dans la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli [et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune] qui eût paru en son siècle. »

1. D'application. — 2. Réservé. — 3. Faire des façons. — 4. Propre à faire la guerre. — 5. Quoiqu'il eût beaucoup de courage, mais sans habileté. — 6. Justification de sa conduite.

mais un esprit que la mélancolie gâte; car, encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire.

La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée; et si je ne dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connaisse pas ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais[1] bien en vers; et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation.

J'aime la lecture, en général; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit; car, de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit; et des réflexions que l'on fait, il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile.

Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse et une critique trop sévère. Je ne hais pas entendre disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute : mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur; et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable.

J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme, que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts. Ceux qui me connaissent un peu

1. Je réussis; j'ai du succès.

particulièrement, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable et toute la soumission d'esprit que l'on saurait désirer.

J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on prese m'a que jamais vu en colère, et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on m'avait offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'aurait faite. Au contraire, je suis assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre.

L'ambition ne me travaille[1] point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée; et je crois effectivement que l'on doit tout faire jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal; car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde : mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses.

J'aime mes amis; et je les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux; je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs : seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence.

J'ai naturellement fort peu de curiosités pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence. Je suis extrêmement régulier à ma parole; je n'y manque jamais, de quelque conséquence[2] que puisse

1. Tourmente. — 2. Importance.

être ce que j'ai promis et je m'en suis fait pour ma vie une obligation indispensable. J'ai une civilité fort exacte[1] parmi les femmes et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine.

Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous et il me semble outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent.

Édit. Grands Écriv., I, p. 5.

II. LES MAXIMES

L'AMOUR-PROPRE ET LES PASSIONS

La première édition des *Maximes* parut en 1665, la seconde en 1666, la troisième en 1671, la quatrième en 1675, la cinquième en 1678. Nous distinguons par un chiffre romain l'édition à laquelle est prise chacune de ces maximes.

Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés [IV].

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs [I].

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues [I].

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde [I].

La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie [I].

La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles [I].

Ces grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme les effets des grands desseins, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avaient de se rendre maîtres du monde, n'était peut-être qu'un effet de jalousie [I].

1. *Attentive*. Se dit d'une chose qui se fait avec soin (Fur.).

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles; et l'homme le plus simple qui a de la passion persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point [I].

Les passions ont une injustice et un propre intérêt[1] qui fait qu'il est dangereux de les suivre, et qu'on s'en doit défier lors même qu'elles paraissent les plus raisonnables [I].

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre [I].

Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice; on est souvent ferme par faiblesse et audacieux par timidité [I].

Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles [I].

Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions [II].

L'AMITIÉ

Ce qui nous rend si changeants dans nos amitiés, c'est qu'il est difficile de connaître les qualités de l'âme, et facile de connaître celles de l'esprit [I].

Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne faisons que suivre notre goût et notre plaisir quand nous préférons nos amis à nous-mêmes. C'est néanmoins par cette préférence seule que l'amitié peut être vraie et parfaite [V].

La réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de rendre notre condition[2] meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement[3] [I].

---

1. Amour et souci de soi. — 2. Situation. — 3. Dénoûment.

Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner [I].

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé [II].

Nous nous persuadons souvent d'aimer[1] les gens plus puissants que nous, et néanmoins c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié. Nous ne nous donnons pas à eux pour le bien que nous leur voulons faire, mais pour celui que nous en voulons recevoir [I].

Notre défiance justifie la tromperie d'autrui [II].

Les hommes ne vivraient pas longtemps en société s'ils n'étaient les dupes les uns des autres [V].

L'amour-propre nous augmente ou nous diminue les bonnes qualités de nos amis à proportion de la satisfaction que nous avons d'eux, et nous jugeons de leur mérite par la manière dont ils vivent avec nous [I].

LES VICES ET LES VERTUS

Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver [I].

Il y a une inconstance qui vient de la légèreté de l'esprit ou de sa faiblesse, qui lui fait recevoir toutes les opinions d'autrui, et il y en a une autre qui est plus excusable, qui vient du dégoût des choses [I].

Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie [I].

---

1. Que nous aimons.

Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes [V].

Nous avouons nos défauts pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres [I].

Il y a des héros en mal comme en bien [I].

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu [I].

Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices [I].

La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps, et, quoique l'on paraisse éloigné des passions, on n'est pas moins en danger de s'y laisser emporter que de tomber malade quand on se porte bien [I].

Il semble que la nature ait prescrit à chaque homme, dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices [I].

Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts [I].

On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger; et je doute que l'expérience nous les fît éviter s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin [I].

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance[1] que c'est nous qui les quittons [I].

Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps. Ce que nous prenons pour notre guérison n'est le plus souvent qu'un relâche[2] ou un changement de mal [I].

Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps : quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir [I].

1. De la croyance. — 2. Un arrêt momentané. *Relâche* s'employait au XVII[e] siècle pour marquer la rémission d'une maladie intermittente.

Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice est que nous en avons plusieurs [I].

Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous [I].

Il y a des gens de qui l'on peut ne jamais croire du mal sans l'avoir vu, mais il n'y en a point en qui il nous doive surprendre en le voyant [I].

Nous élevons la gloire des uns pour abaisser celle des autres; et quelquefois on louerait moins monsieur le Prince[1] et M. de Turenne si on ne les voulait point blâmer tous deux [I].

Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir [I].

La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie [I].

III. L'ÉLABORATION DES MAXIMES

Avant de leur donner la forme définitive qu'elles eurent dans la cinquième édition de 1678, La Rochefoucauld retoucha plusieurs fois ces maximes. On va lire ci-dessous les variantes par lesquelles sont passées quelques-unes des maximes qui ont été citées dans les pages qui précèdent. A l'origine il existe le *manuscrit autographe*, rédigé vers 1660-1662, puis une *copie de ce manuscrit*, datant de 1663, ensuite une *édition parue en Hollande* en 1664 — que La Rochefoucauld qualifie de « méchante copie » — enfin les éditions successives de 1665 à 1678.

MAXIMES RETOUCHÉES

Comme dans la nature il y a une éternelle génération et que la mort d'une chose est toujours la production d'une autre, de même il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement d'une autre [*Manuscrit autographe*].

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement d'une autre [*Édition de 1665*].

---

1. Le prince de Condé.

☆

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre [*Éditions suivantes*].

II

Quelque industrie que l'on ait à cacher ses passions sous le voile de la piété et de l'honneur, il y en a toujours quelque coin qui se montre [*Manuscrit autographe*].

☆

Quelque industrie qu'on ait à cacher ses passions sous le voile de la piété et de l'honneur, il y en a toujours quelque endroit qui se montre [*Copie de 1663 et édition de 1665*].

☆

Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles [*Éditions suivantes*].

III

L'amitié la plus sainte et la plus sacrée n'est qu'un trafic où nous croyons toujours gagner quelque chose [*Manuscrit autographe*].

☆

L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un trafic où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner [*Édition de 1665*].

☆

L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un commerce où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner [*Éditions de 1666-1671-1675*].

☆

Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts et qu'un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner [*Édition de 1678*].

IV

Notre repentir ne vient point de nos actions, mais du dommage qu'elles nous causent [*Manuscrit autographe*].

☆

Notre repentir n'est pas une douleur du mal que nous avons fait ; c'est une crainte de celui qui nous en peut arriver [*Édition de 1665*].

☆

Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui nous peut en arriver [*Éditions suivantes*].

V

Nous avouons nos défauts pour réparer le préjudice qu'ils nous font dans l'esprit des autres, par l'impression que nous leur donnons de la justice du nôtre [*Manuscrit autographe*].

☆

Nous avouons nos défauts, afin qu'en donnant bonne opinion de la justice de notre esprit, nous réparions le tort qu'ils nous ont fait dans l'esprit des autres [*Édition de 1665*].

☆

Nous avouons nos défauts pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres [*Éditions suivantes*].

VI

Le crime a ses héros ainsi que la vertu [*Copie de 1663*].

☆

Il y a des héros en mal comme en bien [*Éditions de 1665 et suivantes*].

MAXIMES RETRANCHÉES

La Rochefoucauld retrancha également des maximes dont il n'était pas satisfait : on en compte soixante-dix-neuf. Sur ce nombre, soixante-quatre ont été supprimées dès la deuxième édition, celle de 1666.

Toutes les passions ne sont autre chose que les divers degrés de la chaleur et de la froideur du sang [*Édition de 1665*].

★

Dans l'adversité de nos meilleurs amis, nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas [*Édition de 1665*].

★

C'est une preuve de peu d'amitié de ne s'apercevoir pas du refroidissement de celle de nos amis [*Éditions de 1666-1671-1675*].

★

Ce que le monde nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête pour faire impunément ce qu'on veut [*Édition de 1665*].

★

Il y a des crimes qui deviennent innocents et même glorieux, par leur éclat, leur nombre et leur excès; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que prendre des provinces s'appelle faire des conquêtes [*Éditions de 1665-1666-1671-1675*].

★

Nous n'avouons jamais nos défauts que par vanité [*Édition de 1665*].

★

On ne trouve point dans l'homme le bien ni le mal dans l'excès [*Édition de 1665*].

★

Ceux qui sont incapables de commettre de grands crimes n'en soupçonnent pas facilement les autres [*Édition de 1665*].

MADAME DE LA FAYETTE

LA PRINCESSE DE CLÈVES

Mme de La Fayette avait quarante-quatre ans lorsque parut *La Princesse de Clèves* (1678). Éloignée de son mari et souvent malade, elle venait à Paris, fréquentant peu la Cour, entourée d'un petit cercle d'amis parmi lesquels La Rochefoucauld et Mme de Sévigné étaient les plus assidus. Elle avait déjà écrit une courte nouvelle : *Mademoiselle de Montpensier* (1662) et un petit roman, *Zaïde* (1670), mais la première avait paru sans nom d'auteur et le second était signé de Segrais, un écrivain qu'elle hébergeait. *La Princesse de Clèves* parut anonyme.

L'action se passe à la Cour de France, pendant les dernières années du règne de Henri II, vers 1558. La Cour, où le parti des Guise et celui des Montmorency intriguent et se disputent la faveur du roi, est particulièrement brillante; les beaux arts et les exercices du corps y sont également en honneur. Des courtisans magnifiques et des beautés remarquables en sont l'éclatante parure. Parmi les courtisans les plus en vue figurent un des fils du duc de Nevers, le prince de Clèves, « parfaitement bien fait, brave et magnifique », et surtout le duc de Nemours, chef-d'œuvre de la nature », que Henri II pousse à épouser la reine Élisabeth d'Angleterre, qui a manifesté pour lui son admiration. Alors paraît à la Cour une des plus grandes héritières de France, Mlle de Chartres que sa mère, veuve de bonne heure, a élevée loin de la Cour, selon des principes d'honnêteté et de prudence.

MADEMOISELLE DE CHARTRES

Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût en France, et, quoiqu'elle fût dans une extrême jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Mme de Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait rien qui fût digne de sa fille : la voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la cour. Lorsqu'elle arriva, le vidame[1] alla au-devant d'elle : il fut surpris de la grande beauté de Mlle de Chartres, et il en fut surpris avec raison. La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes.

Le lendemain qu'elle fut arrivée, elle alla pour assortir des pierreries chez un Italien qui en trafiquait par tout le monde. Cet homme était venu de Florence avec la reine[2], et s'était

1. Le vidame de Chartres, oncle de Mlle de Chartres. Le titre de vidame était donné au seigneur qui défendait les terres d'un évêque et commandait ses troupes. Le vidame de Chartres est un courtisan « beau, de bonne mine, vaillant, hardi, libéral. » — 2. Catherine de Médicis (1519-1589), fille de Laurent de Médicis, née à Florence.

tellement enrichi dans son trafic, que sa maison paraissait plutôt celle d'un grand seigneur que d'un marchand. Comme elle y était, le prince de Clèves y arriva. Il fut tellement surpris de sa beauté, qu'il ne put cacher sa surprise; et Mlle de Chartres ne put s'empêcher de rougir en voyant l'étonnement qu'elle lui avait donné; elle se remit néanmoins, sans témoigner d'autre attention aux actions de ce prince que celle que la civilité lui devait donner pour un homme tel qu'il paraissait. M. de Clèves la regardait avec admiration, et il ne pouvait comprendre qui était cette belle personne qu'il ne connaissait point. Il voyait bien, par son air, et par tout ce qui était à sa suite, qu'elle devait être de grande qualité[1]. Sa jeunesse lui faisait croire que c'était une fille; mais, ne lui voyant point sa mère, et l'Italien, qui ne la connaissait point, l'appelant madame, il ne savait que penser, et il la regardait toujours avec étonnement. Il s'aperçut que ses regards l'embarrassaient, contre l'ordinaire des jeunes personnes qui voient toujours avec plaisir l'effet de leur beauté : il lui parut même qu'il était cause qu'elle avait de l'impatience de s'en aller, et, en effet, elle sortit assez promptement. M. de Clèves se consola de la perdre de vue, dans l'espérance de savoir qui elle était; mais il fut bien surpris quand il sut qu'on ne la connaissait point : il demeura si touché de sa beauté, et de l'air modeste qu'il avait remarqué dans ses actions, qu'on peut dire qu'il conçut pour elle, dès ce moment, une passion et une estime extraordinaires : il alla le soir chez Madame[2], sœur du roi.

Cette princesse était dans une grande considération, par le crédit qu'elle avait sur le roi, son frère, et ce crédit était si grand, que le roi, en faisant la paix, consentait à rendre le Piémont, pour lui faire épouser le duc de Savoie[3]. Quoiqu'elle eût désiré toute sa vie de se marier, elle n'avait jamais voulu épouser qu'un souverain, et elle avait refusé, pour cette raison, le roi de Navarre[4], lorsqu'il était duc de Vendôme, et avait toujours souhaité M. de Savoie; elle avait conservé de l'inclination pour lui depuis qu'elle l'avait vu à Nice, à l'entrevue

1. De haute noblesse. — 2. Marguerite de France, fille de François Ier. — 3. A la paix de Cateau-Cambrésis (1559), Henri II rendit effectivement la Savoie sauf quelques places, Turin, Pignerol. — 4. Antoine de Bourbon, père de Henri IV.

du roi François Ier et du pape Paul III[1]. Comme elle avait beaucoup d'esprit, et un grand discernement pour les belles choses, elle attirait tous les honnêtes gens, et il y avait de certaines heures où toute la cour était chez elle.

M. de Clèves y vint à son ordinaire : il était si rempli de l'esprit et de la grande beauté de mademoiselle de Chartres, qu'il ne pouvait parler d'autre chose. Il conta tout haut son aventure, et ne pouvait se lasser de donner des louanges à cette personne qu'il avait vue et qu'il ne connaissait pas. Madame lui dit qu'il n'y avait point de personne comme celle qu'il dépeignait, et que, s'il y en avait quelqu'une, elle serait connue de tout le monde. Mme de Dampierre, qui était sa dame d'honneur, et amie de madame de Chartres, entendant cette conversation, s'approcha de cette princesse, et lui dit tout bas que c'était sans doute mademoiselle de Chartres que M. de Clèves avait vue. Madame se retourna vers lui et lui dit que, s'il voulait revenir chez elle le lendemain, elle lui ferait voir cette beauté dont il était si touché. Mademoiselle de Chartres parut en effet le jour suivant; elle fut reçue des reines[2] avec tous les agréments qu'on peut s'imaginer et avec une telle admiration de tout le monde, qu'elle n'entendait autour d'elle que des louanges. Elle les recevait avec une modestie si noble, qu'il ne semblait pas qu'elle les entendît, ou du moins qu'elle en fût touchée. Elle alla ensuite chez Madame, sœur du roi. Cette princesse, après avoir loué sa beauté, lui conta l'étonnement qu'elle avait donné à M. de Clèves. Ce prince, entra un moment après : Venez, lui dit-elle, voyez si je ne vous tiens pas ma parole; et si, en vous montrant mademoiselle de Chartres, je ne vous fais pas voir cette beauté que vous cherchiez : remerciez-moi au moins de lui avoir appris l'admiration que vous aviez déjà pour elle.

M. de Clèves sentit de la joie de voir que cette personne qu'il avait trouvée si aimable était d'une qualité proportionnée à sa beauté : il s'approcha d'elle et il la supplia de se souvenir

1. En 1538, le pape avait joué le rôle de médiateur entre François Ier et Charles-Quint, et leur avait fait conclure une paix qui dura quatre ans. — 2. La reine Catherine de Médicis, et Marie Stuart, reine d'Écosse mariée au dauphin, la reine-dauphine.

qu'il avait été le premier à l'admirer, et que, sans la connaître, il avait eu pour elle tous les sentiments de respect et d'estime qui lui étaient dus.

LE DOUBLE AVEU

Le prince de Clèves épouse Mlle de Chartres qui n'a pour lui « aucune inclination » particulière. Peu de temps après le mariage, le duc de Nemours paraît à la cour, devient amoureux de Mme de Clèves et « fait une grande impression sur son cœur ».

L'inclination qu'éprouve la princesse de Clèves pour le duc de Nemours s'accroît, bien qu'elle la combatte. Même, elle éprouve un vif mouvement de jalousie, lorsqu'une lettre tombée d'une poche de M. de Nemours, lui fait croire que celui-ci a un attachement qu'elle ne soupçonnait point. Le malentendu se découvre : la lettre n'était pas adressée à M. de Nemours. A la joie qu'elle en éprouve, à la peine qu'elle a ressentie en imaginant une infidélité de celui qui l'aime, elle mesure le progrès qu'a fait en elle sa passion. Elle s'en effraie et décide de s'arracher de la présence de M. de Nemours. — Le prince de Clèves s'étonne d'un semblable projet dont il ne démêle pas la raison, mais consent à la retraite momentanée de Mme de Clèves. Celle-ci se retire dans leur maison de Coulommiers, près Paris.

M. de Nemours avait eu bien de la douleur de n'avoir point revu Mme de Clèves depuis cette après-dînée qu'il avait passée avec elle agréablement, et qui avait augmenté ses espérances. Il avait une impatience de la revoir qui ne lui donnait point de repos, de sorte que, quand le roi revint à Paris, il résolut d'aller chez sa sœur la duchesse de Mercœur, qui était à la campagne, assez près de Coulommiers. Il proposa au vidame[1] d'y aller avec lui ; il accepta aisément cette proposition que M. de Nemours lui fit dans l'espérance de voir madame de Clèves et d'aller chez elle avec le vidame.

Mme de Mercœur les reçut avec beaucoup de joie, et ne pensa qu'à les divertir et à leur donner tous les plaisirs de la campagne. Comme ils étaient à la chasse à courir le cerf, M. de Nemours s'égara dans la forêt. En s'enquérant du chemin qu'il devait tenir pour s'en retourner, il sut qu'il était proche de Coulommiers. A ce mot de Coulommiers, sans faire aucune réflexion et sans savoir quel était son dessein, il alla à toute bride du côté qu'on lui montrait. Il arriva dans la forêt et se laissa conduire au hasard par des routes faites avec soin, qu'il jugea bien qui

1. Le vidame de Chartres, oncle de Mme de Clèves.

conduisaient vers le château. Il trouva, au bout de ces routes, un pavillon dont le dessous était un grand salon accompagné de deux cabinets, dont l'un était ouvert sur un jardin de fleurs, qui n'était séparé de la forêt que par des palissades, et le second donnait sur une grande allée du parc. Il entra dans le pavillon et il se serait arrêté à en regarder la beauté sans qu'il vit venir[1] par cette allée du parc M. et Mme de Clèves, accompagnés d'un grand nombre de domestiques. Comme il ne s'était pas attendu à trouver M. de Clèves, qu'il avait laissé auprès du roi, son premier mouvement le porta à se cacher : il entra dans le cabinet qui donnait sur le jardin de fleurs, dans la pensée d'en ressortir par une porte qui était ouverte sur la forêt; mais, voyant que leurs domestiques demeuraient dans le parc, et qu'ils ne pouvaient venir à lui sans passer dans le lieu où étaient M. et Mme de Clèves, il ne put se refuser le plaisir de voir cette princesse, ni résister à la curiosité d'écouter sa conversation avec un mari qui lui donnait plus de jalousie qu'aucun de ses rivaux.

Il entendait que M. de Clèves disait à sa femme : Mais pourquoi ne voulez-vous point revenir à Paris? Qui vous peut retenir à la campagne? Vous avez depuis quelque temps un goût pour la solitude qui m'étonne et qui m'afflige parce qu'il nous sépare. Je vous trouve même plus triste que de coutume, et je crains que vous n'ayez quelque sujet d'affliction. — Je n'ai rien de fâcheux dans l'esprit, répondit-elle avec un air embarrassé; mais le tumulte de la cour est si grand, et il y a toujours un si grand monde chez vous, qu'il est impossible que le corps et l'esprit ne se lassent, et que l'on ne cherche du repos. — Le repos, répliqua-t-il, n'est guère propre pour une personne de votre âge. Vous êtes chez vous et dans la cour, de manière à ne vous pas donner de lassitude, et je craindrais plutôt que vous ne fussiez bien aise d'être séparée de moi. — Vous me feriez une grande injustice d'avoir cette pensée, reprit-elle avec un embarras qui augmentait toujours : mais je vous supplie de me laisser ici. Si vous y pouviez demeurer, j'en aurais beaucoup de joie, pourvu que vous y demeurassiez seul, et que vous voulussiez bien n'y avoir

1. Sans ce fait : il vit venir, c'est-à-dire, s'il n'avait pas vu venir.

point ce nombre infini de gens qui ne vous quittent presque jamais. — Ah! Madame! s'écria M. de Clèves, votre air et vos paroles me font voir que vous avez des raisons pour souhaiter d'être seule; je ne les sais point, et je vous conjure de me les dire. — Il la pressa longtemps de les lui apprendre sans pouvoir l'y obliger; et, après qu'elle se fut défendue d'une manière qui augmentait toujours la curiosité de son mari, elle demeura dans un profond silence les yeux baissés : puis tout d'un coup prenant la parole et le regardant : Ne me contraignez point, lui dit-elle, à vous avouer une chose que je n'ai pas la force de vous avouer, quoique j'en aie eu plusieurs fois le dessein. Songez seulement que la prudence ne veut pas qu'une femme de mon âge, et maîtresse de sa conduite, demeure exposée au milieu de la cour. — Que me faites-vous envisager, madame, s'écria M. de Clèves! je n'oserais vous le dire de peur de vous offenser. — Mme de Clèves ne répondit point; et son silence achevant de confirmer son mari dans ce qu'il avait pensé : Vous ne me dites rien, reprit-il, et c'est me dire que je ne me trompe pas. — Eh bien, monsieur, lui répondit-elle en se jetant à ses genoux, je vais vous faire un aveu que l'on n'a jamais fait à son mari; mais l'innocence de ma conduite et de mes intentions m'en donne la force. Il est vrai que j'ai des raisons pour m'éloigner de la cour, et que je veux éviter les périls où se trouvent quelquefois les personnes de mon âge. Je n'ai jamais donné nulle marque de faiblesse, et je ne craindrais pas d'en laisser paraître, si vous me laissiez la liberté de me retirer de la cour, ou si j'avais encore Mme de Chartres pour aider à me conduire. Quelque dangereux que soit le parti que je prends, je le prends avec joie pour me conserver digne d'être à vous. Je vous demande mille pardons, si j'ai des sentiments qui vous déplaisent : du moins je ne vous déplairai jamais par mes actions. Songez que, pour faire ce que je fais, il faut avoir plus d'amitié et plus d'estime pour un mari que l'on en a jamais eu : conduisez-moi, ayez pitié de moi, et aimez-moi encore, si vous pouvez.

M. de Clèves était demeuré pendant tout ce discours, la tête appuyée sur ses mains, hors de lui-même, et il n'avait pas songé à faire relever sa femme. Quand elle eut cessé de parler, qu'il la vit à ses genoux, le visage couvert de larmes, et d'une

beauté si admirable, il pensa mourir de douleur, et l'embrassant en la relevant : Ayez pitié de moi, vous-même, madame, lui dit-il, j'en suis digne, et pardonnez, si dans les premiers moments d'une affliction aussi violente qu'est la mienne, je ne réponds pas comme je dois à un procédé comme le vôtre. Vous me paraissez plus digne d'estime et d'admiration que tout ce qu'il y a jamais eu de femmes au monde; mais aussi je me trouve le plus malheureux homme qui ait jamais existé. Vous m'avez donné de la passion dès le premier moment que je vous ai vue; vos rigueurs n'ont pu l'éteindre, elle dure encore : je n'ai jamais pu vous donner de l'amour, et je vois que vous craignez d'en avoir pour un autre. Et qui est-il, madame, cet homme dangereux qui vous donne cette crainte? Depuis quand vous plaît-il? Qu'a-t-il fait pour vous plaire? Quel chemin a-t-il trouvé pour aller à votre cœur? Je m'étais consolé en quelque sorte de ne l'avoir pas touché, par la pensée qu'il était incapable de l'être. Cependant un autre fait ce que je n'ai pu faire...

M. de Nemours ne perdait pas une parole de cette conversation; et ce que venait de dire Mme de Clèves ne lui donnait guère moins de jalousie qu'à son mari. Il était si éperdument amoureux d'elle qu'il croyait que tout le monde avait les mêmes sentiments. Il était véritable aussi qu'il avait plusieurs rivaux[1]; mais il s'en imaginait encore davantage, et son esprit s'égarait à chercher celui dont Mme de Clèves voulait parler. Il avait cru bien des fois qu'il ne lui était pas désagréable, et il avait fait ce jugement sur des choses qui lui parurent si légères dans ce moment, qu'il ne put s'imaginer qu'il eût donné une passion qui devait être bien violente pour avoir recours à un remède si extraordinaire. Il était si transporté[2] qu'il ne savait quasi ce qu'il voyait, et il ne pouvait pardonner à M. de Clèves de ne pas assez presser sa femme de lui dire ce nom qu'elle lui cachait.

M. de Clèves faisait néanmoins tous ses efforts pour le savoir; et, après qu'il l'en eut pressée inutilement : Il me semble, répondit-elle, que vous devez être content de ma sincérité; ne m'en demandez pas davantage, et ne me donnez point lieu

1. Le chevalier de Guise, le maréchal de Saint-André, nous a dit Mme de La Fayette, étaient épris de Mme de Clèves. — 2. En proie à une émotion si violente.

de me repentir de ce que je viens de faire : contentez-vous de l'assurance que je vous donne encore, qu'aucune de mes actions n'a fait paraître mes sentiments, et que l'on ne m'a jamais rien dit dont j'aie pu m'offenser. — Ah ! madame, reprit tout d'un coup M. de Clèves, je ne vous saurais croire. Je me souviens de l'embarras où vous fûtes le jour que votre portrait se perdit. Vous avez donné, madame, vous avez donné ce portrait qui m'était si cher, et qui m'appartenait si légitimement ; vous n'avez pu cacher vos sentiments ; vous aimez, on le sait ; votre vertu, jusqu'ici vous a garantie du reste. — Est-il possible, s'écria cette princesse, que vous puissiez penser qu'il y a quelque déguisement dans un aveu comme le mien, qu'aucune raison ne m'obligeait à vous faire ! Fiez-vous à mes paroles ; c'est par un assez grand prix que j'achète la confiance que je vous demande. Croyez, je vous en conjure, que je n'ai point donné mon portrait : il est vrai que je le vis prendre ; mais je ne voulus pas faire paraître que je le voyais, de peur de m'exposer à me faire dire des choses que l'on ne m'a pas encore osé dire. — Par où vous a-t-on donc fait voir qu'on vous aimait, reprit M. de Clèves, et quelles marques de passion vous a-t-on données ? — Épargnez-moi la peine, répliqua-t-elle, de vous dire des détails qui me font honte à moi-même de les avoir remarqués, et qui ne m'ont que trop persuadée de ma faiblesse. — Vous avez raison, madame, reprit-il ; je suis injuste ; refusez-moi toutes les fois que je vous demanderai de pareilles choses ; mais ne vous offensez pourtant pas si je vous les demande.

Dans ce moment, plusieurs de leurs gens qui étaient demeurés dans les allées, vinrent avertir M. de Clèves qu'un gentilhomme venait le chercher de la part du roi, pour lui ordonner de se trouver le soir à Paris. M. de Clèves fut contraint de s'en aller, et il ne put rien dire à sa femme, sinon qu'il la suppliait de venir le lendemain, et qu'il la conjurait de croire que, quoiqu'il fût affligé, il avait pour elle une tendresse et une estime dont elle devait être satisfaite.

L'AUSTÈRE VERTU

Le prince de Clèves cherche à connaître le nom de son rival : d'induction en induction, il devine qu'il s'agit du duc de Nemours. Or, peu de temps après, tandis que la Cour est à Chambord et Mme de Clèves à Coulommiers, M. de

Nemours quitte soudain Chambord. Le prince de Clèves le fait suivre par un de ses gentilshommes. M. de Nemours gagne Coulommiers, pénètre dans le jardin, s'approche du pavillon où, le soir, Mme de Clèves aime à venir rêver, et la contemple un moment à la dérobée. Il s'éloigne sans lui avoir parlé. Mais le prince de Clèves, instruit d'une telle démarche, éprouve un violent désespoir. De douleur il tombe malade et meurt. Veuve, Mme de Clèves serait libre d'épouser le duc de Nemours qui l'aime toujours et la supplie de vouloir de lui comme mari. Mais deux raisons l'en détournent, le souvenir de son mari et la crainte que M. de Nemours ne soit plus tard inconstant. Elle hésite quelque temps, puis prend un parti irrévocable Elle quitte la Cour et se retire dans de grandes terres qu'elle a vers les Pyrénées.

Mme de Clèves, dont l'esprit avait été si agité, tomba dans une maladie violente, sitôt qu'elle fut arrivée chez elle. Cette nouvelle vint à la cour. M. de Nemours était inconsolable; on sut, enfin, qu'elle était hors de cet extrême péril où elle avait été; mais elle demeura dans une maladie de langueur, qui ne laissait guère d'espérance de sa vie.

Cette vue si longue et si prochaine de la mort fit paraître à Mme de Clèves les choses de cette vie de cet œil si différent dont on les voit dans la santé. La nécessité de mourir, dont elle se voyait si proche, l'accoutuma à se détacher de toutes choses, et la longueur de sa maladie lui en fit une habitude. Lorsqu'elle revint de cet état, elle trouva néanmoins quc M. de Nemours n'était pas effacé de son cœur; mais elle appela à son secours, pour se défendre contre lui, toutes les raisons qu'elle croyait avoir pour ne l'épouser jamais. Il se passa un assez grand combat en elle-même. Enfin, elle surmonta les restes de cette passion qui était affaiblie par les sentiments que sa maladie lui avait donnés : la pensée de la mort lui avait reproché la mémoire de M. de Clèves. Ce souvenir, qui s'accordait avec son devoir, s'imprima fortement dans son cœur. Les passions et les engagements du monde lui parurent tels qu'ils paraissent aux personnes qui ont des vues plus grandes et plus éloignées. Sa santé, qui demeura considérablement affaiblie, lui aida à conserver ses sentiments; mais, comme elle connaissait ce que peuvent les occasions sur les résolutions les plus sages, elle ne voulut pas s'exposer à détruire les siennes ni revenir dans les lieux où était ce qu'elle avait aimé. Elle se retira, sur le prétexte de changer d'air, dans une maison religieuse, sans faire paraître un dessein arrêté de renoncer à la cour.

A la première nouvelle qu'en eut M. de Nemours, il sentit

le poids de cette retraite, et il en vit l'importance. Il crut, dans ce moment, qu'il n'avait plus rien à espérer; la perte de ses espérances ne l'empêcha pas de mettre tout en usage pour faire revenir Mme de Clèves. Il fit écrire la reine, il fit écrire le vidame, il l'y fit aller; mais tout fut inutile. Le vidame la vit: elle ne lui dit point qu'elle eût pris des résolutions. Il jugea néanmoins qu'elle ne reviendrait jamais. Enfin, M. de Nemours y alla lui-même, sur le prétexte d'aller à des bains. Elle fut extrêmement troublée et surprise d'apprendre sa venue. Elle lui fit dire, par une personne de mérite qu'elle aimait et qu'elle avait alors auprès d'elle, qu'elle le priait de ne pas trouver étrange si elle ne s'exposait point au péril de le voir, et de détruire, par sa présence, des sentiments qu'elle devait conserver; qu'elle voulait bien qu'il sût qu'ayant trouvé que son devoir et son repos s'opposaient au penchant qu'elle avait d'être à lui, les autres choses du monde lui avaient paru si indifférentes, qu'elle y avait renoncé pour jamais; qu'elle ne pensait plus qu'à celle de l'autre vie, et qu'il ne lui restait aucun sentiment que le désir de le voir dans les mêmes dispositions où elle était.

M. de Nemours pensa expirer de douleur en présence de celle qui lui parlait. Il la pria vingt fois de retourner à Mme de Clèves, afin de faire en sorte qu'il la vît; mais cette personne lui dit que Mme de Clèves lui avait non seulement défendu de lui aller redire aucune chose de sa part, mais même de lui rendre compte de leur conversation. Il fallut, enfin, que ce prince repartit, aussi accablé de douleur que le pouvait être un homme qui perdait toute sorte d'espérances de revoir jamais une personne qu'il aimait d'une passion la plus violente, la plus naturelle et la mieux fondée qui ait jamais été. Néanmoins il ne se rebuta point encore, et il fit tout ce qu'il put imaginer de capable de la faire changer de dessein. Enfin, des années entières s'étant passées, le temps et l'absence ralentirent sa douleur et sa passion. Mme de Clèves vécut d'une sorte qui ne laissa pas d'apparence qu'elle pût jamais revenir. Elle passait une partie de l'année dans cette maison religieuse, et l'autre chez elle, mais dans une retraite et dans des occupations plus saintes que celles des couvents les plus austères; et sa vie, qui fut assez courte, laissa des exemples de vertu inimitables.

MADAME DE SÉVIGNE

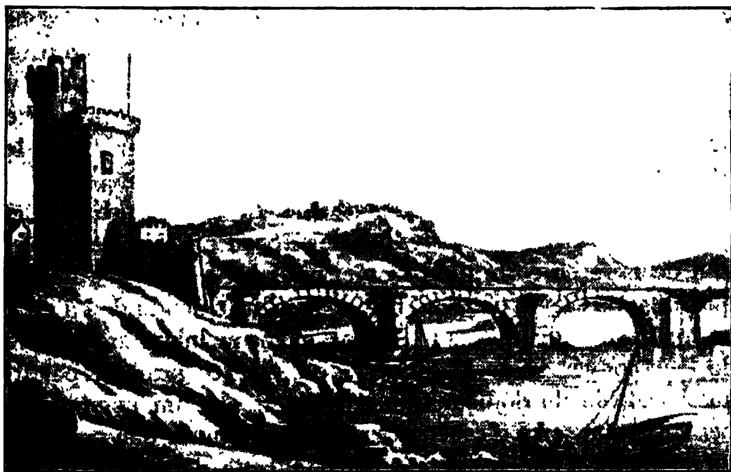
LA MÈRE ET LA FILLE

INQUIÉTUDES

Pour la première fois, Mme de Sévigné se séparait de sa fille, qui deux ans auparavant avait épousé le comte de Grignan. Celui-ci en novembre 1669 avait été nommé lieutenant général de Provence; il avait rejoint son poste, mais Mme de Grignan était demeurée auprès de sa mère pendant plus d'un an. Le 5 février 1671 elle part enfin pour la Provence.

A Paris, mercredi 5 mars 1671.

Ah! ma bonne, quelle peinture de l'état où vous avez été! et que je vous aurais mal tenu ma parole, si je vous avais



LE PONT D'AVIGNON AU XVIIe S.
Gravure d'Israel Silvestre (Bibl. Nat. Est.).

promis de n'être point effrayée d'un si grand péril! Mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin, sans frémir.

Ce Rhône qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon où l'on a tort de passer même après avoir pris toutes ses mesures! un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche.

Par quel miracle n'avez-vous pas été brisés et noyés dans un moment? Et M. de Grignan[1] vous laisse embarquer pendant un orage; et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous; au lieu de vous faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer. Ah, mon Dieu! qu'il eût été bien mieux d'être timide, et de vous dire que si vous n'aviez point de peur, il en avait, lui, et de ne point souffrir que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisait! Que j'ai de peine à comprendre sa tendresse en cette occasion! Je ne soutiens pas cette pensée, j'en frissonne, et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau? De bonne foi, n'avez-vous point été effrayée d'une mort si proche et si inévitable? Mais encore serais-je un peu consolée si cela vous rendait moins hasardeuse à l'avenir, et si une aventure comme celle-là vous faisait voir les dangers comme ils sont. Je vous prie de m'avouer ce qui vous en est resté : je crois du moins que vous aurez rendu grâces à Dieu de vous avoir sauvée... Pour moi, je suis persuadée que les messes que j'ai fait dire tous les jours pour vous ont fait ce miracle, et je suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée dans cette occasion, que de m'avoir fait naître.

C'est à M. de Grignan que je m'en prends. Le Coadjuteur[2] a bon temps[3], il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare[4]; elle me paraît présentement comme les pentes[5] de Nemours.

AMOUR MATERNEL

Mme de Sévigné venait de quitter sa fille, Mme de Grignan, le jour même. Elle regagnait Paris après quatorze mois passés auprès de cette fille adorée. C'était son premier séjour en Provence depuis le mariage de sa fille. Le 5 octobre, elle quitta le château de Grignan, campé sur une hauteur dominant la vallée du Leitz, et seule, malgré les deux amis qui l'escortaient, l'abbé La Mousse et l'abbé de Coulanges, elle avait fait en voiture, une étape de quatre heures. On s'était arrêté à Montélimar. C'est de cette petite ville qu'elle écrit à sa fille qui avait quitté Grignan le même jour et se dirigeait vers Aix-en-Provence.

1. M. de Grignan était venu au-devant de sa femme à Pont Saint-Esprit. — 2. Un des beaux-frères de Mme de Grignan, coadjuteur de l'évêque d'Arles, qui l'accompagnait en son voyage. — 3. De la chance. — 4. Près de Lyon. Le coadjuteur et Mme de Grignan avaient franchi la montagne de Tarare par une route dangereuse, *la nuit*, et Mme de Sévigné avait blâmé cette imprudence. — 5. Les collines de Nemours en Seine-et-Marne, dont la pente est douce.

A Montélimar, jeudi 5 octobre 1673.

Voici un terrible jour, ma chère fille, je vous avoue que je n'en puis plus Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte, nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous : c'est son état naturel et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible et me fait un déchirement dont votre philosophie[1] sait les raisons . je les ai senties et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous; je n'y puis penser sans pleurer, et j y pense toujours : de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable; comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque. parce que vous me manquez. Mes yeux qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois ne vous trouvent plus. Le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que



Photo Hachette

MADAME DE SÉVIGNÉ
Portrait peint par Mignard
(Collect de Mlle de Luçan)

1. Mme de Grignan était une grande admiratrice de Descartes Les raisons dont parle Mme de Sévigné sont celles par lesquelles Descartes explique les passions de l'âme (Voir *Descartes* la théorie des passions pages 358 à 362)

j'y sois un peu accoutumée; mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de vous revoir et de vous embrasser. Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé. Je sais ce que votre absence m'a fait souffrir; je serai encore plus à plaindre, parce que je me suis fait imprudemment une habitude nécessaire de vous voir. Il me semble que je ne vous ai point assez embrassée en partant : qu'avais-je à ménager? Je ne vous ai point dit assez combien je suis contente de votre tendresse; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan et je ne l'ai point assez remercié de toutes ses politesses pour moi. Je suis déjà dévorée de curiosité; je n'espère de consolation que de vos lettres qui me feront encore bien soupirer. En un mot, ma fille, je ne vis que pour vous. Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime. Je songe aux *pichons*[1], je suis toute pétrie de Grignans, je tiens partout[2]. Jamais un voyage n'a été si triste que le nôtre; nous ne disons pas un mot.



Photo Hachette.

MADAME DE GRIGNAN
(Collection de Mme Brinquant).

Adieu ma chère enfant; aimez-moi toujours : hélas! nous revoilà dans les lettres. Assurez M. l'Archevêque[3] de mon respect très tendre, et embrassez

1. Forme de pitchoun, petit, en provençal Ses deux petits enfants, Marie-Blanche qui a trois ans et Louis qui en a deux. — 2. Je suis comme attachée de tous côtés. — 3. L'archevêque d'Arles, François-Adhémar de Grignan, oncle du comte de Grignan.

le Coadjuteur[1]; je vous recommande à lui. Nous avons encore dîné à vos dépens. Voilà M. de Saint-Geniez[2] qui vient me consoler. Ma fille, plaignez-moi de vous avoir quittée.

LA CONVERSATION A DISTANCE

LA COUR ET LA VILLE

Sitôt rentrée à Paris, Mme de Sévigné n'avait eu qu'une pensée : persuader à sa fille que sa présence était necessaire à Paris et à la Cour de Saint-Germain. Mme de Grignan avait résisté, alléguant la dépense, mais Mme de Sévigné l'avait tant priée, qu'à la fin elle avait cédé. Le 15 janvier 1674, Mme de Sévigné avait reçu une lettre lui annonçant la bonne nouvelle, et sa joie était sans bornes. Comme si elle craignait que sa fille ne se ravise, elle multiplie les lettres, elle la presse d'arriver et, comme d'habitude, elle la met au courant des derniers événements survenus à la Cour et à la Ville.

A Paris, vendredi 26 janvier 1674.

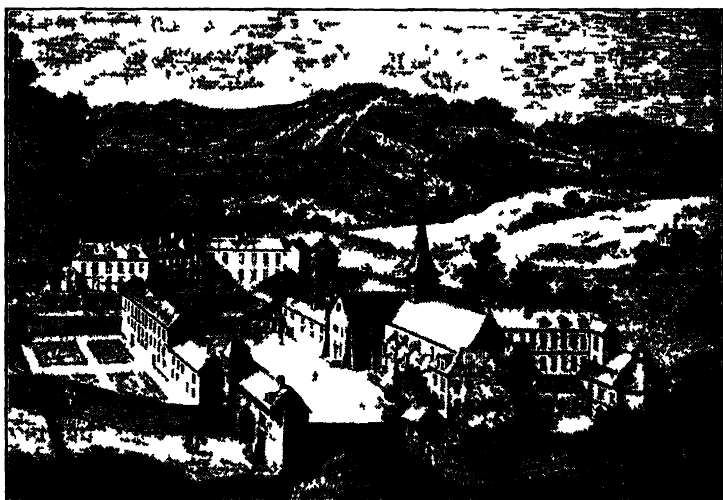
D'Hacqueville[3] et la Garde[4] sont toujours persuadés que vous ne sauriez mieux faire que de venir; venez donc, ma chère enfant, et vous ferez changer toutes les choses. *Si me miras, me miran*[5] : cela est divinement bien appliqué; il faut mettre votre cadran au soleil, afin qu'on le regarde. Votre intendant[6] ne quittera pas de sitôt la Provence : il a mandé à Mme d'Herbigny[7] que vous lui faisiez tort de croire que la justice seule le mît dans vos intérêts, puisque votre beauté et votre mérite y avaient part.

Il n'y eut personne au bal[8] de mercredi dernier. Le Roi et la Reine avaient toutes les pierreries de la couronne. Le malheur voulut que ni Monsieur[9], ni Madame[10], ni Mademoiselle[11], ni

1. *Le Coadjuteur* de l'archevêque d'Arles. C'était le propre neveu de celui-ci, Jean-Baptiste Adhémar de Grignan, frère du comte de Grignan. — 2. Probablement, un marquis de Saint-Geniez, qui résidait à Montélimar. — 3. Abbé et conseiller du roi, un des amis les plus dévoués de Mme de Sévigné. — 4. Le marquis de La Garde était un cousin germain du comte de Grignan; il habitait Paris et voyait souvent Mme de Sévigné. — 5. Dicton espagnol : « Si tu me regardes, on me regarde », qu'on inscrivait généralement sur les cadrans solaires (on ne consulte un cadran solaire que si le soleil paraît). Ce dicton avait servi de devise à un gentilhomme lors du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. — 6. L'intendant de Provence, Rouillé de Melai. Il y avait fréquemment des tiraillements entre les gouverneurs et les intendants. — 7. Mme d'Herbigny, sœur de l'intendant. — 8. On était dans le Carnaval (temps de divertissements qui va du jour des Rois au mercredi des cendres) et les divertissements étaient nombreux à Saint-Germain où résidait alors la Cour. — 9. Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. — 10. La deuxième femme de Philippe d'Orléans, Élisabeth-Charlotte de Bavière. — 11. Celle qu'on a surnommée la Grande Mademoiselle. Elle était fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, par suite, cousine germaine de Louis XIV.

Mesdames de Soubise, Sully, d'Harcourt, Ventadour, Coetquen, Grancey ne purent s'y trouver par diverses raisons : ce fût une pitié ; Sa Majesté en était chagrine.

Je revins hier du Mesnil[1] où j'étais allée pour voir le lendemain M. d'Andilly[2]. Je fus six heures avec lui, avec toute la joie que



L'ABBAYE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS
Gravure de N. Bocquet (Bibl. Nat. Est.)

peut donner la conversation d'un homme admirable. Nous parlâmes fort de l'Évêque[3], je lui ai fait faire quelques signes de croix en lui représentant ses dispositions épiscopales et le procédé canonique qu'il a eu avec M. de Grignan. Je vis aussi mon oncle de Sévigné[4], mais un moment. Ce Port-Royal est

1. Le Mesnil Saint Denis à quelques kilomètres de Port Royal des Champs, l'abbaye où vivaient les solitaires et les religieux jansénistes. — 2. Arnauld d'Andilly, un des plus célèbres gentilshommes ralliés au jansénisme. Il s'était retiré à Port Royal en mai 1673 et y mourut en septembre 1674. Mme de Sévigné était fort liée avec son fils Arnauld de Pomponne, le ministre et secrétaire d'État. — 3. L'évêque de Marseille avec qui le comte de Grignan était en désaccord. Dernièrement il s'était opposé à l'octroi d'une gratification de cinq mille livres en faveur du comte de Grignan. — 4. Renaud de Sévigné était l'oncle du marquis de Sévigné, donc l'oncle par alliance de Mme de Sévigné. Chevalier de Malte, il avait commandé un régiment pendant la Fronde. En 1669, il s'était retiré à Port-Royal des Champs.

une Thébaïde; c'est le paradis; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée; c'est une sainteté répandue dans ce pays à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connaît point, qui vivent comme les pénitents de Saint Jean Climaque[1]. Les religieuses sont des anges sur terre : Mlle de Vertus[2] achève sa vie avec une résignation extrême et des douleurs inconcevables; elle ne sera pas en vie dans un mois. Tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est saint, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude dont j'avais tant ouï parler; c'est un vallon affreux tout propre à faire son salut. Je revins coucher au Mesnil, et hier nous revînmes ici, après avoir embrassé M. d'Andilly en passant. Je crois que je dînerai demain chez M. de Pomponne[3]; ce ne sera pas sans parler de son père et de ma fille : voilà deux chapitres qui nous tiennent à cœur.

On est toujours charmé de Mlle de Blois[4] et du prince de Conti[5]. Il disait hier à Guilleragues[6], qui lui disait qu'il voulait aller au bal : « Ah! si vous y entrez, il deviendra une comédie, et peut-être même une farce. » M. de Marsan[7] était mal habillé à son gré : « Ah! que vous soutenez mal l'honneur des Myrmidons! » Le petit de Roquelaure disait qu'il aurait un habit neuf pour le bal : « Ayez un nez[8], je vous en prie. » Il ne dit rien qui ne soit à écrire.

D'Hacqueville vous parlera des nouvelles de l'Europe et comme l'Angleterre est présentement la grande affaire. Le Roi ne partira pas sitôt. Pour vous, ma chère bonne, je vous crois partie. Il ne tombe pas une goutte de pluie qui ne me fasse mal. J'ai recommandé à M. de Grignan la conduite du voyage, et

1. Saint Jean Climaque avait composé un traité d'ascétisme : *l'Échelle sainte* ou les degrés pour monter au Ciel, qu'Arnauld d'Andilly avait traduit du grec en français en 1661. — 2. D'une grande famille bretonne, Mlle de Vertus était l'amie de Mme de Longueville, une des héroïnes de la Fronde; elle suivit Mme de Longueville dans sa conversion au jansénisme et se retira à Port-Royal. — 3. Le ministre, fils d'Arnauld d'Andilly. — 4. Mlle de Blois était la fille de Louis XIV et de Mme de la Vallière. Elle avait alors huit ans. — 5. Le prince de Conti, neveu du grand Condé. Il n'avait pas encore treize ans. En 1680, il épousera Mlle de Blois. — 6. Guilleragues, secrétaire du Cabinet du Roi, était un « Gascon gourmand, plaisant et de beaucoup d'esprit. » (St-Simon). — 7. Le comte de Marsan était de très petite taille. Dans un ballet, il devait représenter un Myrmidon, un des soldats d'Achille; mais on appliquait le mot par raillerie aux gens de petite taille. — 8. Roquelaure avait le nez petit et difforme.

surtout une litière depuis Montélimar jusqu'à Saint-Vallier[1], le bord du Rhône n'est pas une chose praticable dans la saison où nous sommes; cela est dangereux. Enfin, ma bonne, je ne pense qu'à vous, et ma joie est parfaite, dans l'espérance de vous bien recevoir et de vous embrasser. Le *petit Bon*[2] est tout à vous; c'est lui qui a déniché la maison; c'est notre fort. Je baise le Comte et le prie de m'aimer. J'espère que vous amènerez le Coadjuteur. Venez, venez, mes chers, et ma très chère aimable et très aimée.

C'est M. le duc du Maine qui a les Suisses[3]; ce n'est plus M. le comte de Vexin, lequel, en récompense, a l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

UNE SAISON A VICHY

Au début de l'année 1676, Mme de Sévigné qui résidait en Bretagne, dans son domaine des Rochers (près de Vitre), fut prise d'une violente crise de rhumatisme qui paralysa ses jambes et ses mains. Après plusieurs mois de souffrances, elle rentra à Paris (avril 1677) et repartit en mai pour aller taire une cure à Vichy. Elle eût bien voulu que sa fille vînt l'y rejoindre, mais celle-ci trouvait un tel voyage déraisonnable.

A Vichy, lundi au soir, 1er juin 1676.

Allez vous promener, madame la Comtesse, de me venir proposer de ne vous point écrire : apprenez que c'est ma joie, et le plus grand plaisir que j'aie ici. Voilà un plaisant régime que vous me proposez; laissez-moi conduire cette envie en toute liberté, puisque je suis si contrainte sur les autres choses que je voudrais faire pour vous; et ne vous avisez pas de rien retrancher de vos lettres, je prends mon temps; et l'intérêt que vous prenez à ma santé m'empêche bien de vouloir y faire la moindre altération. Les réflexions que vous faites sur le sacrifice que l'on fait à la raison sont fort justes et fort à propos dans l'état où nous sommes[4]. Il est bien vrai que le seul amour de Dieu peut nous rendre contents en ce monde et en l'autre; il y a longtemps que l'on le dit; mais vous y avez donné un tour qui m'a frappée. C'est un beau sujet de méditation que la mort du maréchal de

1. Saint-Vallier, dans la Drôme, à hauteur de Grenoble. — 2. Sans doute le comte de Fiesque, ami dévoué de Mme de Sévigné. — 3. C'est-à-dire, qui commande le régiment des Suisses. — 4. L'ironie quelque peu dépitée est sensible dans tout ce passage.

Rochefort[1] : un ambitieux dont l'ambition est satisfaite, mourir à quarante ans! c'est une chose digne de réflexion. Il a prié en mourant la comtesse de Guiche[2] de venir reprendre sa femme à Nancy et lui laisse le soin de la consoler. Je trouve qu'elle perd par tant de côtés que je ne crois pas que ce soit une chose aisée.

Voilà une lettre de Mme de la Fayette qui vous divertira. Mme de Brissac[3] venait ici pour une certaine colique; elle ne s'en est pas trouvée bien : elle est partie aujourd'hui de chez Bayard[4], après y avoir brillé et dansé, et fricassé chair et poisson[5]. Le *chanoine*[6] m'a écrit; il me semble que j'avais échauffé sa froideur par la mienne; car je la connais, et le moyen de lui plaire, c'est de ne lui rien demander. C'est le plus bel assortiment de feu et d'eau que j'aie jamais vu, Mme de Brissac et elle. Je voudrais avoir vu cette duchesse faire main basse dans la place des Prêcheurs[7] sans aucune considération de qualité ni d'âge; cela passe tout ce que je croyais. Vous êtes une plaisante idole; sachez qu'elle trouverait fort bien à vivre où vous mourriez de faim.

Mais parlons de la charmante douche; je vous en ai fait la description; j'en suis à la quatrième; j'irai jusqu'à huit. Mes sueurs sont si extrêmes que je perce jusqu'à mes matelas; je pense que c'est toute l'eau que j'ai bue depuis que je suis au monde. Quand on entre dans ce lit, il est vrai qu'on n'en peut plus : la tête et tout le corps sont en mouvement, tous les esprits[8] en campagne, des battements partout. Je suis une heure sans ouvrir la bouche, pendant laquelle la sueur commence, et continue pendant deux heures; et de peur de m'impatienter, je fais lire mon médecin, qui me plaît; il vous plairait aussi. Je lui mets dans la tête d'apprendre la philosophie de votre père Descartes[9]; je ramasse des mots que je vous ai ouï-dire.

1. Le maréchal marquis de Rochefort avait été fait maréchal après la mort de Turenne (1675). Etant gouverneur de Lorraine, il mourut de maladie à Nancy le 23 mai 1676. — 2. Cousine germaine de la maréchale de Rochefort. — 3. La duchesse de Brissac était bavarde et exubérante : Mme de Sévigné s'amusait de ses manieres, — 4. L'abbé Bayard était un ami de Mme de La Fayette. Il avait une maison à Langlar, près de Vichy, et y demeurait pendant l'été. Il recevait souvent Mme de Brissac; Mme de Sévigné lui rendit visite. — 5. Fait grande chère. — 6. Mme de Sévigné designe ainsi Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, qui avait accompagné la duchesse de Brissac à Vichy. — 7. Place principale d'Aix-en-Provence. Il est vraisemblable qu'un marché s'y tenait et que Mme de Grignan avait vu Mme de Brissac y faire ses provisions. — 8. Les esprits animaux. — 9. Mme de Grignan, grande admiratrice de Descartes, l'appelait « son père. »

Il sait vivre; il n'est point charlatan : il traite la médecine en galant homme; enfin il m'amuse. Je vais être seule et j'en suis fort aise; pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire adieu à tout le reste; le pays seul me guérirait. Les sueurs, qui affaiblissent tout le monde me donnent de la force, et me font voir que ma faiblesse venait des superfluités que j'avais encore dans le corps. Mes genoux se portent bien mieux; mes mains ne veulent pas encore, mais elles le voudront avec le temps. Je boirai encore huit jours, du jour de la Fête-Dieu[1] et puis je penserai avec douleur à m'éloigner de vous. Il est vrai que ce m'eût été une joie bien sensible de vous avoir ici uniquement à moi; mais vous y avez mis une clause de retourner chacun chez soi, qui m'a fait transir : n'en parlons plus, ma chère fille, voilà qui est fait. Songez à faire vos efforts pour me venir voir cet hiver; en vérité, je crois que vous devez en avoir quelque envie et que M. de Grignan doit souhaiter que vous me donniez cette satisfaction. J'ai à vous dire que vous faites tort à ces eaux de les croire noires; pour noires, non; pour chaudes, oui. Les Provençaux s'accommoderaient mal de cette boisson; mais qu'on mette une herbe ou une fleur dans cette eau bouillante, elle en sort aussi fraîche que si on la cueillait; et au lieu de griller et de rendre la peau rude, cette eau la rend douce et unie : raisonnez là dessus[2].

Adieu, ma chère enfant; s'il faut, pour profiter des eaux, ne guère aimer sa fille, j'y renonce. Vous me mandez des choses trop aimables, et vous l'êtes trop aussi quand vous voulez. N'est-il pas vrai, Monsieur le comte, que vous êtes heureux de l'avoir? et quel présent vous ai-je fait? Je suis extrêmement aise que vous ayez M. de la Garde[3] : assurez-le de moi.

1. A partir du jour de la Fête-Dieu, c'est-à-dire, du 4 juin. — 2. Vous qui êtes cartésienne et physicienne par conséquent. — 3. Cousin germain du comte de Grignan.

A LIVRY

Mme de Sévigné trouvait à l'abbaye de Livry, dont son oncle Coulanges était abbé, une retraite tranquille, où elle venait chercher l'apaisement de ses soucis. Le mois de septembre précédent, Mme de Grignan, dont la santé inquiétait de plus en plus sa mère, était repartie pour la Provence. Nouveau déchirement. « Ayant encore besoin de cette solitude, » Mme de Sévigné était allée à Livry. Elle paraît sensible à la mélancolie et à la beauté de la campagne en automne. Sentiment assez rare au XVIIe siècle, ou, qui semble réservé — un mot de cette lettre l'indique — aux *peintres*. C'est d'ailleurs par la peinture que le sentiment de la nature pénétrera au XVIIIe siècle dans la littérature.

A Livry[1], jeudi au soir 2 novembre 1679.

Je crois que je ferai un traité sur l'amitié; je trouve qu'il y a tant de choses qui en dépendent, tant de conduites et tant de choses à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en sentent le contre-coup; je trouve qu'il y a tant de rencontres, où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines, si nous avions autant de vues et de pensées qu'on en doit avoir pour ce qui tient au cœur : enfin je ferais voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement vous en assure. Je ne parle pour personne mais ce qui est écrit est écrit.

Mon fils[2] me mande des folies, et il me dit qu'il y a un *lui* qui m'adore, un autre qui m'étrangle, et qu'ils se battaient tous les deux l'autre jour à outrance, dans le mail des Rochers. Je lui réponds que je voudrais que l'un eût tué l'autre, afin que je n'eusse point trois enfants, que c'était ce dernier qui me faisait tout le mal de la maternité, et que s'il pouvait l'étrangler lui-même, je serais trop contente des deux autres. J'admire la lettre de Pauline[3] : est-ce de son écriture? Non; mais pour son style, il est aisé à reconnaître : la jolie enfant! Je voudrais bien que vous pussiez me l'envoyer dans une de vos lettres; je ne serais consolée de ne pas la voir que par les nouveaux attachements qu'elle me donnerait; je m'en vais lui faire réponse.

1. Mme de Sévigné allait fréquemment à Livry. Son oncle et son ancien tuteur, était abbé de Livry. Livry est un village de Seine-et-Oise, à 45 kilomètres de Pontoise et à deux lieues de Pomponne. — 2. Charles de Sévigné. Il commandait une compagnie dans le régiment des Gendarmes-Dauphin, mais se trouvait alors en congé aux Rochers. — 3. La deuxième fille de Mme de Grignan : elle avait alors cinq ans.

Je quitte ce lieu à regret, ma fille; la campagne est encore belle : cette avenue et tout ce qui était désolé des chenilles et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années; les petites et les grandes palissades[1] sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit; les grands ormes sont un peu dépouillés et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées[2]; la campagne en gros[3] est encore toute riante; j'y passais mes journées seule avec des livres; je ne m'y ennuyais que comme je m'ennuierai partout, ne vous ayant plus. Je ne sais ce que je vais faire à Paris; rien ne m'y attire, je n'y ai point de contenance, mais le bon abbé[4] dit qu'il y a quelques affaires, et que tout est fini ici; allons donc. Il est vrai que cette année a passé assez vite; mais je suis fort de votre avis pour le mois de septembre; il m'a semblé qu'il a duré six mois, tous des plus longs. Je vous manderai à Paris des nouvelles de Mlle de Méri[5]. Je n'eusse jamais pensé que cette Mme de Charmes[6] ait pu devenir sèche comme du bois : hélas! quels changements ne fait point la mauvaise santé! Je vous prie de faire de la vôtre le premier de vos devoirs; après celui-là, ma fille, et M. de Grignan, auquel vous avez fait céder les autres avec raison, si vous voulez bien me donner ma place, je vous en ferai souvenir. Je suis bien heureuse, si je ne ressemble non plus à un devoir que M. de Grignan[7], et si vous pensez que c'est mon tour présentement à être un peu consultée. Adieu, ma chère enfant : je vous aime au delà de tout ce qu'on peut aimer.

LA DISGRACE DE POMPONNE

Arnauld de Pomponne, le fils d'Arnauld d'Andilly, après avoir subi une disgrâce passagère au moment du procès intenté à Fouquet, était rentré en faveur. D'ambassadeur, il était devenu, en 1671, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères. Il avait gardé cet important département pendant toute la guerre de Hollande qui s'était terminée par la paix de Nimègue (1678). Louis XIV l'appréciait; mais Louvois, le secrétaire d'État de la Guerre l'aimait peu; Colbert ne l'appuyait guère. En outre Pomponne se montrait parfois négligent. Mme de

1 Rangées d'arbres serrés qui forment comme une clôture. — 2. Tachetées. — 3. Dans l'ensemble — 4. L'abbé de Livry. — 5. Une cousine de Mme de Sévigné, elle était souvent malade. — 6. Femme d'un Président au Parlement d'Aix — 7. Allusion sans doute à une parole de Mme de Grignan disant que si elle rejoignait son mari en Provence c'était moins par devoir que par affection.

Sévigné était fort liée, on l'a vu, avec le marquis de Pomponne, sa femme, et sa belle-sœur, Mme de Vins. Le marquis de Pomponne avait rendu et aurait pu rendre de nombreux services au comte de Grignan. A la mort de Louvois (juillet 1691), Pomponne fut de nouveau secrétaire d'État et ministre.

A Paris, ce 22 novembre 1679.

Je m'en vais bien vous surprendre et vous fâcher, ma chère enfant : M. de Pomponne est disgracié. Il eut ordre, samedi au soir, comme il revenait de Pomponne[1] de se défaire de sa charge, qu'il en aurait sept cent mille francs, qu'on lui continuerait sa pension de vingt mille francs qu'il avait comme ministre, et que le roi avait réglé toutes ces choses pour lui marquer qu'il était content de sa fidélité. Ce fut M. de Colbert[2] qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il était au désespoir d'être obligé, etc. M. de Pomponne demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au Roi et de savoir de sa bouche quelle faute avait attiré ce coup de tonnerre; on lui dit qu'il ne pouvait point parler au Roi; il lui écrivit, lui marqua son extrême douleur, et l'ignorance où il était de ce qui pouvait lui attirer sa disgrâce; il lui parla de sa nombreuse famille, il le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avait. Aussitôt il fit remettre ses chevaux au carrosse et revint à Paris où il arriva à minuit. M. de Pomponne n'était pas de ces ministres sur qui une disgrâce tombe à propos pour leur apprendre l'humanité, qu'ils ont presque tous oubliée; la fortune n'avait fait qu'employer les vertus qu'il avait, pour le bonheur des autres; on l'aimait, et surtout parce qu'on l'honorait infiniment. Nous avions été, comme je vous ai mandé, le vendredi à Pomponne, M. de Chaulnes[3], Lavardin[4], et moi; nous le trouvâmes, et les dames qui nous reçurent fort gaiment. On causa tout le soir; on joua aux échecs : ah! quel échec et mat on lui préparait à Saint-Germain[5]! Il y alla dès le lendemain matin, parce qu'un courrier l'attendait; de sorte que M. Colbert qui le croyait trouver samedi au soir comme à l'ordinaire, sachant qu'il était allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas et pensa crever ses chevaux.

1. Le domaine de Pomponne, près de Lagny, sur la rive droite de la Marne. — 2. Le contrôleur général des finances, qui était, en réalité, le premier ministre de Louis XIV. — 3. Le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne. — 4. Le marquis de Lavardin, lieutenant-général aux huit évêchés de Bretagne était le fils de la marquise de Lavardin, une des meilleures amies de Mme de Sévigné. - 5. Où se trouvait alors la cour.

Pour nous, nous ne partîmes de Pomponne qu'après dîner; nous y laissâmes les dames, Mme de Vins m'ayant chargée de mille amitiés pour vous. Il fallut donc mander cette triste nouvelle : ce fut un valet de chambre de M. de Pomponne qui arriva le dimanche à neuf heures dans la chambre de Mme de Vins; c'était une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il était si excessivement changé, que Mme de Vins crut absolument qu'il lui venait dire la mort de M. de Pomponne; de sorte que, quand elle sut qu'il n'était que disgracié, elle respira; mais elle sentit son mal quand elle fut remise; elle alla le dire à sa sœur. Elles partirent à l'instant, et laissant tous ces petits garçons en larmes, et accablés de douleur, elles arrivèrent à deux heures après-midi où elles trouvèrent M. de Pomponne. Vous pouvez vous représenter cette entrevue, et ce qu'ils sentirent en se revoyant si différents de ce qu'ils pensaient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan[1], je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur. J'allai à leur porte vers le soir; on ne les voyait point en public, j'entrai et je les trouvai tous trois. M. de Pomponne m'embrassa sans pouvoir prononcer une parole; les dames ne purent retenir leurs larmes ni moi les miennes; ma chère fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres; c'était un spectacle douloureux; la circonstance de ce que nous venions de nous quitter à Pomponne d'une manière si différente augmenta notre tendresse. Enfin je ne vous puis représenter cet état. La pauvre Mme de Vins, que j'avais laissée si fleurie, n'était pas reconnaissable, je dis pas reconnaissable; une fièvre de quinze jours ne l'aurait pas tant changée; elle me parla de vous, et me dit qu'elle était persuadée que vous sentiriez sa douleur et l'état de M. de Pomponne; je l'en assurai. Nous parlâmes du contre-coup qu'elle ressentait de cette disgrâce; il est épouvantable, et pour ses affaires, et pour l'agrément de sa vie et de son séjour, et pour la fortune de son mari; elle voit tout cela bien douloureusement et le sent bien, je vous assure. M. de Pomponne n'était pas en faveur; mais il était en état d'obtenir de certaines choses ordinaires, qui font pourtant l'établissement des gens; il y a bien des degrés au-dessous de la

---

1. Louis-Joseph-Adhémar, abbé de Grignan, frère du comte de Grignan et du Coadjuteur.

faveur des autres qui font la fortune des particuliers. C'était aussi une chose bien douce, de se trouver naturellement établie à la cour. O Dieu, quel changement! quel retranchement! quelle économie dans cette maison! Huit enfants! n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grâce! Ils doivent trente mille livres de rente[1], voyez ce qui leur restera; ils vont se réduire tristement à Paris, à Pomponne. On dit que tant de voyages, et quelquefois des courriers qui attendaient, et même celui de Bavière qui était arrivé le vendredi, et que le Roi attendait impatiemment, ont un peu contribué à ce malheur. Vous comprendrez aisément ces conduites de la Providence, quand vous saurez que c'est M. le président Colbert[2] qui a la charge; il est en Bavière; Monsieur son frère la fait en attendant, et lui a écrit, en se réjouissant, et pour le surprendre, et comme si on s'était trompé, au-dessus de la lettre : *A Monsieur, Monsieur Colbert, ministre et secrétaire d'État.* J'en ai fait mon compliment dans la maison affligée : rien ne pouvait être mieux. Faites un peu réflexion à toute la puissance de cette famille et joignez les pays étrangers à tout le reste[3], et vous verrez que tout ce qui est de l'autre côté, où l'on se marie[4], ne vaut point cela. Ma pauvre enfant, voilà bien des détails et des circonstances; mais il me semble qu'ils ne sont point désagréables dans ces sortes d'occasions; il me semble que vous voulez toujours qu'on vous parle; je n'ai que trop parlé. Quand votre courrier[5] viendra, je n'ai plus à le présenter; c'est encore un de mes chagrins de vous être désormais entièrement inutile; il est vrai que je l'étais déjà par Mme de Vins; mais on se ralliait ensemble. Enfin ma fille, voilà qui est fait, voilà le monde. M. de Pomponne est plus capable que personne de soutenir ce malheur avec courage, avec résignation et beaucoup de christianisme. Quand d'ailleurs on a usé comme lui de la fortune, on ne manque point d'être plaint dans l'adversité.

1. *Trente mille livres de rente* représentent au denier vingt (cinq pour cent), taux légal, un capital de six cent mille livres, que Pomponne avait empruntées. — 2. Colbert de Croissy frère du contrôleur général; il remplaça Pomponne aux Affaires Étrangères. — 3. On sait que Colbert assurait, à lui seul, les services répartis aujourd'hui entre neuf ministères : Finances, Intérieur, Commerce, Agriculture, Travaux publics, Marine, Colonies, Beaux-Arts, Justice — 4. La fille de Louvois épousa le 23 novembre François, duc de La Rochefoucauld — 5. Porteur des missives adressées par le lieutenant-général de Provence (le Comte de Grignan) à Pomponne; le ministre des Affaires Étrangères avait l'administration de plusieurs provinces, parmi lesquelles la Provence.

LA VIE RECUEILLIE

AUX ROCHERS.

Sur les dix années qui s'écoulent de 1679 à 1689, huit sont heureuses pour Mme de Sévigné, car de 1680 à 1688, elle garde auprès d'elle à Paris sa fille. Elle s'en sépara toutefois un an, pour passer une année en Bretagne avec son fils qui s'était marié. Sa fille repartie pour la Provence, Mme de Sévigné, désirant épargner le plus possible pour subvenir aux dépenses des Grignan, vint séjourner de nouveau aux Rochers. Elle y arriva en mai 1689.

Aux Rochers, mercredi 29 juin 1689.

Je ne puis vous dire, ma chère enfant, à quel point je plains M. le chevalier[1]; il y a peu d'exemples d'un pareil malheur; sa santé est tellement déplorée depuis quelque temps, qu'il n'y a ni maux passés, ni régime, ni saison sur quoi il puisse compter. Je sens cet état, et par rapport à lui, qu'on ne peut connaître sans s'y attacher et sans l'estimer infiniment, et par rapport à votre enfant[2], qui y perd tout ce qu'on y peut perdre; tout cela se voit d'un coup d'œil, le détail importunerait sa modestie; je suis remplie de ces vérités et je regarde toujours Dieu, qui redonne à ce marquis un M. de Montegut[3], la sagesse même, et tous les autres de ce régiment, qui pour plaire à M. le chevalier font des merveilles à ce petit capitaine. N'est-ce pas une espèce de consolation qui ne se trouve point dans d'autres régiments moins attachés à leur colonel? Ce marquis m'a écrit une si bonne lettre que j'en eus le cœur sensiblement touché; il ne cesse de se louer de ce M. de Montégut, il badine et me fait compliment sur la belle pièce que j'ai faite sur M. d'Arles[4] : vous êtes bien plaisante de la lui avoir envoyée. Il dit qu'il a renoncé à la poésie, qu'à peine ils ont le temps de respirer; toujours en l'air, jamais deux jours en repos : ils ont affaire

1. Le Chevalier de Grignan, frère du comte de Grignan, était alors au château de Grignan, affligé de rhumatismes. Il avait le commandement d'un régiment de cavalerie. — 2. Le jeune marquis Louis de Grignan, qui, à dix-sept ans, avait, l'année précédente, sous les ordres du Dauphin, dont c'était aussi la première campagne, pris part au siège de Philipsbourg. Il avait obtenu une compagnie dans le régiment que commandait son oncle. Cette même année (1689), il succéda à son oncle dans ce commandement et devint colonel à dix-huit ans. — 3. Capitaine dans le régiment de Charles de Grignan; il commandait le régiment pendant la maladie de celui-ci. — 4. Le Coadjuteur avait été nommé archevêque d'Arles (mars 1689). Mme de Sévigné lui avait écrit une lettre plaisante où elle le raillait sur une brève maladie qu'il avait eue.

FAC-SIMILÉ D'UNE LETTRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ

La lettre est écrite au courant de la plume, très vite, sans une rature.

à un homme bien vigilant[1]. Mandez-moi bien des nouvelles de M. le chevalier; j'espère au changement du climat, à la vertu des eaux et plus encore à la douceur consolante d'être avec vous et avec sa famille. Je le crois un fleuve bienfaisant, avec plus de justice que vous ne le croyez de moi; il me semble qu'il donnera un bon tour, un bon ordre à toute chose. Il est vrai que le Comtat d'Avignon[2] est une Providence qu'il n'était pas aisé de deviner. Détournons nos tristes pensées; vous n'en êtes que trop remplie sans en recevoir encore le contre-coup dans mes lettres. Il faut conserver la santé, dont la ruine serait encore un plus grand mal; la mienne est toujours toute parfaite.

Nous faisons une vie si réglée qu'il n'est pas quasi possible de se mal porter. On se lève à huit heures; très souvent, je vais jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois; après la messe on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dîne, jusqu'à cinq heures on travaille ou on lit : depuis que nous n'avons plus mon fils je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme. A cinq heures je la quitte je m'en vais dans ces aimables allées; j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie les tours de mes promenades; un livre de dévotion et un autre d'histoire : on change, cela fait du divertissement; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son âme, songer à l'avenir; enfin sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper; je suis quelquefois un peu loin; je retrouve la marquise dans son beau parterre; nous nous sommes une compagnie; on soupe pendant le chien et le loup, nos gens soupent; je retourne avec elle à la place *Coulanges*[3] au milieu de ces orangers; je regarde d'un œil d'envie la *sainte horreur*[4] au travers de la belle porte de fer que vous ne connaissez point, je voudrais y être, mais il n'y a plus de raison. J'aime cette vie mille fois plus que celle de Rennes; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une per-

1. Le régiment de cavalerie où servait le petit marquis faisait partie de l'armée du maréchal de Boufflers qui combattait sur la Moselle contre les Allemands (guerre de la ligue d'Ausbourg). — 2. Le roi, en guerre contre le pape Innocent XI, avait fait saisir par le comte de Grignan, Avignon, qui jusque-là, appartenait au pape; en récompense le comte de Grignan avait reçu le gouvernement du Comtat avec vingt mille francs par an. — 3. C'était une place du jardin, ornée d'orangers en caisses. — 4. C'est à-dire la sainte horreur des forêts. Mme de Sévigné désigne ainsi plaisamment le *parc* séparé du jardin par des murailles, percées de cinq grilles.

sonne qui doit songer à soi, et qui est ou veut être chrétienne? Enfin, ma chère enfant, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici; car j'avoue que j'envisage avec un trop sensible plaisir que je pourrai, si Dieu le veut, passer encore quelques jours avec vous. Il faut être bien persuadée de votre amitié, pour avoir laissé courir ma plume dans le récit d'une si triste vie. J'ai envoyé un morceau de votre lettre à mon fils; elle lui appartient :

Quand c'est pour Jupiter qu'on change...[1]

Cet endroit est fort joli; votre esprit paraît vif et libre. Vous êtes adorable, ma chère fille, et vous avez un courage et un mérite au-dessus des autres; vous êtes bien-aimée aussi au-dessus des autres. Adieu, ma très chère et très aimable; j'espère que vous me parlerez de Pauline[2] et de M. le chevalier. J'embrasse ce Comte qu'on *aime trop*.

LA MORT DE LOUVOIS

Mme de Sévigné, qu'inquiétaient de plus en plus les embarras d'argent des Grignan, demeura jusqu'en octobre 1690 aux Rochers. De là elle gagna directement Grignan, où elle demeura une année. Ses principaux correspondants sont alors le comte de Bussy-Rabutin, son cousin et son cousin-germain, Philippe de Coulanges, le *petit Coulanges*, comme on l'appelait, en raison de sa petite taille. Ce dernier était à Rome où il avait accompagné le duc de Chaulnes, envoyé par le Roi comme ambassadeur, lors du conclave de 1689 (succession d'Innocent XI). Il s'y trouvait encore, lors du conclave de 1691 (succession d'Alexandre VIII). Mme de Sévigné ne lui apprend pas la mort de Louvois : il la connaissait déjà.

A Grignan, le 26 juillet 1691.

Voilà donc M. de Louvois mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole[3], était si étendu, qui était le centre de tant de choses! Que d'affaires, que de desseins, que de projets,

1. Vers de l'*Isis* de Quinault : Quand c'est pour Jupiter qu'on change, Il n'est pas honteux de changer [Acte I, sc. v]. Mme de Grignan appliquait sans doute ces deux vers à son frère, qui, malgré lui, avait été élu pour commander un régiment d'arrière-ban, composé de la noblesse de Bretagne. Il avait dû quitter les Rochers et se trouvait à Rennes. — 2. La plus jeune fille de Mme de Grignan; elle avait quinze ans. — 3. Nicole (1625-1695), moraliste janséniste dont Mme de Sévigné goûtait fort les œuvres, en particulier les *Essais de Morale* qu'elle aime à citer.

que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées[1], que d'intrigues, que de beaux coups d'échec à faire et à conduire! « Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. » « Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. » Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? En vérité, il faut y faire des réflexions dans son cabinet. Voilà le second ministre[2] que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome, rien n'est plus différent que leur mort; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et leurs attachements, et les cent mille millions de chaînes dont ils étaient tous deux attachés à la terre

Et sur ces grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave[3] : mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai oui-dire qu'un homme de très bon esprit tira une conséquence toute contraire de ce qu'il voyait dans cette grande ville et conclut qu'il fallait que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations. Faites donc comme cet homme, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siècles, toutes les intrigues du conclave se terminaient à choisir entre les prêtres celui qui paraissait [avoir] le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent, l'un après l'autre, sans que la certitude de cette mort les fît fuir ni refuser cette place où la mort était attachée et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continuel et dans son établissement et dans sa durée, ne soit qu'une imagination des hommes! Les hommes ne pensent point ainsi. Lisez saint Augustin dans la *Vérité de la Religion*[4],

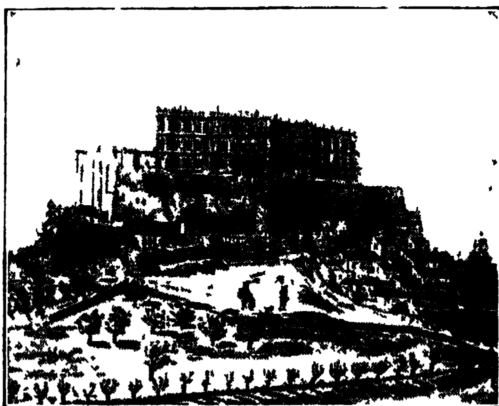
1. La France était en guerre contre l'Empire, l'Espagne, la Hollande, la Suède, la Savoie, et, depuis 1688, l'Angleterre où régnait, sous le nom de Guillaume III, Guillaume d'Orange, l'ancien stathouder de Hollande, l'ennemi déclaré de la France. — 2. L'année précédente, était mort le marquis de Seignelai, le fils aîné de Colbert, secrétaire d'État de la marine. — 3. Les intrigues politiques étaient nombreuses à Rome. Coulanges en avait exprimé son étonnement à Mme de Sévigné. — 4. Un livre de saint Augustin intitulé : *De la Véritable Religion* avait été traduit récemment (1690) par un M. du Bois, qui avait envoyé à Mme de Sévigné sa traduction.

lisez l'Abbadie[1], bien différent de ce grand saint, mais très digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne (demandez à l'abbé de Polignac[2] s'il estime ce livre) ; ramassez donc toutes ces idées et ne jugez point si frivolement; croyez que quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser (j'ai lu ceci en bon lieu). Quel trouble peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout et qui aime tout ce que Dieu fait?

Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin. Adieu.

[Après un dernier séjour à Paris (de 1692 à 1694) assombri par la mort de deux de ses bonnes amies, Mme de La Fayette et Mme de Lavardin, Mme de Sévigné revint à Grignan qu'elle ne quitta plus. Elle se réjouit du mariage de ses petits-enfants, le marquis et Pauline, mais la santé de sa fille la tourmentait toujours. Elle mourut de la petite vérole le 17 avril 1696. Neuf ans plus tard, sa fille mourait de la même maladie.]

1. Jacques Abbadie, théologien protestant, dont Mme de Sévigné admirait fort un ouvrage : *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne*. — 2. L'abbé de Polignac, plus tard ambassadeur et cardinal. Mme de Sévigné estimait son jugement.



LE CHATEAU DE GRIGNAN

(Aquarelle conservée au Cabinet des Estampes de la Bibl. Nat.)

BOSSUET

I. LES SERMONS

I. — LA RHÉTORIQUE DE BOSSUET

Le sermon *Sur la Parole de Dieu* d'où est tiré ce morceau marque une date importante dans la carrière oratoire de Bossuet. Il a été prêché le 13 mars 1661, un an avant le grand carême du Louvre. En arrivant à Paris en 1659, Bossuet avait suivi les conférences de saint Vincent de Paul qui recommandait aux prédicateurs cette éloquence « basse et mortifiée » dont Bossuet a proclamé dans le *Panégyrique de saint Paul* l'efficace toute-puissante. Puis l'expérience du monde lui a appris qu'un prédicateur « doit se rendre agréable autant qu'il faut pour être utile » et il se décide à faire la part de l'éloquence et des ornements. Dans le *Sermon sur la Parole de Dieu*, il expose les principes de sa rhétorique sacrée.

Il vient de dire qu'il serait aussi criminel de mêler à la parole de Dieu les inventions de l'esprit humain que de falsifier les mystères. Il continue :

C'est suivant ces principes, mes sœurs[1], [que] l'Apôtre[2] enseigne aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier non à se faire renommer par leur éloquence, mais à « se rendre recommandables à la conscience des hommes par la manifestation de la vérité »; où il leur enseigne deux choses : en quel lieu et par quel moyen ils doivent se rendre recommandables. Où? — Dans les consciences. Comment? — Par la manifestation de la vérité; et l'un est une suite de l'autre. Car les oreilles sont flattées par la cadence et l'arrangement des paroles; l'imagination, réjouie par la délicatesse des pensées; l'esprit, gagné quelquefois par la vraisemblance du raisonnement : la conscience veut la vérité; et comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher, mes sœurs, non des brillants qui égayent, ni une harmonie qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent; mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs. Et où trouveront-ils toutes ces grandes choses, s'ils ne font luire la vérité, et parler Jésus-Christ lui-même? Dieu a les orages en sa main; il n'appartient qu'à lui de faire éclater dans les nues le son du tonnerre : il lui appartient beaucoup plus d'éclairer[3] et de

---

1. Ce sermon fut prêché chez les Carmélites de Paris. — 2. Saint Paul, *IIe Corinthiens*, IV, 2. — 3. Lancer des éclairs. Sens usuel au XVIe s., rare et vieilli au XVIIe.

tonner dans les consciences, et de fendre les cœurs endurcis par des coups de foudre; et s'il y avait un prédicateur assez téméraire pour attendre ces grands effets de son éloquence, il me semble que Dieu lui dit comme à Job : *Si habes brachium sicut Deus, et si voce simili tonas*[1].... : « Si tu crois avoir un bras comme Dieu et tonner d'une voix semblable », achève, et fais le Dieu tout à fait; « élève-toi dans les nues, parais en ta gloire, renverse les superbes en ta fureur », et dispose à ton gré des choses humaines : *Circumda tibi decorem*[2], *et in sublime erigere, et esto gloriosus.... Disperge superbos in furore tuo*[3]. Quoi! avec cette faible voix imiter le tonnerre du Dieu vivant!... N'affectons pas d'imiter la force toute-puissante de la voix de Dieu par notre faible éloquence.

Que si vous voulez savoir maintenant quelle part peut donc avoir l'éloquence dans les discours chrétiens, saint Augustin vous dira qu'il ne lui est pas permis d'y paraître qu'à la suite de la sagesse : *Sapientiam de domo sua, id est, pectore sapientis, procedere intelligas et tanquam inseparabilem famulam, etiam non vocatam, sequi eloquentiam*[4]. Il y a ici un ordre à garder : la sagesse marche devant, comme la maîtresse; l'éloquence s'avance après, comme la suivante. Mais ne remarquez-vous pas, chrétiens, la circonspection de saint Augustin, qui dit qu'elle doit suivre sans être appelée? Il veut dire que l'éloquence, pour être digne d'avoir quelque place dans les discours chrétiens, ne doit pas être recherchée avec trop d'étude. Il faut qu'elle semble venir comme d'elle-même, attirée par la grandeur des choses, et pour servir d'interprète à la sagesse qui parle. Mais quelle est cette sagesse, messieurs, qui doit parler dans les chaires, sinon Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est la sagesse du Père qu'il nous ordonne aujourd'hui d'entendre? Ainsi le prédicateur évangélique, c'est celui qui fait parler Jésus-Christ. Mais il ne lui fait pas tenir un langage d'homme, il craint de donner un corps étranger à sa vérité éternelle : c'est pourquoi il puise tout dans les Écritures, il en emprunte

1. « Si tu as un bras comme Dieu et si tu tonnes de la même voix. » Job, XI, 4. — 2. Environne-toi d'éclat. — 3. XL, 15, 16. — 4. « Comprenez que la sagesse s'avance hors de sa maison, c'est-à-dire hors du cœur du sage, et, comme son inséparable suivante, même sans être appelée, l'éloquence marche après elle. » *De la Doctrine Chrétienne*, IV, 10.

même les termes sacrés, non seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours. Dans le désir qu'il a de gagner les âmes, il ne cherche que les choses et les sentiments. Ce n'est pas, dit saint Augustin[1], qu'il néglige les ornements de l'élocution, quand il les rencontre en passant et qu'il les voit fleurir devant lui par la force des bonnes pensées qui les poussent; mais aussi n'affecte-t-il pas de s'en trop parer, et tout appareil qui est bon, pourvu qu'il soit un miroir où Jésus-Christ paraisse en sa vérité, un canal d'où sortent en leur pureté les eaux vives de son Évangile; ou, s'il faut quelque chose de plus animé, un interprète fidèle qui n'altère, ni ne détourne, ni ne mêle, ni ne diminue sa sainte parole.

Premier point.

II. — LA POÉSIE. — « LES ANGES DANS LA CHAMBRE DU MAUVAIS RICHE MOURANT »

Ce texte est tiré du *Sermon sur l'impénitence finale*, ou, pour le désigner par le nom que Bossuet lui donnait lui-même, du *Sermon du mauvais riche*, prêché au Louvre le 5 mars 1662. La misère était effroyable à cette époque : « Les pauvres gens, dit un contemporain, meurent par toute la France, de maladie, de misère, d'oppression et de désespoir[2]. » « Depuis cinq cents ans, il ne s'est pas vu une misère pareille, » lit-on dans une relation de 1662[3]. Avant d'adresser dans sa péroraison un appel direct et pressant à la charité de ses auditeurs opulents et à la sollicitude du Prince, en faveur des pauvres, Bossuet leur met sous les yeux un tableau bien propre à les émouvoir : celui de la mort du mauvais riche réprouvé.

Ah! Dieu est juste et équitable[4]. Vous y viendrez vous-même, riche impitoyable, aux jours[5] de besoin et d'angoisse. Ne croyez pas que je vous menace du changement de votre fortune[6] : l'événement en est casuel[7]; mais ce que je veux dire n'est pas douteux. Elle viendra au jour destiné[8], cette dernière maladie, où, parmi un nombre infini d'amis, de médecins et de serviteurs, vous demeurerez sans secours, plus délaissé, plus abandonné que ce pauvre qui meurt sur la paille, et qui

1. *De la Doctrine Chrétienne*, IV, 57 — 2. Guy Patin. Lettre du 2 sept. 1661, citée par Rébelliau; *Sermons choisis de Bossuet* (Hachette), p. 234, note 1. — 3. Citée par le même, p. 233, note 4. — 4. « Juge doux et sage qui sait tempérer la rigueur des lois par les circonstances particulières du fait. » (Fur.) — 5. Au pluriel, par imitation du style biblique. — 6. Situation dans le monde — 7. La façon dont votre fortune tournera (l'événement) est incertaine — 8. Proprement : fixé par le destin; ici par la Providence. Cf. « Ce jour *fatal destiné* pour le jugement du monde. » (Bourdaloue.)

n'a pas un drap pour sa sépulture[1]. Car, en cette fatale[2] maladie, que serviront ces amis, qu'à vous affliger par leur présence; ces médecins, qu'à vous tourmenter; ces serviteurs, qu'à courir deçà et delà dans votre maison avec un empressement inutile? Il vous faut d'autres amis, d'autres serviteurs : ces pauvres, que vous avez méprisés, sont les seuls qui seraient capables de vous secourir. Que n'avez-vous pensé de bonne heure à vous faire de tels amis, qui maintenant vous tendraient les bras, afin de vous recevoir dans les tabernacles éternels[3]? Ah! si vous aviez soulagé leurs maux, si vous aviez eu pitié de leur désespoir, si vous aviez seulement écouté leurs plaintes, vos miséricordes[4] prieraient Dieu pour vous : il vous auraient donné des bénédictions, lorsque vous les auriez consolés dans leur amertume[5], qui feraient maintenant distiller sur vous une rosée rafraîchissante[6]; leurs côtés revêtus, dit le saint prophète[7], leurs entrailles rafraîchies, leur faim rassasiée, vous auraient béni; leurs saints anges veilleraient autour de votre lit comme des amis officieux[8]; et ces médecins spirituels consulteraient entre eux nuit et jour pour vous trouver des remèdes. Mais vous avez aliéné[9] leur esprit, et le prophète Jérémie me les représente vous condamnant eux-mêmes sans miséricorde.

Voici, messieurs, un grand spectacle : venez considérer les saints anges dans la chambre d'un mauvais riche mourant. Oui, pendant que les médecins consultent[10] l'état de sa maladie, et que sa famille tremblante attend le résultat de la conférence, ces médecins invisibles consultent d'un mal bien plus dangereux : *Curavimus Babylonem, et non est sanata*[11] : « Nous avons soigné cette Babylone, et elle ne s'est point guérie »; nous avons traité diligemment ce riche cruel; que d'huiles ramollissantes, que de douces fomentations[12] nous avons mises sur ce cœur! Et il ne

1. Qui n'a pas un drap pour lui servir de suaire. — 2. Inévitable. — 3. Expression empruntée à l'Évangile. Saint Luc XVI, 9 : « qu'il vous reçoive dans les tabernacles éternels. » — 4. Pluriel biblique : Isaïe XLVII-6; LV, 3. — 5. Sens biblique = douleur : Job III-5. — 6. *Ecclés.* XVIII, 16 : « Est-ce que la rosée ne rafraîchira pas l'ardeur.. — 7. Isaïe, LVIII-7 à 12. Mais l'expression littérale ne s'y trouve pas. — 8. Prompts à rendre service. (Fur.) — 9. « On dit aliéner les affections, les cœurs, les esprits, pour dire les détourner, faire perdre l'estime et l'affection. » (Fur.) — 10. « Consulter régit aussi l'accusatif de la chose, sur quoi on prend conseil. Consulter une affaire, une maladie, un testament. » (Acad. 1694.) — 11. Jérémie, LI, 9. — 12. « Remèdes chauds et humides qu'on applique sur quelque partie malade... Elles servent à amollir. » (Fur.).

s'est pas amolli, et sa dureté ne s'est pas fléchie; tout a réussi contre[1] nos pensées, et le malade s'est empiré[2] parmi nos remèdes. « Laissons-le là, disent-ils, retournons à notre patrie d'où nous étions descendus pour son secours » : *Derelinquamus eum, et eamus unusquisque in terram suam.* Ne voyez-vous pas sur son front le caractère[3] d'un réprouvé? La dureté de son cœur a endurci contre lui le cœur de Dieu; les pauvres l'ont déféré à son tribunal; son procès lui est fait au ciel; et quoiqu'il ait fait largesse en mourant des biens qu'il ne pouvait plus retenir, le ciel est de fer à ses prières, et il n'y a plus pour lui de miséricorde : *Pervenit usque ad cœlos judicium ejus*[4].

Considérez, chrétiens, si vous voulez mourir dans cet abandon, et si cet état vous fait horreur, pour éviter les cris de reproche que feront contre vous les pauvres, écoutez les cris de la misère.

Troisième point.

III. LE DOGME. — LA PROVIDENCE

Ce texte est tiré du *Sermon sur la Providence*, prêché au Louvre pendant le même carême que le précédent, le 8 ou le 10 mars 1662. La doctrine que Bossuet y expose, d'après l'Écriture, peut être considérée comme l'idée maîtresse de sa philosophie religieuse; en effet les *Oraisons funèbres* et surtout le *Discours sur l'Histoire universelle* sont des démonstrations par les faits du dogme de la Providence. Bossuet avait prêché sur le même sujet six ans auparavant à Dijon, en 1656. Comme il a repris dans le second sermon, avec des modifications légères, certains passages du premier, il est intéressant d'étudier ces corrections et ces remaniements. On pourra comparer notamment la rédaction définitive du premier paragraphe à celle de 1656 que nous citons au bas de la page.

Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines, confuse, inégale, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux, que l'on montre assez ordinairement dans les bibliothèques des curieux[5] comme un jeu de la perspective.

Première rédaction (1656) du paragraphe 1-17 : Regardez les choses humaines dans leur propre suite, tout y est confus et mêlé; mais regardez-les par rapport au jugement dernier et universel, vous y voyez reluire

1. Tout a eu un résultat contraire à.... — 2. La construction réfléchie du verbe est usuelle chez Bossuet. — 3. Se dit de certaines marques et empreintes que les anciens mettaient sur le front de leurs esclaves ou des criminels pour les reconnaître. Dans l'*Apocalypse*, les tribus d'Israël sont marquées d'un caractère au front. IV-9; XX-5. — 4. Son jugement a été déféré aux cieux — 5. Collectionneurs : « Celui qui a ramassé les choses les plus rares, les plus belles, les plus extraordinaires qu'il a pu trouver. » (Fur.)

La première vue ne vous montre que des traits informes et un mélange confus de couleurs, qui semble être ou l'essai de quelque apprenti, ou le jeu de quelque enfant, plutôt que l'ouvrage d'une main savante. Mais aussitôt que celui qui sait le secret vous les fait regarder par un certain endroit, aussitôt, toutes les lignes inégales venant à se ramasser[1] d'une certaine façon dans votre vue, toute la confusion se démêle, et vous voyez paraître un visage avec ses linéaments et ses proportions, où il n'y avait auparavant aucune apparence de forme humaine. C'est, ce me semble, messieurs, une image assez naturelle du monde, de sa confusion apparente et de sa justesse cachée, que nous ne pouvons jamais remarquer qu'en le regardant par un certain point que la foi en Jésus-Christ nous découvre.

« J'ai vu, dit l'Ecclésiaste, un désordre étrange sous le soleil; j'ai vu que l'on ne commet pas ordinairement, ni la course aux plus vites[2], ni les affaires aux plus sages, ni la guerre aux plus courageux; mais que c'est le hasard et l'occasion qui donne tous les emplois » : *Nec velocium esse cursum, nec fortium bellum... sed tempus casumque in omnibus*[3]. « J'ai vu, dit le même Ecclésiaste, que toutes choses arrivent également à l'homme de bien et au méchant, à celui qui sacrifie et à celui qui blasphème ». *Quod universa aeque eveniant justo et impio..., immolanti victimas et sacrificia contemnenti... eadem cunctis eveniunt*[4]. Presque tous les siècles se sont plaints d'avoir vu l'iniquité triomphante et l'innocence affligée[5], mais, de peur qu'il n'y ait rien d'assuré[6],

un ordre admirable. Le monde comparé à ces tableaux qui sont comme un jeu de l'optique, dont la figure est assez étrange[7], la première vue ne vous montre qu'une peinture qui n'a que des traits informes et un mélange confus de couleurs : mais sitôt que celui qui sait le secret vous le fait considérer par le point de vue ou dans un miroir tourné en cylindre qu'il applique sur cette peinture confuse, aussitôt les lignes se ramassant, cette confusion se démêle, et vous produit une image bien proportionnée. Il en est ainsi de ce monde : quand je le contemple dans sa propre vue, je n'y aperçois que désordre; si la foi me le fait regarder par rapport au jugement dernier et universel, en même temps j'y vois reluire un ordre admirable.

1. Rejoindre, rassembler ce qui est épars. (Acad. 1694.) — 2. « Léger, prompt à la course. » (Fur.) — 3. *Ecclésiaste* IX, 11. — 4. *Ecclés.* IX, 2, 3. — 5. Sens précisé par l'antithèse que le mot forme avec *triomphante*. — 6. De peur qu'il n'y ait quelque chose de sûr. — 7. Dans le manuscrit la phrase n'est pas faite : il manque un verbe.

quelquefois on voit, au contraire, l'innocence dans le trône[1] et l'iniquité dans le supplice. Quelle est la confusion de ce tableau! et ne semble-t-il pas que ces couleurs aient été jetées au hasard, seulement pour brouiller[2] la toile ou le papier, si je puis parler de la sorte?

Le libertin[3] inconsidéré s'écrie aussitôt qu'il n'y a point d'ordre : « il dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu, » ou ce Dieu abandonne la vie humaine aux caprices de la fortune[4] : *Dixit insipiens* [*in corde suo* : *Non est Deus*[5]]. Mais arrêtez, malheureux, et ne précipitez pas votre jugement dans une affaire si importante. Peut-être que vous trouverez que ce qui semble confusion est un art caché; et si vous savez rencontrer le point par où il faut regarder les choses, toutes les inégalités se rectifieront, et vous ne verrez que sagesse où vous n'imaginiez que désordre.

Oui, oui, ce tableau a son point, n'en doutez pas; et le même Ecclésiaste, qui nous a découvert la confusion, nous mènera aussi à l'endroit par où nous contemplerons l'ordre du monde. « J'ai vu, dit-il, sous le soleil l'impiété en la place du jugement et l'iniquité dans le rang que devait tenir la justice » : *Vidi* [*sub sole*] *in loco judicii impietatem, et in loco justitiae iniquitatem*[6]; c'est-à-dire, si nous l'entendons, l'iniquité sur le tribunal, ou même l'iniquité dans le trône où la seule justice doit être placée. Elle ne pouvait pas monter plus haut ni occuper une place qui lui fût moins due. Que pouvait penser Salomon en considérant un si grand désordre? Quoi? que Dieu abandonnait les choses humaines sans conduite et sans jugement? Au contraire, dit ce sage prince, en voyant ce renversement, « aussitôt j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors ce sera le temps de toutes choses. » *Et dixi* [*in corde meo*] : *Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit*[7].

Voici, messieurs, un raisonnement digne du plus sage des hommes : il découvre dans le genre humain une extrême confusion; il voit dans le reste du monde un ordre qui le ravit[8] :

1. Au XVIIe siècle, le trône était entouré d'une balustrade — 2. Gâcher « Ce mauvais poète a bien brouillé du papier » (Litt.) — 3. Esprit fort; incrédule. — 4. Du hasard — 5. *Psaume* LII, 1 — 6. *Ecclés.* III, 16 — 7. *Ecclés* III, 17 — 8. Sens fort : enlever l'esprit par un transport d'admiration (Acad 1694)

il voit bien qu'il n'est pas possible que notre nature, qui est la seule que Dieu a faite à sa ressemblance, soit la seule qu'il abandonne au hasard; ainsi, convaincu par raison qu'il doit y avoir de l'ordre parmi les hommes, et voyant par expérience qu'il n'est pas encore établi, il conclut nécessairement que l'homme a quelque chose à attendre. Et c'est ici, chrétiens, tout le mystère du conseil de Dieu; c'est la grande maxime d'État de la politique du ciel Dieu veut que nous vivions au milieu du temps dans une attente perpétuelle de l'éternité; il nous introduit dans le monde, où il nous fait paraître un ordre admirable pour montrer que son ouvrage est conduit avec sagesse; où il laisse de dessein formé[1] quelque désordre apparent pour montrer qu'il n'y a pas mis encore la dernière main. Pourquoi? pour nous tenir toujours en attente du grand jour de l'éternité, où toutes choses seront démêlées par une décision dernière et irrévocable, où Dieu, séparant encore une fois la lumière d'avec les ténèbres, mettra, par un dernier jugement, la justice et l'impiété dans les places qui leur sont dues, « et alors, dit Salomon, ce sera le temps de chaque chose, » *et tempus omnis rei tunc erit.*

Premier point.

II. LES ORAISONS FUNÈBRES

LES « ÉCUEILS » DU GENRE

Nous donnons l'exorde de l'oraison funèbre du P. Bourgoing[2] prononcée à Paris le 4 décembre 1662, l'année du carême du Louvre. Elle appartient donc à la période la plus brillante et la plus féconde de la carrière oratoire de Bossuet. Ce morceau nous apprend dans quel état d'esprit le prédicateur abordait le panégyrique funèbre, genre où l'orateur chrétien dit-il « marche parmi des écueils ».

Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant[3] des remerciements solennels de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge a été telle, par sa grâce, que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son Église[4]. Je vous avoue, chrétiens, que j'ai

1. Avec une intention bien arrêtée : il a commis un « crime de *dessein formé*. » (Fur.) — 2. Supérieur général de l'Oratoire. — 3. Expression biblique qu'on emploie « pour marquer qu'il n'y a que Dieu qui vive par lui-même. » (Acad. 1694.) — 4. Ici, non l'édifice, mais la société des fidèles et particulièrement les membres du clergé.

coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des gens du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées : il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments[1] d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours ; et le bruit qu'elles font déjà dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique[2]. Mais la licence[3] et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes ; mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant[4] dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils ; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres.

Grâces à la miséricorde divine, le R. P. Bourgoing, supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire[5], a vécu de sorte que[6] je n'ai point à craindre aujourd'hui de pareilles difficultés. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs[7] de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse, que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité. Je n'ai rien ni à taire ni à déguiser ; et si la simplicité vénérable d'un prêtre de Jésus-Christ, ennemie du faste et de l'éclat, ne présente pas à nos yeux de ces actions pompeuses qui éblouissent les hommes, son zèle, son innocence[8], sa piété éminente nous donneront des pensées plus dignes de cette chaire. Les autels ne se plaindront pas que leur sacrifice soit interrompu par un entretien profane ; au con-

1. « Voies moyennes qu'on trouve dans les affaires pour accorder les parties. » (Fur.) — 2. « Se dit des vers et des discours pompeux, pleins de paroles et de pensées nobles et choisies. Ex. : *Les panégyriques demandent un style élevé et magnifique.* » (Fur.) 3. « Dérèglement dans les mœurs, dans les actions, dans les paroles et dans toute la conduite de la vie. » (Acad. 1694.) — 4. Profondément. — 5. Fondée en 1611 par le Cardinal de Bérulle pour la réforme intellectuelle et morale du clergé séculier. — 6. De telle sorte que. — 7. « Se prend quelquefois pour une raison apparente dont on se sert pour couvrir et pallier quelque mensonge ou quelque action déshonnête, afin de persuader ce qu'on désire. *Couleur de rhétorique, dans la rhétorique, on se sert de couleurs.* » (Acad. 1694.) — 8. « État d'un homme de bien qui vit conformément à la vraie religion. » (Fur.)

traire, celui que j'ai à vous faire vous proposera de si saints exemples, qu'il méritera de faire partie d'une cérémonie si sacrée, et qu'il ne sera pas une interruption, mais plutôt une continuation du mystère[1].

LES LEÇONS DE LA MORT. — LA MORT DE MADAME

Bossuet a su rendre édifiants ces pompeux panégyriques en faisant de chacun d'eux la démonstration d'une vérité utile à l'auditoire. Au début de l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* (1670), il a annoncé qu'il se proposait de mettre en lumière une double vérité : « Tout est vain en l'homme si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit et le compte qu'il en faut rendre... La princesse nous sera un fidèle témoin de l'une et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi; voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. » Après avoir rappelé sa naissance illustre, sa haute fortune, ses talents, les grâces de son esprit, son bon sens solide et ses vertus, il en vient à sa mort.

Considérez, Messieurs, ces grandes puissances[2] que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause; et il les épargne si peu qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez par la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant; mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés[3] de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante[4] nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé[5] sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné[6], excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris; partout

1. « Se dit des cérémonies de l'Église » (Fur.). Ici, la messe. — 2. « Ceux qui possèdent les premières dignités de l'État » (Acad. 1694). — 3. Ensorcelés. — 4. Sens précisé par la comparaison qui précède. — 5. Sens très fort : « affligé par une ruine ou une destruction entière » (Fur.). — 6. « Abattu par quelque grande affliction ou calamité publique. » (Fur.)

on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement[1]. »

Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain En vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements Alors ils pouvaient dire l'un et l'autre avec saint Ambroise : *Stringebam brachia sed jam amiseram quam tenebam* : « Je serrais les bras, mais j'avais déjà perdu ce que je tenais[2]. » La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains. Quoi donc, elle devait périr sitôt! Dans la plupart des hommes, les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs[3]. Le matin elle fleurissait; avec quelles grâces, vous le savez : le soir nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales.

Mais cette mort foudroyante fut également une mort sainte C'est ce que Bossuet montrera un peu plus loin dans un second recit des derniers moments d'Henriette d'Angleterre

LES FRESQUES ÉPIQUES. — LA BATAILLE DE ROCROI

Bossuet l'avouait dans l'oraison funèbre de P. Bourgoing : « Il est beau de découvrir les succès glorieux de quelque entreprise militaire; l'éclat de telles actions semble illuminer un discours. » Dans l'oraison funèbre du Prince de Condé, (1687), il ne pouvait se dispenser de raconter la bataille de Rocroi, la première et l'une des plus glorieuses victoires de son héros Son récit, qu'anime un souffle d'épopée, est à la fois très dramatique et rigoureusement exact. Pour le composer il s'est servi de plusieurs relations de témoins oculaires, entre autres de celle du marquis de la Moussaie[4], premier aide de camp de Condé, qui ne quitta pas le prince de toute la journée. Il est d'autant plus intéressant de confronter cette

1. Cf. note 3. Ezéchiel VII, 27. — 2. *Discours sur la mort de son frère Satyrus*, I, 19. — 3. *Psaume* CII, 15. — 4. Dont il semble avoir consulté le manuscrit.

relation avec le récit de Bossuet, que c'est d'elle que s'inspire également Voltaire pour raconter la bataille de Rocroi dans *Le Siècle de Louis XIV*. Nous en citons ci-dessous un large extrait.

Dieu donc lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un roi de quatre ans. Laissez-le croître, ce roi chéri du ciel; tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et seul sous la main[1] de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré[2] rempart de ses États. Mais Dieu avait choisi le duc d'Enghien pour le défendre dans son enfance. Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où[3] les vieillards expérimentés ne purent atteindre; mais la victoire le justifia devant Rocroi.

Relation de la bataille de Rocroi par l'aide de camp de Condé. — « Voilà donc les deux camps en repos dans l'assurance d'une bataille inévitable; le conseil de se retirer ne pouvait être pris d'aucun des chefs, et les deux armées se trouvaient enfermées dans une enceinte de bois comme dans un camp clos, duquel elles ne pouvaient sortir sans une perte ou une victoire tout entière. Après que le duc d'Enghien eut visité les corps de garde et donné ordre qu'on l'éveillât un peu avant le jour, il passa la nuit à la tête de son infanterie et attendit avec patience le commencement d'une journée si considérable et pour lui et pour l'état.

Le soleil n'était pas encore levé que le duc d'Enghien avait déjà donné les derniers ordres, et tout d'un coup l'on vit sa bataille s'ébranler d'un même temps et marcher droit aux ennemis....

[*L'auteur raconte comment Condé bouscule l'aile gauche espagnole, tandis qu'à l'aile gauche française notre cavalerie est taillée en pièces, et qu'au centre les deux infanteries hésitent à en venir aux mains. Condé, s'apercevant de la déroute de son aile gauche passe derrière l'armée espagnole et défait la cavalerie ennemie qui venait de bousculer la nôtre.*]

De toute l'armée de dom Francisco de Melos, il ne restait donc plus ensemble que l'infanterie espagnole, laquelle était toute resserrée en un corps auprès du canon et montrait assez par la fierté de sa contenance qu'elle se voulait défendre jusques à l'extrémité. Le comte de Fontaines la commandait; c'était un des premiers capitaines de son temps; une longue incommodité, qui ne lui permettait pas d'aller à cheval et l'obligeait d'aller toujours en chaire[4], ne l'empêchait point de prendre sur lui les plus difficiles fonctions de l'armée, et il montra bien dans cette occasion combien dignement il savait s'en acquitter. Le duc d'Enghien ne balança point de l'attaquer avec ce qu'il avait là de troupes, et crut d'autant plus qu'il fallait vitement le vaincre qu'il avait appris par des prisonniers que Beck marchait avec 6 000 hommes à l'entrée du bois.

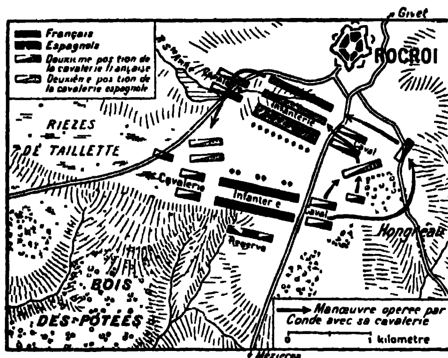
1. Sous la puissance. Expression biblique. — 2. Ferme. — 3. Auquel. — 4. Chaise.

L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée de ces vieilles bandes[1] wallonnes[2], italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre[3] jusqu'alors. Mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux? Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos. Alors, que ne vit-on pas? Le jeune prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara[4] tout entière : son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut

Craignant donc que Gassion dans la poursuite des ennemis ne trouvât Beck en tête et ne pût pas lui résister, et ne voyant auprès de lui que peu de cavalerie puisque la plus grande partie s'était jetée sur le bagage, il crut qu'il fallait promptement achever de battre ce qui restait de l'armée de Melos. Sans attendre donc son gros de réserve, il mena à la charge son infanterie appuyée de peu de cavalerie. Le comte de Fontaines l'attendit de pied ferme et ne laissa point tirer qu'on ne fût à soixante pas de lui; puis en faisant ouvrir ses bataillons il en sortit une décharge de dix-huit canons chargés de cartouches, et en même temps celle de toute l'infanterie se fit avec un feu si prodigieux que nos troupes ne le purent soutenir et se renversèrent les unes sur les autres. Mais parce qu'il n'y avait point de cavalerie pour les pousser, elles ne reculèrent pas loin, et le duc d'Enghien, les ayant remises en ordre, recommença encore la même attaque, qui eut encore le même succès. Jusques à trois fois l'on fut à eux sans les rompre. Mais enfin la réserve étant arrivée, et quelques-unes des troupes qui avaient poussé les ennemis étant de retour, cette brave infanterie se vit enveloppée de tous côtés. Ils pensèrent alors à chercher leur sûreté dans la clémence de leur vainqueur, et par des signes de chapeau montrèrent qu'ils demandaient quartier. Mais le duc d'Enghien s'étant avancé à eux pour recevoir leur parole et leur donner la sienne, la crainte qu'ils eurent que ce ne fût une nouvelle attaque qu'on leur faisait les porta à faire une décharge sur lui, laquelle irrita d'une telle façon toutes les troupes par la peur qu'elles eurent pour la personne de leur général que, sans attendre d'ordre elles chargèrent de tous côtés et sans trouver quasi de résistance entrèrent dans le milieu de leurs bataillons. Le duc d'Enghien, touché de compassion de voir de si braves

1. *L'expression* n'est nullement péjorative, c'est un terme technique, mais archaïque de la langue militaire ; *la bande*, compagnie d'environ 500 hommes, commandée par un capitaine, était au XVIe s. l'unité tactique dans l'infanterie espagnole comme dans l'infanterie française. — 2. Des provinces méridionales de la Belgique. — 3. Enfoncer. Ex. : « Dès le premier choc, ce bataillon fut rompu. » (Fur.) — 4. Révéla.

passer en présence des ennemis[1], comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel : et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil[2] cet autre Alexandre[3]. Le voyez-vous, comme il vole ou à la victoire ou à la mort? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé[4], on le vit presque en même temps pousser l'aile droite[5] des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le Français à demi vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner[6] de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours



PLAN DE LA BATAILLE DE ROCROI

gens exposés à la furie de ses troupes irritées, se jeta au milieu des uns et des autres et se mit à crier à haute voix qu'il voulait qu'on fît quartier. Cet ordre sauva la vie de plusieurs, et toute l'infanterie d'Espagne, mettant les armes bas, se pressait en foule auprès de lui et de ses principaux officiers pour y trouver un asile contre la furie des Français et principalement des Suisses, qui ne pouvaient se résoudre à faire des prisonniers. Dom Georges de Castelvi, mestre-de-camp espagnol, eut

1. « Il passa la nuit tout entière au feu des officiers de Picardie, après avoir posé toutes ses gardes, et donné les ordres nécessaires pour tout ce qu'il avait projeté. » *Relation faite le lendemain de la bataille* par P. Lenet. — 2. Aucune des relations de la bataille ne mentionne le fait. M. Chéruel suppose que c'était une tradition conservée dans la maison de Condé. — 3. Alexandre dormait profondément le matin de la bataille d'Arbelles. — 4. Allusion à la revue des troupes passée par Condé le matin de la bataille : « il passa à la tête de tous les bataillons et de tous les escadrons de son armée... Sa vivacité, la joie qui était peinte sur son visage, et sa bonne mine animaient merveilleusement son discours. » *Relation* de Lenet. — 5. Après avoir bousculé leur aile gauche. — 6. « Ébranler, faire trembler par quelque violente commotion » (Acad. 1694).


PLAN
DE LA BATAILLE
DE ROCROY
Gagnee par l'armee du Roy
Commandee par Louis de
Bourbon Duc d'Enguien sur
l'armee d'Espagne en 1643
ROCROY

mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu[1]; les bataillons enfoncés demandent quartier[2] : mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle

l'honneur d'être pris de la propre main du duc d'Enghien, et il s'assembla autour de sa personne un nombre infini d'officiers et de soldats espagnols qui ne pouvaient ôter les yeux de dessus lui et qui, parmi le tumulte et la crainte où ils étaient, semblaient n'avoir d'autre application qu'à regarder avec admiration la jeunesse et la bonne mine de leur vainqueur, dont ils venaient d'éprouver la valeur et dont ils éprouvaient la clémence. Aussitôt qu'il eut donné ordre pour la garde des prisonniers, il travailla au ralliement des troupes et se mit en état de recevoir Beck s'il poussait Gassion ou de l'aller attaquer s'il osait s'engager dans la plaine. Mais à peu de temps de là Gassion revint de la poursuite des ennemis et dit au duc d'Enghien que Beck n'avait point sorti du bois et qu'il s'était contenté de recevoir les troupes rompues dans le défilé, que cela n'avait pas empêché qu'on ne les eût poussées bien avant dans la forêt, et que la peur des uns s'était si fort communiquée dans l'esprit des autres que l'armée du Luxembourg ne se retirait avec guère moins de désordre que celle qui avait été battue. Par cet avis le duc d'Enghien voyant que la victoire ne lui pouvait plus être disputée, ne voulut pas différer à en rendre grâces à Celui qui en est le maître absolu, et s'étant mis à genoux et ayant commandé à toute son armée d'en faire de même au milieu du champ de bataille, il remercia Dieu de la bénédiction qu'il avait donnée à ses armes et du glorieux succès dont il avait récompensé sa valeur

Telle fut donc la fin de la bataille de Rocroi, la plus glorieuse, la plus disputée et la plus entière que les Français aient remportée depuis plusieurs siècles et dans laquelle il se fit des actions de part et d'autre dignes d'une mémoire éternelle.

Relation des Campagnes de Monseigneur le duc d'Enghien...
par M. le marquis de la Moussaie.
(manuscrit du Cabinet des Livres du Château de Chantilly).

1. Devancé 2. Se rendent en demandant la vie sauve

attaque; leur effroyable décharge met les nôtres en furie; on ne voit plus que carnage; le sang enivre le soldat: jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus[1] et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur? De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé[2] la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savait pas que le prince, qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroi, en devait achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là on célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne, qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces, toute la France suivit : on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien : c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course.

III. LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

Le Discours sur l'Histoire universelle **à Mgr le Dauphin (1681) dont nous citons deux extraits est un des ouvrages de pédagogie princière composés par Bossuet pour l'instruction du fils de Louis XIV : « Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, déclare-t-il au début de l'avant-propos, il faudrait la faire lire aux princes; il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. » Dans la première partie, *Les Époques ou la suite des temps*, Bossuet a montré par un exposé synchronique « le rapport que chaque histoire peut avoir avec les autres. » Dans la seconde : *La Suite de la religion*, il a fait voir « comme la religion, dans différents États, se soutient également depuis le commencement du monde. » Le premier texte que nous citons est le chapitre II de la troisième partie : *Les Empires*, où l'on voit « comment les empires se succèdent les uns aux autres.**

1. Les cœurs dont les passions sont excités – 2. Donné plus de noblesse

I. — LES CAUSES PARTICULIÈRES EN HISTOIRE

Mais, ce qui rendra ce spectacle plus utile et plus agréable, ce sera la réflexion que vous ferez, non seulement sur l'élévation et la chute des empires, mais encore sur les causes de leur progrès et sur celles de leur décadence.

Car ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'univers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour rétablir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les unes des autres; ce même Dieu a voulu aussi que le cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions : je veux dire que les hommes et les nations ont eu des qualités proportionnées à l'élévation à laquelle ils étaient destinés; et qu'à la réserve de certains coups extraordinaires, où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédents.

Et comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre, et ce qui les fait réussir, la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements, et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver.

En effet, il ne suffit pas de regarder seulement devant ses yeux, c'est-à dire de considérer ces grands événements qui décident tout à coup de la fortune des empires. Qui veut entendre à fond les choses humaines, doit les reprendre de plus haut; et il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou, pour dire tout en un mot, le caractère, tant des peuples dominants en général que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires, qui, par l'importance du personnage[1] qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué, en bien ou en mal, au changement des États et à la fortune publique.

J'ai tâché de vous préparer à ces importantes réflexions dans la première partie de ce discours; vous y aurez pu observer le génie[2] des peuples et celui des grands hommes qui les ont conduits. Les événements qui ont porté coup[3] dans la suite

1. Rôle. — 2. Dispositions et aptitudes naturelles. — 3. Produit un effet considérable.

ont été montrés; et, afin de vous tenir attentif à l'enchaînement des grandes affaires du monde, que je voulais principalement vous faire entendre, j'ai omis beaucoup de faits particuliers dont les suites n'ont pas été considérables. Mais parce qu'en nous attachant à la suite[1], nous avons passé trop vite sur beaucoup de choses pour pouvoir faire les réflexions qu'elles méritaient, vous devez maintenant vous y attacher avec une attention plus particulière, et accoutumer votre esprit à rechercher les effets dans leurs causes les plus éloignées.

Par là vous apprendrez ce qu'il est si nécessaire que vous sachiez; qu'encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires, à tout prendre[2] il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue.

En effet, dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire[3] et de la puissance, qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les grands travaux[4], et enfin qui a su le mieux ou pousser[5] ou se ménager[6], suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins.

Ainsi ne vous lassez point d'examiner les causes des grands changements, puisque rien ne servira jamais tant à votre instruction; mais recherchez-les surtout dans la suite des grands empires, où la grandeur des événements les rend plus palpables.

Disc. sur l'Hist. univ. IIIe Part., chap. II.

II. — IL FAUT TOUT RAPPORTER A UNE PROVIDENCE

Dans cette conclusion, Bossuet expose l'idée maîtresse du *Discours*. S'il excelle à démêler, en historien « les causes particulières » des révolutions politiques, c'est en théologien qu'il dégage ici la philosophie de l'histoire.

Mais souvenez-vous, Monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires, dépend

1. A l'enchaînement des faits — 2. Au sens propre : à considérer l'ensemble, par opposition aux rencontres particulières — 3. Rivalisé à qui obtiendrait l'hégémonie — 4. Qui a persisté avec le plus d'endurance dans les entreprises laborieuses — 5. Avancer hardiment en profitant de ses avantages. — 6. Agir avec circonspection et adresse.

des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions; tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants : il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs : il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance; il leur fait prévenir les maux qui menacent les États, et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances : il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier et renverser les empires, tout est faible et irrégulier dans les conseils. L'Égypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante, parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils : elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres, tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses sans qu'il faille souvent autre chose, pour lui renverser le sens que ses longues prospérités[1].

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte tout concourt à la même fin; et c'est faute d'entendre le tout, que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières.

---

1. Allusion à Cambyse, fils de Cyrus qui conquit l'Égypte et devint fou.

Par là se vérifie ce que dit l'apôtre[1], que « Dieu est heureux, et le seul puissant, roi des rois, et seigneur des seigneurs. » Heureux, dont le repos est inaltérable, qui voit tout changer sans changer lui-même, et qui fait tous les changements par un conseil immuable; qui donne, et qui ôte la puissance; qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement.

C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore; qui préside à tous les temps, et prévient tous les conseils.

Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes. Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effrénée, par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour rétablie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. C'est pourquoi tout est surprenant, à ne regarder que les causes particulières, et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. Ce Discours vous le fait entendre; et pour ne plus parler des autres empires, vous voyez par combien de conseils imprévus, mais toutefois suivis en eux-mêmes, la fortune de Rome a été menée depuis Romulus jusqu'à Charlemagne.

Ibid. **IIIe Partie, chap. VIII.**

1. Saint Paul 4 *Timothée* VI 15

IV. LA CONTROVERSE ET LA POLÉMIQUE

LES DÉBUTS DE LUTHER

Le texte suivant est tiré de l'*Histoire des Variations des Églises protestantes* publiée en 1688. Dans la *Préface*, Bossuet expose son dessein et sa méthode. Son dessein est d'un controversiste, mais sa méthode est d'un historien : « Au reste, dit-il, pour le fond des choses on sait bien de quel avis je suis : car assurément je suis catholique aussi soumis qu'aucun autre aux décisions de l'Église et tellement disposé[1] que personne ne craint davantage de préférer son sentiment particulier au sentiment universel. Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière; mais avec cet aveu sincère, je maintiens aux protestants qu'ils ne peuvent me refuser leur croyance, et qu'ils ne liront jamais nulle histoire, quelle qu'elle soit, plus indiscutable que celle-ci : puisque, dans ce que j'ai à dire contre leurs églises et leurs auteurs, je n'en raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages. »

Après avoir raconté le « commencement des disputes de Luther » et sa rupture avec Rome, il s'arrête pour méditer sur cette mystérieuse et tragique aventure d'une âme.

Quand je considère tant d'emportement après tant de soumission, je suis en peine d'où pouvait venir cette humilité apparente à un homme de ce naturel. Était-ce dissimulation et artifice? ou bien est-ce que l'orgueil ne se connaît pas lui-même dans ses commencements, et que, timide d'abord, il se cache sous son contraire, jusqu'à ce qu'il ait trouvé occasion de se déclarer avec avantage?

En effet, Luther reconnaît, après la rupture ouverte, que dans les commencements il était *comme au désespoir*, et que personne ne peut comprendre « de quelle faiblesse Dieu l'a élevé à un tel courage, ni comment d'un tel tremblement il a passé à tant de force. » Si c'est Dieu, ou l'occasion qui ont fait ce changement, j'en laisse le jugement au lecteur, et je me contente pour moi du fait que Luther avoue. Alors dans cette frayeur, il est bien vrai, en un certain sens, que *son humilité*, comme il dit, *n'était pas feinte*. Ce qui pourrait toutefois faire soupçonner de l'artifice dans son discours, c'est qu'il s'échappait de temps en temps jusqu'à dire « qu'il ne changerait jamais rien dans sa doctrine; et que s'il avait remis toute sa dispute au jugement du souverain

1. Et dans des dispositions telles que

pontife, c'est qu'il fallait garder le respect envers celui qui exerçait une si grande charge. » Mais qui considérera l'agitation d'un homme que son orgueil d'un côté, et les restes de la foi de l'autre, ne cessaient de déchirer au dedans, ne croira pas impossible que des sentiments si divers aient paru tour à tour dans ses écrits. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'autorité de l'Église le retint longtemps; et on ne peut lire sans indignation, non plus que sans pitié, ce qu'il en écrit. « Après, dit-il, que j'eus surmonté tous les arguments qu'on m'opposait, il en restait un dernier qu'à peine je pus surmonter par le secours de Jésus-Christ, avec une extrême difficulté et beaucoup d'angoisses : c'est qu'il fallait écouter l'Église. » La grâce, pour ainsi dire, avait peine à quitter ce malheureux. A la fin il l'emporta, et pour comble d'aveuglement, il prit le délaissement de Jésus-Christ méprisé pour un secours de sa main. Qui eût pu croire qu'on attribuât à la grâce de Jésus-Christ l'audace de n'écouter plus son Église, contre son précepte? Après cette funeste victoire, qui coûta tant de peine à Luther, il s'écrie comme affranchi d'un joug importun : *Rompons leurs liens, et rejetons leur joug de dessus nos têtes*; car il se servit de ces paroles, en répondant à la bulle, et secouant avec un dernier effort l'autorité de l'Église, sans songer que ce malheureux cantique est celui que David met à la bouche des rebelles, dont les complots s'élèvent *contre le Seigneur et contre son Christ.* Luther aveuglé se l'approprie, ravi de pouvoir dorénavant parler sans contrainte, et décider a son gré de toutes choses Les soumissions méprisées se tournent en poison dans son cœur : il ne garde plus de mesures : les excès, qui devaient rebuter ses disciples, les animent; on se transporte avec lui en l'écoutant. Un mouvement si rapide se communique bien loin au dehors; et un grand parti regarde Luther comme un homme envoyé de Dieu pour la réformation du genre humain.

***Histoire des Variations*, Livre I.**

L'IMMORALITÉ DES SPECTACLES

Pendant le carême de 1694, parut en tête des œuvres dramatiques de Boursault, un opuscule intitulé « *Lettre d'un théologien* illustre par sa qualité et par son mérite, consulté par l'auteur pour savoir si la comédie peut être permise ou doit être absolument défendue. » Le théologien estimait que si les spectacles

licencieux de la Rome païenne avaient été justement condamnés par les Pères de l'Église, le théâtre était, à l'époque actuelle « si épuré » qu'on pouvait le juger « irréprochable. » Cette lettre, attribuée au P. Caffaro, religieux théatin, fit scandale; les prédicateurs l'attaquèrent; l'archevêché de Paris la censura; les réfutations plurent; enfin Bossuet écrivit au P. Caffaro qui se défendait d'ailleurs d'être l'auteur de la *Lettre*. On a émis de nos jours l'hypothèse vraisemblable qu'elle pouvait être de Dom Chrysostome Boursault, fils de l'auteur dramatique et théologien connu. La lettre de Bossuet a été publiée pour la première fois en 1771.

A Germigni, ce 9 mai 1694.

C'est à vous-même, mon Révérend Père, que j'adresserai d'abord en secret, entre vous et moi, selon le précepte de l'Évangile, mes plaintes contre une lettre en forme de Dissertation sur la comédie, que tout le monde vous attribue constamment[1], et que depuis peu on m'a assuré que vous aviez avouée. Quoi qu'il en soit, si ce n'est pas vous qui en soyez[2] l'auteur, ce que je souhaite, un désaveu ne vous fera aucune peine; et dès là[3] ce n'est plus à vous que je parle. Que si c'est vous, je vous en fais mes plaintes à vous-même, comme un chrétien à un chrétien, et comme un frère à un frère.

Je ne perdrai point le temps à répondre aux autorités de saint Thomas, et des autres saints qui en général semblent approuver ou tolérer les comédies[4]. Puisque vous demeurez d'accord, et qu'en effet on ne peut nier que celles qu'ils ont

Lettre d'un théologien. — [Voici le passage de la lettre auquel Bossuet répond dans le morceau cité ci-dessus. Le théologien vient de dire que les rituels et les conciles qui défendent la comédie « défendent également toute sorte d'autres jeux. » Cependant on admet que cette interdiction ne vise que l'excès des jeux et non l'usage modéré. Il continue.] — « Pourquoi donc ne pas dire la même chose de la comédie, et refuser de justes adoucissements en sa faveur, puisqu'on en trouve si facilement à l'égard des autres jeux? D'ailleurs quand on demande aux évêques et aux prélats ce qu'ils pensent de la comédie, ils protestent que quand elle est honnête, et qu'il n'y a rien dedans qui blesse les mœurs et le christianisme, ils ne prétendent point la censurer; et quand ils ne le diraient pas même, on peut le conjecturer de leur conduite, puisque dans les diocèses où l'on se sert de ces rituels rigoureux dont nous avons parlé[5],

1. Sans varier. — 2. Le subjonctif est amené par le tour hypothétique de la phrase. — 3. A partir de là, en conséquence. — 4. Saint Bonaventure, saint Antonin, saint François de Sales, saint Charles Borromée dont l'autorité était alléguée par le théologien. — 5. Certains rituels diocésains qui interdisent aux confesseurs d'administrer les sacrements aux comédiens. Le théologien y a fait allusion précédemment.

permises ne doivent exclure toutes celles qui sont opposées à l'honnêteté des mœurs, c'est à ce point qu'il faut s'attacher, et c'est par là que j'attaque votre lettre, si elle est de vous.

La première chose que j'y reprends, c'est que vous ayez pu dire et répéter que la comédie, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a rien de contraire aux bonnes mœurs, et qu'elle est même si épurée à l'heure qu'il est, sur le théâtre français, qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne pût entendre. Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou que vous ne rangiez pas parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui vient à peine d'expirer[1], et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières[2] dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens.

Ne m'obligez pas à les répéter : songez seulement si vous oserez soutenir à la face du ciel des pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours défendue et toujours plaisante, et la pudeur toujours offensée ou toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats, je veux dire par les expressions les plus impudentes, à qui l'on ne donne que les enveloppes les plus minces.

Songez encore si vous jugez digne de votre habit et du nom de chrétien et de prêtre de trouver honnêtes toutes les fausses tendresses, toutes les maximes d'amour, et toutes les douces

on ne laisse pas d'y jouer la comédie, qui y est soufferte, et peut-être approuvée. Si elle était mauvaise, pourrait-on la tolérer? L'illustre et sage prélat qui gouverne avec tant de succès ce grand diocèse[3], et qui ne laisse rien échapper à ses soins et à son zèle, n'emploierait-il pas toute son autorité pour ôter cette pierre de scandale du milieu de son troupeau, s'il était vrai que la comédie fût scandaleuse? De la manière qu'on la joue à Paris, je n'y vois rien de criminel; il est vrai que je n'en puis porter un jugement bien décisif, puisque je n'y suis jamais allé, et qu'étant prêtre et devant l'exemple aux fidèles, je ferais autant de scrupule de m'y trouver, que dans aucune autre assemblée de grand monde dont notre état nous doit éloigner; mais il y a trois moyens fort aisés de savoir ce qui s'y passe; et je vous avoue que je me suis servi de tous les trois. Le premier est de s'en informer à des personnes de poids et de probité,

1. En 1673. — 2. Allusion à la scène de *L'École des Femmes* qui avait fait scandale. Cf. *Critique* sc. III. — 3. Harlay de Champvallon, archevêque de Paris depuis 1670.

invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans les opéras de Quinault[1], à qui j'ai vu cent fois déplorer ces égarements[2]. Mais aujourd'hui vous autorisez ce qui a fait la matière de sa pénitence et de ses justes regrets, quand il a songé sérieusement à son salut; et vous êtes contraint, selon vos maximes, d'approuver que ces sentiments, dont la nature corrompue est si dangereusement flattée, soient encore animés d'un chant qui ne respire que la mollesse.

Si Lulli a excellé dans son art, il a dû proportionner, comme il a fait, les accents de ses chanteurs et de ses chanteuses à leurs récits et à leurs vers : et ses airs, tant répétés dans le monde, ne servent qu'à insinuer les passions les plus décevantes, en les rendant les plus agréables et les plus vives qu'on peut.

Il ne sert de rien de répondre qu'on n'est occupé que du chant et du spectacle[3], sans songer au sens des paroles, ni aux sentiments qu'elles expriment; car c'est là précisément le danger, que pendant qu'on est enchanté par la douceur de la mélodie, ou étourdi par le merveilleux du spectacle, ces sentiments s'insinuent sans qu'on y pense, et gagnent le cœur sans être aperçus. Et sans donner ces secours à des inclinations trop puissantes

lesquelles, avec l'horreur qu'elles ont du péché, ne laissent pas d'assister à ces sortes de spectacles. Le second moyen est encore plus sûr, c'est de juger par les confessions des fidèles du mauvais effet que produisent les comédies dans leur cœur; car il n'est point de plus grande accusation que celle qui vient de la bouche même du coupable Le troisième enfin est la lecture des comédies, qui ne nous est pas défendue comme en pourrait être la représentation; et je proteste que par aucun de ces chefs, je n'ai pu trouver dans la comédie la moindre apparence des excès que les Saints Pères y condamnaient avec tant de raison. Mille gens d'une éminente vertu et d'une conscience fort délicate, pour ne pas dire scrupuleuse, ont été obligés de m'avouer qu'à l'heure qu'il est, la comédie est si épurée sur le théâtre français, qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne pût entendre. » *Lettre d'un théologien,* dans *Pièces de théâtre de M. Boursault.* 1694 p. 37-38.

1. Par exemple dans *Proserpine* (Prologue) :

C'est aux jeux, c'est aux Amours
Qu'il faut donner les beaux jours.
Que l'amour est doux à suivre!
Quel plaisir de s'enflammer!
Un jeune cœur ne commence de vivre
Que du moment qu'il commence d'aimer,

Dans *Armide* I-4 :

Ah! quelle erreur, quelle folie
De ne pas jouir de la vie!

— 2. Quinault était mort en 1688, éloigné du théâtre depuis deux ans et repentant. — 3. De la mise en scène, des machines.

par elles-mêmes, si vous dites que la seule représentation des passions agréables, dans les tragédies d'un Corneille et d'un Racine, n'est pas pernicieuse à la pudeur, vous démentez ce dernier, qui a renoncé publiquement aux tendresses de sa Bérénice[1], que je nomme parce qu'elle vient la première à mon esprit et vous, un prêtre, un Théatin, vous le ramenez à ses premières erreurs.

Vous dites que ces représentations des passions agréables ne les excitent qu'indirectement, par hasard et par accident, comme vous parlez. Mais au contraire, il n'y a rien de plus direct ni de plus essentiel dans ces pièces, que ce qui fait le dessein formel de ceux qui les composent, de ceux qui les récitent et de ceux qui les écoutent. Dites-moi, que veut un Corneille dans son Cid, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui lorsqu'il est dans la crainte de la perdre, et qu'avec lui on s'estime heureux lorsqu'il espère de la posséder? Si l'auteur d une tragédie ne sait pas intéresser le spectateur, l'émouvoir, le transporter de la passion qu'il a voulu exprimer, où tombe-t-il, si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans l'insupportable, si on peut parler de cette sorte? Toute la fin de son art et de son travail, c'est qu'on soit, comme son héros, épris des belles personnes, qu'on les serve comme des divinités; en un mot, qu'on leur sacrifie tout, si ce n'est peut-être la gloire, dont l'amour est plus dangereux que celui de la beauté même.

Si le but des théâtres n'est pas de flatter ces passions, qu'on veut appeler délicates, mais dont le fond est si grossier, d'où vient que l'âge où elles sont les plus violentes est aussi celui où l'on est touché le plus vivement de leur expression? Pourquoi, dit saint Augustin[2], si ce n'est qu'on y voit, qu'on y sent l'image, l'attrait, la pâture de ses passions? Et cela, dit le même saint, qu'est-ce autre chose qu'une déplorable maladie de notre cœur? On se voit soi-même dans ceux qui nous paraissent comme transportés de semblables objets. On devient bientôt un acteur secret dans la tragédie : on y joue sa propre passion; et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde. C'est pourquoi

1. En 1677 lorsqu'il « se convertit » et renonça au théâtre. — 2. *Confessions* III, 2

ces plaisirs languissent dans un âge plus avancé, dans une vie plus sérieuse, si ce n'est qu'on se transporte par un souvenir agréable dans ses jeunes ans, les plus beaux, selon les sens, de la vie humaine, et qu'on en réveille l'ardeur qui n'est jamais tout à fait éteinte.

L'EXÉGÈSE [1] DE RICHARD SIMON

Un prêtre de l'Oratoire, très versé dans la connaissance des langues orientales, Richard Simon, s'apprêtait à publier au printemps de 1678, avec l'approbation des censeurs, une *Histoire critique du Vieux Testament*. On attendait l'autorisation de la dédier au roi. La table des matières, tirée à part, fut surprise et communiquée à Bossuet par un savant orientaliste, l'abbé Renaudot. On verra quelle fut en l'occurrence la conduite de Bossuet et le succès de son intervention. Or en 1702, le même Richard Simon publia un *Nouveau Testament traduit en français*, imprimé à Trévoux, dans la principauté souveraine de Dombes, avec approbation du censeur royal, professeur d'Écriture sainte en Sorbonne. Mais Bossuet, alors âgé de soixante-quinze ans, veillait. Infatigable gardien du dogme, il entreprit de pressantes démarches pour arrêter le débit de l'ouvrage. Voici notamment la lettre qu'il écrivit à M. de Malézieu, chancelier de la principauté de Dombes.

19 mai 1702.

Permettez-moi, Monsieur, dans la longueur et dans l'importance du discours que j'ai à vous faire, d'épargner ma main et vos yeux. J'ai achevé mes remarques sur le *Nouveau Testament* en question. Leur nombre et leur conséquence se trouvent beaucoup plus grands que je ne l'avais pu imaginer : erreurs, affaiblissements des vérités chrétiennes, ou dans leur substance, ou dans leurs preuves, ou dans leurs expressions. en substituant ses manières propres de parler à celles qui sont connues et consacrées par l'usage de l'Église, ce qui emporte une sorte d'obscurcissement; avec cela, singularités affectées, commentaires ou pensées humaines et de l'auteur à la place du texte sacré, et autres fautes de cette nature se trouvent de tous côtés.

Il m'arrive ici à peu près ce qui m'arriva avec feu M. le Chancelier Le Tellier, au sujet de la *Critique de l'Ancien Testament* du même auteur. Ce livre allait paraître dans quatre jours, avec toutes les marques de l'approbation et de l'autorité publique. J'en fus averti très à propos par un homme bien

1. Interprétation de l'Écriture sainte.

instruit, et qui savait pour le moins aussi bien les langues que notre auteur. Il m'envoya un index et ensuite une préface, qui me firent connaître que ce livre était un amas d'impiétés et un rempart du libertinage. Je portai le tout à M. le Chancelier, le propre jour du Jeudi Saint. Ce ministre en même temps envoya ordre à M. de la Reynie de saisir tous les exemplaires. Les docteurs avaient passé tout ce qu'on avait voulu, et disaient pour excuse que l'auteur n'avait pas suivi leurs corrections. Quoi qu'il en soit, tout y était plein de principes et de conclusions pernicieuses à la foi. On examina si l'on pouvait remédier à un si grand mal par des cartons, car il faut toujours tenter les voies les plus douces; mais il n'y eut pas moyen de sauver le livre, dont les mauvaises maximes se trouvèrent répandues partout; et, après un très exact examen que je fis avec les censeurs, M. de la Reynie eut ordre de brûler tous les exemplaires, au nombre de douze ou quinze cents, nonobstant le privilège donné par surprise et sur le témoignage des docteurs.

Le fait est à peu près semblable dans cette occasion. Un savant prélat me donna avis de cette nouvelle version comme s'imprimant dans Paris, et m'en fit connaître les inconvénients. Dans la pensée où j'étais, j'allai droit, comme je le devais, à M. le Cardinal de Noailles. J'appris de lui que l'impression se faisait à Trévoux. Il ajouta qu'il me priait de voir le livre, et me fit promettre de lui en dire mon avis, ce que je ne devais pas refuser; mais je crus qu'il fallait aller à la source du privilège. Je vous ai porté une plainte à peu près de même nature que celle que j'avais faite contre la *Critique du Vieux Testament.* Vous y avez eu le même égard, et tout est à peu près semblable, excepté que je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en venir ici à la même extrémité. Car j'espère qu'à force de cartons on pourra purger l'ouvrage de toutes erreurs et autres choses mauvaises, pourvu que l'auteur persiste dans la docilité qu'il a témoignée jusqu'ici, et que l'on revoie les cartons avec le même soin qu'on a fait l'ouvrage. Mais voici un autre inconvénient : c'est que le livre cependant s'est débité. On aura beau le corriger par rapport à Paris, le reste du monde n'en saura rien, et l'erreur aura son cours et demeurera autorisée....

Bossuet. *Correspondance,* éd. Grands Écriv., XIII, p. 306.

V. LA MÉDITATION LYRIQUE

S'il est vrai que Bossuet ait été le seul poète lyrique du XVIIe siècle, au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme, il ne l'a été nulle part plus pleinement que dans les *Élévations sur les Mystères*, ouvrage d'édification publié en 1727 par les soins de son neveu, l'évêque de Troyes. Ce sont des méditations sur les grandes scènes de l'Ancien Testament. Celle que nous citons est inspirée par le passage de la *Genèse* qui raconte la réconciliation de l'homme avec Dieu, après le déluge.

L'ARC-EN-CIEL

Mettons-nous à la place de Noé, lorsqu'il sortit de l'arche avec sa famille. Toute la terre n'était qu'une solitude; les maisons et les villes étaient renversées; il n'y avait d'animaux que ce qu'il en avait conservé; des autres il n'en voyait que les cadavres. Sa famille subsistait seule, et l'eau avait ravagé tout le reste. En cet état figurons-nous quelle fut sa reconnaissance. Son premier soin fut de *dresser un autel à Dieu*, qui l'avait délivré, et tout le genre humain en sa personne. Il le chargea *de toutes sortes d'animaux purs, oiseaux et autres*; *et il offrit à Dieu son holocauste*[1], pour lui et pour sa famille, et pour tout le genre humain qui en devait renaître. Il ne dit pas en son cœur, par une fausse prudence : il nous reste peu d'animaux, il en faut ménager la race; il savait bien qu'on ne perdait pas ce que l'on consacrait à Dieu, et que c'était au contraire attirer sa bénédiction sur le reste. *Son holocauste fut en bonne odeur devant Dieu, qui lui parla en cette sorte : Je ne maudirai plus la terre à cause des hommes*[2]. Et peu après : *Je ferai un pacte avec vous et avec tous les animaux. Je ne les perdrai plus par les eaux, et jamais il n'y aura de déluge*[3]. L'arc-en-ciel parut dans les nues avec de douces couleurs; et soit qu'il parût alors pour la première fois, et que le ciel auparavant sans nuages eût commencé à s'en charger par les vapeurs que fournirent les eaux du déluge; soit qu'il eût déjà été vu, et que Dieu en fît seulement un nouveau signal de sa clémence, Dieu voulut qu'il fût dans le ciel un sacrement éternel de son alliance et de sa promesse. Au lieu de ces nuages menaçants qui faisaient craindre un nouveau déluge, Dieu choisit dans le ciel un nuage lumineux et doux, qui, tem-

1. *Genèse*, VIII, 20 — 2. *Gen.*, VIII, 21 — 3. *Gen.* IX, 9, 10, 11, 12, 13.

pérant et modifiant la lumière en couleurs bénignes, fût aux hommes un agréable signal pour leur ôter toute crainte. Depuis ce temps l'arç-en-ciel a été un signe de la clémence de Dieu. Lorsqu'on voit dans l'Apocalypse son trône dressé[1], l'iris[2] fait un cercle autour de ses pieds, et étale principalement la plus douce des couleurs, qui est un vert d'émeraude. C'était quelque chose de semblable qui parut aux soixante et dix vieillards d'Israel. Et lorsqu'il se montra à eux dans le trône de sa gloire, *on vit à ses pieds une couleur de saphir, comme lorsque le ciel est serein*[3]. Quoi qu'il en soit, ce beau vert, et ce bleu céleste, sont un beau signal d'un Dieu apaisé, qui ne veut plus envoyer de déluge sur la terre. Le sacrifice de Noé, qui est celui de tout le genre humain, avait précédé, en figure du sacrifice de Jésus-Christ, qui était pareillement l'oblation de toute la nature humaine. La promesse de la clémence suivit; et ce fut le présage heureux d'une nouvelle race qui devait naître sous un visage bénin de son créateur, et sous des promesses favorables.

O Dieu! j'adore vos bontés. Accoutumez-moi à voir dans le ciel et dans toute la nature vos divins attributs Qu'un ciel obscurci de nuages, comme courroucé, me soit une image de cette juste colère qui envoya le déluge; et qu'au contraire la sérénité, ou un reste léger de nuages, me fasse voir dans l'arc-en-ciel quelque chose de plus clément, et plutôt de douces rosées que de ces pluies orageuses qui pourraient encore ravager la terre, si Dieu, pour ainsi parler, n'en arrêtait la fureur.

Dieu ne veut que pardonner : c'est un bon père qui, contraint de châtier ses enfants à cause de l'excès de leur crime, s'attendrit lui-même sur eux par la rigueur de leur supplice, et leur promet de ne leur plus envoyer de semblables peines. O Dieu miséricordieux et bon, comment peut-on vous offenser? Craignons toutefois, et n'abusons pas de cette bonté paternelle. Pour nous avoir mis à couvert des eaux, sa justice n'est pas désarmée; il a encore les feux en sa main, pour venger à la fin du monde des crimes encore plus énormes que ceux qui attirèrent le déluge d'eau.

***Élévations sur les mystères*, VIII[e] semaine, 6[e] Élévation.**

---

1. *Apocalypse*, IV, 2, 3. — 2. L'arc en ciel — 3. *Exode*, XXIV, 10.

BOURDALOUE

I. L'ARGUMENTATION

Bourdaloue se propose d'établir par le raisonnement le dogme de la Providence. On pourra comparer sa méthode de démonstration à celle de Bossuet, dans le texte cité page 619.

LA PROVIDENCE

Voici quelque chose encore plus surprenant : c'est que souvent le libertin veut douter de la Providence, par les raisons mêmes qui prouvent invinciblement la Providence, et qui seules devraient suffire pour la lui persuader. Car sur quoi fonde-t-il ses doutes touchant la providence d'un Dieu? sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres. Et c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, qu'il doit conclure nécessairement qu'il y a une Providence. En effet, pourquoi ces désordres dont le monde est plein sont-ils des désordres, et pourquoi lui paraissent-ils désordres, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre et qu'ils répugnent à l'ordre? Or qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la Providence? Il se fait donc une difficulté de cela même qui résout la difficulté, et il devient infidèle par ce qui devait affermir sa foi. Mais s'il y avait, dit-il, une Providence, arriverait-il dans la société des hommes tant de choses dont les hommes eux-mêmes sont scandalisés[1]? Et moi je réponds : mais de ce que les hommes eux-mêmes sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve authentique[2] de la Providence, qui ne permet pas que ces choses soient autorisées[3], et qui veut pour cela que parmi les hommes elles passent et qu'elles aient toujours passé pour scandaleuses? Si les hommes ne se scandalisaient plus de rien, c'est alors qu'on pourrait peut-être douter qu'il y eût une Providence, et que peut-être l'impie pourrait

1. Le *scandale* est au sens théologique précis « l'occasion de tomber dans l'erreur et dans le péché » (Acad. 1694). Mais c'est aussi, au sens large, « l'indignation qu'on a des actions et des discours de mauvais exemples » (Ibid.). Les mots *scandaliser* et *scandaleux* doivent être entendu dans ce passage au sens large. — 2. Qui a de l'autorité, qui mérite qu'on y ajoute foi (Acad. 1694). — 3. Non pas *permises* mais *approuvées*.

dire dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu. Mais tandis qu'on se scandalise de l'insolence du vice, tandis que la censure même du monde condamne le libertinage, tandis qu'on abhorre l'impiété, tandis que la haine publique s'élève contre l'iniquité, la Providence est à couvert, et rien de tout cela ne prévaut[1] contre elle. Or, on se scandalisera toujours de tout cela, parce qu'il y aura toujours un Dieu et une Providence. Il est vrai : on commettra dans le monde des crimes honteux, des perfidies noires, des trahisons lâches. Mais ces crimes ne seront honteux, que parce qu'il y a une Providence qui y attache un caractère de honte et qui nous le fait voir ; ces perfidies ne seront détestées[2] comme perfidies, que parce qu'il y a une Providence qui fait aimer la bonne foi ; ces trahisons ne seront réputées lâches, que parce qu'il y a une Providence qui met en crédit l'honneur et la probité. On fera des actions dont on rougira, qu'on se reprochera, qu'on désavouera[3] ; mais ces désaveux, ces remords, cette confusion, seront dans ces actions-là mêmes autant d'arguments en faveur de la Providence. Au contraire, quel avantage contre elle l'impie ne tirerait-il pas, si l'on ne les désavouait plus, si l'on ne s'en cachait plus, si l'on n'en rougissait plus ? Voilà le désordre[4] de celui qui renonce[5] à la Providence par un esprit d'incrédulité.

Sermon pour le dimanche de la quatrième semaine du Carême.

II. LA SÉVÉRITÉ DE LA MORALE

L'OBLIGATION DE PAYER SES DETTES

Ce texte est tiré du *Sermon sur la Restitution*, c'est-à-dire, à prendre la chose comme l'entendaient Bourdaloue et ses auditeurs, sur le devoir de payer ses dettes. Point de devoir moins pratique que celui-là par les contemporains de Don Juan et de Dorante. Or bien loin de chercher avec les habitudes mondaines des accommodements, le Jésuite Bourdaloue renchérit en cette matière sur la rigueur des plus sévères théologiens et prêche une morale que les jansénistes n'auraient pas désavouée. Il vient de dire qu'on trouve toujours des prétextes pour éluder l'obligation de restituer ; il poursuit :

1. Ne remporte l'avantage sur. — 2. Plus fort que *haïr* dont il est souvent rapproché. — 3. Dont on ne voudra pas se reconnaître l'auteur. — 4. « Signifie aussi *égarement d'esprit* » (Acad.). — 5. Qui renie, qui abjure la croyance à la Providence.

Cependant, mon cher auditeur, point de salut sans la restitution, et c'est la dernière vérité par où je finis. Car, de toutes les obligations à quoi le salut est attaché, il n'en est point de plus étroite[1] que celle-ci, ni qui souffre moins d'adoucissement, de tempérament, d'accommodement. Obligation rigoureuse, dit l'Ange de l'École[2], soit à l'égard des hommes ministres de Dieu[3], soit à l'égard de Dieu même. A l'égard des hommes ministres de Dieu, parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser; à l'égard de Dieu, parce que s'il le peut il ne le veut pas. Remarquez, s'il vous plaît, ce que je dis. Dieu a donné aux hommes qui sont ses ministres sur la terre une puissance presque sans bornes. Ils peuvent, en vertu de la juridiction qu'ils exercent, considérée dans sa plénitude, dispenser des lois de l'Église les plus saintes, absoudre des censures[4] les plus foudroyantes, relever des serments les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions[5] les plus légitimement imposées : ils ont, dis-je, tous ces pouvoirs en mille rencontres. Mais s'agit-il de restituer? chose étonnante, Chrétiens! ces hommes, que l'Écriture appelle des dieux et qu'elle traite de tout-puissants, ne peuvent plus rien. Ces clés données à saint Pierre[6] n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelque usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain; et l'Église, à qui il appartient de lier et de délier en tout le reste, nous fait entendre que là-dessus elle a les mains liées[7] elle-même. Ce n'est pas assez; mais selon de très savants théologiens, après le Docteur angélique[8], Dieu même, à notre égard et à proprement parler ne peut user sur cela de dispense. Il peut bien, disent-ils, comme seigneur absolu de toutes choses, transporter la propriété et le domaine[9] de mon bien à celui qui me l'a ravi, parce que je n'ai rien dont Dieu

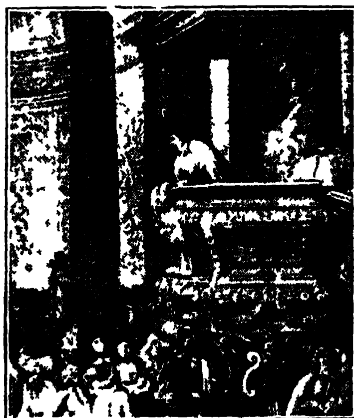
1. Rigoureuse, stricte. — 2. Saint Thomas d'Aquin, le plus grand théologien et philosophe du moyen âge. — 3. Les prêtres. — 4. Condamnations de l'autorité ecclésiastique. — 5. Actes par lesquels on répare les péchés qu'on a commis. — 6. On appelle *puissance des clés*, en terme de théologie, le pouvoir d'ouvrir et de fermer le ciel, de condamner et d'absoudre, donné par Jésus-Christ à saint Pierre et à l'Église : « Je te donnerai les clés du royaume des cieux. » *Évangile de saint Mathieu*, 16, 19. — 7. *Avoir les mains liées* signifie au figuré être astreint à certaines conditions qui enlèvent la liberté d'action. — 8. Cf. note 2. — 9. Terme de jurisprudence : droit en vertu duquel on est le maître.

ne soit le maître plus que moi-même. Mais s'il ne fait pas ce transport, et tandis que ce bien est à moi, Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut dégager quiconque me l'a enlevé de l'obligation de me le rendre; pourquoi? parce que cette obligation est nécessairement enfermée dans la loi éternelle et invariable de la souveraine justice. Je sais que d'autres théologiens raisonnent plus simplement, et prétendent que ce pouvoir, qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, est le même en effet[1] que le pouvoir de dispenser en matière de restitution. Quoi qu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il aurait ce double pouvoir, ne veut se servir en notre faveur et au préjudice de l'équité ni de l'un ni de l'autre; qu'il ne l'a jamais voulu, et que jamais il ne le voudra : car c'est l'oracle du Saint-Esprit, et un arrêt prononcé par le grand Apôtre, que l'injustice n'entrera point dans le royaume céleste : *Neque fures, neque avari, neque rapaces regnum Dei possidebunt*[2].

Sermon pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte.

---

1. En réalité — 2. Ni les voleurs, ni les avides, ni les ravisseurs ne posséderont le royaume de Dieu (Saint Paul, *Ire aux Corinthiens*, 6 10



UN SERMON AU XVIIe SIÈCLE
Gravure de Lepautre (Bibl. Nat. Est.).

RACINE

I. L'INITIATION A L'ART ANTIQUE

Racine reçut à Port-Royal une forte culture classique. Sous la direction de l'helléniste Lancelot, il y apprit le grec qui, à cette époque, était très négligé dans les collèges, et dût à cette formation « une connaissance solide et un sentiment délicat de l'antiquité [1]. » Après avoir quitté Port-Royal, il relisait volontiers dans le texte les auteurs grecs et latins, avec une attention et une intelligence dont témoignent les observations que lui suggéraient ses lectures. On a conservé des exemplaires de Sophocle, d'Euripide, d'Horace annotés de sa main et deux cahiers dont l'un renferme des *Remarques sur les Olympiques de Pindare* et l'autre des *Remarques sur l'Odyssée d'Homère.* Ce dernier est particulièrement intéressant. C'est à lui que sont empruntées les observations qu'on va lire. Racine l'a daté du mois d'avril 1662. Il était alors à Uzès et avait vingt-trois ans.

REMARQUES SUR L'ODYSSÉE D'HOMÈRE

I

Les remarques suivantes s'appliquent aux vers 228-248 du chant V de l'*Odyssée.* La nymphe Calypso fournit à Ulysse les instruments nécessaires à la construction d'un radeau.

Dès le matin Ulysse s'habille, et Calypso lui met elle-même de fort beaux habits; puis elle lui donne une hache à manche d'olivier, une scie, et le mène en un endroit de l'île où il y avait force arbres secs, qu'il coupe pour en faire son vaisseau. Calypso lui donne encore un vilebrequin et des clous, tant Homère est exact à décrire les moindres particularités : ce qui a bonne grâce dans le grec, au lieu que le latin est beaucoup plus réservé, et ne s'amuse pas à de si petites choses. La langue sans doute est plus stérile, et n'a pas de mots qui expriment si heureusement les choses que la langue grecque; car on dirait qu'il n'y a rien de bas dans le grec, et les plus viles choses y sont noblement exprimées. Il en va de même de notre langue que de la latine; car elle fuit extrêmement de s'abaisser aux particularités, parce que les oreilles sont délicates et ne peuvent souffrir qu'on nomme des choses basses dans un discours sérieux, comme une

1. Lanson, *Histoire de la littérature française* (Hachette), p. 533

cognée, une scie et un vilebrequin. L'italien, au contraire, ressemble au grec, et exprime tout, comme on peut voir dans l'Arioste, qui est en son genre un caractère tel que celui d'Homère.

Œuvres de J. Racine, éd. Grands Écriv., VI, p. 102-103

II

Racine commente dans ce qui suit le début du chant VII. Ulysse arrive dans la ville des Phéaciens.

Nausicaa arrive à la maison de son père, et ses frères viennent à l'entour d'elle et détachent ses mulets, et la descendent du chariot. Elle va à sa chambre, où sa nourrice lui allume du feu. Cependant Pallas a soin d'Ulysse, et afin que personne ne le voie et ne l'importune par des injures ou par des interrogations hors de saison, elle répand autour de lui un nuage épais. C'est ce que Virgile a imité au livre I, *Enéide*, où Vénus en fait autant à Énée. Et il l'a encore imité en faisant venir Vénus au-devant d'Énée pour lui apprendre des nouvelles de Carthage, comme ici Homère fait que Pallas vient à la rencontre d'Ulysse sous la figure d'une jeune fille qui portait une cruche d'eau. Ulysse lui demande : « Mon enfant, ne sauriez-vous m'enseigner la maison d'Alcinoüs? — Oui, dit-elle, étranger, mon père, je vous la puis montrer, car le logis de mon père est tout contre. » Il ne se peut rien de plus beau que la justesse et l'exactitude d'Homère : il fait parler tous ses personnages avec une certaine propriété qui ne se trouve point ailleurs; car on dirait qu'il diversifie son style à chaque endroit, tant il garde bien le caractère des gens. Ulysse, par exemple, parle simplement à cette fille, et cette fille lui répond avec naiveté En d'autres endroits, Ulysse et les autres parlent en héros, et ainsi du reste.

Ibid., p. 120.

III

Les compagnons d'Ulysse qui avaient été changés en pourceaux par la magicienne Circé viennent d'être rendus à leur forme humaine.

Ils se jettent tous au cou d'Ulysse, et se mettent tous à pleurer; toute la maison en retentit, et Circé même en est

émue de pitié. Alors elle dit à Ulysse d'aller à son vaisseau, de le tirer à terre, et de mettre leurs provisions et leurs armes dans quelque caverne, et puis de revenir chez elle avec tous ses compagnons. Ulysse lui obéit, et s'en va à son vaisseau, où il trouve tout son monde affligé, et désespérant de le revoir. Il décrit la joie qu'ils eurent pour lors, et la compare à la joie que de jeunes veaux ont de revoir leurs mères, qui viennent de paître.

Cette comparaison est fort délicatement exprimée, car ces mots de veaux et de vaches ne sont point choquants dans le grec, comme ils le sont en notre langue, qui ne veut presque rien souffrir, et qui ne souffrirait pas qu'on fît des églogues de vachers, comme Théocrite, ni qu'on parlât du porcher d'Ulysse comme d'un personnage héroïque; mais ces délicatesses sont de véritables faiblesses.

Ibid., p. 163.

II. LA RUPTURE AVEC PORT-ROYAL

Le jeune Racine a vingt-quatre ans. Renonçant à obtenir un bénéfice ecclésiastique, il a quitté Uzès et s'est fixé à Paris. Lié avec La Fontaine, Boileau, Molière, menant une vie assez dissipée, il s'essaie dans la carrière littéraire. Une ode sur *La Convalescence du Roi* lui a valu une gratification de 600 livres. Il va débuter au théâtre par *La Thébaïde* que jouera en 1664 la troupe de Molière, sans grand succès.

Cependant, Port-Royal s'inquiète de voir son ancien élève s'engager dans une voie dangereuse pour son âme. La grand'mère de Racine, Marie des Moulins, qui l'a élevé tendrement, est morte à Port-Royal de Paris le 12 août 1663, mais sa tante, la mère Agnès de Sainte-Thècle, vit retirée à Port-Royal depuis seize ans et c'est elle qui, au nom de la famille et de la communauté, admoneste son neveu.

La Sœur Agnès de Sainte-Thècle à Racine.

Gloire à Jésus et au Très Saint Sacrement[1].

Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici[2] un voyage, j'avais demandé permission à notre Mère de vous voir, parce que quelques personnes nous avaient assurées que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous, et j'aurais été bien aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurais, s'il plaisait à Dieu de vous toucher[3]. Mais j'ai appris, depuis peu de jours, une nouvelle qui m'a

1. C'est la formule habituelle par laquelle commencent les lettres écrites par les sœurs de Port-Royal. — 2. A Port Royal-des Champs. — 3. De sa grâce.

touchée sensiblement. Je vous écris dans l'amertume de mon cœur, et en versant des larmes que je voudrais pouvoir répandre en assez grande abandance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent[1]. Jugez donc, mon cher neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête.

Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer dans votre cœur pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai, mais si vous êtes assez malheureux, pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez pas penser à nous venir voir, car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable et si contraire au christianisme.

Cependant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher

LETTRE A L'AUTEUR DES *IMAGINAIRES*

La sévérité de ces pieux conseils irrita Racine et ne le toucha point. D'ailleurs son *Alexandre* joué en décembre 1665 à l'Hôtel de Bourgogne avait reçu un accueil si flatteur qu'il se sentait sûr à present de réussir au théâtre.

Or Nicole, un des messieurs de Port-Royal, publiait alors anonymement une série de lettres intitulees *Lettres sur l'Hérésie imaginaire* où il défendait les jansénistes contre l'accusation d'hérésie. Parmi les accusateurs, Desmarets de Saint-Sorlin, était un des plus violents Après avoir écrit romans, tragédies et comédies pastorales. Desmarets s'était converti (1645) et s'était voué à la destruction de l'hérésie. Il avait fait brûler quelques prétendus magiciens, puis s'était mis a harceler les jansenistes cachés dans Paris, et avait lance contre eux : *La réponse à l'insolente apologie de Port-Royal*. Nicole riposta en janvier 1666 par deux lettres intitulées *les Visionnaires* où il reprochait à Desmarets les œuvres qu'il avait jadis écrites.

Racine se croyant ou feignant de se croire visé, répondit à Nicole (février 1666) par la lettre suivante qui fut imprimée sans nom d'auteur.

Monsieur,

Je vous déclare que je ne prends point de parti entre M. des Marets et vous. Je laisse à juger au monde quel est le visionnaire[2] de vous deux. J'ai lu jusqu'ici vos lettres avec assez

1. *Se reconnaître* : reprendre conscience de ce que l'on est. « En approchant de ce sens, il signifie *se repentir, faire pénitence* » (Fur.). — 2. En 1640, Desmarets avait fait jouer une comédie intitulée les *Visionnaires* où il mettait en scène des personnages extravagants, poète épris de phébus, fille amoureuse d'un héros de roman, etc.; Nicole, reprenant ce terme, l'avait appliqué à Desmarets lui-même.

d'indifférence, quelquefois avec plaisir, quelquefois avec dégoût, selon qu'elles me semblaient bien ou mal écrites. Je remarquais que vous prétendiez prendre la place de l'auteur des *Petites Lettres*[1], mais je remarquais en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, et qu'il y avait une grande différence entre une *Provinciale* et une *Imaginaire.*

Je m'étonnais même de voir le Port-Royal aux mains avec M. Chamillard[2] et des Marets. Où est cette fierté, disais-je, qui n'en voulait qu'aux papes, aux archevêques et aux jésuites? Et j'admirais en secret la conduite de ces Pères[3] qui vous ont fait prendre le change[4] et qui ne sont plus maintenant que les spectateurs de vos querelles. Ne croyez pas pour cela que je vous blâme de les laisser en repos. Au contraire, si j'ai à vous blâmer de quelque chose, c'est d'étendre vos inimitiés trop loin, et d'intéresser dans le démêlé que vous avez avec des Marets cent autres personnes dont vous n'avez aucun sujet de vous plaindre.

Et qu'est-ce que les romans et les comédies peuvent avoir de commun avec le jansénisme? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes et horrible devant Dieu? Faut-il, parce que des Marets a fait autrefois un roman[5] et des comédies[6] que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire? Vous avez assez d'ennemis : pourquoi en chercher de nouveaux? Oh! que le Provincial était bien plus sage que vous! Voyez comme il flatte l'Académie[7], dans le temps même qu'il persécute la Sorbonne. Il n'a pas voulu se mettre tout le monde sur les bras. Il a ménagé les faiseurs de romans. Il s'est fait violence pour les louer; car, Dieu merci, vous ne louez jamais que ce que vous faites; et, croyez-moi, ce sont peut-être les seuls gens qui vous étaient favorables.

Mais si vous n'étiez pas contents d'eux, il ne fallait pas tout

1. *Les Provinciales.* — 2. L'abbé Chamillard avait été imposé comme confesseur aux Religieuses de Port-Royal par l'Archevêque de Paris. Il avait publié en 1665 un écrit contre Port-Royal, auquel un ami de Port-Royal avait répondu par *les Chamillardes.* — 3. Les Jésuites. — 4. *Prendre le change* : « En termes de vénerie, se dit quand des chiens qui poursuivaient un cerf ou un lièvre le quittent pour courir après un autre qui se présente devant eux. » (Fur.) — 5. *L'Ariane.* — 6. *Aspasie*, *Scipion*, *Roxane*, *Mirame*, *Erigone*, *Europe*, entre 1633 et 1643. — 7. *Réponse du Provincial.*

d'un coup les injurier. Vous pouviez employer des termes plus doux que ces mots d'*empoisonneurs publics* et de *gens horribles parmi les chrétiens*. Pensez-vous que l'on vous en croie sur votre parole? Non, non, Monsieur, on n'est point accoutumé à vous croire si légèrement. Il y a vingt ans que vous dites tous les jours que les cinq Propositions[1] ne sont pas dans Jansénius; cependant on ne vous croit pas encore.

Mais nous connaissons l'austérité de votre morale. Nous ne trouvons point étrange que vous damniez les poètes : vous en damnez bien d'autres qu'eux. Ce qui nous surprend, c'est de voir que vous voulez empêcher les hommes de les honorer. Hé! Monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde; ne réglez point les récompenses de celui-ci. Vous l'avez quitté il y a longtemps : laissez-le juger des choses qui lui appartiennent. Plaignez-le, si vous voulez, d'aimer les bagatelles et d'estimer ceux qui les font; mais ne leur enviez point de misérables honneurs, auxquels vous avez renoncé.

Racine montre alors que la gloire des poètes anciens demeure intacte, et que les Pères de l'Église eux-mêmes n'ont pas dédaigné Virgile. Enfin, les Messieurs de Port-Royal n'ont-ils pas traduit des comédies de Térence? n'ont-ils pas été indulgents à la *Clelie* de Mlle de Scudéry parce que les solitaires y étaient dépeints avec sympathie?

Leurs attaques contre des Marets viennent donc non pas de ce que des Marets fut poète, mais de ce qu'il est l'ennemi des jansénistes En effet de tout temps les jansénistes ont loué ou blâme le même homme, suivant qu'ils étaient contents ou mal satisfaits de lui. Et Racine les fait souvenir d'une *petite histoire* qu'un de ses amis lui a contee.

Il disait qu'un jour deux capucins arrivèrent au Port-Royal et y demandèrent l'hospitalité. On les reçut d'abord assez froidement comme tous les religieux y étaient reçus. Mais enfin il était tard, et l'on ne put pas se dispenser de les recevoir. On les mit tous deux dans une chambre et on leur porta à souper. Comme ils étaient à table, le diable, qui ne voulait pas que ces bons Pères soupassent à leur aise, mit dans la tête de quelqu'un de vos Messieurs que l'un de ces capucins était un certain P. Maillard, qui s'était depuis peu signalé à Rome en solli-

1. C'est le fond de la querelle Les cinq Propositions condamnées par le pape Innocent X en 1653 sont elles dans l'*Augustinus* de Jansenius ? Les jansénistes soutiennent qu'elles ne s'y trouvent pas dans la forme ou elles sont condamnées.

citant la bulle du pape contre Jansénius. Ce bruit vint aux oreilles de la Mère Angélique[1]. Elle accourut au parloir avec précipitation, et demande qu'est-ce qu'on a servi aux capucins, quel pain et quel vin on leur a donné? La tourière[2] lui répond qu'on leur a donné du pain blanc et du vin des Messieurs. Cette supérieure zélée commande qu'on le leur ôte, et que l'on mette devant eux du pain des valets et du cidre. L'ordre s'exécute. Ces bons Pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose en patience et se couchent, non sans admirer le soin qu'on prenait de leur faire faire pénitence. Le lendemain, ils demandèrent à dire la messe, ce qu'on ne put pas leur refuser. Comme ils la disaient, M. de Bagnols[3] entre dans l'église et fut bien surpris de trouver le visage d'un capucin de ses parents dans celui que l'on prenait pour le P. Maillard. M. de Bagnols avertit la Mère Angélique de son erreur et l'assure que ce Père était un fort bon religieux, et même dans le cœur assez ami de la vérité[4]. Que fit la Mère Angélique? Elle donna des ordres tout contraires à ceux du jour de devant[5]. Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire où ils trouvèrent un bon déjeuner qui les attendait et qu'ils mangèrent de fort bon cœur bénissant Dieu, qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier.

Racine termine en conseillant dédaigneusement à l'auteur des *Imaginaires* de ne pas vouloir imiter Pascal, mais de se « retrancher sur les Pères et de se jeter sur les injures et les antithèses, car il faut que chacun suive sa vocation. »

III. LA PEINTURE DE LA PASSION

Après Corneille, la tragédie classique est définitivement constituée. Racine perfectionnera le système dramatique de son prédécesseur, mais sans y apporter de modifications essentielles. Sa grande originalité réside dans sa psychologie

1. La Mère Marie-Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal était morte le 6 août 1661. Tout Port-Royal la vénérait comme une sainte. Voir page 686 le récit de sa mort édifiante par Racine lui-même. — 2. La sœur chargée des relations avec les personnes étrangères au couvent. Son nom lui vient de ce qu'elle veille sur le « tour », coffre tournant dans lequel on dépose les provisions qu'on passe ainsi aux gens du dehors. — 3. Gentilhomme ami de Port-Royal qui vivait près de l'abbaye. — 4. C'est-à-dire, au sens où Port-Royal l'entendait, assez favorable au jansénisme. — 5. Avant.

de la passion. Doucereux et fade chez Quinault, l'amour est, dans les tragédies de Racine, violent jusqu'à la fureur; a l'héroïsme factice, compliqué et grandiloquent des dernières créations de Corneille, il substitue la peinture de sentiments simples et vrais. La première pièce ou éclate son originalité est *Andromaque*.

LA VIOLENCE

Pyrrhus, roi d'Épire, est fiancé depuis l'enfance à Hermione, princesse de Sparte. Mais il aime Andromaque, la veuve d'Hector, sa captive. Andromaque a eu d'Hector un fils, Astyanax, que les Grecs réclament pour le mettre à mort. Pyrrhus sauvera l'enfant si la mère consent à l'épouser Après de cruelles hésitations, Andromaque se resigne à ce mariage, mais pour se tuer dès qu'il sera accompli. Cependant Hermione qui aime Pyrrhus est outrée de jalousie et de colère. Elle arrache à Oreste, dont elle est aimée, la promesse de tuer Pyrrhus. A ce moment, le roi vient lui signifier la rupture : la fureur d'Hermione se dechaîne sans contrainte

En 1667, le public n'etait pas habitue à voir représenter sur le théâtre ces violences passionnelles L'auteur tragique à la mode était alors Quinault Or on comprendra ce que Racine apporte de nouveau au theâtre, si l'on se reporte à une tragedie de Quinault, *Pausanias*, jouee un an après *Andromaque* (1668) et dans laquelle la même situation dramatique est reprise et traitée dans un esprit tout différent. Nous donnons ci-dessous la scène de Quinault

PYRRHUS, HERMIONE, PHŒNIX.

PYRRHUS.

Vous ne m'attendiez pas, Madame; et je vois bien
Que mon abord[1] ici trouble votre entretien.
Je ne viens point, armé d'un indigne artifice,
D'un voile d'équité couvrir mon injustice :
Il suffit que mon cœur me condamne tout bas;
Et je soutiendrais mal ce que je ne crois pas.

La même situation dramatique dans Quinault. — [Pausanias, chef des Grecs, est fiancé à Démarate, princesse de Sparte mais il aime Cleonice, sa captive et s'apprête à l'épouser Démarate a surpris le secret de ce prochain mariage. Elle se rencontre alors avec Pausanias].

PAUSANIAS.

Je vous entends, madame, et vous allez vous plaindre;
C'est un mauvais moyen que ces fâcheux éclats,
Que des plaintes...

DÉMARATE.

Seigneur, vous ne m'entendez pas.
A quelque excès d'honneur que votre hymen m'élève,
Je ne viens pas ici pour presser qu'il s'achève;

1. Arrivée.

J'épouse une Troyenne. Oui, Madame, et j'avoue
Que je vous ai promis la foi[1] que je lui voue.
Un autre vous dirait que dans les champs troyens
Nos deux pères sans nous formèrent ces liens,
Et que sans consulter ni mon choix ni le vôtre,
Nous fûmes sans amour engagés l'un à l'autre;
Mais c'est assez pour moi[2] que je me sois soumis[3].
Par mes ambassadeurs mon cœur vous fut promis;
Loin de les[4] révoquer, je voulus y souscrire.
Je vous vis avec eux arriver en Épire;
Et quoique d'un autre œil l'éclat victorieux
Eût déjà prévenu[5] le pouvoir de vos yeux,
Je ne m'arrêtai point à cette ardeur nouvelle :
Je voulus m'obstiner à vous être fidèle,
Je vous reçus en reine; et jusques à ce jour
J'ai cru que mes serments me tiendraient lieu d'amour.

Variante v. 11.
Et que sans consulter ni mon cœur ni le vôtre (1668-76).

Loin d'avoir là-dessus rien à craindre de moi,
Je viens vous conjurer de dégager ma foi;
Et c'est là cet aveu que mon âme timide
Est contrainte à vous faire au refus d'Aristide[6].

PAUSANIAS.

Vous m'en voyez surpris; c'est, sans doute, un aveu,
Madame, où j'avouerai que je m'attendais peu;
Mais, pour me disposer à ce qui peut vous plaire,
Le secours d'Aristide était peu nécessaire
Vous douteriez à tort de ma facilité;
C'est sans peine[7]....

DÉMARATE.

Ah, Seigneur! je n'en ai pas douté.

PAUSANIAS.

Quoi que je perde en vous, je n'ose pas m'en plaindre;
Je ne dois rien vouloir qui puisse vous contraindre;
Et j'aime mieux céder mon bonheur le plus doux,
Que d'oser en tyran être heureux malgré vous.

1. La fidélité. — 2. A mes propres yeux. — 3. Le mot est d'une froideur cruelle. — 4. *Les* et *y* se rapportent à l'idée de *promesses* contenue dans *promis*. — 5. Devancé. — 6. Elle avait, dans la scène précédente, prié Aristide, chef des Athéniens, de faire à Pausanias cette communication. — 7. Quinault frise souvent le comique.

Mais cet amour l'emporte, et par un coup funeste
Andromaque m'arrache un cœur qu'elle déteste.
L'un par l'autre entraînés, nous courons à l'autel
Nous jurer, malgré nous, un amour immortel.
Après cela, Madame, éclatez[1] contre un traître,
Qui l'est avec douleur, et qui pourtant veut l'être.
Pour moi, loin de contraindre un si juste courroux,
Il me soulagera peut-être autant que vous.
Donnez-moi tous les noms destinés aux parjures :
Je crains votre silence, et non pas vos injures;
Et mon cœur, soulevant[2] mille secrets témoins,
M'en dira d'autant plus que vous m'en direz moins.

HERMIONE.

Seigneur, dans cet aveu dépouillé d'artifice,
J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice,
Et que voulant bien[3] rompre un nœud si solennel,
Vous vous abandonniez au crime en criminel.
Est-il juste, après tout, qu'un conquérant s'abaisse
Sous la servile[4] loi de garder sa promesse?

Il est aisé de voir, au désordre où vous êtes,
Que l'amour s'est mêlé du refus que vous faites;
Et si rien, en secret, n'occupait votre cœur,
Peut-être mon hymen vous ferait moins d'horreur.
Quel que soit cet amour, il peut tout se permettre;
J'offre et je promets tout....

DÉMARATE.

Gardez de trop promettre,
Seigneur, et de m'offrir, en faveur de mes feux,
Plus que vous ne croyez et plus que je ne veux.
Il n'est que trop vrai, j'aime, et d'un amour trop tendre;
J'aime un ingrat, enfin, s'il faut vous tout apprendre;
Un ingrat dont je prends contre moi l'intérêt,
Tout insensible encore et tout ingrat qu'il est.

PAUSANIAS.

Peut-il être un ingrat à ce point insensible?

DÉMARATE.

S'il en peut être, hélas! il n'est que trop possible;
Et, pour être, en effet, le plus grand des ingrats,
C'est peu d'être insensible et de ne m'aimer pas.

1. Au figuré, « s'emporter, marquer son ressentiment. » (Fur.) — 2. Suscitant. — 3. Ayant la volonté arrêtée. — 4. La loi qui n'est faite que pour les esclaves. (Cf. *conquérant*.)

Non, non, la perfidie a de quoi vous tenter;
Et vous ne me cherchiez que pour vous en vanter.
Quoi? sans que ni serment ni devoir vous retienne,
Rechercher une Grecque, amant d'une Troyenne?
Me quitter, me reprendre et retourner encor
De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector?
Couronner tour à tour l'esclave et la princesse;
Immoler Troie aux Grecs, au fils d'Hector la Grèce?
Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi[1],
D'un héros qui n'est point esclave de sa foi[2].
Pour plaire à votre épouse, il vous faudrait peut-être
Prodiguer les doux noms de parjure et de traître.
Vous veniez de mon front observer la pâleur,
Pour aller dans ses bras rire de ma douleur.
Pleurante après son char vous voulez qu'on me voie;
Mais, Seigneur, en un jour ce serait trop de joie;

Variantes v. 53-55.
Votre grand cœur sans doute attend apres mes pleurs
Pour aller dans ses bras jouir de mes douleurs.
Chargé de tant d'honneur, il veut qu'on le renvoie (1668-76

Cet ingrat aime ailleurs, sans songer que je l aime,
Et, pour tout dire, enfin, cet ingrat c'est vous-même.

PAUSANIAS.

Moi, Madame!

DÉMARATE

Oui, Seigneur; cessons de déguiser;
Vous aimez Cleonice, et voulez l'épouser.
Ce feu, qui me trahit, menace votre tête
De l'éclat d'une affreuse et mortelle tempête,
Nos voisins envieux, nos alliés jaloux,
Ne cherchent qu'un prétexte à s'unir contre vous;
Sparte même, engagee au refus qui m'offense,
Croira de mon affront me devoir la vengeance;
Et si j'ose me plaindre et soutenir mes droits,
J'armerai contre vous tous les Grecs à la fois
Voilà pourquoi, Seigneur, lorsque je vous refuse,
Même pour me trahir, je vous prête une excuse,
Et pourquoi ce refus, qui vous sert et me nuit,
Affecte tant l'éclat, les témoins et le bruit

1. Soi = lui emploi normal au [illegible] le — 2. « Fidélité [illegible] promesse parole qu'on donne de faire quelque chose et de [illegible])

Et sans chercher ailleurs des titres empruntés,
Ne vous suffit-il pas de ceux que vous portez?
Du vieux père d'Hector la valeur abattue
Aux pieds de sa famille expirante à sa vue,
Tandis que dans son sein votre bras enfoncé
Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé;
Dans des ruisseaux de sang Troie ardente plongée·
De votre propre main Polyxène[1] égorgée
Aux yeux de tous les Grecs indignés contre vous :
Que peut-on refuser à ces généreux coups?

PYRRHUS.

Madame, je sais trop à quels excès de rage
La vengeance d'Hélène emporta mon courage[2] :
Je puis me plaindre à vous[3] du sang que j'ai versé;
Mais enfin je consens d'[4]oublier le passé.

Variante v. 68
L'ardeur de vous venger emporta mon courage (1668-76).

Je ne puis me venger, quoique trop offensée;
Vous êtes en péril, ma colère est passée;
Dès qu'un ingrat si cher a besoin de secours,
Le dépit presse en vain, l'amour revient toujours.
Que Sparte contre moi tonne, éclate, foudroie,
A sa fureur, pour vous, je m'expose avec joie;
N'ayant plus nul espoir qui flatte mon amour,
Il m'en coûtera peu, m'en coûtât-il le jour.
Vous me l'avez rendu trop peu digne d'envie,
Mes vœux, en vous perdant, comptent pour rien la vie :
Je ne regarde plus que votre seul danger,
Je m'y livre aisément pour vous en dégager,
Et veux bien, immolant tout mon bonheur au vôtre,
Périr pour vous sauver, dût-ce être pour une autre.

PAUSANIAS.

Ah! madame, faut-il que vous trouviez si bien
Le secret d'étonner un cœur comme le mien!
Que ne vous armez-vous d'un dépit légitime,
Contre un ingrat séduit et charmé de son crime?
Et que ne cherchez-vous à pouvoir m'en punir,
Plutôt qu'à me forcer d'en vouloir revenir?

1. Fille de Priam et d'Hécube immolée sur le tombeau d'Achille après la prise de Troie. — 2. « Ardeur, vivacité, hardiesse » (Fur.) — 3. *Je pourrais* vous *faire des reproches* au sujet du sang que j'ai versé. — 4. *Consentir de* pour *consentir à* (normal au XVIIe siècle).

Je rends grâces au ciel que votre indifférence
De mes heureux soupirs[1] m'apprenne l'innocence.
Mon cœur, je le vois bien, trop prompt à se gêner[2],
Devait[3] mieux vous connaître et mieux s'examiner.
Mes remords vous faisaient une injure mortelle;
Il faut se croire aimé pour se croire infidèle.
Vous ne prétendiez point m'arrêter dans vos fers[4] :
J'ai craint de vous trahir, peut-être je vous sers.
Nos cœurs n'étaient point faits dépendants l'un de l'autre
Je suivais mon devoir, et vous cédiez au vôtre.
Rien ne vous engageait à m'aimer en effet.

HERMIONE.

Je ne t'ai point aimé, cruel? Qu'ai je donc fait?
J'ai dédaigné pour toi les vœux de tous nos princes;
Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces;
J'y suis encor, malgré tes infidélités,
Et malgré tous mes Grecs honteux de mes bontés.

Je sens mes vœux confus et mon âme interdite,
Que vous m'embarrassez avec tant de mérite!
Que n'en avez-vous moins en effet, et pourquoi
Me montrez-vous si bien mon devoir malgré moi?
Vous faites un effort qui m'en prescrit un autre;
Ma générosité doit répondre à la vôtre[5],
Et n'oserait souffrir que, par des soins si doux,
Vous fissiez tout pour moi sans rien faire pour vous;
Il est juste à mon tour que même soin m'anime,
Et peut-être, en effet, l'amour qui fait mon crime
N'a pas de ma vertu si bien su triompher
Qu'il ne m'en reste encore assez pour l'étouffer;
Je sens que votre exemple à cet effet m'engage....

DÉMARATE.

C'est sans doute un effort digne d'un grand courage,
Rien n'est plus héroïque; il le faut avouer....

PAUSANIAS.

Ne vous pressez pas tant encor de m'en louer[6];
L'effort est beau; je sais que la gloire en est grande,
Que ma vertu le veut, que Sparte le demande;
Je sais que je le dois; mais au trouble où je suis,
Je ne sais pas trop bien encor si je le puis.

1. Pour Andromaque. — 2. Se tourmenter. — 3. Aurait dû. — 4. *Fers* : « signifie figurément toute sorte d'esclavage et se dit particulièrement en matière d'amour ». (Fur.). — 5. Vers du *Cid*, III, 4 v. 930. — 6. Comparer *Astrate*, page 480, v. 29-32.

Je leur ai commandé de cacher mon injure[1];
J'attendais en secret le retour d'un parjure;
J'ai cru que tôt ou tard, à ton devoir rendu,
Tu me rapporterais un cœur qui m'était dû.
Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle[2]?
Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, je doute encor si je ne t'aime pas.
Mais, Seigneur, s'il le faut, si le ciel en colère
Réserve à d'autres yeux la gloire de vous plaire,
Achevez votre hymen, j'y consens. Mais du moins
Ne forcez pas mes yeux d'en être les témoins.
Pour la dernière fois je vous parle peut-être[3] :
Différez-le d'un jour; demain vous serez maître.

DÉMARATE.

Si d'un espoir trop doux j'ai flatté ma tendresse,
Pardonnez-moi, Seigneur, ce reste de faiblesse;
L'espoir renaît sans peine; il séduit aisément;
Et pour trompeur qu'il est, il est toujours charmant
Je ne veux point vous faire aucune violence;
Et si vous en trouvez la moindre en ma présence;
Si l'effort de mes vœux, aux vôtres immolés,
Vous touche, en ma faveur, plus que vous ne voulez,
Je vous laisse, et renonce, en ma tendresse extrême,
A toucher votre cœur en dépit de lui-même.
Allez, Seigneur, sans voir ce que vous me coûtez,
Offrir ailleurs en paix ce cœur que vous m'ôtez;
Oubliez, s'il se peut, qu'à tort il m'abandonne,
Et qu'il m'était mieux dû peut-être qu'à personne,
Si du plus tendre amour la plus fidèle ardeur
Pouvait jamais suffire à mériter un cœur[4].

Pausanias, III, IV.

[L'attitude de Démarate dans cette scène n'est d'ailleurs qu'un manége. Elle a déclaré à sa confidente qu'elle allait essayer de regagner le cœur de l'infidèle à force de générosité, en joignant contre l'amour « la gloire, le devoir et la reconnaissance. » Ayant échoué par ces moyens, elle se venge de la façon la plus horrifique et la plus romanesque, en faisant poignarder Cléonice de la propre main de Pausanias, à la faveur des ténèbres.]

1. L'injure que je recevais. — 2. *Qu'aurais-je fait:* combien aurais-je aimé ? (*fait* remplace normalement *aimé*). — 3. Vers volontairement et tragiquement équivoque. — 4. L'analogie des deux scènes d'*Andromaque* et de *Pausanias* est signalée par M. Lanson, *Théâtre choisi de Racine*, p. 104, note 1.

Vous ne répondez point? Perfide, je le voi[1],
Tu comptes les moments que tu perds avec moi!
Ton cœur, impatient de revoir ta Troyenne,
Ne souffre qu'à regret qu'un autre[2] t'entretienne.
Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux.
Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux :
Va lui jurer la foi que tu m'avais jurée,
Va profaner des Dieux la majesté sacrée.
Ces Dieux, ces justes Dieux n'auront pas oublié
Que les mêmes serments avec moi t'ont lié.
Porte aux pieds des autels ce cœur qui m'abandonne;
Va, cours. Mais crains encor d'y trouver Hermione.

Acte IV, sc. V.

LA SIMPLICITÉ ET LA VÉRITÉ

Le 21 novembre 1670, Racine faisait jouer *Bérénice* à l'Hôtel de Bourgogne Il avait été séduit par l'extrême simplicité d'une action qui se déroule sans coups de théâtre et se dénoue sans catastrophe : « Titus qui aimait passionnément Bérénice, et qui même, à ce qu'on croyait, lui avait promis de l'épouser, la renvoya de Rome, malgré lui et malgré elle, dès les premiers jours de son empire[3]. » Nous citons la dernière scène Titus vient d'apprendre par une lettre arrachée à la reine que Bérenice ne quitte Rome que pour se donner la mort. Il se tuera lui-même, si elle ne jure de renoncer à ce projet. Cependant Antiochus, roi de Comagène, qui aime lui aussi Bérenice, arrive, mandé par l'empereur.

Corneille fit jouer huit jours après la pièce de Racine, le 28 novembre 1670, une *Tite et Bérénice* dont nous citons ci-après la scène finale. On verra que le même dénouement imposé par l'histoire y est amené par des raisons psychologiques toutes différentes.

TITUS, BÉRÉNICE, ANTIOCHUS

TITUS

Venez, Prince, venez, je vous ai fait chercher,
Soyez ici témoin de toute ma faiblesse;
Voyez si c'est aimer avec peu de tendresse :
Jugez-nous.

ANTIOCHUS

Je crois tout : je vous connais tous deux.
Mais connaissez vous-même un prince malheureux[3].

Variante v. 4-5.
Je crois tout; je connais votre amour.
Mais vous, connaissez-moi, Seigneur, à votre tour (1671-1687).

---

1. Orthographe ancienne de *vois* (déjà rare au XVIIe siècle). — 2. Quelqu'un d autre. — 3. Suétone. *Titus*, chap. VII, traduit par Racine dans la Préface de sa tragédie

Vous m'avez honoré, Seigneur, de votre estime:
Et moi, je puis ici vous le jurer sans crime,
A vos plus chers amis j'ai disputé ce rang:
Je l'ai disputé même aux dépens de mon sang.
Vous m'avez, malgré moi, confié l'un et l'autre
La Reine son amour, et vous, Seigneur, le vôtre.
La Reine, qui m'entend, peut me désavouer:
Elle m'a vu toujours ardent à vous louer,
Répondre par mes soins[1] à votre confidence.
Vous croyez m'en devoir quelque reconnaissance:
Mais le pourriez-vous croire en ce moment fatal,
Qu'un ami si fidèle était votre rival?

TITUS

Mon rival!

ANTIOCHUS

Il est temps que je vous éclaircisse.
Oui, Seigneur, j'ai toujours adoré Bérénice.
Pour ne la plus aimer j'ai cent fois combattu:
Je n'ai pu l'oublier; au moins je me suis tu.
De votre changement la flatteuse[2] apparence
M'avait rendu tantôt quelque faible espérance:
Les larmes de la Reine ont éteint cet espoir.
Ses yeux baignés de pleurs demandaient à vous voir.
Je suis venu, Seigneur, vous appeler moi-même;
Vous êtes revenu. Vous aimez, on vous aime,
Vous vous êtes rendu: je n'en ai point douté.
Pour la dernière fois je me suis consulté;
J'ai fait de mon courage une épreuve dernière;
Je viens de rappeler ma raison toute entière:
Jamais je ne me suis senti plus amoureux.
Il faut d'autres efforts pour rompre tant de nœuds:
Ce n'est qu'en expirant que je puis les détruire;
J'y cours. Voilà de quoi j'ai voulu vous instruire.
Oui, Madame, vers vous j'ai rappelé ses pas.
Mes soins ont réussi, je ne m'en repens pas.

1. Par mon zèle à vous servir. — 2. Qui flattait ma passion.

Puisse le ciel verser sur toutes vos années
Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées!
Ou s'il vous garde encore un reste de courroux,
Je conjure les Dieux d'épuiser tous les coups,
Qui pourraient menacer une si belle vie,
Sur ces jours malheureux que je vous sacrifie.

BÉRÉNICE, *se levant*

Arrêtez, arrêtez. Princes trop généreux.
En quelle extrémité me jetez-vous tous deux!
Soit que je vous regarde[1], ou que je l'envisage,
Partout du désespoir je rencontre l'image.
Je ne vois que des pleurs, et je n'entends parler
Que de trouble, d'horreurs, de sang prêt à couler.

(*A Titus.*)

Mon cœur vous est connu, Seigneur, et je puis dire
Qu'on ne l'a jamais vu soupirer pour l'Empire.
La grandeur des Romains, la pourpre des Césars
N'a point, vous le savez, attiré mes regards.
J'aimais, Seigneur; j'aimais : je voulais être aimée.
Ce jour[2], je l'avouerai, je me suis alarmée :
J'ai cru que votre amour allait finir son cours.
Je connais mon erreur, et vous m'aimez toujours.
Votre cœur s'est troublé, j'ai vu couler vos larmes.
Bérénice, Seigneur, ne vaut point tant d'alarmes,
Ni que par votre amour l'univers malheureux,
Dans le temps que Titus attire tous ses vœux
Et que de vos vertus il goûte les prémices[3],
Se voie en un moment enlever ses délices.
Je crois, depuis cinq ans jusqu'à ce dernier jour,
Vous avoir assuré d'un véritable amour.
Ce n'est pas tout : je veux, en ce moment funeste,
Par un dernier effort couronner tout le reste.
Je vivrai, je suivrai vos ordres absolus.
Adieu, Seigneur, régnez : je ne vous verrai plus.

(*A Antiochus.*)

Prince, après cet adieu, vous jugez bien vous-même
Que je ne consens pas de quitter ce que j'aime,

1. Elle s'adresse à Antiochus. — 2. Aujourd'hui. — 3. Les commencements.

Pour aller loin de Rome écouter d'autres vœux.
Vivez, et faites-vous un effort généreux.
Sur Titus et sur moi réglez votre conduite.
Je l'aime, je le fuis : Titus m'aime, il me quitte.
Portez loin de mes yeux vos soupirs et vos fers[1].
Adieu : servons tous trois d'exemple à l'univers
De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse.
Tout est prêt. On m'attend. Ne suivez point mes pas.
(*A Titus.*)
Pour la dernière fois, adieu, Seigneur.

ANTIOCHUS

Hélas!

Acte V, sc. III.

Le dénouement de *Tite et Bérénice* de Corneille. — Dans *Tite et Bérénice* de Corneille, la situation est renversée. Contrairement à l'histoire et à la vraisemblance, le Sénat s'est prononcé en faveur du mariage de Bérénice et de Tite. Le peuple lui aussi se montre favorable. Mais c'est Bérénice qui refuse de bénéficier de cette décision, vainement Titus la presse d'accepter.

TITE, BÉRÉNICE, DOMITIAN, ALBIN[2], FLAVIAN, PHILON.

TITE.

Quand Rome vous appelle à la grandeur suprême....

BÉRÉNICE.

Jamais un tendre amour n'expose ce qu'il aime[3].

TITE.

Mais, Madame, tout cède et nos vœux exaucés....

BÉRÉNICE.

Votre cœur est à moi; j'y règne, c'est assez.

TITE.

Malgré les vœux publics refuser d'être heureuse,
C'est plus craindre qu'aimer.

BÉRÉNICE.

La crainte est amoureuse.
Ne me renvoyez pas, mais laissez-moi partir.
Ma gloire ne peut croître et peut se démentir.
Elle passe aujourd'hui celle du plus grand homme,
Puisqu'enfin je triomphe et dans Rome et de Rome;

1. La soumission à la passion que je vous inspire. — 2. Domitian, frère de Tite, est épris de Domitie, dame romaine que l'empereur doit épouser après avoir congédié Bérénice. Albin est le confident de Domitian. — 3. Bérénice a exprimé précédemment la crainte que les Romains ne reprochent bientôt à Titus, un mariage auquel ils viennent de consentir.

J'y vois à mes genoux le peuple et le Sénat;
Plus j'y craignais de honte et plus j'y prends d'éclat;
J'y tremblais sous sa haine, et la laisse impuissante;
J'y rentrais exilée, et j'en sors triomphante.

TITE.

L'amour peut-il se faire une si dure loi?

BÉRÉNICE.

La raison me la fait malgré vous, malgré moi.
Si je vous en croyais, si je voulais m'en croire,
Nous pourrions vivre heureux, mais avec moins de gloire.
Épousez Domitie; il ne m'importe plus
Qui vous enrichissiez d'un si noble refus[1].
C'est à force d'amour que je m'arrache au vôtre,
Et je serais à vous si j'aimais comme une autre.
Adieu, Seigneur, je pars.

TITE.

Ah! Madame, arrêtez.

DOMITIAN.

Est-ce donc là pour moi l'effet de vos bontés?
Madame, est-ce le prix de vous avoir servie?
J'assure votre gloire et vous m'ôtez la vie...

TITE.

Ne vous alarmez point; quoi que la reine ait dit,
Domitie est à vous, si j'ai quelque crédit.
Madame, en ce refus un tel amour éclate,
Que j'aurais pour vous l'âme au dernier point ingrate,
Et mériterais mal ce qu'on a fait pour moi,
Si je portais ailleurs la main que je vous dois.
Tout est à vous : l'amour, l'honneur; Rome l'ordonne.
Un si noble refus n'enrichira personne;
J'en jure par l'espoir qui nous fut le plus doux.
Tout est à vous, Madame, et ne sera qu'à vous;
Et ce que mon amour doit à l'excès du vôtre
Ne deviendra jamais le partage d'une autre.

BÉRÉNICE.

Le mien vous aurait fait déjà ces beaux serments
S'il n'eût craint d'inspirer de pareils sentiments.
Vous vous devez des fils et des Césars à Rome[2]
Qui fassent à jamais revivre un si grand homme.

TITE.

Pour revivre en des fils, nous n'en mourons pas moins,
Et vous mettez ma gloire au-dessus de ces soins.
Du levant au couchant, du More jusqu'au Scythe[3],
Les peuples vanteront et Bérénice et Tite
Et l'histoire, à l'envi, forcera l'avenir
D'en garder à jamais l'illustre souvenir.

Tite et Bérénice V, v.

1. Qui vous fassiez bénéficier de mon refus. — 2. Idée toute moderne qui n'a de sens que dans une monarchie héréditaire — 3. C'est-à-dire du sud au nord.

IV. LE SENS DE LA POÉSIE ANTIQUE

La tragédie de *Phèdre et Hippolyte*[1] qui fut représentée le 1er janvier 1677 à l'hôtel de Bourgogne est celle où Racine a suivi de plus près un modèle de tragédie grecque. « Voici encore une tragédie, écrit-il dans la *Préface*, dont le sujet est pris à Euripide. Quoique j'aie suivi une route un peu différente de celle de cet auteur pour la conduite de l'action, je n'ai pas laissé d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru plus éclatant dans la sienne. »

La tâche de Racine n'était pas aisée Il lui fallait rendre *vraisemblable* une histoire fabuleuse de l'antiquité, et, tout en l'enveloppant d'une atmosphère de *poésie*, ne rien lui enlever de sa force dramatique On va voir comment il a résolu le problème.

La scène suivante est la scène III de l'acte I. Phèdre est accablée par un mal dont tous ignorent la cause. Elle paraît accompagnée d'Œnone, sa nourrice.

PHÈDRE, ŒNONE

PHÈDRE

N'allons point plus avant. Demeurons, chère Œnone.
Je ne me soutiens plus : ma force m'abandonne.
Mes yeux sont éblouis du jour que je revoi,
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi.
Hélas!

(*Elle s'assit.*)

ŒNONE

Dieux tout-puissants, que nos pleurs vous apaisent.

PHÈDRE

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent!
Quelle importune main en formant tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?
Tout m'afflige et me nuit, et conspire à me nuire.

La scène de l'aveu dans l'*Hippolyte* d'Euripide.—On comparera le mouvement dramatique dans l'une et l'autre scène. On remarquera aussi qu'aux traits empruntés à Euripide, Racine a ajouté divers traits inspirés de poètes grecs et latins.

La nourrice. — Ah! la misère des hommes et leurs insupportables maladies! Que faire? Que ne pas faire? Voici le ciel tout illuminé de soleil; voici ton lit de malade hors du palais. Tu ne parlais que de venir ici et dans un instant tu ne songeras qu'à rentrer au plus vite dans ta chambre

---

1. C'est le titre primitif de la tragédie. Le simple titre de *Phèdre* date de 1687.

ŒNONE

Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire!
Vous-même, condamnant vos injustes desseins,
Tantôt à vous parer vous excitiez nos mains;
Vous-même, rappelant votre force première,
Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière.
Vous la voyez, Madame, et prête à vous cacher,
Vous haïssez le jour que vous veniez chercher?

PHÈDRE

Noble et brillant auteur d'une triste famille[1],
Toi, dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la dernière fois.

ŒNONE

Quoi? vous ne perdrez point cette cruelle envie?
Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,
Faire de votre mort les funestes apprêts?

PHÈDRE

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!
Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,
Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière[2]?

Tu changes sans cesse d'avis, tu ne te plais à rien; ce que tu as, tu n'en veux pas, ce que tu n'as pas, c'est ce qu'il te faudrait!

Il vaut mieux être malade qu'infirmière. Être malade, c'est simple; mais soigner les gens, c'est se tourmenter l'esprit et se fatiguer les bras. L'existence tout entière n'est que souffrance: il n'y a pas un moment de répit. Ce qui est meilleur que la vie, d'épaisses ténèbres le cachent à nos yeux. Alors, nous sommes fous de tout ce qui brille sur terre parce que nous ignorons toute autre vie que la nôtre et que nous ne savons pas ce qui se passe sous terre. Nous sommes le jouet de fables, voilà tout.

PHÈDRE. — Soutenez-moi, soulevez-moi la tête; je me sens anéantie. Servantes, prenez mes bras et mes mains. Ce bandeau sur mon front

1. Le *Soleil*. Pasiphaé, mère de Phèdre, était d'après la légende, la fille du Soleil. — 2. Dans ces vers, Racine s'est inspiré non seulement d'Euripide, mais d'une *Épître* d'Ovide, où Phèdre décrit à Hippolyte son amour. « Aujourd'hui, le croirais-tu, des goûts nouveaux m'entraînent : je veux foncer sur les bêtes sauvages ; la déesse que je vénère le plus est celle de Délos dont le signe est l'arc ployé ; ce que tu aimes, j'en subis le charme. J'aime la forêt, je voudrais lancer les chiens, les exciter dans leur chasse à travers les montagnes et capturer les cerfs dans mes filets : je voudrais d'un bras fort jeter le javelot qui vibre, ou m'étendre sur le sol herbeux ; souvent j'aime à faire bondir un char léger dans la poussière, et à dompter du frein un cheval qui fuit. » (V. 37-46.)

ŒNONE

Quoi, Madame?

PHÈDRE

Insensée, où suis-je? et qu'ai-je dit?
Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit?
Je l'ai perdu : les Dieux m'en ont ravi l'usage.
Œnone, la rougeur me couvre le visage :
Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs;
Et mes yeux, malgré moi, se remplissent de pleurs.

ŒNONE

Ah! s'il vous faut rougir, rougissez d'un silence
Qui de vos maux encore aigrit la violence.
Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,
Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours?
Quelle fureur les borne au milieu de leur course?
Quel charme ou quel poison en a tari la source?
Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
Depuis que votre corps languit sans nourriture.
A quel affreux dessein vous laissez-vous tenter?
De quel droit sur vous-même osez-vous attenter?

est trop lourd à porter.... Enlève-le, laisse tomber ma chevelure sur mes épaules.

La nourrice. — Du courage, mon enfant : ne te remue pas ainsi avec impatience. Tu supporteras plus facilement ton mal, si tu es calme, énergique et résignée. Les hommes sont faits pour souffrir.

Phèdre. — Ah! que ne puis-je boire à une source pure de l'eau limpide; que ne puis-je, sous les peupliers, m'étendre dans l'herbe épaisse!

La nourrice. — Ma fille, que racontes-tu! Ne tiens pas devant ces gens des propos qui ne sont pas bien loin d'être fous.

Phèdre. — Emmenez-moi dans la montagne. Je veux aller à la forêt, au milieu des pins, avec les chiens féroces lancés sur les cerfs tachetés. Dieux! je brûle de les cingler de ma voix, de lancer le javelot thessalien qui frôlera mes cheveux blonds, d'avoir entre mes mains une flèche acérée.

La nourrice. — Qu'y a-t-il mon enfant? tu délires! Qu'as-tu besoin de songer à la chasse! Pourquoi désirer l'eau des sources? Tout près du palais il y a une fontaine où tu peux boire si tu le veux.

Phèdre. — Artémis, maîtresse de Limné au sol uni et des stades hennissants de chevaux, oh! je voudrais être dans ton domaine et tenir en main des étalons Vénètes.

Vous offensez les Dieux auteurs de votre vie:
Vous trahissez l'époux à qui la foi vous lie;
Vous trahissez enfin vos enfants malheureux,
Que vous précipitez sous un joug rigoureux.
Songez qu'un même jour leur ravira leur mère,
Et rendra l'espérance au fils de l'étrangère,
A ce fier ennemi de vous, de votre sang,
Ce fils qu'une Amazone a porté dans son flanc,
Cet Hippolyte....

PHÈDRE

Ah, Dieux!

ŒNONE

Ce reproche vous touche.

PHÈDRE

Malheureuse, quel nom est sorti de ta bouche?

ŒNONE

Hé bien! votre colère éclate avec raison :
J'aime à vous voir frémir à ce funeste nom.
Vivez donc. Que l'amour, le devoir vous excite.
Vivez, ne souffrez pas que le fils d'une Scythe,
Accablant vos enfants d'un empire odieux,
Commande au plus beau sang de la Grèce et des Dieux.

LA NOURRICE. — Quelle histoire insensée racontes-tu encore? Tout à l'heure tu allais chasser dans la montagne, à présent tu veux lancer des chevaux dans l'arène! Il faudrait être bon devin pour savoir quelle divinité t'agite et te fait délirer, mon enfant!

PHÈDRE. — Malheureuse! qu'ai-je fait : où s'en est allée ma raison? Je suis folle, une divinité m'égare. Hélas! Hélas! je souffre. Nourrice, voile de nouveau ma tête; les paroles que j'ai dites me font honte. Cache-moi; des larmes coulent de mes yeux, et je n'ose plus lever la tête. Revenir à la raison est une souffrance, avoir l'esprit troublé est affreux; quand on a perdu la raison, il vaut mieux mourir

LA NOURRICE. — Je te voile. Et moi, quand donc la mort voilera-t-elle mon corps? J'ai beaucoup appris au cours d'une longue vie. Les gens ne devraient s'aimer que d'une amitié assez tiède et ne pas se chérir de toute leur âme; on devrait pouvoir à son gré tendre ou relâcher le lien qui nous unit aux autres. Souffrir, comme je fais, seule pour nous deux, c'est intolérable....

LE CHŒUR. — Chère vieille, fidèle nourrice de la reine, nous voyons bien les maux terribles qui accablent Phèdre, mais nous ne savons quelle est sa maladie; nous voudrions bien que tu nous le dises.

Mais ne différez point : chaque moment vous tue.
Réparez promptement votre force abattue,
Tandis que de vos jours, prêts à se consumer,
Le flambeau dure encore, et peut se rallumer.

PHÈDRE

J'en ai trop prolongé la coupable durée.

ŒNONE

Quoi? de quelques remords êtes-vous déchirée?
Quel crime a pu produire un trouble si pressant?
Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent?

PHÈDRE

Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles.
Plût aux Dieux que mon cœur fût innocent comme elles!

ŒNONE

Et quel affreux projet avez-vous enfanté
Dont votre cœur encor doive être épouvanté?

PHÈDRE

Je t'en ai dit assez. Épargne-moi le reste.
Je meurs, pour ne point faire un aveu si funeste.

ŒNONE

Mourez donc, et gardez un silence inhumain;
Mais pour fermer vos yeux cherchez une autre main.

LA NOURRICE. — Je ne sais, je le lui ai demandé : elle ne veut rien dire

LE CHŒUR. — Et tu ne sais pas non plus comment ça a commencé?

LA NOURRICE. — Pas davantage · elle se tait sur tout.

LE CHŒUR. — Comme elle est faible! Comme elle est épuisée!

LA NOURRICE. — Forcément. Elle n'a rien pris depuis deux jours.

LE CHŒUR. — Pourquoi? Délire ou volonté de mourir?

LA NOURRICE. — Mourir, elle ne mange rien pour se tuer.

LE CHŒUR. — C'est étrange, si son époux le tolère.

LA NOURRICE. — Elle cache son mal, elle affirme qu'elle va bien.

LE CHŒUR. — Et il ne lui suffit pas de la regarder pour voir le contraire!

LA NOURRICE. — Oui, mais il est justement absent en ce moment.

LE CHŒUR. — Et toi, tu n'essaies pas, même par violence, de connaître son mal et la cause de son délire?

LA NOURRICE. — J'ai tout essayé et je n'en suis pas plus avancée. Pourtant je ne m'arrêterai pas encore dans mes efforts pour que vous soyez témoins de mes sentiments à l'égard de mes maîtres dans leur malheur. — Allons, ma chère enfant, oublions toutes les deux ce que

Quoiqu'il vous reste à peine une faible lumière,
Mon âme chez les morts descendra la première.
Mille chemins ouverts y conduisent toujours,
Et ma juste douleur choisira les plus courts.
Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle déçue?
Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue?
Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté.
Réserviez-vous ce prix à ma fidélité?

PHÈDRE

Quel fruit espères-tu de tant de violence?
Tu frémiras d'horreur si je romps le silence.

ŒNONE

Et que me direz-vous qui ne cède, grands Dieux!
A l'horreur de vous voir expirer à mes yeux?

PHÈDRE

Quand tu sauras mon crime, et le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai plus coupable.

ŒNONE

Madame, au nom des pleurs que pour vous j'ai versés,
Par vos faibles genoux, que je tiens embrassés,
Délivrez mon esprit de ce funeste doute.

nous avons pu dire; montre-toi plus douce, ne fronce plus les sourcils, quitte ces desseins; pour moi, si je me suis engagée dans une mauvaise voie, je la quitterai et je te parlerai un meilleur langage. Si tu es malade ces femmes que tu vois sont prêtes à te soigner, et si tu le désires, on appellera un médecin. Eh! bien; pourquoi te taire? Il ne faut pas te taire, mais me prouver que j'ai tort, si j'ai tort, et, si j'ai raison, faire ce que je dis. Parle-moi; regarde-moi. . — Quel malheur! Femmes, tout est inutile, nous en sommes au même point; ce que je lui ai dit ne lui a rien fait, ce que je lui dis la laisse indifférente. Sache toutefois — après cela, reste si tu veux plus intraitable que la mer — que si tu meurs, tu trahiras tes enfants et les chasseras de la maison paternelle. J'en jure par cette reine des Amazones qui a donné un maître à tes fils, ce bâtard, plein de l'orgueil d'un fils légitime, tu le connais bien, Hippolyte....

PHÈDRE. — Ah!

LA NOURRICE. — Cela t'émeut!

PHÈDRE. —Tu me tues, nourrice; au nom des dieux, ne me parle plus jamais, je t'en supplie, de cet homme.

LA NOURRICE. — Tu vois : tu comprends, et pourtant tu ne veux pas protéger tes enfants en continuant à vivre.

PHÈDRE. — J'aime mes enfants; mais un autre tourment me ronge.

PHÈDRE

Tu le veux. Lève-toi.

ŒNONE

Parlez, je vous écoute.

PHÈDRE

Ciel! que lui vais-je dire, et par où commencer?

ŒNONE

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHÈDRE

O haine de Vénus! O fatale colère!
Dans quels égarements l'amour jeta ma mère!

ŒNONE

Oublions-les, Madame, et qu'à tout l'avenir
Un silence éternel cache ce souvenir.

PHÈDRE

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!

ŒNONE

Que faites-vous, Madame? et quel mortel ennui
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui?

PHÈDRE

Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable
Je péris la dernière et la plus misérable[1].

La nourrice. — Tes mains, ma fille, ne sont pas souillées de sang!

Phèdre. — Mes mains sont pures, mais mon cœur est souillé.

La nourrice. — Quelqu'un qui te hait, t'a-t-il, par sortilège, rendue malade?

Phèdre. — Quelqu'un que j'aime m'a perdue, malgré lui, malgré moi.

La nourrice. — Thésée a-t-il quelque tort envers toi?

Phèdre. — Puissé-je n'être jamais coupable envers lui!

La nourrice. — Qu'y a-t-il de terrible qui te force à mourir?

Phèdre. — Laisse-moi; si je suis coupable ce n'est pas envers toi.

La nourrice. — Si je suis vaincue, ce ne sera pas ma faute.

Phèdre. — Que fais-tu? Pourquoi saisir ma main et vouloir me contraindre?

La nourrice. — Et tes genoux aussi, je ne les lâcherai pas.

---

1. Racine se souvient ici d'un vers de l'*Antigone* de Sophocle « De cette famille, je mourrai la dernière et la plus misérable. »

ŒNONE

Aimez-vous?

PHÈDRE

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE

Pour qui?

PHÈDRE

Tu vas ouïr le comble des horreurs.
J'aime.... A ce nom fatal, je tremble, je frissonne
J'aime....

ŒNONE

Qui?

PHÈDRE

Tu connais ce fils de l'Amazone,
Ce prince si longtemps par moi-même opprimé?

ŒNONE

Hippolyte? Grands Dieux!

PHÈDRE

C'est toi qui l'as nommé.

ŒNONE

Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace.
O désespoir! ô crime! o déplorable race!

Phèdre. — Malheureuse, mon mal si tu l'apprends, deviendra le tien.
La nourrice. — Y a-t-il pour moi plus grand mal que de te perdre?
Phèdre. — Tu en mourras, et pourtant ta conduite me fait honneur.
La nourrice. — Alors, pourquoi te taire, malgré mes supplications?
Phèdre. — Je prépare une fin glorieuse à ma honte.
La nourrice. — Eh bien! si tu parles, on t'en estimera davantage
Phèdre. — Va-t'en, au nom des Dieux et laisse ma main.
La nourrice. — Non, puisque tu ne veux pas me donner mon dû.
Phèdre. — Je te le donnerai; je respecte ta main qui supplie.
La nourrice. — Je vais me taire; maintenant, c'est à toi de parler
Phèdre. — O ma mère, malheureuse! de quel amour tu brûlas!
La nourrice. — Que veux-tu dire? Pourquoi parler de cela?
Phèdre. — Et toi, ma pauvre sœur, qui épousas Dionysos.
La nourrice. — Mon enfant que fais-tu? tu blâmes les tiens!
Phèdre. — Et moi, misérable, je péris, la troisième.
La nourrice. — Je n'y comprends rien; où veut-elle en venir?
Phèdre. — C'est de là que vient mon mal, il n'est pas récent.
La nourrice. — J'ignore toujours ce que je veux savoir.

Voyage infortuné! Rivage malheureux,
Fallait-il approcher de tes bords dangereux?

PHÈDRE

Mon mal vient de plus loin. A peine au fils d'Égée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée,
Mon repos, mon bonheur semblait être affermi;
Athènes me montra mon superbe ennemi.
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue[1];
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler :
Je sentis tout mon corps et transir et brûler;
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables.
Par des vœux assidus je crus les détourner :
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orner;
De victimes moi-même à toute heure entourée,
Je cherchais dans leurs flancs ma raison égarée[2].
D'un incurable amour remèdes impuissants!
En vain sur les autels ma main brûlait l'encens :
Quand ma bouche implorait le nom de la Déesse,
J'adorais Hippolyte, et le voyant sans cesse,

PHÈDRE. — Hélas! comment me dirais-tu ce qu'il faut que je dise?

LA NOURRICE. — Je ne suis pas devin pour percer les énigmes.

PHÈDRE. — Qu'est-ce qu'on appelle aimer?

LA NOURRICE. — Quelque chose de très agréable et de très cruel à la fois.

PHÈDRE. — Je n'aurai connu qu'un de ses aspects!

LA NOURRICE. — Que racontes-tu mon enfant, tu aimes un homme?

PHÈDRE. — Quel que soit le fils de l'Amazone...

LA NOURRICE. — Hippolyte; c'est de lui...

PHÈDRE. — C'est toi qui l'as dit, ce n'est pas moi.

LA NOURRICE. — Ah! qu'ai-je entendu, ma fille? Je suis perdue. Après cela supporterez-vous, supporterai-je de vivre? Maudit soit le jour et maudite la lumière..... Je veux me débarrasser de mon corps; je veux quitter cette vie; mourir, c'en est fait. Les plus sages ont beau résister, malgré

1. Racine s'est inspiré dans ce passage d'une ode de Sapho « Lorsque je te vois, brusquement ma voix se brise et s'éteint, une flamme subtile se glisse dans mon corps, mes yeux ne voient plus. Mes oreilles bourdonnent, une sueur glacée me transit, un frémissement me secoue tout entière, je deviens plus pâle que l'herbe pâle, ma respiration s'arrête et je crois mourir » —

2. Les Grecs tiraient des présages en observant les entrailles des bêtes immolées aux Dieux. Phèdre, d'après ces signes, cherchait à savoir ce qu'elle devait faire.

Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer.
Je l'évitais partout. O comble de misère!
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père
Contre moi-même enfin j'osai me révolter :
J'excitai mon courage à le persécuter.
Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,
J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre;
Je pressai son exil, et mes cris éternels
L'arrachèrent du sein et des bras paternels.
Je respirais, Œnone, et depuis son absence,
Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence.
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivais les fruits[1].
Vaines précautions! Cruelle destinée!
Par mon époux lui-même à Trézène amenée,
J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné :
Ma blessure trop vive aussitôt a saigné.
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée :
C'est Vénus tout entière[2] à sa proie attachée.

eux ils sont entraînés vers le mal. Cypris[3] n'était donc pas une déesse! Il faut qu'elle soit au-dessus des dieux, pour avoir tout perdu : cette femme, moi-même, cette maison...

PHÈDRE. — Femmes de Trézène, qui vivez sur cette pointe de la terre de Pélops, depuis longtemps, durant mes longues nuits sans sommeil, j'ai médité sur la cause de nos égarements. Je ne crois pas que nous fassions le mal par une erreur de jugement car beaucoup d'entre les hommes ont l'esprit sain; mais la vérité, c'est que si nous savons ce qui est bien, si nous en sommes instruits, nous ne le pratiquons pas, tantôt par faiblesse, tantôt parce que le plaisir a pour nous plus d'attraits....

... Quand l'amour m'eut blessée, je me demandai de quelle façon je supporterais le mieux son coup. Je résolus de taire et de cacher mon mal. Ensuite, je décidai de lutter contre cette folie de toutes les forces de ma raison. Enfin, lorsque je m'aperçus qu'il était impossible de vaincre Cypris, je crus que le meilleur parti, — qui dira le contraire? — était de mourir. Puisse donc ce que j'ai fait de bien n'être pas oublié et ma honte avoir peu de témoins!

Euripide. *Hippolyte*, trad. nouv.

1. Les deux enfants qu'elle a eus de Thésée. — 2. Dans l'*Hippolyte* d'Euripide, peu après la scène que nous citons, la nourrice dit « On ne peut résister à Cypris, quand elle s'élance « nombreuse », et Horace (*Odes*, I, 19) écrit « Vénus se jetant tout entière sur moi a déserté Chypre » — 3. Déesse de l'amour chez les Grecs.

J'ai conçu pour mon crime une juste terreur;
J'ai pris la vie en haine, et ma flamme en horreur.
Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire
Et dérober au jour une flamme si noire :
Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats;
Je t'ai tout avoué; je ne m'en repens pas,
Pourvu que de ma mort respectant les approches,
Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches,
Et que tes vains secours cessent de rappeler
Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler.

Phèdre, Acte I, sc III.

V. LA POÉSIE RELIGIEUSE

Racine composa en 1694 quatre *Cantiques spirituels*, tirés de l'Écriture Sainte et destinés, comme *Esther* et *Athalie*, à la maison de Saint-Cyr Ce sont, avec les chœurs des deux tragédies sacrees, les plus belles poésies lyriques du XVIIe siècle. Nous citons le second cantique tiré d'un chapitre de la *Sagesse* dont on trouvera ci-dessous la traduction. On pourra voir comment Racine s'approprie la poesie de la Bible, ce qu'il en retient et ce qu'il renonce à faire passer dans notre langue.

Racine travaillait minutieusement ses vers et les soumettait à la critique de Boileau. Il lui avait envoyé notamment une première rédaction de ce second cantique sur laquelle Boileau lui avait fait des observations dans une lettre aujourd'hui perdue Nous citons ci-dessous la réponse de Racine. Elle est très intéressante, car elle nous révèle quelques-uns de ses procédés de travail.

CANTIQUE II

SUR LE BONHEUR DES JUSTES
ET SUR LE MALHEUR DES RÉPROUVÉS.
(Tiré de *la Sagesse*, chap. V.)

Heureux qui, de la sagesse
Attendant tout son secours,
N'a point mis en la richesse
L'espoir de ses derniers jours!
La mort n'a rien qui l'étonne;
Et, dès que son Dieu l'ordonne,
Son âme, prenant l'essor,
S'élève d'un vol rapide
Vers la demeure où réside
Son véritable trésor.

De quelle douleur profonde
Seront un jour pénétrés
Ces insensés qui du monde,
Seigneur, vivent enivrés ;
Quand, par une fin soudaine,
Détrompés d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus,
Leurs yeux du fond de l'abîme
Près de ton trône sublime[1]
Verront briller tes élus !

I. Le texte biblique dont s'inspire Racine. — 1. — Alors les justes s'élèveront avec une grande hardiesse contre ceux qui les auront accablés d'affliction, et qui leur auront ravi le fruit de leurs travaux.

2. — Les méchants à cette vue seront saisis de trouble et d'une horrible frayeur : ils seront surpris d'étonnement en voyant tout d'un coup contre leur attente les justes sauvés.

3. — Ils diront en eux-mêmes étant touchés de regret, et jetant des soupirs dans le serrement de leurs cœurs : ce sont là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemple de personnes dignes de toutes sortes d'opprobres.

4. — Insensés que nous étions, leur vie nous paraissait une folie, et leur mort honteuse.

5. — Cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les Saints.

6. — Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité, la lumière de la justice n'a point lui pour nous, et le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous.

7. — Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition ; nous avons marché dans des chemins âpres, et nous avons ignoré la voie du Seigneur.

8. — De quoi nous a servi notre orgueil ? Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses ?

9. — Toutes ces choses sont passées comme l'ombre, et comme un courrier qui court ;

10. — Ou comme un vaisseau qui fend les flots agités, dont on ne trouve point de trace après qu'il est passé, et qui n'imprime sur les flots nulle marque de sa route ;

11. — Ou comme un oiseau qui vole au travers de l'air, sans qu'on puisse remarquer par où il passe : on n'entend que le bruit de ses ailes qui frappent l'air et qui le divisent avec effort ; et après qu'en les remuant il a achevé son vol, on ne trouve plus aucune trace de son passage ;

12. — Ou comme une flèche lancée vers son but ; l'air qu'elle divise se rejoint aussitôt, sans qu'on reconnaisse par où elle est passée ;

1. Épithète à la fois abstraite et concrète et qui fait image : *élevé au plus haut du ciel*, par opposition au *fond de l'abîme*, d'où le contemplent les réprouvés.

« Infortunés que nous sommes,
« Où s'égaraient nos esprits?
« Voilà, diront-ils, ces hommes,
« Vils objets de nos mépris.
« Leur sainte et pénible vie
« Nous parut une folie;
« Mais aujourd'hui triomphants,
« Le ciel chante leur louange,
« Et Dieu lui-même les range
« Au nombre de ses enfants.

13. — Ainsi nous ne sommes pas plutôt nés que nous avons cessé d'être. Nous n'avons pu montrer en nous aucune trace de vertu, et nous avons été consumés par notre malice.

14. — Voilà ce que les pécheurs diront dans l'enfer;

15. — Parce que l'espérance des méchants est comme ces petites pailles que le vent emporte; ou comme l'écume légère qui est dispersée par la tempête; ou comme la fumée que le vent dissipe, ou comme le souvenir d'un hôte qui passe et qui n'est qu'un jour en un même lieu.

16. — Mais les justes vivront éternellement; le Seigneur leur réserve leur récompense, et le Très-Haut a soin d'eux.

17. — Ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire. Il les protégera de sa droite, et les défendra par la force de son bras saint.

18. — Son zèle se revêtira de toutes ses armes, et il armera ses créatures pour se venger de ses ennemis.

19. — Il prendra la justice pour cuirasse, et pour casque l'intégrité de son jugement.

20. — Il se couvrira de l'équité comme d'un bouclier impénétrable.

21. — Il aiguisera sa colère inflexible comme une lance perçante, et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés.

22. — Les foudres iront droit à eux; ils seront lancés des nuées comme les flèches d'un arc bandé avec force, et ils fondront au lieu qui leur aura été marqué.

23. —La colère de Dieu, semblable à une machine qui jette des pierres, fera pleuvoir sur eux des grêles; la mer répandra contre eux sa vague irritée, et les fleuves se déborderont avec furie.

24. — Un vent s'élèvera contre eux et les dispersera comme un tourbillon : leur iniquité réduira toute la terre en un désert, et le trône des puissants sera renversé par leur malice.

La Sagesse, ch. v. Trad. Le Maistre de Sacy.

II. Lettre de Racine à Boileau. — A Fontainebleau, le 3ᵉ octobre (1694). « Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle vous m'avez fait réponse. Comme je suppose que vous n'avez pas perdu les vers que je vous ai envoyés, je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et en même temps vous dire plusieurs changements que j'avais

« Pour trouver un bien fragile
« Qui nous vient d'être arraché,
« Par quel chemin difficile,
« Hélas! nous avons marché!
« Dans une route insensée
« Notre âme en vain s'est lassée,
« Sans se reposer jamais,
« Fermant l'œil à la lumière
« Qui nous montrait la carrière
« De la bienheureuse paix.

déjà faits de moi-même. Car vous savez qu'un homme qui compose fait souvent son thème en plusieurs façons.

Quand, par une fin soudaine,
Détrompés d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus.

J'ai choisi ce tour, parce qu'il est conforme au texte, qui parle de la fin imprévue des réprouvés, et je voudrais bien que cela fût bon et que vous pussiez passer et approuver *par une fin soudaine*, qui dit précisément la chose. Voici comme j'avais mis d'abord :

Quand, déchus d'un bien frivole,
Qui comme l'ombre s'envole
Et ne revient jamais plus.

Mais ce *jamais* me parut un peu mis pour remplir le vers, au lieu que *qui passe et ne revient plus* me semblait assez plein et assez vif. D'ailleurs j'ai mis à la troisième stance : *Pour trouver un bien fragile*, et c'est la même chose qu'*un bien frivole*. Ainsi tâchez de vous accoutumer à la première manière; ou trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse. Dans la deuxième stance :

Misérables que nous sommes,
Où s'égaraient nos esprits?

Infortunés m'était venu le premier; mais le mot de *misérables*, que j'ai employé dans *Phèdre*, à qui je l'ai mis dans la bouche, et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force en le mettant dans la bouche des réprouvés, qui s'humilient et se condamnent eux-mêmes. Pour le second vers, j'avais mis :

Diront-ils avec des cris.

Mais j'ai cru qu'on pouvait leur faire tenir tout ce discours sans mettre *diront-ils*, et qu'il suffisait de mettre à la fin : *Ainsi d'une voix plaintive* et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède est le discours des réprouvés. Je crois qu'il y en a des exemples dans les *Odes* d'Horace

Et voilà que triomphants.

Je me suis laissé entraîner au texte : Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei ! J'ai cru que ce tour marquait mieux la passion ; car j'aurais pu mettre : *Et maintenant triomphants*, etc.

« De nos attentats injustes
« Quel fruit nous est-il resté?
« Où sont les titres augustes
« Dont notre orgueil s'est flatté?
« Sans amis et sans défense,
« Au trône de la vengeance
« Appelés en jugement,
« Faibles et tristes victimes,
« Nous y venons de nos crimes
« Accompagnés seulement. »

Ainsi d'une voix plaintive
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.

Dans la troisième stance ·

Qui nous montrait la carrière
De la bienheureuse paix.

On dit *la carrière de la gloire, la carrière de l'honneur*, c'est-à-dire par où on court à la gloire, à l'honneur. Voyez si l'on ne pourrait pas dire de même *la carrière de la bienheureuse paix*. On dit même *la carrière de la vertu*. Du reste, je ne devine pas comment je le pourrais mieux dire.

Il reste la quatrième stance. J'avais d'abord mis le mot de *repentance* Mais outre qu'on ne dirait pas bien *les remords de la repentance*, au lieu qu'on dit *les remords de la pénitence*, ce mot de *pénitence*, en le joignant avec *tardive*, est assez consacré dans la langue de l'Écriture : *sero pœnitentiam agentes*. On dit *la pénitence d'Antiochus*, pour dire *une pénitence tardive et inutile*. On dit aussi, dans ce sens, *la pénitence des damnés*. Pour la fin de cette stance, je l'avais changée deux heures après que ma lettre fut partie. Voici la stance entière :

· Ainsi d'une voix plaintive, etc.

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ceci. J'ai dit franchement que j'attendais votre critique avant que de donner mes vers au musicien, et je l'ai dit à madame de Maintenon, qui a pris de là occasion de me parler de vous avec beaucoup d'amitié. Le roi a entendu chanter les deux autres cantiques, et a été fort content de M. Moreau, à qui nous espérons que cela pourra faire du bien. Il n'y a rien ici de nouveau. Le roi a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des princes sont revenus de l'armée. Les autres arriveront demain ou après-demain. Je vous félicite du beau temps que nous avons ici ; car je crois que vous l'avez aussi à Auteuil, et que vous en jouissez plus tranquillement que nous ne faisons ici. Je suis entièrement à vous...

Ce qui faisait leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices;
Et par une égale loi
Tes saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

Cantiques spirituels, II.

VI. LA SENSIBILITÉ DE RACINE

Racine s'était marié le 1er juin 1677, cinq mois après l'échec de *Phèdre*. Il eut deux fils et cinq filles et consacra tous ses soins à l'éducation et à l'établissement de ses enfants. Anne Racine, Nanette, comme l'appelait familièrement son père, la troisième, était née le 29 juin 1682. Placée très jeune chez les Ursulines de Melun, elle y prit à quinze ans l'habit de novice. Racine fit deux fois le voyage de Melun pour la dissuader d'entrer en religion : il ne put rien obtenir. Elle prit le voile le 6 novembre 1698. Sa famille en larmes assistait à la vêture.

SUR LA PROFESSION RELIGIEUSE DE SA FILLE

A la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine[1]

A Paris, le 9 novembre 1698.

J'arrivai avant-hier de Melun fort fatigué mais content au dernier point de ma chère enfant. J'ai beaucoup d'impatience d'avoir l'honneur de vous voir, pour vous dire tout le bien que j'ai reconnu en elle. Je vous dirai cependant en peu de mots que je lui ai trouvé l'esprit et le jugement extrêmement formé, une piété très sincère, et surtout une douceur et une tranquillité d'esprit merveilleuse. C'est une grande consolation pour moi, ma très chère tante, qu'au moins quelqu'un de mes enfants vous ressemble[2] par quelque petit endroit. Je ne puis m'empêcher de vous dire un trait qui vous marquera tout ensemble et son courage et son bon naturel. Elle avait fort évité de nous regarder, sa mère et moi, pendant la cérémonie, de peur d'être attendrie

1. Voir page 652. — 2. « Ce mot est biffé dans l'autographe. Une copie conservée à la bibliothèque de Troyes constate la suppression, et l'explique par cette note : « L'humilité extrême de cette fille lui avait fait effacer ce mot. » (Note de l'éd. P. Mesnard.)

du trouble où nous étions[1]. Comme ce vint le moment où il fallait qu'elle embrassât, selon la coutume, toutes les sœurs, après qu'elle eut embrassé la supérieure, une religieuse ancienne lui fit embrasser sa mère et sa sœur aînée[2], qui étaient là auprès fondant en larmes. Elle sentit tout son sang se troubler à cette vue. Elle ne laissa pas d'achever la cérémonie avec le même air modeste et tranquille qu'elle avait eu depuis le commencement. Mais dès que tout fut fini, elle se retira, au sortir du chœur, dans une petite chambre, où elle laissa aller le cours de ses larmes, dont elle versa un torrent, au souvenir de celles de sa mère. Comme elle était dans cet état, on lui vint dire que Monsieur l'archevêque de Sens l'attendait au parloir avec mes amis et moi. « Allons, allons, dit-elle, il n'est pas temps de pleurer. » Elle s'excita même à la gaîté, et se mit à rire de sa propre faiblesse, et arriva en effet en souriant au parloir, comme si rien ne lui fût arrivé. Je vous avoue, ma chère tante, que j'ai été touché de cette fermeté, qui me paraît assez au-dessus de son âge. M. Fontaine[3], qui, comme vous savez, est retiré à Melun, assista à toutes les cérémonies, et me parut très édifié de ma fille. Le sermon de M. l'abbé Boileau fut très beau et très plein de grandes vérités. Tout cela a fait un terrible effet sur l'esprit de ma fille aînée, et elle paraît dans une fort grande agitation, jusqu'à dire qu'elle ne sera jamais du monde; mais on n'ose guère compter sur ces sortes de mouvements, qui peuvent passer comme bien d'autres qu'elle a plusieurs fois ressentis[4]. Elle ira demain trouver M. le Noir[5], que j'ai été voir cette après-dîner. J'y ai trouvé M. de Saint-Claude[6], à qui j'ai rendu compte de tout ce que M. l'abbé Boileau m'a dit sur

1. Racine écrivait le lendemain (10 novembre) à son fils Jean-Baptiste : « Votre mère et votre sœur aînée ont extrêmement pleuré, et pour moi je n'ai cessé de sangloter, et je crois même que cela n'a pas peu contribué à déranger ma faible santé. » — 2. Marie-Catherine, son aînée de deux ans. — 3. Un des solitaires de Port-Royal. — 4. Marie-Catherine était entrée aux Carmélites en 1696; mais sa santé l'avait obligée à revenir dans sa famille au bout de quelques mois. Ensuite elle était allée à Port-Royal; là encore les austérités l'avaient affaiblie, et pour la seconde fois, elle était rentrée chez elle. Son dessein était d'y vivre très sévèrement, presque en recluse, sans reprendre ses habits mondains. Cependant Racine écrivait le 16 juin 1698 à son fils Jean-Baptiste : « Il m'a paru que votre sœur aînée reprenait assez volontiers les petits ajustements auxquels elle avait si fièrement renoncé et j'ai lieu de croire que sa vocation à la religion pourrait bien s'en aller avec celle que vous aviez eue autrefois pour être chartreux. » — 5. Chanoine de Notre-Dame, ami de Port-Royal et confesseur de Boileau qui mourut chez lui. — 6. Frère du précédent, avocat des religieuses de Port-Royal.

votre affaire de Montigny. Ma femme envoyera demain chez Jeanne[1] une boîte où elle a mis les hardes les plus nécessaires pour Fanchon[2], dont nous vous supplions de nous mander des nouvelles. J'ai confié à Nanette que Fanchon était avec vous. Quoiqu'elle eût grande impatience de l'avoir avec elle, elle m'en a témoigné une extrême joie. Elle a relu plus de vingt fois la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire, et met sa principale confiance en vos prières. J'oubliais de vous dire qu'elle aime extrêmement la lecture, et surtout des bons livres, et qu'elle a une mémoire surprenante. Excusez un peu ma tendresse pour une enfant dont je n'ai jamais eu le moindre sujet de plainte, et qui s'est donnée à Dieu de si bon cœur, quoiqu'elle fût assurément la plus jolie de tous nos enfants, et celle que le monde aurait le plus attirée par ses dangereuses caresses. Ma femme et nos petits enfants vous assurent tous de leur respect, et font mille compliments à Fanchon. Ma fille aînée s'est donné l'honneur de vous écrire....

Œuvres de J. Racine, éd. Grands Écriv VII, p. 295.

VII. LE RETOUR A PORT-ROYAL

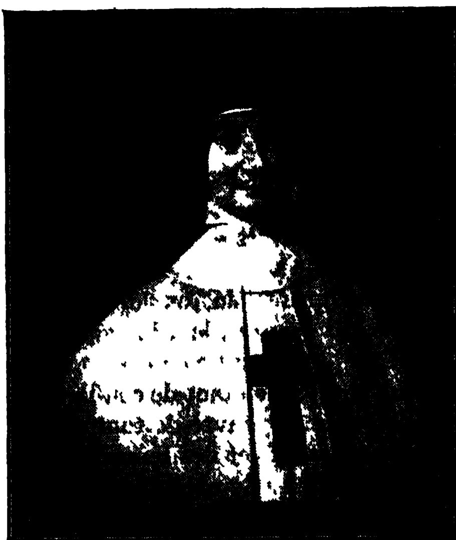
Après sa « conversion » Racine s'était rapproché de Port-Royal. Voulant réparer ses torts envers la communauté qu'il avait si cruellement raillée en sa jeunesse[3], il essayait de défendre à la Cour les jansénistes que Louis XIV détestait. Il plaidait discrètement leur cause auprès de Mme de Maintenon puis, dans les dernières années de sa vie (1698), il commença à écrire un *Abrégé de l'Histoire de Port Royal*, peut-être destiné à éclairer sur Port-Royal l'archevêque de Paris, Mgr de Noailles. Cet abrégé, divisé en deux parties, ne fut publié que longtemps après la mort de Racine. La première partie, dont Racine avait remis le manuscrit au médecin Dodart, janséniste, parut en 1742. Les feuillets de la seconde partie restèrent entre les mains de Louis Racine, le fils du poète, qui les donna à la Bibliothèque royale; ils furent publiés en 1767. — C'est à cette deuxième partie, écrite de la main de Racine, qu'est emprunté l'extrait suivant.

LA MORT DE LA MÈRE ANGÉLIQUE

La mère Angélique, gravement malade, s'est fait transporter de Port-Royal des Champs à Port-Royal de Paris, elle assiste, résignée, aux persécutions et aux vexations qu'on inflige aux pensionnaires et aux confesseurs de l'abbaye.

1. Personne inconnue. — 2. Jeanne-Nicole Françoise Racine. — 3. Voir page 653.

Quelque cinq semaines avant sa mort, ses oppressions diminuèrent tout à coup, et on la crut presque hors de péril, mais bientôt les jambes lui enflèrent, et ensuite tout le corps, et tous ses maux se changèrent en une hydropisie qui fut jugée sans remède.



LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD
Portrait peint par Ph. de Champaigne.

Dans ce temps-là même, M. de Contes[1] et M. Bail[2], qui commençaient leur visite, étant entrés dans sa chambre, et M. de Contes lui ayant demandé comment elle se trouvait, elle lui répondit d'un fort grand sens froid : « Comme une fille, monsieur, qui va mourir. — Hé quoi! ma mère, s'écria M. de Contes, vous dites cela comme une chose indifférente! La mort ne vous étonne-t-elle point? — Moi! lui dit-elle; je suis venue ici pour m'y préparer à mourir, mais je n'y étais pas venue pour y voir tout ce que j'y vois. » M. de Contes, à ces mots, haussant les épaules sans rien répliquer : « Monsieur, lui dit la mère, je vous entends : voici le jour de l'homme; mais le jour de Dieu viendra, qui découvrira bien des choses. »

Il est incroyable combien ses souffrances augmentèrent dans les trois dernières semaines de sa maladie, tant par les douleurs de son enflure que parce que son corps s'écorcha en plusieurs

1. L'abbé de Contes, doyen de Notre-Dame, était un des grands vicaires de l'archevêque de Paris. — 2. L'abbé Bail, curé de Montmartre, avait été désigné pour être supérieur et confesseur des religieuses en remplacement de M. Singlin.

endroits. Ajoutez à cela un si extrême dégoût, que la nourriture lui était devenue un supplice. Elle endurait tous ces maux avec une paix et une douceur étonnantes, et ne témoigna jamais d'impatience que du trop grand soin qu'on prenait de chercher des moyens pour la mettre plus à son aise. « Saint Benoît nous ordonne, disait-elle, de traiter les malades comme Jésus-Christ même; mais cela s'entend des soulagements nécessaires, et non pas des raffinements pour flatter la sensualité. » On la voyait dans un recueillement continuel, toujours les yeux levés vers le ciel, et n'ouvrant la bouche que pour adresser à Dieu des paroles courtes et enflammées, la plupart tirées des Psaumes et des autres livres de l'Écriture.

La veille de sa mort, les médecins jugeant qu'elle ne pouvait plus aller guère loin, on lui apporta, pour la troisième fois, comme j'ai déjà dit, le saint viatique. Bien loin de se plaindre de n'être pas secourue en cette occasion par les ecclésiastiques en qui elle avait eu tant de confiance[1], elle remercia Dieu de ce qu'elle mourait pauvre de tout point, et également privée des secours spirituels et des temporels. Elle reçut le viatique avec tant de marques de paix, de fermeté et d'anéantissement, que, longtemps après sa mort, les religieuses disaient que, pour s'exciter à communier dignement, elles n'avaient qu'à se représenter la manière édifiante dont leur sainte mère avait communié devant elles. Bientôt après elle entra dans l'agonie, qui fut d'abord très douloureuse; mais enfin toutes ses souffrances se terminèrent en une espèce de léthargie, pendant laquelle elle s'endormit du sommeil des justes, le soir du sixième d'août[2], jour de la Transfiguration[3], âgée de soixante-dix ans moins deux jours. Fille véritablement illustre, et digne, par son ardente charite envers Dieu et envers le prochain, par son extrême amour pour la pauvreté et pour la pénitence, et enfin par les grands talents de son esprit, d'être comparée aux plus saintes fondatrices.

Le bruit de sa mort s'étant répandu, et son corps ayant été

1. « Il y avait plus de vingt ans que la Mère Angélique se confessait à M. Singlin » nous a dit Racine. Or M. Singlin venait d'être expulsé. — 2. 1661. — 3. La Transfiguration commémore dans la religion chrétienne la révélation que Jésus fit à trois apôtres de sa divinité, en leur apparaissant rayonnant de lumière.

le lendemain, vers le soir, exposé à la grille, selon la coutume, l'église fut en un moment pleine d'une foule de peuple, qui venait bien moins en intention de prier pour elle que de se recommander à ses prières; ils demandaient tous avec insistance qu'on fît toucher[1] à cette mère, les uns leur chapelet et leurs médailles, les autres leurs *Heures*[2], quelques-uns même leurs mouchoirs qu'ils présentaient tout trempés de leurs larmes. On en fit d'abord quelque difficulté; mais, ne pouvant résister à leur empressement, deux sœurs ne firent autre chose tout ce soir, et le lendemain depuis le point du jour jusqu'à son enterrement, que de recevoir et de rendre ce qu'on passait; et l'on voyait ce peuple baiser avec transport les choses qu'on leur rendait, l'appelant, les uns leur bonne mère, les autres la mère des pauvres. Il n'y eut pas jusqu'aux ecclésiastiques, qui entrèrent pour l'enterrer, qui ne purent s'empêcher. quoiqu'ils ne fussent point de la maison, de lui baiser les mains comme celles d'une sainte. Dieu a bien voulu confirmer cette sainteté par plusieurs miracles; et on en pourrait rapporter un grand nombre sans le soin particulier que les religieuses de Port-Royal ont toujours eu, non seulement de cacher le plus qu'elles peuvent leur vie austère et pénitente aux yeux des hommes, mais de leur dérober même la connaissance des merveilles que Dieu a opérées de temps en temps dans leur monastère.

Le récit se termine à l'année 1664. Le nouvel archevêque de Paris *Hardouin de Péréfixe* (1662) ordonne que les religieuses signent un formulaire. Sur leur refus, il disperse la communauté de Paris; douze des principales religieuses sont enlevées de Port-Royal et emmenées en divers couvents. Racine s'élève contre cet acte de force, rend hommage aux Superieures des couvents qui accueillent les exilées avec bonté, et montre que l'archevêque de Péréfixe a fait lui-même l'apologie des religieuses en déclarant que ces filles « étaient pures comme des anges.

LE VŒU SUPRÊME DE RACINE

Le 29 octobre 1685 Racine avait rédigé un bref testament dans lequel il priait sa femme de distribuer quelques legs à des personnes pauvres. Le 10 octobre 1698 (il venait d'être pris au début d'octobre d'une douleur au foie qui allait s'aggraver rapidement) il fit une addition à son testament : les lignes qu'on lira ci-après.

1. Afin de sanctifier ces objets par ce contact. – 2. Bréviaire d'offices liturgiques.

269

Au nom du Pere et du Fils et du
Saint Esprit.

Je desire qu'apres ma mort mon corps soit porté a
Port Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans le
Cimetiere aux pieds de la fosse de Mr Hamon. Je supplie
tres humblement la Mere Abbesse et les Religieuses de
vouloir bien m'accorder cet honneur, quoy que je m'en
reconnoisse tres indigne et par les scandales de ma vie
passée, et par le peu d'usage que j'ay fait de l'excellente
education que j'ay receue autrefois dans cette Maison
et des grands exemples de pieté et de penitence que j'y ay
veus et dont je n'ay esté qu'un sterile admirateur.
Mais plus j'ay offensé Dieu plus j'ay besoin des
prieres d'une si sainte Communauté pour attirer sa
misericorde sur moy. Je prie aussi la Mere Abbesse
et les Religieuses de vouloir accepter une somme de
huit cens livres que j'ay ordonné qu'on leur donne
apres ma mort. Fait a Paris dans mon cabinet
le dixième Octobre mille six cens quatrevingt dix
huit Racine

LE TESTAMENT AUTOGRAPHE DE RACINE.
(Bibl. Nat. Manuscr.)

Son vœu fut exaucé. L'archevêque de Paris donna l'autorisation de transférer le corps à Port-Royal où Racine fut inhumé le 23 avril 1699, près de M. Hamon[1].

1. M. Hamon, solitaire de Port-Royal, était médecin. Il avait été l'un des maîtres de Racine alors que celui-ci était à l'École des Granges à Port-Royal des Champs (1655-1656)

LA BRUYÈRE

En mars 1688, chez le libraire parisien Michallet paraissait un ouvrage anonyme intitulé *Les Caractères de Théophraste* traduits du grec avec *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. L'ouvrage, on le sut aussitôt, était de la main d'un des « domestiques » de la maison de Condé, Jean de la Bruyère, qui jusqu'alors n'avait rien publié. L'auteur, d'origine bourgeoise, était âgé de quarante-trois ans; après avoir essayé du barreau, il avait vécu à Paris pendant onze ans (de 1673 à 1684) sans rien faire autre chose qu'observer, lire, travailler. En 1684, avec l'appui de Bossuet, il avait été nommé précepteur, pour l'histoire et la géographie, du petit-fils du grand Condé, le duc de Bourbon, alors âgé de seize ans. Un an plus tard, le duc de Bourbon se mariait, puis le grand Condé mourut; La Bruyère resta néanmoins dans la maison de Condé.

I. SES IDÉES LITTÉRAIRES

Dans le premier chapitre[1], intitulé *Des ouvrages de l'esprit*, La Bruyère cherche d'abord à définir ce qui constitue l'*art littéraire* : justesse du goût, simplicité, naturel du style et il fait entendre que c'est l'imitation des anciens, Grecs et Latins, qui a tiré l'art français de la barbarie gothique; puis il montre la *critique* à la remorque de l'opinion, des femmes, des nouvellistes; viennent ensuite quelques jugements sur certains *auteurs*, Molière, excellent observateur, médiocre écrivain, Ronsard, poète de génie, théoricien maladroit; il aborde alors l'*art dramatique*, raille les spectacles de l'Opéra somptueux et ennuyeux, et définit ici le tragique et le comique.

LA TRAGÉDIE ET LA COMÉDIE

Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès[2] la liberté de respirer et le temps de vous remettre; ou, s'il vous donne quelque relâche, c'est pour vous replonger dans de nouveaux abîmes et dans de nouvelles alarmes. Il vous conduit à la terreur par la pitié, ou, réciproquement, à la pitié par le terrible; vous mène par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par les surprises et par l'horreur, jusqu'à la catastrophe[3]. Ce n'est donc pas un tissu de jolis

1. La Bruyère a publié de son vivant huit éditions des *Caractères* et la neuvième avait été préparée par lui. Les trois premières éditions sont identiques mais les six autres renferment des retouches et de nombreuses additions. Nous indiquerons toujours dans quelle édition et à quelle date a paru pour la première fois chaque morceau. — 2. Développement de l'action. — 3. C'est la tragédie de Racine que La Bruyère définit ici par opposition à celle de Quinault qu'il va caractériser ensuite.

sentiments, de déclarations tendres, d'entretiens galants, de portraits agréables, de mots *doucereux*[1], ou quelquefois assez plaisants pour faire rire, suivi à la vérité d'une dernière scène où les mutins n'entendent aucune raison[2], et où, pour la bienséance, il y a enfin du sang répandu, et quelques malheureux à qui il en coûte la vie. (6e édition 1690)

Ce n'est point assez que les mœurs du théâtre ne soient point mauvaises; il faut encore qu'elles soient décentes et instructives. Il peut y avoir un ridicule si bas et si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poète d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir. Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique : comment pourrait-il faire le fond ou l'action principale de la comédie? Ces caractères, dit-on, sont naturels. Ainsi, par[3] cette règle, on occupera bientôt tout l'amphithéâtre d'un laquais qui siffle, d'un malade dans sa garde-robe, d'un homme ivre qui dort ou qui vomit : y a-t-il rien de plus naturel? C'est le propre d'un efféminé de se lever tard, de passer une partie du jour à sa toilette, de se voir au miroir, de se parfumer, de se mettre des mouches[4], de recevoir des billets et d'y faire réponse : mettez ce rôle sur la scène : plus longtemps vous le ferez durer, un acte, deux actes, plus il sera naturel et conforme à son original; mais plus aussi il sera froid et insipide. (5e édition 1690)

CORNEILLE ET RACINE

Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle; il a pour lors un caractère original et inimitable, mais il est inégal. Ses premières comédies[5] sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs[6], un style de déclamateur[7] qui

1. Trop doux, fades — 2. Sédition, dénouement vulgaire des tragédies (note de La Bruyère); — 3. En vertu de. — 4. Petits morceaux de taffetas noir que les dames s'appliquaient sur le visage pour faire ressortir la blancheur de leur teint. — 5. *Mélite* (1629), *La Veuve* (1633), *La Galerie du Palais* (1634) *L'Illusion comique* (1636) 6. La vraisemblance morale. — 7. On commence à s'en apercevoir à la fin du XVIIe s

arrête l'action et la fait languir; des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit[1], qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénouements; car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein[2] entre un si grand nombre de poèmes[3] qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de Racine, et qui[4] tendent un peu plus à une même chose; mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes[5], régulières, prises dans le bon sens[6] et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse[7], harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille ni le touchant, ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout *Le Cid*, dans *Polyeucte* et dans *Les Horaces*? Quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus[8], et en Burrhus? Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poètes : Oreste dans l'*Andromaque* de Racine, et *Phèdre*, du même auteur, comme l'*Œdipe* et *Les Horaces* de Corneille, en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre[9], et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : « Corneille nous assujettit à ses caractères[10] et à

1. Le génie. — 2. La conception, le sujet de ces tragédies. — 3. Huit comédies, six tragi-comédies ou livrets d'opéras et dix-neuf tragédies. — 4. Et qu'ils. — 5. De bonnes proportions. — 6. Vraisemblance. — 7. Qui a du nombre, du rythme. — 8. Porus dans l'*Alexandre* de Racine (1665). — 9. Particulier. — 10. Impose à notre imagination.

ses idées, Racine se conforme aux nôtres; celui-là peint les hommes comme ils devraient être, celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire et de ce que l'on doit même imiter; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres, ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison est manié par le premier; et par l'autre, ce qu'il y a de plus flatteur[1] et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes; et dans celui-ci du goût et des sentiments. L'on est plus occupé[2] aux pièces de Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral, Racine plus naturel. Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre doit plus à Euripide. »

(1re édition, 1688.)

II. PERSONNAGES RIDICULES

Dans le chapitre v, *De la Société et de la Conversation*, chapitre sans cesse accru au cours des éditions successives, La Bruyère fait la peinture satirique de divers personnages ridicules, importuns ou fâcheux, qu'on rencontre dans la société parisienne et provinciale de son temps.

LE DISEUR DE PHÉBUS[3] : ACIS

Que dites-vous? Comment? Je n'y suis pas; vous plairait-il de recommencer? J'y suis encore moins. Je devine enfin : vous voulez, *Acis*, me dire qu'il fait froid ; que ne disiez-vous : « Il fait froid? » Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige; dites : « Il pleut, il neige. » Vous me trouvez bon visage, et vous désirez de m'en féliciter; dites : « Je vous trouve bon visage. » — Mais, répondez-vous, cela est bien uni[4] et bien clair; et d'ailleurs, qui ne pourrait pas en dire autant? — Qu'importe, Acis? Est-ce un si grand mal d'être entendu[5] quand on parle, et de parler comme tout le monde? Une chose vous manque,

1. Caressant et subtil. — 2. L'esprit travaille davantage. — 3. *Diseur de phébus* ou *diseur de bibus* désigne les précieux qui parlent un langage ampoulé, et tombent dans l'obscurité et le galimatias. — 4. Dépourvu d'ornements. — 5. Compris.

Acis, à vous et à vos semblables, les diseurs de *phébus*; vous ne vous en défiez point, et je vais vous jeter dans l'étonnement : une chose vous manque, c'est l'esprit. Ce n'est pas tout : il y a en vous une chose de trop, qui est l'opinion d'en avoir plus que les autres; voilà la source de votre pompeux galimatias, de vos phrases embrouillées et de vos grands mots qui ne signifient rien. Vous abordez cet homme, ou vous entrez dans cette chambre[1]; je vous tire par votre habit et vous dis à l'oreille : « Ne songez point à avoir de l'esprit, n'en ayez point, c'est votre rôle; ayez, si vous pouvez, un langage simple, et tel que l'ont ceux en qui vous ne trouvez aucun esprit : peut-être alors croira t-on que vous en avez. » (5e édition, 1690.)

LE HABLEUR : ARRIAS

Arrias a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi; c'est un homme universel, et il se donne pour tel : il aime mieux mentir que de se taire ou de paraître ignorer quelque chose. On parle, à la table d'un grand, d'une cour du Nord : il prend la parole, et l'ôte à ceux qui allaient dire ce qu'ils en savent; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en était originaire; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes; il récite[2] des historiettes[3] qui y sont arrivées; il les trouve plaisantes, et il en rit le premier jusqu'à éclater. Quelqu'un se hasarde de[4] le contredire, et lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'interrupteur : « Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original[5] : je l'ai appris de *Sethon*, ambassadeur de France dans cette cour, revenu à Paris depuis quelques jours, que je connais familièrement, que j'ai fort interrogé, et qui ne m'a caché aucune circonstance. » Il reprenait le fil de sa narration avec plus de confiance qu'il ne l'avait commencée, lorsque l'un des conviés lui dit : « C'est Sethon à qui vous parlez, lui-même, et qui arrive de son ambassade. » (8e édition, 1694.)

1. On recevait dans les chambres. — 2. Faire le récit. — 3. *Historiette* : « Petite histoire mêlée de galanterie. » (Fur.) — 4. Se risque à. — 5. De source originale.

LE MANIAQUE DE L'ÉRUDITION : HERMAGORAS

La Bruyère qui définit la politesse l'art de rendre « les autres contents de nous et d'eux-mêmes, » recommande d'être simple, de ne point chercher à briller, mais d'avoir de l'à-propos, c'est-à-dire du tact; en opposition il trace les portraits de *Théodule*, grossier et insolent, de *Troile*, le parasite insinuant, de *Théobalde* (Benserade), le vieil écrivain qui fait encore des grâces, puis celui d'*Hermagoras*.

Hermagoras ne sait pas qui est roi de Hongrie[1]; il s'étonne de n'entendre faire aucune mention du roi de Bohême. Ne lui parlez pas des guerres de Flandre et de Hollande, dispensez-le du moins de vous répondre : il confond les temps, il ignore quand elles ont commencé, quand elles ont fini; combats, sièges, tout lui est nouveau. Mais il est instruit de la guerre des Géants[2]; il en raconte le progrès[3] et les moindres détails; rien ne lui est échappé; il débrouille de même l'horrible chaos des deux empires, le Babylonien et l'Assyrien; il connaît à fond les Égyptiens et leurs dynasties. Il n'a jamais vu Versailles, il ne le verra point; il a presque vu la tour de Babel; il en compte les degrés[4]; il sait combien d'architectes ont présidé à cet ouvrage; il sait le nom des architectes. Dirai-je qu'il croit Henri IV[5] fils de Henri III? Il néglige du moins de rien connaître aux maisons de France, d'Autriche et de Bavière : « Quelles minuties! » dit-il, pendant qu'il récite de mémoire toute une liste des rois des Mèdes ou de Babylone, et que les noms d'Apronal, d'Hérigebal, de Noesnemordach, de Mardokempad, lui sont aussi familiers qu'à nous ceux de Valois et de Bourbon. Il demande si l'Empereur a jamais été marié; mais personne ne lui apprendra que Ninus[6] a eu deux femmes. On lui dit que le roi jouit d'une santé parfaite; et il se souvient que Thetmosis, un roi d'Égypte, était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmutosis. Que ne sait-il point? Quelle chose lui est cachée de la vénérable antiquité? Il vous dira que Sémiramis, ou, selon quelques-uns, Sérimaris, parlait

1. L'Empereur d'Allemagne, Léopold Ier, de la maison des Habsbourg, était aussi roi de Hongrie ; à cette date il était en guerre contre les Turcs, alliés aux Hongrois révoltés. La Bohême était rattachée depuis le XVIe siècle à l'État autrichien. — 2. Les Géants, d'après la mythologie grecque, essayèrent de ravir à Zeus son pouvoir et assiégèrent l'Olympe : ils furent mis en déroute. — 3. Le déroulement. — 4. Les marches. — 5. « Henri le Grand » (note de La Bruyère). — 6. Fondateur de l'empire assyrien.

comme son fils Ninyas, qu'on ne les distinguait pas à la parole : si c'était parce que la mère avait une voix mâle comme son fils, ou le fils une voix efféminée comme sa mère, qu'il n'ose pas le décider. Il vous révélera que Nembrot était gaucher, et Sésostris ambidextre; que c'est une erreur de s'imaginer qu'un[1] Artaxerxe ait été appelé Longuemain parce que les bras lui tombaient jusqu'aux genoux, et non à cause qu'il avait une main plus longue que l'autre; et il ajoute qu'il y a des auteurs graves[2] qui affirment que c'était la droite, qu'il croit néanmoins être bien fondé à soutenir que c'est la gauche.

(5ᵉ édition, 1690.)

La Bruyère donne encore les portraits de *Cydias*, le bel esprit (Fontenelle), de *Nicandre*, le bourgeois vaniteux qui cherche à se remarier; puis vient le chapitre VI : *Des biens de fortune*. La Bruyère y dénonce la puissance croissante de l'argent.

III. IDÉES SOCIALES ET POLITIQUES

L'ESPRIT ET L'ARGENT. — CLITIPHON

Je vais, *Clitiphon*, à votre porte; le besoin que j'ai de vous me chasse de mon lit et de ma chambre : plût aux dieux que je ne fusse ni votre client ni votre fâcheux[3]! Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé, et que vous ne pouvez m'écouter que d'une[4] heure entière. Je reviens avant le temps qu'ils m'ont marqué, et ils me disent que vous êtes sorti. Que faites-vous, Clitiphon, dans cet endroit le plus reculé de votre appartement, de si laborieux qui vous empêche de m'entendre? Vous enfilez[5] quelques mémoires, vous collationnez[6] un registre, vous signez, vous parafez. Je n'avais qu'une chose à vous demander, et vous n'aviez qu'un mot à me répondre, oui, ou non. Voulez-vous être rare[7]? Rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage par cette conduite que par ne vous pas laisser voir. O homme important et chargé d'affaires, qui à votre tour avez besoin de mes offices[8], venez dans la solitude de

1. Un *des* Artaxerxe. — 2. Qui ont du poids, qui font autorité. — 3. Importun, gêneur. — 4. Que dans une heure. — 5. Parcourez. — 6. Comparer l'original et la copie, ou deux copies. — 7. Le mot est pris ici dans un double sens. — 8. Service.

mon cabinet : le philosophe est accessible ; je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'admire Dieu dans ses ouvrages, et je cherche, par la connaissance de la vérité, à régler mon esprit et devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes ; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant ; passez jusqu à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser; on ne le voit dans sa loge qu'avec peine : que dis-je? on ne le voit point; car d'abord on ne le voit pas encore, et bientôt on ne le voit plus. L'homme de lettres, au contraire, est trivial[1] comme une borne au coin des places; il est vu de tous, et à toute heure, et en tous états, à table, au lit, nu, habillé, sain ou malade : il ne peut être important, et il ne le veut point être.

(8e édition, 1694.)

PUISSANCE DE L'ARGENT. — GITON ET PHÉDON

Avec une ironie plus âpre, La Bruyère a montré les *partisans* : Crésus, Ergaste, et leur monstrueuse fortune ; les *parvenus* : Champagne, Periandre, Chrysippe, qui rougissent de leurs ascendants, tous dedaignant l'homme de lettres, faisant du mariage une affaire, adonnes au jeu. Et, fermant le chapitre en diptyque, il trace les portraits du riche et du pauvre.

Giton a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut[2], la démarche ferme et délibérée[3]. Il parle avec confiance; il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit. Il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit; il crache fort loin[4] et il éternue fort haut. Il dort

1. *Trivial* : au sens étymologique du mot (trivia signifie carrefour), commun, accessible. — 2. La poitrine bombée. — 3. Décidée. — 4. On crachait sur le plancher au XVIIe s.

le jour, il dort la nuit, et profondément; il ronfle en compagnie. Il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête, et l'on s'arrête; il continue de marcher, et l'on marche : tous se règlent sur lui. Il interrompt, il redresse[1] ceux qui ont la parole : on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi longtemps qu'il veut parler; on est de son avis, on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil[2], croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite et découvrir son front par fierté et par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin[3], politique[4], mystérieux sur les affaires du temps; il se croit des talents et de l'esprit. Il est riche.

Phédon a les yeux creux, le teint échauffé[5], le corps sec et le visage maigre; il dort peu, et d'un sommeil fort léger; il est abstrait[6], rêveur, et il a, avec de l'esprit, l'air d'un stupide : il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus; et, s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal; il croit peser[7] à ceux à qui il parle; il conte brièvement, mais froidement[8]; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire. Il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent; il est de leur avis; il court, il vole pour leur rendre de petits services. Il est complaisant, flatteur, empressé; il est mystérieux sur ses affaires, quelquefois menteur; il est superstitieux, scrupuleux, timide. Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre; il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent. Il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu; il se replie et se renferme dans son manteau : il n'y a point de rues ni de galeries[9] si embarrassées et si remplies de monde où

1. Reprend. — 2. C'était alors un siège réservé aux personnes de qualité. — 3. Sceptique ou incrédule. — 4. Intrigant. — 5. Marqué de taches rouges, de boutons (Littré) — 6. Distrait parce qu'il est absorbé par une préoccupation. — 7. Peser à ; ennuyer. — 8. Sans esprit. — 9. Promenades couvertes . les galeries du Palais-Royal.

il ne trouve moyen de passer sans effort et de se couler[1] sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège; il parle bas dans la conversation, et il articule mal; libre[2] néanmoins sur les affaires publiques, chagrin[3] contre le siècle, médiocrement prévenu des [4] ministres et du ministère. Il n'ouvre la bouche que pour répondre; il tousse, il se mouche sous son chapeau; il crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou, si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie : il n'en coûte à personne ni salut ni compliment. Il est pauvre.

(6[e] édition, 1690.)

La Bruyère dans le chapitre VIII, *De la cour*, ne se montre pas moins sévère pour les courtisans. Sous une politesse raffinée, ils masquent leur seule passion « se pousser, » « cheminer. » L'intérêt est leur dieu; pour réussir, l'égoïsme, l'intrigue, la servilité, rien ne leur coûte. En haut les importants : *Cimon*, *Clitandre*, qui sont dans la faveur du roi; autour d'eux, les ambitieux : *Théonas*, l'abbé de cour qui brûle de devenir évêque, *Théodote*, dévoré d'ambition mais qui cache son jeu.

UN PAYS BARBARE : LA COUR

L'on parle d'une région où les vieillards sont galants[5], polis et civils[6], les jeunes gens au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse. Celui-là chez eux est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin; l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide. Ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie et par toutes les liqueurs les plus violentes; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte[7]. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles : leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignaient de cacher l'endroit par où elles pourraient plaire, ou de ne pas se montrer assez. Ceux qui habitent cette contrée ont une physionomie qui n'est pas nette, mais confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux

1. Se glisser. — 2. Parlant librement. — 3. Qui récrimine. — 4. Qui a d'avance une opinion médiocrement favorable. — 5. « De bonne compagnie, de conversation agréable » (Acad. 1694). — 6. Qui a de l'urbanité, du savoir-vivre. — 7. Acide avec lequel on attaque le cuivre pour graver : vitriol. L'usage de l'eau-de-vie commençait à se répandre.

étrangers[1] qu'ils préfèrent aux naturels et dont ils font un long tissu pour couvrir leur tête : il descend à la moitié du corps, change les traits et empêche qu'on ne connaisse les hommes à leur visage. Ces peuples d'ailleurs ont leur dieu et leur roi : les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église; il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables: les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel et paraissent[2] debout, le dos tourné directement aux prêtres et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqué. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination; car ce peuple paraît adorer le prince, et le prince adorer Dieu. Les gens du pays le nomment***; il est à quelques[3] quarante-huit degrés d'élévation[4] du pôle, et à plus d'onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons.

(1re édition, 1688.)

Après avoir montré à quelles vicissitudes sont exposés les courtisans, les alternances de faveur et de disgrâce qu'a connues un *Straton* (Lauzun), La Bruyère paraphrase cette conclusion « qu'un esprit sain puise à la cour le goût de la solitude et de la retraite. »

LES GRANDS ET LE PEUPLE

Dans le chapitre IX, *Des Grands*, il dépeint les mœurs de la *haute noblesse*. Idolâtrés du peuple, mais distants, égoïstes et paresseux, les grands méconnaissent les ressources cachées dans le peuple.

Pendant que les grands négligent de rien connaître, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires; qu'ils ignorent l'économie[5] et la science d'un père de famille[6], et qu'ils se louent eux-mêmes de cette ignorance; qu'ils se laissent appauvrir et maîtriser[7] par des intendants; qu'ils se contentent d'être gourmets ou *coteaux*[8],

1. De cheveux qui ne leur appartiennent pas. — 2. Se font voir. — 3. Aujourd'hui, on écrirait *quelque* (environ). — 4. Latitude. Le chiffre qu'indique La Bruyère correspond approximativement à la latitude de Versailles. Celle de Paris est 48°50'14". — 5. Art d'administrer sa maison. — 6. Au sens latin du mot *pater familias*, c'est-à-dire d'un *propriétaire*. — 7. Gouverner, mais avec cette nuance que ce sont les intendants *les maîtres*. — 8. Le mot était à la mode pour désigner les fins gourmets.

d'aller chez *Thaïs* ou chez *Phryné*[1], de parler de la meute et de la vieille meute[2], de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon ou à Philisbourg, des citoyens[3] s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le faible de tout un État, songent à se mieux placer, se placent[4], s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins[5] publics. Les grands, qui les dédaignaient, les révèrent; heureux s'ils deviennent leurs gendres! (7[e] édition, 1692.)

Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple, ce dernier me paraît content[6] du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal; un grand ne veut faire aucun bien et est capable de grands maux. L'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles; l'autre y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise; ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme : celui-là a un bon fond et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? Je ne balance pas : je veux être peuple. (5[e] édition, 1690.)

Vaste fresque égayée par quelques portraits : *Ménalque*, le distrait, *Irène* la malade imaginaire, *Gnathon*, le rustre, le chapitre XI *De l'homme* est la peinture des « manières différentes dont l'homme peut être insupportable. » Naturellement méchant, allant de la naissance à la mort suivi d'un cortège de souffrances, enfant, homme mûr ou vieillard, l'homme est tourmenté par la cupidité, l'ambition, la jalousie, l'orgueil Malgré tout, et parce que l'homme n'est pas entièrement responsable de ses misères, le sage lui doit l'indulgence.

---

1. Noms de femmes galantes de l'antiquité. — 2. La *meute* est celle qu'on découple d'abord; la *vieille meute* n'est découplée qu'une fois la bête lancée. — 3. De *simples* citoyens. — 4. *Être en place*, c'est remplir une fonction, être pourvu d'une charge octroyée par le roi. — 5. Soucis. — 6. Sens fort = dont tous les désirs sont comblés.

LA GUERRE

La faiblesse de l'homme est telle qu'elle apparaît même dans ses *jugements* (chap. XII). Prévenu contre les savants et les étrangers, incapable de voir se propres défauts, jouet de la fatuité et de la sottise, l'homme est divers et incons tant dans ses jugements. Sans doute le monde n'est peut-être qu'à son commencement, mais qui expliquera l'absurdité de la *Ligue d'Augsbourg*, des rois ligués contre Louis XIV, parce qu'il défend le principe de la royauté en la personne de Jacques II chassé d'Angleterre par la révolution? qui pourra justifier la guerre?

Petits hommes hauts de six pieds[1], tout au plus de sept, qui vous enfermez aux foires comme géants, et comme des pièces rares dont il faut acheter la vue, dès que vous allez jusques à huit pieds; qui vous donnez sans pudeur de la *Hautesse*[2] et de l'*Eminence*[3], qui est tout ce que l'on pourrait accorder à ces montagnes voisines du ciel et qui voient les nuages se former au-dessous d'elles; espèces d'animaux glorieux[4] et superbes qui méprisez toute autre espèce, qui ne faites pas même comparaison[5] avec l'éléphant et la baleine; approchez, hommes, répondez un peu à *Démocrite*[6]. Ne dites-vous pas en commun proverbe : *des loups ravissants, des lions furieux, malicieux comme un singe*? Et vous autres, qui êtes-vous? J'entends corner sans cesse à mes oreilles : *l'homme est un animal raisonnable.* Qui vous a passé[8] cette définition? sont-ce les loups, les singes et les lions, ou si[9] vous vous l'êtes accordée à vous-mêmes? C'est déjà une chose plaisante que vous donniez aux animaux, vos confrères[10], ce qu'il y a de pire, pour prendre pour vous ce qu'il y a de meilleur. Laissez-les un peu se définir eux-mêmes, et vous verrez comme ils s'oublieront et comme vous serez traités. Je ne parle point, ô hommes, de vos légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de la taupe et de la tortue, qui vont sagement leur petit train, et qui suivent, sans varier, l'instinct de leur nature : mais écoutez-moi un moment. Vous dites d'un tiercelet[11] de faucon qui est

1. Le *pied* mesurait 0 m. 33. — **2.** Titre officiel du Sultan de Turquie. — **3.** Titre des cardinaux. — **4.** Fanfarons et vaniteux. — **5.** N'entrez même pas en comparaison. — **6.** Philosophe grec du Ve siècle av. J.-C. Il riait des folies humaines, au lieu de s'en indigner, comme Héraclite. — **7.** Malfaisant. — **8.** Concédé, accordé. — **9.** Je vous demande si [interrogation indirecte]. — **10.** Puisque vous vous définissez : *Animal* raisonnable. — **11.** Faucon *mâle* : ce mot vient de ce que le mâle est d'un *tiers* plus petit que la femelle.

fort léger[1], et qui fait une belle descente[2] sur la perdrix : « Voilà un bon oiseau ; » et d'un lévrier qui prend un lièvre corps à corps : « C'est un bon lévrier. » Je consens aussi que vous disiez d'un homme qui court le sanglier, qui le met aux abois, qui l'atteint et qui le perce : « Voilà un brave homme[3]. » Mais si vous voyez deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent et se déchirent, vous dites : « Voilà de sots animaux ; » et vous prenez un bâton pour les séparer. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe ; que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur, ne diriez-vous pas : « Voilà le plus abominable *sabbat* dont on ait jamais ouï parler ? » Et si les loups en faisaient de même, quels hurlements ! quelle boucherie ! Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce ? ou, après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes ? Vous avez déjà, en animaux raisonnables, et pour vous distinguer de ceux qui ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, imaginé les lances, les piques, les dards, les sabres et les cimeterres, et à mon gré fort judicieusement : car, avec vos seules mains, que pouviez-vous faire les uns aux autres que vous arracher les cheveux, vous égratigner au visage, ou tout au plus vous arracher les yeux de la tête ? au lieu que vous voilà munis d'instruments commodes, qui vous servent à vous faire réciproquement de larges plaies, d'où peut couler votre sang jusqu'à la dernière goutte, sans que vous puissiez craindre d'en échapper. Mais, comme vous devenez d'année à autre plus raisonnables, vous avez bien enchéri sur cette vieille manière de vous exterminer : vous avez de petits globes qui vous tuent tout d'un coup, s'ils peuvent seulement vous atteindre à la tête ou à la

1. Terme de fauconnerie : se dit d'un oiseau de chasse qui peut rester longtemps en l'air. — 2. Terme de fauconnerie : action de l'oiseau de proie qui fond sur le gibier. — 3. Homme de bonne trempe.

poitrine ; vous en avez d'autres plus pesants et plus massifs, qui vous coupent en deux parts ou qui vous éventrent, sans compter ceux qui, tombant sur vos toits, enfoncent les planchers, vont du grenier à la cave, en enlèvent les voûtes, et font sauter en l'air, avec vos femmes, l'enfant et la nourrice : et, c'est là encore où *gît*[1] la gloire ; elle aime le *remue-ménage*[2], et elle est personne d'un grand fracas[3]. (6e édition, 1690.)

IV. PERSONNAGES DANGEREUX

Dans le chapitre XIII, *De la mode*, La Bruyère fait la peinture satirique non plus des classes sociales mais des mœurs communes à tous ses contemporains, quel que soit leur rang. L'assujettissement aux modes est encore une preuve de la petitesse de l'homme. Ce travers, qui souvent devient une passion, sévit non seulement pour les petites choses, mais aussi pour les plus importantes. Comiques seulement *l'amateur de tulipes*, de *prunes*, ou *d'oiseaux* (Diphile), le collectionneur de *médailles*, d'*estampes* ou de *livres* ; ridicule le *jeune homme à la mode* (Iphis) mais dangereuse la mode qui vient d'éclore à la Cour, depuis que le roi est dévot : *la dévotion hypocrite*. Et voici le portrait du nouveau Tartuffe.

Dans ce portrait, La Bruyère fait la critique du personnage de Tartuffe, tel que Molière l'a peint dans sa comédie.

ONUPHRE

Onuphre n'a pour tout lit[4] qu'une housse de serge grise, mais il couche sur le coton et sur le duvet ; de même il est habillé simplement, mais commodément, je veux dire d'une étoffe fort légère en été, et d'une autre fort moelleuse pendant l'hiver ; il porte des chemises très déliées[5], qu'il a un très grand soin de bien cacher. Il ne dit point : *Ma haire et ma discipline*[6] ; au contraire ; il passerait pour ce qu'il est, pour un hypocrite, et il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot : il est vrai qu'il fait en sorte que l'on croie, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline. Il y a quelques livres répandus dans sa chambre indifféremment[7] ; ouvrez-les : c'est *Le Combat spirituel*, *Le Chrétien intérieur* et *L'Année sainte*[8] :

1. *Réside.* Le mot avait vieilli. — 2. Le mot était populaire. — 3. Le morceau, un des plus longs des *Caractères*, se termine par une violente satire contre les princes et les rois d'Europe qui se sont pliés aux volontés de Guillaume d'Orange, qui, après avoir pêché une île (l'Angleterre) en eau trouble, traite ses alliés comme des esclaves, et les entraîne dans une guerre d'où ils ne peuvent sortir que vaincus par Louis XIV ou asservis par Guillaume lui-même. — 4. Couverture de lit. — 5. De tissu fin. — 6. Ce sont les propres termes de Tartuffe (Acte III, sc. II). — 7. Comme s'il n'y attachait aucune importance. — 8. Ce sont les titres exacts de livres de piété en faveur à l'époque.

d'autres livres sont sous la clef. S'il marche par la ville, et qu'il découvre de loin un homme devant qui il est nécessaire qu'il soit dévot, les yeux baissés, la démarche lente et modeste, l'air recueilli lui sont familiers : il joue son rôle. S'il entre dans une église, il observe d'abord de qui il peut être vu; et selon la découverte qu'il vient de faire, il se met à genoux et prie, ou il ne songe ni à se mettre à genoux ni à prier. Arrive-t-il vers lui un homme de bien et d'autorité[1] qui le verra et qui peut l'entendre, non seulement il prie, mais il médite, il pousse des élans et des soupirs; si l'homme de bien se retire, celui-ci, qui le voit partir, s'apaise et ne souffle pas. Il entre une autre fois dans un lieu saint, perce la foule, choisit un endroit pour se recueillir, et où tout le monde voit qu'il s'humilie : s'il entend des courtisans qui parlent, qui rient, et qui sont à la chapelle avec moins de silence que dans l'antichambre[2], il fait plus de bruit qu'eux pour les faire taire; il reprend sa méditation, qui est toujours la comparaison qu'il fait de ces personnes avec lui-même, et où il trouve son compte. Il évite une église déserte et solitaire, où il pourrait entendre deux messes de suite, le sermon, vêpres et complies, tout cela entre Dieu et lui, et sans que personne lui en sût gré : il aime la paroisse, il fréquente les temples où se fait un grand concours[3]; on n'y manque point son coup, on y est vu. Il choisit deux ou trois jours dans toute l'année, où, à propos de rien, il jeûne et fait abstinence; mais à la fin de l'hiver il tousse, il a une mauvaise poitrine, il a des vapeurs[4], il a eu la fièvre : il se fait prier, presser, quereller pour rompre le carême dès son commencement, et il en vient là par complaisance. Si Onuphre est nommé arbitre dans une querelle de parents ou dans un procès de famille, il est pour les plus forts, je veux dire pour les plus riches, et il ne se persuade point que celui ou celle qui a beaucoup de bien puisse avoir tort. S'il se trouve bien d'un homme opulent, à qui il a su imposer[5], dont il est le parasite, et dont il peut tirer de grands secours, il ne cajole point sa femme, il ne lui fait du moins ni avance ni déclaration[6]. Il est

1. Qui a du crédit. — 2. L'antichambre de la chambre du Roi. — 3. Réunion, affluence. — 4. Ce mot assez vague, désignait les *vapeurs* qui étaient censées s'élever du sang échauffé et obstruer le cerveau : les vapeurs étaient la cause, croyait-on, des migraines, lourdeurs de tête, et aussi de la plupart des maladies mentales. — 5. Faire illusion. — 6. Allusion aux déclarations que Tartuffe fait à Elmire (Acte III, sc. III et Acte IV, sc. V).

encore plus éloigné d'employer pour la flatter et pour la séduire le jargon de la dévotion[1] : ce n'est point par habitude qu'il le parle, mais avec dessein, et selon qu'il lui est utile, et jamais quand il ne servirait qu'à le rendre très ridicule. Il n'oublie pas de tirer avantage de l'aveuglement de son ami, et de la prévention où il l'a jeté en sa faveur : tantôt il lui emprunte de l'argent, tantôt il fait si bien que cet ami lui en offre; il se fait reprocher de n'avoir pas recours à ses amis dans ses besoins. Quelquefois il ne veut pas recevoir une obole sans donner un billet[2], qu'il est bien sûr de ne jamais retirer[3]. Il dit une autre fois et d'une certaine manière, que rien ne lui manque, et c'est lorsqu'il ne lui faut qu'une petite somme. Il vante quelque autre fois publiquement la générosité de cet homme, pour le piquer d'honneur et le conduire à lui faire une grande largesse. Il ne pense point à profiter de toute sa succession, ni à s'attirer une donation générale de tous ses biens, s'il s'agit surtout de les enlever à un fils, le légitime héritier[4] : un homme dévôt n'est ni avare, ni violent, ni injuste, ni même intéressé; Onuphre n'est pas dévot, mais il veut être cru tel, et, par une parfaite, quoique fausse imitation de la piété, ménager[5] sourdement ses intérêts : aussi ne se joue-t-il pas[6] à la ligne directe, et il ne s'insinue jamais dans une famille où se trouvent tout à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir[7]; il y a là des droits trop forts et trop inviolables; on ne les traverse point sans faire de l'éclat (et il l'appréhende), sans qu'une pareille entreprise vienne aux oreilles du prince, à qui il dérobe sa marche, par la crainte qu'il a d'être découvert et de paraître ce qu'il est. Il en veut à la ligne collatérale[8] : on l'attaque plus impunément; il est la terreur des cousins et des cousines, du neveu et de la nièce, le flatteur et l'ami déclaré de tous les oncles qui ont fait fortune; il se donne pour l'héritier légitime de tout vieillard qui meurt riche et sans enfants; et il faut que celui-ci le déshérite, s'il veut que ses parents recueillent sa succession : si Onuphre ne trouve pas

1. *Fausse dévotion* [Note de La Bruyère]. — 2. Un reçu. — 3. Une fois le prêt remboursé, on retirait, c'est-à-dire on reprenait le billet. — 4. D'après la loi, au XVII[e] siècle, les enfants devaient hériter de la moitié au moins des biens paternels. Le père ne pouvait disposer à sa guise que de l'autre moitié. — 5. Administrer avec soin. — 6. Entamer la partie contre. — 7. A pourvoir d'une charge, achetée le plus souvent à prix d'argent. — 8. Par opposition à la *ligne directe* qui se compose des descendants.

jour à[1] les en frustrer à fond, il leur en ôte du moins une bonne partie : une petite calomnie, moins que cela, une légère médisance lui suffit pour ce pieux dessein; et c'est le talent qu'il possède à un plus haut degré de perfection; il se fait même souvent un point[2] de conduite de ne le pas laisser inutile : il y a des gens, selon lui, qu'on est obligé en conscience de décrier et ces gens sont ceux qu'il n'aime point, à qui il veut nuire, et dont il désire la dépouille. Il vient à ses fins sans se donner même la peine d'ouvrir la bouche; on lui parle d'*Eudoxe*, il sourit ou il soupire; on l'interroge, on insiste; il ne répond rien, et il a raison : il en a assez dit.

(6[e] et 7[e] éditions, 1690-1692)

UN CHARLATAN : CARRO CARRI

Sous le titre ironique *De quelques usages*, ce qui veut dire · *De quelques abus*, La Bruyère raille avec âpreté les roturiers qui achètent la noblesse à deniers comptants, ceux qui, récemment anoblis, se prétendent de vieille noblesse; la mollesse d'une partie du clergé, les mariages ou les vocations religieuses décidées d'après les intérêts d'argent, les lenteurs et les complications de la justice, les raffinements de la vie matérielle, les charlatans de la médecine, dont Carro-Carri est le type.

Carro Carri[3] débarque avec une recette qu'il appelle un prompt remède, et qui quelquefois est un poison lent : c'est un bien de famille, mais amélioré en ses mains : de spécifique[4] qu'il était contre la colique, il guérit de la fièvre quarte[5], de la pleurésie, de l'hydropisie, de l'apoplexie, de l'épilepsie. Forcez un peu votre mémoire, nommez une maladie, la première qui vous viendra en l'esprit : l'hémorragie, dites-vous? il la guérit. Il ne ressuscite personne, il est vrai; il ne rend pas la vie aux hommes; mais il les conduit nécessairement jusqu'à la décrépitude[6], et ce n'est que par hasard que son père et son aïeul, qui avaient ce secret, sont morts fort jeunes. Les médecins reçoivent pour leurs visites ce qu'on leur donne; quelques-uns se contentent d'un remerciement; Carro Carri est si sûr de son remède et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance,

1. Trouver moyen de — 2. Un principe. — 3. Caretti, empirique d'origine italienne que La Bruyère a attaqué dans plusieurs passages des Caractères — 4. Uniquement propre pour telle ou telle maladie — 5. Fièvre dont l'accès revient de quatre en quatre jours. — 6. Dernier terme de la vieillesse; elle commence vers quatre vingts ans.

et de recevoir avant que de donner. Si le mal est incurable, tant mieux, il n'en est que plus digne de son application et de son remède. Commencez par lui livrer quelques sacs de mille francs, passez-lui un contrat de constitution[1], donnez-lui une de vos terres, la plus petite, et ne soyez pas ensuite plus inquiet que lui de votre guérison. L'émulation de[2] cet homme a peuplé le monde de noms en O et en I, noms vénérables, qui imposent aux malades et aux maladies. Vos médecins, Fagon[3], et de[4] toutes les facultés, avouez-le, ne guérissent pas toujours, ni sûrement; ceux au contraire qui ont hérité de leurs pères la médecine pratique[5] et à qui l'expérience est échue par succession promettent toujours, et avec serments, qu'on guérira. Qu'il est doux aux hommes de tout espérer d'une maladie mortelle et de se porter encore passablement bien à l'agonie! La mort surprend agréablement et sans s'être fait craindre; on la sent plutôt[6] qu'on n'a songé à s'y préparer et à s'y résoudre. O Fagon Esculape! faites régner sur toute la terre le quinquina[7] et l'émétique[8]; conduisez à sa perfection la science des simples[9], qui sont donnés aux hommes pour prolonger leur vie; observez dans les cures, avec plus de précision et de sagesse que personne n'a encore fait, le climat, les temps, les symptômes et les complexions; guérissez de la manière seule qu'il convient à chacun d'être guéri; chassez des corps, où rien ne vous est caché de leur économie[10], les maladies les plus obscures et les plus invétérées; n'attentez pas sur celles de l'esprit, elles sont incurables; laissez à *Corinne*, à *Lesbie*, à *Canidie*, à *Trimalcion* et à *Carpus* la passion ou la fureur des charlatans. (8e édition, 1694.)

V. IDÉES RELIGIEUSES

La Bruyère achève le chapitre XIV en montrant que l'usage régit le *langage* même : il a éliminé de la langue certains mots naïfs et savoureux dont La Bruyère regrette la disparition; puis dans le chapitre XV, *De la chaire*, il s'attaque à un

1. Un contrat par lequel on lui *constitue* une rente ou une donation. — 2. Le désir de rivaliser avec cet homme. — 3. Premier médecin de Louis XIV. — 4. Et *les médecins* de toutes les Facultés. — 5. Celle qui ne s'appuie sur aucune *science* médicale : on disait aussi : *empirique* — 6. Au XVIIe siècle, on ne distingue pas *plus tôt* de *plutôt* — 7. Le *quinquina* avait été introduit en France vers 1678 — 8. Vomitif mis à la mode au milieu du XVIIe siècle par le célèbre médecin Guénaut. — 9. Herbes employées en thérapeutique. — 10. Disposition, c'est-à-dire : anatomie et physiologie.

sujet délicat : l'éloquence sacrée ; il déplore que l'éloquence de la chaire soit devenue un spectacle où l'orateur cherche plutôt à briller qu'à gagner les âmes. Aussi, dans la huitième édition des *Caractères*, se félicite-t-il qu'un prédicateur ait réagi contre une telle mode.

CE QUE DOIT ÊTRE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE

Cet homme que je souhaitais impatiemment, et que je ne daignais pas espérer de notre siècle, est enfin venu[1]. Les courtisans, à force de goût et de connaître les bienséances, lui ont applaudi ; ils ont, chose incroyable ! abandonné la chapelle du Roi, pour venir entendre avec le peuple la parole de Dieu annoncée par cet homme apostolique[2]. La ville n'a pas été de l'avis de la cour : où il a prêché, les paroissiens ont déserté, jusqu'aux marguilliers[3] ont disparu ; les pasteurs ont tenu ferme ; mais les ouailles se sont dispersées, et les orateurs voisins en ont grossi leur auditoire. Je devais le prévoir, et ne pas dire qu'un tel homme n'avait qu'à se montrer pour être suivi, et qu'à parler pour être écouté : ne savais-je pas quelle est dans les hommes, et en toutes choses, la force indomptable de l'habitude ? Depuis trente années on prête l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs aux *énumérateurs*[4] ; on court ceux qui peignent en grand ou en miniature[5]. Il n'y a pas longtemps qu'ils avaient des chutes[6] ou des transitions ingénieuses, quelquefois même si vives et si aiguës qu'elles pouvaient passer pour épigrammes : ils les ont adoucies, je l'avoue, et ce ne sont plus que des madrigaux[7]. Ils ont toujours, d'une nécessité[8] indispensable et géométrique, « trois sujets admirables de vos attentions » : ils prouveront une telle chose dans la première partie de leur discours, cette autre dans la seconde partie, et cette autre encore dans la troisième. Ainsi, vous serez convaincu d'abord d'une certaine vérité, et c'est leur premier point ; d'une autre vérité, et c'est leur second point ; et puis d'une troisième vérité, et c'est leur troisième point ;

1. Le P. Séraphin, capucin (note de La Bruyère). Il avait prêché en 16[illegible] dans la paroisse de Versailles, mais pas encore dans la chapelle du Roi. — 2. Qui ressemble aux apôtres. — 3. Les membres du conseil de fabrique qui veillent à l'administration temporelle de la paroisse. — 4. Le mot est nouveau : l'*énumération* des parties du discours était un des procédés de la rhétorique. — 5. Qui font des portraits développés ou en raccourci. — 6. La *chute* est le trait qui termine une phrase ou un développement. — 7. Le madrigal était une pièce de vers, généralement courte, où l'on exprimait une pensée fine, ingénieuse et tendre. — 8. Par une nécessité.

de sorte que la première réflexion vous instruira d'un principe des plus fondamentaux de votre religion; la seconde, d'un autre principe qui ne l'est pas moins; et la dernière réflexion, d'un troisième et dernier principe, le plus important de tous, qui est remis pourtant, faute de loisir, à une autre fois. Enfin, pour reprendre et abréger cette division et former un plan.... — — Encore! dites-vous, et quelles préparations pour un discours de trois quarts d'heure qui leur reste à faire! Plus ils cherchent à le digérer[1] et à l'éclaircir, plus ils m'embrouillent. — Je vous crois sans peine, et c'est l'effet le plus naturel de tout cet amas d'idées qui reviennent à la même, dont ils chargent sans pitié la mémoire de leurs auditeurs. Il semble, à les voir s'opiniâtrer à cet usage, que la grâce de la conversion soit attachée à ces énormes partitions[2]. Comment néanmoins serait-on converti par de tels apôtres, si l'on ne peut qu'à peine les entendre articuler, les suivre et ne pas les perdre de vue? Je leur demanderais volontiers qu'au milieu de leur course impétueuse, ils voulussent plusieurs fois reprendre haleine, souffler un peu, et laisser souffler leurs auditeurs. Vains discours, paroles perdues! Le temps des homélies[3] n'est plus; les Basiles, les Chrysostomes[4], ne les ramèneraient pas; on passerait en d'autres diocèses pour être hors de la portée de leur voix et de leurs familières instructions. Le commun des hommes aime les phrases et les périodes, admire ce qu'il n'entend pas, se suppose instruit, content de décider entre un premier et un second point, ou entre le dernier sermon et le pénultième.

(8e édition, 1694.)

L'ORDRE DU MONDE

Si La Bruyère dénonce les travers ou les abus du clergé, ce n'est pas qu'il soit hostile à l'Église. Bien au contraire, dans le chapitre XVI et dernier du livre, *Des Esprits forts*, il s'en prend aux incrédules qui refusent d'accepter les dogmes révélés. Quelles sont leurs raisons en effet? Ils veulent céder à leurs passions; ils hésitent entre diverses religions, ils cherchent à se singulariser. Faibles raisons

1. Disposer, mettre en ordre. — 2. Divisions. — 3. Du mot grec *homilia* : entretien familier. — 4. Saint Basile prêchait à Césarée, et saint Jean Chrysostome à Antioche au IVe siècle. [La Bruyère poursuit ses critiques : il trouve dans l'éloquence de la chaire trop d'esprit mondain et pas assez d'esprit apostolique : il demande qu'on fasse retour « à la noble simplicité des Pères de l'Eglise ».]

en face de l'idée que l'homme a naturellement de Dieu, en face de la tradition, de la valeur morale du christianisme, du spectacle du monde qui révèle un ordre et un ordonnateur. Cet ordre se manifeste non seulement dans les mouvements des astres, mais dans la structure des petits animaux

Le ciron[1] a des yeux, il se détourne à la rencontre des objets qui lui pourraient nuire; quand on le met sur de l'ébène pour le mieux remarquer, si, dans le temps qu'il marche vers un côté, on lui présente le moindre fétu, il change de route : est-ce un jeu du hasard que son cristallin, sa rétine et son nerf optique?

L'on voit dans une goutte d'eau, que le poivre qu'on y a mis tremper a altérée, un nombre presque innombrable de petits animaux, dont le microscope nous fait apercevoir la figure, et qui se meuvent avec une rapidité incroyable comme autant de monstres dans une vaste mer; chacun de ces animaux est plus petit mille fois qu'un ciron, et néanmoins c'est un corps qui vit, qui se nourrit, qui croît, qui doit avoir des muscles, des vaisseaux équivalents aux veines, aux nerfs, aux artères, et un cerveau pour distribuer les esprits animaux[2].

Une tache de moisissure de la grandeur d'un grain de sable paraît dans le microscope comme un amas de plusieurs plantes très distinctes, dont les unes ont des fleurs, les autres des fruits; il y en a qui n'ont que des boutons à demi ouverts; il y en a quelques-unes qui sont fanées : de quelle étrange petitesse doivent être les racines et les filtres qui séparent les aliments de ces petites plantes! Et si l'on vient à considérer que ces plantes ont leurs graines, ainsi que les chênes et les pins, et que ces petits animaux dont je viens de parler se multiplient par voie de génération, comme les éléphants et les baleines, où cela ne mène-t-il point? Qui a su travailler à des ouvrages si délicats, si fins, qui échappent à la vue des hommes, et qui tiennent de l'infini comme les cieux, bien que dans l'autre extrémité? Ne serait-ce point celui qui a fait les cieux, les astres, ces masses énormes, épouvantables par leur grandeur, par leur élévation, par la rapidité et l'étendue de leur course, et qui se joue de[3] les faire mouvoir? **(7e édition, 1692.)**

1. « Insecte qui se développe dans le fromage et dans la farine et qui est le plus petit des animaux visibles à l'œil nu » (Littré). Au XVIIe siècle, le ciron était pris pour symbole de l'extrême petitesse. — **2.** Vapeur subtile émanant du sang et montant au cerveau pour se répandre dans les nerfs et mettre en mouvement les muscles. — **3.** Se fait un jeu.

VI. LE DESSEIN DE LA BRUYÈRE

Le succès des *Caractères* incita La Bruyère à se présenter à l'Académie, mais le livre avait suscité contre son auteur des haines très vives. Thomas Corneille et son neveu Fontenelle menant campagne contre lui réussirent par deux fois à faire échouer sa candidature. Néanmoins élu en mai 1693, il prononça son discours le 15 juin. Il se vengea de façon spirituelle : il fit l'éloge des académiciens qui étaient de ses amis : Segrais, La Fontaine, Boileau, Racine, Bossuet, Fénelon sans les nommer, mais en les désignant clairement, puis il se borna à louer collectivement, en termes convenus, les autres. Froissés, ceux-ci ripostèrent par un article violent qui parut dans le *Mercure Galant* de juin 1693. On reprochait à La Bruyère de ne pas savoir composer un livre et d'avoir transformé en satire un discours académique. La Bruyère répliqua par une *Préface* au discours qu'il publia dans la huitième édition des *Caractères* (1694) Il reconnaît avoir rompu avec les formules traditionnelles en louant les académiciens vivants, mais il n'a nommé personne et il a loué tous les membres de la compagnie! D'ailleurs, cela n'autorise pas Théobalde (Fontenelle) à le calomnier, à insinuer que les *Caractères* n'étaient pas de la main de La Bruyère, à attaquer dans le *Mercure* un de ses confrères à l'Académie.

APOLOGIE DE L'ŒUVRE

Et en vérité, je ne doute point que le public ne soit enfin étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume legère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits. Ces oiseaux lugubres semblent par leurs cris continuels, leur vouloir imputer le décri[1] universel où tombe nécessairement tout ce qu'ils exposent au grand jour de l'impression; comme si on était cause qu'ils manquent de force et d'haleine, ou qu'on

L'article du « Mercure Galant, » juin 1693. — [L'article rend compte de la réception à l'Académie française de l'abbé Bignon et de La Bruyère, le 15 juin. Après avoir fait l'éloge du discours prononcé par l'abbé Bignon, il en vient à celui de La Bruyère] « ... M. de la Bruyère parla ensuite, et quand j'ai à vous rendre compte du succès qu'eut le compliment qu'il fit à l'Académie, votre surprise sera grande de me voir sortir de mon caractère; mais j'espère que vous voudrez bien me faire la grâce de suspendre votre jugement jusques à la fin de cet article. M. de la Bruyère a fait une traduction des *Caractères de Théophraste*; il y a joint un recueil de portraits satiriques, dont la plupart sont faux, et les autres tellement outrés qu'il a été aisé de connaître qu'il a voulu faire réussir son livre à force de dire du mal de son prochain. Cette voie[2] est, en effet, plus sûre que celle de la modération et des louanges, pour le débit d'un

Dieu est donc, pour La Bruyère, le principe de la vie et de l'ordre qui est dans le monde et si le mal se rencontre, c'est que l'homme a gâté l'ouvrage divin. Le livre s'achève sur une réflexion désabusée « Si on ne goûte point ces *Caractères*, je m'en étonne ; et si on les goûte je m'en étonne de même. » — **1.** Discrédit. — **2.** Cette méthode.

dût être responsable de cette médiocrité répandue sur leurs ouvrages. S'il s'imprime un livre de mœurs assez mal digéré[1] pour tomber de soi-même et ne pas exciter leur jalousie, ils le louent volontiers, et plus volontiers encore ils n'en parlent point; mais s'il est tel que le monde en parle, ils l'attaquent avec furie. Prose, vers, tout est sujet à leur censure, tout est en proie à une haine implacable qu'ils ont conçue contre ce qui ose paraître dans quelque perfection et avec les signes d'une approbation publique. On ne sait plus quelle morale leur fournir qui leur agrée; il faudra leur rendre celle de la Serre[2] ou de Desmarets[3], et, s'ils en sont crus, revenir au *Pédagogue chrétien*[4] et à la *Cour sainte*[5]. Il paraît une nouvelle satire écrite contre les vices en général, qui, d'un vers fort et d'un style d'airain, enfonce ses traits contre l'avarice, l'excès du jeu, la chicane, la mollesse, l'ordure, l'hypocrisie, où personne n'est nommé ni désigné, où nulle femme vertueuse ne peut ni ne doit se reconnaître[6]; un Bourdaloue en chaire ne fait point de peintures du crime ni plus vives, ni plus innocentes : il n'importe, *c'est médisance, c'est calomnie*. Voilà, depuis quelque temps leur unique ton, celui qu'ils emploient contre les ouvrages des mœurs qui réussissent : ils y prennent tout littéralement, ils les lisent comme une histoire, ils n'y entendent ni la poésie ni la figure; ainsi ils les condamnent; ils y trouvent des endroits faibles : il y en a dans Homère, dans Pindare, dans Virgile et

ouvrage. On court acheter en foule ces sortes de livres, non pas qu'on les trouve ni beaux ni solides, mais par le désir empressé qu'on a de voir le mal que l'on dit d'une infinité de personnes distinguées. Je me trouvai à la cour le premier jour que *Les Caractères* parurent, et je remarquai de tous côtés des pelotons où l'on éclatait de rire. Les uns disaient : « Ce portrait est outré; » les autres : « En voilà un qui l'est encore davantage. » — « On dit telle chose de Madame une telle, disait un autre; et Monsieur un tel, quoique le plus honnête homme du monde, est très mal traité dans un autre endroit. » Enfin la conclusion était qu'il fallait acheter au plus tôt ce livre pour voir les portraits dont il est rempli, de crainte que le libraire n'eût ordre d'en retrancher la meilleure partie. Voilà les effets

1. Mis en ordre, présenté. — 2. *Puget de la Serre* (1600-1665) avait écrit des livres de morale stoïcienne. — 3. *Desmarets de Saint-Sorlin* (1596-1676) s'était converti assez tard et avait écrit un poème religieux : *les Promenades de Richelieu* ou *les Vertus chrétiennes*. — 4. *Le Pédagogue chrétien*, ouvrage anonyme de 1662. — 5. *La Cour Sainte* était un ouvrage du confesseur de Louis XIII, le P. Caussin, publié en 1623 — 6. La *Satire X* de Boileau *Contre les Femmes*. Certains la jugeaient médisante et indécente.

dans Horace : où n'y en a-t-il point? si ce n'est peut-être dans leurs écrits. Bernin[1] n'a pas manié le marbre ni traité toutes ses figures d'une égale force; mais on ne laisse pas de voir, dans ce qu'il a moins heureusement rencontré, de certains traits si achevés, tout proche de quelques autres qui le sont moins, qu'ils découvrent aisément l'excellence de l'ouvrier : si c'est un cheval, les crins sont tournés d'une main hardie, ils voltigent et semblent être le jouet du vent; l'œil est ardent, les naseaux soufflent le feu et la vie; un ciseau de maître s'y retrouve en mille endroits; il n'est pas donné à ses copistes ni à ses envieux d'arriver à de telles fautes par leurs chefs-d'œuvre : l'on voit bien que c'est quelque chose de manqué par un habile homme, et une faute de Praxitèle[2].

Mais qui sont ceux qui, si tendres[3] et si scrupuleux, ne peuvent même supporter que, sans blesser et sans nommer les vicieux, on se déclare contre le vice? sont-ce des chartreux et des solitaires? Sont-ce les jésuites, hommes pieux et éclairés? sont-ce ces hommes religieux qui habitent en France les cloîtres et les abbayes? Tous, au contraire, lisent ces sortes d'ouvrages, et en particulier, et en public à leurs récréations; ils en inspirent

que la satire produit. Des auteurs en sont souvent éblouis et attribuent à la beauté de leurs ouvrages ce qui n'est dû qu'au mal qu'ils disent de quantité de personnes.... Je ne prétends attaquer ici personne en particulier : je parle de la satire en général. Ceux qui s'attachent à ce genre d'écrire devraient être persuadés qu'elle fait souffrir la piété du roi, et faire réflexion que l'on n'a jamais ouï ce monarque rien dire de désobligeant à personne. La satire n'était pas du goût de feu madame la Dauphine, et j'avais commencé une réponse aux *Caractères des mœurs* du vivant de cette princesse, qu'elle avait fort approuvée, et qu'elle devait prendre sous sa protection, parce qu'elle repoussait la médisance. L'ouvrage de M. de la Bruyère ne peut être appelé livre, que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées, qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi. Rien n'est plus aisé que de faire trois ou quatre pages d'un portrait, qui ne demande point d'ordre, et il n'y a point de génie si borné qui ne soit capable de coudre ensemble quelques médisances de son prochain et d'y ajouter ce qui lui paraît capable de faire rire. Aussi il n'y a pas lieu de croire qu'un pareil recueil, qui choque les bonnes mœurs, ait fait obtenir à M. de la Bruyère la place qu'il a dans l'Académie.... »

1. Sculpteur italien; il avait fait en France plusieurs statues parmi lesquelles une statue équestre de Louis XIV que le roi avait trouvée si mauvaise qu'il avait failli la faire briser. — 2. Sculpteur grec du IVe siècle. — 3. Si sensibles, délicats.

la lecture à leurs pensionnaires, à leurs élèves; ils en dépeuplent les boutiques, ils les conservent dans leurs bibliothèques. N'ont-ils pas les premiers reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères*? N'ont-ils pas observé que, de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu; qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué, et peut-être confondu; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées; où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins? Qui sont donc ceux qui osent répéter contre un ouvrage si sérieux et si utile ce continuel refrain : *C'est médisance! c'est calomnie?* Il faut les nommer : ce sont des poètes; mais quels poètes? des auteurs d'hymnes sacrés ou des traducteurs de psaumes, des Godeaux[1] ou des Corneilles[2]? Non, mais des faiseurs de stances et d'élégies amoureuses, de ces beaux esprits qui tournent un sonnet sur une absence ou sur un retour. Voilà ceux qui, par délicatesse de conscience, ne souffrent qu'impatiemment qu'en ménageant les particuliers avec toutes les précautions que la prudence peut suggérer, j'essaye, dans mon livre des *Mœurs*, de décrier, s'il est possible, tous les vices du cœur et de l'esprit, de rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien. Tels ont été les Théobaldes, ou ceux du moins qui travaillent sous eux et dans leur atelier.

Discours à l'Académie — Preface.

La Bruyère termine en protestant contre les applications qu'on a faites de ses *Caractères*. Jamais il n'a mis en circulation ou approuvé de *Clefs*, jamais il n'a livré à personne son « secret, » il a peint la vérité d'après nature, en prenant à divers personnages les traits qu'il a réunis dans ses portraits.

1. *Godeau* (1605-1671), l'évêque de Grasse, après avoir écrit des poésies profanes, avait mis en vers les Psaumes de David — 2 Pierre Corneille traduisit l'*Imitation de Jésus-Christ*.

FÉNELON

I. L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES

L'ouvrage pédagogique auquel Fénelon a donné le titre modeste d'*Éducation des filles* fut publié en 1687, mais il est probable qu'il avait été composé quelques années auparavant, vers 1684. Il fut écrit pour la duchesse de Beauvilliers, seconde fille de Colbert. L'abbé de Fénelon n'avait alors que trente-trois ans; les diverses fonctions qu'il avait jusqu'alors remplies dans l'Église — catéchiste de la paroisse de Saint-Sulpice, directeur spirituel de la maison des Nouvelles catholiques — lui avaient sans doute donné l'occasion et le goût d'observer l'enfance, d'étudier l'âme féminine et de réfléchir sur les problèmes de l'éducation.

Après avoir montré l'importance de l'éducation des femmes et signalé les inconvénients des éducations ordinaires, — si négligées de son temps, — Fénelon pose les principes de l'éducation attrayante. Il demande qu'on s'attache « à donner toujours aux enfants une idée agréable du bien et une idée affreuse du mal; » qu'on « se contente de suivre et d'aider la nature » au lieu d'user de contrainte, et « qu'on se serve de ces instructions indirectes qui ne sont point ennuyeuses comme les leçons et les remontrances. » Dans deux chapitres d'une fine et spirituelle psychologie, il démêle avec une clairvoyance aigue de confesseur « plusieurs défauts ordinaires à leur sexe » dont il faut préserver les filles, puis il arrive à l'examen des devoirs auxquels l'éducation doit les préparer.

INSTRUCTION DES FEMMES SUR LEURS DEVOIRS

Venons maintenant au détail des choses dont une femme doit être instruite : quels sont ses emplois? Elle est chargée de l'éducation de ses enfants, des garçons jusqu'à un certain âge, des filles jusqu'à ce qu'elles se marient ou se fassent religieuses, de la conduite[1] des domestiques, de leurs mœurs, de leur service, du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie, et honorablement[2], d'ordinaire même de faire les fermes[3] et de recevoir les revenus.

La science des femmes comme celle des hommes doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions : la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. Il faut donc borner l'instruction des femmes aux choses que nous venons de dire. Mais une femme curieuse trouvera que c'est donner des

1. Direction. — 2. Et cependant *sans mesquinerie* : « Cet homme reçoit fort bien ceux qui le vont voir, il est honorable, il n'est pas mesquin. » (Fur.) — 3. Les baux à ferme.

bornes bien étroites à sa curiosité : elle se trompe : c'est qu'elle ne connaît pas l'importance et l'étendue des choses dont je lui propose de s'instruire.

Quel discernement lui faut-il pour connaître le naturel et le génie[1] de chacun de ses enfants, pour trouver la manière de se conduire avec eux la plus propre à découvrir leur humeur, leur pente[2], leur talent ; à prévenir les passions naissantes, à leur persuader les bonnes maximes, et à guérir leurs erreurs ! Quelle prudence doit-elle avoir pour acquérir et conserver sur eux l'autorité, sans perdre l'amitié et la confiance ! Mais n'a-t-elle pas besoin d'observer et de connaître à fond les gens qu'elle met auprès d'eux ? Sans doute : une mère de famille doit donc être pleinement instruite de la Religion[3], et avoir un esprit mûr, ferme, appliqué et expérimenté pour le gouvernement.

Peut-on douter que les femmes ne soient chargées de tous ces soins, puisqu'ils tombent naturellement sur elles pendant la vie même de leurs maris occupés au dehors ? Ils les regardent encore de plus près si elles deviennent veuves. Enfin saint Paul attache tellement en général leur salut à l'éducation de leurs enfants, qu'il assure que c'est par eux qu'elles se sauveront[4].

Je n'explique point ici tout ce que les femmes doivent savoir pour l'éducation de leurs enfants, parce que ce mémoire[5] leur fera assez sentir l'étendue des connaissances qu'il faudrait qu'elles eussent.

Joignez à ce gouvernement l'économie[6] : la plupart des femmes la négligent comme un emploi bas, qui ne convient qu'à des paysans où à des fermiers, tout au plus à un maître d'hôtel[7], ou à quelque femme de charge[8], surtout les femmes nourries[9] dans la mollesse, l'abondance et l'oisiveté, sont indolentes et dédaigneuses pour tout ce détail. Elles ne font pas grande différence entre la vie champêtre et celle des sauvages

1. Ces deux mots ont un sens très voisin ; cependant *naturel* désigne plutôt les *qualités de l'âme*, et *génie* les *aptitudes de l'esprit*. — 2. Inclination. — 3. Parce que pour Fénelon la morale en est inséparable et que la religion est le fondement de toute éducation. — 4. « C'est la femme qui, séduite, est tombée dans la transgression. Néanmoins elle sera sauvée en devenant mère, pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans la charité et dans la sainteté, unies à la modestie. » 1re *Ép. à Timothée*, II, 15. — 5. Son Traité *De l'Éducation des Filles*. — 6. Administration du ménage. — 7. « Celui qui dirige le service de la table dans une maison. » (Fur.) — 8. « On appelle femme de charge, celle qui est chargée du linge, de la vaisselle d'argent. » (Fur.) — 9. Élevées.

du Canada; si vous leur parlez de vente de blé, de cultures de terres, des différentes natures de revenus, de la levée[1] des rentes[2] et des autres droits seigneuriaux, de la meilleure manière de faire des fermes, ou d'établir des receveurs[3], elles croient que vous voulez les réduire à des occupations indignes d'elles.

Ce n'est pourtant que par ignorance qu'on méprise cette science de l'économie. Les anciens Grecs et Romains si habiles et si polis[4] s'en instruisaient avec un grand soin; les plus grands esprits d'entre eux en ont fait, sur leurs propres expériences, des livres que nous avons encore et où ils ont marqué même le dernier détail de l'agriculture[5]. On sait que leurs conquérants ne dédaignaient pas de labourer et de retourner à la charrue en sortant du triomphe[6]. Cela est si éloigné de nos mœurs, qu'on ne pourrait le croire, si peu qu'il y eût dans l'histoire quelque prétexte pour en douter. Mais n'est-il pas naturel qu'on ne songe à défendre ou à augmenter son pays que pour le cultiver paisiblement? A quoi sert la victoire, sinon à cueillir les fruits de la paix? Après tout, la solidité[7] de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont les fondements de la vie humaine; toutes les plus grandes affaires roulent là-dessus. La force et le bonheur d'un État consistent non à avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut pour nourrir aisément un peuple nombreux.

Il faut sans doute un génie bien plus élevé et plus étendu pour s'instruire de tous les arts qui ont rapport à l'économie, et pour être en état de bien policer[8] toute une famille, qui est une petite république[9], que pour jouer, discourir sur des modes et s'exercer à de petites gentillesses de conversation. C'est une sorte d'esprit bien méprisable que celui qui ne va qu'à bien

1. Emploi inusité du mot = perception. — 2. Comme le contexte l'indique, il s'agit des rentes féodales, « charges foncières dues par un héritage aliéné à cette condition. » (Fur.) — 3. « Les fermiers des terres seigneuriales s'appellent des *receveurs*. » (Fur.) — 4. D'une culture si délicate.
5. Par exemple, chez les Grecs, Xénophon, auteur d'une *Économique* et, chez les Romains, Caton, auteur d'un traité d'*Économie rurale*, — 6. Allusion à Cincinnatus, consul romain, qui, après avoir vaincu les Sabins, retourna cultiver son champ. — 7. Qualité opposée à la *vanité*. — 8. « Faire des lois pour entretenir la tranquillité publique. » (Fur.) — 9. Un État en petit.

parler; on voit de tous côtés des femmes dont la conversation est pleine de maximes solides et qui, faute d'avoir été appliquées[1] de bonne heure, n'ont rien que de frivole dans la conduite.

De l'Éducation des filles, chap. XI.

II. LA POLITIQUE

UN SAGE GOUVERNEMENT

Précepteur du petit-fils de Louis XIV, Fenelon prit à tâche de préparer son élève au métier de roi. Dans les ouvrages pédagogiques qu'il a composés pour lui, *Fables*, *Dialogues des Morts*, et surtout dans *Telemaque*, il a « mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. » Sa politique ne se borne pas, comme celle de Bossuet, aux maximes générales de gouvernement; elle embrasse tout le detail de l'administration d'un royaume. Quelques-uns de ces principes essentiels sont exposes dans le passage que nous citons

Télémaque, conduit par Minerve sous la figure de Mentor, a été jeté par une tempête dans l'île de Calypso. Il fait à la deesse le récit de ses aventures. Après avoir erré en Sicile, en Égypte et en Phenecie, il a retrouvé dans l'île de Chypre son guide dont il avait été separé. Tous deux se sont embarqués sur le navire d'un Syrien qui allait en Crète pour y etudier les lois de Minos Au moment où le navire arrive en vue de l'île, Mentor, qui l'a visitée autrefois, fait le tableau de sa prospérité qui est le fruit d'un sage gouvernement.

Nous commençâmes à découvrir les montagnes de Crète, que nous avions encore assez de peine à distinguer des nuées du ciel et des flots de la mer. Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida[2], qui s'élève au-dessus des autres montagnes de l'île comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux[3] au-dessus des têtes des jeunes faons dont il est suivi. Peu à peu nous vîmes plus distinctement les côtes de cette île, qui se présentaient à nos yeux comme un amphithéâtre. Autant que la terre de Chypre nous avait paru négligée et inculte, autant celle de Crète se montrait fertile et ornée de tous les fruits par le travail de ses habitants. De tous côtés, nous remarquions des villages bien bâtis, des bourgs qui égalaient des villes, et des villes superbes[4]. Nous ne trouvions aucun champ où la main du diligent laboureur ne fût imprimée; partout la charrue avait

1. « D'avoir été mises aux prises avec la pratique. » (Chérel) — 2. Haut de plus de 2000 mètres. — 3. Qui a des rameaux; se dit proprement des plantes. — 4. L'île de Crete était réputée dans l'antiquité pour la fertilité de son sol et le nombre de ses villes.

laissé de creux sillons : les ronces, les épines, et toutes les plantes qui occupent inutilement la terre, sont inconnues en ce pays. Nous considérions avec plaisir les creux vallons où les troupeaux de bœufs mugissaient dans les gras herbages le long des ruisseaux; les moutons paissants sur le penchant d'une colline, les vastes campagnes couvertes de jaunes épis, riches dons de la féconde Cérès; enfin les montagnes ornées de pampre et de grappes d'un raisin déjà coloré qui promettait aux vendangeurs les doux présents de Bacchus pour charmer les soucis des hommes[1].

Mentor nous dit qu'il avait été autrefois en Crète, et il nous expliqua ce qu'il en connaissait. « Cette île, disait-il, admirée « de tous les étrangers, et fameuse par ses cent villes, nourrit sans « peine tous ses habitants, quoiqu'ils soient innombrables. « C'est que la terre ne se lasse jamais de répandre ses biens sur « ceux qui la cultivent; son sein fécond ne peut s'épuiser. « Plus il y a d'hommes dans un pays, pourvu qu'ils soient « laborieux, plus ils jouissent de l'abondance. Ils n'ont jamais « besoin d'être jaloux les uns des autres . la terre, cette bonne « mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui « méritent ses fruits par leur travail. L'ambition et l'avarice[2] « des hommes sont les seules sources de leur malheur : les hommes « veulent tout avoir, et ils se rendent malheureux par le désir « du superflu; s'ils voulaient vivre simplement, et se contenter « de satisfaire aux vrais besoins, on verrait partout l'abondance, « la joie, la paix et l'union.

« C'est ce que Minos[3], le plus sage et le meilleur de tous les « rois, avait compris. Tout ce que vous verrez de plus merveil- « leux dans cette île est le fruit de ses lois. L'éducation qu'il « faisait donner aux enfants rend les corps sains et robustes : on « les accoutume d'abord[4] à une vie simple, frugale et laborieuse; « on suppose[5] que toute volupté amollit le corps et l'esprit; « on ne leur propose jamais d'autre plaisir que celui d'être « invincibles par la vertu et d'acquérir beaucoup de gloire. « On ne met pas seulement ici le courage à mépriser la mort

1. Ce début offre un exemple du *style poétique* de Fénelon. — 2. L'avidité. — 3. Roi légendaire de Crète, célèbre par sa justice et par la sagesse de sa législation. — 4. Dès leur première enfance. — 5. On part de cette hypothèse, de ce principe.

« dans les dangers de la guerre, mais encore à fouler aux pieds « les trop grandes richesses et les plaisirs honteux. Ici on punit « trois vices qui sont impunis chez les autres peuples : l'ingrati- « tude, la dissimulation et l'avarice.

« Pour le faste et la mollesse, on n'a jamais besoin de les « réprimer, car ils sont inconnus en Crète. Tout le monde y tra- « vaille, et personne ne songe à s'y enrichir; chacun se croit « assez payé de son travail par une vie douce et réglée, où l'on « jouit en paix et avec abondance de tout ce qui est véritablement « nécessaire à la vie. On n'y souffre ni meubles précieux ni « habits magnifiques, ni festins délicieux, ni palais dorés. « Les habits sont de laine fine et de belles couleurs, mais tout « unis et sans broderie. Les repas y sont sobres; on y boit peu « de vin . le bon pain en fait la principale partie, avec les fruits, « que les arbres offrent comme d'eux-mêmes, et le lait des « troupeaux. Tout au plus on y mange un peu de grosse viande « sans ragoût[1], encore même a-t-on soin de réserver ce qu'il y a » de meilleur dans les grands troupeaux de bœufs pour faire « fleurir l'agriculture. Les maisons y sont propres[2], commodes, « riantes, mais sans ornements. La superbe architecture n'y « est pas ignorée; mais elle est réservée pour les temples des « dieux : et les hommes n'oseraient avoir des maisons semblables « à celles des immortels[3]. Les grands biens des Crétois sont la « santé, la force, le courage, la paix et l'union des familles, la « liberté de tous les citoyens, l'abondance des choses nécessaires, « le mépris des superflues, l'habitude du travail et l'horreur de » l'oisiveté, l'émulation pour la vertu, la soumission aux lois « et la crainte des justes dieux. »

Je lui demandai en quoi consistait l'autorité du roi; et il me répondit : « Il peut tout sur les peuples; mais les lois peuvent « tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, et « les mains liées dès qu'il veut faire le mal. Les lois lui confient « les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts, à condi- « tion qu'il sera le père de ses sujets. Elles veulent qu'un seul « homme serve, par sa sagesse et par sa modération, à la félicité

1. Assaisonnement destiné à reveiller l'appétit ou à flatter le goût. — 2. D'une élegance sobre. — 3. Pour Fénelon *le luxe* est le grand fléau des Etats Cf. *Télém.* l. XVII.

« de tant d'hommes et non pas que tant d'hommes servent,
« par leur misère et par leur servitude lâche, à flatter l'orgueil
« et la mollesse d'un seul homme. Le roi ne doit rien avoir
« au-dessus des autres, excepté ce qui est nécessaire ou pour
« le soulager dans ses pénibles fonctions, ou pour imprimer
« aux peuples le respect de celui qui doit soutenir[1] les lois.
« D'ailleurs, le roi doit être plus sobre, plus ennemi de la mollesse,
« plus exempt de faste et de hauteur qu'aucun autre. Il ne doit
« point avoir plus de richesses et de plaisirs, mais plus de sagesse,
« de vertu et de gloire que le reste des hommes. Il doit être
« au dehors le défenseur de la patrie, en commandant les armées,
« et, au-dedans, le juge des peuples, pour les rendre bons,
« sages et heureux. Ce n'est point pour lui-même que les dieux
« l'ont fait roi; il ne l'est que pour être l'homme des peuples :
« c'est aux peuples qu'il doit tout son temps, tous ses soins,
« toute son affection; et il n'est digne de la royauté qu'autant
« qu'il s'oublie lui-même pour se sacrifier au bien public. Minos
« n'a voulu que ses enfants régnassent après lui qu'à condition
« qu'ils régneraient suivant ces maximes : il aimait encore plus
« son peuple que sa famille[2]. C'est par une telle sagesse qu'il a
« rendu la Crète si puissante et si heureuse; c'est par cette
« modération qu'il a effacé la gloire de tous les conquérants
« qui veulent faire servir les peuples à leur propre grandeur,
« c'est-à-dire à leur vanité; enfin, c'est par sa justice qu'il a
« mérité d'être aux enfers le souverain juge des morts. »

Télémaque. Livre V.

III. LA DIRECTION DE CONSCIENCE

SUR LA MOLLESSE ET L'AMUSEMENT

Nommé archevêque de Cambrai le 4 février 1695, Fénelon reçut de Louis XIV, irrité par la publication des *Maximes des Saints*, l'ordre de se retirer dans son diocèse (1er août 1697). Après s'être âprement défendu par la plume pendant près de deux ans contre trois adversaires à la fois, l'archevêque de Paris, l'évêque de Chartres et surtout l'évêque de Meaux (Bossuet), il vit son livre condamné à Rome et fit sa soumission. A partir de ce moment, « il se borna à ses fonctions, »

1. Maintenir, faire respecter. — 2. La satire du caractère et du gouvernement de Louis XIV est évidente dans tout ce passage.

visitant son diocèse, prêchant, confessant, confirmant et dirigeant aussi de loin, par lettres, les âmes innombrables qui se confiaient à lui, âmes de courtisans, de grandes dames, de mondaines, de religieuses. De cette énorme correspondance qui est peut-être le chef-d'œuvre de Fénelon, nous extrayons une des plus belles lettres. Le destinataire et la date en sont inconnus

Ce que vous avez de plus à craindre, monsieur, c'est la mollesse et l'amusement. Ces deux défauts sont capables de jeter dans les plus affreux désordres les personnes même les plus résolues à pratiquer la vertu, et les plus remplies d'horreur pour le vice. La mollesse est une langueur de l'âme, qui l'engourdit, et qui lui ôte toute vie pour le bien; mais c'est une langueur traîtresse, qui la passionne secrètement pour le mal, et qui cache sous la cendre un feu toujours prêt à tout embraser. Il faut donc une foi mâle et vigoureuse, qui gourmande cette mollesse sans l'écouter jamais. Sitôt qu'on l'écoute et qu'on marchande avec elle, tout est perdu. Elle fait même autant de mal selon le monde que selon Dieu. Un homme mou et amusé ne peut jamais être qu'un pauvre homme; et s'il se trouve dans de grandes places, il n'y sera que pour se déshonorer. La mollesse ôte à l'homme tout ce qui peut faire les qualités éclatantes. Un homme mou n'est pas un homme; c'est une demi-femme. L'amour de ses commodités l'entraîne toujours malgré ses plus grands intérêts. Il ne saurait cultiver ses talents, ni acquérir les connaissances nécessaires dans sa profession, ni s'assujettir de suite[1] au travail dans les fonctions pénibles, ni se contraindre longtemps pour s'accommoder au goût et à l'humeur d'autrui, ni s'appliquer courageusement à se corriger.

C'est *le paresseux* de l'Écriture[2], *qui veut et ne veut pas*; qui veut de loin ce qu'il faut vouloir, mais à qui les mains tombent de langueur dès qu'il regarde le travail de près. Que faire d'un tel homme? Il n'est bon à rien. Les affaires l'ennuient, la lecture sérieuse le fatigue, le service d'armée trouble ses plaisirs, l'assiduité[3] même de la cour le gêne. Il faudrait lui faire passer sa vie sur un lit de repos. Travaille-t-il? Les moments lui paraissent des heures. S'amuse-t-il? Les heures ne lui paraissent plus que des moments. Tout son temps lui échappe, il ne sait ce qu'il en fait; il le laisse couler comme l'eau sous les ponts. Demandez-

1. D'une manière suivie — 2. *Proverbes* XIII, 4 — 3. La présence continuelle à la cour.

lui ce qu'il a fait de sa matinée : il n'en sait rien, car il a vécu sans songer s'il vivait; il a dormi le plus tard qu'il a pu, s'est habillé fort lentement, a parlé au premier venu, a fait plusieurs tours dans sa chambre, a entendu nonchalamment la messe. Le dîner est venu; l'après-dîner se passera comme le matin, et toute la vie comme cette journée. Encore une fois un tel homme n'est bon à rien. Il ne faudrait que de l'orgueil, pour ne se pouvoir supporter soi-même dans un état si indigne d'un homme. Le seul honneur du monde suffit pour faire crever l'orgueil de dépit et de rage, quand on se voit si imbécile[1].

Un tel homme non seulement sera incapable de tout bien, mais il tombera peu à peu dans les plus grands maux. Le plaisir le trahira[2]. Ce n'est pas pour rien que la chair veut être flattée. Après avoir paru indolente et insensible, elle passera tout d'un coup à être furieuse et brutale; on n'apercevra ce feu que quand il ne sera plus temps de l'étouffer.

Il faut même craindre que vos sentiments de religion, se mêlant avec votre mollesse, ne vous engagent peu à peu dans une vie sérieuse et particulière[3] qui aura quelques dehors réguliers, et qui, dans le fond, n'aura rien de solide. Vous compterez pour beaucoup de vous éloigner des compagnies folles de la jeunesse, et vous n'apercevrez pas que la religion ne sera que votre prétexte pour les fuir : c'est que vous vous trouverez gêné avec eux; c'est que vous ne serez pas à la mode parmi eux; c'est que vous n'aurez pas les manières enjouées et étourdies qu'ils cherchent. Tout cela vous enfoncera par votre propre goût dans une vie plus sérieuse et plus sombre : mais craignez que ce ne soit un sérieux aussi vide et aussi dangereux que leurs folies gaies. Un sérieux mou, où les passions règnent tristement, fait une vie obscure, lâche, corrompue, dont le monde même, tout monde qu'il est, ne peut s'empêcher d'avoir horreur. Ainsi peu à peu vous quitteriez le monde, non pour Dieu, mais pour vos passions, ou du moins pour une vie indolente qui ne serait guère moins contraire à Dieu, et qui serait

1. Dénué de vigueur. — 2. Livrera l'homme qui s'y abandonne sans méfiance à son pire ennemi, la sensualité. — 3. Tenue à l'écart des fréquentations ordinaires.

plus méprisable, selon le monde, que les passions même les plus dépravées. Vous ne quitteriez les grandes prétentions, que pour vous entêter de colifichets et de petits amusements dont on doit rougir dès qu'on est sorti de l'enfance.

IV. LES IDÉES LITTÉRAIRES

Dans la séance du 23 novembre 1713, l'Académie française délibéra « sur les travaux qui devaient occuper la compagnie après l'impression de son Dictionnaire, » et ordonna « que chacun des messieurs enverrait son projet. » Celui de Fénelon dont lecture fut donnée le 26 mai 1714 parut si important et si intéressant que l'Académie décida de le faire imprimer. Elle en demanda l'autorisation à l'auteur qui exprima le désir de revoir auparavant son travail. Cette révision était achevée au mois d'octobre suivant, mais l'ouvrage ne parut qu'en 1716, plus d'un an après la mort de Fénelon, chez l'imprimeur de l'Academie, sous le titre de *Réflexions sur la grammaire, la rhétorique, la poétique et l'histoire, ou Mémoire sur les travaux de l'Académie française à M. Dacier, par feu M. de Fénelon, archevêque-duc de Cambrai, l'un des quarante de l'Académie.*

Fénelon traite d'abord du *projet d'achever le Dictionnaire* dont la seconde édition était en train et devait paraître en 1718 (ch. I), puis du *projet de grammaire* (ch. II), le chapitre III : *projet d'enrichir la langue,* renferme des vues originales et chimériques sur les moyens de « rendre notre langue plus claire, plus précise, plus courte, plus harmonieuse; » dans le chapitre IV *projet de rhétorique,* Fénelon reprend les idées exposées dans ses *Dialogues sur l'Éloquence* alors inédits : la véritable éloquence bannit les pointes et les jeux d'esprit; elle est « le bon sens qui parle, sans autre ornement que sa force. » Et c'est un mérite analogue que doit rechercher *la poésie* à laquelle Fénelon consacre le chapitre V.

LA VÉRITÉ ET LA SIMPLICITÉ DANS L'ART

On gagne beaucoup en perdant tous les ornements superflus pour se borner aux beautés simples, faciles, claires et négligées en apparence. Pour la poésie, comme pour l'architecture, il faut que tous les morceaux nécessaires se tournent en ornements naturels. Mais tout ornement qui n'est qu'ornement est de trop; retranchez-le, il ne manque rien, il n'y a que la vanité qui en souffre. Un auteur qui a trop d'esprit, et qui en veut toujours avoir, lasse et épuise le mien : je n'en veux point avoir tant. S'il en montrait moins, il me laisserait respirer et me ferait plus de plaisir : il me tient trop tendu; la lecture de ses vers me devient une étude. Tant d'éclairs m'éblouissent; je cherche une lumière douce qui soulage mes faibles yeux. Je demande un poète

aimable, proportionné au commun des hommes, qui fasse tout pour eux, et rien pour lui. Je veux un sublime si familier, si doux et si simple, que chacun soit d'abord tenté de croire qu'il l'aurait trouvé sans peine, quoique peu d'hommes soient capables de le trouver. Je préfère l'aimable au surprenant et au merveilleux. Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur, et qui se mette comme de plain-pied en conversation avec moi. Je veux qu'il me mette devant les yeux un laboureur qui craint pour ses moissons, un berger qui ne connaît que son village et son troupeau, une nourrice attendrie pour son petit enfant ; je veux qu'il me fasse penser non à lui et à son bel esprit, mais aux bergers qu'il fait parler.

Despectus tibi sum, nec qui sim quæris, Alexi,
Quam dives pecoris nivei, quam lactis abundans :
Mille meæ Siculis errant in montibus agnæ ;
Lac mihi non æstate novum, non frigore, defit :
Canto quæ solitus, si quando armenta vocabat,
Amphion Dircæus in Acteo Aracyntho.
Nec sum adeo informis ; nuper me in littore vidi,
Quum placidum ventis staret mare[1]....

Combien cette naïveté[2] champêtre a-t-elle plus de grâce qu'un trait subtil et raffiné d'un bel esprit :

Ex noto fictum carmen sequar, ut sibi quivis
Speret idem, sudet multum, frustraque laboret
Ausus idem ; tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris[3].

Oh ! qu'il y a de grandeur à se rabaisser ainsi, pour se proportionner à tout ce qu'on peint, et pour atteindre à tous les divers caractères ! Combien un homme est-il au-dessus de ce qu'on nomme esprit[4], quand il ne craint point d'en cacher une partie !

1. « Tu me méprises, Alexis, et tu ne demandes même pas qui je suis ; si j'ai de nombreuses brebis blanches, si j'ai du lait en abondance. J'ai mille brebis qui errent sur les montagnes de Sicile, le lait frais ne me manque ni l'été, ni au temps froid. Je chante les airs que chantait, pour rassembler ses troupeaux, Amphion le Thébain sur l'Aracynthe, au bord de la mer. Et puis, je ne suis pas si laid ; l'autre jour je me suis vu, sur le rivage pendant que les vents étaient calmes et la mer immobile. » Virgile, *Églogue II*. — 2. Ce naturel. — 3. « Je m'attacherai à une poésie qui n'emploiera que des mots usuels, de façon que chacun puisse se flatter d'en faire autant et que, l'ayant entrepris, il s'épuise et se donne du mal en pure perte. Tant l'ordre et l'enchaînement des mots ont de force, tant les termes les plus communs en reçoivent de lustre. » Horace, *Art poétique*, v. 240. — 4. L'*esprit* est pour Fénelon le grand écueil de l'art.

Afin qu'un ouvrage soit véritablement beau, il faut que l'auteur s'y oublie, et me permette de l'oublier; il faut qu'il me laisse seul en pleine liberté. Par exemple, il faut que Virgile disparaisse et que je m'imagine voir ce beau lieu :

Muscosi fontes, et somno mollior herba, etc.[1].

Il faut que je désire d'être transporté dans cet autre endroit :

... O mihi tum quam molliter ossa quiescant.
Vestra meos olim si fistula dicat amores!
Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem
Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ[2] *!*

Il faut que j'envie le bonheur de ceux qui sont dans cet autre lieu dépeint par Horace :

Qua pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis, et obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo[3].

J'aime bien mieux être occupé de cet ombrage et de ce ruisseau, que d'un bel esprit importun qui ne me laisse point respirer. Voilà les espèces d'ouvrages dont le charme ne s'use jamais : loin de perdre à être relus, ils se font toujours redemander. Leur lecture n'est point une étude : on s'y repose; on s'y délasse. Les ouvrages brillants et façonnés imposent et éblouissent; mais ils ont une pointe fine qui s'émousse bientôt. Ce n'est ni le difficile, ni le rare, ni le merveilleux que je cherche; c'est le beau simple, aimable et commode que je goûte. Si les fleurs qu'on foule aux pieds dans une prairie sont aussi belles que celles des plus somptueux jardins, je les en aime mieux. Je n'envie rien à personne. Le beau ne perdrait rien de son prix, quand il serait commun à tout le genre humain; il en serait plus estimable. La rareté est un défaut et une pauvreté de la nature. Les rayons du soleil n'en sont pas moins un grand trésor,

1. « Des fontaines tapissées de mousses et de l'herbe plus douce que le sommeil. » Virgile, *Eglogue VII*. — 2. « Oh ! que doucement reposeront mes os, si votre flûte un jour redit mes amours ! Et plût aux dieux que je fusse l'un de vous, ou gardien de votre troupeau, ou vendangeur de vos grappes mûres. » Virgile, *Eglogue X*. — 3. « Là où le pin élevé et le peuplier blanc aiment à unir l'ombre hospitalière de leurs branches; où l'eau fuit trépillante par les sinuosités du rivage. » Horace. *Odes* II. V.

quoiqu'ils éclairent tout l'univers. Je veux un beau si naturel, qu'il n'ait aucun besoin de me surprendre par sa nouveauté; je veux que ses grâces ne vieillissent jamais, et que je ne puisse presque me passer de lui.

... Decies repetita placebunt[1].

La poésie est sans doute une imitation et une peinture[2]. Représentons-nous donc Raphaël qui fait un tableau; il se garde bien de faire des figures bizarres, à moins qu'il ne travaille dans le grotesque; il ne cherche point un coloris éblouissant; loin de vouloir que l'art saute aux yeux, il ne songe qu'à le cacher; il voudrait pouvoir tromper le spectateur et lui faire prendre son tableau pour Jésus-Christ même transfiguré sur le Thabor. Sa peinture n'est bonne qu'autant qu'on y trouve de vérité. L'art est défectueux dès qu'il est outré; il doit viser à la ressemblance. Puisqu'on prend tant de plaisir à voir dans un paysage du Titien[3] des chèvres qui grimpent sur une colline pendante en précipice; ou, dans un tableau de Teniers[4], des festins de village et des danses rustiques, faut-il s'étonner qu'on aime voir dans l'Odyssée des peintures si naïves du détail de la vie humaine? On croit être dans les lieux qu'Homère dépeint, y voir et y entendre les hommes. Cette simplicité de mœurs semble ramener l'âge d'or. Le bonhomme Eumée[5] me touche bien plus qu'un héros de *Clélie* ou de *Cléopâtre*[6]. Les vains préjugés de notre temps avilissent de telles beautés; mais nos défauts ne diminuent point le vrai prix d'une vie si raisonnable et si naturelle.

Lettre à l'Académie, chap. v.

LA COULEUR EN HISTOIRE

Si les statuts de l'Académie, article 26, prévoyaient la composition d'un *Dictionnaire*, d'une *Grammaire*, d'une *Rhétorique* et d'une *Poétique*, ils ne faisaient pas mention du *Traité sur l'Histoire* dont Fénelon propose au chapitre VIII le

1. « Dix fois répétées, elles plairont. » Horace, *Art poétique*, v. 365. — 2. Souvenir d'Horace « la poésie est comme la peinture, » mais la phrase latine n'a pas le même sens que celle de Fénelon. — 3. Célèbre peintre italien de l'école lombarde (1477-1576). — 4. Peintre flamand (1610-1690) dont les tableaux représentent des scènes populaires — 5. Porcher d'Ulysse dans l'*Odyssée*. — 6. sur *Clélie*, cf. p. 384. *Cléopâtre*, roman la Calprenède très goûté au XVII[e] s., de Mme de Sévigné, entre autres.

projet très original. Pour les hommes du XVIIe siècle, l'histoire n'était pas un genre littéraire distinct ; dans la mesure où elle s'affranchissait des travaux d'érudition pure, de « curiosité » comme on disait alors, elle était considérée comme une branche de l'éloquence. Tout autre est la conception de Fénelon. Il faut, à son avis, tant de qualités diverses pour bien écrire l'histoire, qu'un excellent historien est peut être encore plus rare qu'un grand poète ; *qualités morales*, d'abord : « le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays. » ... « Il évite également les panégyriques et les satires ; » puis *discernement* : « il laisse tomber les menus faits qui ne mènent le lecteur à aucun but important ; » *art de la composition*, car la principale perfection de « l'histoire consiste dans l'ordre et dans l'arrangement » ; *simplicité de style*, et enfin *sentiment de la couleur locale*.

Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque siècle. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume*[1] ne peint rien avec vérité. Les peintres de l'école lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement[2] représenté la nature, ont manqué de science en ce point : ils ont peint le grand prêtre des Juifs comme un pape, et les Grecs de l'antiquité comme les hommes qu'ils voyaient en Lombardie. Il n'y aurait néanmoins rien de plus faux et de plus choquant que de peindre les Français du temps de Henri II avec des perruques et des cravates[3], ou de peindre des Français de notre temps avec des barbes et des fraises[4]. Chaque nation a ses mœurs, très différentes de celles des peuples voisins. Chaque peuple change souvent pour ses propres mœurs. Les Perses, pendant l'enfance de Cyrus[5], étaient aussi simples que les Mèdes leurs voisins étaient mous et fastueux. Les Perses prirent dans la suite cette mollesse et cette vanité. Un historien montrerait une ignorance grossière, s'il représentait les repas de Curius ou de Fabricius comme ceux de Lucullus ou d'Apicius[6]. On rirait d'un historien qui parlerait de la magnificence de la cour des rois de Lacédémone, ou de celle de Numa[7].

1. Terme de peinture : manière d'être extérieure consacrée par les mœurs : « Les grands peintres lombards se sont plus attachés à ce qui regarde la couleur qu'à ce qui est du dessin et à ce qu'on appelle *costume*. » (Félibien, historien de l'art, cité par Furetière.) — 2. D'une *manière naturelle*. — 3. Les cordons garnis de glands qui attachaient le rabat ou collet rabattu furent remplacés vers 1656 par la cravate de ruban ou de dentelle. L'usage des perruques se généralisa vers 1660. — 4. Pendant les dernières années du règne de Louis XIV « les visages furent absolument rasés. » Quicherat, *Hist. du Costume*, p. 530. On cessa de porter les fraises ou collerettes de lingerie sous Louis XIII. — 5. Roi de Perse dont l'historien grec Xénophon a raconté l'éducation dans la *Cyropédie*. — 6. Consuls romains du IIIe siècle av. J.-C. renommés pour leur simplicité et leur désintéressement. Lucullus, consul du Ier siècle, célèbre par son luxe ; Apicius, fameux gastronome du temps de Tibère. — 7. Numa Pompilius, second roi de Rome d'après la tradition.

Il faut peindre la puissante et heureuse pauvreté des anciens Romains.

> *Parvoque potentem*[1], etc.
> *Parvoque beatum*[2], etc.

Il ne faut pas oublier combien les Grecs étaient encore simples et sans faste du temps d'Alexandre, en comparaison des Asiatiques : le discours de Caridème à Darius[3] le fait assez voir. Il n'est point permis de représenter la maison très simple où Auguste vécut quarante ans[4], avec[5] la maison d'or que Néron fit faire bientôt après[6] :

> *Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites,*
> *Si non et Veios occupat ista domus*[7].

Notre nation ne doit point être peinte d'une façon uniforme : elle a eu des changements continuels. Un historien qui représentera Clovis environné d'une cour polie, galante et magnifique, aura beau être vrai dans les faits particuliers; il sera faux pour le fait principal des mœurs de toute la nation. Les Francs n'étaient alors qu'une troupe errante et farouche, presque sans lois et sans police[8], qui ne faisait que des ravages et des invasions : il ne faut pas confondre les Gaulois polis par les Romains avec ces Francs si barbares. Il faut laisser voir un rayon de politesse[9] naissante sous l'empire de Charlemagne; mais elle doit s'évanouir d'abord[10]. La prompte chute de sa maison[11] replongea l'Europe dans une affreuse barbarie. Saint Louis

1. « Puissant par sa pauvreté. » (Virgile *Enéide VI*, 843.) — 2. « Riche de peu, » souvenir inexact du poète latin Horace. — 3. « Cette armée (des Perses), avec son vaste appareil, cette masse gigantesque de nations arrachées à leurs demeures, de toutes les parties de l'Orient, peut bien être redoutable pour les voisins : elle est resplendissante d'or et d'argent.... Mais l'armée des Macédoniens, avec son aspect sauvage et négligé, cache derrière ses boucliers et ses piques des bataillons innombrables... jusqu'ici cette discipline s'est maintenue à l'école de la pauvreté. » Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre*, III, 2. — 4. Sur le mont Palatin. — 5. Fénelon construit *représenter* comme *comparer* en se servant de la préposition *avec*, à moins qu'il ne veuille dire : « Il n'est pas permis de représenter la maison d'Auguste à l'aide de, en prenant comme modèle, celle de Néron. » La locution n'en serait pas moins vicieuse. — 6. Palais construit par Néron après l'incendie de Rome et tout resplendissant de métaux précieux. — 7. « Rome ne sera plus qu'une maison : Quirites, émigrez à Véies, à moins que cette maison n'envahisse encore Véies. » Vers anonymes cités par Suétone, *Vie de Néron*, 39. — 8. « Ordre et conduite à observer pour la subsistance et l'entretien des états et des sociétés. En général il est opposé à *barbarie*. » (Fur.) — 9. Civilisation ; allusion à ce qu'on nomme la renaissance carolingienne. — 10. Tout de suite après. — 11. De sa dynastie.

fut un prodige de raison et de vertu dans un siècle de fer[1]. A peine sortons-nous de cette longue nuit. La résurrection des lettres et des arts a commencé en Italie, et a passé en France fort tard. La mauvaise subtilité du bel esprit en a retardé le progrès[2].

Les changements dans la forme du gouvernement d'un peuple doivent être observés de près. Par exemple, il y avait d'abord chez nous des terres *saliques*, distinguées des autres terres, et destinées aux militaires de la nation[3]. Il ne faut jamais confondre les comtés *bénéficiaires* du temps de Charlemagne, qui n'étaient que des emplois personnels, avec les comtés *héréditaires*, qui devinrent sous ses successeurs des établissements de familles[4]. Il faut distinguer les parlements de la seconde race, qui étaient les assemblées de la nation[5], d'avec les divers parlements établis par les rois de la troisième race dans les provinces, pour juger des procès des particuliers. Il faut connaître l'origine des fiefs[6], le service[7] des feudataires, l'affranchissement des serfs, l'accroissement des communautés[8], l'élévation du tiers état, l'introduction des clercs praticiens[9] pour être les conseillers des nobles peu instruits des lois, et l'établissement des troupes à la solde du roi pour éviter les surprises des Anglais établis au milieu du royaume[10]. Les mœurs et l'état de tout le corps de la nation ont changé d'âge en âge. Sans remonter plus haut, le changement des mœurs est presque incroyable depuis le règne de Henri IV[11]. Il est cent fois plus important d'observer ces changements de la nation entière que de rapporter simplement des faits particuliers. *Lettre à l'Académie*, chap. VIII.

1. « On appelle *siècle de fer* un temps rempli de malheurs, de guerres, de misères. » (Acad. 1694.). — 2. Le reproche s'adresse dans l'esprit de Fénelon aussi bien aux Italiens qu'aux Français : « Les anciens ont évité l'écueil du bel esprit, où les Italiens modernes sont tombés, et dont la contagion s'est fait un peu sentir à plusieurs de nos écrivains, d'ailleurs très distingués. » Lettre à La Motte, 4 mai 1714. — 3. « On appelait autrefois *terres* ou *héritages saliques* toutes les terres tant fiefs que rotures, de la succession desquelles les femmes étaient exclues par la loi salique. » (Fur.). — 4. « Le *bénéfice* était donné à vie et ainsi nommé parce que le donataire le possédait par la libéralité et le bienfait du donateur. Le bénéfice étant devenu héréditaire se transforma en *fief*. » (Littré.) — 5. « On appelait autrefois *Parlement* une assemblée des grands et des barons du royaume, à laquelle le roi présidait. » (Fur.) — 6. « C'est un point d'histoire fort obscur et fort embarrassé et sur lequel les auteurs sont fort partagés que l'origine des fiefs. » (Fur.) — 7. « En termes de jurisprudence, le devoir auquel un sujet est tenu envers son seigneur féodal. » (Fur.) — 8. Communes. — 9. On appelle praticien « celui qui sait les formes, les procédures et les règlements de la justice. » (Fur.) Il s'agit des légistes. — 10. Sous Charles V et Charles VII. — 11. Voltaire le montrera dans *le Siècle de Louis XIV*.

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

I. LA THÈSE DES MODERNES

Charles Perrault ouvrit la querelle des Anciens et des Modernes en lisant le 27 janvier 1687 à l'Académie française son poème du *Siècle de Louis le Grand*. Les vers en étaient médiocres, mais la thèse originale et le ton agressif. Perrault proclamait que le siècle de Louis XIV était digne à tous égards d'être égalé au siècle d'Auguste, et que dans tous les domaines, dans les lettres et les arts aussi bien que dans les sciences, les modernes étaient incomparablement plus savants que les anciens. Voici le début de ce poème :

SUPÉRIORITÉ DU SIÈCLE DE LOUIS LE GRAND

La belle antiquité fut toujours vénérable,
Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.
Je vois les anciens sans plier les genoux;
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous;
Et l'on peut comparer sans crainte d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.
En quel temps sut-on mieux le dur métier de Mars?
Quand d'un plus vif assaut força-t-on les remparts?
Et quand vit-on monter au sommet de la gloire
D'un plus rapide cours[1] le char de la Victoire?
Si nous voulions ôter le voile spécieux[2]
Que la prévention[3] nous met devant les yeux,
Et, lassés d'applaudir à mille erreurs grossières,
Nous servir quelquefois de nos propres lumières[4],
Nous verrions clairement que sans témérité,
On peut n'adorer pas toute l'antiquité,
Et qu'enfin dans nos jours, sans tròp de confiance,
On lui peut disputer le prix de la science.
Platon[5], qui fut divin du temps de nos aïeux,
Commence à devenir quelquefois ennuyeux;

---

1. Course. — 2. « Qui a apparence de vérité et de justice » (Acad. 1694). — 3. Disposition d'esprit qui fait porter sur un objet un jugement favorable ou défavorable, antérieurement à tout examen — 4. C'est au nom du *libre examen* que Perrault combat un *préjugé*. — 5. Philosophe grec du IV[e] siècle avant J.-C. surnommé le *Divin* Platon.

En vain son traducteur[1], partisan de l'antique,
En conserve la grâce et tout le sel attique[2],
Du lecteur le plus âpre[3] et le plus résolu
Un dialogue entier ne saurait être lu.

Chacun sait le décri du fameux Aristote[4],
En physique moins sûr qu'en histoire Hérodote[5];
Ses écrits qui charmaient les plus intelligents,
Sont à peine reçus de nos moindres régents[6].
Pourquoi s'en étonner? Dans cette nuit obscure
Où se cache à nos yeux la secrète nature,
Quoique le plus savant d'entre tous les humains,
Il ne voyait alors que des fantômes[7] vains....

Grand Dieu, depuis le jour qu'un art incomparable,
Trouva l'heureux secret de ce verre admirable[8],
Par qui rien sur la terre et dans le haut des cieux,
Quelque éloigné qu'il soit, n'est trop loin de nos yeux,
De quel nombre d'objets d'une grandeur immense,
S'est accrue en nos jours l'humaine connaissance!
Dans l'enclos incertain[9] de ce vaste univers,
Mille mondes nouveaux ont été découverts,
Et de nouveaux soleils, quand la nuit tend ses voiles,
Égalent désormais le nombre des étoiles[10].
Par des verres encor non moins ingénieux[11],
L'œil voit croître[12] sous lui mille objets curieux;
Il voit, lorsqu'en un point sa force est réunie[13],
De l'atome au néant la distance infinie[14];

1 Maucroix, l'ami de Boileau et de La Fontaine. — 2. Plaisanterie fine et légère des Athéniens. — 3. « Qui se porte avec ardeur à quelque chose » (Acad. 1694). — 4. Philosophe grec dont la physique fit autorité jusqu'au XVIIe siècle. — 5. Historien grec du Ve. s. av. J.-C. qui raconta l'histoire de tous les peuples connus de son temps et qui recueillit sur leur compte maintes traditions légendaires. — 6. Professeurs. — 7. Aristote tenait *les qualités* des choses pour des *réalités*, et expliquait par elles les phénomènes. Pour Descartes et les cartésiens ce n'étaient que des entités chimériques. — 8. Le télescope inventé par Galilée en 1609. — 9. Dont on ne peut déterminer les bornes : illimité, infini. — 10. On a reconnu que chaque étoile est un soleil. — 11. Le microscope. — 12. Grossir. — 13. Expression bizarre. Perrault a l'air de croire que le microscope grossit les objets en concentrant sur un point la vision, comme la lentille concentre les rayons lumineux à son foyer. — 14. Souvenir du passage de Pascal sur les deux infinis. Cf. p. 453.

Il entre dans le sein des moindres petits corps[1],
De la sage nature il y voit les ressorts;
Et portant les regards jusqu'en son sanctuaire,
Admire avec quel art en secret elle opère.

PERRAULT. — *Le Siècle de Louis le Grand*. Début.

LA SOUVERAINETÉ DE LA RAISON

Pour confirmer par des raisons et par des exemples la thèse esquissée dans le *Siècle de Louis le Grand*, Perrault commença en 1688 la publication des *Parallèles des Anciens et des Modernes* dans lesquels la comparaison établie entre les artistes, les savants, les écrivains de l'antiquité et ceux du siècle de Louis XIV tournait systématiquement à l'avantage de ces derniers. *Les Parallèles* ont la forme de dialogues entre un abbé judicieux et mesuré qui est le porte-parole de Perrault, un chevalier qui soutient l'abbé par des railleries bouffonnes et un président de cour, défenseur inepte des anciens. Il y a cinq dialogues : 1° de la prévention en faveur des anciens; 2° sur l'architecture et la sculpture; 3° sur l'éloquence; 4° sur la poésie; 5° sur l'astronomie, la géographie, la navigation, etc.

Dans le passage suivant, tiré du premier dialogue (1688), Perrault marque nettement la portée philosophique de la querelle. Tandis que les partisans des anciens invoquent *la tradition* et *l'autorité*, les modernes, disciples de Descartes, proclament *la souveraineté de la raison* individuelle, tout en réservant certains domaines, tels que la politique et la religion. Le XVIIIe siècle, tirant de ce principe toutes ses conséquences, fera de la raison un juge non seulement *souverain*, mais *universel*.

LE PRÉSIDENT. — Cela est le mieux du monde, cependant votre homme du poème de *Louis le Grand* a trouvé à qui parler, et on lui donne son fait en deux paroles.

L'ABBÉ. — Vous avez raison de dire qu'on lui a donné son fait en deux paroles, car on a dit seulement que lui et ses semblables étaient gens *sans goût et sans autorité*[2]. Cela est bien succinct, et ne répond guère à ce que l'on faisait espérer au public. De ces deux paroles, il y en a une qui ne dit rien, ou du moins qui n'est autre chose que l'énonciation du fait dont il s'agit; car la question est de savoir si ceux qui estiment beaucoup les modernes et qui n'adorent pas les anciens ont du goût ou s'ils n'en ont pas; là-dessus, on se contente de dire que ce sont des gens sans goût, c'est redire la proposition et non pas la prouver.

1. Atomes. Cf. *Femmes Savantes* v. 880. — 2. « Il est vrai qu'un célèbre commentateur m'a foudroyé dans la préface de ses *Notes*, où... du haut de sa science, il nous traite *de gens sans goût et sans autorité* ». *Parallèles*, T. I. Préface.

LE CHEVALIER. — C'est la prouver, mais à la manière de celui qui prouvait qu'une comédie était détestable, parce qu'elle était détestable[1].

L'ABBÉ. — C'est le même raisonnement et la même logique. Pour l'autre parole que ce sont gens sans autorité, on ne voit pas bien ce que cela signifie; apparemment on a voulu dire que ce ne sont pas des personnes d'assez grand poids parmi les gens de lettres, ou qui aient composé des ouvrages assez considérables pour en être crus sur leur parole. Mais d'où vient-on pour s'imaginer qu'un homme, quel qu'il soit, doive aujourd'hui en être cru sur sa parole. Il y a longtemps qu'on ne se paye plus de cette sorte d'autorité, et que la raison est la seule monnaie qui ait cours dans le commerce des arts et des sciences. L'autorité n'a de force présentement et n'en doit avoir que dans la théologie et la jurisprudence. Quand Dieu parle dans les saintes Écritures, ou par la bouche de son Église, il faut baisser la tête et se soumettre. Quand le Prince donne ses lois, il faut obéir et révérer l'autorité dont elles partent, comme une portion de celle de Dieu même. Partout ailleurs la raison peut agir en souveraine et user de ses droits. Quoi donc! il nous sera défendu de porter notre jugement sur les ouvrages d'Homère et de Virgile, de Démosthène et de Cicéron, et d'en juger comme il nous plaira, parce que d'autres avant nous en ont jugé à leur fantaisie? Rien au monde n'est plus déraisonnable.

LE PRÉSIDENT. — Rien au monde n'est plus raisonnable que de s'en tenir aux choses jugées. Toute l'antiquité a consacré des livres par son approbation: il ne nous reste qu'à nous rendre assez habiles pour voir les beautés admirables dont ils sont remplis et qui leur ont mérité les suffrages de tous les siècles[2].

L'ABBÉ. — Et moi je suis persuadé que la liberté louable qu'on se donne aujourd'hui de raisonner sur tout ce qui est du ressort de la raison [3] est une des choses dont il y a plus de sujet de féliciter notre siècle.

PERRAULT. — *Parallèles*. Dial. I.

1. C'est le marquis de *La Critique de l'École des Femmes*, Sc. v. — 2. C'est par avance la thèse que Boileau formulera plus philosophiquement dans la 7e réflexion sur Longin. Voir ci-après page 744. — 3. Ce qui est proprement l'esprit philosophique.

L'IDÉE DE PROGRÈS

Dans cette page Fontenelle dégage nettement l'idée débattue dans la querelle des anciens et des modernes; celle de progrès. Ce sera l'une des idées maîtresses du XVIIIe siècle.

Les siècles barbares qui ont suivi celui d'Auguste et précédé celui-ci fournissent aux partisans de l'antiquité celui de tous leurs raisonnements qui a le plus d'apparence d'être bon. D'où vient, disent-ils, que dans ces siècles-là l'ignorance était si épaisse et si profonde? C'est que l'on n'y connaissait plus les Grecs et les Latins, on ne les lisait plus; mais, du moment que l'on se remit devant les yeux ces excellents modèles, on vit renaître la raison et le bon goût. Cela est vrai, et ne prouve pourtant rien. Si un homme qui aurait de bons commencements des sciences, des belles-lettres, venait à avoir une maladie qui les lui fît oublier, serait-ce à dire qu'il en fût devenu incapable? Non, il pourrait les reprendre quand il voudrait, en recommençant dès les premiers éléments. Si quelque remède lui rendait la mémoire tout à coup, ce serait bien de la peine épargnée : il se trouverait sachant tout ce qu'il avait su, et, pour continuer, il n'aurait qu'à reprendre où il aurait fini. La lecture des anciens a dissipé l'ignorance et la barbarie des siècles précédents. Je le crois bien. Elle nous rendit tout d'un coup des idées du vrai et du beau, que nous aurions été longtemps à rattraper, mais que nous eussions rattrapées à la fin sans le secours des Grecs et des Latins, si nous les avions bien cherchées. Et où les eussions-nous prises? Où les avaient prises les anciens. Les anciens mêmes, avant que de les prendre, tâtonnèrent bien longtemps.

La comparaison que nous venons de faire des hommes de tous les siècles à un seul homme peut s'étendre sur toute notre question des anciens et des modernes. Un bon esprit cultivé est, pour ainsi dire, composé de tous les esprits des siècles précédents; ce n'est qu'un même esprit qui s'est cultivé pendant tout ce temps-là. Ainsi cet homme, qui a vécu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, a eu son enfance, où il ne s'est occupé que des besoins les plus pressants de la vie; sa jeunesse, où il a assez bien réussi aux choses d'imagination,

telles que la poésie et l'éloquence, et où même il a commencé à raisonner, mais avec moins de solidité que de feu ; il est maintenant dans l'âge de virilité où il raisonne avec plus de force, et a plus de lumières que jamais ; mais il serait bien plus avancé, si la passion de la guerre ne l'avait occupé longtemps, et ne lui avait donné du mépris pour les sciences auxquelles il est enfin revenu.

Il est fâcheux de ne pouvoir pas pousser jusqu'au bout une comparaison qui est en si beau train ; mais je suis obligé d'avouer que cet homme-là n'aura point de vieillesse : il sera toujours également capable des choses auxquelles sa jeunesse était propre, et il le sera toujours de plus en plus de celles qui conviennent à l'âge de virilité ; c'est-à-dire, pour quitter l'allégorie, que les hommes ne dégénéreront jamais, et que les vues saines de tous les bons esprits qui se succéderont s'ajouteront toujours les unes aux autres.

FONTENELLE. — *Digression sur les anciens et les modernes.*

POURQUOI LES ŒUVRES DES MODERNES SONT SUPÉRIEURES A CELLES DES ANCIENS

Dans cette page, tirée du quatrième dialogue des *Parallèles*, Perrault résume toute son argumentation qui est fondée sur deux principes : 1° Les lois de la nature étant constantes et ses productions toujours semblables, les hommes n'ont pas de nos jours moins de génie que dans l'antiquité; 2° la connaissance des règles de l'art s'est perfectionnée grâce au progrès. En sorte qu'avec un génie égal et des lumières plus étendues, les modernes peuvent faire des œuvres supérieures à celles des anciens.

L'ABBÉ. — Permettez-moi de m'expliquer, et peut-être m'entendrez-vous. Quand nous avons parlé de la peinture, je suis demeuré d'accord[1] que le Saint Michel et la Sainte Famille de Raphaël[2] que nous vîmes hier dans le grand appartement du roi, sont deux tableaux préférables à ceux de M. Lebrun[3]; mais j'ai soutenu et soutiendrai toujours que M. Lebrun a su plus parfaitement que Raphaël l'art de la peinture dans toute son étendue, parce qu'on a découvert avec le temps une infinité

1. Cf. *Parallèles*, t. I, p. 232. — 2. Raphael Sanzio (1483-1520), l'un des plus grands peintres italiens de la Renaissance. Les deux tableaux auxquels Perrault fait allusion sont aujourd'hui au musée du Louvre. — 3 Cf. ci-après page 751, note 2.

de secrets dans cet art, que Raphaël n'a point connus. J'ai dit la même chose touchant la sculpture, et j'ai fait voir que nos bons sculpteurs étaient mieux instruits que les Phidias[1] et les Polyclètes[2], quoique quelques-unes des figures qui nous restent de ces grands maîtres[3] soient plus estimables que celles de nos meilleurs sculpteurs. Il y a deux choses dans tout artisan[4] qui contribuent à la beauté de son ouvrage : la connaissance des règles de son art et la force de son génie; de là il peut arriver, et souvent il arrive, que l'ouvrage de celui qui est le moins savant, mais qui a le plus de génie, est meilleur que l'ouvrage de celui qui sait mieux les règles de son art et dont le génie a moins de force. Suivant ce principe, Virgile a pu faire un poème épique plus excellent que tous les autres, parce qu'il a eu plus de génie que tous les poètes qui l'ont suivi, et il peut en même temps avoir moins su toutes les règles du poème épique, ce qui me suffit, mon problème consistant uniquement en cette proposition que tous les arts ont été portés dans notre siècle à un plus haut degré de perfection que celui où ils étaient parmi les anciens, parce que le temps a découvert plusieurs secrets dans tous les arts, qui, joints à ceux que les anciens nous ont laissés, les ont rendus plus accomplis, l'art n'étant autre chose, selon Aristote même, qu'un amas de préceptes pour bien faire l'ouvrage qu'il a pour objet. Or quand j'ai fait voir qu'Homère et Virgile ont fait une infinité de fautes où les modernes ne tombent plus, je crois avoir prouvé qu'ils n'avaient pas toutes les règles que nous avons, puisque l'effet naturel des règles est d'empêcher qu'on ne fasse des fautes[5]. De sorte que s'il plaisait au ciel de faire naître un homme qui eût un génie de la force de celui de Virgile, il est sûr qu'il ferait un plus beau poème que l'Enéide, parce qu'il aurait, suivant ma supposition, autant de génie que Virgile, et qu'il aurait en même temps un plus grand amas de préceptes pour le conduire. Cet homme pouvait naître en ce siècle, de même qu'en celui d'Auguste, puisque la nature est

1. Célèbre sculpteur athénien du ve siècle av. J.-C. Ses deux statues les plus célèbres étaient celle d'Athéné et celle de Zeus Olympien, toutes deux en or et en ivoire. — 2. Sculpteur grec du ve siècle. Son œuvre la plus connue était une statue représentant un jeune homme qui tenait à la main une lance. — 3. Les statues antiques qu'on connaissait au XVIIe siècle, et que Perrault cite dans ses *Parallèles*, étaient les œuvres de basse époque. — 4. Artiste. — 5. Perrault croit, comme Boileau, à l'efficacité des règles.

toujours la même et qu'elle ne s'est point affaiblie par la suite des temps, comme nous en sommes déjà demeurés d'accord[1].

PERRAULT. — *Parallèles*. Quatrième dialogue.

II. LA DÉFENSE DES ANCIENS

L'ÉPITRE A HUET

A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SOISSONS
EN LUI DONNANT UN QUINTILIEN[2] DE LA TRADUCTION D'HORATIO TOSCANELLA (1687).

Le Siècle de Louis le Grand avait été lu à l'Académie le 27 janvier 1687. La réplique des admirateurs de l'antiquité fut immédiate : ce fut La Fontaine qui la donna. Le 5 février suivant, il obtint le permis d'imprimer pour son *Épître à Monseigneur l'évêque de Soissons*. En huit jours, il avait composé cette poésie, l'avait soumise aux censeurs et avait reçu leur approbation. Contrairement à ses habitudes, il avait travaillé très vite. C'est qu'il était plein de son sujet. Fourvoyé parmi les précieux à l'Académie que ne fréquentaient plus guère Boileau ni Racine, il assistait depuis quelque temps à des discussions qui le déconcertaient. On mettait les auteurs du siècle fort au-dessus des anciens, et lorsque le bonhomme se risquait à « évoquer les traits » de ses « héros, » on se moquait de lui et on le réduisait au silence : « J'écoute et ne dis rien. » Il prit sa revanche la plume à la main. Mais comme il comptait des sympathies dans les deux camps, il prit grand soin de déclarer ses préférences sans blesser ses contradicteurs.

Je vous fais un présent capable de me nuire :
Chez vous Quintilien s'en va tous nous[3] détruire;
Car enfin qui le suit? qui de nous aujourd'hui
S'égale aux anciens tant estimés chez lui[4]?
Tel est mon sentiment, tel doit être le vôtre.
Mais si votre suffrage en entraîne quelque autre,
Il ne fait pas la foule; et je vois des auteurs[5]
Qui, plus savants que moi, sont moins admirateurs.
Si vous les en croyez, on ne peut, sans faiblesse,
Rendre hommage aux esprits de Rome et de la Grèce :

1. « Il (Perrault) pose pour fondement que la nature est immuable et toujours la même dans ses productions, et que, comme elle donne tous les ans une certaine quantité d'excellents vins... elle forme aussi dans tous les temps un certain nombre d'excellents génies.... » *Parallèles*, I, p. 88. — 2. Professeur d'éloquence qui enseigna à Rome au I[er] siècle après J.-C. Il composa une *Institution Oratoire*. La traduction italienne de Toscanella avait paru à Venise en 1566. — 3. Nous, les modernes, parmi lesquels il se range prudemment. — 4. Dans l'*Institution oratoire*, livre X, Quintilien juge les auteurs grecs et les latins du temps de la République et en recommande la lecture à l'orateur. — 5. Charles Perrault dans *le Siècle de Louis le Grand*.

« Craindre ces écrivains! on écrit tant chez nous!
La France excelle aux arts, ils y fleurissent tous;
Notre prince avec art nous conduit aux alarmes;
Et sans art nous louerions le succès de ses armes!
Dieu n'aimerait-il plus à former des talents?
Les Romains et les Grecs sont-ils seuls excellents[1]? »
Ces discours sont fort beaux, mais fort souvent frivoles.
Je ne vois point l'effet[2] répondre à ces paroles;
Et, faute d'admirer les Grecs et les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.

Quelques imitateurs, sot bétail[3], je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue[4].
J'en use d'autre sorte, et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois[5].
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
Je vois avec douleur ces routes méprisées :
Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées.
J'ai beau les évoquer[6], j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence[7] est dans mes mains; je m'instruis[8] dans Horace,
Homère et son rival[9] sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers[10]; on veut d'autres discours :
Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.

1. Résumé malicieux du *Siècle de Louis le Grand*. Voir page 733. — 2. La réalité — 3. Souvenir d'Horace : « O imitateurs, troupeau servile ». *Ep.* I-XIX, 19. — 4. Virgile — 5. La Fontaine pense, comme tous les classiques, que les lois de l'art sont immuables. C'est elles qu'il cherche à retrouver dans les œuvres des anciens. — 6. Au sens propre les faire sortir de leurs tombeaux. — 7. Térence fut un des auteurs anciens les plus goûtés au XVIIᵉ siècle pour sa politesse et son exactitude. La Fontaine avait traduit en vers une de ses comédies, *L'Eunuque*. — 8. Horace avait composé un *Art poétique*. — 9. Virgile. — 10. Expression proverbiale qui signifie : je parle sans être écouté.

Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite;
Mais, près de ces grands noms, notre gloire est petite :
Tel de nous, dépourvu de leur solidité[1],
N'a qu'un peu d'agrément, sans nul fonds de beauté;
Je ne nomme personne : on peut tous nous connaître[2].
Je pris certain auteur autrefois pour mon maître[3];
Il pensa me gâter. A la fin grâce aux dieux,
Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.
L'auteur avait du bon, du meilleur; et la France
Estimait dans ses vers le tour et la cadence.
Qui ne les eût prisés? J'en demeurai ravi;
Mais ses traits ont perdu quiconque l'a suivi.
Son trop d'esprit s'épand en trop de belles choses :
« Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses[4]. »
On me dit là-dessus : « De quoi vous plaignez-vous? »
De quoi? Voilà mes gens[5] aussitôt en courroux;
Ils se moquent de moi, qui, plein de ma lecture,
Vais partout prêchant l'art de la simple nature.
Ennemi de ma gloire et de mon propre bien,
Malheureux, je m'attache à ce goût ancien.
Qu'a-t-il sur nous, dit-on, soit en vers, soit en prose?
L'antiquité des noms ne fait rien à la chose,
L'autorité non plus, ni tout Quintilien. »
Confus à ces propos, j'écoute, et ne dis rien.
J'avouerai cependant qu'entre ceux qui les tiennent
J'en vois dont les écrits sont beaux et se soutiennent[6] :
Je les prise, et prétends qu'ils me laissent aussi
Révérer les héros du livre que voici.
Recevez leur tribut des mains de Toscanelle;
Ne vous étonnez pas qu'il donne pour modèle

1. Merite réel, effectif. — 2. On peut reconnaître à ces traits tous les modernes. — 3. Malherbe ou Voiture. Les modernes les mettaient au-dessus d'Horace, comme poètes lyriques. — 4. « Vers de Malherbe. » (Note de La Fontaine). — 5. Mes contradicteurs. La Fontaine rappelle ici les séances de l'Académie où il discutait avec les modernes. — 6. Fontenelle avait publié en 1683 les *Dialogues des Morts*, en 1686 les *Entretiens sur la pluralité des Mondes* et précédemment des *Eglogues* que La Fontaine ne pouvait goûter. Perrault n'avait donné que son poème de *Saint Paulin*. L'aveu de La Fontaine paraît ici une concession de pure politesse.

A des ultramontains[1] un auteur sans brillants[2] :
Tout peuple peut avoir du goût et du bon sens,
Ils sont de tout pays, du fond de l'Amérique;
Qu'on y mène un rhéteur habile et bon critique,
Il fera des savants. Hélas! qui sait encor
Si la science à l'homme est un si grand trésor?
Je chéris l'Arioste[3], et j'estime le Tasse[4];
Plein de Machiavel, entêté de Boccace[5],
J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
J'en lis qui sont du nord, et qui sont du midi.
Non qu'il ne faille un choix dans leurs plus beaux ouvrages :
Quand notre siècle aurait ses savants et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon?
La Grèce en fourmillait dans son moindre canton.
La France a la satire et le double théâtre;
Des bergères d'Urfé chacun est idolâtre;
On nous promet l'histoire, et c'est un haut projet,
J'attends beaucoup de l'art, beaucoup plus du sujet :
Il est riche, il est vaste, il est plein de noblesse,
Il me ferait trembler pour Rome et pour la Grèce.
Quant aux autres talents, l'ode, qui baisse un peu,
Veut de la patience; et nos gens ont du feu.
Malherbe avec Racan, parmi les chœurs des anges,
Là-haut de l'Éternel célébrant les louanges,
Ont emporté leur lyre; et j'espère qu'un jour
J'entendrai leur concert au céleste séjour.
Digne et savant prélat, vos soins et vos lumières
Me feront renoncer à mes erreurs premières :
Comme vous je dirai l'auteur de l'univers;
Cependant agréez mon rhéteur et mes vers.

LA FONTAINE — Épître à Huet

L'AUTORITÉ DE LA TRADITION

Boileau, dont la mauvaise humeur s'était exhalée d'abord en épigrammes lourdes et violentes, entreprit une réfutation en règle du détracteur des anciens.

1. Des gens d'au delà des Alpes, des Italiens — 2. Boileau avait dit dans *l'Art Poétique* : « Laissons à l'Italie de tous ces faux brillants l'éclatante folie. » — 2. Poete italien (1474-1533), auteur du *Roland furieux* — 4. Poète italien (1544-1595), auteur de la *Jérusalem délivrée* — 5. La Fontaine avait imité Boccace dans ses *Contes*.

Il la donna dans ses *Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin*, dont les neuf premières parurent en 1694. La critique y est mesquine et le ton lourdement ironique et injurieux. Cependant on y trouve aussi des « vues générales et profondes », par exemple dans la septième réflexion où Boileau fonde sur l'*idée de tradition* l'admiration raisonnée des anciens.

Il n'y a en effet que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un écrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses ouvrages soient excellents. De faux brillants, la nouveauté du style, un tour d'esprit qui était à la mode, peuvent les avoir fait valoir, et il arrivera peut-être que dans le siècle suivant on ouvrira les yeux, et que l'on méprisera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple dans Ronsard et dans ses imitateurs, comme du Bellay, du Bartas[1], Desportes[2], qui, dans le siècle précédent, ont été l'admiration de tout le monde, et qui aujourd'hui ne trouvent pas même de lecteurs.

La même chose était arrivée chez les Romains à Naevius, à Livius, et à Ennius[3], qui, du temps d'Horace, comme nous l'apprenons de ce poète, trouvaient encore beaucoup de gens qui les admiraient, mais qui à la fin furent entièrement décriés[4]. Et il ne faut point s'imaginer que la chute de ces auteurs, tant les français que les latins, soit venue de ce que les langues de leur pays ont changé. Elle n'est venue que de ce qu'ils n'avaient point attrapé dans ces langues le point de solidité[5] et de perfection qui est nécessaire pour faire durer et pour faire à jamais priser les ouvrages. En effet, la langue latine, par exemple, qu'ont écrite Cicéron et Virgile, était déjà fort changée du temps de Quintilien[6], et encore plus au temps d'Aulu-Gelle[7]. Cependant Cicéron et Virgile y étaient encore plus estimés qué de leur temps même, parce qu'ils avaient comme fixé la langue par leur écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ai dit.

Ce n'est donc point la vieillesse des mots et des expressions dans Ronsard qui a décrié Ronsard : c'est qu'on s'est aperçu

1. Poète protestant (1544-1590), auteur d'une épopée religieuse : *La Semaine ou la Création*. — **2.** Voir page 343. — **3.** Poètes épiques latins du III° et du II° siècle avant J.-C. — **4.** Discrédités. — **5.** « Solide signifie qui est réel, effectif, durable ; et en ce sens il est opposé à ce qui est vain, chimérique, frivole, de peu de durée. » (Acad. 1694). — **6.** Professeur d'éloquence du Ier siècle après J.-C. — **7.** Grammairien latin du II° siècle après J.-C.

tout d'un coup que les beautés qu'on y croyait voir n'étaient point des beautés; ce que Bertaut[1], Malherbe, de Lingendes[2] et Racan[3], qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup à faire connaître, ayant attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue française, qui, bien loin d'être en son point de maturité du temps de Ronsard, comme Pasquier[4] se l'était persuadé faussement, n'était pas encore sortie de sa première enfance. Au contraire, le vrai tour de l'épigramme, du rondeau et des épitres naïves[5] ayant été trouvé, même avant Ronsard, par Marot, par Saint-Gelais[6] et par d'autres, non seulement leurs ouvrages en ce genre ne sont point tombés dans le mépris, mais ils sont encore aujourd'hui généralement estimés; jusque-là même que pour trouver l'air naïf en français, on a encore quelquefois recours à leur style; et c'est ce qui a si bien réussi au célèbre M. de la Fontaine. Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage.

Mais, lorsque des écrivains ont été admirés durant un fort grand nombre de siècles, et n'ont été méprisés que par quelques gens de goût bizarre, car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie à vouloir douter du mérite de ces écrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle, et que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux; c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus; il s'agit de savoir en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de siècles, et il faut trouver moyen de le voir, ou renoncer aux belles-lettres, auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie, puisque vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les hommes.

Quand je dis cela néanmoins, je suppose que vous sachiez la

1. Poète galant (1552-1611) dont les poésies légères ont de l'aisance et de la grâce. — 2. Poète agréable (1580-1616), auteur d'une *Ode à Marie de Médicis* — 3. Disciple de Malherbe, auteur de *Bergeries* et de *Stances*. — 4. Érudit du XVI[e] siècle (1529-1615) auteur des *Recherches de la France*. — 5. D'une simplicité naturelle et gracieuse. — 6. Poète de l'école de Marot dont les épigrammes mordantes étaient célèbres.

langue de ces auteurs; car, si vous ne la savez point, et si vous ne vous l'êtes point familiarisée, je ne vous blâmerai pas de n'en point voir les beautés, je vous blâmerai seulement d'en parler. Et c'est en quoi on ne saurait trop condamner M. Perrault, qui, ne sachant point la langue d'Homère, vient hardiment lui faire son procès sur les bassesses de ses traducteurs, et dire au genre humain, qui a tant admiré les ouvrages de ce grand poète durant tant de siècles : « Vous avez admiré des sottises. » C'est à peu près la même chose qu'un aveugle-né qui s'en irait crier par toutes les rues : « Messieurs, je sais que le soleil que vous voyez vous paraît fort beau; mais moi qui ne l'ai jamais vu, je vous déclare qu'il est fort laid. »

Mais, pour revenir à ce que je disais, puisque c'est la postérité seule qui met le véritable prix[1] aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paraisse un écrivain moderne, le mettre aisément en parallèle avec ces écrivains admirés durant un si grand nombre de siècles, puisqu'il n'est pas même sûr que ses ouvrages passent avec gloire au siècle suivant. En effet, sans aller chercher des exemples éloignés, combien n'avons-nous point vu d'auteurs admirés dans notre siècle, dont la gloire est déchue en très peu d'années! Dans quelle estime n'ont point été, il y a trente ans[2], les ouvrages de Balzac! On ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes; c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins; je veux dire l'art de faire une lettre[3]; car, bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure; et on ne peut plus lui pardonner ce

1. Voir p. 458, n. 1. — **2.** C'est en effet en 1665 que fut publiée la belle édition des *Œuvres de Balzac* en 2 vol. in-folio. — **3.** Dès 1672, Sorel dans *La Connaissance des bons livres*, p. 380-81, démêle tout ce qui n'était dans le style de Balzac, qu'affectation hyperbolique et enflure. Cf. Brunot, *Hre de la langue fr.* IV[1], p. 551.

soin vicieux qu'il a de dire les choses autrement que ne les disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange :

Il n'est point de mortel qui parle comme lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde[1].

Mais, pour chercher un exemple encore plus illustre que celui de Balzac, Corneille est celui de tous nos poètes qui a fait le plus d'éclat en notre temps; et l'on ne croyait pas qu'il pût jamais y avoir en France un poète digne de lui être égalé. Il n'y en a point en effet qui ait eu plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore, dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation[2] qu'on n'y voyait point autrefois. Ainsi non seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même quantité de personnes qui le lui préfèrent. La postérité jugera qui vaut le mieux des deux ; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants : mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles.

BOILEAU. — *Réflexions*, VII.

1. Boileau s'est amusé à parodier ce style dans sa correspondance. Cf. Lettre au duc de Vivonne du 4 juin 1675. — 2. Cf. La Bruyère, page 692, n. 7.

LE SIÈCLE DE LOUIS LE GRAND MIS EN BALANCE AVEC LE SIÈCLE D'AUGUSTE

La satire x de Boileau, publiée en 1694, la même année que les neuf premières *Reflexions critiques*, provoqua de vives polémiques auxquelles se mêla Perrault et qui envenimèrent le débat. Enfin les deux adversaires, comprenant qu'ils ne gagnaient rien à cet échange d'injures publiques, se laissèrent réconcilier. Racine et l'abbé de Tallemant négocièrent la paix. Boileau prit acte de la réconciliation dans la lettre à Perrault dont nous citons un extrait. Cette lettre datée de 1700 marque la fin de la première phase de la Querelle.

Boileau a montré au début de la lettre que le siècle présent ne méprise pas, tant s'en faut, les bons auteurs modernes, que l'imitation des anciens, loin de gâter les écrivains de ce temps, a formé Corneille, Racine et Molière, qu'enfin les admirateurs de l'antiquité ne sont pas, comme Perrault le suppose, des pédants ni des cuistres, mais les plus honnêtes gens et les plus illustres de l'époque. Il continue :

Ne pourrait-on point donc, Monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentiments[1] avec tant de si galants hommes ? Oui, sans doute[2], on le peut ; et nous ne sommes pas même, vous et moi, si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poèmes, de dialogues et de dissertations sur les anciens et sur les modernes? Je ne sais si j'ai bien pris[3] votre pensée ; mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connaissance[4] surtout des beaux-arts, et pour le mérite des belles-lettres, notre siècle, ou, pour mieux parler, le siècle de Louis le Grand[5], est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siècles de l'antiquité, et même au siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis, et que même, si mes infirmités[6] et mes emplois[7] m'en laissaient le loisir, je m'offrirais volontiers de prouver, comme vous, cette proposition la plume à la main. A la vérité, j'emploierais beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner ; et je prendrais des précautions et des mesures[8] que vous n'avez point prises.

1. Mettre vos opinions d'accord avec celles... — 2. Assurément. — 3. Interprète. — 4. Non pas le discernement du connaisseur, mais les connaissances techniques de l'artiste. En peinture, par exemple, les modernes ont découvert, remarque Perrault, les lois de la perspective et l'emploi du clair-obscur inconnus aux anciens. — 5. C'est en effet au roi que Perrault fait honneur de la supériorité de son siècle. Là-dessus, Boileau ne peut qu'être de son avis. — 6. Boileau était devenu sourd et souffrait d'un asthme. 7. — Sans doute sa charge d'historiographe. — 8. Ménagements.

Je n'opposerais donc pas, comme vous avez fait, notre nation et notre siècle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siècles joints ensemble. L'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerais chaque nation et chaque siècle l'un après l'autre; et après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, et en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvais invinciblement que l'avantage est de notre côté.

Ainsi, quand je viendrais au siècle d'Auguste, je commencerais par avouer sincèrement que nous n'avons point de poètes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron; je conviendrais que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite-Live et les Salluste; je passerais condamnation sur la satire[1] et sur l'élégie, quoiqu'il y ait des satires de Régnier admirables[2], et des élégies de Voiture[3], de Sarasin[4], de la comtesse de la Suze[5], d'un agrément infini. Mais en même temps je ferais voir que pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauraient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses[6] que raisonnables d'un prétendu Sénèque[7], et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le *Thyeste* de Varius et la *Médée* d'Ovide. Je ferais voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siècle-là des poètes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvînt, les Plaute, les Cécilius et les Térence étant morts dans le siècle précédent. Je montrerais que si pour l'ode nous n'avons pas beaucoup d'auteurs si parfaits qu'Horace[8], qui est leur seul poète lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre

1. Je renoncerais à défendre mon siècle sur.... — 2. Boileau l'appelait « le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. » *Réflexions* V. — 3. Voir page 372. — 4. « Né près de Caen en 1603, a écrit agréablement en prose et en vers, mort en 1654 » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, *liste des écriv. fr.*) — 5. Henriette de Coligny, comtesse de la Suze (1618-1673)). « Celebre dans son temps par son esprit et par ses élégies. » Voltaire. *Ibid.* — 6. Contrairement à l'usage du XVIIe siècle, le mot paraît être pris ici dans une acception défavorable. — 7. Il s'agit de l'*Hercule Furieux*, des *Troyennes*, de *Médée* et autres tragédies attribuées à Sénèque le philosophe et que Boileau hésite à mettre sur le compte d'un moraliste très goûté en France depuis le XVIe siècle. — 8. Dans le quatrième dialogues des *Parallèles*, Perrault avait critiqué le lyrisme d'Horace

qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feraient peut-être pas dans la balance un poids de mérite moins considérable que les cinq livres d'odes qui nous restent de ce grand poète. Je montrerais qu'il y a des genres de poésie où non seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont pas même connus; comme, par exemple, les poèmes en prose que nous appelons *Romans*[1], et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne saurait trop estimer, à la morale près, qui y est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes.

Je soutiendrais hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite[2], on ne saurait pas trouver parmi les Latins un seul philosophe[3] qu'on puisse mettre, pour la physique, en parallèle avec Descartes[4], ni même avec Gassendi[5]. Je prouverais que pour le grand savoir et la multiplicité de connaissances, leurs Varron[6] et leurs Pline[7], qui sont leurs plus doctes écrivains, paraîtraient de médiocres savants devant nos Bignon[8], Scaliger[9], nos Saumaise[10], nos P. Sirmond[11] et nos P. Pétau[12]. Je triompherais avec vous du peu d'étendue de leurs lumières sur l'astronomie, sur la géographie et sur la navigation. Je les défierais de me citer, à l'exception du seul Vitruve[13], qui est même plutôt un bon docteur d'architecture qu'un excellent

1. Perrault rangeait les romans parmi les poèmes. — 2. Historien latin du Ier siècle ap. J.-C. — 3. Boileau emploie le mot de philosophie au sens très large d'étude des sciences de la nature qu'il conservera au XVIIIe siècle. — 4. Voir page 355. — 5. Pierre Gassendi (1592-1655), « restaurateur d'une partie de la physique d'Épicure. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. Newton et d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi avait affirmé. » Voltaire, *Siècle de Louis XIV, liste des écrivains français.* — 6. Érudit romain du Ier siècle av. J.-C. Il avait écrit soixante-quatorze ouvrages aujourd'hui perdus, entre autres les *Antiquités humaines et divines* et un *Traité de la langue latine* dont il reste des fragments. — 7. Pline l'Ancien, auteur d'une *Histoire Naturelle* en trente-sept livres. — 8. Jérôme Bignon (1589-1656), avocat général au parlement de Paris, auteur d'une *Chorographie de la Terre. Sainte* (1600), d'un *Discours de la ville de Rome, antiquités et singularités d'icelle* (1604), d'un *Traité de l'excellence des rois et du royaume de France* (1610). — 9. Joseph-Juste Scaliger (1540-1609), philologue, auteur de nombreuses éditions et commentaires d'auteurs anciens, de traités de chronologie et de numismatique. — 10. Claude Saumaise (1588-1653), philologue et polygraphe dont la réputation fut immense en France et à l'étranger. — 11. Jacques Sirmond (1559-1651), jésuite, publia un *Recueil des Conciles de France* (1629) et rédigea la préface de la Collection des Conciles publiée à Rome (1608). — 12. Denis Pétau (1583-1652), jésuite, auteur d'ouvrages de chronologie et de théologie. — 13. Architecte et ingénieur, auteur d'un traité de l'*Architecture*, traduit par Claude Perrault, frère de Charles.

architecte; je les défierais, dis-je, de me nommer un seul habile architecte, un seul habile sculpteur, un seul habile peintre latin, ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces arts étant des Grecs d'Europe et d'Asie, qui venaient pratiquer chez les Latins des arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connaissaient point; au lieu que toute la terre aujourd'hui est pleine de la réputation et des ouvrages de nos Poussin[1], de nos Lebrun[2], de nos Girardon[3] et de nos Mansart[4]. Je pourrais ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerais d'affaire à l'égard du siècle d'Auguste. Que si de la comparaison des gens de lettres et des illustres artisans, il fallait passer à celle des héros et des grands princes, peut-être en sortirais-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins que je ne serais pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des Français.

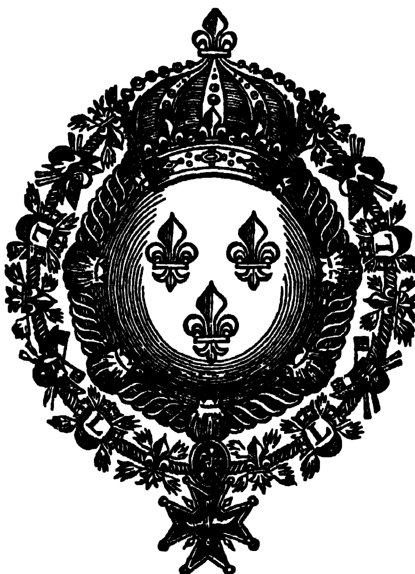
Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, monsieur, qu'à proprement parler, nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siècle, mais que nous sommes différemment du même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos *Parallèles*, mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne saurait, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre : vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité, et moi, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants et même les médiocres auteurs de notre

1. Nicolas Poussin (1594-1665). « Il était de son temps le plus grand peintre de l'Europe. » (Voltaire). — 2. Charles Lebrun (1619-1690). « Il est à remarquer que son tableau de la *Famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de Paul Véronèse qu'on voit à côté, et le surpasse de beaucoup par le dessin, la composition, la dignité, l'expression et la fidélité du costume.» (Volt.) Perrault avait fait un grand éloge de ce tableau dans ses *Parallèles*. — 3. François Girardon (1638-1715,) sculpteur, « a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau par les *Bains d'Apollon* et par le *Tombeau du Cardinal de Richelieu*. » (Volt.). — 4. Il y eut au XVIIe siècle deux célèbres architectes de ce nom, François (1598-1666), et son neveu, Jules Hardouin (1646-1708), surintendant des bâtiments et architecte de la Chapelle des Invalides et de celle du château de Versailles.

siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous réponds que de mon côté cela ne troublera point notre réconciliation, et que pourvu que vous ne me forciez point à lire le *Clovis*[1], ni *la Pucelle*[2], je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'*Iliade* et l'*Énéide*, me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à l'adoration que vous vous plaignez en quelqu'un de vos poèmes qu'on veut exiger de vous.

BOILEAU - *Lettre à M. Charles Perrault* (1700).

1. Poème de Desmarets de Saint-Sorlin (1657). — 2. Poème de Chapelain (1656). Cf. p. 476.



LES ARMES DE FRANCE.

Gravure sur bois formant vignette du titre du *Siècle de Louis le Grand* par Perrault.

TABLE DES MATIÈRES

LA FORMATION DE L'ESPRIT CLASSIQUE

I

TROIS OUVRIERS DU CLASSICISME

II

DEUX OBSTACLES : LA PRÉCIOSITÉ ET LE BURLESQUE

TABLE DES MATIÈRES

III

LES DEUX PREMIERS CLASSIQUES

LES ÉLÉMENTS DE L'ESPRIT CLASSIQUE

I

LA RAISON — LA VÉRITÉ — LA NATURE

IV

LE SENTIMENT DE L'ANTIQUITÉ

RACINE

LA TRANSFORMATION DE L'ESPRIT CLASSIQUE

I

LE PITTORESQUE ET LA SATIRE SOCIALE

LA BRUYÈRE

II

L'ESPRIT RÉFORMATEUR

FÉNELON

III

L'ÉMANCIPATION DU GOÛT

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

TABLE DES GRAVURES

Imprimé en France par l'Imprimerie E. Pigelet, Paris. N° 1022 — XXVII-X-8247
Dépôt légal N° 2278 le 4e trim. 1960. — 1er Dépôt en 1927.